This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

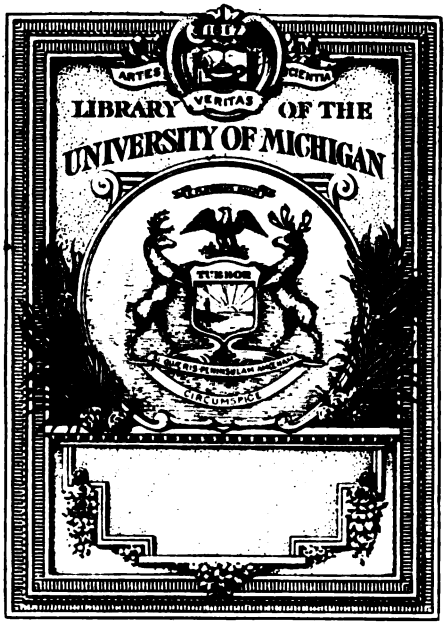
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

3e année. — T. V. — N° 49. 1er Juillet 1901.

L'Action française

(*Revue bi-mensuelle*)

SOMMAIRE DU 1er JUILLET 1901

NOTES POLITIQUES : *Lur-Saluces*. **Henri Vaugeois.**
FRÉDÉRIC MISTRAL. ... . **Frédéric Amouretti.**
L'EMPIRE ROMAIN ET LES JUIFS **Jules Soury.**
LE MIRACLE DES MUSES..... **Charles Maurras.**
L'AMOUR DE LA PATRIE..... **Léon de Montesquiou.**
LES JUIFS ET LA FRANC-MAÇONNERIE..... **Sénéchal de la Grange.**
NOTES DE VOYAGE AU SÉNÉGAL. **Lucien Corpechot.**

PARTIE PÉRIODIQUE

UN SYMPTOME : (*Correspondance*). — LES NUÉES : *l'Itinéraire Poincaré-Ravachol; Assentiment et volonté; Solidarités différentes*. — BIBLIOGRAPHIE : **Jacques Bainville**.

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'ACTION FRANÇAISE paraît le 1er et le 15 de chaque mois. On s'abonne à Paris, 28, rue Bonaparte, Paris, 6e.

M. Henri Vaugeois, Directeur, recevra les Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 heures.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Paul Bourget, de l'Académie française. — Gyp. — Jules Soury. — Maurice Barrès. — Charles Maurras. — Jules Caplain-Cortambert. — Maurice Talmeyr. — Maurice Spronck. — Hugues Rebell. — Jean de Mitty. — P. Copin-Albancelli. — Alfred Duquet. — Frédéric Plessis. — Lucien Corpechot. — Denis Guibert, député. — Frédéric Amouretti. — Robert Bailly. — Joachim Gasquet. — Auguste Cavalier. — Henri Coulier. — Xavier de Magallon. — Théodore Botrel. — Dauphin Meunier. — L. de Montesquiou-Fezensac. — Lucien Moreau. — Octave Tauxier. — Maurice Pujo. — L. Mouillard. — Jacques Bainville. — Alfred de Pouvourville. — Robert Launay. — De Thouars. — O. de Barral, etc.

FONDATEUR :

Le Colonel de Villebois-Mareuil

Mort au champ d'honneur

L'Action française

TOME V

JUILLET - DÉCEMBRE 1901

PARIS

28, RUE BONAPARTE, 28

1901

AP
20
.A18
v.5

L'Action française

*L'*Action française *adresse à M. de Lur-Saluces, exilé par l'arrêt de la Haute-Cour du* 26 *juin* 1901, *pour avoir travaillé à la libération et à la réhabilitation de la France, l'hommage des plus ardentes sympathies et des plus patriotiques espoirs.*

NOTES POLITIQUES

1er juillet 1901.

LUR-SALUCES

Le procès de M. de Lur-Saluces vient de se terminer, comme il fallait le prévoir, par une condamnation qui est pour le noble proscrit un honneur mérité. Nous ne nous attarderons pas à des invectives contre des juges qui ont fini par rendre le mépris même inutile et fatigant. Il est entendu que la Ré-

publique attaquée doit se défendre, tout comme un autre gouvernement : toutefois, comme la République n'est qu'un mot qui, loin de désigner un être vivant, exprime tant bien que mal l'état de décomposition et de dissolution dans lequel est tombée la France, il ne faut pas s'étonner que la République se défende désormais, de façon répugnante, à la façon des cadavres : par l'odeur seule. Eloignons-nous donc de ce qui grouillait au Luxembourg mercredi. Ce dont il faut se souvenir, c'est de ce que ce procès a sinon fait connaître, du moins fait soupçonner au public venu pour entendre l'accusé et ses témoins : si écourté, si étouffé qu'ait été le débat, par la volonté bien arrêtée du président Fallières, ce débat nous a souligné une vérité qui demeurera dans nos mémoires et dans nos intelligences de nationalistes, et que l'avenir (peut-être un avenir prochain) nous permettra d'utiliser contre ce qui reste de poison dreyfusien chez beaucoup de nos compatriotes.

*
* *

Cette vérité est une vérité théorique, une vue de philosophie politique, et c'est l'accusé qui nous l'a rappelée, avec une force admirable, dans la déclaration qu'il a lue à ses juges pour revendiquer la pleine

responsabilité de son « crime ». Il faut relire tout ce morceau, dans lequel M. de Lur-Saluces résumait non sa défense, mais son défi, et où la fierté inimitable du ton ne vient que de la certitude tranquille d'une pensée en complet accord avec elle-même, comme avec la nature des choses françaises, avec l'Histoire du royaume de France :

DÉCLARATION DU COMTE DE LUR-SALUCES

Messieurs,

Dans un discours qu'il prononçait l'année dernière à Toulouse, à la veille de la réunion des Chambres, M. Waldeck-Rousseau déclarait, sur un ton passablement hautain, qu'avant de demander au Parlement des mesures de clémence en faveur des proscrits, il attendrait qu'ils eussent donné des marques d'un repentir sincère.

Un pareil défi devait être relevé, j'ai pensé qu'il m'appartenait de le faire, ma situation de condamné contumace m'en fournissant le moyen. Voilà pourquoi je me trouve aujourd'hui devant vous, messieurs, ayant la prétention de montrer à M. le président du conseil que les proscrits royalistes sont de ceux qu'on peut frapper, mais qu'on oblige moins facilement à baisser la tête.

Déjà, lors de la discussion de la loi d'amnistie, mon ami M. de Ramel voulut bien lire à la

tribune de la Chambre une lettre que M. Buffet et moi lui avions adressée et dans laquelle, affirmant la même pensée, nous annoncions notre intention bien arrêtée, si jamais nous devions rentrer en France, de n'y reparaître qu'en royalistes résolus.

C'est bien ainsi que je me présente à cette barre, oui, en royaliste résolu plus que jamais à affirmer ses convictions et à ne désavouer aucun de ses actes, mais bien au contraire à les justifier en dénonçant hautement les attentats contre la patrie qui les ont provoqués.

J'ai cru devoir, d'ailleurs, vous le laisser pressentir, monsieur le président, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, pour vous aviser de ma présence à Paris. J'avais à cœur, vous disais-je, « de provoquer à nouveau devant la Haute-Cour un débat sur la question de savoir de quel côté se trouvaient les auteurs du complot qui menace la France ».

J'ai reçu satisfaction, voici que ce débat va s'ouvrir, mes vœux seront remplis, s'il sert à montrer au pays quels sont ses véritables ennemis.

Et tout d'abord, messieurs, il est un point sur lequel j'entends qu'il ne puisse subsister aucun doute. On me reproche d'avoir cherché à renverser le gouvernement de la République... Je ne me reproche qu'une chose, c'est de n'y avoir pas encore réussi.

Bien loin de songer à nier, et à contester que, dans la mesure où je le pouvais, j'ai fait tous mes efforts et déployé toute l'énergie dont j'étais capable pour y parvenir, je m'en honore et j'en suis fier.

Pour justifier mes actes, il me suffira de rappeler rapidement les événements qui ont précédé le premier procès de la Haute-Cour, comme aussi ceux qui l'ont suivi et se déroulent encore sous nos yeux. Leur simple énumération fera apparaître qu'il est des moments où tenter de changer la forme du gouvernement peut rester un crime aux yeux de la loi (ce que d'autres discuteront pour moi), mais n'en est pas moins, à l'égard de la France, le plus sacré et le plus impérieux des devoirs.

Certes, j'ai toujours été l'adversaire intransigeant, acharné, irréductible de ce régime républicain qui, depuis trente ans, est imposé à la France; mais, enfin, il fut un temps où il conservait l'apparence, aujourd'hui bien illusoire, il est vrai, de vouloir assurer l'ordre tout au moins matériel en dedans et défendre, vaille que vaille, au dehors, les intérêts les plus essentiels du pays.

Tant qu'il en fut ainsi, par un scrupule qu'ils ont poussé peut-être jusqu'à l'exagération, les royalistes se sont fait un devoir de ne pas troubler la tranquillité publique et de se borner à poursuivre par les voies ordinaires leurs légitimes revendications. Mais un jour est venu où les illusions les plus tenaces ont dû disparaître, où les équivoques soigneusement entretenues jusque-là ont été brutalement dissipées; où, en identifiant la cause de la république avec celle d'un soldat deux fois convaincu de trahison, ceux qui prétendaient la représenter ont donné sa complète mesure et révélé ses tendances profondément antisociales et antifrançaises.

Ai-je besoin de vous refaire ici la désolante histoire de ces dernières années? Faut-il vous rappeler l'odieuse campagne menée contre les chefs les plus respectés de notre armée, la conjuration organisée à ciel ouvert par la secte maçonnique et juive cherchant à ameuter le monde entier contre notre malheureux pays; la presse d'Europe et d'Amérique faisant écho aux basses injures, aux odieuses calomnies que des journaux sinon français, du moins écrits en français, déversaient chaque jour contre notre armée; la patrie insultée impunément dans nos rues, notre glorieux drapeau subissant la double humiliation de s'abaisser à Fachoda, devant les couleurs de l'Angleterre et de voir à Paris, sous l'œil même du chef de l'État, la hideuse loque rouge se dresser insolente à ses côtés?

Au milieu de tout cela un gouvernement favorisant d'abord par la plus coupable faiblesse le déchaînement de l'abominable crise; puis se faisant ouvertement le complice et le protecteur du traître; allant recruter ses séides et ses soutiens dans les derniers bas-fonds de la société; s'acharnant à détruire de ses propres mains nos forces militaires refaites au prix de tant d'abnégation et de sacrifices; désorganisant le haut commandement; se vantant d'avoir anéanti les rouages les plus essentiels de la défense nationale, et, finalement, pour se venger de n'avoir pu imposer aux tribunaux militaires l'acquittement du coupable, frappant avec une sorte de rage tout ce qui, soldat ou prêtre, personnifiait encore en France nos traditions d'honneur, de patriotisme et de foi religieuse.

Voilà, messieurs, le spectacle dont nous avons été les témoins, et maintenant l'œuvre néfaste se poursuit avec plus d'acharnement que jamais. Les organisateurs de la révolution sociale tiennent leurs assises à ciel ouvert, ils annoncent hautement leurs projets, ils vont chercher à l'étranger des mots d'ordre que des syndicats internationaux se chargent d'imposer aux travailleurs français. Dans nos centres industriels, dans nos ports de commerce les grèves se succèdent sans relâche avec leur cortège obligé d'émeutes et de violences, et, chose étrange, ce sont les soldats chargés de rétablir l'ordre qui sont traduits devant les conseils de guerre et les émeutiers qu'on écoute. Comme conséquence d'une situation si gravement troublée, les ruines se chiffrent par millions, les capitaux émigrent à l'étranger dans des proportions effrayantes, les sources de l'impôt se tarissent et on entrevoit le moment où un nouveau Mirabeau viendra jeter le cri d'alarme et annoncer l'imminence de la « hideuse banqueroute ».

Comme tout recommence en ce monde, c'est encore à la spoliation et à la confiscation brutale qu'on s'apprête à avoir recours pour parer au danger ; la haine des sectaires trouve ainsi l'occasion de se donner libre cours en détruisant nos dernières libertés, poussant jusqu'au cynisme l'oppression des consciences.

Quant à l'armée, elle reste plus que jamais en butte aux attaques les plus perfides. Dans nos régiments, les anciennes traditions de confiance dans les chefs et de loyale camaraderie s'effacent peu à peu. La suspicion, l'espionnage, la

délation s'exercent d'une façon pour ainsi dire permanente, faisant sentir partout leur influence odieuse et déprimante. Les officiers les plus méritants sentent qu'ils sont devenus les jouets de l'arbitraire, depuis que les questions d'avancement ne se règlent plus dans les conseils des chefs militaires, mais dans le fond des synagogues et des loges.

Que dis-je? des atteintes bien autrement graves vont être portées aux principes fondamentaux sur lesquels repose tout l'édifice de nos institutions militaires. La suppression des conseils de guerre en temps de paix est à l'ordre du jour, et c'est de propos délibéré que le gouvernement s'apprête ainsi à saper par la base tout ce qui fait la force de la discipline et l'autorité du commandement.

Un jour, dans un élan de franchise, à moins que ce ne soit dans un moment d'oubli, un ancien président du conseil, M. Charles Dupuy, disait à un reporter du *Figaro* que la coexistence de la République et de l'armée n'avait pu se prolonger si longtemps que grâce à un véritable miracle.

Ce miracle ne pouvait toujours durer. Ce qui se passe nous montre qu'il touche à son terme et que la dissolution de l'armée est proche, à moins que l'effondrement de la République ne prévienne un tel désastre.

Rien n'a pu arrêter jusqu'ici la rage des démolisseurs, ni l'imminence des complications extérieures, ni les représentations un peu dédaigneuses de nos alliés, ni les dures leçons qu'ils nous ont récemment infligées en venant

jusque sur le territoire de nos provinces perdues donner des marques peu équivoques de leur sympathie à nos vainqueurs d'autrefois.

Messieurs, permettez-moi de vous le dire avec une certaine fierté, j'appartiens à une race de soldats. Tous les miens, aussi loin que je connaisse leur histoire, ont servi la France avec leur épée et presque tous ont versé leur sang pour elle. Moi-même j'ai passé vingt-cinq ans dans les rangs de notre armée après m'être trouvé avec mes trois frères en face de l'ennemi lors de la guerre contre l'Allemagne. Si des raisons impérieuses m'ont mis dans l'obligation de renoncer à ma carrière, je n'en suis pas moins resté passionnément attaché à tout ce qui intéresse l'honneur du drapeau sous lequel j'ai combattu. Vous ne serez donc pas étonnés que j'aie considéré comme un devoir de travailler à délivrer mon pays d'un régime à l'abri duquel pouvaient se poursuivre les coupables menées que je rappelais tout à l'heure. Ce devoir, je me suis efforcé de le remplir.

L'accusation portée contre moi me fournit la preuve que je n'y ai pas failli.

Voilà pourquoi je suis fier d'avoir été associé aux poursuites dirigées contre mes coreligionnaires politiques, fier d'avoir déjà partagé l'exil de mon vaillant ami André Buffet, fier enfin de me trouver ici à ce banc d'accusé.

Ce devoir, comment l'ai-je accompli?

Au commencement du mois de septembre 1898, j'étais à la campagne dans le Midi, lorsque les journaux m'apportèrent la nouvelle de la démission du ministre de la guerre,

M. Cavaignac. Cet événement avait une signification d'une exceptionnelle gravité. M. Cavaignac est un de nos adversaires politiques les plus résolus, mais la sincérité de son patriotisme n'a jamais été mise en doute par personne.

Fils d'un glorieux soldat, il avait à cœur de maintenir intact ce patrimoine de notre honneur militaire, que son père avait contribué à enrichir; il s'était montré résolu à défendre l'armée dont il était le chef et à ne pas laisser discuter les arrêts de la justice militaire.

Sa retraite indiquait que les tendances contraires prévaudraient désormais dans les conseils du gouvernement. Ce dernier passait à l'ennemi, il n'y avait plus qu'à le combattre. Je me décidai donc à partir pour Paris et je reconnais que, depuis ce moment, en dehors de quelques courtes absences, je n'ai plus quitté la capitale jusqu'au jour où, pour des raisons qu'il me paraît inutile de préciser autrement mais dont je ne désavoue rien, j'ai cru devoir me soustraire momentanément aux poursuites dirigées contre moi.

Evidemment, en laissant là ma famille et mes intérêts, je ne cédais pas uniquement au désir d'aller arpenter le boulevard ou assister aux premières à sensation. Si je le faisais, c'était pour suivre d'aussi près que possible des événements qui, d'un moment à l'autre, pouvaient devenir décisifs.

Quant à indiquer de quelle façon j'ai employé mon temps, je ne puis me permettre de le faire que d'une façon sommaire et générale.

Ayant le ferme espoir que le régime républi-

cain s'effondrerait bientôt sous la poussée des colères et du mépris qu'il soulevait contre lui, j'étais pénétré de l'idée que le moment était venu pour les royalistes de faire triompher à tout prix le vieux droit national qui, à toutes les heures critiques de notre histoire, avait été le salut du pays. Je savais que le représentant de ce droit, l'héritier de nos Rois, conscient de son devoir, suivait avec une attention anxieuse les péripéties de la crise douloureuse que traversait la patrie. Je connaissais sa résolution parfaitement arrêtée d'intervenir dès que l'occasion favorable se présenterait, et la confiance dont il avait daigné m'honorer me faisait une obligation de seconder ses projets de tout mon pouvoir.

Ce qu'étaient ces projets, de quelle façon le prince comprenait le rôle qu'il avait à jouer, quel concours il attendait de ses partisans, mon ami Buffet vous l'a révélé jadis avec cette franchise et cette crânerie qui ont si fort impressionné ses adversaires aussi bien que ses amis. Je n'ai pas à vous refaire le même exposé ; qu'il me suffise de vous dire que, n'étant pas chargé comme lui de la direction du parti, c'est dans une sphère plus restreinte que j'ai eu à déployer mon activité. Toutefois, en voulant réduire le rôle qui m'était dévolu aux proportions qu'il a eues, je n'entends nullement atténuer mes responsabilités, je les réclame hautement et je ne veux en esquiver aucune.

Quant à entrer dans le détail de nos efforts, de nos luttes, de notre organisation, de nos espérances, il y aurait quelque naïveté de ma part à

le faire ici et, permettez-moi de l'ajouter, quelque indiscrétion de la part de l'accusation à vouloir l'exiger. Voilà pourquoi je n'ai pas cru devoir répondre aux questions qui m'ont été posées par M. le président, dans son premier interrogatoire; voilà pourquoi, encore à cette barre, j'entends devoir vous laisser le soin de juger l'accusation sur les charges qu'elle se prétend en mesure de vous fournir.

M. le procureur général a eu, sans doute, ses raisons pour lancer contre moi un mandat d'arrêt, il vous présentera les témoignages et les pièces qui lui semblent établir ma culpabilité; je ne me crois pas tenu, par mes explications, de compléter son œuvre.

Au surplus, pourquoi entrerais-je dans cette voie? Ce ne sont pas les faits dans leur matérialité, ce n'est pas l'exactitude de tel ou tel détail que je discute.

Ce que j'affirme, c'est que ce que j'ai fait, j'avais le droit de le faire, bien plus, que ma conscience et mes convictions m'en faisaient un devoir.

Mais, d'ailleurs, messieurs, que sont donc ces articles du Code pénal en vertu desquels mes amis et moi avons été poursuivis? Lisez l'histoire de notre pays depuis le jour où ils ont été rédigés, il vous sera facile de vous convaincre qu'ils n'ont jamais été autre chose que l'arme ramassée tour à tour par l'émeutier de la veille devenu le gouvernant du lendemain. Sans remonter bien haut, que ceux qui brandissent aujourd'hui avec tant d'assurance cette arme devant nous veuillent bien nous dire d'où ils

tiennent ce pouvoir qu'on nous reproche d'avoir voulu leur arracher?

N'est-ce pas d'une émeute, et la plus coupable de toutes, puisqu'elle s'accomplissait en présence de l'ennemi?

Seraient-ils nos maîtres si, au 4 septembre 1870, le général Trochu, usant de son droit de commandant d'une place en état de siège et faisant son devoir de gouverneur de Paris, nommé par l'impératrice régente, avait fait arrêter et juger, en cour martiale, ceux qui voulaient changer la forme du gouvernement?

Eh! quoi, ils prétendent s'autoriser de la loi pour punir la révolte! Mais ils oublient qu'ils n'ont cessé de la glorifier. N'ont-ils pas décrété que l'anniversaire du triomphe de l'insurrection et de la félonie militaire serait le jour de la fête nationale?

N'est-ce pas en l'honneur de révoltés que se dresse sur la place de la Bastille la Colonne de Juillet?

Danton, le grand entraîneur des insurgés du 10 août, n'a-t-il pas sa statue sur nos boulevards?

Ne voit-on pas s'étaler au coin des grandes artères de Paris les noms des conspirateurs célèbres : Barbès, Ledru-Rollin, Raspail, Delescluze?

Est-ce que dans les Universités, dans les lycées, dans les écoles primaires, leurs exemples ne sont pas chaque jour vantés, exaltés, proposés à l'admiration et à l'imitation de nos générations futures?

Convenez, messieurs, qu'après de telles apo-

théoses les articles du Code destinés à punir la révolte perdent singulièrement de leur prestige.

Au surplus, lorsqu'on entreprend de culbuter le gouvernement de son pays, l'insuccès seul fait de vous un criminel et, du moment que vous échouez, les commissaires de police vous mettent la main au collet, en vous exhibant les fameux articles du Code. Si, au contraire, vous menez à bonne fin l'entreprise, alors, bien loin d'être un criminel, vous êtes un héros. Au lieu de vous arrêter, les commissaires de police vous saluent jusqu'à terre, et s'empressent, sur un signe de vous, d'aller arrêter, toujours en vertu des mêmes articles, ceux qui auraient la prétention de vous renverser à leur tour.

Dans ces conditions, messieurs, vous reconnaîtrez, j'en suis sûr, que, tout en professant un respect profond pour la loi en général, on est en droit d'exclure de cette révérence les articles du Code invoqués contre nous.

Nous y sommes d'autant plus autorisés, nous autres royalistes, que nous avons la prétention d'être plus logiques que leurs rédacteurs.

Pour nous, ce n'est pas tenter de renverser le gouvernement de son pays qui nous paraît un crime ; c'est, avant tout, d'y réussir, c'est même à nos yeux le plus grand ; car il n'y en a pas qui compromette plus gravement les intérêts de la patrie. L'opinion des royalistes n'a jamais varié sur ce point, et, certes, après ce siècle de révolutions et de bouleversements, après tant d'efforts gaspillés, tant de recommencements toujours suivis d'aboutissements chaque fois plus

funestes, le spectacle de nos frontières mutilées, de notre nation déchue de son rang, de la fortune publique compromise, des ruines matérielles et surtout morales accumulées, n'est pas fait pour changer notre manière de voir.

Or, ce crime à jamais exécrable, et dont nous portons si lourdement le poids, ce n'est pas hier qu'il a été commis, c'est il y a plus de cent ans. Depuis lors, nous n'avons pas cessé d'en poursuivre la réparation.

Voilà pourquoi, messieurs, c'est moi qui puis ici parler au nom du droit méconnu et de la véritable autorité, tandis que mes accusateurs ne peuvent se réclamer que d'une légalité qu'ils ont eux-mêmes violée et qui, dès lors, ne m'apparaît plus que comme la formule de l'arbitraire, comme la sanction banale de toutes les révoltes victorieuses.

Dans ces conditions, je vois en vous des adversaires politiques. Permettez-moi d'ajouter qu'à cause de cela je ne saurais y voir des juges, et que, si vous croyez devoir continuer à me frapper, votre arrêt pourra avoir le droit de la force, mais qu'il n'aura jamais la force du droit, sans laquelle les décisions de justice ne sont rien.

La situation est donc bien nette : je ne retire rien de ce que j'ai dit, je n'efface rien de ce que j'ai écrit, je ne rétracte et ne regrette rien de ce que j'ai fait. Je considère, je le répète, qu'en tout cela j'ai tout simplement usé de mon droit et rempli mon devoir.

Sans inutile bravade, mais aussi sans réticence et sans faiblesse, j'en garde la responsabilité tout entière.

Toute autre explication de ma part devient donc inutile; pour le surplus, je m'en remets à mes défenseurs du soin de répondre quand et comme ils le jugeront convenable à l'accusation.

*
* *

Qu'ajouter à ces hautes pensées? Remarquons seulement ceci : nombreux sont les Français qui, révoltés à la vue de l'œuvre absurde entreprise contre la France par les pédants, les « Bouteillers » de la troisième République, ont conspiré pour la renverser, et ont comparu de ce fait devant la Haute-Cour; nombreux et bien différents les uns des autres ont été ces rebelles, si nous remontons jusqu'au boulangisme! Eh bien. d'eux tous, M. de Lur-Saluces est le seul qui ait autorisé et appuyé sa colère à quelque chose de plus grave, de plus durable, de plus ancien que cette émotion d'un individu : à un droit, c'est-à-dire à un ordre social une fois réalisé, à un édifice, à une maison de paix ayant une fois brillé sous le ciel de France.

*
* *

Ce que l'on vient de lire, je l'ai écrit ou transcrit pour mon plaisir et sous ma responsabilité personnelle. Les lecteurs en sont

avertis. Mais je communiquai hier ces feuillets à un ami dont la pensée, tout à fait dégoûtée du régime actuel, mais trop robuste pour se nourrir de tisanes de république modérée et trop sain pour se prêter un instant à l'épilepsie de la république du peuple, constate cependant la République française, la demi-démocratie où nous nous enlisons, comme un fait historique ineffaçable, avec lequel il faut compter.

Il lut la déclaration de M. de Lur-Saluces, et me la rendant me dit : « La thèse monarchique *telle qu'elle est exposée dans ce document*, je n'ai pas à vous dire que je l'admets ou que je la repousse, je n'en sais rien moi-même. Elle me tente ici parce que je la comprends : elle existe. Autrement présentée, et comme elle l'est notamment par les pauvres débris du parti orléaniste, je ne la comprends même pas, elle n'est rien, rien du moins qui se puisse discerner de cette république même qu'elle prétendrait remplacer... »

Mon ami a raison. Nous sommes, en France, qu'on le veuille ou non, dans un pays où les « idées », les conceptions logiques agissent sur les hommes et les groupent, et les décident : mais il faut qu'elles soient nettes et franches, qu'elles soient entières. L'équivoque du conservatisme républicain, libéral, c'est-à-dire à demi anarchiste, a tué

le parti conservateur. Elle ne suscitera pas un parti royaliste.

Lur-Saluces seul, jusqu'ici, a posé la Monarchie comme une « idée » pure : le Nationalisme intégral a un chef.

H. V.

FRÉDÉRIC MISTRAL

Bien que le voyage de Frédéric Mistral à Toulouse et à Pau remonte déjà à trois semaines, nous croyons qu'il est encore temps de raconter à son sujet quelques souvenirs personnels. L'illustre poète étant de ceux qui jouiront d'une gloire impérissable, on ne peut subordonner le récit de ce qui l'intéresse à une fugitive actualité et les plus petits détails qui le concernent ont un prix inestimable. Parlant de lui, nous nous élèverons pour une fois, écrivain et lecteurs, des bassesses républicaines jusqu'à la lumineuse clarté.

Un soir de mai 1884, les Félibres de Paris étaient réunis au local ordinaire de leurs séances, la salle du premier du café Voltaire, place de l'Odéon. Comme il n'y avait pas encore beaucoup de monde dans la salle, M. G..., félibre périgourdin, et M. C..., félibre cévenol, faisaient une partie de cartes; d'autres félibres bâillaient ou lisaient un journal en buvant leur café, et nous nous entretenions, dans un coin, des principes du fédéralisme avec Jules Boissière, auteur du recueil *Provenza* et de nombreuses poésies fort remarquables en français et en provençal, qui plus tard épousa Mlle Roumanille et est mort bien malheureusement, résident au Tonkin. Le peintre marseillais Valère Bernard, auteur d'un recueil de ballades troubadouresques en provençal : *Li ballado d'Aram*, d'un roman de mœurs marseillaises, aussi en proven-

çal, *Bagatouri* et de nombreuses autres œuvres provençales, était en tiers avec nous.

Tout d'un coup, on entend la voix de Paul Arène qui, du milieu de l'escalier, parlait avec la cuisinière et on voit en même temps entrer dans la salle un homme de haute allure, avec une moustache belle et fine et un chapeau à larges bords sous le bras. M. G..., homme fort poli, se leva et lui dit : — Monsieur est félibre ? — Oui, Monsieur, je suis félibre. — Et Monsieur est-il félibre provençal ou félibre d'une autre région ? — Je suis félibre provençal. Et alors la voix métallique de Paul Arène, qui parlait toujours avec vigueur quoique avec bonhomie criait de la porte : « *B... d'arléri, es Mistrau.* » Ce qui peut se traduire ainsi : « Tas d'imbéciles, c'est Mistral ! »

Le maître sourit, nous nous levâmes tous, M. G..., s'inclina profondément et, pour la première fois, on vit M. C... enlever son chapeau de sa tête et sa pipe de sa bouche.

Etant encore au collège, deux ans auparavant, j'avais écrit à Mistral et il m'avait répondu fort aimablement. Lorsqu'on me nomma, modeste étudiant, en me présentant à lui, il s'en souvint parfaitement sans que j'eusse besoin de le lui rappeler.

Nous vîmes Mistral souvent pendant le séjour qu'il fit alors à Paris et notamment à la Sainte-Estelle de Sceaux, où, profitant de sa présence dans la capitale et du fait qu'il parlait devant plusieurs députés et hauts fonctionnaires, il prononça un grand discours politique félibréen et régionaliste. Je le rencontrai ensuite à la fête des seconds Jeux-floraux septennaires du Félibrige

qui eut lieu en 1885 à Hyères, dans cette partie de la Provence où l'on voit les plus belles allées de palmiers et où les pêchers et les cerisiers forment de véritables forêts. C'était encore au mois de mai et je laisse à penser quelles merveilleuses paroles d'une majesté biblique et d'une bonne grâce provençale incomparable, tombèrent alors de la bouche du poète inspiré en son discours de Sainte-Estelle.

La Sainte-Estelle de 1890, à laquelle j'assistai aussi, eut lieu à Montmajoux. Montmajoux est une vieille abbaye ruinée sur une colline d'où l'on domine toute la plaine d'Arles. Mistral n'était plus capoulié du Félibrige, il avait transmis ces fonctions à Roumanille. Celui-ci commença en ces termes : « Je ne ferai pas un discours de Sainte-Estelle, car tous les discours de Sainte-Estelle ont été faits et bien faits. » On applaudit à outrance cette délicate louange, mais nous n'avons pas besoin d'ajouter que Roumanille fit un discours merveilleux de grâce et d'esprit, car il maniait comme personne cette souple et harmonieuse langue provençale où il avait été le maître de Mistral. Et l'on peut bien dire que le maître était digne de l'élève.

Mistral récita *Eyouscado*, satire virulente qu'il venait de composer, et où il flétrissait avec une superbe éloquence les ennemis de notre chère langue méridionale. Arles et ses monuments antiques apparaissaient dans le lointain, à travers les peupliers et les *aubo*, le Rhône miroitait et la Crau étincelait; dans le Nord, les Alpilles coupaient l'horizon, et l'illustre Lion d'Arles,

découpé en rocs dans ces montagnes déchiquetées, nous contemplait. Un jeune paysan tenait la bannière d'Arlés avec la figure du lion, à côté du maître. Tout d'un coup, un souffle de vent secoua la bannière qui enveloppa la tête du poète, et la figure du lion fut un moment appliquée sur la figure de Mistral.

A la Sainte-Estelle de Carcassonne en 1893, Félix Gras était capoulié. Une scission s'était faite dans la Société des Félibres de Paris : nous étions las, avec Maurras, de l'allure un peu trop gouvernementale de la Société voltairienne, et à côté de la Société, nous instaurâmes l'École. Orthodoxes avant tout, nous adoptâmes ce titre d'École, qui est le vrai terme félibréen, et j'en fus nommé capiscol. Je vins donc à Carcassonne pour faire reconnaître notre École par le consistoire, et à Toulouse je rencontrai mon excellent et vieil ami Louis Vergnes, qui m'attendait en compagnie de Jean-Félicien Court et d'Antonin Perbosc.

Nous nous arrêtâmes quelques heures à Castelnaudary pour rendre hommage à Fourès. Court et Perbosc, ardents démocrates, qui se défiaient de mon cléricalisme, furent très touchés de ce que « je sus distinguer en Fourès le poète du républicain ». La Sainte-Estelle eut lieu à l'abri des remparts de la Cité. Félix Gras, qui a consacré aux Albigeois une geste en douze chants, intitulée *Toloza*, et quelques-unes de ses plus belles romances telles que *Lou rei en feire* et *Dus Guirando*, parla de la Croisade en termes appréciés.

Au milieu de ces merveilles architecturales,

parmi ces grands souvenirs, notre pensée flottait, lorsque des cris retentirent, le bruit du tambour et du cornet à piston se fit entendre et l'on vit arriver une bande d'ouvriers endimanchés, précédés d'un drapeau et suivis d'une multitude d'enfants. C'étaient les ouvriers maçons qui célébraient leur fête. Leur président, paraît-il, était un socialiste ardent, fort ennemi de la municipalité d'alors qui avait organisé la Sainte-Estelle. Monté sur un cheval, il s'écria en arrivant devant nous : « Nous sommes le peuple, et bien que les bourgeois ne nous aient pas invités, nous venons trinquer avec vous. » On craignit qu'un incident violent ne se produisît. Mistral se leva, et il improvisa un petit discours merveilleux d'adresse, où il déclarait qu'il était très heureux de voir le peuple au milieu des Félibres, que le Félibrige était fait pour le peuple; que si on ne les avait pas convoqués, c'est que c'était le jour de leur fête traditionnelle et que le Félibrige respectait avant tout les fêtes traditionnelles; mais qu'ils avaient bien fait de venir, qu'on les recevrait comme des frères; il leur fit servir à boire et je crois même qu'il fit boire le président à sa coupe. Celui-ci fut tellement ravi qu'il offrit à Mistral le bouquet qu'il portait à la boutonnière, et ces révolutionnaires s'en allèrent tout joyeux en criant : « Vivent les Félibres! Vive Mistral! »

Ayant présenté quelques aspects de la vie publique de Mistral, nous voudrions aussi montrer le restaurateur de la langue et du genre méridional, dans quelques actes de sa vie privée.

J'ai eu bien des fois l'honneur insigne et la grande joie d'être reçu par le Maître dans sa maison de Maillane. Un an après que je l'eus rencontré pour la première fois, je voulus aller le voir chez lui, mais étant trop craintif pour tenter seul une pareille démarche, je me fis accompagner par une de mes tantes, personne très instruite et très pieuse, qui fut enthousiasmée de l'accueil si cordial que nous firent Mme Mistral et son mari, et ravie de leurs sentiments religieux. C'était un vendredi et l'on nous servit un dîner maigre provençal.

Nous mangeâmes une soupe au riz très épaisse avec de l'huile. *Cet* huile était très *bon*, comme disent les paysans de Provence lorsqu'ils veulent parler français.

Mistral nous montra toutes ses curiosités provençales, ses manuscrits, il nous lut des fragments inédits et nous raconta mille anecdotes félibréennes, toujours en langue méridionale bien entendu. Nous ne serions jamais partis si le conducteur de la diligence de Graveser n'était venu nous rappeler à l'ordre.

La seconde fois, je me rendis à Maillane, en 1895, avec M. Pierre Devoluy, actuellement capoulié, et M. Boissière, gendre de Roumanille, dont j'ai déjà parlé et qui était alors en congé à Avignon. Je faisais mes vingt-huit jours au 7e régiment du génie qui est en garnison dans cette ville, et M. Pierre Devoluy était capitaine adjudant-major. Il ne connaissait pas Mistral et me pria de le conduire à Maillane, car j'étais son ami en dehors des relations du service.

Le jour fixé pour la visite, le détachement dont je faisais partie dut aller aux Angles faire des exercices de tir. C'est à 8 kilomètres d'Avignon, de l'autre côté du Rhône, sur une colline pierreuse ; il n'y a qu'un mauvais sentier tout rocailleux pour y arriver. Nous partîmes à cinq heures du matin avec tout le fourniment et le repas froid ; c'était un morceau de bouilli long de cinq centimètres, large et épais de deux, et un morceau de fromage de Gruyère ; je n'ai rien en horreur comme le fromage de Gruyère. A neuf heures, il n'y avait pas plus d'une heure que nous étions arrivés, quand le lieutenant me fit appeler et me dit que le capitaine adjudant-major m'attendait. Je dégringolai le long des cailloux en détachement isolé sous le soleil provençal de juillet. Je bus une absinthe de trois sous dans un caboulot. Le patron me dit : « Bé, coulègue, fait saud. » Je lui répondis en français identique : « Ségu, coulègue, qui fait saud avé ce fourniment sur l'esquine. » A la porte de la caserne, le capitaine attendait dans un break. Nous passâmes par la rue Saint-Agricol pour prendre Boissière à la librairie Roumanille et nous nous rendîmes à Maillane par la magnifique et fraîche route qui traverse la capricieuse Durance. Nous chantions des chansons provençales ; et assis paisiblement à la table de Mistral en mangeant un exquis canard aux olives et en buvant son clair petit vin, je songeais à mes pauvres camarades qui, à l'ombre de leur képi, là-haut, sur le plateau des Angles, mangeaient leur tranche de bouilli et leur carré de Gruyère en buvant l'eau tiède de leur gourde. Jamais je

n'ai béni le Félibrige comme ce jour-là. Lorsque je rentrai à la caserne, les camarades me demandèrent : « Tu as bien bouffé chez le poète? » — « J'ai mangé un canard aux olives. »

« Boudiou ! » firent-ils en claquant les doigts.

J'étais seul lors de mon dernier voyage à Maillane en 1898. J'arrivai à midi, les maçons étaient dans la maison et Mistral était à table. La vieille servante qui me reconnut voulut me faire entrer, mais je refusai et je me rendis à l'auberge sur la place. Je n'y étais pas depuis cinq minutes que la porte s'ouvrit et que je sentis qu'on me frappait sur l'épaule, tandis qu'une voix chantante me disait : « Sies ben gent, pichot, d'estre vengu me veire. » (Tu es bien gentil, petit, d'être venu me voir.) Mistral assista à mon repas qui fut composé de je ne sais combien de plats provençaux. Quand je voulus payer, la patronne refusa, et quand je repris mon pardessus, je sentis qu'il était très lourd. Dans une poche, le maître avait mis une bouteille de vin de Châteauneuf. « Es per te refresca en camin », me dit-il.

Voilà tout ce que je sais personnellement de Mistral. Chacun de ceux qui l'ont vu peut en raconter autant et même des choses plus intéressantes. Je souhaite qu'ils le fassent. Mais il est évident que je n'ai pas cru parler ici de Mireïo, ni de Calendau, de Isclo d'or, ni de Nerto, de la Reino Jano, ni du Pouême d'en Rose, ni de l'imposant Trésor du Félibrige, œuvres d'une splendeur éternelle...

FRÉDÉRIC AMOURETTI.

L'EMPIRE ROMAIN ET LES JUIFS

Il est des témoins qu'Israël n'a pas corrompus, des juges qu'il n'a pas achetés, des historiens qu'il n'a pu séduire ni avilir : ce sont, parmi les anciens, quelques écrivains de notre race, dont la pensée, d'ordinaire occupée de plus grands sujets, a dû s'abaisser, à certaines époques, sur les gestes des Juifs déjà dispersés dans toutes les villes d'Asie, de la Grèce et de l'Italie, mais toujours unis en nation dont la ville sainte était Jérusalem.

Le syndicat que nous avons naguère vu rassembler des millions du monde entier pour sauver un juif, le traître Dreyfus, fonctionnait déjà. « C'était la coutume, raconte Cicéron, d'envoyer, chaque année, de l'Italie et de toutes les provinces, à Jérusalem, de l'or amassé par les Juifs. » Cette masse d'or en lingot, offrande au Temple, n'égalait sans doute pas la valeur des millions dont a parlé M. de Freycinet devant le tribunal de Rennes. Cicéron louait son client, L. Flaccus, de s'être opposé à cette « superstition barbare » en faisant verser cet or dans le trésor public.

Le jour où l'orateur romain plaidait cette cause, l'an de Rome 695, une foule turbulente

de Juifs, massés sur les degrés auréliens du forum, s'efforçaient, à leur ordinaire, de troubler l'assemblée, de « faire du chambard », comme dans nos réunions publiques. « Vous savez, dit Cicéron, en se tournant vers le tribunal, combien ces Juifs sont nombreux, comme ils sont unis (*quanta concordia*), quel pouvoir ils exercent dans nos assemblées. Je parle tout bas, assez haut seulement pour que les juges m'entendent. Il ne manque point, en effet, de gens qui excitent ces étrangers contre moi et contre les meilleurs citoyens ; je ne veux point les y aider (1). »

On le voit ; un homme politique aussi considérable que Cicéron, un ancien consul, ne laissait pas de connaître les ruses et de dénoncer publiquement la fourbe de la gent judaïque. Mais, à cette époque, le hautain mépris d'un citoyen romain était pour ces barbares un châtiment qui semblait suffisant. Tout au plus, Cicéron, qui était homme d'esprit, se permet-il quelques railleries sur la bassesse et l'absurdité de la religion et des usages de cette nation, abandonnée des dieux eux-mêmes. Lorsque les Juifs étaient en paix avec Rome et que Jérusalem n'avait pas été abaissée, leurs rites et leurs cérémonies sacrés étaient déjà « inconciliables, remarque l'orateur, avec la majesté de notre empire, avec la splendeur de notre nom, avec les usages de nos ancêtres. C'est bien pis aujourd'hui que cette nation, en prenant contre nous les armes, a fait connaître ses sentiments

(1) Cicéron. *Oratio pro Flacco*, xxviii.

pour notre République. Maintenant qu'elle est vaincue, asservie, tributaire, il apparaît combien elle était chérie des dieux immortels ».

Pompée, vainqueur des Juifs et maître de Jérusalem, n'avait touché à rien dans le Temple. Cicéron approuve ironiquement cette sagesse : elle a préservé l'illustre homme de guerre des soupçons et de la médisance des austères républicains de l'époque ; cependant, ajoute-t-il, je ne crois point que ce soit « la religion des Juifs, des Juifs ennemis, qui l'ait arrêté : c'est tout simplement que ce général était homme d'honneur (*pudor*) ».

L'événement a prouvé combien ce loyal soldat, cet homme d'épée de race aryenne, s'était mépris sur la façon dont les Juifs devaient interpréter sa modération et sa justice. Ce fut une grave faute politique de laisser à Titus et à Julius Severus, après tant d'années d'inutiles massacres, le soin d'achever l'œuvre commencée, de ruiner la ville et de raser le Temple. Mais quel Romain aurait pu lire dans l'âme d'un Sémite ?

Tibère, qui se connaissait mieux en hommes, fit ordonner, par un sénatus-consulte, le transport en Sardaigne, sorte d'Ile-du-Diable, de quatre mille Juifs et autres Orientaux : « S'ils succombaient à l'insalubrité du climat, la perte serait peu regrettable ; il fut enjoint aux autres de quitter l'Italie si, dans un temps donné, ils n'avaient abjuré leurs cultes profanes (1) ». Au temps de Néron, les chrétiens souffrirent cer-

(1) TACITE. *Ann.*, II, 85.

tainement beaucoup d'être confondus avec les Juifs; le Christ, d'où venait leur nom, avait été, sous Tibère, livré au supplice par le procurateur Pontius Pilatus, raconte Tacite : « Réprimée un instant, cette exécrable superstition se débordait de nouveau, non seulement dans la *Judée, où le fléau avait sa source*, mais dans Rome même, où tout ce que le monde renferme d'infamies et d'horreurs afflue et trouve des partisans. On saisit d'abord ceux qui avouaient leur secte; et, sur leurs révélations, une grande multitude d'autres, qui furent bien moins convaincus d'incendie que de haine pour le genre humain (1) ».

Odium generis humani : ce mot terrible de Tacite résume l'opinion commune de tous les peuples anciens sur les Juifs, et cela depuis la plus haute antiquité jusqu'à l'époque romaine : « Tant que les Assyriens, les Mèdes, les Perses, régnèrent sur l'Orient, les Juifs, a écrit Tacite, furent la portion la plus méprisée de leurs sujets (*despectissima pars servientium*). Quand les Macédoniens eurent l'empire, Antiochus essaya de les guérir de leurs superstitions et de leur donner les mœurs des Grecs. La guerre des Parthes arrêta ses efforts pour changer en mieux un abominable peuple (*teterrimam gentem*). » (*Hist.*, V, 8).

La psychologie du Juif n'a jamais été tracée d'une pointe plus dure et plus pénétrante que par le style de Tacite : « Ces rites, dit-il, en parlant de la religion des Juifs, quelle qu'en soit l'origine, se défendent par leur antiquité ; ils en ont de *sinistres*, d'*infâmes*, que la dépravation

(1) TACITE. *Ann.*, XV, 44.

seule a fait prévaloir. Car les plus odieux scélérats qui reniaient la religion de leur patrie, apportaient au Temple offrandes et tributs. La puissance des Juifs s'en accrut, fortifiée d'un esprit particulier. *Avec ceux de leur nation, fidélité à toute épreuve, pitié toujours secourable : mais, contre le reste des hommes, haine et hostilité* (*sed adversus omnes alios hostile odium*). Ne communiquant avec les autres ni à table, ni au lit, cette nation, d'une licence de mœurs effrénée (*projectissima ad libidinem gens*), s'abstient pourtant des femmes étrangères. Entre eux, tout est permis (*inter se nihil illicitum*). Ils ont institué la circoncision pour se reconnaître à ce signe. Ceux qui ont adopté les mœurs juives la pratiquent comme les Juifs. Avant tout, on inculque aux judaïsants le mépris de leurs dieux, le renoncement à leur patrie (*exuere patriam*), l'oubli dédaigneux de leurs parents, de leurs enfants, de leurs frères. On veille fort toutefois à l'accroissement de la population : il est défendu de tuer aucun nouveau-né... La manière de vivre des Juifs est absurde et sordide. » (*Ibid.*, V, 3.)

C'est en août 64, un mois après l'effroyable incendie qui dévora trois régions entières de Rome, que, pour apaiser la rumeur publique, Néron livra aux supplices, dans des fêtes d'un caractère expiatoire, ceux qu'on accusait d'avoir allumé cet incendie. En fait, ainsi que je l'ai écrit ailleurs, on n'a aucune preuve que cet incendie fût l'œuvre des chrétiens (1). Le nom de

(1) Jules Soury. *Jésus et la Religion d'Israël*, 3e édit., 1898 (Paris, Fasquelle), p. 108. Cf. *Essais de critique religieuse* (Paris, Leroux), p. 8 et suiv.

l'obscur Nazaréen que donne Tacite n'arriva sans doute jamais aux oreilles de Néron. A Rome, des esclaves, des affranchis, des femmes adonnées aux superstitions orientales savaient seuls alors qu'il existait, entre mille autres, une secte de chrétiens. Il n'était point facile pour un profane de distinguer les chrétiens des Juifs et des adorateurs d'Isis et de Sérapis, des thaumaturges, des magiciens et des charlatans venus d'Égypte et de « Chaldée ». La horde fantastique des Juifs grouillait tout le jour sur les places et dans les rues de Rome, étalait ses lèpres et ses haillons sur le pont Sublicius et à la porte Capène, mendiait à l'oreille des passants, vendait pour quelques as des prophéties renouvelées d'Ézéchiel ou de Daniel, interprétait les songes, colportait des philtres et des amulettes dans les maisons des dames romaines. La nuit venue, ces hôtes étranges de la grande cité disparaissaient dans les quartiers d'au-delà du Tibre, se blottissaient aux fentes obscures des vieilles pierres et faisaient qu'on disait de leur nation, comme on le dira des chrétiens et de leur vie souterraine, qu'elle fuyait le jour.

Ce n'est point dans les villes de haute culture et de civilisation raffinée, comme Athènes et Alexandrie, que le prosélytisme juif et chrétien put s'exercer au premier siècle; ce ne fut pas davantage dans les villes vraiment latines. La présence d'éléments sémitiques, juifs ou syriens, fut toujours nécessaire dans l'obscure fermentation d'où sortirent çà et là les communautés ou églises. En Italie, Ostie, Pouzzoles, Rome, où les Orientaux parlant grec arrivaient en

foule, et cela depuis les temps de la République, étaient des centres tout désignés pour ce genre d'élaboration. Le parti des Judéo-chrétiens, étroitement affilié à celui de Jérusalem, fut toujours très fort à Rome.

Ni Néron, ni Domitien qui, comme Vespasien, bannirent les philosophes, n'ont officiellement persécuté le judaïsme. Domitien ne sévit avec sévérité que contre les Romains accusés de prosélytisme juif, c'est-à-dire qui pratiquaient des « mœurs juives », la « vie juive »; il poursuivit avec rigueur l'impôt sur les Juifs. Les vaincus de Titus devaient payer la capitation à Jupiter Capitolin. Or, dès qu'il s'agissait du *fiscus judaicus*, tous les circoncis devenaient incirconcis (1). De là la nécessité des visites corporelles. On dut, par une mesure plus sévère, interdire la circoncision des non-Juifs. Ainsi, Domitien a puni des prosélytes romains, coupables aux yeux de tout bon citoyen d'être traîtres à la patrie : pas plus que ses prédécesseurs, il n'a persécuté le judaïsme. Quand, sur le bruit qu'il existait encore des descendants de l'antique race royale de Jérusalem, il fit venir de Batanée à Rome les petits-fils de Jude, frère de Jésus, l'empereur interrogea ces hommes simples et les renvoya sans leur faire aucun mal.

Voltaire raconte très bien cette entrevue :

« Hégésippe, cité par Eusèbe, dit que deux des petits-fils de saint Jude furent déférés à l'empereur Domitien comme descendants de David et ayant un droit incontestable au trône de Jérusalem. Domi-

(1) Suétone. *Domit.*, 12.

tien, craignant qu'ils ne se servissent de ce droit, les interrogea lui-même : ils exposèrent leur généalogie. L'empereur leur demanda quelle était leur fortune; ils répondirent qu'ils possédaient trente-neuf arpents de terre, lesquels payaient tribut, et qu'ils travaillaient pour vivre. L'empereur leur demanda quand arriverait le royaume de Jésus-Christ : ils dirent que ce serait à la fin du monde. Après quoi, Domitien les laissa aller en paix, ce qui prouverait qu'il n'était pas persécuteur ».

La conduite des Romains à l'égard des Juifs fut d'autant plus méritoire qu'aucune nation vaincue ne se déchaîna plus souvent, et avec plus de rage, contre les vainqueurs. On le vit bien dans les guerres de Judée, et surtout dans ce siège de Jérusalem, où Vespasien et Titus durent écraser des milliers d'ennemis devenus sourds et insensibles, fermés à toute espèce de raison, n'ayant plus de l'homme qu'un masque convulsionné, hagard, hideusement contracté par la haine. Tous ces forcenés firent du Temple un repaire de brigands, disons-mieux, de hyènes et de chacals. Les horribles massacres de la Cyrénaïque, de l'Egypte, de Chypre, qui eurent lieu sous Trajan, au commencement du deuxième siècle, achevèrent de perdre Israël dans l'opinion du monde entier. Point d'année qui ne vît naître quelque haineuse prédiction contre Rome; l'auteur de l'*Apocalypse* avait appliqué à Rome toutes les déclamations des anciens prophètes contre Tyr et Babylone ; les faiseurs d'apocalyses ne songeaient qu'au « jour d'Edom ». Ç'a été la destinée d'Israël de maudire tous les grands Etats où, dans le cours des

âges, s'est développée la civilisation aryenne.

Les Juifs de Palestine, la judiciaire brouillée par toutes sortes de visions messianiques, furent, pendant près de cinq cents ans, en proie à une sorte de manie aiguë qui finit par les tuer comme nation. Ce n'est pas sans raison que l'on compte le manque d'esprit politique — je parle de la grande politique — parmi les caractères négatifs qui distinguent les races sémitiques des races aryennes. Les Juifs de Palestine furent, à cet égard, au-dessous même des Juifs actuels de France, qui disparaîtront peut-être bientôt dans la guerre civile allumée par Dreyfus et par les dreyfusards. En vain le monde entier était devenu romain : ils prétendirent rester Juifs. Pour comprendre une telle prétention, il faut songer à l'énorme fermentation des esprits dans toute la Judée depuis l'époque des Macchabées. Résister à la domination romaine n'était pas seulement une folie, héroïque d'ailleurs, si l'on veut : c'était un crime de lèse-civilisation. En effet, le moyen de mettre en balance l'anarchie séculaire, le défaut absolu de haute culture et toutes les superstitions du peuple juif, avec « l'immense majesté de la paix romaine », comme s'exprime Pline, avec la civilisation, la science et la doctrine du monde gréco-romain ?

Ces Sémites le prenaient de haut avec nos pères, dompteurs de monstres ; ils osaient jeter un défi à l'Occident. Jérusalem se prenait pour Carthage. Elle eut le même sort, sans avoir eu la gloire d'inquiéter Rome comme la patrie d'Hannibal. A Carthage, ainsi qu'à Jérusalem, ce

sont des Sémites que les légions romaines écrasèrent comme l'hydre. Titus, l'an 70 de notre ère, rasa le temple du dieu des Juifs. Sous Adrien, une nouvelle révolte, excitée par le rabbin Akiba, conduite par un prétendu messie, Bar-Kosiba, fut étouffée dans des flots de sang par Julius Severus. Cette fois, la charrue passa sur l'emplacement du Temple. Après le triomphe de Titus, ce fut là la plus éclatante victoire de l'Occident sur la théocratie juive.

Lorsque Titus monta au Capitole, il fit traîner derrière son char triomphal et montra à la ville et au monde, entre autres dépouilles du Temple de Jérusalem, la Table d'or, le Chandelier à sept branches, les voiles de pourpre du Saint des Saints et le Livre de la Loi.

Les Juifs n'étaient pas seulement des ennemis publics de l'empire : ils étaient une peste pour la société. La société se défendait contre ces hommes d'une autre race, qui réclamaient tous les droits sans se croire tenus à aucun devoir. Israël fut toujours persuadé (tant ses docteurs le lui ont répété !) que Jaweh fait travailler le reste du monde pour lui. Le vrai Juif, à en croire un bon juge, Ernest Renan, était « étranger à tous nos instincts d'honneur, de fierté, de gloire, de délicatesse et d'art », si bien que quelque chose d'odieux et de ridicule était attaché au nom de *Judæus*, ainsi qu'on le voit chez tous les écrivains classiques de l'antiquité. Il doit exister une raison explicative de cette antipathie générale. « Quand toutes les nations et tous les siècles vous ont persécuté, écrivait Renan, il faut bien qu'il y ait à cela quelque

motif. » Certes, ce motif n'était pas plus religieux qu'il ne l'est aujourd'hui en France. Si l'on excepte quelques pieux Israëlites qui, dans des conjonctures bien rares, avaient refusé de sacrifier aux idoles et à l'image de l'empereur, jamais le judaïsme ne fut persécuté comme religion.

C'est que le judaïsme n'est pas un fait confessionnel, mais un fait de race. Là est pour le Juif une pierre d'achoppement, car on ne peut pas changer de race comme de religion, de langue ou de nationalité. « La race, avons-nous écrit, dans une définition qu'Henri Rochefort nous a fait le très grand honneur de citer, la race demeure, en zoologie, et partant en anthropologie, le grand criterium anatomique, physiologique et psychologique; car elle repose sur la transmission directe des caractères héréditaires, ayant pour substratum les éléments reproducteurs eux-mêmes. »

JULES SOURY.

LE MIRACLE DES MUSES

Je suis l'ouvrage de Phidias l'Athénien, fils de Charmide.
Epigr. d'Olympie.

I

Phidias, exilé d'Athènes, du temps qu'il travaillait à ce monument fait de marbre, d'ivoire et d'or qui répandit son nom jusque chez les barbares, recevait la visite des plus distingués d'Olympie. Ils étaient curieux de considérer ce grand homme maniant le ciseau.

— Que son dieu le possède ! disait chacun à son aspect.

Car il ne saluait personne et ne voyait rien. On l'eût pris pour un insensé, tant ses gestes étaient rapides et profondes ses rêveries. Incliné, le front dans les mains, ou marchant au milieu des nuages de poussière, il semblait s'élever dans l'air supérieur.

Il faillit périr d'abstinence, une nuit qu'il était resté, au milieu des flambeaux, à calculer la courbe de l'arc du front de Jupiter. De tels problèmes résolus, il poussait de profonds soupirs, pareils à des actions de grâces, levant

aussi les bras au ciel comme pour attester tous les habitants de l'Olympe. Il n'en fallut pas davantage pour que cet ami de Socrate, nourri dans le mépris des idoles qu'il façonnait, fût réputé le plus pieux de tous les Grecs. Ainsi les apparences déterminent les opinions.

L'œuvre achevé, l'on détruisit les échafaudages. La majesté de Jupiter qui lance le tonnerre fut révélée au peuple. On vit la tête auguste où battit le cœur de Pallas. On admira cette stature qui, bien qu'assise, s'élevait jusqu'au plafond de l'édifice. Un cortège de citoyens conduisit Phidias jusqu'à l'entrée de ses demeures ; des enfants semaient sur la route une telle abondance de laurier et de pin que le sol embaumait.

— Dieux tout-puissants ! proclamaient-ils, vous avez fait d'Athènes la première des villes en la dotant de Phidias. Olympie, certes, est la seconde, dès le jour qu'il y débarqua... Mais, ô Charmidide, dis-nous, n'as-tu pas vu quelque part le fils de Saturne ? car tu l'as retracé tel qu'il doit se montrer au milieu des nuages. Comment t'apparut-il ? Est-ce sous la forme d'un songe ou d'une autre façon ?

Le statuaire répondait :

— Amis, je l'aperçus comme vous, dans Homère, aux vers où le poète dit qu'un regard de lui suffit pour ébranler la voûte du monde.

Les femmes ne cessaient de lui poser au front des chapeaux de rose et d'iris, ni d'associer à son nom les dieux bienheureux. De sorte qu'il s'en attristait. Mais les vieillards félicitaient à voix haute les femmes :

— Vous êtes sages, ô vous, de ne point supposer qu'une merveille de cet ordre ait pu naître sur terre sans un secours supérieur.

Deux cents vierges resplendissantes, vêtues de la robe des Mystes, vinrent en théorie, agitant des bouquets.

— Heureux, disaient-elles, tes flancs, toi qui portas le statuaire. Tu es heureuse, femme d'Athènes ! Le roi des Dieux aime ton fils.

Elles avaient de belles tresses sur un visage clair et leurs poitrines bondissaient selon la mesure de l'hymne. Comme elles redisaient le nom sacré de Jupiter, le sculpteur eut de l'impatience. Il haussa les épaules. Ce signe de mépris ne fut point remarqué sinon du jeune Pantarcès et de la belle Polydamie, qui, aimant Phidias, étaient tous deux aimés de lui. Consternés, ils se regardèrent, redoutant un grand châtiment.

Au seuil de sa maison, Phidias trouva le Tragique Euripide qu'il avait connu chez Socrate et qui était son hôte.

— O saint homme ! salua-t-il, ô mon Phidias, mille grâces ! Ton chef-d'œuvre vient ajouter à la religion des peuples.

II

Mais le sarcasme d'Euripide reçut son accomplissement. Des lieux les plus lointains du monde habité, de l'Egypte, de la Chaldée, où vivent des forêts de temples, de l'Inde même, on

vit des théories sans fin se guider vers le Jupiter. Des richesses incalculables coulaient avec les pèlerins. Et les citoyens de la Grèce sacrifiaient le nécessaire aussi bien que le superflu à la décoration du temple nouveau. On tressa des litières, on forma des tapisseries avec les couronnes de chêne que suspendirent cette année les athlètes vainqueurs. Un rhéteur chassé de sa ville pour avoir renié la divinité s'arrêta un jour devant la statue; il croisa les bras, il baissa la tête, et, par trois fois, il répéta :

— Voilà bien le maître du monde.

Les prêtres publièrent qu'il s'était rétracté et il en profita pour retourner dans son pays.

Phidias, à vrai dire, ne s'était contenté de donner au dieu souverain le sceptre, l'Aigle du tonnerre et, dans la paume gauche, la Victoire d'ivoire et d'or aux quatre ailes de pierreries. Il avait prodigué d'autres insignes moins visibles et qui frappaient mieux les esprits. A toute heure du jour, la lumière abondait sur la tête du dieu. Elle se répandait de là, comme le rayon d'une lampe. Avant que de céder le temple à la nuit, la dernière flamme du soir se réfugiait sur ce front dont la clarté semblait descendue du ciel même.

Et les muscles puissants et souples, liés sur la stature d'une élégance et d'une harmonie achevées; l'attitude majestüeuse sur le trône d'or incrusté; le regard éloigné comme la destinée : tous ces organes du grand être où la beauté naissait d'une plénitude de force remuaient vivement le cœur des jeunes Grecques. Mais les Grecs adoraient les vastes tempes lumineuses qui se

renflaient comme une sphère à l'image de l'univers.

— Connais-tu bien ce que tu as fait? disait Euripide. Tu as comblé ce dieu des meilleurs de nos biens. Il a par toi cette justice et cette intelligence qui furent l'invention de Prométhée son ennemi. Tu as placé notre vertu au milieu des cieux étonnés. Oh! regarde comme ils se ruent à l'adoration de leur âme! Car tu l'as mise sur l'autel. Qui sait si Zeus demain n'aura point Psyché pour rivale? Mais l'idée est nouvelle. Courage, Phidias!

Les dieux n'avaient pas sur la terre de contempteur aussi déclaré qu'Euripide. Mais, connaissant la vie, il mélangeait à ses blasphèmes des mots religieux qu'il savait prononcer avec une grande douceur. Phidias, au contraire, avait cette âme fruste et simple qui distingue encore aujourd'hui les hommes de son art : à polir les rochers ils acquièrent eux-mêmes la rudesse et la pesanteur.

— Bien vainement, se disait-il, gravai-je sur le socle : *Je suis l'ouvrage de Phidias l'Athénien, fils de Charmide.* Les théories de suppliants qui viennent en Élide ne connaissent que Jupiter. Et le malheureux Phidias n'est plus rien désormais.

Mille voyageurs s'avançaient du temps qu'il répandait ces amertumes inutiles. Ils baisaient le parvis du Temple. De peur d'être éblouis ils ne regardaient point vers les sourcils du dieu. Mais tous s'en allaient d'Olympie sans être remontés jusqu'à l'auteur de la merveille.

— Insensés! disait-il.

Mais les jeunes filles passaient, habillées de lin pâle et avec leurs mains jointes, avec leurs lèvres réunies, offraient des couples de colombes, imploraient des amants nombreux et des maisons prospères. Les marchands, les esclaves se joignaient à la foule; et le trésor de l'hiérodule s'enflait. Des tas d'olives, de raisins et de figues sèches portaient jusqu'aux toits des celliers l'abondance des prêtres. Phidias comparait ces profits injustes, cette immense gloire usurpée, à son misérable partage : il avait reçu du grand-prêtre cinq talents d'or, une maison dans la cité, un char attelé de cavales et une bande de prairies dans la campagne de l'Élide. L'ingratitude avait scellé l'envoi de ces présents.

III

Il ne goûta point de repos qu'il n'eût ouvert dans Olympie une école de sacrilèges. Des éphèbes choisis s'y réunissaient chaque jour. Il leur apprenait à ne point mélanger une goutte d'eau à la glaise sans outrager quelqu'un des dieux.

Captive dans l'écume froide du pentélique, une Vénus attendait-elle le suprême coup d'ébauchoir :

— Achevez, disait-il, le dos de cette courtisane.

Désignait-il le dieu des armes :

— Forgez une pique au brutal!

Il répétait encore :

— Pour la tunique de Junon, vous pouvez l'allonger. Serrez si vous voulez, les pans inférieurs à la façon d'un sac. Il n'y a guère d'apparence que le désir de Jupiter les relève jamais.

Or, ces provocations, soit qu'elles ne parvinssent jusqu'à la cime de l'Olympe, soit qu'on n'y ressentît que du dédain pour Phidias et soit encore que les dieux fussent vraiment absents du monde, ne reçurent pas de réponse. Jupiter fut muet. Et les audaces du sculpteur se multiplièrent.

Il donnait ses leçons dans un jardin au bord du fleuve. Un esclave expérimenté sculptait de cent façons la masse des arbustes que les élèves copiaient, attentifs aux propos du maître qui n'étaient point très variés.

Ainsi le jardinier formait une sirène. La bouche ailée, les seins turgides dessinaient sur le ciel leur éloquente volupté. Phidias déclamait :

— Vous voyez ce profil, quel il est et quel il était ? La métamorphose est fort simple. N'y cherchez aucun dieu. Ne supposez aucun mystère. Quelques coups de ciseau, sans rien changer à la nature de la branche, ont modifié sa figure et varié vos émotions. L'arbuste a pris la forme du désir de vos cœurs.

Lorsque le jardinier, par un artifice semblable, feignait une harpie, comme les moineaux d'alentour s'enfuyaient en battant de l'aile :

— Ces moineaux, disait Phidias, sont pareils aux gens d'Olympie qui redoutent la foudre en airain ciselé que je forgeai pour leur monarque ; ils fuient devant des apparences. Et vous-

mêmes, à la seule idée de l'obscène oiseau, n'éprouvez-vous point de dégoût? Sachez que toute vie se nourrit ainsi d'illusion. Nos peines et nos joies sont causées par des simulacres. Mais l'art sait le secret de créer et de balancer pour l'usage de l'homme tous les éléments de ces tromperies. Je vous en montrerai l'usage qui est vraiment la clef de tout, car idole bien faite ne manque jamais d'acheteur.

Plus chien que les Cyniques, ainsi s'exprimait Phidias. Et il marquait le plus judicieusement du monde comment le rapprochement des sourcils, uni à quelque involution de la voûte du crâne répartit sur les tempes les ténèbres et la clarté; comment ces jeux de la lumière veulent des substances polies afin d'y miroiter à la moindre éclaircie; comment, enfin, par ces méthodes, naissent les religions dans les âmes des hommes :

— Tout l'Univers résulte de surfaces et de volumes, de lignes et de points. Savoir combiner à coup sûr le plus grand nombre de ces points, c'est toute la magie du géomètre et du stratège, du poète et de la sibylle. En statuaire, également, l'harmonie dépendra de l'exactitude de nos calculs.

Euripide, à ces mots, fredonnait d'ordinaire les premières mesures de la table de Pythagore. Phidias poursuivait le cours de son blasphème. Mais rien n'en perçait au dehors. Les jeunes gens étaient liés par un redoutable serment. Ils conservaient dans le secret les paroles du maître. A chaque nouvelle statue, tout Olympie se récriait :

— Il vit dans l'assemblée des dieux !

Aucun citoyen ne voyait qu'une grâce charmante et à bon droit nommée céleste, une puissance apollonienne s'étaient éloignées peu à peu de la main du sculpteur. Les figures étaient uniformes, raidies et comme désolées par une sécheresse. Ce nonobstant, elles semblaient toujours être divines ; et Jupiter le permettait.

IV

Il achevait en ce moment le bas-relief des neuf Muses. Belles comme des fleurs, en ligne cadencée, les vierges s'inclinaient vers la plaintive Io. La fille d'Inachus, pâle de sa longue terreur, oubliait la flèche du taon pour écouter la voix et le pas alterné des sœurs. Non loin, un jeune pâtre suivait les doigts de Polymnie sur une flûte de roseau.

— Heureux, le pâtre ! ricana tout à coup Phidias. Une muse l'inspire. Je veux que l'on me mette en croix, si jamais Muse m'instruisit à tenir le poinçon.

Comme on accourt près d'un malade Polydamie et Pantarcès accoururent vers Phidias. Quelques jeunes hommes rougirent, ayant senti leurs nuits se remplir autrefois de pans de robes immortelles. Euripide lui-même fronça les sourcils. Il était ennemi de tous les excès.

Mais, par obstination, Phidias répéta :

— Si jamais Muse m'assista je veux être mort tout à l'heure.

Et il le répéta une troisième fois.

Un soupir grave, long, profond et déchirant, s'exhala par tout le jardin. Les travaux furent suspendus et l'on se regarda avec incertitude. Phidias se tourna. Il vit les Muses adorables se déployer comme un nuage au-dessus des bosquets pâlis. Des yeux, il les suivit qui se retiraient de son œuvre Il voulut conserver un beau visage indifférent. Mais, la flûte aux doigts de l'éphèbe s'étant rompue aussi, le visage d'Io s'éteignit comme une lumière sur le passage d'un grand vent.

On raconte qu'à la même heure, dans le temple, le même soupir résonna. Une foule innombrable était réunie. Les prêtres accomplissaient une marche lustrale, lorsque le front de Jupiter devint terne et muet. La flamme s'envola. La couronne de majesté s'évanouit. Et, quelque chose encore s'étant fondu, un craquement s'étant produit, l'âme qui retenait ensemble tant de métaux et tant de pierres s'étant en allée de ce corps, les mains augustes s'entr'ouvrirent et le Sceptre éclata sur le pavé de mosaïque en même temps que la Victoire faite d'ivoire et d'or. Le pur flambeau des yeux qui éclairaient le monde fut soufflé au même moment. Et tous les traits flétris, fléchis, appesantis, semblèrent découvrir qu'on les avait taillés dans une matière insensible. Ils disaient une grande mort.

« Ah ! ah ! le grand Zeus a péri ! » se lamentait la foule. Elle se sauvait en tumulte. Mais sur la place, des statues d'athlètes et de guerriers, signées aussi de Phidias, apparurent

semblablement touchées de la décrépitude: pendant que les héros de Panaène et d'Alcamène, de Myron et de Polyclète, n'avaient, les dieux ni les mortels, subi aucun dommage.

Comme on se concertait pour donner un sens au prodige, une vieille femme sortit, les yeux baignés de larmes, de la maison de Phidias. Polydamie, qui la suivait, déchirait sa poitrine en éparpillant ses cheveux. Après elle, parut une troupe d'éphèbes dont les uns soutenaient le triste Pantarcès, tandis que les derniers portaient sur un brancard le grand homme décoloré. Debout derrière eux, Euripide tenait le fer avec lequel Phidias l'Athénien venait de se percer.

CHARLES MAURRAS.

L'AMOUR DE LA PATRIE

Montaigne disait se défier *a priori* de l'idée générale, parce que l'idée générale a grande chance d'être une de nos passions que nous avons déguisée en idée ; et comme nos passions nous font souvent errer, il n'est point bon de se laisser guider par elles ; ni donc par ce qui peut être leur traduction intellectuelle, l'idée générale.

Or s'il est quelque matière où ceci, à savoir que nous sommes portés à traduire nos passions en idées générales, renferme une grande part de vérité, c'est bien surtout la politique. A quoi ressemble, en effet, le plus souvent, ce que nous entendons par politique, sinon à quelque nouvelle édition du « Roman de la Rose ». Le héros primitif du roman, le personnage abstrait « Amant », s'appelle maintenant l' « Homme ». La rose qu'il tente de conquérir prend suivant les circonstances les noms de République, Démocratie, Progrès ou Cité future. Et favorisant ou empêchant cette conquête ce sont, comme dans le roman, non des êtres de chair, des réalités, des aides ou des obstacles naturels, mais seulement des sentiments du héros personnifiés. Les chevaliers qui combattaient autrefois s'appelaient Libéralité, Noblesse-de-Cœur, Courtoisie, Haine, Envie, Faux-Semblant... Ils s'appellent maintenant Egalité, Justice, Liberté, Droit, Humanité... Et tirer de

nous des sentiments pour en faire des personnages vivants est peut-être une fiction qui trouve sa place dans un poème psychologique, mais pas du tout dans la politique, la politique ne devant reposer que sur des réalités.

Pour être certain de ne pas prendre pour réalité quelque mouvement de notre sensibilité objectivé, méfions-nous donc *a priori* en politique de l'idée générale, et ne l'acceptons que lorsqu'après l'avoir confrontée avec la vie, elle résiste à cet examen.

Mais cet examen nous est-il permis? Il semblerait que non, à entendre ce que Barrès dit de Sturel : « Lui-même comme tout le monde, il soustrayait aux méthodes critiques cinq ou six idées de fond. Il n'y a pas d'esprit libre. » Toutefois je crois que si ceci appliqué à la politique est vrai, cela vient de ce que nous confondons métaphysique et politique. Qu'en métaphysique nous soustrayions un certain nombre d'idées à la méthode critique, c'est bien explicable; c'est qu'instinctivement nous sentons que dans ce domaine il est des régions qui sont fermées à notre entendement; que nous ne pouvons donc espérer atteindre que par un élan du cœur. Si bien que nous en sommes réduits ou à ne pas discuter cet élan du cœur, ou à tomber dans le doute, ce qui répugne le plus souvent à notre nature. Mais que nous arrivions à dégager de notre esprit la confusion que nous faisons entre la métaphysique et la politique, pourquoi hésiterons-nous plus longtemps à soumettre à l'examen tout ce qu'il y a en politique d'idées qui s'offrent à nous? Quand il s'agit des sciences,

mathématiques, physique, chimie, nous n'hésitons point. La politique n'est pas d'un autre ordre. Ici nous ne risquons pas de tomber dans le doute, car il suffit que nous arrivions à étreindre une réalité essentielle pour pouvoir sur cette réalité reconstruire tout ce que la critique aura démoli.

Soumettre à l'examen toutes les idées sur lesquelles on fait reposer la politique, pour rejeter celles qui ne répondent pas à des réalités; parmi celles qui correspondent à des choses réelles étreindre la réalité de Patrie comme actuellement la plus essentielle et la plus vitale pour nous; de cette réalité tirer toutes les idées de droit, de justice, de liberté, etc... dont nous ne pouvons nous passer, et qui tout à l'heure dans leur absolu étaient du domaine métaphysique, mais qui maintenant, déduites de la réalité, tombent dans le domaine réel : voilà ce qu'est profondément le nationalisme.

Ajoutons du reste que cela il l'est rarement, que rarement il se présente dans cette intégralité. Il est rare que la réalité de Patrie ne soit embrumée de nuées métaphysiques. On aime sa patrie, mais on aime aussi la Démocratie, la Révolution, les Droits de l'Homme, et on entend unir ces diverses amours sans même s'être demandé auparavant si elles peuvent s'accorder. Et l'on définit — ce sont les meilleurs qui parlent ainsi — que le nationalisme consiste « à réconcilier le sentiment démocratique et le sentiment national », — « à restaurer l'idéal démocratique et l'idéal français ». Et dans ce sentiment démocratique, dans cet idéal démo-

cratique, on sent que c'est tout le Roman de la Rose qui va reparaître. Nous perdons — ce que l'idée de Patrie nous avait donné de si précieux — le contact avec la réalité. Qu'est-ce qui nous empêche maintenant d'aboutir à quelque utopie?

Certes, puisque nous avons en nous l'amour de la patrie, nous n'aboutirons pas tout au moins, et cela est déjà beaucoup, à ces paroles que M. Léon Bourgeois prononçait récemment à une réunion des Amis de la Paix : « Ce sera dorénavant l'honneur des hommes d'Etat de défendre non pas les intérêts de leur pays, mais le Droit par la Raison. » Mais nous sommes sur la route intellectuelle qui y peut conduire. Car puisque c'est dans le Roman de la Rose que nous nous plaisons, *Droit* et *Raison* y figurent bien mieux qu'*intérets du pays*. Entre M. Léon Bourgeois et nous qui parlons de sentiment démocratique, de Droits de l'Homme, de Principes de la Révolution, il n'y a pas de vues si divergentes. Lui et nous, nous sommes sur le même chemin, plus ou moins loin, voilà tout. Ce qui nous arrête à moitié route et nous empêche de glisser jusqu'au bas de la pente, c'est seulement l'amour de la patrie. Que cet amour faiblisse et rien ne nous retiendra plus.

Et c'est pour cela que cet amour est vital pour nous. Car puisqu'il est visible que nous n'arrivons pas à séparer la politique de la métaphysique, ce qui nous amène à soutraire un certain nombre d'idées à l'examen critique, seul cet amour est capable de redonner une discipline à notre esprit en nous forçant par la conscience du salut national à mettre en question toutes ces idées

que nous nous refusions auparavant à discuter.

Mais ces idées nous offraient des motifs de nous émouvoir. Si au nom de l'amour de la patrie nous sommes amenés à les écarter, ne va-t-on pas dire que nous risquons d'appauvrir notre sensibilité, de « nous rétrécir », de « nous amoindrir moralement » ? Ne va-t-on pas prononcer le mot d' « égoïsme national » ? Il est probable, et cela n'a du reste rien d'étonnant. Sturel lui-même avait éprouvé ces inquiétudes : « Il craignait, dit Barrès, qu'à resserrer son humanité un peu flottante en un nationalisme positif, lui-même ne baissât en générosité. Le scrupule est classique chez l'individu qui commence à se socialiser. La prochaine étape en le mettant en face des dures nécessités de vie ou de mort qui nous suppriment la liberté d'hésiter allait le tranquilliser. » Et pour chacun de nous la prochaine étape est celle où nous prenons conscience du salut national.

Mais même en laissant de côté ces questions de vie ou de mort et de salut national, même à un point de vue tout spéculatif, je me demande si c'est un si beau spectacle que de contempler une générosité désordonnée. Suffit-il d'exalter son cœur et d'exciter sa sensibilité ? L'opium et la morphine exaltent aussi l'imagination. Pourtant je ne puis trouver beau le désordre intellectuel de celui qui prend de l'opium et de la morphine : or, il y a de l'opium et de la morphine dans la plupart des idées qu'on nous offre actuellement comme généreuses en politique. Vous aimez à prendre ces idées parce qu'elles dilatent votre cœur ; elles le dilatent, il est vrai,

mais comme l'opium dilate le cerveau, en jetant en vous un tel désordre moral, que si vous n'y prenez garde et ne réagissez, bientôt vous vous trouverez tout proche des anarchistes, applaudissant à leurs gestes stupidement meurtriers et à leurs efforts de désorganisation.

Pourtant il faut l'avouer : oui, cela est triste que nous soyons obligés en politique de nous méfier des mouvements de notre sensibilité. Cela est triste parce que cela prouve que nous sommes entamés dans notre nationalité. Un peuple sain peut se laisser aller aux mouvements de son cœur. Car lorsqu'on est bien portant, comme on aime l'air que l'on respire, le soleil qui vous réchauffe, on aime et on aime seulement les idées qui vous font vivre. On peut admirer des vérités qui vous sont étrangères, comme on admire des flores exotiques, mais on ne leur donne que de l'admiration, et un instinct vital vous fait garder tout votre amour pour les vérités comme pour les paysages de votre pays. Et à n'aimer que les vérités de son pays, un peuple offre le plus beau spectacle que l'on puisse contempler, celui de l'harmonie, toutes les parties de son être, intelligence et sensibilité, s'accordant pour lui insuffler la vie. C'est cette harmonie que nous avons perdue, nous étant attachés à ce qui tend à nous détruire, et c'est cette harmonie dont nous retrouvons un dernier vestige dans l'amour de la patrie.

Ce qu'on qualifie d'égoïsme national serait donc bien mieux défini : la plus grande beauté dont un peuple puisse se parer.

LÉON DE MONTESQUIOU.

LES JUIFS
ET LA FRANC-MAÇONNERIE

DEVANT LA QUESTION SOCIALE

On a dit et on répète encore qu'un retour à la monarchie serait un nouveau triomphe de la finance juive qui deviendrait plus puissante que jamais.

Un de nos abonnés de la première heure, M. G. Sénéchal de la Grange, qui eut l'honneur d'être pendant trois ans le représentant en Algérie de Mgr le comte de Chambord, vient, pour aider à détruire cette légende, de nous apporter un article publié par lui à Paris, en 1883, le 23 août, dans un organe légitimiste ultra, comme dirait un demi-solde : l'*Intérêt social*, ancien *Mousquetaire*.

Deux ans avant l'apparition de la *France Juive*, huit ans avant la *Libre Parole*, un premier cri d'alarme était donc lancé par un fervent de la légitimité dénonçant le péril juif et maçonnique.

Il nous a paru intéressant de reproduire cet article *in extenso*, car, s'il eût été écrit hier, il eût été d'actualité, et il dénote de la part de son auteur une vision nette du fléau, sur lequel personne encore n'avait attiré l'attention.

Associer ainsi dans une même idée ces deux vastes congrégations qu'on nomme Juifs et Francs-maçons, semblera peut-être étrange, et

cependant, si on veut se donner la peine d'étudier la question, il est facile de voir que les Juifs et les Francs-maçons ne font qu'un, ou plutôt que la Franc-maçonnerie n'est plus qu'un instrument puissant dont se servent les Juifs pour assouvir leur convoitise et leur esprit de lucre et de rapacité.

Il y a dans cet accord qui engendre l'envahissement de notre pays par les Israélites, un danger imminent; il est des plus regrettables qu'on ne semble pas y faire attention, et que surtout on ne réagisse pas d'une façon plus sérieuse contre les empiètements d'une race abâtardie, incapable d'un sentiment généreux et même honnête, et pour laquelle l'existence entière se résume en deux mots : « *Gagner de l'argent.* »

Gagner de l'argent, me dira-t-on, mais tous nous cherchons à en gagner. C'est vrai; mais par quels moyens? Tout est là. Le soldat qui tue l'ennemi dans un combat face à face est un brave, le gredin qui assassine au coin d'un bois le passant qu'il guette n'est qu'un scélérat. De même le travailleur qui gagne honnêtement sa vie ne peut être comparé à ces juifs qui, pour gagner, vendraient non seulement père, mère, sœur, mais encore honneur et patrie, s'ils savaient ce que c'est.

Il y a des métiers honnêtes, d'autres qui ne le sont pas, ces derniers sont toujours les moins fatigants et les plus lucratifs, aussi est-on sûr que c'est de ce côté que viennent toujours les Israélites. Là est l'explication des fortunes rapides et souvent incompréhensibles qu'on voit faire à ces dignes fils de Judas. D'aucuns osent

alléguer leur soi-disant intelligence. Quelle erreur! Là où il y a intelligence, il y a production : or, qu'a jamais produit le Juif? Tous les pays où cette ignoble engeance s'est abattue lui ont dû leur ruine, s'ils n'ont su réagir à un moment donné pour secouer cette nuée de parasites et de vautours, qui sucent le sang d'une nation comme des vampires, et en échange ne lui rendent ni dévouement, ni industrie, ni bravoure, ni travail.

La prétendue intelligence commerciale du Juif n'est que l'absence complète de tout scrupule, de tout amour-propre, de toute honorabilité. Peu lui importe la honte, peu lui importent les affronts ; et quant à la loi, tous les efforts de son esprit ne tendent qu'à la frauder, s'il ne peut se mettre d'accord avec elle. C'est en insistant sur ce point important que les Juifs ne sont pas des gens comme les autres qu'il est urgent de dévoiler leurs menées ouvertes ou cachées.

En France, leur conduite est souvent dissimulée sans être meilleure, parce qu'avec leur bravoure habituelle, ne se sentant pas, à leur avis, en nombre suffisant, ils masquent leurs manœuvres. On est moins en défiance, on les surveille moins. Mais si on veut juger réellement de l'esprit et des tendances de cette race, c'est en Algérie qu'il faut la voir, là où aujourd'hui elle opère à visage découvert, et où elle prépare la ruine de notre colonie, comme celle de tous les pays où cette engeance s'abat, plus désastreuse qu'une invasion de sauterelles.

— Depuis 1870, disent les Arabes, ce ne sont

plus les Français qui sont les maîtres en Algérie, ce sont les Juifs.

L'Arabe a raison. Dans son langage brutal, il qualifie nettement la situation.

Qui possède la terre en Algérie ? — Le Juif. — La cultive-t-il ? — Non.

Comment l'a-t-il acquise ? — Par l'usure, au moyen de la vente à réméré, que le pauvre arabe, travailleur, lui, accepte sans comprendre à quoi il s'engage, par devant un notaire, ou un greffier notaire, qui est trop souvent complice d'un acte qui n'a de légal que l'apparence.

Qui préside le conseil et les assemblées dans nos provinces algériennes? Qui nomme les sénateurs et députés? — Les Juifs. C'est à tel point que certains de ces élus des consistoires ont été baptisés « Députés Kachirs », c'est-à-dire consacrés. Demandez à MM. Etienne et Letellier, par exemple, s'il est rien de tel qu'un consistoire pour bien mener une élection.

Les optimistes diront peut-être que ces nouveaux Français n'attendent que l'occasion de prouver qu'ils sont reconnaissants de la situation à eux faite par la loi Crémieux, cette loi funeste qui nous a aliéné les Arabes gratuitement insultés. Ils diront que les Israélites aujourd'hui sont devenus nos partisans zélés.

Pour répondre à cette illusion, les exemples affluent. On se rappelle les troubles de Tlemcen et dans un autre ordre d'idées, je citerai le passage suivant, cueilli au hasard dans un journal d'Oran, en date du 3 juin :

UN CAS INOUI D'HUMANITÉ JUIVE

Dimanche dernier un homme, un Français de France, tombait lourdement en descendant l'escalier qui conduit de la rue de Rome à la rue des Jardins, à Oran. Ce malheureux est resté sur le coup; il gisait presque sans mouvement, le visage et la tête ensanglantés, lorsque l'un de nos concitoyens, M. A., passant à ce moment au bas de l'escalier, s'est porté promptement au secours du blessé. M. A. s'est rencontré devant ce dernier avec un juif francisé par Crémieux et habillé à la française, qui descendait ledit escalier.

Interpellant le juif fort poliment, notre concitoyen lui dit : « Aidez-moi donc, Monsieur, à relever ce malheureux. » Mais notre Macchabée, regardant dédaigneusement le blessé, répondit : « *C'est un chrétien, ma religion m'interdit de lui porter secours.* » Et il continua son chemin.

M. A. a dû, faisant de son mieux, transporter seul le malade dans une maison voisine où il a reçu les premiers soins que réclamait son état.

La réponse du juif ne nous étonne nullement; le contraire seul nous eût étonnés.

Voilà quels sont ces gens qui, de tous côtés, négocient avec nos ennemis et vendent aux indigènes révoltés contre nous des armes et des munitions; voilà comment nous récompensent de notre générosité ces réprouvés du fanatisme musulman auxquels nous avons ouvert les bras comme disent les philanthropes à outrance.

Je citerai un dernier exemple :

Il y a trois ans, le citoyen Jacques, sénateur d'Oran, n'avait rien trouvé de mieux pour assurer sa nomination que de faire épouser à son fils une jeune israélite.

Il croyait faire grand honneur à tous ces circoncis. Or, le croirait-on, il fallut avoir recours à un rabbin interdit pour unir religieusement les deux époux. Les rabbins oranais ne voulaient pas prêter la main au sacrilège, et cependant, alors qu'il était question de supprimer le budget des cultes, frère Jacques avait fait voter 300.000 francs de subvention pour l'édification d'une synagogue à Oran. Ce scrupule des rabbins explique comment, dans une circonstance analogue, un israélite libre-penseur, ayant voulu se contenter d'un mariage civil, dut avoir recours à la police pour se soustraire aux persécutions de ses coreligionnaires.

Aurait-on assez hurlé s'il se fût agi d'un chrétien ?

Cette émancipation des Israélites a été non seulement une faute grossière au point de vue politique, mais encore une énorme sottise au point de vue social. Car ces gens, qu'au détriment d'autrui on a élevés sur le pavois, quelle est leur valeur ? — Elle est moins que nulle, elle est négative.

Le juif, semblable au vautour, ne s'enrichit que de la ruine d'autrui. Un exemple entre mille, c'est l'horreur qu'il inspire partout où il règne et où il a régné. Voyez en Russie, en Pologne, en Hongrie. Enfin, à Paris même, à la Bourse, ce paradis de la juiverie, ces gens-là sont toujours « *à la baisse* ».

Peu leur importe de voir engloutir des millions, s'ils doivent y gagner dix francs. Non contents de ne pas produire, ils vivent sur le commun, se créant l'intermédiaire forcé entre le

producteur et le consommateur. De cette façon, ils réalisent un gain sur les deux parties qui toutes deux en pâtissent.

Au fond de la question sociale qui intéresse tout le monde aujourd'hui, il y a qui ? le juif, rien que le juif qui s'est multiplié chez nous et est venu se réfugier de quelque pays qu'il ait été chassé. La solution de la question sociale n'est pas dans l'augmentation des salaires, qui n'est que la conséquence de la cherté des vivres et généralement de tout ce qui est nécessaire à la vie, elle est dans la suppression de ce parasite, de ces intermédiaires qui, n'ayant rien produit et consommant le moins possible, sont ceux qui gagnent le plus sur le trafic des marchandises. Les Juifs ont fait le Krack, qui les a sauvés et enrichis, en ruinant tant de monde, comme ils préparent la crise immobilière qui ne doit encore profiter qu'à eux. Il y aura une foule d'honnêtes gens ruinés, mais la canaille juive triomphera. Il y a peu de temps qu'un de ces princes de la finance ne craignait pas de dire tout haut : « *Le jour où nous le voudrons, il n'y aura pas une banque en France qui ne soit israélite.* »

C'est qu'en effet, en France, ces gens-là forment aujourd'hui un État dans l'État, et pour arriver à leurs fins, ils ne reculent devant aucune infamie.

J'ai dit plus haut qu'ils ne produisaient rien et je me rappelle à ce propos l'étonnement que m'exprimait un jour un haut fonctionnaire algérien qui, venant prendre possession de son poste, était tout surpris de voir qu'un pays aussi

riche, aussi fertile que l'Algérie, était complètement dépourvu d'industrie. La raison est cependant bien simple. Il n'y a pas d'industrie où l'argent ne circule pas; or, dans notre belle colonie, toute la fortune est aux mains des juifs qui font la banque et thésaurisent. Par l'usure, ils ruinent l'Arabe et le Kabyle, et quant au commerçant juif, celui qui n'a fait que quatre ou cinq fois faillite est un parfait honnête homme. Faire faillite est pour eux une opération commerciale comme une autre, qu'ils considèrent cependant comme plus lucrative. A l'exposition agricole d'Alger, en mai 1881, la nullité de ces gens-là était réellement bien saisissante. Les exposants étaient nombreux, ils venaient de Soukaras, de Nemours, de Ouargla, d'Alger. Il y avait des Maures, des Arabes, des Koulouglis, des Kabyles, des Mzabites, des Maltais, des colons Français, Espagnols, Italiens, il y avait *un* Juif et il exposait des *produits de fabrication arabe!!* On voit ainsi que, là encore, le Juif n'est ni un travailleur, ni une intelligence, c'est un parasite vivant uniquement de l'industrie des autres et profitant tour à tour des besoins de vendeur et de l'acheteur. Il est ainsi le chancre rongeur, cause de la ruine de tous, et c'est bien pire encore si, le sortant de sa boutique, nous examinons son rôle actuel au point de vue politique. Du rôle passif et latent qu'il a joué longtemps, enhardi maintenant par l'immunité, il est devenu agressif. Petit à petit, la gent d'Israël s'est emparée de la Franc-maçonnerie, aujourd'hui elle y commande en maîtresse. Cette immense association n'est qu'un instrument docile

en leurs mains, car la direction suprême leur appartient. La majeure partie des loges est commandée par des Juifs. Il est grand temps, dans l'intérêt du pays, de le dénoncer. Ces individus n'ont de français que le nom, et au milieu de nous, profitant de notre sotte générosité pour augmenter leurs forces, ils sont en guerre ouverte avec notre société. Ils aspirent à nous gouverner et ne s'en cachent même plus; aussi devons-nous cesser de les encourager par notre apathie.

On a vu ce dont ces gens-là étaient capables quand, par simple esprit de parti, ils ont pu un instant compromettre la sécurité du marché de notre Bourse de Paris. Qu'importe la France à ces gens sans patrie! Ils la vendront s'ils le peuvent, dès qu'un acheteur se présentera.

Pourquoi aussi assistons-nous paisiblement à ce spectacle? Et pourquoi se trouve-t-il encore parmi nous des gens qui se font les âmes damnées de ces vampires? Pourquoi les recevons-nous jusque dans nos salons? pourquoi toutes les portes leur sont-elles ouvertes quand elles devraient être fermées et que nous devrions mettre tous ces dévorants à l'index, et pour ainsi dire les astreindre, en signe de mépris, à porter ce turban noir que les Arabes leur imposaient?

Notre générosité à la fin devient de la sottise; notre tolérance, de la mollesse. Dieu veuille que ces fautes ne précèdent pas de trop près le châtiment.

G. Sénéchal de la Grange.

NOTES DE VOYAGE AU SÉNÉGAL

(*Suite*).

C'est l'heure de la marée montante. Les bancs de sable sur la rive de Sor se recouvrent peu à peu. Le fleuve miroitant sous le soleil commence à remonter son cours. Le quai Nord s'anime d'une vie inaccoutumée. Le bateau de Kayes fume à gros flocons.

Les petites caisses de 25 kilos, les cantines s'engouffrent à nouveau dans l'entrepont. Les officiers pressent l'embarquement. Il y a des bousculades entre porteurs, des confusions. Des cris traversent le silence. Graves et lents, des traitants du haut fleuve, des rois nègres enveloppés du manteau vert, écartent la racaille noire pour gagner la passerelle. Sur des chalands à la remorque s'entassent des tirailleurs et leur famille. Des femmes s'empressent, emportant sur leur tête toute leur fortune entassée dans des calebasses ou dans des coffres bariolés. Des enfants braillent, des moutons bêlent. Des cages à poules sont arrimées au milieu de ballots sans nom.

Sur le pont du vapeur des employés de commerce vont d'un groupe à l'autre distribuant les listes de paquets embarqués, les dernières factures. Le soleil décline, la marée croît. Une chaude étreinte, les promesses de se retrouver

dans la brousse. Des coups de sifflet, les passerelles retirées, les dernières amarres larguées. La machine gronde. Le bateau s'écarte latéralement du quai, puis doucement va de l'avant. Les câbles, derrière lui, se tendent. Sur les chalands des laptots avec de longues perches se tiennent écartés de la berge. Toute la flottille prend le large.

Du quai, on suit d'un œil ému, jusqu'au coude de Pap-N'Kior la tache fuyante des embarcations. Elles laissent de longs sillages sur les eaux derrière elles...

Puis, c'est fini, il ne reste plus que les vagues clapotantes, le ciel ensanglanté, les sables roses à l'horizon, et c'est d'une tristesse infinie.

Vraiment, il faut venir dans ce désert impitoyable pour éprouver l'exaltation de l'amitié, et comprendre l'angoisse déchirante des séparations. Dans cette atmosphère tendue et surchauffée les émotions prennent une vigueur et une franchise inusitées. Au milieu de tant d'hostilités confusément perçues, les charmantes camaraderies du *Portugal* sont, en quelques heures, devenues de vraies et solides affections. Tant d'ennemis ligués contre nous, climat, sol, habitants, nous ont étroitement rapprochés les uns des autres. Si loin de la commune patrie, des concitoyens se sentent réellement des frères, et pour peu que les caractères sympathisent, d'exquises amitiés s'éveillent. On a vite fait de franchir les réserves habituelles de nos relations de civilisés pour atteindre en toute spontanéité les impressions extrêmes. Cette nature implacable nous fait trop sentir son in-

différence devant nos misères, pour que nous ne cherchions pas à nous consoler les uns les autres. Dans l'insupportable sécheresse qui nous entoure, un sentiment tendre c'est, à la lettre, l'oasis dans toute sa fraîcheur. Notre sensibilité qui ne sait encore prendre contact sans blessure ou malaise avec la dure Afrique s'y réfugie avec délices. Un ami selon notre cœur, voilà, dans cet âpre exil, toute notre famille et notre seule ressource sentimentale. L'âme solitaire et contractée ne trouve à se détendre que dans l'amitié. Elle y apporte toute la sincérité et toute la grâce dont elle est capable. Rien n'est pour restreindre ou comprimer la fougue de tels élans. Rien ne prévaudra jamais contre les affections qui participèrent à la gravité, à la flamme de ces paysages brûlants, et qui naquirent sous l'oppression de ce soleil et de ces solitudes enfiévrées.

Retrouverons-nous un jour les amis avec qui nous avons goûté les premières mélancolies de l'exil et les vaillants espoirs? De Kayes vont partir des colonnes qui auront mission de rattacher nos possessions de la boucle du Niger aux colonies de la Côte, Dahomey, Côte d'Ivoire, et Guinée. Vers Saÿ, vers Sikasso, vers Timbo, vers le fleuve mystérieux et les forêts inconnues ces jeunes hommes vont mener leurs tirailleurs et leurs spahis. On dit Samory baugé dans le lointain pays de Kong, on va tenter de brûler ses derniers repaires et de forcer la terrible bête. Lesquels d'entre nos camarades sont marqués pour tomber sous les coups de boutoir? Lesquels paieront de leur vie l'incomparable frisson

de développer leur pavillon sur le village où jamais encore il n'a flotté? La moyenne de la mortalité dans les régions du Soudan vers lesquelles ils partent si gaîment, est de huit hommes sur dix! Insoutenable perspective pour qui ne l'affronte pas soi-même et demeure au port! Alors, ces remous qui s'effacent sur le fleuve assombri derrière le bateau qui emporte mes amis, c'est peut-être tout ce que notre regard peut recueillir d'eux, leur dernier adieu!...

Longtemps je reste sur le quai, devant les murs de brique lézardés des magasins, dont l'ombre s'étend peu à peu. J'entends le rire des femmes qui viennent de la pointe Nord. Elles me croisent en riant, et quand elles sont passées il se continue ce rire aigu, crispant par sa constance et sa monotonie. Ce soir, de mon lit, je les entendrai rire encore, toutes les petites négresses de la maison, et demain je serai réveillé par leurs éclats. Oh! l'agacement sur les nerfs malades de ce rire sempiternel et qui sonne le vide! Ces femmes qui rient ou qui chantent éternellement, ces femmes qui ignorent le silence, n'ont point d'âme!...

Devant ma table où je suis seul, le restaurant me semble si triste, si triste aussi ma grande chambre qu'éclaire la lune, si tristes mes rêves de fiévreux...

Mais l'inflexible Sénégal ne permet pas qu'on s'abandonne :

De très grand matin, avant qu'il ne fasse jour, le maréchal des logis qui commande le peloton de spahis me vient prendre avec des chevaux pour aller jusqu'au marigot de Makana,

qu'on a capté, à quelques lieues de Saint-Louis, afin d'amener l'eau douce dans la ville, et à Lampsar, où se trouvent les ruines du premier fortin édifié sur la route de l'intérieur.

Saint-Louis dort encore. Une buée couvre le fleuve, les planches du pont sont humides et grasses. Nous traversons Sor silencieux. Nous tournons sur notre gauche dans une allée de sable et devant nous le soleil se lève éclairant brusquement la brousse. Nos bêtes s'ébrouent et trottent allègrement sur la chaussée poussiéreuse. Des vautours planent. Les marais à notre droite et à notre gauche sont à sec. La terre est déjà durcie par le vent d'est. De grands roseaux commencent à jaunir, quelques lagunes d'eau saumâtre reflètent des bouquets de palétuviers. Un bras de marigot comme un large fleuve coupe la route. Des noirs qui pêchent à la ligne ont entassé à l'entrée du pont des petites carpes qui frétillent et scintillent sous le soleil. Ces éclairs d'argent effraient nos chevaux qui se dérobent devant le pont. Les lanières d'hippopotame cinglent les croupes et l'on passe au galop sur les planches branlantes. L'eau en se retirant d'un bassin de sable a laissé des plaques de sel qui donnent en séchant une saveur particulière à l'atmosphère. Maintenant, la brousse s'étend devant nous toute plate, avec de loin en loin quelques bouquets de tamariniers et de faux-gommiers, ou d'immenses baobabs solitaires étendant leurs branches gigantesques. Nous nous détournons de la route pour gagner un village. Les chevaux font lever des tourterelles, des vanneaux et des nuées de mange-

mil. On trotte dans les kams-kams. On écrase quelques gombos. Une chèvre bêle. Une dizaine de huttes de paille s'élèvent sur le sable. Trois chameaux ruminent, couchés devant une case. Une vieille femme nous apporte des calebasses de lait que boivent les spahis. Des négrillons tout nus nous entourent curieusement. Un vieux, mâchonnant une noix de kola, me murmure tout un chapelet de « diamangam », de « diame dal ». Et nous reprenons notre chemin par la même brousse desséchée. De temps à autre, sur notre gauche, nous apercevons les verdures métalliques qui bordent le fleuve ou les marigots.

La campagne de Saint-Louis c'est ainsi, tout uniment, le désert : des dunes de sable, de maigres brousses calcinées, entrecoupées d'immenses lagunes d'eau saumâtre que ceignent les bouquets de palétuviers. Sur des lieues et des lieues cet aspect désolant ne varie point. Tant d'âpreté a quelque chose de poignant et de divin qui vous prend pour toujours. L'âme subit le despotisme de cette régularité si douloureuse des horizons, qui donne comme un vertige d'où l'on ne s'arrache pas. Ici se perd le sentiment de l'individuel. On a la conscience très nette de n'être qu'un atome de ces poussières que soulève le trot des chevaux...

Pendant trois heures nous avons marché dans les plaines uniformes, puis au détour d'un monticule sablonneux nous découvrons au-dessus d'un marigot assez clair une usine en brique, avec sa haute cheminée, un coin de civilisation tout à fait inattendu et surprenant : la machine élévatoire pour envoyer l'eau à Saint-

Louis. Les bâtiments tout neufs ont l'air si minables, on dirait presque anémiés, sous le ciel de feu, qu'il faut un travail de pensée pour en comprendre la beauté et tout ce qu'ils représentent, sur cette lande, d'effort humain, d'intelligence appliquée à vaincre l'obstination du désert!

Un village noir, une vingtaine de cases se groupent derrière l'usine qu'habitent un mécanicien français et sa femme. Quelques champs de mil, d'arachides et de gombos, entourés de haies d'euphorbes, s'étendent devant le marigot.

Nous laissons souffler nos bêtes un instant, puis nous poussons jusqu'à Lampsar, à travers les sables et les kams-kams. Dans les ruines du fortin nous nous installons pour déjeuner et nous reposer.

Certainement nous pourrions nous croire, pendant toute cette après-midi, à des centaines de lieues de Saint-Louis et de tout monde connu. Un silence émouvant pèse sur nous. Nos chevaux et nos hommes dorment. Si loin que mes yeux peuvent voir, je ne distingue que le miroitement des sables sous le soleil, entre les touffes d'herbes brûlées.

Et de toute cette détresse un charme se dégage qu'un musicien rendrait plus aisément par quelques accords que l'écrivain dans une analyse. Toute tristesse particulière, j'en fais l'expérience, se noie dans l'universelle tragédie. Je sens le poids des heures, la main du destin, et quelle grande affaire c'est que de tout simplement vivre...

La chaleur tombe un peu. Nous nous mettons en selle et nous retraitons dans les sables acci-

dentés de termitières. Un chacal un instant galope devant nous, ses oreilles droites, sa longue queue tendue. Les sauterelles bruissent. Le soleil agonise. Le ciel est d'une pureté, d'une limpidité absolues, légèrement cuivré à l'orient. Une petite étoile d'argent s'allume dans l'azur au-dessus de nous. Et c'est la nuit, la nuit d'Afrique lumineuse et transparente. La lune se lève. Elle éclaire autant que le soleil d'Europe, et dessine sur la route l'ombre des arbres. Les chevaux devant ces squelettes effrayants s'inquiètent et s'écartent. Le spahi qui portait nos provisions entonne une complainte dont les dernières notes meurent confondues avec la chanson des cigales. L'air devient humide et s'imprègne de l'odeur des grands marais. La lune se reflète sur la nappe d'eau immobile du marigot. Un cri d'oiseau s'élève dans le calme immense, des miaulements stridents, des glapissements sinistres déchirent la nuit. Les chacals et les hyènes se disputent quelque cadavre. Et soudain tout se tait. Puis le lugubre concert recommence dans une autre direction. Bientôt on voit le phare de Saint-Louis briller au-dessus du palais du gouverneur. A Sor, des femmes chantent en claquant des mains. Le fleuve enténébré clapotte le long des pontons et la lune met sur les vagues des luisants de métal. Au quartier des Spahis, des chevaux hennissent quand nous entrons dans la cour des écuries. Des hommes s'appellent pour prendre nos bêtes. Mon boy s'en va, ma selle sur les épaules. Le tam-tam roule dans le village des tirailleurs...

(*A suivre.*) LUCIEN CORPECHOT.

PARTIE PÉRIODIQUE

UN SYMPTOME

J'ai reçu la lettre suivante d'un jeune étudiant dont je n'ai pu déchiffrer la signature. Je la reproduis ici, parce que la sympathie de mon correspondant me paraît aller bien moins à moi-même qu'aux vérités françaises, si neuves et si anciennes, dont l'*Action* essaie de devenir l'organe. Je serais heureux que mon correspondant se nommât plus lisiblement, afin qu'il me fût possible de le remercier d'une adhésion qui m'est précieuse, venant d'un jeune homme, en tant que symptôme avant-coureur de ce réveil de l'intelligence publique et sociale en France, auquel nous croyons ici, auquel nous travaillons tous :

Monsieur Henri Vaugeois

à Paris,

Dès le jour où je vous ai connu, j'ai été tenté de vous écrire... Mais, humble élève de philosophie il n'y a pas encore un an de cela, je n'osais jamais vous importuner par une lettre; cependant, votre dernière conférence a levé mes scrupules et c'est très sincèrement que je viens, au risque de vous ennuyer par une trop longue lettre, vous témoigner toute ma sympathie pour vous.

Je ne vous dirai pas que j'avais pressenti la conclusion de votre conférence du 12 juin, car vous seriez tenté, avec juste raison, de me prendre pour un jeune sot : c'est pourtant la vérité ; j'avais deviné le terme de vos réflexions et de vos études, peut-être parce que je le désirais tel.

Si j'éprouve tant de joie à lire votre conférence, c'est que j'y vois exprimer des idées et des sentiments qui sont les miens : comme vous le disiez le 15 avril, je suis de ces jeunes gens qui ne sont pas des royalistes d'éducation ni de caste, qui ne sont point des gens titrés, ni des cléricaux, ni des élèves du P. du Lac (j'ai fait toutes mes études au collège de La Fère, ma ville natale, depuis la classe primaire jusqu'à la philosophie) et qui sont devenus royalistes comme d'autres deviennent socialistes. En effet, étant traditionnistes, anti-parlementaires, décentralisateurs, la conclusion logique était la royauté : c'est ce que vous avez pensé, comme l'avait pensé M. Joachim Gasquet, comme je l'ai aussi pensé, si j'ose me nommer.

Je vous dirais bien des choses encore qui me tiennent au cœur et que j'exprime peut-être difficilement et cependant avec plaisir, mais je ne veux pas abuser de vos moments mieux employés à toute autre chose qu'à me lire.

Veuillez croire, Monsieur, etc.

LES NUÉES[1]

STREPSIADE. — O nuées ! c'est de vous que viennent mes malheurs, de vous à qui je m'étais confié, corps et âme...

L'INJUSTE. — ... Et tu sauras délayer de verbeux projets de loi. On te persuadera aussi de regarder comme beau tout ce qui est honteux et comme honteux tout ce qui est beau...

STREPSIADE. — Serait-ce des demi-déesses ?

SOCRATE. — Pas du tout ; ce sont les nuées du ciel, de grandes déesses pour les paresseux ; nous leur devons tout : pensées, paroles, finesse, charlatanisme, bavardage, mensonges, pénétration.

STREPSIADE. — Aussi, en les écoutant, mon esprit a déployé ses ailes. Il brûle de bavarder pour des riens.

ARISTOPHANE.

L'ITINÉRAIRE POINCARÉ-RAVACHOL.

M. Raymond Poincaré, ancien ministre, ministre futur, qui ne figure pas (pourquoi?) au ministère de défense républicaine et qui figure

(1) Les *Nuées* forment un répertoire périodique des idées confuses, billevesées, sophismes paresseux et autres chimères cornues qui traversent l'air de ce temps et l'empoisonnent.

(mais pourquoi?) au nombre des amis de M. Méline, M. Poincaré a fait, le mois dernier, à Nancy un grand discours de concentration libérale, radicale, républicaine en vue des élections prochaines.

Aucun de nos lecteurs ne se soucie assurément de connaître que M. Poincaré n'admet « ni réaction, ni révolution » ou qu'il se prononce en faveur de « réformes financières et sociales »! Ce langage d'affiche et de tribune convient sans doute à la tribune et à l'affiche. Partout ailleurs, il est déplacé, mais il est beaucoup plus déplacé que partout ailleurs dans un journal comme le nôtre, qui ne s'inquiète pas de ce que pense l'électeur mais seulement de ce qu'il faut lui faire penser afin qu'il pense bien. La position électorale du problème du bien public nous paraît si vaine et si vide que nous n'aurions jamais parlé de M. Poincaré ni de son discours, s'il ne s'était aventuré à traiter un sujet dont on traite ici. C'est le problème des relations du nationalisme avec le libéralisme. Le jeune centre gauche s'exprime ainsi :

— *Nous sommes libéraux; et c'est dire que les droits de l'individu dans la nation ne nous sont pas moins sacrés que ceux de la nation elle-même et qu'au premier rang de ces droits nous mettons ceux de la conscience et de la pensée.*

Il est difficile de lire de telles formules sans tomber dans une tristesse profonde. Car elles font toucher du doigt combien la parole peut porter de riens!

Nous ne comparerons pas M. Poincaré et les libéraux-nationaux de son espèce à ces person-

nages de comédie qui, sommés de choisir entre leur femme et leur maîtresse, déclarent qu'ils les préfèrent toutes les deux. Car ce n'est pas un choix de cette espèce qui s'impose aujourd'hui. Il ne s'agit pas de renoncer aux droits de l'individu pour soutenir l'unique droit de la nation. Il ne s'agit pas davantage de répudier ce droit national pour les seuls droits de l'individu. S'il s'agit de choisir et de préférer, ce n'est pas en vue de rejeter, d'exclure et de sacrifier ce qui ne sera point choisi et préféré. Le choix dont nous parlons se fait en vue d'un classement, d'une composition, d'une subordination. Nous disons aux politiciens : — Oui, il y a des droits individuels, mais ils n'ont pas leur fondement unique, ni leur cause profonde en eux-mêmes. Il n'y a pas d'individus en politique, mais des personnes, et, si ces personnes ont des droits, leurs droits n'existent pas sans le droit social de la communauté qui leur a communiqué, avec la vie, toutes ses forces héritées, capitalisées... Nous disons de même aux esprits politiques : — Oui, le droit national existe, mais, s'il existe par lui-même, s'il est antérieur et supérieur à tout autre droit, prenez garde qu'il n'existe pas seulement pour lui-même, car, une fois qu'il est garanti solidement, il a charge de garantir les droits individuels qu'il fonde et engendre sans cesse.

Le droit national et, par extension, le droit de toute communauté, doit donc passer avant tout. Il est premier. En cas de conflit, il suffit que sa durée ou son indépendance soit en question : tout doit s'effacer et, de toutes les lois

faites pour assurer les droits de l'individu, il n'y en a pas une qui ne doive plier devant sa loi fondamentale. De même, hors ces cas de radicale nécessité, toute entreprise du droit national sur le droit privé diminue le droit national avant même que d'atteindre le droit privé : c'est se diminuer en effet que réduire les valeurs spontanées qu'on a créées autour de soi, magnifiques puissances, elles-mêmes multiplicatrices de leur valeur. Une discipline inutile est dangereuse ; un sacrifice qui n'est point nécessaire représente une perte sans compensation. En politique, ne sacrifions rien pour rien.

Primauté du droit national, importance, mais importance secondaire, importance subordonnée des droits individuels, voilà le double fondement du droit politique pour peu qu'on ait souci soit d'éviter l'anarchisme, soit d'en sortir, soit de ne pas y retourner par le circuit d'un Étatisme intempérant. En tout cas, la solution de M. Poincaré se contente de déguiser le problème avant même de l'avoir posé avec clairvoyance. Il évite peut-être l'anarchie théorique, mais c'est à la faveur d'une méthode parfaitement anarchique. De deux intérêts, de deux droits manifestement inégaux (1), non seulement il ne choisit ni l'un ni l'autre, mais il déclare que l'un ne lui est pas « moins sacré » que l'autre. Qu'est-ce que cela veut donc dire, en soi? Rien. Ou que pense

(1) Le lecteur nous excusera de parler d'inégalité à propos de droit : tel est le langage de notre temps ! Ne vaudrait-il pas mieux exclure de la politique cette idée métaphysique du droit? Par pitié pour les orateurs, nous n'insisterons pas dans cette réclamation.

sur ce sujet M. Poincaré? Il ne pense rien. Pratiquement, en cas de conflit, que s'engage-t-il donc à faire? Il ne s'engage non plus à rien.

Notons, ce nonobstant, que, malgré sa circonspection et sa prudence, M. Poincaré n'a pu s'empêcher d'appliquer à la politique de fait ses habitudes, ses méthodes d'anarchie : pratiquement, M. Raymond Poincaré s'est prononcé à la tribune en faveur du traître Dreyfus. Parce qu'il ignorait ou parce qu'il négligeait l'ordre véritable de la hiérarchie naturelle des droits, il a sacrifié le droit fondamental au droit secondaire, la nation à l'individu, le bien public à l'illusion métaphysique du droit.

Tel est le sort de ceux et de tous ceux, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui déclarent comme M. Poincaré : « Nous sommes des libéraux... »

Ils ont beau tempérer, nuancer, balancer, modérer cette affirmation originelle, le libéralisme les tient, l'individualisme les garde, et l'anarchisme les attire tôt ou tard. Une pente insensible conduit, on l'a dit, mais il faut le redire, du philosophe Jules Simon au dynamiteur Ravachol.

M. Poincaré à Nancy a cru de bonne foi remonter cette pente. Mais nous jurons qu'il s'y précipite de plus en plus.

ASSENTIMENT ET VOLONTÉ.

D'un vieil article de M. l'abbé Jules Martin dans la *Justice sociale* (27 octobre 1900) nous croyons devoir exhumer cette bonne déclaration :

— *La Société crée le pouvoir politique. Elle veut, et, par cela seul, elle a raison, et ainsi par cela seul un pouvoir subsiste.*

Les nuées qui sont d'origine cléricales valent tout de même un peu mieux que le commun des autres brumes métaphysiques. En quelque décadence que soient tombées les études de Théologie et en quelque mépris que les tiennent parfois nos jeunes séminaristes, ils ne laissent pas d'en être imprégnés et par là de garder certaines intelligences avec la raison. Ce qu'il y a de raisonnable dans la formule de M. Jules Martin, c'est l'emploi qu'il fait du mot de société.

Un démocrate aurait dit : le peuple ou même le nombre. Mais le mot de société, un peu largement entendu, peut désigner non seulement les *associés* vivants, mais les associés à venir. Cela peut vouloir dire l'intérêt social ou national, le bien public. Il est certain que les nécessités du bien public peuvent entrer en désaccord plus ou moins réel avec ce qu'on appelle quelquefois la raion : il est certain que le bien public a raison contre la raison. La volonté profonde, organique, matérielle, la volonté de vivre, la nécessité de la vie, voilà ce qui fait subsister un pouvoir politique, ce qui le consacre et, en cas d'impuissance ou d'indignité, ce qui le renverse (1). Mais quel rapport entre cette volonté organique dont l'histoire seule peut observer le témoignage et ce qu'on appelle aujourd'hui la volonté nationale ?

(1) Ceci ne veut point dire du tout que toute révolution ait eu pour cause le bien public.

Une phrase de M. l'abbé Martin éclairera peut-être encore cette distinction :

— *Louis XIV gouverne*, dit-il, *parce que la France veut être ainsi gouvernée*; *mais s'il croit et si l'on croit autour de lui que le roi possède au-dessus de la société un pouvoir réel, cette croyance n'est qu'une illusion.*

Observez que M. l'abbé Martin dit « la France » et non « les Français de 1643 à 1715 ». Oui, c'est le vouloir vivre de la France, oui, c'est l'intérêt national français qui donne à Louis XIV sa vraie force morale, à son règne sa vraie raison. Mais comme ce verbe « vouloir » dans la phrase « veut être ainsi gouverné » joue un rôle captieux ! Il faudrait : « *Doit* être ainsi gouverné, « le *doit* non pas absolument, non pas au nom « de Dieu ou de tout autre impératif métaphy- « sique, mais le *doit si elle veut vivre*, *si elle veut* « *prospérer...* » En fait, la volonté de la France de Louis XIV s'exprimait non par la formule directe de cette volonté, mais par consentement ou plutôt par assentiment.

Et qui ne voit que ce régime de l'assentiment unanime est le fruit d'un heureux concours de causes, douces ou violentes, bien appliquées et continuées à propos ? Le problème ne se posait plus sous Louis XIV, il se pose aujourd'hui dans toute sa vivacité : problème de savoir si le gouvernement adopté en France est conciliable avec le vouloir-vivre de la nation. Les Français nationalistes forment le groupe des Français chez lesquels s'incarne cette volonté, ce désir de la vie française. Ont-ils dans la République démocratique la même confiance que la France de

Louis XIV dans la personne et dans la dynastie de leur roi? L'agitation nationaliste et le trouble français nous dispensent bien de répondre à cette dernière question.

SOLIDARITÉS DIFFÉRENTES

Par son attitude durant l'affaire, M. Georges Duruy était recommandé au choix du général André pour la belle tâche de démocratiser, c'est-à-dire de rendre le plus médiocre possible, l'enseignement de nos écoles militaires. M. Georges Duruy a fourni le programme d'un cours de philosophie militaire aux conseils des études de l'École polytechnique et de Saint-Cyr. C'est, comme on s'y attend, un programme de verbiage où se déploie un évolutionnisme ingénu, mais on trouve en ce beau programme ce paragraphe beaucoup plus beau :

— 1. *Les armées d'autrefois* : 1° *l'armée féodale;* 2° *l'armée royale*; 3° *l'armée impériale.*

— *Hommage aux vertus de l'ancienne France militaire.*

— *Ce qui, dans le patrimoine légué par elle, doit être précieusement conservé : les traditions d'honneur, de courage, de discipline, d'abnégation. Ce qui doit être exclu : l'esprit de caste*; *par quoi il doit être remplacé : l'esprit de solidarité.*

Y eut-il une « armée féodale » ? Le pluriel au moins serait de rigueur. Et, comme il est question un peu plus bas des armées de la Révolution, peut-être serions-nous en droit de supposer que M. Georges Duruy, en quelque codicille inédit de ce beau programme, a pris la précau-

tion de marquer que les armées révolutionnaires ÉTAIENT, en leurs meilleurs éléments, l'armée de Louis XVI, l'armée royale. Nous supposons aussi que l' « hommage aux vertus de l'ancienne France militaire » ne serait pas un pur exercice de blagologie. Mais relisez attentivement les dernières lignes. M. Duruy ne veut pas de « l'esprit de caste », il veut au contraire « l'esprit de solidarité ». Mais l'esprit de corps, qu'en fait-il? L'esprit de corps est un sentiment de solidarité qui relie les membres d'un même groupe professionnel, ou de groupes peu éloignés, et en raison inverse de leur éloignement. Quand il s'exerce entre officiers, ne se confond-il pas avec l'esprit de caste? Et quand il s'exerce entre officiers et soldats, mais qu'il inspire le sentiment de quelque légère différence envers les non-officiers et les non-soldats, n'est-ce pas encore un esprit de caste qui reparaît? On aura beau répéter le nom de solidarité, on n'empêchera pas qu'il n'y ait en pratique une foule de solidarités distinctes, diverses, et qui peuvent, en conséquence, devenir des rivales! Une politique intelligente exploite et féconde ces rivalités, ces émulations nécessaires. Rien ne les détruira, à moins que de détruire la famille, la société et le genre humain.

LE CHŒUR.

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur l'Amour, par Eugène Montfort (Stock, éditeur).

Toutes les générations, toutes les écoles littéraires ont donné leur « essai sur l'amour » .C'est comme *naturiste* que M. Eugène Montfort a écrit le sien. Mais quel nom pourrait-on appliquer avec propriété à cette psycho-physiologie romantique et sentimentale ? Je néglige de propos délibéré toutes les qualités d'expression sincère et lyrique de M. Montfort. Je veux relever seulement que l'amour tel qu'il le conçoit est un redoutable principe d'anarchie : c'est la projection dans la catégorie de l'idéal, c'est la divinisation des confuses rêveries, des impulsions et des instincts d'un adolescent Les héroïnes de Mme Sand ne parlaient pas différemment. Il y a des plaintes et des cris qu'on croirait échappés à Lélia. Contre ce faux, ce mauvais amour nous dirons avec Ronsard :

> Antérot, prête-moi la main,
> Enfonce tes flèches diverses :
> Il faut que pour moi tu renverses
> Cet ennemi du genre humain.

L'Equilibre adriatique, *l'Italie et la question d'Orient*, par Charles Loiseau (Librairie académique Perrin).

Il n'est pas que les spécialistes des questions étrangères qui puissent s'intéresser à la lecture de cet ouvrage. Du sujet, en apparence assez lointain, qu'il a traité, M. Charles Loiseau a montré l'immédiate portée. Il a indiqué les conséquences présentes et aussi les effets probables de la concurrence

maritime et commerciale de l'Italie et de l'Autriche dans l'Adriatique et du conflit d'intérêts de ces deux alliés dans les questions de l'irrédentisme, de l'Albanie et de l'influence à conquérir sur le Balkan. Mais nous voulons surtout marquer ici les excellentes choses qu'a dites M. Loiseau dans sa préface au sujet de la coupable et dangereuse indifférence que montre le régime démocratique et parlementaire pour la politique extérieure, abandonnée à un ministre irresponsable, éphémère et omnipotent qui ne nous offre que la toute négative garantie de sa couardise : ce qui fait, comme le répète énergiquement M. Frédéric Amouretti, que ce Delcassé est bien le ministre qu'il faut dans un régime tel que celui-ci.

L'Attente, par Paul Hartenberg (Librairie Ollendorff).

Ceux de nos contemporains qui assistent avec peine à la régression romantique des écrivains zolistes et adamites sont heureux de tous les efforts qui tendent à maintenir la tradition française du roman d'analyse. Ils apprécieront donc le livre de M. Paul Hartenberg. L'étude psychologique qu'il y a faite est des plus curieuses. Voici comment son « sujet » décrit, dans un journal intime, son cas, son douloureux état d'*attente* et de maladive timidité :

« Je demeure inerte, impassible, inactif ; au lieu d'agir, j'attends ! J'attends que le clocher vienne à moi avant d'aller vers le clocher. J'attends que la fleur tombe dans ma main, au lieu de la cueillir. J'attends que la femme vienne m'enlever, au lieu de la conquérir. Pour obtenir tout ce que j'aime et désire, je compte toujours sur une intervention surnaturelle divine, sur une influence mystérieuse, un prodige, un miracle ! Et, dans l'espérance de l'événement magique, *j'attends!...* Et je sais bien que mon attente est absurde, insensée... Je n'ai même pas la consolation de m'illusionner sur mes folies : je sais ce qu'elles

valent. Je sais que je ne dois rien espérer, que je ne dois rien attendre. Et malgré tout, j'attends, j'attends quand même, j'attends toujours. Toute ma vie se perd en une continuelle attente. »

Cette affection, qui est commune aux gens oisifs et de culture raffinée, M. Hartenberg l'analyse avec précision et finit par y découvrir une « hypertrophie du désir ». Une aventure passionnelle assez singulière en montre les différentes phases. La dernière est le parti que prend le malade d'éviter toute excitation, tout réveil du désir en se retirant de la vie représentative. S'étant soustrait à l'existence du monde, sachant que rien ne doit plus lui arriver, il sera délivré du supplice de l'attente. C'est dans un cloître qu'il cherchera le repos de la vie contemplative, si toutefois il a la force encore de prendre une aussi grave résolution. Tel est ce roman dont la partie anecdotique est écrite avec la sécheresse qui convient au genre dont *Armance* est le modèle et la partie d'observation psychologique rédigée avec le soin d'un écrivain compétent. Il y a certaines pages sur l'audace et sur le bonheur d'oser — sur le fantôme psychologique que nous nous formons de nous-mêmes à notre usage ou pour notre satisfaction — sur l'illusion et l'idéal en amour, etc... qui sont excellentes par leur justesse et leur précision.

JACQUES BAINVILLE.

Memento. — *L'Autre Rive*, par PIERRE LE ROHU, préface de FRANCOIS COPPÉE (Librairie académique Perrin), intéressant roman d'inspiration et de conclusions catholiques. — *L'Or Dieu*, par DEP (Société d'éditions littéraires). C'est l'histoire de l'Affaire mise en drame et en vers. L'auteur a très bien caractérisé les principaux personnages et traduit les épisodes éminents de cette crise. Certaines scènes

comiques seraient devant un public populaire d'une excellente portée. Il y a des portraits vraiment enlevés d'une main habile et qui prouvent une réelle pénétration. Huit vers sur le colonel Picquart expriment toute la psychologie de ce singulier personnage. — *Les Lettres d'une mère*, par VICTOR DE MAROLLES (Librairie acad. Perrin). M. de Marolles publie des lettres qu'il possédait dans ses papiers de famille et les a reliées par un commentaire vivant et documenté. C'est un épisode de la Terreur tout à fait émouvant et rempli de curieux détails. Le chapitre sur la « Petite Vendée » de Coulommiers est du plus vif intérêt. Quant aux lettres elles-mêmes de Mme de Marolles, leur lecture devient dramatique quand on songe que les confidences qu'elles contenaient ont coûté la vie de celle qui les a écrites.

Œuvres complètes de PAUL BOURGET, *de l'Académie Française*. — Le tome II des *Romans* vient de paraître; il comprend deux des œuvres les plus remarquées du profond psychologue : *Mensonges* et *Physiologie de l'Amour moderne*. Le public continue à faire le meilleur accueil à cette belle édition dont le texte, soigneusement revu, est définitif. Un vol. in-8° cavalier. Prix : 8 francs. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

VIENT DE PARAITRE

F. JUVEN, éditeur, 122, rue de Réaumur, PARIS

L'ARBRE ET LES VENTS

PAR

JOACHIM GASQUET

L'*Arbre et les Vents*, dont nous avons publié quelques belles strophes dans notre numéro du 1er juin, n'est pas l'œuvre d'un poète : c'est l'admirable expression de l'état lyrique, amoureux, frémissant d'une rare sensibilité en proie aux divers souffles sociaux qui tentent tour à tour l'âme éparse de sa génération. Un beau livre qui évoque le génie tumultueux et clair de l'Hugo des *Contemplations*. Le jeune auteur n'a pas craint de placer son œuvre sous l'égide du Maître, rejoignant ainsi par delà les obscurités raffinées du décadentisme la grande tradition du lyrisme national.

Envoi franco contre un mandat de 3 fr. 50 adressé à l'ACTION FRANÇAISE, 28, rue Bonaparte.

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... 1 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu 2 fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

IVe année. — T. V. — N° 60. 15 Juillet 1901.

L'Action française

(Revue bimensuelle)

SOMMAIRE DU 15 JUILLET 1901

NOTES POLITIQUES : *Les Progressistes* ..... Henri Vaugeois.
LES RETRAITES OUVRIÈRES ET LE PATRIMOINE DES PAUVRES. Mlle de La Tour du Pin Chambly.
PARIS-BERLIN : 1806-1901 ..... Maurice Barrès.
LE THÉATRE EN FRANCE : *Décadence* ..... Lionel des Rieux.
LES MÉDECINS ET LA DÉCENTRALISATION ..... Dr F. Boé.
NAPOLÉON ET LES JUIFS : I. *Opinion de Napoléon sur les Juifs.* — II. *Opinion des Juifs sur Napoléon* .....
NOTES DE VOYAGE AU SÉNÉGAL. Lucien Corpechot.

PARTIE PÉRIODIQUE

POUR L'ÉTAT ET CONTRE L'ÉTAT : *Les retraites ouvrières et l'incident de Fachoda.* Charles Maurras. — BIBLIOGRAPHIE : Jacques Bainville

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'ACTION FRANÇAISE paraît le 1er et le 15 de chaque mois. On s'abonne à Paris, 28, rue Bonaparte, Paris, 6e.

M. Henri Vaugeois, Directeur, recevra le Vendredi, de 2 à 4 heures.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Paul Bourget, de l'Académie française. — Gyp. — Jules Soury. — Maurice Barrès. — Charles Maurras. — Jules Caplain-Cortambert. — Maurice Talmeyr. — Maurice Spronck. — Hugues Rebell. — Jean de Mitty. — P. Copin-Albancelli. — Alfred Duquet. — Frédéric Plessis. — Lucien Corpechot. — Denis Guibert, député. — Frédéric Amouretti. — Robert Bailly. — Joachim Gasquet. — Auguste Cavalier. — Henri Coulier. — Xavier de Magallon. — Théodore Botrel. — Dauphin Meunier. — L. de Montesquiou-Fezensac. — Lucien Moreau. — Octave Tauxier. — Maurice Pujo. — L. Mouillard. — Jacques Bainville. — Alfred de Pouvourville. — Robert Launay. — De Thouars. — O. de Barral. — R. Jacquot.

FONDATEUR :

Le Colonel de Villebois-Mareuil

Mort au champ d'honneur

L'Action française

NOTES POLITIQUES

Paris, le 15 juillet 1901.

LES PROGRESSISTES

Les républicains « progressistes » (ainsi s'intitulent dans l'argot du Palais-Bourbon les politiciens qui suivent M. Méline) viennent de publier un manifeste, en vue des prochaines élections des Conseils généraux. Ce manifeste est fort bien conçu : vous y trouverez, sur les principales questions qui divisent en ce moment le parti républicain, des solutions extrêmement sages et qui devraient satisfaire tout le monde. Qu'il s'agisse des intérêts matériels du pays compromis par la crise économique, chaque jour plus grave, que nous révèlent les grèves sans issue dont le nombre va croissant; — qu'il s'agisse des intérêts moraux et religieux, menacés par les passions anti-catholiques de la congrégation franc-maçonne, acharnée à supprimer toutes les congrégations rivales; — qu'il s'agisse, enfin, de la fortune des ci-

toyens ou de leur conscience, l'idéal des « progressistes » est toujours le même, et c'est le plus louable de tous : tout arranger par le respect imperturbable des libertés individuelles, tout espérer de la sagesse et de la bonne volonté de tous; tout attendre, enfin, du dieu *Progrès*, — sous l'orme de la « République honnête ».

Il est bien évident que les rédacteurs de ce manifeste si nouveau, qui ne sont pas des imbéciles ni des enfants sans expérience, se moquent de nous avec sérénité. Ne nous attardons pas à leurs plaisanteries : elles sont fastidieuses.

Mais il y a, dans leur parti, quelque chose de très intéressant et qu'il faudrait considérer, une fois, sans rire : c'est son nom.

Ce mot : le *Progressisme*, n'est pas une simple et inoffensive étiquette électorale. Il désigne un état d'esprit, une disposition déjà ancienne et presque une tradition à laquelle finissent par se rattacher un grand nombre d'honnêtes gens, sincèrement occupés de concilier leur souci très réel du bien du pays, de sa force, de son avenir, avec leur acceptation résignée du fait républicain. Beaucoup de Français des classes éclairées, depuis une quinzaine d'années, se sont aperçus des désordres sociaux que notre régime démocratique, fondé sur le suffrage universel, rend chaque jour plus graves. Ils se rendent

bien compte que la France ne présente plus ce faisceau d'institutions économiques ou morales, libres, spontanées, variées d'origine comme de destination, que présentent les autres grands pays d'Europe ; ils voient bien que l'individu, isolé, démoralisé, pauvre d'énergie autant que d'argent, dépourvu de toute tradition comme de tout idéal privé, familial, n'est plus qu'un candidat-fonctionnaire, voué d'avance à la médiocrité, à la stérilité, à l'ennui. Qui ne constate le fonctionnarisme? la dépopulation? la timidité et bientôt l'exode en masse des capitaux? la lassitude et le scepticisme de l'opinion, au sujet de nos souvenirs de 1870 et de nos nécessaires espoirs de relèvement? Qui ne s'avoue que la France s'en va? et qui ne se rend compte que si elle s'en va, si elle se décompose moralement et physiquement, c'est que, politiquement, elle a persisté dans cette désaffection et ce dégoût de toute forme et toute discipline, dans ce culte et cette religion de l'anarchie, qui s'appelle la République?

Tel étant le mal évident : l'anarchisme républicain, les honnêtes « progressistes » qui le reconnaissent tous, comme nous-même, n'ont qu'un souci : c'est de l'enrayer, ou tout au moins de le combattre.

Mais alors, quel sens peut bien présenter encore pour eux, — pour eux qui ne se grisent point, il me semble, du mystique rêve

de leurs adversaires, les socialistes humanitaires, et qui n'attendent plus l'avénement de la République universelle, — quel sens peut avoir pour eux ce mot de *progrès*? Ils sont pour le progrès : mais vers quoi? — Si c'est le progrès logique du régime actuel vers son terme nécessaire, c'est-à-dire vers l'abîme où s'effondrera avant cent ans la Nation française réduite à une poignée d'hommes désarmés et ruinés, nous ne comprenons pas le plaisir que peuvent avoir MM. les Mélinistes à en régler les étapes, — fût-ce pour les prolonger et les rendre plus « sages », moins sensibles, moins douloureuses. Mais s'il s'agissait, pour ces pauvres philosophes politiques, en se répétant à tout propos à eux-mêmes ce mot usé (qu'ils remplacent quelquefois par le mot, plus élégant à leurs yeux de pédants, d'*évolution*), — s'il s'agissait de rappeler plutôt une loi évidente de la vie des sociétés, à savoir : que tout dans ces sociétés doit se faire lentement, avec continuité, et sans miracles, comme dans la nature; s'ils étaient, enfin, véritablement, des esprits positifs, et qu'ils voulussent revenir de la politique sentimentale et littéraire, faite d'aspirations et de rêves, à la politique scientifique, faite d'observations et d'ingénieuses combinaisons des forces et des réalités sociales existantes, en vue d'un certain effet utile à produire, alors nous leur demande-

rions de travailler avec nous. Nous leur dirions : Toutes les forces ou tous les éléments réels, historiques, sont encore devant vous, dont fut composée à plusieurs reprises cette œuvre étonnante de solidité et d'agrément qui s'est appelée la civilisation française. Il ne s'agit que de les utiliser.

Mais, pour les utiliser, ces éléments, qui sont des hommes, des intérêts, des mœurs, il faut d'abord vous débarrasser l'esprit, et nettoyer en même temps votre langage de toutes les formules de la théologie révolutionnaire qui vous empêchent de voir, et surtout d'accepter telle qu'elle s'impose la condition première de toute restauration méthodique de la France : un pouvoir responsable et directement intéressé à nous relever.

Le plus vrai et le plus décisif progrès que puissent accomplir des esprits cultivés comme ceux qui composent en général le parti progressiste, il serait dans une analyse destructive du préjugé républicain et dans une intelligente et énergique vulgarisation de la vérité française : le Principe monarchique.

Mais ce progrès, comment leur demander de l'accomplir ? Nous mesurons, certes, la résistance à la propagande monarchiste, — résistance à peu près invincible, nous le savons, — que l'on rencontre chez les *modérés* ou *libéraux* du Centre, partisans du

conservatisme républicain de M. Méline. Demander à ces gens qui, par leurs intérêts mêmes, sont obligés de s'opposer à peu près sur tous les points au fameux « progrès » révolutionnaire anti-clérical et socialiste, d'avouer l'opposition qu'ils lui font, c'est leur demander le suicide électoral. Ces gens sont, certes, plus « réactionnaires », en ce qui concerne notamment la « question sociale », que ne le seraient la plupart des royalistes d'aujourd'hui. Mais, aux yeux de l'électeur, le seul fait de conserver l'étiquette républicaine et « progressiste » les a couverts à peu près jusqu'ici. Si l'on remarque, cependant, que cette *couverture* devient de plus en plus insuffisante, là où la population, comme dans les grands centres d'ouvriers, est réellement républicaine, et si l'on admet que le seul « progrès » qui soit pris au sérieux par l'électeur, c'est celui qui introduit des doses croissantes de collectivisme dans les programmes, on peut prévoir le jour prochain où, pour les « progressistes » républicains, il faudra de toute nécessité avouer leur intention de gouverner avec la Droite. Et, à ce point, dont nous approchons, il est très possible de prévoir et de faciliter une sorte de renversement de l'équilibre électoral sur lequel on table depuis vingt ans. C'est en vue de cette heure, peut-être prochaine, où ils n'auront plus rien à espérer des suffrages

républicains, que nous invitons les Mélinistes à envisager une campagne monarchiste et à prévoir quelle attitude il leur sera possible de prendre en face d'elle. D'ici là nous ne leur demandons rien.

Toutefois, le parti « progressiste » se fait peut-être de grandes illusions sur sa puissance électorale. Si son état-major républicain est brillant (encore faut-il noter les défections des lendemains de défaites, les prudentes retraites de ses Barthou), ses bataillons comprennent depuis trois ou quatre ans un fort contingent de recrues « conservatrices ». Combien de jeunes libéraux, que la grâce pontificale n'avait pas touchés, avaient cru devoir apporter aux Mélinistes un concours désintéressé ? Ne commencent-ils pas à percevoir la fragilité du système, même lorsque M. Jules Lemaître le pare de sa séduisante subtilité ? C'est la question que nous nous posions il y a un mois, en écoutant, rue d'Athènes, la forte et spirituelle conférence de M. Henry Lasserre, un des convertis du « Mélinisme », sur le *Nationalisme en province*. Tous les efforts du conférencier tendaient, sans doute, à chercher avec la « *Patrie française* » les moyens les plus propres à réaliser en 1902 la meilleure des républiques ; mais nous sentions que sa raison l'entraînait plus loin que son discours, et qu'à examiner les maladies de la Répu-

blique et de la Démocratie en 1901, il ne pouvait pas ne pas conclure à la condamnation définitive de la République et de la Démocratie : et ce qu'il ne disait pas était vraiment intéressant. Le cas de M. Henry Lasserre n'est pas isolé. C'est un fait contre lequel ne prévaudront pas les déclarations officielles de l'état-major « méliniste » : le parti républicain progressiste compte à cette heure, dans son groupe le plus vivant et le plus désintéressé, un certain nombre de républicains et de ralliés désabusés, monarchistes latents aujourd'hui, déclarés demain.

Cette minorité de progressistes, monarchistes plus ou moins conscients, sera-t-elle absorbée par la masse du parti : ou jouera-t-elle le rôle du levain qui soulèvera cette masse inerte ?

Sujet grave, intéressant pour l'avenir du pays, que nous soumettons aux méditations de ceux des Mélinistes qui sont des hommes politiques et non pas de vulgaires politiciens.

HENRI VAUGEOIS.

LES RETRAITES OUVRIÈRES ET LE PATRIMOINE DES PAUVRES

Le problème qui fait en ce moment, sous le titre de RETRAITES OUVRIÈRES, l'objet des débats du Parlement français, n'y avait été bien posé, à ma connaissance, que par le comte de Mun en 1886, à l'époque où les partis politiques n'y songeaient pas encore, mais où sa solution était pour le rénovateur de la sociologie le couronnement de l'œuvre qu'il avait entreprise et que l'on commence à réclamer sous le nom du *Code du travail*.

Ce problème, le voici dans sa simplicité : en dehors des économistes, tout le monde est d'accord sur ce que LA SOCIÉTÉ DOIT FOURNIR DES MOYENS DE SUBSISTANCE A TOUS SES MEMBRES.

La société chrétienne y avait pourvu par un ensemble d'institutions religieuses et civiles qui formaient ce qu'on a pu appeler le « patrimoine des pauvres ».

L'avènement de la démocratie en 1789, 90 et 91 a détruit l'organisation sociale en n'y laissant subsister qu'un pouvoir organisé, celui de l'Etat moderne, qui a dû ainsi assumer toute la charge qui se répartissait auparavant entre les autres organes de la société.

Mais l'Etat moderne, c'est-à-dire l'ensemble

des Pouvoirs et des services publics, n'ayant pas en même temps assumé la charge de l'organisation du travail, comme le voudraient les Collectivistes, ne possède guère de ressources propres et ne peut faire supporter à l'impôt les charges du patrimoine des pauvres sans rendre cet impôt écrasant et insupportable, autant que sa bonne répartition impossible.

Il doit donc travailler à remettre les choses en place en laissant à la société ses charges et l'aidant pour cela à reconstituer le patrimoine des pauvres qui doit y faire face.

Ce patrimoine est d'essence corporative, comme tout ce qui vient de la structure même du corps social ; et il doit se produire et s'organiser lui-même selon un certain ordre en harmonie avec celui de la société.

Or, l'ordre n'est pas un produit naturel des sociétés, mais de l'autorité qui les gouverne.

L'autorité de l'État doit donc présider à cette reconstitution bien ordonnée du patrimoine des pauvres, et pour cela y conduire et au besoin obliger par de bonnes lois chacun des facteurs qui doivent s'y prêter.

Le patrimoine des pauvres avait été surtout constitué par des dons et legs à des établissements charitables. On ne saurait contraindre ces donations, mais le Code civil et la législation fiscale doivent être remaniés dans le sens le plus favorable à leur multiplication.

Le patrimoine des pauvres avait aussi la forme de biens communaux : il y a là une nouvelle indication qui ne doit pas échapper au législateur. Il y avait de plus une immense richesse

corporative ; la loi sur les associations professionnelles doit être élargie dans ses dispositions pour permettre aux syndicats professionnels de posséder des biens de toutes sortes non seulement comme institutions de charité, mais encore comme institutions économiques et de rapport.

C'est sur ce vaste ensemble d'institutions variées que l'assistance publique pourra se reconstituer autrement qu'elle ne l'est aujourd'hui, c'est-à-dire d'une manière qui ne soit plus bureaucratique en principe et dérisoire en pratique, mais vraiment à portée de toutes les indigences par sa variété comme par sa souplesse.

Quant à la pension de retraite aux travailleurs, puisque c'est d'elle qu'il s'agit surtout en ce moment, ce n'est pas une œuvre d'assistance proprement dite, bien que la vieillesse entraîne présomption d'invalidité, mais une œuvre de prévoyance, parce que normalement ce n'est pas à la charité sociale qu'il incombe de fournir le pain des vieux jours aux travailleurs, mais à l'organisation du travail, qui doit être suffisamment rémunératrice pour cela.

LA TOUR DU PIN CHAMBLY.

PARIS-BERLIN — 1806-1901

L'avenue de la Grande-Armée, qui est le royaume des « chauffeurs », vient de se ruer sur Berlin. Heureux ceux qui, placés sur un point du parcours, virent passer les « cent vingt à l'heure »! Ce sont de magnifiques spectacles que le départ, l'arrivée, les étapes d'une grande course d'automobiles. La nouveauté du tableau, la frénésie des concurrents, et certains risques assez réels communiquent à celui que l'habitude n'a pas encore blasé la plus agréable des fièvres.

A côté de ces monstres de vitesse, sortes de boulets tirés de Paris sur Berlin, et qui semblent devoir tout dévaster sur leur passage, il y eut une course d'endurance. L'élite, c'est-à-dire les « coureurs » ne mirent que trois jours, et les « touristes » six. Oui, partie de Paris le 21 juin, toute l'avenue de la Grande-Armée entra dans Berlin le 27. Comme c'est beau ! Qui pourrait y croire ! Il fallut plus de 34 jours en 1806 à la Grande-Armée pour atteindre Potsdam.

Je connais une partie du parcours imposé. Je recommande à nos Français, puisqu'ils passeront par Vouziers, de saluer, sans lâcher la barrre, la maison natale de Taine. C'est au bout d'une rue qui traverse la place de l'Hôtel-de-

Ville. Derrière une grille, au fond d'une cour plantée d'arbres, ils entreverront l'étude d'avoué de Me Taine, le père. Cette famille de petits bourgeois et de fonctionnaires était de longue date racinée dans le pays. Le grand-père avait été sous-préfet à Réthel. Sous l'ancien régime, plusieurs Taine remplirent les fonctions d'échevin. L'un d'eux, au XVIIe siècle, avait été surnommé par son entourage « Taine le philosophe ». Le jeune Taine resta jusqu'à sa onzième année chez ses parents, à Vouziers. Le père et le petit garçon, l'automne venu, passaient des après-midi dans les magnifiques forêts que troubleront nos chauffeurs. « Je me souviens du long silence où nous tombions lorsque, lieue après lieue, nous retrouvions toujours les têtes rondes des chênes, les files d'arbres étagées et la senteur de l'éternelle verdure. »

Cette simple phrase que je copie m'entraîne à la suite de nos vagabonds. Ils courent en trépidant sur la route charmante que je connais bien, de Trèves à Coblenz. C'est la douce Moselle. Dieu! qu'ils vont l'empester!

Un matin de juillet, je suis sorti de Trèves à la première heure et quand le brouillard vêt encore d'un bleu de tourterelle les petits villages romantiques. Jusqu'au Rhin, c'est-à-dire pendant 163 kilomètres, la Moselle (qui partout est divine) ne fait plus qu'un sinueux, très sinueux sentier de plaine, tout bordé de modestes et charmantes villégiatures, d'auberges pleines d'ombre. J'allais à bicyclette et rien ne me pressait; je faisais pour une chaude journée provision de fraîcheur. J'admirais les vapeurs

qui rampent sur l'eau courante en la cachant et celles qui, accrochées aux vignobles des collines et aux roches de grès rouges, hésitent à monter pour devenir pluie ou à descendre pour dégager le soleil.

Après Pfalzel, où se déroula l'aventure, fameuse chez les petits enfants, de Geneviève de Brabant et de l'infâme Golo (on la vit en ce juin 1901 à la fête de Neuilly, mais c'est une tradition mosellane de 724), après Nemangen où Constantin le Grand jugea raisonnable d'avoir une vision qui le convainquit de renoncer à cette politique anticléricale chère à Waldeck-Rousseau, j'atteignis Berncastel. Là, je me reposais de la route déjà devenue poussiéreuse en admirant la vallée de Tieffenbach, encore moirée d'ombres molles et de lueurs humides. Le bateau à vapeur qui descend à Coblenz vint à toucher la rive, et je compris immédiatement que par le gros du jour ce serait excellent de déjeuner au fil de l'eau...

Forain, qui « courait » avec les touristes « d'endurance », a bien été capable d'abandonner sa voiture à son chauffeur et de céder à cette raisonnable paresse où moi, simple cycliste, je me laissai aller du temps que je fus par là avec Sturel et Saint-Phlin. Il faut dire que la Moselle, à partir de Trèves, s'enfonce dans un massif compact, où elle ne pénètre qu'avec les efforts d'une vrille. C'est la région des coudes. La route, pour profiter de l'étroit défilé ouvert par les eaux, s'associe à leurs serpentements. Le cycliste peste, quand, sous un gros soleil, les lacets du chemin le ramènent continuellement

à quelques kilomètres du point où, deux heures plutôt, il passait. Mais, sur un bateau, commodément installés à l'ombre, Forain et ses amis, jouissant des villages semés sur les deux rives et des rochers abrupts mêlés aux terrasses de vignobles ne songèrent, je le jure, qu'à se féliciter de circuits qui renouvellent perpétuellement le paysage.

Au cours de cette longue journée de rivière, et, tandis que le bateau, sous un clair soleil, chemine et déplace des eaux délicieusement transparentes, je vois d'ici, Forain, que vous dûtes manger des biftecks plats coiffés d'œufs au beurre et des confitures variées avec de la viande rôtie. Et puis, on vous présenta d'honorables échantillons des vins fameux que produisent ces régions...

A l'un des innombrables tournants de la rivière, vers quatre heures de l'après-midi, Cochem apparaît soudain dans son petit appareil théâtral et satisfait l'œil comme un décor qui devait être ici et qui ne pourrait pas être ailleurs. Véritable composition type, gentil jouet de la Basse-Moselle, un peu troubadour, marqué à la fois du style Restauration et de civilisation rhénane. C'est d'abord, au long de la Moselle qui fait ses voltes, une ligne assez épaisse de maisons aux toits pointus et ardoisés que pressent de hautes collines toutes en vignobles, et sur celle-ci s'élève, pour caractériser le lieu, un coquet château féodal à tourelles restitué par un architecte de Cologne. Il est impossible de contempler cette petite ville de Cochem et, d'ailleurs, toute la suite des stations

mosellanes, sans envier l'air excellent que respirent leurs habitants. Des barques où flottent des drapeaux et qui mènent d'une rive à l'autre de joyeuses sociétés vers des cabarets pavoisés rappellent que l'Allemand, à l'encontre du Français, n'économise jamais. Par un joli soleil, une vue superficielle de Cochem donne des impressions d'idylle modeste, et, à boire sur sa rive une bouteille, on se trouve dans ces dispositions honnêtes, humanitaires et légèrement puériles où les jolies femmes de Trianon aimaient à se mettre en trayant les vaches.

De Cochem, le même jour, le bateau conduit le touriste à Coblenz qui n'est qu'à cinquante kilomètres. Coblenz, toute allemande, ne sait plus qu'elle fut Coblence et le chef-lieu du département de Rhin-et-Moselle.

Je ne suis pas allé plus loin sur la route de Berlin. J'interromps donc ici mes notes de route, mais j'ai les cahiers, « l'Itinéraire » manuscrit de mon grand-père, soldat de la garde impériale. Il raconte, étapes par étapes, l'excursion qu'il poussa avec ses compagnons, jusqu'à la capitale de la Prusse, car ils la firent en 1806, cette grande randonnée. Oui, patriotes, mon grand-père et les vôtres (et nul juif ne les accompagnait, sinon en vautour, par derrière, pour dépouiller leurs cadavres) ont étonné le monde par un Paris-Berlin inégalable. Et nous piétinons, nous nous déchirons! Quelle ordure qu'une telle existence! Enivrons-nous de notre passé.

*
* *

Jean-Baptiste-Auguste Barrès avait vingt-un ans en 1806. Il était vélite aux chasseurs de la garde, en garnison à Rueil, près Paris. Au jour le jour, au soir de chaque étape, il prenait des notes, indéfiniment de notes. Je transcris de ses cahiers son récit de ce Paris-Berlin mené à bien en trente-sept jours et sans une panne.

« Dans les premiers jours de septembre, nous reçûmes l'ordre de nous tenir prêts à partir pour le 20. Cette nouvelle fut reçue avec joie. Il y avait sept mois presque que nous étions dans cette pacifique garnison de Rueil (mon grand-père revenait d'Austerlitz). On était ennuyé depuis longtemps de cette vie douce et tranquille, de ce bien-être.

« Le 20 septembre, notre première étape fut à Dammartin, en Seine-et-Marne. Déjà très longue en partant de Paris, cette course s'allongeait de trois lieues pour nous qui venions de Rueil. Mes plus fortes journées de marche jusqu'alors ne m'avaient pas autant fatigué. Après 45 kilomètres environ, quand j'arrivai à Saint-Marc où la compagnie était détachée, je tombai sur le seuil de mon logement, comme un homme frappé d'un boulet. Je fus longtemps sans reprendre connaissance. Les soins touchants de la respectable dame chez qui j'étais logé, une saignée que me pratiqua le chirurgien du village, le repos de la nuit et une forte constitution me donnèrent des jambes pour le lendemain.

« Le 21, nous allâmes à Villers-Cotterets, au milieu de la forêt de Retz.

« Le 22, au jour, des chars qui avaient porté la veille le 7e régiment, nous conduisirent jusqu'à Soissons où nous prîmes jusqu'à Laon ceux qu'ils venaient de quitter. Les mêmes voitures faisaient deux étapes; le 2e régiment arrêtait où le 1er faisait halte dans la journée, et puis faisait sa halte où le 1er couchait.

« Le 23, nous changeons de voiture à Neufchâtel et nous couchons à Réthel.

« Le 24, halte à Vouziers et nuit à Stenay.

« Les 25, 26, 27 et la nuit du 28, nous roulons sans prendre de repos que le temps nécessaire pour changer de voiture et manger un morceau à la hâte quand on le permettait. Ces soixante-douze heures passées dans les voitures nous brisèrent le corps. Entassés sur de méchants chariots de paysans, sans bancs, presque sans paille, nous ne pouvions ni nous asseoir passablement, ni dormir quelques minutes. Comment eût-il pu en être autrement avec l'embarras de dix ou douze fusils, avec les sabres, les gibernes, les sacs de dix à douze hommes ennuyés, mécontents et souvent peu endurants. La moindre contrariété se changeait en querelle. Et pourtant, à part ces moments de mauvaise humeur, bien excusables parfois, on était gai dans le jour, parce qu'on marchait aux montées, parce qu'on causait avec les habitants qui se portaient en foule sur notre passage. C'était un spectacle nouveau et intéressant pour eux. Dans beaucoup de villages on jetait des paniers de fruits dans les voitures. On nous offrait du cidre

dans les Ardennes, de la bière dans les départements allemands. Parfois, dans l'instant où l'on changeait de voitures, nous étions autorisés à manger quelque chose chez l'habitant : toujours nous payions la dépense.

« Nous passâmes de ce train, dans la nuit du 26 au 27, à Luxembourg, puis à Trèves, sur la rive droite de la Moselle, puis à Trarbach.

« Enfin, à l'aube du jour, le 28, nous atteignîmes Bingen, chef-lieu de canton du département du Mont-Tonnerre. En huit jours, nous venions de parcourir 140 lieues. Nous quittâmes nos chars sans regret. Nous préférions encore marcher et porter notre attirail militaire. Dans cette halte du 28, je traversai le Rhin en bateau pour aller visiter sur la rive droite le beau pays de Nassau. Nous étions plusieurs pour cette jolie promenade.

« Le 29, nous fûmes à Mayence.

« Le 30, à Francfort-sur-le-Mein.

« Le 1er octobre, à Aschaffenbourg.

« Le 2, à Esselbach.

« Le 3, à Wurtzbourg.

« Le 4, nous séjournâmes. C'était la première fois depuis notre départ de Rueil.

« Le 5, à Closter-Brach, bourg avec une superbe abbaye. Le 1er régiment resta dans le bourg, le 2e fut détaché dans un fort village sur la gauche, et très loin, de la route qui conduit à Bamberg. Il fallait, pour l'atteindre, traverser une forêt très accidentée et montueuse. La nuit nous y surprit. Les hommes se heurtèrent contre les arbres, tombèrent dans les creux, les ravins ou les précipices. Ce furent des cris, des

jurements, des gémissements épouvantables. Les chasseurs, pour éviter les accidents de ceux qui les précédaient, s'écartèrent de la route, s'éparpillèrent dans la forêt et finirent pas se perdre. C'est en vain que le général Curial, qui était à la tête du régiment, les fit arrêter et fit battre les tambours. Comment rallier! On ne faisait pas quatre pas sans trouver un obstacle! Heureusement, j'étais à l'avant-garde où il y avait des guides et des torches. Mais plus des trois quarts du régiment passèrent la nuit dans la forêt. Beaucoup étaient blessés.

« On s'arrêta à Bamberg, le 6 et le 7, pour les rallier tous. Le 7, une proclamation de l'empereur à la Grande Armée, datée du 6 et du quartier-général impérial de Bamberg, fut lue aux compagnies formées en carré. La guerre était déclarée à la Prusse.

« Le 8, nous couchâmes à Eberstein.

« Le 9, à Nolham. Dans cette journée, les premiers coups de fusil de cette guerre furent tirés par le 1er corps d'armée (Bernadotte) qui attaqua et prit Schleitz.

« Le 10, allant à Schleitz, des hauteurs de la rive gauche sur la Faale, nous vîmes le 5e corps poussant vigoureusement l'armée prussienne vers Faalfeld. Tout était bouleversé à Schleitz, l'effroi et la terreur très grands chez les habitants. A souper, notre Bauer (paysan, lui disaient les vieux chasseurs) nous servit avec de l'argenterie. J'en usai, puis après le repas je l'engageai, s'il voulait la conserver, à la cacher et à la remplacer par des couverts de fer.

« Le 11, nous bivouaquons, à quatre lieues

en avant d'Auma. La route et les champs avaient pas mal de cadavres. On nous défendit d'entrer dans la petite ville d'Auma. Mais nous étions sans vivres, et la faim chasse le loup du bois. Dans une cour, avec plusieurs autres chasseurs, j'étais en train de dépecer un cochon que nous venions de tuer, lorsque le maréchal Lefebvre et le général Roussel y entrèrent. La peur nous fit tomber le couteau des mains. Impossible de fuir, ils avaient fermé la porte sur eux. D'abord grande colère, menace de nous faire fusiller. Puis, sur notre réplique, moitié en colère, moitié en riant, ils nous dirent : « Sauvez-vous bien vite au camp, sacrés pillards que vous êtes! Emportez votre maraude, et surtout évitez de vous laisser prendre par les patrouilles. » Le conseil était bon ; nous le suivîmes. On s'amusa beaucoup au bivouac de la grande colère pour rire du bon maréchal.

« Le 12, à Géra. Je suis logé dans une superbe maison de campagne et dans un beau parc.

« Le 13, au bivouac, en avant d'Iéna. Nous traversons la ville et prenons position à la nuit. Ayant su que le 21e léger du 5e corps n'était pas très éloigné, je fus voir les nombreux compatriotes qui y servaient. Ils étaient aux avant-postes sans feu, avec défense de causer. Je les quitte et, de retour au camp, j'apprends que Iéna brûle et qu'on s'y est rendu en foule pour piller ou pour faire des vivres ; personne, d'ailleurs, pour arrêter l'incendie. Je fis comme les autres, malgré la lassitude, la distance et le détestable chemin. Plus de mille hommes

étaient occupés à le rendre praticable pour l'artillerie et la cavalerie, car, sur l'étroit plateau où se trouvaient les combattants, ces corps manquaient et, pourtant une portée de fusil nous séparait des ennemis. J'entrai dans Iéna. Grand dieu ! quel affreux spectacle offrait cette malheureuse ville dans cet instant de la nuit ! Le feu, le bris des portes, le pillage, les cris de désespoir. J'entrai dans la boutique d'un libraire qui était éclairée ; les livres étaient jetés pêle-mêle sur le plancher. Je pris le *Guide des Voyageurs en Allemagne*, imprimé en français. Je cherchai vainement le premier volume. En sortant de cette maison, j'entrai dans la boutique d'un épicier. On se partageait des pains de sucre. On m'en donna cinq ou six livres que je portai de suite au camp, honteux de mon action et navré de tout ce que j'avais vu ; cependant, le sucre me fut utile, car je n'eus que cela à manger durant toute la bataille du lendemain. Peu d'heures après mon retour au camp, on prit les armes, on se forma en carré et on attendit en silence le signal. Ce fut à l'aube un coup de canon, tiré par les Prussiens et dont le boulet passa par-dessus nos têtes... »

(Ici je passe le récit trop long du rôle de la garde impériale pendant la bataille.)

« Vers quatre heures du soir, l'empereur nous arrêta sur un plateau découvert et très élevé, où il resta près d'une heure à recevoir les rapports qui lui arrivaient de tous les points. Il donnait des ordres et causait avec les généraux. Placé au milieu de nous, nous le vîmes jouir de son triomphe. Il distribuait des éloges et

recevait avec orgueil les nombreux trophées qu'on lui apportait. Tantôt il était couché sur une immense carte ouverte posée à terre, tantôt il se promenait les mains derrière le dos. Tout en faisant rouler une caisse de tambour prussien, il écoutait attentivement ce qu'on lui disait et prescrivait de nouveaux mouvements. Après que ces masses de prisonniers, ces innombrables canons eurent défilé devant les vainqueurs et que les détonations se furent éloignées, l'empereur rentra à Iéna, suivi de sa garde à pied. Nous avions plus de deux lieues à faire. Nous n'arrivâmes qu'après sept heures du soir. On se logea militairement. Nous fûmes dans un pensionnat de demoiselles. La cage était charmante, mais les oiseaux s'étaient envolés, en laissant leurs plumes, du moins leurs vêtements, les pianos, les harpes, les guitares, leurs livres, de charmants dessins, des fournitures de bureau à satisfaire tous les besoins. J'en profitai pour écrire immédiatement à mon frère aîné une longue lettre où je lui rendais compte de notre victoire.

« Le lendemain 15, j'allai flâner devant le quartier général pour guetter le départ d'un courrier impérial. Je n'attendis pas longtemps. Je priai le premier courrier qui partit de se charger de ma lettre et de la mettre à la poste à Mayence. Il s'en chargea avec plaisir, en me disant qu'on ne saurait trop tôt répandre les bonnes nouvelles. Je retournai ensuite dans Iéna, chez le libraire où, la veille, j'avais pris le tome II du *Guide des Voyageurs en Allemagne*. Je le priai de me vendre le tome Ier en lui pré-

sentant mon tome II. Le malheureux chercha, trouva et ne voulut pas accepter d'argent, bien que je lui offrisse de payer les deux tomes. C'était un peu lourd à porter dans un sac, mais j'étais si content d'avoir cet ouvrage !

« Le 15 toute la journée, la garde s'occupa à cuire beaucoup de viande pour faire du bouillon aux blessés. Toutes les églises, tous les grands établissements étaient remplis de ces malheureux.

« Le 16 et le 17 nous fûmes à Naumbourg.

« Le 18, à Mersebourg. J'étais de garde auprès de l'empereur qui arrivait de Weimar. Dans la journée, nous passâmes près de Rosbach que nous venions de bien venger.

« Le 19 et le 20, à Halle.

« Le 21, à Dessau.

« Le 22, à Wittenberg.

« Le 23, au bivouac de Marchaine.

« Le 24, à Potsdam. Depuis quelques jours, nous marchions dans les sables, ce qui avait singulièrement attendri et ramolli nos pieds. Une fois sur l'affreux pavé de Potsdam, fait en petits cailloux pointus, on éprouva des douleurs atroces à la plante des pieds. Ce n'était plus marcher, mais sauter comme des brûlés.

« C'était bien douloureux et bien comique.

« Le 25, on séjourna.

« Le 26, on atteignit Charlottenbourg.

« Nous fîmes notre entrée à Berlin le 27. Nous partîmes de Charlottenbourg en grande tenue, bonnets et plumets en tête, toute la garde réunie et disposée à faire une entrée solennelle. Arrivés à un magnifique arc de triomphe sur lequel est

un quadrige de très beau travail, l'empereur laissa passer sa belle garde à cheval et se mit à notre tête, entouré d'un état-major aussi brillant que nombreux. Les grenadiers nous suivaient; la gendarmerie d'élite fermait la marche. Pour nous rendre au palais du roi où l'empereur devait loger, nous suivîmes cette grande et magnifique allée des Tilleuls, la plus belle que l'on connaisse et qui est supérieure en beauté, sinon en longueur, aux boulevards de Paris. La foule était si grande que l'on devait croire que toute la population de Berlin s'était portée pour voir passer le vainqueur de son pays.

« Je fus de garde au palais. Dans la soirée, étant en faction dans une allée de la prairie qui se trouve en face du palais, un homme très bien mis m'offrit de la liqueur qu'il avait dans une bouteille cachée sous son habit. Je le repoussai assez rudement. Il dut penser que je craignais que sa liqueur ne fût empoisonnée. Il en but un bon coup, je le remerciai de nouveau, en le priant de s'éloigner. Il partit en prononçant quelques gros jurons en allemand. « Parbleu, me dis-je, voilà un Berlinois qui n'est guère de son pays! Il semble bien aise qu'on ait donné une bonne raclée à son roi, à ses compatriotes et à tout ce qui porte l'uniforme allemand. »

Ainsi parle, dans son récit très simple et véridique, le vélite Barrès. Les dépêches, la quinzaine passée, nous dirent la réception enthousiaste faite par Berlin à nos touristes automobiles. Eh bien! j'aime encore mieux la récep-

tion de 1806, telle que la virent et telle qu'y défilèrent avec mon vénéré grand-père, modeste soldat de la garde héroïque, tous les grands-parents de mes lecteurs français.

*
* *

Aux vainqueurs Fournier, Werner, Maurice Farman, Louis Renault, je sais que l'empereur allemand, le président Loubet, le roi des Belges, le grand-duc de Luxembourg, le duc d'Oldenbourg, notre ministre des Travaux publics, M. Pierre Baudin, viennent d'offrir des vases de Sèvres, des coupes, des statuettes. C'est beau. Mais il y eut mieux en 1806. Écoutez de quel ton le vélite de la garde énumère ses récompenses.

D'abord mon grand-père fut de ceux qui tenaient les drapeaux pris sur l'ennemi, à Iéna, quand l'empereur les présenta, dans le palais royal de Berlin, à la députation du Sénat, venue de Paris.

Puis, le 4 décembre, à Posen, il entendit lecture d'un décret qui érigeait sur l'emplacement de la Madeleine, à Paris, un « Temple de la Gloire » sur le frontispice duquel on devait placer cette inscription en lettres d'or : « L'empereur Napoléon aux soldats de la Grande Armée. » Et mon grand-père écrit dans ses mémoires : « Ce décret nous prouvait combien l'empereur avait souci de notre gloire et il nous encourageait à de nouveaux triomphes. »

La garde poussa ensuite jusqu'à Varsovie

(24 décembre), jusqu'à Eylau (8 février). Après la bataille à laquelle il prit part, le chasseur vélite Barrès écrit ceci :

« Le 10 février, je retournai encore une fois sur le champ de désolation d'Eylau pour bien graver dans ma mémoire l'emplacement où tant d'hommes avaient péri, où seize généraux français étaient morts, où des régiments entiers avaient succombé. Comme j'examinais très attentivement vingt-quatre pièces de canon russes qu'on avait ramassées, je fus frappé sur l'épaule par le maréchal Bessières qui me demanda de le laisser passer. L'empereur le suivait, qui dit en passant devant moi : *J'ai été content de mes vélites*. Je ne répondis rien, ma surprise avait été trop grande de me trouver près d'un tel homme que j'avais vu, trois jours auparavant, exposé aux mêmes dangers que nous. »

Magnifique récompense et qui passe, je suppose, les plus habiles gracieusetés de l'empereur allemand ! Mais le cours des honneurs ne faisait que commencer !

Le 14 juin 1807, la garde impériale fut à la bataille de Friedland ; le 26, à l'entrevue de Tilsitt. Le 4 juillet, on s'achemina vers la France. Le 24 novembre, le bataillon de mon grand-père atteignit Rueil d'où il était parti, il y avait un an, deux mois et cinq jours, pour la campagne de 1806.

On attendit que tous les corps qui composaient la garde impériale fussent réunis. On contourna Paris. Puis ce fut l'entrée triomphale. Le vélite Barrès la raconte ainsi :

« Le 25 novembre, vers neuf heures du matin,

nous arrivâmes près de la barrière du Trône. Une foule immense s'y pressait. On avait dressé un arc, sous lequel vingt hommes pouvaient passer de front ; de grandes Renommées présentant des couronnes d'or le décoraient ; un quadrige le surmontait. Nous fûmes placés en colonnes serrées dans les champs qui bordent la route. A midi, tous les corps étant arrivés, les aigles furent réunies à la tête de la colonne : le préfet de la Seine les décora des couronnes d'or offertes par Paris. Le Conseil municipal et les maires entouraient notre état-major général et notre commandant en chef, maréchal Bessières. Dix mille hommes, en grande tenue, s'avançait pour défiler sous l'Arc de Triomphe au bruit des tambours, des musiques de corps, des salves d'artillerie et des acclamations d'un peuple immense. Elles nous accompagnèrent de la barrière au palais des Tuileries. Toutes les fenêtres, les toits des maisons du Faubourg Saint-Martin et des boulevards étaient garnis. On chantait et on distribuait sur notre passage des chants guerriers et des pièces de vers, où nous étions comparés aux Dix Mille immortels. Des vivats prolongés saluaient nos aigles. L'enthousiasme et la fête étaient dignes des beaux jours de Rome et de la Grèce. A la grille du Carrousel, nous défilâmes sous le bel arc de triomphe construit pendant notre absence.

« Après avoir déposé nos aigles au palais, nous laissâmes au jardin des Tuileries nos armes formées en faisceaux. Aux Champs-Elysées une table de dix mille couverts nous attendait. Elle était placée dans les deux allées latérales. Au

Rond Point était celle des officiers présidée par le maréchal. Le dîner se composait de huit plats froids. On était placé convenablement, tout était bon, mais la pluie contraria cette magnifique fête. Après le dîner, nous fûmes déposer nos armes à l'Ecole-Militaire où nous étions casernés, et nous entrâmes dans Paris pour jouir de l'allégresse générale, des illuminations, des feux d'artifice, des danses publiques et des jeux de toute espèce.

« Le 26, tous les spectacles de la capitale furent ouverts à la Garde. On avait réservé pour elle le parterre, l'orchestre, les premières loges, ainsi que les premiers rangs des autres places. Je fus désigné pour le Grand-Opéra. On joua le *Triomphe de Trajan*, pièce de circonstance et pleine d'allusions à notre campagne. La beauté du sujet, les brillantes décorations, la pompe des costumes, le gracieux des danses et du ballet m'enivrèrent de plaisir. Quand Trajan parut sur la scène dans son char de triomphe, attelé de quatre chevaux blancs, on jeta du cintre des milliers de couronnes de laurier, dont toute la Garde se couronna, comme une légion de Césars.

« Le 28, le Sénat conservateur nous donna ou voulut nous donner une superbe fête. Malheureusement, le mauvais temps la rendit triste et même désagréable, On avait élevé un temple à la Gloire. Toutes les victoires de la Grande Armée étaient rappelées sur des boucliers. Des trophées militaires réunissaient les armes des vaincus. Des inscriptions rappelaient les grandes actions que la fête célébrait. Des jeux, des

orchestres et une infinité de buffets bien garnis remplissaient ce beau jardin. Mais la neige qui tombait en abondance, l'humidité du sol et le froid noir de l'automne glacèrent nos cœurs, nos estomacs et nos jambes. Beaucoup de militaires demandèrent à se retirer, mais les grilles étaient fermées. Il fallut parlementer avec le Sénat. Tout cela entraînait des longueurs qui irritaient. Enfin, la menace d'escalader les murs étant parvenue jusqu'aux sénateurs, la consigne fut levée, les portes ouvertes, et tous les vieux de la Garde s'échappèrent comme des prisonniers qui recouvrent la liberté. Il n'y resta que ceux qui, n'ayant pas d'argent pour dîner en ville, trouvaient qu'il valait encore mieux manger un dîner froid que de ne pas manger du tout. Ils purent s'en donner. Je fus avec plusieurs de mes camarades dîner chez Véry et puis ensuite aux Français.

« A la fin du mois, l'impératrice nous donna à dîner à la caserne par escouade. C'était l'ordinaire, mais considérablement augmenté et arrosé d'une bouteille de vin de Beaune par homme.

« Enfin, le 19 décembre, la Garde offrit à la Ville de Paris une grande fête du soir, dans le Champ-de-Mars et dans le palais de l'Ecole-Militaire. Les apprêts furent longs, mais grandioses et tout militaires. Dans cette vaste enceinte, on avait placé des fûts de colonne sur lesquels il y avait alternativement des urnes, puis des aigles avec des foudres ailées remplies d'artifices. Au milieu était une immense carte géographique du nord de l'Europe où les

grandes villes, les lieux des grandes batailles et le chemin suivi par la Grande Armée en 1805, en 1806 et en 1807 étaient marqués par un feu gras coloré qui devait brûler. Au-dessus de la carte, on voyait des Victoires ailées, aussi garnies d'artifices.

« La nuit close, l'impératrice mit le feu à un dragon volant qui le communiqua à toutes les pièces d'artifice. Au même instant, les quatre à cinq mille hommes à pied de la Garde firent avec les cartouches artificielles un feu de deux rangs indéfiniment nourri. On ne pourrait imaginer l'immense effet de ce spectacle extraordinaire : la voûte des cieux éclairée par des milliers d'étoiles flamboyantes, les épouvantables détonations, les cris de la multitude qui encombrait les talus, tout concourait à donner à cette fête militaire les plus grandes proportions et à célébrer aussi la volonté des hommes, quand ils emploient toutes leurs facultés pour faire du beau et du sublime.

« Dans les premiers jours de notre arrivée, on renouvela toutes les parties de notre habillement. La coupe des habits fut calquée sur celle des Russes; nos bonnets à poil, qui étaient devenus si laids, si hideux, furent remplacés : j'eus la satisfaction de tomber sur un oursin qui était aussi beau que ceux des officiers. Quant aux chapeaux, il était de toute nécessité qu'on nous en donnât d'autres, parce que nous n'en avions plus depuis la bataille de Friedland.

« Enfin, le 31 décembre, le général Foulès, notre colonel en premier, me fit dire de me rendre chez lui et, après m'avoir demandé mon

nom, il sortit d'un tiroir de sa table plusieurs nominations de sous-lieutenant où je distinguai sur-le-champ la mienne. »

*
* *

Je ne commente pas cette énumération touchante de récompenses grandioses et modestes. Ceux qui ont l'habitude de distinguer les hommes sous les phrases distingueront ici une âme d'une qualité, d'une santé admirables. Français, tels étaient nos pères ! Mais laissons cela ; et pour nous borner au sujet du jour, disons que, tout de même, on eut de plus belles récompenses pour le Paris-Berlin de 1806 et 1807 que pour Paris-Berlin de 1901. Faut-il prendre notre parti de notre diminution en toutes choses ?

MAURICE BARRÈS.

LE THÉATRE EN FRANCE :

DÉCADENCE

(*De M. Albert Guinon*)

Le vieux duc de Barfleur commandite une jeune drôlesse. L'amour, vous ne l'ignorez pas, est pour un homme de son âge le plus cher des luxes. Notre duc a donc deux millions de dettes. Par une heureuse grâce, une fois qu'ayant bu du champagne il était dans l'un de ses bons soirs, le ciel lui accorda une fille : Jeannine. Cette Jeannine qui a maintenant vingt-six ans n'est pas sans plaire violemment à M. Nathan Strohmann, israélite de race et juif de profession. Il est le détenteur de toutes les créances contre le duc et, comme il ne désire rien tant que d'être payé de cette aimable monnaie, le duc lui donne sa fille en mariage.

Vous pensez bien que cette fière personne n'accepte pas le marché sans répugnance. Il n'est prétexte qui ne lui soit bon pour marquer à son mari tout son dégoût, toute sa haine. Enfin, après dix mois de querelles conjugales, elle se réfugie chez le marquis de Chérancé, son ami

d'enfance, et lui fait bonne chère. Strohmann vient l'y chercher ; il lui apprend que Chérancé est ruiné. Et Jeannine, sentant que les belles robes et les beaux chapeaux, l'élégance et le luxe sont nécessaires à ses habitudes, laisse son pauvre amant et retourne dans son ghetto.

*
* *

Voilà *Décadence*, comédie en quatre actes, interdite par la Censure et que M. Guinon vient de publier. L'action, vous le voyez, en est simple. Et vous trouverez là des caractères nettement tracés, des scènes toujours significatives, souvent vigoureuses, des mouvements rapides et bien liés. Le style, fors quelques plaisanteries d'un goût douteux, est aisé et sobre. Et comme il est pur de tout argot, vous savez déjà que l'auteur n'est pas juif.

Mais mon analyse, si brève soit-elle, vous aura incliné à croire qu'à tout le moins ses sympathies sont pour les juifs plutôt que pour l'aristocratie. Or, M. Guinon l'affirme, il n'en est rien. Fidèle au vieil adage, il ne châtie tant la noblesse que parce qu'il l'aime passionnément. Je ne sais si vous approuverez ce sadisme. Pour moi, j'imagine que M. Guinon s'est fait un point d'honneur de paraître sans parti pris. Et c'est là une mode qui, pour être fort répandue, n'en est à mes yeux que plus déplorable. Il ne faut pas se mêler d'écrire si l'on n'a pas une ferme conviction. Et l'on est criminel si l'on ne met pas tout en œuvre pour imposer cette conviction au plus grand nombre.

*
* *

Evidemment M. Guinon est d'un avis tout opposé. Et pour être impartial, il devient injuste. Dans sa pièce, il n'est presque rien fait de sot ou de bas que par des ducs, princes ou marquis. Pour les juifs, il suffit à l'auteur de leur dire, en passant, quelques dures vérités. Or qui ne sait qu'au théâtre les spectateurs sont moins frappés par ce qu'on leur raconte que par ce qu'on leur montre? M. Guinon a négligé d'y prendre garde. A la simple lecture, cette faute est déjà très sensible. Au spectacle, l'impression aurait été d'autant plus fausse que les décors où les deux groupes sont particulièrement étudiés sont, pour les juifs, le foyer d'un hôtel familial et, pour les « nobles », comme les appelle M. Guinon, le foyer d'un cirque.

Qu'un beau nom ne suffise pas toujours à préserver celui qui le porte des faiblesses, des vilenies humaines, cela n'est que trop vrai. Mais qu'il n'y ait pas de gentilshommes qui soient en même temps d'honnêtes hommes, voilà certes qui est inexact.

Cette heureuse rencontre, que je tiens pour très fréquente, M. Guinon ne la réalise en aucun de ses personnages. Or, il est vrai qu'à en juger par le langage et les manières qu'il leur prête, il n'a pas souvent pénétré dans le monde de ces Barfleur et Chérancé. Il n'a vu que la vile écume ou la mousse frivole. Il ignore qu'au fond des villes et des campagnes de province, qu'à Paris même il y a de nombreuses familles dont les sentiments sont aussi nobles que le

nom. Mais comme ces familles ne s'allient pas à des juifs, comme elles n'emplissent pas les gazettes juives de l'écho de leurs danses ou du bruit de leurs vaisselles, personne ne parle d'elles. C'est en silence qu'elles servent le pays, qu'elles sauvegardent la fine fleur de l'esprit français et de nos élégances, l'antique idée de l'honneur.

*
* *

Si l'on estime ce rôle trop modeste, la faute n'en est qu'au temps où nous sommes. Rien n'autorise à proclamer la décadence de la noblesse. Mais il est vrai qu'elle ne peut librement s'épanouir qu'en monarchie; et c'est pourquoi elle travaille à hâter le retour de ce régime.

D'ici là il lui faut vivre : comment fera-t-elle?

Jadis, à défaut de l'autorité de son nom, la seule vigueur corporelle suffisait à lui maintenir ses privilèges, et quand le prince Enguerrand soulève des haltères de 150 livres, il ne fait, instinctivement, qu'obéir à cette lointaine hérédité.

*
* *

Mais aujourd'hui toute action ne s'exerce que par l'argent. Et le droit d'aînesse étant aboli, il faudrait, pour garder son rang, refaire à chaque génération une fortune. Le gentilhomme ira-t-il conquérir cette fortune à la Bourse, dans les affaires? Sur ce terrain, il serait vite anéanti par le juif. S'il ne veut pas disparaître, il n'a donc plus qu'à se marier richement.

Je sais qu'à l'ordinaire on regarde le mariage comme une cérémonie beaucoup plus poétique, mais, au vrai, c'est un contrat. Et ce contrat a ceci de particulier qu'il engage non seulement les deux contractants, mais toute la suite de leur descendance. Avant donc de songer à leurs goûts réciproques et même à leur amour, les époux se doivent d'assurer le bonheur de ces générations à venir. Cette tâche, quand elle est assumée par deux cœurs sincères, n'est pas sans conférer, même au mariage d'argent, une parfaite dignité.

J'admets tout aussi bien, non pas l'union d'une Française avec un étranger, ce qui est une perte pour notre pays, mais celle d'un Français avec une étrangère, ce qui, sous tous les rapports, est un gain.

Or vous pensez bien que, parmi ces étrangers, je ne comprends pas les juifs : le juif n'est qu'un parasite. Il vit de tous les peuples et ne s'assimile à aucun. Il semble qu'il y ait entre nous et lui, non une simple différence de race, mais une différence d'espèce.

*
* *

Qu'un jeune homme un peu pervers désire l'une de ces israélites aux yeux dociles, aux corps si hospitaliers à l'amour, je l'en excuse : il n'engage là qu'une misérable partie de soi-même. Mais, s'il donne à cette juive le nom qu'il porte et dont il n'est que le dépositaire, il commet un véritable abus de confiance ; il marque pour la honte des fronts qui ne sont pas

nés encore; il dégrade l'honneur des vieilles tombes.

Le prince Ferdinand de Lucinge-Faucigny, malgré qu'il ait dans ses veines du sang de nos rois, n'a pas eu de ces scrupules. Il avait épousé une juive pour payer ses dettes de garçon; il vient d'en épouser une autre pour payer ses dettes de veuf.

Grâce à Dieu, dans notre aristocratie, de tels mariages sont rares; il ne s'en fait pas un sur mille. Mais le scandale en est si grand que les auteurs dramatiques s'y trompent et croient toute la noblesse enjuivée.

Si jamais M. Guinon étudie de nouveau cette noblesse qu'il aime tant, je le conjure de ne plus tomber dans une telle erreur.

LIONEL DES RIEUX.

LES MÉDECINS ET LA DÉCENTRALISATION

Le médecin ne doit pas faire de politique; quand il formule cette opinion, le public pense de suite aux médecins politiciens du Sénat et de la Chambre des députés; son bon sens lui dit que le médecin ne doit pas quitter le chevet de ses malades; s'ensuit-il que les médecins qui restent fidèles à leur profession doivent se désintéresser de la politique, c'est là une autre question.

Nous vivons à une époque où les mots ont perdu leur signification propre et où l'on ne sait plus où commencent et où s'arrêtent la politique, l'économie politique, l'économie sociale.

Un fait est certain, c'est qu'il n'est pas de profession qui ait plus d'intérêt à voir régner le bien-être dans toutes les classes de la population que la profession médicale; il n'en est pas qui ait plus d'intérêt à se constituer la gardienne de la fortune publique; le médecin praticien doit donc faire de la politique.

Cette idée que le médecin ne devait pas faire de la politique a été inspirée aux pauvres Gaulois par Napoléon.

« Il ne faut pas, disait expressément le grand

Empereur, il ne faut pas éloigner l'étudiant en médecine de la fréquentation des hôpitaux de la dissection et des études relatives à son art. »

L'illustre parvenu, ombrageux naturellement comme tous les parvenus, devait particulièrement craindre l'influence que les médecins pouvaient exercer sur les populations, il devait craindre qu'ils ne réveillassent dans le peuple français l'esprit national qu'il se disposait à endormir, il l'a si bien endormi qu'il dort encore après cent ans écoulés.

Ouvrons les yeux : c'est *Napoléon qui nous a dénationalisés*. C'est à lui que nous devons de n'être plus, suivant l'expression de Balzac, que « des cercueils ambulants portant des Français d'autrefois ». Avec son Concordat il nous a fait perdre le sens moral, avec son Code civil le sens commun, avec son Université jusqu'à l'habitude de réfléchir, et tout cela pour créer une dynastie nouvelle, « méprisant, disait Mme de Staël, la nation dont il voulait être le chef ».

« Il ne fallait pas, fait observer Pichon (1), que la nation pût se reconnaître en quoi que ce soit ni dans l'appréciation des hommes qui la gouvernaient, ni dans la conduite et la tradition de ses affaires, ni dans l'état de sa croyance civile et religieuse. »

« Il est rusé au pays de la franchise, ajoute Mario Proth (2), positif chez des étourdis, froid

(1) Auteur d'un livre intitulé : « De l'État de la France sous la domination de Napoléon Bonaparte », que l'historien du Consulat de l'Empire, M. Thiers, aurait bien dû consulter.

(2) *Bonaparte commediante-tragediante.*

parmi les enthousiastes. Il est étranger enfin, car toujours il faut en venir là. »

Et en servant ses intérêts personnels, il sert les intérêts de tous les étrangers.

Le véritable organisateur d'une Révolution qui a consisté à faire reposer l'Etat en France sur les principes de cosmopolitisme contenus dans la « Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen » a été Napoléon ; c'est lui qui les a fait entrer dans nos lois et dans nos mœurs; sans lui on peut dire qu'elle aurait avorté en dépit de tous les efforts des Juifs, des Francs-maçons et des avocats.

Si les principes abstraits, j'allais dire les logogriphes de la Révolution, prévalent encore, cela tient à ce que c'est toujours Napoléon qui nous gouverne, c'est toujours lui qui nous régit avec la vaste organisation administrative qu'il institua le 28 pluviôse an VIII ; cette organisation est une cuirasse de fer qui nous étouffe, congestionne le cerveau, comprime les viscères et, naturellement, nous devient d'autant plus nécessaire que nous sommes plus débilités, la mort arrive lentement mais sûrement. Il n'y a pas à hésiter, il faut enlever la cuirasse et commencer à rappeler dans les principaux organes le sang qui s'est porté à la tête. Il n'y a qu'un moyen pour atteindre ce but : il faut porter devant le corps électoral, aux élections prochaines, la question de la suppression du Sénat et de la Chambre des députés ; il faut engager les électeurs à nommer des députés chargés *uniquement* de voter la suppression des Chambres centralisatrices, et leur remplacement par dix-huit As-

semblées régionales composées chacune des conseillers généraux des départements appartenant à chaque région de corps d'armée. Ces Assemblées délégueront à leur tour des hommes spéciaux, un agriculteur pour l'agriculture, un commerçant pour le commerce, etc., auprès de chaque ministère du pouvoir central.

Chez un malade qui a les extrémités froides et glacées, il est dangereux de vouloir réveiller trop vite la circulation capillaire, la gangrène des membres pourrait survenir : de même, dans notre corps social, il serait dangereux de vouloir chercher trop vite à ramener la vie dans les communes. « Nous avons plus les habitudes de la servitude, a dit Le Play, que les habitudes de la liberté », il faudra se contenter tout d'abord de réveiller la vie provinciale.

Peu importe que les régions de corps d'armée ne représentent pas des divisions bien naturelles ; il faut partir de ce qui est pour arriver à ce qui n'est pas ; l'essentiel est de voir se former le plus promptement possible des Assemblées régionales où les trois professions usuelles, l'agriculture, l'industrie et le commerce, pourront être largement représentées, où la direction des affaires publiques *passera enfin des hommes de loi aux hommes de la nature.*

C'est là la révolution bienfaisante que doit appeler de tous ses vœux le médecin ; non seulement il doit l'appeler de tous ses vœux, mais il doit la faire ; ce n'est pas une tâche aisée ; on ne secoue pas facilement la torpeur d'un malade atteint depuis longtemps de congestion cérébrale.

« Les habitudes du gouvernement de Napoléon, disait encore Pichon, nous restent comme une espèce d'instinct dont il est à craindre que nous ne suivions longtemps encore et aveuglement l'impulsion. »

Le seul moyen de nous en délivrer, c'est de supprimer les Chambres centralisatrices de contrôle qui ne contrôlent rien et leur remplacement par des Assemblées régionales; c'est cette idée que les médecins praticiens indépendants (il y en a encore en province) doivent répandre en tous lieux dans des conversations familières.

Il faut la rappeler sans cesse à l'esprit de notre nation si mobile à la surface, et au fond si routinier; mais il est facile de comprendre combien elle se propagerait vite si elle était partagée par les médecins parlementaires, si les médecins députés et sénateurs se déclaraient eux-mêmes partisans de la suppression du Sénat et de la Chambre.

Peut-on les amener à se ranger à cet avis? Les circonstances s'y prêtent admirablement, c'est la question qu'il nous reste maintenant à examiner.

Dix mois seulement nous séparent du renouvellement de la Chambre des députés; un travail considérable s'opère, à l'*insu même de la presse quotidienne*, dans les couches profondes du suffrage universel; partout dans les grèves, dans les congrès on commence à crier: « Pas de politiciens ! »; dans les réunions électorales, on n'attache plus aux étiquettes politiques l'importance qu'elles avaient hier encore; on veut savoir

quelle est la profession des candidats ; on veut, dans certains milieux, cela ne fait pas de doute, renvoyer l'avocat à son barreau, le journaliste à son écritoire, le professeur à sa chaire et le médecin à ses malades.

Que feront aux élections prochaines les médecins députés?

S'ils se représentent avec une étiquette politique, ils s'exposent fort à ne plus être agréés; ce sera alors la retraite forcée, la retraite honteuse, le congé donné par le maître à son valet; s'ils ne se représentent pas, cela fera honneur à leur sagacité, mais cela montrera aussi que la chose publique leur devient indifférente du moment qu'elle ne peut plus servir leurs intérêts personnels, ils se seront comportés en vulgaires politiciens; une troisième voie de sortie, et celle-là fort honorable, leur est offerte : ils n'ont qu'à se représenter comme candidats de la suppression du Sénat et de la Chambre, ils sont 53 à la Chambre ; on devine l'impression que ferait sur l'esprit public 53 candidats formulant un programme identique et qui s'inspireraient des notions les plus élémentaires de physiologie et de pathologie sociale.

L'idée de la suppression du parlementarisme ferait vite son chemin, l'esprit d'emballement qui est chez nous le correctif de l'esprit de paresse entrerait en jeu; une législature ne se passerait pas avant qu'il ne se formât à la Chambre une majorité pour constituer un ministère chargé de la dissoudre, de supprimer le Sénat et de convoquer par décret en Assemblées régionales, les conseillers généraux des départements for-

mant les régions de corps d'armée. Ces assemblées enverraient ensuite des hommes spéciaux auprès de chaque ministère; chaque ministre aurait auprès de lui 18 conseillers capables; il n'en faut pas davantage pour faire de la bonne besogne. Que d'économies, quel changement à vue! On ne saurait vraiment terminer avec plus d'éclat une vie parlementaire.

Au Sénat, la question se pose plus simplement encore; les médecins qui en font partie doivent se retirer pour faire place à des agriculteurs; au mois de novembre dernier, dans le Lot-et-Garonne, dernièrement encore, dans la Charente-Inférieure, les candidats agricoles ont passé haut la main; les délégués sénatoriaux sont toujours en grande majorité des agriculteurs; qu'ils s'avisent de n'envoyer jamais au Sénat que des représentants de leur profession, que le Sénat finisse par n'être plus composé que d'agriculteurs, les intérêts agricoles variant suivant les régions, ils formeront bientôt autant de groupes distincts qui aspireront à aller administrer les intérêts de leur région respective. Vienne le jour où le pays ne nommera plus comme députés que des partisans de la suppression du Sénat et de la Chambre, un Sénat d'agriculteurs s'empressera lui-même de fermer ses portes.

Raisonnablement on ne peut demander aux quarante-deux médecins sénateurs de se retirer tous ensemble avant l'expiration de leurs mandats; leurs intérêts personnels sont aussi respectables que ceux des autres politiciens de la même série; mais on sait qu'au Sénat, par une

bizarrerie étrange, le cumul n'est pas interdit, on peut être à la fois fonctionnaire et sénateur; fait curieux en principe, un *fonctionnaire ne devrait même pas être électeur puisqu'il est le serviteur de tous* et au Sénat il est appelé à se contrôler lui-même; c'est dans cette situation singulière que se trouvent deux professeurs titulaires de la Faculté de médecine, MM. Cornil et Pozzi.

Le public, qui pense à juste titre que les médecins ne doivent pas faire de la politique, dans le sens vulgaire du mot, doit à fortiori trouver étrange que des professeurs en fassent. En bonne conscience, MM. Cornil et Pozzi ne doivent pas, pour se retirer, attendre comme leurs confrères l'expiration de leur mandat; ils appartiennent à leurs élèves; qu'ils soient les premiers à donner le bon exemple et qu'ils engagent les collèges sénatoriaux de l'Allier et de la Dordogne à reporter leurs suffrages sur de simples agriculteurs, ils auront fait ainsi de la bonne médecine sociale.

Plus l'on réfléchit, et plus l'on considère que tous les maux dont souffre la société française lui viennent de la centralisation; depuis cent ans nous avons changé bien des fois la forme de gouvernement; qu'importait l'étiquette? C'est aujourd'hui encore la constitution de l'an VIII qui nous régit au point de vue administratif; c'est elle qu'il faut détruire; *aucune réforme ne se fera tant qu'elle ne sera pas abolie*; il faut enlever à la pauvre France son corset de fer, il faut rappeler la vie dans les organes, c'est là œuvre à la fois de décision ferme, de sang-froid, de

mesure, c'est là œuvre essentiellement médicale.

Nous venons de parler tour à tour des rôles que doivent remplir, pour mener à bonne fin cette grande œuvre, les médecins praticiens et les médecins qui font partie du Sénat et de la Chambre des députés.

Dr F. Boé.

NAPOLÉON ET LES JUIFS

I

OPINION DE NAPOLÉON SUR LES JUIFS

— Les juifs ne sont pas dans la même catégorie que les protestants et les catholiques, il faut les juger d'après le droit politique et non d'après le droit civil puisqu'ils ne sont pas citoyens.

— Ce n'est pas avec des lois de métaphysique qu'on régénérera les juifs, il faut ici des lois simples, des lois d'exception.

— Il faut considérer les juifs comme nation et non comme secte. C'est une nation dans la nation.

— On ne se plaint point des protestants et des catholiques comme on se plaint des juifs : c'est que le mal que font les juifs ne vient pas des individus, mais de la constitution même de ce peuple, ce sont des sauterelles et des chenilles qui ravagent la France.

II

OPINION DES JUIFS SUR NAPOLÉON

En une nuit inoubliable sont accomplis les sacrifices nécessaires : les privilégiés renoncent à leurs privilèges. Les droits de l'homme et du citoyen allaient être bientôt et irrévocablement proclamés. Quel lendemain, hélas ! Les intérêts du régime ancien se mettent au travers de l'œuvre commencée. Mais le peuple apôtre, malgré les divisions qui le déchirent, impose la loi nouvelle à ses ennemis du dedans et contraint ses ennemis du dehors à reconnaître son droit de disposer de ses destinées. A ce moment une heure d'indicible angoisse sonne pour le triste persécuté des siècles. Israël est menacé dans sa foi, dans son honneur, dans sa vie. Soudain il lève les yeux, il voit : Un homme était debout devant lui un glaive nu dans la main. Et il marche vers cet homme, en disant : Es-tu pour nous ou pour nos ennemis ? (Josué, v. 3). Génie incomparable, messager ou fléau de Dieu, *cet homme au glaive nu affermit dans la France et porte dans l'Europe l'œuvre égalitaire de la Révolution : sa tâche merveilleuse achevée, il disparaît. La Providence s'était servie de lui pour faire surgir le Judaïsme de son tombeau et l'organiser en un corps social.*

(*Discours prononcé le* 11 *mai* 1889, *par M. Aristide Astruc, grand rabbin de la circonscription de Bayonne.*)

NOTES DE VOYAGE AU SÉNÉGAL

(*Suite*)

Je dispose d'une longue pirogue qui ressemble à un immense poisson et que conduisent deux laptots taillés en hercules. L'équipage m'attend tous les matins au lever du jour près du pont de Guet-N'Dar derrière la maison des Pères du Saint-Esprit. C'est une berge du petit fleuve, toute silencieuse, toute abandonnée et qui est plantée d'arbres morts.

Une brume enveloppe la rivière, une sorte de nuage tiède et épais, qui ne s'élève pas, mais qui retombe sur les eaux dès que le soleil se montre. Quand j'arrive avec mon boy, les piroguiers détirent leurs longs membres noirs tout mouillés de brouillard et murmurent des « diamangams ». Leurs grands avirons servent de perches pour nous repousser loin du quai. On passe sous les ponts; puis, si le vent est favorable, on dresse un mât que l'on introduit dans un trou creusé dans le banc central de la pirogue et qu'on cale avec des coins de bois. On hisse une voile quadrangulaire. Alors la pirogue s'incline sur le flanc et l'on file très vite au milieu des chalands qui dorment sur le fleuve jusqu'au bout de N'Dar-Toute.

Un marabout invoque Allah d'une voix aiguë, des mouettes et des goélands s'envolent en poussant un cri rauque. Saint-Louis, les villages

noirs, noyés dans la brume fuient rapidement derrière nous. Quand le soleil se lève, les sables à l'infini se colorent en rose. Sur la rive droite, ce sont des dunes que les vents ont striées régulièrement; sur la rive gauche, des palétuviers et quelques mimosas cachent la brousse calcinée. L'embouchure des marigots se perd dans les roseaux. Poussée par la brise ou par les rameurs, la pirogue y glisse avec des bruissements de tiges froissées. Le ciel du matin est d'un bleu lavé très doux. Il y a quelques minutes fraîches d'un charme rare. De temps en temps d'énormes poissons font un bond au-dessus du flot, puis disparaissent dans un remous. Des martins-pêcheurs noirs et blancs s'envolent du rivage. Ils planent un instant, puis tombent tout droit sur l'eau comme des flèches. Leurs nids pendent entre les branches des mimosas. Ils ont l'apparence de très grosses poires.

Les bras des marigots forment des îles. Elles sont toutes couvertes de palétuviers. De grandes aigrettes grises ou d'un blanc éclatant sont perchées au milieu du feuillage sombre. Elles s'effarouchent à l'apparition du bateau et s'envolent en laissant traîner leurs longues pattes d'échassier. Entre les racines qui s'élèvent bien au-dessus de la terre marécageuse et s'entremêlent comme des milliers de tentacules, courent des bécassines, ou dorment de gros lézards. Quand on fait du bruit en passant près d'eux, ils donnent sur le sol un coup de leur longue queue ondulante et disparaissent prestement. Parfois le chenal devient trop étroit pour qu'on puisse naviguer à la voile. Les laptots rament dou-

cement le long d'une berge où le sol mouvant reste accessible aux seuls pieds des aigrettes. On passe sous des mimosas encore fleuris de houppes orangées, où des bengalis voltigeant semblent autant de fleurs chatoyantes et animées. Dans les roseaux, les courlis s'enfuient en criant devant la pirogue. Puis le marais se transforme en immense lagune. On vogue silencieusement, et, de loin, sur les branches sans feuilles, on aperçoit immobiles des aigles noirs à tête blanche que les nègres vénèrent comme des fétiches.

Le soleil monte et l'atmosphère s'inonde de lumière. L'eau devient chaude, il y flotte des phosphorescences, les petites vagues prennent des irisations éclatantes, des feux de diamant. Si la marée est basse, on voit la bourbe, d'où le flot s'est retiré, se dessécher, puis se fendre; quelques plaques de sel étincellent. Si la marée est étale, l'eau semble morte dans une splendeur de miroir qui reflèterait le soleil. Quand la pirogue rentre dans le marais une lente vapeur d'or s'élève sur l'immense décomposition végétale, au-dessus de toutes les fleurs de l'été qui se désagrègent dans la solitude et dans le silence.

Au détour du chenal on retombe sur le fleuve et devant les dunes. Cette immense nappe d'eau, ces sables incandescents et, sans métaphore, chauffés à blanc, atteignent à cette heure au point extrême de la désolation. C'est plus de lumière que n'en peuvent supporter nos yeux, plus de tragique que n'en peuvent supporter nos nerfs. Plus un bruit, plus une nuance, plus

d'horizon! Ici sombre toute personnalité! Indicible naufrage! Ah! qu'au moins quelque maigre palmier s'élève où nous rattraper, que quelque cri déchire ce silence, disions-nous! Et, comme s'il comprenait notre angoisse: «Aissamba!» crie un laptot. « Aissamba! » quelque chose comme « Courage! » sans doute, ou une simple onomatopée dont les rameurs noirs rythment leur mouvement. « Aissamba! » Et voici enfin les baraquements des conducteurs, le camp des tirailleurs, le quartier des Spahis, Saint-Louis et N'Dar-Toute, les chalands, le marché, le pont chargé de passants s'acheminant d'une démarche lassée vers des besognes insignifiantes et bizarres. Petit à petit on revient à flot, on remonte à la vie. Mais on sort de la pirogue, les jambes brisées et vacillantes, les reins courbaturés. Vraiment j'eus souvent la sensation de me lever d'un cercueil.

Le soir, c'est, à naviguer dans ce dédale de marigots, une tout autre impression. Le soleil se retire, le ciel se nuance, et la vie renaît sur la terre d'Afrique. Les femmes noires descendent sur la berge puiser de l'eau dans des calebasses. Les crabes courent sur le sable. Les bergeronnettes, hochant leur queue ailée, viennent boire au fleuve. Les cigales chantent dans la brousse. C'est encore un instant délicieux, comme celui du lever du jour, mais dans l'air du crépuscule il reste comme un reflet épars du faste des midis.

Les laptots rament debout, le boubou relevé sur les épaules. Les vagues minuscules clapotent sous l'éperon qui les coupe. Sur la rive défi-

lent des caravanes de petits ânes alertes et de chameaux déhanchés. Des Maures à face biblique les conduisent. Quand on s'enfonce dans le marigot de Dakar-Bango, on aperçoit, au coucher du soleil, de grands bergers peuhls, à tête farouche, chassant devant eux de maigres troupeaux de bœufs bossus. Sur le pont de Kor, un soir, j'ai vu de ma pirogue, comme l'azur du ciel défaillait et qu'une étoile d'argent tremblait à l'horizon, une femme maure fine et grande, enveloppée dans des étoffes de toile sombre, s'avancer sur un de ces ânes gris-marron, marqué d'une tache plus foncée au frontal. Elle était à califourchon sur des ballots et tout à fait sur l'arrière-train de la bête. On apercevait d'elle seulement ses yeux entre deux voiles et ses pieds nus qui pendaient. Un Maure venait derrière, la figure découverte, ses longs cheveux annelés tombaient sur ses épaules, encadrant un visage brun d'aspect plutôt asiatique qu'africain. Il portait une tunique courte qui laissait découverts ses bras et ses jambes souples. Il tenait en main un bâton dont il frappait l'âne en poussant des « ah! » gutturaux pour activer la marche. Je pensai aux vignettes des livres saints où l'on voit la vierge et saint Joseph fuyant en Égypte.

Quand le soleil s'éteint, on entend partout dans les hautes herbes le rappel plaintif des tourterelles. Une buée s'élève du fleuve qui semble aller au-devant de l'ombre tiède et molle qui descend du ciel. Et cette nuit fraîche qui enveloppe le marigot laiteux, c'est une volupté dont on aime défaillir chaque soir.

Quand le soleil a tout à fait disparu et avant que la lune n'éclaire de nouveau le ciel, une quantité prodigieuse d'étoiles s'allument : les unes sont roses, d'autres ont des reflets bleus, des scintillements d'argent, ou des éclats fauves, et jamais nous n'en voyons tant à la fois sous nos latitudes septentrionales. L'eau polie et lourde comme de l'huile les reflète toutes.

De grandes chauves-souris passent sans bruit au-dessus de nous. Mon boy et les laptots s'entraînent à ramer en chantant : une seule voix triste et grêle donne une note haute, puis se traîne en un murmure plaintif dans les tons les plus bas, et le chœur des trois voix reprend alors sur un mode très lent et très grave... Quand ils se taisent, on entend l'eau qui fuit sous la pirogue, et de temps en temps la chanson est coupée par les cris d'un oiseau de marais effrayé, ou par le glapissement des chacals.

Lorsque paraît la lune, c'est une féerie surprenante, mais d'une tristesse que je suis incapable d'exprimer. Rien ne ressemble moins au clair de lune au-dessus des marigots d'Afrique que cette clarté caressante qui tombe de nos ciels de France sur les rivières chantantes ou sur les étangs silencieux... C'est ici une vision des temps géologiques, un pays fantastique de brumes et d'eaux phosphorescentes. Une flore gigantesque et stratifiée se reflète au-dessus d'immenses mares solitaires. La lune enchante, attire à elle, toutes ces eaux, et tout ce qu'elles portent sur elles, la lune boit d'une bouche insatiable et silencieuse toute l'humidité des marais! Certes, ce n'est plus la pesante main-

mise du soleil de midi et l'anéantissement. Mais la lune des tropiques a des feux ensorcelants, dont les sorciers du pays savent bien la puissance et qui bouleverse tout à fait notre équilibre moral. L'air, sous la lumière de la lune, se charge d'effluves qu'on respire avec délice, à cause de leur fraîcheur, mais qui enferment des germes de mort. Nuits enfiévrées de voluptés malsaines et inconnues dont on s'enivre sans savoir; nuits troubles où les sorcières noires poursuivent de leurs incantations l'étranger dont l'odeur rappelle celle des cadavres! Nuits berceuses où s'endort toute volonté, s'énerve toute vaillance, où la vie humaine s'éteint comme l'insignifiante chanson des sauterelles de la brousse...

On m'a dit le danger de ces promenades nocturnes sur les marigots, mais elles sont si belles ces nuits mélancoliques, d'une beauté comparable à celle des tragédies de Racine !... Et presque tous les soirs je me fais libre pour aller retrouver ma pirogue et ses laptots...

Il faut avoir l'expérience de ces deux Ouolofs pour ne pas nous perdre dans ce labyrinthe de canaux où ils me promènent. Je sais mal m'orienter et j'ai l'illusion d'être perdu très loin de Saint-Louis quand le clocher de Sor apparaît découpant nettement sa pointe noire sur le ciel clair. On entend le tamtam. Puis le clocher disparaît, les roulements du tamtam deviennent imperceptibles et je suis stupéfait de me trouver à la pointe nord devant le quartier des Spahis.

Quand je rentre à Saint-Louis, grisé par cette course dans la nuit, un peu fiévreux aussi, tout

dort. Les Maures ont allumé de petits feux à l'extrémité du marché de N'Dar-Toute. On voit briller les braises et monter en fines colonnettes les fumées. Les rues sont éclairées par de petites lampes électriques. Dans ma cour, je dois enjamber des noirs couchés un peu n'importe où et enveloppés de leur seul boubou...

LUCIEN CORPECHOT.

(*A suivre.*)

PARTIE PÉRIODIQUE

POUR L'ÉTAT ET CONTRE L'ÉTAT

Les retraites ouvrières et l'incident de Fachoda.

Que doit faire l'Etat? Que doit-il ne pas faire? La réponse à ces deux questions, qui ensemble forment le tout de la Physique politique, vient d'être écrite dans les faits de cette dernière quinzaine.

Il faut savoir lire ces faits.

I

Un ancien ami de M. Félix Faure a donné dans le *Figaro* de curieuses révélations sur l'état d'esprit gouvernemental au moment de Fachoda. Ces révélations, si curieuses, étant aussi des plus complexes, la plupart des praticiens de la politique y ont négligé l'essentiel.

1° Le confident de M. Faure a confirmé ce que nous savions par M. Lockroy : nous étions à deux doigts d'une guerre avec l'Angleterre et, pour cette guerre, rien n'était prêt. Il a fallu improviser dans l'ordre militaire, dans l'ordre maritime et dans l'ordre financier. Des journalistes estimables ont poussé un grand nombre de hélas! et de ah! sur cette imprévoyance et la nécessité de l'improvisation.

2° Le confident de M. Félix Faure, sans doute grand ami de M. Delcassé, a tout fait pour décharger ce ministre de ses responsabilités dans l'humiliation africaine; il a donc rejeté la faute sur Marchand. Ce qui n'a pas manqué de faire pousser quantité de holà! dans la presse nationaliste. Le héros africain, s'il pouvait lire nos confrères, les prierait sans doute de penser un peu moins à ses affaires propres et de mieux s'appliquer aux affaires de la patrie.

3° Le confident de M. Félix Faure a révélé enfin que, dans le péril national, une grande résolution fut prise par le président et par ses ministres. Ils résolurent de violer la Constitution et décidèrent d'affecter à la défense des côtes et à l'armement un certain nombre de millions dont le Parlement n'avait pas crédité le premier sou. Les présidents des deux Chambres, les présidents et les rapporteurs des deux commissions du budget, consultés, donnèrent la main à ce petit coup d'Etat secret. M. Pelletan, fils d'un proscrit du Coup d'Etat et dreyfusard, se fit admirer pour son zèle patriotique. M. Pelletan admet bien que l'on viole les lois constitutionnelles en vue d'une déclaration de guerre qui peut mener des milliers d'hommes à la mort; il n'admettra jamais que l'on ait pu violer le Code de procédure en vue d'expédier un traître dans une île. M. Camille Pelletan est, en ceci, formé à l'image du parti républicain tout entier. C'est un fait. Sur ce fait ont gabé, ont glosé nos distingués confrères de la presse conservatrice :

— Vous nous accusiez de complot contre la Constitution; ce n'est pas d'un complot, c'est

d'un attentat consommé que vous vous êtes rendus coupables, vous autres. Etc., etc.

Le thème donné, les variations sont faciles. On a brodé sur celui-ci presque autant que sur les deux autres.

En résumé, la question *n°* 1, la question de l'imprévoyance, se rattache aux éléments les plus connus et les plus vulgaires du procès général du régime. Une république démocratique ne peut ni se souvenir ni prévoir. Elle n'est constituée qu'en vue du présent.

La question *n°* 2, pure question de personnes (soulevée entre Delcassé le faussaire et le héros Marchand !) cette question pourra passionner nos foules gauloises. C'est un point de fait à régler dans le cabinet de l'historien ou de l'homme d'Etat. Ernest Judet a dit là-dessus tout ce qui était à dire dans un substantiel exposé au *Petit Journal*.

La question *n°* 3 est, au contraire, de la plus haute importance, à condition de ne pas en tirer de purs effets de polémique. — On a violé la Constitution ? Après ? Nous sommes renseignés sur ce genre de crimes. Il n'y a qu'à le réussir pour en être glorifiés. M. de Lur-Saluces a parfaitement démontré à ses juges qu'il n'était point la dupe de leurs formalités. Ne le soyons pas plus que lui des formalismes du langage. La démocratie parlementaire est un gouvernement à principes. Mais tous les gouvernements à principes, avant d'être « à principes », sont des gouvernements et, pour être des gouvernements, ils ont besoin d'être. *Vivre, d'abord.* Ils feront donc toujours céder et plier les principes devant cette

primordiale nécessité de la vie. Pour vivre et pour faire vivre sa république, M. Waldeck-Rousseau a dû violer tous ses principes, tous les principes républicains, dans la matinée du 13 août 1899, quand il a fait arrêter et emprisonner 75 personnes seulement suspectes de n'aimer ni Dreyfus ni les dreyfusiens. Ce qu'il y a d'intéressant dans le coup d'Etat commis l'année précédente, à l'automne 1898, par M. Félix Faure et par ses ministres, c'est qu'il avait pour but non la vie de la République, mais la vie de la France, non la défaite d'un parti, mais la résistance à l'étranger.

Examinons les conditions du dernier de ces coups d'État. Il fallait de l'argent pour défendre les côtes et armer les navires. Or, tandis que la Constitution prescrivait aux pouvoirs responsables de s'adresser au Parlement pour obtenir les crédits nécessaires, les règles éternelles de la diplomatie et de la guerre, jointes aux circonstances particulières du cas donné, prescrivaient de ne fournir à nos adversaires possibles aucun avertissement, aucun indice même et, de plus, d'éviter jusqu'à l'apparence d'une intention belliqueuse. Toute démarche publique aurait équivalu à un péril public. La rapidité, le secret, telles étaient les nécessités de fait; la lenteur, la publicité, telles étaient les obligations légales. On a sacrifié ceci à cela, c'est-à-dire la Constitution à la nécessité, la loi au fait, le droit à la vie, et l'on a eu mille fois raison de le faire.

Édouard Drumont a remarqué avec justesse que, dans ces circonstances, Félix Faure agissait exactement comme son très antique prédéces-

seur le roi Dagobert. Mais il ressemblait en ceci à tous les chefs d'État présents et futurs. Quant au précédent du roi Dagobert, il peut paraître encore d'une époque assez basse : on peut remonter au delà de César, d'Alexandre et de Sennachérib. Si les trois fils de Noé se sont fait la guerre, il est impossible de ne point supposer que ces potentats évitèrent de faire leurs préparatifs avec trop de lenteur ou de publicité.

Un régime comme le nôtre, et qui impose en ces graves matières ces deux conditions du parlementarisme, la publicité, la lenteur, se peut donc définir avec exactitude *un État politique constitué de telle sorte que la principale, l'essentielle de ses fonctions, la préparation de la guerre, ne puisse être exercée qu'en fraudant ou violant son principe constitutif.*

Je ne me contente pas d'établir un fait. J'énonce une nécessité commune à tous les faits, qui les gouverne tous et qui tient au régime. On ne la changera qu'en le changeant lui-même. Comme l'ont montré les révélations postérieures du *Figaro*, le président Félix Faure s'était préoccupé de savoir comment on gouvernerait *pendant* la guerre, quand la moitié du Parlement serait aux armées ; il se proposait de faire voter une « rallonge » à la Constitution. Une réforme est en effet possible de ce côté, et cette « rallonge » est votable. Mais Faure était trop avisé pour concevoir aucun projet de réforme relativement à la préparation et à la déclaration de la guerre. Ici, c'est l'essence même du régime qui est mise en contradiction avec l'essence même de la guerre.

Et plus la guerre devient « moderne », plus cette contradiction s'accentue. Quel membre (libéral) du Corps législatif déclarait vers 1869 qu'il y aurait toujours un écart de trois mois entre la déclaration d'une guerre et l'entrée en campagne? On sait que cet écart, en 1870, fut réduit à quelques heures. Tout esprit informé prévoit que la prochaine guerre comportera une offensive foudroyante, et dont les résultats seront fatalement décisifs. Le brave Félix Faure envisageait ce fait et, comme l'a fort bien dit encore Edouard Drumont, il l'envisageait beaucoup moins en homme de loi et en juriste qu'en homme d'action et en homme d'affaires. Une confidence de M. Hugues Le Roux, parue, je crois, dans le *Journal* peu de temps après la mort de Félix Faure, nous a appris que le défunt président s'était promis, au cas d'une guerre (1), de violer la Constitution sur un autre point; M. Félix Faure voulait *mobiliser sans consulter les Chambres*. Et tout homme d'État, soucieux d'éviter des défaites certaines, en devra faire au moins autant.

(1) Tout article technique devrait être illustré. A défaut de vignettes, voici quelques lignes de M. Francis de Pressensé sur les coups d'État réussis ou rêvés par Félix Faure :

« On se frotte les yeux avec stupéfaction quand on lit le passage où, avec un sang-froid qui serait cynique s'il n'était imbecile, ce zéro, qui ne multiplie que grâce à la position où il a été mis, réclame la dictature en cas de guerre. Il n'a pas l'air de se douter que la Révolution s'est faite, que le libéralisme existe pour prévenir la confiscation des franchises publiques sous prétexte du salut de la nation. »

Oh ! « le libéralisme existe ». — Si le libéralisme de ce pauvre M. Francis de Pressensé n'existait point, il faudrait l'inventer pour nos menus plaisirs.

Ainsi, en cas de guerre, le vote préalable des crédits par le Parlement est un mensonge et une illusion. En cas de guerre, le vote de la mobilisation par les représentants de la nation souveraine est un autre mensonge et une autre illusion. Je sais que toute politique connaît des mensonges utiles et des illusions nécessaires. Pour avoir tout à fait raison, il me reste à montrer que, dans le cas donné, le mensonge et l'illusion constituent des empêchements, et funestes.

Mais cette preuve est trop facile; qui ne l'aperçoit nettement? Un coup d'État comme celui de M. Félix Faure exige un esprit d'initiative que ce président possédait fort heureusement, mais qui pouvait manquer à son successeur. Supposons toutefois qu'un Loubet, un Grévy, un Carnot eussent fait ou feraient ce que fit M. Faure : un coup d'Etat implique, outre quelque perte de temps, une dépense d'énergie et de volonté, qui, dans une situation moins fausse, serait appliquée plus utilement aux hostilités proprement dites. Et de plus, un coup d'État suppose un élément de désordre et de trouble qui est commun à tous les actes précipités. Enfin... mais il est clair que le normal l'emporterait sur l'anormal, le régulier sur l'irrégulier. Un pays qui tient compte d'une nécessité de fait, qui la connaît, qui la prévoit, qui la mesure, qui lui oppose ou lui propose, de longue main, des mécanismes appropriés sera supérieur au pays désorienté, pris de court, forcé aux expédients pour parer à cette même nécessité. Toutes choses étant supposées égales d'ailleurs, la victoire de l'organisé sur l'inorganisé est fatale.

Or, notre Constitution pose l'absence d'organisation en principe. Elle n'est républicaine, démocratique et parlementaire que parce que, suivant la remarque profonde de M. Anatole France, « *elle n'est qu'absence de prince* » : elle comporte, avant et par-dessus tout, la suppression du moteur central, autoritaire, responsable et directeur.

Ce moteur, ce mécanisme, faut-il le dire ? existe en perfection dans une monarchie héréditaire, traditionnelle et antiparlementaire. Comme dans la dictature plébiscitaire, un homme concentre et résume tout l'Etat, les initiatives vigoureuses peuvent donc être prises avec le maximum de la rapidité ; mais, infiniment plus que dans la dictature plébiscitaire, où ceci n'existe à aucun degré (1), cet homme est, par sa position, tellement identifié aux grands intérêts nationaux qu'il réunit à leur maximum les garanties de la prudence, de la sagesse et du calcul. Le roi dans ses conseils, conseils qu'il peut réduire ou étendre à son bon plaisir, ce roi qui règne et qui gouverne ne dépend de personne ni de rien pour la préparation et la déclaration de la guerre; cette œuvre essentiellement politique, dont il peut seul apprécier tous les motifs et dont il peut seul composer tous les organes, est attribuée franchement, comme le veut le sens commun,

(1) Faut-il montrer que le César, le Président plébiscité avec les apparences du pouvoir sans limites, n'est pas une volonté ni une raison libre ? Il est le serf de dix millions d'électeurs, pour mieux dire le serf du régime électif, c'est-à-dire de l'opinion, c'est-à-dire de ceux qui la font, c'est-à-dire de ceux qui payent ces derniers, c'est-à-dire enfin de l'argent.

au seul pouvoir qui ait les moyens de la réussir.

Division du travail, selon la loi des compétences, voilà notre seule méthode. On me dira : — Mais la guerre est faite par tout le monde. Il est juste que tout le monde soit consulté avant de la faire. — Cela serait *peut-être* juste, mais cela ne serait point possible, à moins de tuer le pays. Or, il faut que le pays vive. Tout ce qu'on peut faire, en un tel sujet, pour la justice, c'est d'écrire une loi qui y soit conforme ; mais, en écrivant cette loi, on saura bien qu'à la première occasion elle sera violée de toute nécessité et l'on écrira par conséquent un mensonge, ce qui fera une première injustice, pour aboutir à en commettre une seconde, c'est-à-dire à violer en effet cette loi inexécutable mais respectable en tant que loi. Que si l'on ne la violait pas, on perdrait la patrie, ce qui ne serait peut-être point un monument de justice et, de plus, comme en suivant les règles de cette loi, on consulterait une multitude d'incompétents sur un sujet dont ils ne sauront jamais un seul mot, de ce dernier chef, la justice recevrait un nouvel accroc.

Un politique réaliste songe moins aux règles de cette justice céleste qu'à la nécessité souveraine, le salut public. C'est dire que nous ne sommes pas disposés davantage à sacrifier ce salut (qui importe seul) à de vénérables, mais bien contestables et, en tout cas, bien inutiles spéculations sur les règles de l'ancienne royauté chez les Francs.

Des traditionnalistes zélés nous font observer en effet que nos anciens rois (ils devraient dire

les plus anciens : mais les dynasties de la France sont-elles *nationales* avant Hugues Capet et après Louis XVI ?) consultaient leur peuple ou leurs lieutenants sur l'opportunité des expéditions militaires. Il est possible, bien que le contraire soit plus que possible, certain... Les philosophes de l'histoire particulière, comme ceux de l'histoire générale, convertissent en règles des cas privés. Quoi qu'il en soit de ce passé, il a changé. Il y a des transformations du pouvoir royal que l'on peut regretter : celle qui fit du roi l'arbitre de paix et de guerre était nécessitée par la nature même des choses. Etant donné leur cours, l'avenir ne pourra sans doute qu'appuyer en ce sens : la rapidité des communications fera, de plus en plus, de toute guerre une affaire d'Etat ; de plus en plus le roi sera l'agent naturel des guerres modernes, étant le centre et la vie même de l'Etat.

En tout cas, un pays soucieux de sa sécurité devra éliminer de l'œuvre de préparation et de déclaration de la guerre tout élément démocratique, tout élément républicain, tout élément parlementaire. Ce n'est pas un sujet où la foule, où même les collectivités, où la délibération lente, verbeuse, publique soit de saison. Type de l'Etat faible, incomplet, arrêté dans son développement ou, sinon, amputé de ses fonctions supérieures et directrices le régime parlementaire-républicain-démocratique a été de tout temps inférieur dans la guerre, et la guerre moderne le condamne définitivement.

Deux événements peuvent être prévus : ou l'on respecte la Constitution, et l'ennemi prend une

avance irréparable, et les premiers désastres sont multipliés par l'opinion qu'ils démoralisent; ou la Constitution est sagement et patriotiquement violée par des actes pareils à ceux que le président Faure médita ou qu'il consomma, mais en ce cas, on renie le principe républicain-démocratique-parlementaire, on abolit l'institution, mais on le fait en des circonstances défavorables, à la précipitée, sans réflexion, peut-être sans fruit. — Pourquoi ne point le faire à tête reposée, méthodiquement, avec toute la réflexion et l'art nécessaires à ce grand travail? Nous serions à peu près assurés de le bien faire, et nous sommes à peu près assurés de le manquer si nous le différons jusqu'au jour du danger.

Je conclurai donc en adjurant les citoyens français de se régler sur l'acte du président Faure, le jour où celui-ci a renversé la République : pour éviter d'autres renversements partiels, inefficaces et périlleux, renversons-la utilement, définitivement, avant qu'il soit trop tard. Il y va de la sécurité nationale. Rendons à notre Etat ce qui appartient à l'Etat ou plutôt ajoutons à son édifice un étage supérieur, un organe souverain, faute de quoi les libertés, les biens, l'existence même de chacun de nous resteront sans défense et sans garantie militaire.

II

Ajoutons, certes, à l'Etat. Mais en même temps que nous lui ajoutons le nécessaire, appliquons-nous à lui ôter le superflu. Et ce superflu est immense.

Les institutions de l'an VIII, analysées ici à diverses reprises, ne donnent pas un mauvais tableau de ces fonctions superflues et parasitaires assumées par l'Etat et qu'il exécute si mal. L'administration locale, l'école, l'assistance publique, les cultes, etc., etc., ne sont point des fonctions d'Etat. On le reconnaît généralement, mais, s'il y a dans les esprits, à cet égard, une réaction heureuse accusée et traduite dans le mouvement décentralisateur et fédéraliste, la tendance opposée n'en persiste pas moins tant chez les meneurs que chez les menés de la démocratie socialiste ou plébiscitaire. A l'admirable poussée des mutualités, des coopératives, des syndicats professionnels et, généralement, des associations, correspond, dans le monde radical, et radical-socialiste comme chez les bonapartistes de la nuance de M. Waldeck-Rousseau, une manie croissante d'étendre et d'élargir au delà de leur compétence naturelle les pouvoirs administratifs de l'Etat français. La loi sur les caisses de retraites ouvrières est un témoignage de cette manie.

On a lu plus haut la substantielle note du marquis de la Tour du Pin sur ce sujet. Mieux que je ne pourrais le faire, le pénétrant théoricien de la monarchie sociale distingue le rôle *présidentiel* de l'Etat d'avec la fonction *providentielle* qui appartient aux forces locales, professionnelles ou confessionnelles de la société. Je voudrais que tous nos lecteurs eussent sous les yeux les cinq articles du *Réveil français* dans lesquels notre éminent collaborateur examine et critique aussi bien les dispositions du projet ministériel que

les contre-propositions fâcheusement développées par la fraction parlementaire de la minorité royaliste. Un ami de M. de la Tour du Pin, M. de Gailhard-Bancel, s'est fait, à la Chambre, le porte-parole de l'école nouvelle. Tous les nationalistes savent que M. de Gailhard-Bancel a fait dans l'Ardèche une très brillante campagne anti-dreyfusienne et anti-protestante. Les campagnes économiques de M. de Gailhard-Bancel sont moins connues ; elles mériteraient de l'être davantage. Peu d'hommes d'Etat ont rendu des services plus signalés, plus fréquents, plus constants à la cause *sacrée* de nos syndicats agricoles. Il en a été, dans le Sud-Est, l'apôtre et l'organisateur. Son livre *Quinze années d'action syndicale* (1), pour lequel notre président François Coppée a écrit une excellente préface, devrait être au chevet de tous ceux qui recherchent dans la pratique économique et politique les éléments d'une théorie directrice. Le bonheur de M. de Gailhard-Bancel sera l'exemple des praticiens et la leçon des théoriciens politiques.

Haché ou martelé des ingénieuses interruptions de M. Maurice-Faure (*Voulez-vous rétablir les maîtrises et les jurandes?... l'esprit de la révolution... Rendez hommage à M. Millerand!... Les municipalités n'ont pas fait leur devoir*, etc., etc.) et suivi, à vingt-quatre heures de distance, d'une sorte de réfutation de M. de Ramel, l'excellent discours de M. de Gailhard-Bancel était tout à fait digne des censures de la gauche et de la droite. Il était neuf. Il apportait les paroles de l'avenir.

(1) Paris, Fischbacher.

Il enseignait la vraie doctrine des fonctions de l'Etat en matière de prévoyance civile : fonctions de haute surveillance et de haut contrôle, nullement de gestion directe, nullement d'administration.

Mes lecteurs m'en voudraient de ne pas citer quelques-unes de ces paroles lumineuses.

La question posée était double: *a*) Obligera-t-on les travailleurs à épargner en vue de faire un versement à la caisse de retraites. *b*) Cette caisse sera-t-elle unique, et caisse d'État? et le versement ira-t-il aux seules caisses de l'Etat?

Sur le point *a*, M. de Gailhard-Bancel admettait le principe. Mais il demandait que l'application du principe fût subordonnée au consentement des groupes intéressés (1). Voici en quels termes :

M. de Gailhard-Bancel.— Si la Chambre devait être appelée à se prononcer sur le principe de l'obligation, je me permettrais de lui faire une proposition : ce serait de consulter sur ce point les associations professionnelles, de prendre l'avis des patrons et des ouvriers, de tous les groupements professionnels en un mot.

Et, messieurs, tout à l'heure, en parlant des anciennes corporations, j'aurais pu vous citer l'exem-

(1) Si l'organisation corporative existait, cette application serait infiniment plus facile. L'obligation souscrite et non remplie par les travailleurs serait acquittée par les collectivités professionnelles en vertu du principe cité par M. de Gailhard-Bancel, et, je crois, d'après M. de la Tour du Pin :

Cette obligation pèse justement sur la profession et doit être remplie par elle ; aucune profession ne doit laisser à la charge de la société le déchet de son personnel.

ple d'Etienne Boileau, qui, après avoir réuni tous les règlements divers existant dans le pays, surtout dans la ville de Paris, ne voulut pas cependant user de la grande autorité que lui donnait la confiance dont l'honorait saint Louis, pour imposer son œuvre. *Il réunit les plus anciens des métiers et leur soumit son consciencieux travail.*

Si vous me permettez une citation, qui sera extrêmement courte, vous allez voir en quels termes simples et naïfs il rend compte de cette opération :

« Quand ce fut fait, recueilli, assemblé et ordonné, nous le fîmes lire devant une grande réunion des hommes les plus sages, les plus loyaux et les plus âgés de Paris, de ceux qui devaient connaître le mieux ces choses, lesquels tous ensemble louèrent beaucoup cette œuvre. »

La première chose que fit Etienne Boileau, ce fut donc de recourir à cette *consultation des hommes compétents et des corps constitués.* C'est un exemple bien lointain, mais nous ferions peut-être bien de le suivre aujourd'hui.

Voilà les quelques observations que j'avais à vous présenter sur cette première partie, sur ce premier aspect de l'obligation, sur le versement obligatoire pour la retraite.

Tout en défendant sa motion, M. de Gailhard-Bancel a excellemment défini le rôle des assemblées représentatives des corps et communautés. C'est un rôle *consultatif*, et le produit de ces consultations est précieux quand elles ont porté sur un point de *compétence* technique. Il y a un parlementarisme sain, utile, nécessaire : celui qui participe au règlement des questions locales et professionnelles. Il est aussi ancien, il est même beaucoup plus ancien qu'Etienne Boileau, et Montesquieu fut bien naïf de le croire né seulement au milieu des forêts de la Germanie. C'est une institution qui date des premiers pas du

genre humain, des premiers tâtonnements poliques de nos ancêtres.

M. de Gailhard-Bancel passe à la question *b*. Où doivent être faits les versements? Il répond : dans des caisses régionales professionnelles.

Permettez-moi d'envisager maintenant la seconde face de cette obligation, l'obligation de verser *dans la Caisse de l'Etat.*

Cette obligation, je la considère comme absolument attentatoire aux droits et à la liberté des ouvriers et des patrons, et je ne l'accepte en ancune manière.

Assurément, on ne peut pas dire que ce soit un impôt, mais quant au résultat, cependant, c'est bien à peu près la même chose ; ce n'est pas un impôt en soi, vous l'avez reconnu vous-mêmes, c'est une épargne ; c'est une somme dont le déposant reste, dans une certaine mesure, propriétaire et qu'il devrait pouvoir suivre dans les différents placements qui en seront faits.

Je demanderai encore que les syndicats et associations professionnelles de toute nature soient consultés sur ce point.

Vous avez d'ailleurs reconnu vous-mêmes que ce consentement était nécessaire lorsque dans l'article 22, à propos des sociétés de secours mutuels, vous avez décidé que le patron pourrait faire les versements dans les caisses des sociétés de secours mutuels, à la condition d'avoir obtenu le consentement de l'ouvrier. Vous reconnaissez par là que, à certains moments, le *consentement* de l'ouvrier est nécessaire. Je vous demande de le considérer toujours comme nécessaire et de demander à l'ouvrier à quelle caisse il désire que soient effectués les versements qu'il fera pour la caisse des retraites.

Et qu'on n'objecte pas que l'article 22 est la sauvegarde de cette liberté, que du moment où à côté de la caisse de l'Etat il y a encore les caisses des sociétés de secours mutuels, il sera facile à l'ouvrier d'avoir le choix.

Les caisses des sociétés de secours mutuels sont encore relativement peu nombreuses. Et, de plus, — M. Ribot le démontrait l'autre jour et je m'en réfère à sa démonstration, — lorsqu'elles se trouveront en présence de la Caisse de l'Etat qui jouit d'avantages que n'auront pas les caisses des sociétés de secours mutuels, on peut le dire, si elles ne disparaissent pas, elles auront tout au moins un rôle beaucoup moins considérable à jouer. En réalité, il n'y aura qu'une seule caisse, celle de l'Etat; c'est à elle qu'il faudra verser; l'Etat s'emparera de l'épargne de l'ouvrier et lui donnera pour tout avantage une garantie d'intérêt de 3 0/0, inférieure au taux actuel de 3 1/2 0/0. C'est peut-être commode actuellement pour l'Etat, et M. le ministre des finances appréciera sans doute ce moyen de remplir les caisses de l'Etat qui, dit-on, ne se remplissent pas aisément à cette heure. Mais cette façon d'opérer pourra ne pas convenir à ceux qui verseront leur épargne.

Je ne crois pas que nous puissions approuver cette mainmise de l'Etat sur l'épargne des travailleurs; c'est pour cela, encore une fois, que je demanderai à la Chambre de ne voter cette seconde obligation qu'après avoir consulté les intéressés.

Qu'on ait besoin d'une caisse d'Etat, qu'une caisse d'Etat soit véritablement utile et nécessaire même au fonctionnement des caisses de retraites, je ne le conteste pas le moins du monde; mais que cette caisse, au lieu d'absorber tous les versements, soit *une caisse servant de lien, de trait d'union entre les caisses régionales professionnelles* qui pourront exister sur les différents points du territoire, que ce soit une caisse de fonds commun, venant en aide aux caisses les moins fortunées, une caisse qui soit comme une sorte de réassurance pour toutes les caisses professionnelles autonomes et qui pourra réunir en même temps l'épargne des isolés, car il y aura toujours des isolés. De la sorte ce ne sera pas une caisse où tout le monde sera obligé de venir apporter son épargne.

En déchargeant ainsi l'Etat, je crois que nous l'aurons bien servi, que nous lui aurons été utiles

en le laissant à sa vraie fonction, qui est d'aider, d'encourager et de soutenir les faibles, et non pas de se substituer à tous les citoyens comme s'ils étaient incapables de faire eux-mêmes leurs affaires.

Décharger l'Etat, voilà l'intérêt de l'État. Il est très remarquable que M. de Gailhard-Bancel ait songé à faire valoir cette argument en première ligne. Aucun politique digne de ce nom ne le contestera : pour fortifier notre Etat, il le faut décharger. Mais M. de Gailhard-Bancel ajoutait avec infiniment de sens :

Au lieu d'entraver le mouvement corporatif comme ne manquerait pas de le faire l'établissement d'une seule caisse d'Etat, ces caisses professionnelles, alors même que vous les établiriez en dehors des syndicats, en dehors des associations, donneront une vigoureuse impulsion au mouvement corporatif. En mettant en présence les gens de la même profession, elles leur apprendront à se voir, à se connaître, à se concerter, et elles contribueront à resserrer les liens qui doivent les unir.

Un second avantage des plus considérables, c'est que les patrons et les ouvriers devront participer à l'administration de ces caisses, et c'est là, je crois, un point très important. Appelés à les administrer, les ouvriers s'y intéresseront; ils suivront leur épargne, ils la verront fructifier, et le goût de l'épargne se développera chez eux au lieu de s'éteindre. Avec les caisses d'Etat, au contraire, je crains bien que ce goût de l'épargne ne vienne à sombrer; c'est bien l'épargne de l'ouvrier qui y aura été versée, mais rien ne le lui rappellera, et lorsqu'il pourra se dire : « L'Etat me doit une retraite », il ne songera plus à économiser, à épargner, et il arrivera qu'accoutumé à dépenser tout son salaire, lorsque viendra le moment de la retraite, alors qu'au lieu d'un salaire élevé qu'il touchait il n'aura plus qu'une maigre pension, il se

trouvera dans une situation relativement précaire et pénible, très inférieure à celle que nous aurions voulu pour lui.

— Cette participation de l'ouvrier au placement, à la gérance de ses fonds, poursuivait l'orateur, pourra former une sorte d'élite ouvrière, véritable aristocratie du travail, dont le concours sera utile au gouvernement du pays.

Autre avantage : la caisse d'Etat aurait très nécessairement un régime uniforme, la caisse régionale se plierait aux variétés de climats, de professions, de résidences. « Telle somme qui sera une fortune dans un endroit sera une bagatelle ailleurs. On sera riche à la campagne avec une somme qui, à la ville, ne représentera pas même de quoi vivre. » L'uniformité sera donc évitée avec tous ses maux :

Enfin, un autre avantage sera la variété des placements.

Une caisse régionale pourra faire toutes sortes de placements et, je m'empresse de le dire, sous le contrôle de l'Etat; car je n'entends pas laisser à ces caisses une liberté entière, une indépendance absolue; il y aura néanmoins, je crois, dans la liberté relative qui leur sera laissée, de très grands avantages.

Je souhaiterais que ces caisses régionales professionnelles — car le mot « professionnelles » doit être ajouté chaque fois que je prononce les mots « caisses régionales » — aient une très large capacité de posséder des valeurs mobilières et des immeubles, de consentir des prêts aux communes, aux établissements publics et aux départements, en un mot de faire des fonds qu'elles auront à leur disposition l'emploi qu'elles considèreront comme le plus avantageux.

Permettez-moi de vous le dire, messieurs, je ne

verrais aucun inconvénient à ce que ces caisses vinssent à bénéficier de cette grande chose qui quelquefois vous fait peur : la mainmorte. Je ne verrais pour ma part que des avantages, à tous points de vue, à ce qu'elles pussent, dans une large mesure, posséder des immeubles et en posséder beaucoup.

J'estime assurément que la propriété individuelle doit subsister, mais j'estime aussi qu'il doit y avoir autre chose que la propriété individuelle. Une certaine propriété collective serait, à mon avis, le moyen de concilier les opinions opposées des députés qui siègent sur ces bancs (*à l'extrême gauche*) et sur ceux-ci... (*à droite*).

Mais ici la crasse ignorançe qui règne dans le Parlement a valu à M. de Gailhard-Bancel un important, un inestimable charivari. J'en transcris le compte rendu, bien atténué, dans l'*Officiel*.

A gauche. — *Vous voilà collectiviste* ! (*On rit.*)

M. de Gailhard-Bancel. — Parce que les premiers trouveront dans la propriété collective une certaine satisfaction à la tendance collective qui les anime...

M. Jourde. — *Prenez garde* ! *Vous sentez l'hérésie* !

M. de Gailhard-Bancel. — ...et parce que la propriété collective est en réalité la meilleure sauvegarde de la propriété privée, dont mes collègues de droite et du centre, comme moi d'ailleurs, sont les fidèles tenants. La propriété collective et la propriété privée sont aussi respectables l'une que l'autre (*Applaudissements*) et leur coexistence ne peut qu'avoir à tous égards les plus grands avantages.

L'intelligence est une force. Les bestiaux mêmes en sont domptés. Après ce discours de principe, prononcé à la gloire des associations, il paraissait que M. de Gailhard-Bancel n'eût qu'à se rasseoir à son banc pour méditer de nouvelles constructions sociologiques. Il n'en a pas été ainsi.

Le discours que je viens d'extraire est du 16 juin. Le 17, M. de Ramel protestait solennellement, quoiqu'en termes assez confus, contre les vues de son collègue et compatriote. Mais, douze jours plus tard, le 2 juillet, un amendement signé de M. de Gailhard-Bancel (et de M. Lasies que nous sommes heureux de voir auprès de lui) obtenait que la loi des retraites ouvrières fût renvoyée à l'examen des « *associations professionnelles, patronales et ouvrières, industrielles, commerciales et agricoles légalement constituées* ».

En défendant sa proposition, M. de Gailhard-Bancel disait :

Si vous me permettez d'apporter mon témoignage, je vous dirai que j'ai voulu, il y a quelques jours, m'éclairer sur l'opinion d'un certain nombre d'ouvriers de Paris. J'ai eu la très grande satisfaction de me trouver en présence des délégués de huit syndicats parisiens : le syndicat du livre, le syndicat des employés, celui de la métallurgie, de la carrosserie, etc., et je les ai consultés sur la question des retraites ouvrières. Ils étaient vingt ou vingt-cinq ouvriers, et nous avons pendant de longues heures causé très sérieusement de ces choses. (*Rires à gauche.*)

M. Lasies.—Le Gouvernement aurait bien fait d'en faire autant !

M. de Gailhard-Bancel. — Je ne vois vraiment pas en quoi cela peut exciter votre hilarité. (*Très bien! Très bien! au centre et à droite*). Il me semble que c'est là ce que nous devrions faire les uns et les autres, et que notre devoir est de demander aux intéressés ce qu'ils désirent que nous fassions.

Grande leçon, leçon nouvelle de haute procédure politique, de parlementarisme réaliste, utile, indispensable. M. de Gailhard-Bancel a fait ce chef-d'œuvre d'obtenir d'un Parlement

usurpateur et brouillon le retour à la seule forme du parlementarisme qui soit approuvée de la nature et de la raison. En tant qu'il gouverne, l'Etat doit laisser les compagnies et les corps s'administrer sous son contrôle par leurs délégations et représentations. En tant qu'il légifère, il doit consulter à tout propos et aussi souvent que possible ces délégations compétentes. Tout manquement fait par l'Etat à cette double règle est une faute qu'il commet contre lui-même. Il se charge, il se lie, il se diminue croyant s'agrandir et les citoyens dont il pense faire le bonheur en sont liés, chargés et diminués avec lui.

*
* *

En fait, nous sommes plus libéraux que les libéraux de doctrine. Nous sommes plus autoritaires que les autoritaires de profession. Et cela, sans nous contredire, en exposant notre pensée sous son double aspect naturel.

De nos deux séries de remarques au sujet de l'Etat, *contre l'Etat* et *pour l'Etat*, se dégage deux conclusions assez directes :

I. Il faut tendre à éliminer tout élément démocratique, parlementaire et républicain de l'Etat politique d'un grand pays. Cet Etat politique doit être indépendant. Il y a des questions, proprement régaliennes : le chef de l'Etat politique y doit être souverain.

II. Il faut tendre à éliminer de la vie populaire l'élément Etat. Il faut constituer, organiser la France ou plutôt la laisser se constituer et s'organiser en une multitude de petits groupements,

naturels, autonomes, véritables *républiques* locales, professionnelles, morales ou religieuses, d'ailleurs compénétrées les unes par les autres, et se gouvernant par leurs libres délibérations. Le parlementarisme expulsé de l'Etat central peut se réfugier dans ces Etats inférieurs, à condition que l'Etat central, maître de la diplomatie, des armées de terre et de mer, de la haute police, de la haute justice, pourvoie à ces fonctions d'intérêt général.

Qui ne voit que ces deux questions, très connexes, s'appellent mais se subordonnent. Il existe en France une vigoureuse tendance à former de ces petites républiques, vraiment autonomes et fortes : jamais un Etat électif, jamais un Etat faible, jamais l'Etat parlementaire démocratique et républicain ne laissera se composer des centres de forces si redoutables pour lui et, s'il a la distraction de les laisser se former, ou bien leur répression vigoureuse s'imposera (souvenons-nous de la Gironde!) ou bien ils lui échapperont, ce sera la pure anarchie. Il faut un Etat politique très puissant, tant pour constituer que pour maintenir et protéger les républiques, mais si cet Etat très puissant se constitue, *en bon français si la Monarchie se fait*, l'intérêt du prince soucieux de réserver l'indépendance et l'intégrité nécessaires de son pouvoir politique, sera de seconder de toutes ses forces cette renaissance des républiques médiévales. En laissant prendre à celles-ci les pouvoirs et les libertés de leur compétence, il garantira les pouvoirs et les autorités qui n'appartiennent qu'à lui.

Je ne saurais terminer cet article sans affir-

mer que tel est l'équitable et raisonnable partage d'attribution que j'attends pour ma part du règne de *Philippe VIII, roi de France* et, comme disait Jacques Bainville, dans sa curieuse lettre à Eugène Montfort dans la « Revue », *de Philippe VIII, protecteur des républiques françaises*.

De tous les actes de ce prince, de son nationalisme, de son autisémitisme, de sa politique populaire et militaire tout à la fois, de son goût pour l'autorité, de ses déclarations décentralisatrices (1), nous avons le droit de conclure que Philippe VIII rétablira l'Etat français : par là même, il le bornera et le définira.

CHARLES MAURRAS.

(1) N'eût-il rien fait ni rien dit en ces sens divers que l'on serait encore fondé à attendre les mêmes biens du chef de la maison de France, une fois remonté sur le trône de France : car, par position, par fonction, il y serait le bien public. Les esprits réfléchis admireront pourtant que le duc d'Orléans, éloigné du trône, absent du pays, ait fourni un programme aussi bien adapté aux nécessités du moment.

BIBLIOGRAPHIE

Mademoiselle Annette, par Edouard Rod (*Perrin, éditeur*).

Tout ce qu'il y a dans le talent de M. Edouard Rod d'irrémédiablement helvétique s'accuse avec cruauté dans ce volume. La manière sèche et sans grâce dont est traité un thème moral chrétien; on ne sait quelle fausse et contrainte naïveté; des abîmes de vie intérieure où se perdent toute facilité et tout agrément de vivre; un froid de glacier et une monotone blancheur de neige; un style enfin d'une égale et naturelle fadeur de prédicant : c'est un ensemble de caractères qui fait qu'au tournant de chaque page on croit entendre le ranz des vaches.

M. Edouard Rod a mis en roman que la richesse ne fait pas le bonheur et que le bien suprême est dans le sacrifice. *Mademoiselle Annette* est un livre habilement composé : on n'a jamais contesté que M. Rod eût quelque métier. Mais que la psychologie de ses personnages est courte! Cet oncle Nicollet, l'Américain millionnaire qui représente « l'esprit de conquête », est bien la plus conventionnelle mécanique qu'on ait vu reparaître depuis qu'il y a des romanciers et des oncles d'Amérique. Retenons pourtant, pour leur note émue et juste, quelques pages sur le retour au pays et le réveil des souvenirs. Rien n'est, par contre, plus pénible que le ton enfantin, un peu bêlant, et il faut le répéter, d'une naïveté contrainte dont ne se départ pas M. Rod. Ah! comme, à mon souvenir, la bonne Madame de Ségur

était supérieure en ce genre! Elle aussi employait les oncles d'Amérique, les vieilles tantes dévouées, les fidèles jardiniers, et le docteur ami de la maison. Elle aussi enseignait que l'argent ne fait pas le bonheur. Mais si sa moralité était la même, combien sa morale était différente! Et comment, au pédagogue Tœppfer, ne préférerait-on pas une grand'mère française?

L'Islam, par JACQUES DE VILADE (*Lemerre, éditeur*).

M. Jacques de Vilade raconte dans sa préface qu'il arriva en Algérie l'esprit uniquement occupé par la culture classique et ne s'attacha d'abord qu'aux souvenirs romains qu'il rencontra sur cette terre. Puis, après quelque séjour, le pittoresque oriental le séduisit. Et une plus longue fréquentation des Arabes l'ayant conduit à pénétrer leur esprit, il s'attacha à l'étude de leur religion. De plus, M. de Vilade étant poète et aimant soumettre ses impressions et ses pensées aux lois du rythme, c'est en vers qu'il a écrit ce livre sur l'Algérie. Dans une suite de sonnets il l'a évoquée tout entière, depuis ses monuments antiques jusqu'à ses paysages et à ses scènes de mœurs arabes. Par leur précision, leur netteté et leur couleur il est tels sonnets de M. de Vilade (*Réveil de Caravane, la Tente, Ambassade saharienne*, etc...) qui seraient le parfait commentaire de tableaux de Fromentin. L'exposé de la religion islamique et des traductions du Coran, accompagnées de notes excellentes et informées, complètent cet ouvrage qui apprend sous une forme originale tout ce qu'on doit savoir de la terre, des choses et des hommes d'Algérie.

La Vitalité chrétienne, par LÉON OLLÉ-LAPRUNE, introduction de Georges Goyau (*Librairie académique Perrin*).

M. Ollé-Laprune était de ces catholiques qui ju-

gent « admirables » M. Ireland et le P. Hecker (lequel décidément n'est pas un saint) et qui trouvent qu'à Rome « le christianisme n'a pas terminé son œuvre » (page 256, ligne 18) et qu'il faut chercher aux Amériques la perfection chrétienne. C'est dans cet esprit qu'est rédigé le morceau le plus intéressant du livre : *la Vie intellectuelle du catholicisme en France.* On y a pourtant noté un passage excellent sur le libéralisme et « sa funeste maxime : Laissez faire, laissez passer », et quelques lignes aussi justes sur le *Syllabus* qui expliquent comment M. Ollé-Laprune a pu résister à ces inquiétudes, à ce trouble du cœur qui menaçaient de le porter au protestantisme.

JACQUES BAINVILLE.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Dans le but de faciliter les relations entre le Havre, la Basse-Normandie et la Bretagne, il sera délivré, du 1er avril au 2 octobre, par toutes les gares du réseau de l'Ouest et aux guichets de la Compagnie Normande de navigation, des billets directs, comportant le parcours, par mer, du Havre à Trouville et, par voie ferrée, de la gare de Trouville au point de destination, et inversement.

Le prix de ces billets est ainsi calculé :

Trajet en chemin de fer. — Prix du tarif ordinaire ;

Trajet en bateau. — 1 fr. 60 pour les billets de 1re et 2e classes (chemin de fer) et 1re classe (bateau), et 0 fr. 85 pour les billets de 3e classe (chemin de fer) et 2e classe (bateau).

ABONNEMENTS SUR TOUT LE RÉSEAU

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles en 1re, 2e et 3e classes et valables pendant 1 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et 1 an.

Ces cartes donnent le droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourue.

Il est facultatif de régler le prix de l'abonnement de 6 mois, de 9 mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés.

Les abonnements d'un mois sont délivrés à une date quelconque, ceux de 3 mois, 6 mois, 9 mois et un an partent du 1er et du 15 de chaque mois.

CHEMIN DE FER DU NORD

SERVICE A PARTIR DU 1er JUILLET 1901

Services les plus rapides entre

Paris, Cologne, Coblence et Francfort-sur-Mein

Les services les plus rapides entre Paris, Cologne, Coblence et Francfort-sur-Mein, en 1re et 2e classes, sont assurés comme suit :

ALLER

Paris-Nord	dép.	1 50 s.	9 25 s.
Cologne	arr.	11 20 s.	7 58 m.
Coblence	arr.	2 52 m.	10 15 m.
Francfort-sur-Mein	arr.	6 32 m.	midi 17

RETOUR

Francfort-sur-Mein	dép.	8 25 m.	5 48 s.
Coblence	dép.	11 16 m.	8 38 s.
Cologne	dép.	1 45 s.	11 21 s.
Paris-Nord	arr.	11 17 s.	8 20 m.

En utilisant le Nord-Express 1re, 2e cl. entre Paris et Liège et le train de luxe Ostende-Vienne entre Liège et Francfort-sur-Mein, le trajet de Paris-Nord à Coblence s'effectue en 10 heures et celui de Paris-Nord à Francfort-sur-Mein en 12 heures par les itinéraires indiqués ci-dessous pour l'aller et le retour.

ALLER

		NORD-EXPRESS 1re, 2e cl.
Paris-Nord	dép.	1 50 soir
Liège	arr.	7 06 —
		OSTENDE-VIENNE Train de luxe
Liège	dép.	8 08 soir
Cologne	arr.	11 51 mat.
Coblence	arr.	1 22 —
Francfort-sur-Mein	arr.	3 33 —

RETOUR

		VIENNE-OSTENDE Train de luxe
Francfort-sur-Mein	dép.	min. 36
Coblence	dép	2 49 mat.
Cologne	dép.	4 16 —
Liège	arr.	6 » —
		1re, 2e cl.
Liège	dép.	6 30 mat.
Paris-Nord	arr.	midi 50

(DÉTACHER CE BULLETIN ET L'ENVOYER 28, RUE BONAPARTE, PARIS.

ABONNEMENT

A LA REVUE " L'ACTION FRANÇAISE "

PARAISSANT LES 1er ET 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 28, rue Bonaparte

Prix : 10 francs les 24 numéros

*Je soussigné*_____

*demeurant à*_____

déclare souscrire un abonnement à 24 numéros du Bulletin de « l'Action française ».

J'envoie inclus la somme de 10 francs, montant de mon abonnement, en un mandat, ou : Je vous prie de faire recouvrer par la poste le prix de mon abonnement, avec 0 fr. 50 en plus pour les frais de recouvrement.

*A*_____ *le*_____ *1901.*

SIGNATURE :

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis*, *avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis*, *rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*

et dans les principales gares de Paris et de la province.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

EXCURSION AUX GORGES DU TARN
PAR LE BOURBONNAIS

Les Compagnies P. L. M., Orléans et Midi organisent, avec le concours de l'Agence des Voyages Economiques, une excursion aux Gorges du Tarn suivie d'une visite à la vieille cité de Carcassonne.

Prix (tous frais compris) : 1re cl. 275 fr., 2e cl. 245 fr.

Départ de Paris le dimanche 9 Juin 1901,

S'adresser, pour renseignements et billets, à l'Agence des Voyages Economiques, 17, rue du faubourg Montmartre et 10, rue Auber, à Paris.

VIENT DE PARAITRE

F. JUVEN, éditeur, 122, rue de Réaumur, PARIS

L'ARBRE ET LES VENTS

PAR

JOACHIM GASQUET

L'*Arbre et les Vents*, dont nous avons publié quelques belles strophes dans notre numéro du 1er juin, n'est pas l'œuvre d'un poète : c'est l'admirable expression de l'état lyrique, amoureux, frémissant d'une rare sensibilité en proie aux divers souffles sociaux qui tentent tour à tour l'âme éparse de sa génération. Un beau livre qui évoque le génie tumultueux et clair de l'Hugo des *Contemplations*. Le jeune auteur n'a pas craint de placer son œuvre sous l'égide du Maître, rejoignant ainsi par delà les obscurités raffinées du décadentisme la grande tradition du lyrisme national.

Envoi franco contre un mandat de 3 fr. 50 adressé à l'ACTION FRANÇAISE, 28, rue Bonaparte.

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... **1 fr.**

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu **2** fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE

3e année. — T. V. — N° 51. 1er Août 1901.

L'Action française

(*Revue bi-mensuelle*)

SOMMAIRE DU 1er AOUT 1901

NOTES POLITIQUES : *Nous ignorerons les affiches* ..... **Henri Vaugeois.**
AU POÈTE IGNORÉ QUI SE PLAINT (poésie)..... **Simone Arnaud.**
GUIGNOLS D'ASSOMMOIRS..... **Jules Soury.**
SAINTE-BEUVE OU L'EMPIRISME ORGANISATEUR..... **Charles Maurras.**
JUGEMENT D'UN PEINTRE MODERNE SUR LA PEINTURE DE CE TEMPS..... **L. Dimier.**

NOS MAÎTRES : *Mémoires et Instructions de Louis XIV pour le Dauphin, son fils.*

PARTIE PÉRIODIQUE

LETTRE DE JACQUES BAINVILLE A M. EUGÈNE MONTFORT. — LES LIVRES : **A. Jacquin, Jacques Bainville.**

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de *l'Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis*, *avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis*, *rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*

et dans les principales gares de Paris et de la province.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

EXCURSION AUX GORGES DU TARN
PAR LE BOURBONNAIS

Les Compagnies P. L. M., Orléans et Midi organisent, avec le concours de l'Agence des Voyages Economiques, une excursion aux Gorges du Tarn suivie d'une visite à la vieille cité de Carcassonne.

Prix (tous frais compris) : 1re cl. 275 fr., 2e cl. 245 fr.

Départ de Paris le dimanche 9 Juin 1901,

S'adresser, pour renseignements et billets, à l'Agence des Voyages Economiques, 17, rue du faubourg Montmartre et 10, rue Auber, à Paris.

VIENT DE PARAITRE

F. JUVEN, éditeur, 122, rue de Réaumur, PARIS

L'ARBRE ET LES VENTS

PAR

JOACHIM GASQUET

L'Arbre et les Vents, dont nous avons publié quelques belles strophes dans notre numéro du 1er juin, n'est pas l'œuvre d'un poète : c'est l'admirable expression de l'état lyrique, amoureux, frémissant d'une rare sensibilité en proie aux divers souffles sociaux qui tentent tour à tour l'âme éparse de sa génération. Un beau livre qui évoque le génie tumultueux et clair de l'Hugo des *Contemplations*. Le jeune auteur n'a pas craint de placer son œuvre sous l'égide du Maître, rejoignant ainsi par delà les obscurités raffinées du décadentisme la grande tradition du lyrisme national.

Envoi franco contre un mandat de 3 fr. 50 adressé à l'ACTION FRANÇAISE, 28, rue Bonaparte.

leur proposer en exemple l'heureux sort de leurs voisins les Allemands, ou les Anglais, ou les Italiens, dont le patriotisme n'a besoin pour s'exprimer et se confirmer lui-même, en un cri de vibrante fierté collective, que de l'apparition, dans leurs rues, de leur Guillaume ou de leur Victor-Emmanuel.

Hors de là, quelques passagères espérances, quelques courts élans de confiance en leur propre nation que vous parveniez à suggérer à vos compatriotes, avouez donc, ô nationalistes-républicains, c'est-à-dire résignés, et découragés de toute haute vision d'un avenir français, avouez donc que vous en êtes réduits, en ce qui concerne la Foi patriotique, aux mêmes grimaces d'agonie qu'un Pascal, singeant, têtu, les gestes de sa Foi chrétienne dissipée. Il vous faut aujourd'hui vous « abêtir », pour restaurer dans les imaginations le *patriotisme républicain* de 1792 : vous ne ressusciterez pas, vous ne propagerez pas ce sentiment de Valmy, quel qu'il ait pu être. Il n'y a pour la France de demain qu'une façon de s'acclamer, de se vouloir, de s'affirmer elle-même en face des autres nations : elle criera encore une fois, dans le triomphe d'une fête ou dans l'angoisse d'une guerre : « Vive le roi ! », — ou bien elle n'est plus déjà qu'un nom effacé, et son histoire, nous l'écrivons, nous ne la faisons plus.

Que les nationalistes-républicains, lors même qu'ils ont assez de bon sens et de sincérité pour apercevoir cette dure vérité de leur situation, s'efforcent d'y échapper, rien de plus naturel et de plus excusable. Beaucoup, parmi eux, ont ouvert les yeux au spectacle de l'Europe moderne, — ce faisceau de nations modelées en des attitudes de plus en plus distinctes, originales et fermes, par les mains artistes de leurs princes héréditaires. Mais ces excellents esprits, que groupa la Ligue de la « Patrie française », sont découragés de se sentir seuls éclairés : la raison, la santé politiques et sociales, ils les sentent trop loin de notre démocratie, enfantine ou plutôt sénile dans ses rêves, dans ses vœux, dans ses exigences de « bonheur », c'est-à-dire de jouissances immédiates et de « libertés », c'est-à-dire de licences stériles. Ne pouvant, pensent-ils, guérir le malade, ils croient humain de le flatter et de l'amuser : ils gagnent du temps, écartant ou plutôt ajournant les crises. Bref, de toute façon, ils acceptent le mal : *ils ne songent pas à un changement.*

Mais que dirons-nous des « royalistes », ou plutôt du parti qui s'intitule ainsi? D'où vient que, chez ces gens que la République a jetés à l'écart, que les mœurs démocratiques ont rendus inintelligibles et presque ridicules pour l'immense majorité des ci-

toyens d'aujourd'hui, chez ces gens qui sont déjà descendus dans le tombeau où les suivra la France, chez ces gens qui n'ont rien à espérer de l'électeur, que des pommes cuites, d'où vient que l'on « démocratise » encore? que l'on essaie des faux-nez républicains? que l'on crie grotesquement : « Vive la Liberté ! » (par une majuscule) et que l'on danse, ni plus ni moins qu'en 93 les sans-culottes autour de l'échafaud, de boiteuses carmagnoles en l'honneur des « Droits de l'Homme » ?

« C'est ici le fond de la honte et le signe le plus évident que la lutte où nous allons nous jeter, nous autres, contre l'ignorance et les préjugés de nos contemporains, pour redresser, au moins dans une poignée de cervelles jeunes, le principe monarchiste, est une lutte désespérée (et d'ailleurs d'autant plus passionnante) :

Vous allez les voir, ces « réactionnaires » de tout poil, à qui le nationalisme est apparu comme un déguisement ingénieux, nouveau, précieux pour la course au mandat dont ils n'ont pas cessé de vivre depuis le Seize-Mai ! Vous allez les voir, ces gentilshommes, pendus à la sonnette de notre spirituel et trop généreux ami, le tranquille et charmant académicien Jules Lemaître, qui expie ses péchés vaillamment en essayant de se pencher sur la Politique, le métier immonde qu'il sut

toujours dédaigner! Vous allez les voir, vous les avez déjà vus, s'empressant — pour entrer dans le salon de ce républicain devenu leur chef hiérarchique — de reprendre gauchement, dans leur langage, les vieux thèmes démocratiques dont il est le premier à sourire.

Nous avons encore quelques mois avant que ne commence la période odieuse des papiers multicolores, collés sur les murs : et cependant, déjà dans des colonnes de journaux bien pensants, il semble qu'on les voie poindre, ces affiches!

Affiches de candidats « patriotes avant tout », libéraux par-dessus tout, tolérants pour toutes les convictions sincères! Affiches d' « honnêtes gens », toutes grises de demi-mensonges et de basses exclamations de vertu contre tous les « Panamas », dont le candidat n'aura point su être! Affiches de niais, où d'anciens magistrats révoqués, luttant contre des lettrés de sous-préfecture, aborderont la « question sociale » et la résoudront en une formule modérée, échappant naturellement tout aussi bien « à l'utopie collectiviste » qu'au brutal *struggle for life* des économistes! Affiches de prêcheurs, de démocrates chrétiens, où la Démocratie « prendra conscience d'elle-même » au-dessus des urinoirs! Affiches surtout de tous nos bons *conservateurs* bourgeois, qui vont faire

des concessions au « Progrès » et défendre l'Eglise, ses dogmes, sa discipline, au nom de l'Evangile traduit par Tolstoï, comme ils défendront leur bourse, au nom de l'économie politique de MM. Boutmy et Ribot ! Affiches, enfin, de tous les ennemis-nés de la République, où ils vont l'accepter « en toute loyauté », en lui insinuant de cesser de se « défendre républicainement » !

Telles étant, telles s'annonçant déjà les jongleries électorales, on nous permettra de n'accorder ici que peu de place à l'examen des programmes. Le seul programme auquel nous puissions nous rallier, c'est celui qui consisterait à rappeler à l'électeur, en termes précis et historiquement vérifiables, les vérités d'expérience politique dont l'oubli compromet de plus en plus l'existence même de notre pays. Mais comme la première de ces vérités, c'est qu'un grand peuple ne peut pas se gouverner lui-même, se « sauver » lui-même, se développer lui-même, et qu'il doit *être* gouverné, *être* conservé, être accru, chaque demi-siècle, par la volonté persévérante et avertie de ses souverains, nous ne la proposerons point, cette capitale vérité politique, à ces braves électeurs, qu'elle rendrait inutiles et qu'elle autoriserait, s'ils la comprenaient, à n'aller point aux urnes, sinon pour s'asseoir dessus.

Nous ne ferons point d'affiches : nous

avons la fierté de vouloir être lus, — si nos réflexions sur le péril de la France valent la peine d'être communiquées à nos compatriotes, — ailleurs que dans la rue.

HENRI VAUGEOIS.

AVIS A NOS ABONNÉS

Un certain nombre de nos abonnés à l'étranger et dans les colonies françaises autres que l'Algérie ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur réabonnement.

Il nous est impossible de le recouvrer par la poste.

*Nous les prévenons, en conséquence, que nous cesserons de leur envoyer l'*Action Française *s'ils ne nous font pas tenir un mandat de* 15 *francs.*

*Notre vaillant ami et collaborateur M. Copin-Albancelli, qui vient d'être cruellement frappé dans ses plus chères affections par la mort de Madame Copin-Albancelli, a eu la délicate pensée d'offrir à l'*Action française *les derniers vers écrits par cet admirable poète qui signait :* SIMONE ARNAUD. *Nos lecteurs se joindront à nous, en lisant la page si pénétrante qui suit, pour regretter la perte que viennent de faire les Lettres et la Patrie françaises.*

AU POÈTE IGNORÉ QUI SE PLAINT

O plainte du poète obscur ! O lourde plainte
Qu'entretiennent l'attente angoissée et la crainte !
O désir de la gloire, ardent, désespéré !
Bras tristement tendus vers le laurier sacré!
O palpitations folles dans les poitrines
Qui recèlent, comme un temple aux pâles ruines,
Des œuvres en débris dont nul n'a su le nom !

Lequel de nous, lequel de cette légion
N'a redit ces chagrins, qui sont des chants encore,
Sur son luth inutile et vainement sonore,
Et lequel n'a pas fait du rêve d'autrefois
Ce temple enténébré de débris et de croix!
Lequel de nous n'est pas allé dans la poignance
De ses déceptions ou de la prompte chance
D'un privilégié, sombre, écrasé d'ennui,
S'appuyer en pleurant à sa vitre, la nuit!

Mais s'il a cependant, pendant cette minute,
Sentant qu'il souffre et qu'il sacrifie, et qu'il lutte,
Confusément compris qu'en ce moment obscur
Il approchait d'un but supérieur et pur,
Ce sourd pressentiment en son âme affamée
Valut mieux que la chance et que la renommée.

Il est le messager de Dieu sous notre toit.

Dans le secret profond des nuits et des journées,
Le Dieu qui nous a fait nous entend, il nous voit.
C'est par lui que seront à la fois moissonnées
Nos récoltes. Qu'importe alors toute autre loi?
Qu'importe l'insuccès, l'attente, le silence,
Si le maître des champs, père de la semence,
Le Principe, le Seul, l'Unique, l'Absolu,
De ce qu'il a donné fait ce qu'il a voulu?

Le principe, le Dieu, le Semeur et le Père
Sait ce qu'il veut, et cela seul est nécessaire.

L'astre, dans son noyau de nébulosité
Et la fleur dans sa graine en chrysalide grise
S'inquiètent-ils tant d'être flamme, beauté?
Et si la graine avorte et le noyau se brise,
La fleur et l'astre ont-ils récriminé, gémi,
De n'avoir été l'astre et la fleur qu'à demi?

Et nous récriminons, nous, ayant conscience
Que Dieu nous utilise en son dessin immense!

Hélas! Comme personne au chemin ne t'écoute,
Tu ne chanteras plus, Poète, sur ta route.
Tu ne chanteras plus, et tu t'excuseras
Sur ce qu'inécouté l'oiseau ne chante pas;
Que de l'oiseau chanteur aussi l'humble romance
N'est qu'un appel qu'il jette à la forêt immense,
Et que le rossignol même, roi de la nuit,
Qui chante seul, chante pour elle, et non pour lui.

Eh bien, poète, sois un chantre plus sublime!
Chante, sevré du bruit des bravos qui t'anime!
Chante sans qu'un écho quelconque ait palpité!
Chante dans le cachot de ton obscurité!
Comme le prisonnier qui, n'ayant que la feuille
D'un arbre en ses barreaux, la saisit et la cueille,
Et jette au vent un nom sur ses fibres tracé,
Livre au gouffre la strophe où ton âme a passé.
Mais n'y dis pas ton nom, ta plainte, ton histoire.
Dis ce qui fait lutter, vaincre, ce qui fait croire...
Peut-être un inconnu qui passe l'entendra
Ta strophe d'Evangile errant, et la vivra.

Ah! nous sommes endoloris? Nous sommes tristes?
Nous sommes incertains? — Nous sommes égoïstes.
Finissons-en avec la personnalité.
Substituons à l'homme en nous l'humanité.
Et nous serons fixés, nous serons forts et braves.
Nous serons ce qu'il faut être dans ces temps graves.
Quand l'âme humaine est en danger, a-t-on le droit
De garder dans son cœur quelque chose de soi?
Le droit d'anémier sa pensée inquiète
Dans un besoin d'ambition insatisfaite?
De se décourager? De se dire: à quoi bon?
Allons où le devoir appelle : à l'action!

Allons, jetant des vers, des œuvres anonymes,
Ainsi que les chrétiens, que les martyrs sublimes
Jetaient leur sang, n'ayant pour tous qu'un nom, Jésus!
Que les hommes s'oublient! Que les actes soient sus!
Que notre effort ait pour récompense lui-même!
Élevons le devoir comme un drapeau suprême!
Sur les foules redressons-le toujours plus haut....
Et restons, nous, soldats, cachés sous ce drapeau!

SIMONE ARNAUD.

5 juillet 1901.

GUIGNOLS D'ASSOMMOIRS

L'intoxication chronique par l'alcool des nations contemporaines, et de la France en particulier, se complique, à certains anniversaires, d'intoxication aiguë. Les marchands de vin et autres « boissons hygiéniques », qui sont les véritables desservants de la nouvelle Eglise concordataire des Gaules, élèvent, ces jours-là, sur la voie publique, de petites chapelles, des reposoirs drapés d'étoffe tricolore, où des manières de Fagotins (descendraient-ils du fameux singe de Brioché, le montreur de marionnettes de la porte de Nesle?) se démènent en titubant au bruit d'une musique foraine de cuivres et de tambourins.

L'ouverture du Guignol commence par l'exécution « patriotique » de la *Marseillaise* d'André, au rhythme accéléré, avec accompagnement de tambours et de cymbales. A quelques centaines de mètres, dans le silence interrompu de la nuit, on se pourrait croire transporté en quelque village nègre. Ce sont les Français de la troisième République qui donnent à leurs maîtres une représentation d'ilotes. Ceux-ci, les grands Juifs, ironiques et calmes au fond de leurs hôtels, rongés de névroses, mais d'intelligence singulièrement lucide, évoquent les visions ancestrales du ghetto, touchent, pour se con-

vaincre qu'ils ne rêvent pas, tout ce qui est à la portée de leurs longues mains, écoutent et songent en silence.

Demain, les journaux à la solde d'Israël, les journaux à grand tirage, socialistes, radicaux, littéraires et mondains, tous de « défense républicaine », exalteront les vertus civiques et chorégraphiques de ce peuple « souverain », sa gaieté, « qualité si française », son altruisme, sa passion foncière d'égalité, de solidarité et de fraternité humaines.

Il exige, une fois l'an, ce grand peuple, qu'on lui montre des soldats. Il acclame l'Armée, sous le ciel d'Auteuil, de deux à quatre heures, le 14 juillet. Puis, ses besoins d'héroïsme guerrier satisfaits, il redescend en triomphateur les avenues de la Grande-Armée et des Champs-Elysées, il rentre dans Paris, où la Fête nationale convie tous les peuples à s'asseoir au banquet dressé pour commémorer la prise d'une forteresse emportée contre quelques invalides. Chateaubriand, qui avait assisté à ce fameux assaut, et dont le grand sens historique a distingué, comme il convient, l'accident, en soi assez misérable, du sens profond d'un événement d'où devait sortir le changement des mœurs, des idées, des pouvoirs politiques en France, note les orgies auxquelles on se livrait au milieu des meurtres, non encore juridiques, du marquis de Launay et du prévôt des marchands, Jacques de Flesselles : « On promenait « dans des fiacres, écrit-il, les *vainqueurs de la* « *Bastille*, *ivrognes heureux*, *déclarés conquérants au* « *cabaret* ; des prostituées et des sans-culottes

« commençaient à régner et leur faisaient « escorte. Les passants se découvraient, avec le « respect de la peur, devant ces héros, dont « quelques-uns moururent de fatigue au milieu « de leur triomphe. Les clefs de la Bastille se « multiplièrent; on en envoya à tous les niais « d'importance dans les quatre parties du « monde. Que de fois j'ai manqué ma fortune! « Si, moi, spectateur, je me fusse inscrit sur le « registre des vainqueurs, j'aurais une pension « aujourd'hui. »

Quoique éminemment pacifique, le peuple, à Longchamps, n'a pas seulement crié : « Vive l'armée ! » Il a fièrement secoué la chaîne qu'il porte, sans impatience pourtant, le reste de l'année; il s'est prouvé à lui-même qu'il était libre par les huées, d'ailleurs discrètes, qu'il a poussées en regardant défiler le chapeau de Loubet, le masque de Waldeck, le nez de Monis, la silhouette d'André... Si, en ce moment-là, il avait eu des tomates sous la main, ce peuple souverain, peut-être en aurait-il bombardé les équipages ministériels. L'anniversaire de la prise de la Bastille, le champ de courses, le nombre des assaillants, auraient fait ce miracle collectif, d'autant plus qu'il serait demeuré anonyme.

Aussi bien, ce sont les seuls projectiles qu'aient à redouter les tyrans, au moins de la part des Français, tant les mœurs se sont adoucies dans la patrie de Charlotte Corday, depuis que la morale officielle et les catéchismes civiques ont modifié les jeunes cerveaux des nouvelles générations socialistes et humanitaires. Un peu atrophiés, très peu compliqués, mais très

clairs et presque aussi peu embroussaillés que la plaine Saint-Denis, ces jeunes cerveaux d'intellectuels. Dans ces têtes, nullement surmenées, grâce à l'hygiène scolaire, et même quelquefois à peu près vides, on croirait entendre, comme dans un sac de boules de loto, un petit nombre de mots, toujours les mêmes, s'entrechoquer : Justice, bicyclette, automobile, vérité, dynamo, lumière, téléphone, etc. Moins il a d'idées, de souvenirs, de capacité même d'attention et de réflexion, plus il est léger, joyeux, facétieux, bouffon en diable, ce petit Français de la troisième République.

Peut-être ne saurait-il plus écrire correctement Waterloo; il n'a qu'une vague notion de l'existence d'anciennes provinces françaises, Alsace, Lorraine, qui ne figurent plus sur son atlas de géographie de la France. Dans un examen, à moins que l'examinateur ne soit un Français de France, on ne lui saura pas trop mauvais gré de ne point rappeler des faits, honnis des Loges, qui entretiennent les haines internationales et retardent l'avènement des Etats-Unis d'Europe, l'ère de la solidarité et de la fraternité universelles des nations. Quand, à ce pathos, qu'épellent en chœur les petits Français des écoles de la Porcherie de Jaurès, verrons-nous substituer, dans les livres de premières lectures, ces paroles de Maurice Barrès : « La plus importante question française, c'est la question d'Alsace-Lorraine » ?

Le nationalisme, voilà l'ennemi. Pour conquérir les républiques du Transvaal, il n'y a d'autre moyen pratique que d'exterminer les

Boers. Pure affaire de temps; on y arrivera. Il faut vingt ans pour former un soldat; en dix ans, trois cent mille hommes peuvent anéantir un petit peuple de héros. L'Anglais, toutefois, se bat contre le Boer ; c'est un duel à mort, fort inégal sans doute, mais qui, d'après la loi de la guerre, ne sera pas sans honneur pour le vainqueur, s'il reste éternellement glorieux pour le vaincu.

Le Juif, lui, ne livre point bataille, comme l'Anglo-Saxon, aux Boers de France. Il les fait empoisonner et dégénérer. L'alcool et le zolisme réalisent admirablement les conditions d'intoxication et d'infection qui, mieux que les balles dum-dum, font disparaître en quelque trente ans une race d'hommes. L'invasion étrangère, toute pacifique, purement économique, internationale, remplace, comme un tissu cicatriciel, les pertes incessantes, lamentables, et que déplore l'Académie des sciences morales, de la dépopulation française. Eh! que deviendraient les Français, demandent les économistes, presque tous dreyfusards, sans les étrangers? Grâce aux Italiens et aux nations germaniques, la France ne disparaîtra pas de la face de la terre!

Cette hypocrisie judaïsante déchaîne toujours les applaudissements des socialistes de la Chambre, des trente socialistes du ministère en particulier, ou des réunions publiques qu'ils organisent sous les rubriques d'Universités populaires, de Cercles d'études, d'Associations laïques des différents corps de métier. La décérébration nationale est déjà si avancée en ce pays qu'on ne sent pas d'abord qu'il est absurde de parler

d'une France dont les habitants ne seraient plus des Français. Au vrai, les dreyfusards, juifs, protestants ou maçons, ne sont point du tout frappés de l'évidence de ce raisonnement. C'est qu'il n'existe, à les entendre, que des hommes, des frères, dont tous les droits sont égaux, si bien qu'ils doivent oublier jusqu'à ces noms de Français, d'Anglais, d'Allemands, de Russes ou d'Italiens, qui ne correspondent plus qu'à une histoire morte. La société moderne date de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, de l'homme-citoyen du monde, cosmopolite.

L'invasion et la conquête juives de la France ont si fort altéré la conscience scientifique de nombre d'érudits timides ou intéressés, que la notion de race elle-même a été révoquée en doute ou niée par des linguistes et des anthropologistes. Or, en dépit des différences de langage, de nationalité et de religion, — qui n'ont en effet rien à faire avec la conception scientifique de la race, — rien n'est mieux établi que la nature irréductible qui, relevant des caractères héréditaires des cellules germinales, bref, de l'anatomie et de la physiologie, sépare, dans l'antiquité comme au temps moderne, les races dites aryennes ou indo-européennes, des races dites sémitiques.

Ainsi, le caractère héréditaire d'infériorité intellectuelle et morale des Sémites, au regard des Aryens, a été bien établi par Ernest Renan dans son *Histoire générale des langues sémitiques*, comme dans sa leçon célèbre sur *la Part des Peuples sémitiques dans l'Histoire de la civilisation*. C'est Renan qui a écrit et répété après Lassen et

tous les savants qui ont le mieux connu le monde aryen : « Je suis le premier à reconnaître « que *la race sémitique, comparée à la race indo-euro-* « *péenne, représente réellement une combinaison infé-* « *rieure de la nature humaine.* » (*Histoire générale des langues sémitiques*, p. 4.)

Cette invasion, cette conquête de la France par les Sémites n'ont d'ailleurs pas été une cause, mais un effet de notre tempérament. La passion héréditaire de l'égalité, la simplesse et la générosité natives des Français avaient préparé les voies et rendu facile la victoire. N'est-ce pas un dogme, chez nous, surtout dans le peuple, que tous les hommes se valent et sont égaux ou doivent l'être ? De là l'impatience de toute contrainte individuelle, de toute autorité politique ou religieuse, — mais l'obéissance servile aux lois du pays, aux usages de la société, aux moindres caprices de la mode, aux habitudes reçues d'intoxication domestique et publique, qui courbent toutes les têtes sous un joug commun. Les Guignols des Assommoirs, source quasi officielle d'intoxication et d'infection populaires à la fois, sont le dernier symptôme de cette soumission universelle au nouvel Evangile judéo-maçonnique, de cet optimisme grossier qui prêche à tous la joie de vivre, même sans honneur, de cette frénésie d'abjection.

JULES SOURY.

SAINTE-BEUVE

OU L'EMPIRISME ORGANISATEUR

Trois idées politiques : Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve, *par Charles Maurras, ont paru en novembre* 1898, *à la librairie Honoré Champion, quai Voltaire*, 9. *Nous croyons satisfaire à la curiosité des lecteurs de l'*Action française *en mettant sous leurs yeux le dernier tiers de cet opuscule qui, imprimé au fort de la querelle dreyfusienne, a passé presque inaperçu du grand public.*

On se souvient que l'année 1898 *fut marquée par la commémoration politique et littéraire des trois écrivains susnommés. La fête du* 14 *juillet fut consacrée au Centenaire de Michelet, le buste de Sainte-Beuve fut érigé dans le jardin du Luxembourg, et l'on fit des pèlerinages à la tombe et au berceau de Chateaubriand. L'auteur de* Trois idées politiques *s'appliqua à montrer que chacune de ces cérémonies était une méprise. La vieille France croyait tirer un grand honneur de Chateaubriand, elle se trompait : Chateaubriand, « c'est l'anarchie », nullement la tradition ni l'ordre. La France moderne, la France du pro-*

grès, acceptait Michelet pour patron, elle se trompait à son tour: Michelet, « c'est la démocratie », c'est-à-dire une régression, une dégradation, le retour au type le plus bas de l'échelle humaine.

Enfin Sainte-Beuve, dont les deux Frances ennemies ne paraissent pas s'inquiéter beaucoup, pouvait rendre à l'une et à l'autre le service de les mettre d'accord: Sainte-Beuve personnifie l'empirisme organisateur et cette politique réaliste et naturelle qui conciliera le passé avec l'avenir.

*Sur cette thèse notre collaborateur et ami Charles Maurras, alors presque absolument isolé (c'était sept mois avant la fondation de l'*Action française*) examinait quelques-unes des questions qui sont journellement étudiées ici et leur donnait des solutions qui se sont trouvées, par la suite, assez conformes à l'esprit du nationalisme français.*

Πάντα χρήματα ἦν ὁμοῦ, εἶτα νοῦς ἐλθὼν αὐτὰ διεκόσμησε.

Toutes choses étaient confuses ; l'esprit vint les organiser.

ANAXAGORE, d'après Diog. Laert., II, 3.

Michelet figurant l'inverse du progrès et Chateaubriand le contraire de la tradition, cette double méprise de la vieille France et de la

France moderne se complique, ai-je dit, d'une double négligence envers Sainte-Beuve. J'aurai le courage de répéter et de montrer que Sainte-Beuve leur servirait à l'une et à l'autre.

A la vérité, ce grand homme ne brille point par le caractère. Il laisse assez vite entrevoir les basses parties de son âme. Ceux mêmes qui se plaisent infiniment auprès de lui ne l'aiment qu'avec précaution. Mais qu'est-il nécessaire que son personnage nous plaise! En oubliant le peu que fut cette personne, il faut considérer l'essence impersonnelle de son esprit pur.

*
* *

La devise qu'on a inscrite au monument du Luxembourg : *Le vrai, le vrai seul*, serait, pour tout autre, ambitieuse. Elle devint juste pour lui. Sur ses derniers jours, Sainte-Beuve ne tenait à peu près qu'à la vérité. Cette vérité fut particulièrement cachée aux hommes de son âge, enfants névropathiques des révolutions et des guerres. Une démence singulière, née des entreprises de la sensibilité sur la fantaisie et de la fantaisie sur la raison, les empêchait tout à la fois de voir juste, de bien juger et d'argumenter avec rigueur et solidité. Manque d'observation, arrêt du sens critique, lésion profonde de la faculté logique, c'est proprement la triple tare du romantisme. Joignez que la rupture des hautes traditions intellectuelles, dont j'ai traité pour Michelet, rendait plus cruelle et plus difficile la guérison de cette maladie de l'intelligence.

En philosophie et en poésie comme en histoire et en religion, les écoles les plus brillantes s'attachaient à développer soit des vérités fort banales en termes ambitieux, soit des vues neuves et curieuses, mais démesurément amplifiées par le langage. Une foule de maîtres s'improvisaient ainsi et chacun avait ses disciples; ceux-ci ramassaient et embauchaient les passants. Infatigable dans la curiosité, Sainte-Beuve visita un par un les cénacles contemporains. Il s'en mettait. On l'accueillait, on l'initiait sur-le-champ, tant il montrait de timide ferveur, de disposition à l'étude et de fine compréhension. Toujours intéressé, il paraissait conquis. Catéchumène ou néophyte, nul ne s'entendait comme lui à déraisonner dans le chœur. Puis, soudainement, sur le signe de quelque puissance invisible, il prenait un air mécontent; son visage se refermait, il saluait, fuyait, et les plus douces habitudes ne le ramenaient point.

Ainsi répandit-il sa fine et discrète lueur chez les saint-simoniens du *Globe*, dans la société de Victor Hugo, le monde de Chateaubriand, l'école menaisienne, le cercle de Vinet... Chaque départ indignait l'hôte, qui criait à la trahison. Je conviens que l'allure de Sainte-Beuve, un peu gauche et oblique, jointe à tout ce que l'on savait de son naturel, donnait une prise au reproche. Et cependant il n'avait trahi personne, ni rien livré. Le trahi, c'était lui; au lieu des vérités capitales promises, on lui avait fourni le faux; mais ce contact du faux suffisait à l'émanciper.

*
* *

Emancipé des autres, il se libéra de lui-même. Un jour arriva promptement que Charles-Augustin Sainte-Beuve sut préférer la vérité à son cœur. Tout au moins, quand il s'occupa des écrivains d'un autre siècle que le sien, il cessa de chercher, comme il avait fait au début, sa propre ressemblance au fond de leurs œuvres; il les lut, les approfondit pour elles-mêmes. Dans les vingt-cinq ou trente années dernières de sa vie, l'admirable vieillard entre, pénètre, s'insinue, agile et puissant comme un dieu, dans chaque repli des idées et des affaires; il s'égale aux moindres détails; il en dresse des états aussi minutieux que brefs; il se renseigne exactement, nous renseigne avec abondance; il éclaire mille difficultés d'histoire par des chefs-d'œuvre de biographie. Peu à peu se dispose, dans son esprit, comme un musée de la vérité partielle. Sans étiquette de politique ou de religion, il note ce qui est, tout ce qui est, comme il le perçoit de son style paisible, honnêtement gracieux, mais substantiel et vivant, où tout conspire à peindre et à faire sentir.

L'exercice, ajouté à ses dons naturels, lui avait formé peu à peu ce jugement, ce sentiment, ce don de voir, de classer, de proportionner dont il n'était aucun exemple autour de lui. L'étude des siècles antérieurs aux nôtres, sa grande *Histoire de Port-Royal*, qui l'avait fait le contemporain et le condisciple de Blaise Pascal et de Jean Racine, avaient achevé de l'instruire et de le délivrer. Sans se vanter,

mais infatigablement (bien plus qu'un Nisard, à vrai dire), il s'imprègne de la vraie moelle nationale : vivacité du XVIIIe, doctrine du XVIIe. Quand d'autres de son âge descendent à la mort sans avoir quitté le berceau, ce fin et large esprit ne s'arrête de croître, de mûrir, de fructifier. Il meurt et, à défaut d'une doctrine formulée, laisse au monde son répertoire de réalités bien décrites, ses leçons d'analyse et l'idée de traiter des œuvres de l'esprit en naturaliste et en médecin.

*
* *

Un esprit d'une rare pénétration (1) a nommé l'auteur des *Lundis* notre Thomas d'Aquin. Le mot, qui peut surprendre, a sa profonde vérité. Chaque âge possède le Thomas d'Aquin qu'il mérite, et n'a rien de meilleur.

Le nôtre est sans doute plus critique que généralisateur et plus douteur qu'affirmatif. Pourtant, sachons tout ce que vaut cette Somme naturaliste, rédigée par le plus analyste des hommes. Il ne faut pas croire qu'on n'y trouvera que des faits à côté d'autres faits, privés de vie et de vertu, comme des fleurs d'herbier. C'est là un ancien préjugé, né de nos préventions, non contre Sainte-Beuve, mais contre l'analyse. L'analyse passe aujourd'hui pour impuissante à donner autre chose que cette poussière de renseignements desséchés. Je ne sais de plus grande erreur. S'il est très vrai que

(1) M. ANATOLE FRANCE, dans la *Vie Littéraire*.

l'analyse décompose pour découvrir l'ordre de la composition, il n'est point vrai que cette décomposition, cette anatomie soient stériles pour la vie active et ne fassent que nous montrer l'ordre de ce qui est ou le mécanisme des composants. L'analyse fournit les éléments d'une composition : les personnes qui n'ont jamais usé de ce procédé sont les seules à l'ignorer.

En effet, l'analyse ne démembre point indistinctement tous les ouvrages de la nature. Chez Sainte-Beuve comme ailleurs, l'analyse choisit plutôt, entre les ouvrages dont on peut observer l'arrangement et le travail, les plus heureux et les mieux faits, ceux qui témoignent d'une perfection de leur genre et, pour ainsi dire, appartiennent à la Nature triomphante, à la Nature qui achève et réussit. En ce cas, l'analyse fait donc voir quelles sont les conditions communes et les lois empiriques de ces coups de bonheur; elle montre comment la Nature s'y prend pour ne point manquer sa besogne et atteindre de bonnes fins.

De l'étude de ces succès particuliers, l'analyste peut se former une espèce de Science de la bonne fortune. Il en dresse le coutumier, sinon le code. De ce qui est le mieux, il infère des types qui y soient conformes dans l'avenir. Cette élite des faits lui propose ainsi la substance des intérêts supérieurs que l'on nomme, suivant les cas, le droit ou le devoir. Sainte-Beuve n'était ni si croyant ni si crédule qu'il se pût flatter d'avoir lu, comme un aruspice, aux entrailles des choses soit les grandes lois de

l'histoire, soit la clef de nos destinées particulières et le guide précis de la moralité : mais, aussi souvent qu'il pouvait ajouter au renseignement de fait une vue de droit naturel et, comme on peut dire en tudesque, une *échappée sur l'idéal*, qui n'eussent rien d'imaginaire, il le faisait hardiment et modestement.

Qu'il s'agisse de la correspondance d'un préfet, des écrits de Napoléon ou des recherches de Le Play sur la condition du travail et de la famille en Europe (ce Le Play, qu'il appelle un « Bonald rajeuni, progressif et scientifique »), une diligente induction permet à Sainte-Beuve d'entrevoir et de dessiner, entre deux purs constats de fait, la figure d'une vérité générale. Cette vérité contredit souvent les idées reçues de son temps.

Elle contredit même, cette vérité aperçue par la raison de Sainte-Beuve, les goûts qui lui sont personnels, ceux qui lui viennent de naissance et de complexion. Il ne faut pas perdre de vue, quand nous parlons de lui, les différences capitales entre l'homme et l'esprit. Le premier a été jugé avec dureté, mais justice par Frédéric Nietzsche : « Il n'a rien qui soit de l'homme, il est plein de petites haines contre tous les esprits virils... Il erre çà et là, raffiné, curieux, aux écoutes. Un être féminin au fond... Ses instincts inférieurs sont plébéiens. — Révolutionnaire, mais passablement contenu par la crainte (1). » C'est bien cela, mais à cette sensibilité anarchique s'alliait l'esprit le plus droit, le plus sain, le plus organique.

(1) *Flâneries inactuelles*, traduites par M. Henri ALBERT.

Parlons mieux ; c'était un esprit, c'était une raison : il n'y a point d'esprit, ni de raison qu'on puisse appeler révolutionnaires. La révolution est toujours un soulèvement de l'humeur. Toutes les fois qu'intervint son intelligence, Sainte-Beuve étouffa ce soulèvement : si bien que c'est peut-être dans la suite de ses articles que se rencontreraient les premiers indices de la résistance aux idées de 1789, qui, plus tard, honora les Taine et les Renan. Un effort continué de simple analyse lui avait fait sentir l'infirmité de ces ambitieuses idées que la nature même juge et condamne chaque jour, par l'échec qu'elle leur inflige.

En ce cas, l'analyse fit donc ouvrage créateur. Elle fournit un conseil pratique, une direction pour agir. Si les romans de philosophie cousinesques consacrés au Bon et au Beau faisaient sourire Sainte-Beuve, c'est justement qu'il aidait, d'un autre côté, à la science positive du beau et du bon. Une Hygiène, une Morale, une Politique, une Esthétique même et même une Religion peuvent naître, en effet, par la suite des lents progrès de ce qu'il nommait finement son « Histoire naturelle des esprits ».

Examiner chacune des sciences que cette Histoire naturelle rendit possibles serait bien mal proportionné au sujet de cet examen, mais il faut dire un mot de la première de ces sciences, celle qui régit la pensée et, de là, domine le reste.

*
* *

La curiosité, ou désir de savoir, n'est, à son origine, qu'une passion comme les autres. Mais elle acquiert, en s'exerçant, tous les éléments de sa règle. Elle éprouve en effet que la vérité, son objet, ne se trouve et ne se transmet que sous certaines conditions, dans un certain ordre, moyennant certains sacrifices. Quand elle est pure et n'est que l'amour de la vérité, cette curiosité se plie d'elle-même à sa condition naturelle ainsi reconnue. Chef-d'œuvre initial de sagesse empirique! L'intelligence, mue de la passion qui lui est propre, prend garde de ne point se laisser conduire par son moteur. Une raison vient mesurer, tempérer la curiosité. Celle-ci, conservant son ancien rang de principe de la science, est sauvée de tout risque de devenir le principe de l'anarchie.

Tout cela peut paraître abstrait; mais traduisons-le. Plutôt que de fonder certaines inférences sur des renseignements imparfaits et insuffisants, l'esprit maître de soi et capable de se régir s'interdira d'en rien connaître, et, loin de se cacher de cette abstention, il en tirera de l'honneur. Dans l'intérêt de la science générale, il saura même ajourner indéfiniment ses curiosités, et la vertu de discrétion recevra, dans ce cas, un sens scientifique. On outre à peine cette discrétion généreuse, quand, à l'exemple des positivistes, on hésite à se réjouir de la perfection des microscopes, ou qu'on se fait scrupule d'observer certaines constellations (1).

(1) Voir la note I.

Enfin, l'appétit de savoir se peut même aussi refréner et tenir en respect par la considération de l'ordre public ; bien que fort jaloux des libertés de la plume, Sainte-Beuve se sépara des hommes de la seconde République pour se ranger à la contrainte impériale, et, si la peur dont parle Nietzsche ne fut pas étrangère à sa résolution, celle-ci fut du moins approuvée sans réserves par sa raison. Puisque, en effet, l'ordre public est la condition même des progrès et de la durée de la science (il n'y eut guère de science quand l'anarchie chrétienne eut énervé l'Etat romain devant les barbares, entre le VIe et le Xe siècle (1)), comment la science pourrait-elle hésiter à céder à l'ordre public? On ne scie point la branche sur laquelle on se trouve assis.

Il existe aujourd'hui un genre de fanatisme scientifique, qui menace d'être funeste à la science : il ferait tout sauter pour éprouver un explosif, il perdrait un Etat pour tirer des archives et mettre en lumière un document « intéressant ». Ce système anarchique et révolutionnaire est de source métaphysique. Il n'a rien de rationnel. Proprement, il consiste à remplacer le Dieu des Juifs par une passion, celle de la Curiosité, dite improprement *la Science*, mise sur un autel, faite centre du monde et revêtue des mêmes honneurs que Jéhovah.

Cette superstition ne mérite pas plus de respect que les autres. Bien qu'elle soit fort à la mode parmi les savants, l'empirisme organisa-

(1) Si ce n'est dans les monastères catholiques, où l'anarchie chrétienne avait d'excellents freins.

teur lui donne son nom véritable : une pure monomanie.

*
* *

Ou ces mots aimés de progrès, d'émancipation et d'autonomie intellectuelle, de raison libre et de religion de la science, ont perdu leur sens défini ou cet Empirisme organisateur que j'ai rapidement déduit de l'Histoire naturelle des esprits, constitue le système religieux et moral, parfaitement laïc, strictement rationnel, pur de toute mysticité, auquel semble aspirer, de tout son mouvement, notre France moderne.

Mais observons qu'en même temps la vieille France n'y répugne pas. Elle y est attirée d'abord par l'aspect ordonné et conservateur (au beau et ferme sens du mot) de tout le système. Elle y est retenue par un certain mépris que témoigne cet empirisme pour le verbiage des courtisans du peuple. Cet empirisme enseigne et professe, en effet, que l'ordre des sociétés, de quelque façon qu'on l'obtienne, importe plus que la liberté des personnes, puisque cela est le fondement de ceci; au lieu de célébrer l'égalité, même devant la loi, son attention se porte instinctivement, mais aussi méthodiquement sur le compte des différences naturelles, qui ne peuvent manquer de frapper un œil d'analyste; enfin, quand tant d'instituteurs publics fatiguen les oreilles de cette vieille France avec l'éloge de la plus molle sensiblerie dans les lois et les mœurs, l'empirisme loue, au contraire, comme normale, une saine mesure d'insensibilité morale et physique.

Qu'est-ce que tout cela au regard de la vieille France, si ce n'est une réaction contre les idées de Jean-Jacques? Elle y reconnaît les principes de morale classique et de politique païenne, qu'avait gardés si précieusement le catholicisme; et peut-être aujourd'hui se sent-elle mieux éclairée sur cet ordre d'idées nouvelles que ne le furent les Jésuites de 1857, lorsqu'un ami d'Auguste Comte vint leur offrir l'alliance positiviste (1). De ce qui est traditionnel ou « vieille France », l'empirisme organisateur n'exclut à peu près rien, sinon peut-être les abus du sentiment chrétien : mais ces grands abus, l'on peut dire que l'Eglise elle-même les neutralise ou les combat, puisqu'elle n'a jamais cessé de renier les sectes ignorantines ou iconoclastes engendrées de la lecture des livres juifs. Enfin, cet empirisme n'offre rien de sectaire. Il ne force personne. A peu près comme à l'hygiène, il lui suffit que dépérissent tous ceux qui le négligent, personnes ou sociétés.

*
* *

Ces remarques, qui nous éloignent de Sainte-Beuve autant qu'il s'est lui-même éloigné quelquefois de son type supérieur, ont du moins l'avantage de nous mêler aux plus nobles intelligences de sa compagnie. J'y trouve des naturalistes comme Taine et Renan, nommés réactionnaires, de ce que, ayant essuyé les maladies de leur époque, ils ont rétrogradé, en effet, jusqu'à la santé; des historiens comme

(1) Voir la note II.

Fustel de Coulanges qui rapatria dans son art la raison qu'en avait chassée le procédé de Michelet ; les élèves de cet Auguste Comte, dont l'influence, parallèle à celle de Sainte-Beuve, eût mérité d'être honorée et soutenue par tous les États de culture classique, mais dont on n'a même point célébré décemment le centenaire qui tombait en janvier dernier (1). J'y aperçois pareillement les économistes du groupe de Le Play, certains balzaciens réfléchis et, sans nulle surprise, ceux des catholiques modernes qui n'ont point perdu les leçons de Maistre et de Bonald.

La Compagnie de Sainte-Beuve réunit, comme on voit, tout notre fonds solide et sain. Elle enferme à peu près tous ceux des écrivains de notre siècle qui ne vont point à quatre pattes. La littérature contemporaine laisse voir ici autre chose qu'une brutalité vivace ou moribonde et redevient intelligente, raisonnable, humaine, française. Il ne serait point surprenant que la France choisît un jour cette maison étroite, ce nom modeste et ce génie supérieur pour célébrer la fête de ses qualités distinctives. Tout compté, une fête nationale de Sainte-Beuve ne semble pas une pure imagination.

Si les partis de droite pouvaient oublier ses passades d'anticléricalisme ; si, à gauche, on savait ce que parler veut dire et qu'on y cherchât où elle est la liberté de la pensée ; si les radicaux prenaient garde que Sainte-Beuve ne fut jamais sacristain et si les catholiques observaient que non plus il ne se fit pas calviniste, bien qu'il ait

(1) 1898.

fleureté du côté de Lausanne: eh bien! l'œuvre, le nom, la moyenne des idées de ce grand esprit, sans oublier ce prolongement naturel, leurs conséquences politiques, feraient le plus beau lieu du monde où se grouper dans une journée de réconciliation générale.

On y saluerait l'espérance du Progrès véritable, qui, pour le moment, ne consiste qu'à réagir; et d'entre les ruines du vieux mysticisme anarchique et libéral se relèveraient les couronnes, les festons, les autels et la statue intacte de cette déesse Raison, armée de la pique et du glaive, ceinte d'olivier clair, ancienne présidente de nos destinées nationales.

ÉPILOGUE

— Et le peuple? me dira quelque vociférateur de la suite de Michelet.

Si l'on appelle peuple le bas peuple, je répondrai qu'une fête de Sainte-Beuve ne l'ennuierait aucunement. Mais, au contraire, il s'admirerait de toute son âme d'ainsi fêter autre chose que ses instincts.

Orphée devait chanter aux brutes, pour les assujettir, ses plus nobles poèmes. Pour les personnes que cette observation ne toucherait pas, je les prie d'assister à la prochaine fête de saint Bonaventure dans une église de capucins. C'est un saint très docte et très sage, d'une théologie profonde, dont les mérites ne sont appréciés que de gens d'esprit : toutefois, les

mendiants du porche et le petit peuple suivent son office d'aussi bon cœur que s'il s'agissait de Labre lui-même, qui fut cependant de leur monde.

C'est une espèce de Labrerie politique et mentale que la fête de Michelet. Aussi bien, a-t-elle échoué (1). Essayons, s'il vous plaît, de fêter un Bonaventure ou un Sainte-Beuve. Ce n'est pas la noblesse et l'élévation des idées qui fatigue et fait bâiller le peuple. On l'assomme de son propre panégyrique. Il enrage de voir que l'on s'encanaille pour lui. Le bon peuple veut des modèles, et l'on s'obstine à lui présenter des miroirs. Il se doute qu'on l'abrutit.

NOTE I

TEMPÉRAMENT DE LA SCIENCE PAR LA SAGESSE

> « *Quand, à l'exemple des positivistes, on hésite à se réjouir de la perfection des microscopes ou qu'on se fait scrupule d'observer certaines constellations...* » (page).

C'est moins la conscience, comme le croyait Rabelais, que la sagesse dont peut être tem-

(1) Voir la note III.

pérée la science. Il ne faut donc point se hâter de sourire des avertissements donnés par la philosophie à l'hystérie de quelques savants.

L'ancien directeur du positivisme, M. Pierre Laffitte, dans sa *Théorie générale de l'entendement*, parle « de ces appareils de précision par qui nos sens acquièrent une si extraordinaire puissance » et se demande si le résultat en est proportionnel à l'orgueil que nous en avons.

Il écrit :

« Loin de nous assurément la pensée de médire d'inventions dont plusieurs témoignent si éloquemment en faveur du génie humain et *nous rendent d'incontestables services en une foule de cas particuliers ;* mais en quoi, nous le demandons, ces instruments si perfectionnés nous ont-ils aidés à trouver des lois ? Ce dont nous sommes sûrs, en revanche, c'est qu'ils ont contribué à en détruire, et qu'en nous montrant quantité de faits inaperçus, ils ont contribué à ruiner nombre de relations ou de similitudes que nous tenions pour démontrées, et qui, suffisantes pour la pratique, pouvaient sans danger être tenues comme certaines. La belle avance, en vérité ! *Rien ne serait mieux assurément que de perfectionner notre faculté contemplative, s'il était en notre pouvoir de perfectionner du même coup la méditation.* Alors que nous embrassons déjà avec une difficulté singulière la marche des phénomènes que nos sens, dans leur médiocrité, nous révèlent, n'est-ce point folie que d'en chercher de nouveaux ? N'est-ce point duperie que d'accumuler les obstacles, que de nous embarrasser de nos propres mains, que de compliquer le

spectacle du monde quand il y aurait plutôt lieu de le simplifier? »

En admettant que cette sagesse soit un peu courte et qu'au milieu des mystères de l'univers il y ait profit pour la science à chercher parfois l'aventure, on voit ici sur quel principe se devrait régler tout au moins la conduite ordinaire de nos savants. Mais, sous couleur d'évolutionnisme, ils ont tous aujourd'hui la rage de la nouveauté, même fausse.

NOTE II

CONJONCTION NÉCESSAIRE DES ATHÉES ET DES CATHOLIQUES

« ... *les Jésuites de* 1857, *lorsqu'un ami d'Auguste vint leur offrir l'alliance positiviste...* »
(page...)

Le projet de liguer les athées et les catholiques n'est pas une imagination de M. Brunetière, comme on le répète souvent.

La dernière année de sa vie (1857), Auguste Comte députa l'un de ses disciples, Alfred Sabatier, au Gesù de Rome pour y négocier avec le R. P. Beckx une alliance entre le positivisme et l'Institut des Jésuites contre ledéisme, le protestantisme et les autres formes de l'anarchie mo-

derne « qui entretiennent la société dans un état permanent de fermentation ».

Le Français fut reçu par un dignitaire de l'Ordre, qui, dès les premiers mots, perdit le sens de l'entretien, car il prenait Auguste Comte pour Charles Comte l'économiste. Les interlocuteurs se séparèrent, sans avoir eu contact, sur ces mots d'Alfred Sabatier : « Quand les orages politiques de l'avenir manifesteront toute l'intensité de la crise moderne, vous trouverez les jeunes positivistes prêts à se faire tuer pour vous comme vous êtes prêts à vous laisser massacrer pour Dieu. »

Les choses ont marché depuis 1857. Du côté des Jésuites, mieux renseignés, est sorti un excellent analyste du positivisme : l'Autrichien Grüber (1).

D'autre part, « ces orages politiques de l'avenir », dont parlait Alfred Sabatier, sont devenus comme présents, et la crise intellectuelle semble

(1) Un agrégé de philosophie, M. Georges Dumas, a résumé l'entretien du positiviste et du jésuite dans un article ironique et malicieux de la *Revue de Paris* (1er octobre 1898). Mais, bien qu'il ait conduit la suite de son histoire fort au delà de la mort de Comte, il s'est gardé de souffler mot des travaux du Père Grüber. M. Georges Dumas veut évidemment insister sur les différences du système catholique et du positivisme ; il néglige les ressemblances ! Or, si les premières sont claires, elles sont d'ordre métaphysique et n'importent point en un sujet de politique toute pure ; au lieu que les secondes, d'une égale clarté, sont ici d'intérêt capital. J'ai résumé ces ressemblances, ces sympathies, ces affinités, au cours d'une polémique avec M. Georges Renard, de la *Lanterne*, dans la *Gazette de France* des 11 et 23 juillet et 15 août 1898.

plus forte de jour en jour. Il ne sera bientôt plus question de « libres penseurs » et de « croyants », mais d'esprits anarchiques et d'esprits politiques, de *barbares* et de *citoyens*. Commentant la démarche de Comte et de Sabatier, le Dr Audiffred écrivait, il y a peu d'années : « Le positivisme invite ceux qui ne croient plus en Dieu et qui veulent travailler à la régénération de leur espèce à se faire positivistes, et il engage ceux qui y croient à redevenir catholiques (1). »

Athées scientifiques et catholiques théologiens ont là-dessus, au temporel comme au spirituel, de profonds intérêts communs, les intérêts de la tradition et du monde civilisé, menacés d'une dilapidation brusque en même temps que d'une dégénérescence secrète. S'ils se distribuaient entre ces deux systèmes, l'un et l'autre énergiquement ordonnés, les défenseurs du genre humain auraient vite raison de leur adversaire, l'esprit de l'anarchie mystique : c'est contre cet esprit, ennemi né des groupements nationaux aussi bien que des combinaisons rationnelles que les deux Frances peuvent conclure positivement un accord politique et moral d'une grande solidité.

Je ne prétends point que cela arrive ; mais si cela n'arrive pas, nous sommes perdus.

(1) C'est d'ailleurs, à peine modifiée pour les termes, la formule dont se servait Auguste Comte dans une lettre à John Metcalf, en 1856 :

« Il faut maintenant presser tous ceux qui croient en Dieu de revenir au catholicisme, au nom de la raison et de la morale ; tandis que, au même titre, tous ceux qui n'y croient pas doivent devenir positivistes. »

NOTE III

LA FÊTE DE MICHELET

« ... *Aussi bien a-t-elle échoué...* » (page...)

« Voilà les fêtes de Michelet terminées », écrit M. Ledrain, qui y a un peu présidé. « Nous leur aurions souhaité je ne sais quoi de plus populaire et de plus joyeux. Ç'a été partout des lectures et des conférences, quelque chose de froid et de puritain, un mélange de prêche et d'école normale (1). »

(1) *Eclair*, 15 août 1898.

JUGEMENT D'UN PEINTRE MODERNE SUR LA PEINTURE DE CE TEMPS

Dirai-je que je l'attendais? Non pas, car je n'osais le croire possible. Il est si différent de ce qui s'imprime partout, de ce qu'on lit depuis vingt ans sous la plume des journalistes critiques d'art, et de ce que, à ces causes, l'opinion, je dis celles des gens cultivés, reçoit comme une vérité incontestable et évidente, qu'on n'en revient pas de tant d'indépendance. Ce qu'il a de précieux, c'est qu'il émane d'un peintre, et d'un peintre du plus grand talent, imitateur heureux de l'école anglaise, des Gainsborough et des Hoppner, coloriant et exécutant comme peu de peintres de ce temps-ci.

Le *Cocorico* a inventé de demander aux exposants de notre Salon sécessioniste quelques pensées sur l'art qu'ils exercent, et sur ce que promet le vingtième siècle en peinture. La consultation dans son ensemble est demeurée au-dessous du médiocre. Je ne veux citer personne en preuve. Retenons seulement que plusieurs de ces messieurs ont pensé se donner du lustre en assurant qu'ils étaient incapables de prendre la plume pour expliquer publiquement leur art. Ceci est un signe des temps. Notez qu'ils ne s'excusent pas seulement sur l'inexpérience grammaticale, ce que tous les peintres écrivains ont fait, et qui jadis était une politesse aux écrivains de profession ; non, c'est sur le fond même qu'ils se déclarent inhabiles, c'est la théorie

de leurs talents qu'ils dédaignent positivement de faire. Ce que Cochin, Largillière, Lairesse, Reynolds, Léonard de Vinci et combien d'autres, ont regardé comme le propre d'un artiste, ceux-ci le tiennent pour inutile et même frivole. Nous aurons vu tous les renversements. Tandis qu'on affecte de faire de l'histoire et de la philosophie des sciences rigoureusement exactes et calquées sur la physique, il faut que, par un excès contraire, nous nous rangions à croire que la technique des arts, les conditions de la production du beau échappent à toute espèce de règles; et cette proposition, contraire à toute la tradition des peintres, compromise des froides extravagances de la cohorte romantique, convaincue d'erreur par le fait et répugnante à la raison (1), est devenue un axiome de la critique courante, à laquelle les gens du métier, quand on vient à demander leur avis, croient honnête de se conformer.

Ce n'est pas qu'on veuille nier qu'il y ait un métier de peindre, mais on assure qu'il n'a que peu d'importance, qu'il s'acquiert aisément et à volonté, qu'au demeurant tout le monde le possède aujourd'hui. Le reste, ah! le reste : c'est la pensée, l'inspiration, le je ne sais quoi, le génie, dont nous avons fait *génial*, mot inconnu de nos ancêtres, l'originalité surtout. Etes-vous original? voilà le point. N'importe que vous soyez faux, absurde ou même stupide : il s'agit de persuader le monde que vous ne ressemblez

(1) Là-dessus ne cessons de citer ce mot de Reynolds : « Même les œuvres du génie, comme tout autre effet, parce qu'elles ont leurs causes, doivent avoir leurs règles. »

à personne. Ne riez pas : il paraît que rien n'est plus difficile. On n'apprend point à être original. *C'est en vain qu'au Parnasse...* On vient au monde ainsi, comme certains enfants viennent au monde avec quelque trompe d'éléphant. Donc point d'autre chose que ceci : un métier que tout le monde sait, et dans lequel notre siècle passe tous les autres, mérite aisé, vulgaire et décrié ; et la rareté précieuse, enviée et célébrée, que dans un langage insuffisamment châtié on s'avise de nommer la *personnalité*. On dit : mon art est personnel, parce qu'on n'ose pas dire : j'ai du génie.

Or voici le jugement annoncé, imprimé à la suite des autres par les soins du *Cocorico*, le seul que je veuille retenir, et qui suffit à rendre l'enquête de ce journal précieuse. Je l'ai annoncé sans en nommer l'auteur : c'est M. Blanche.

« Le métier de peindre, dit-il, est oublié. Il sera remplacé par autre chose qui n'aura que le nom de commun avec l'art des maîtres. »

Tenez pour certain qu'on ne saurait mieux dire et qu'une telle parole vaut d'être mise à part, et méditée de tous ceux que ces questions intéressent.

On y voit premièrement que l'art des maîtres, des maîtres fameux d'autrefois, ne sortait pas d'autre chose que de ce qu'on veut bien appeler le *métier*. Et cette vérité jadis était commune ; mais elle est aujourd'hui si rare qu'elle risquera de passer pour nouveauté. Léonard de Vinci n'en jugeait pas autrement. Il pensait dans ses réflexions enseigner le tout de la peinture. Il définit quelque part cet art « une branche de l'histoire naturelle ».

En second lieu, ce métier, qui n'est rien moins que l'art des maîtres, est *oublié*. Les gens de maintenant croient le posséder parfaitement. Disons à la décharge de leur modestie qu'en pensant ainsi ils imaginent que les maîtres y ajoutaient quelque chose, qui fait qu'ils ont été les maîtres. La vérité est que les maîtres n'y ajoutaient rien autre chose que de le pratiquer en perfection. La vérité est aussi que les peintres d'à présent, quelques exceptions mises à part, n'en soupçonnent pas le premier mot, sont même incapables de regretter de ne l'avoir pas, et de fait cherchent toute autre chose. Quelle autre? La pensée, l'idée, le symbole, tout le ragoût réchauffé d'une rhétorique vulgaire, des intentions, des sujets, des excentricités de mise en scène, un imprévu ridicule, des partis pris absurdes, des *stylisations*, des archaïsmes, toutes ces choses mal conçues, plus mal exécutées, confondues au creuset sordide d'une métaphysique de journal, selon le caprice sans nom de l'ignorance profonde où nos artistes s'enfoncent tous les jours davantage. Telle paraît s'annoncer la peinture de l'avenir, qui, de vrai, n'a pas en commun une seule recherche avec l'art d'un Corrège ou d'un Rubens.

Ce sont des choses qu'on pense à soi tout seul, mais qu'on ne saurait trop se féliciter de trouver sous la plume d'un homme à qui ses rares talents donnent le droit de parler, et qui le fait avec d'autant plus de poids qu'il y met plus de rapidité, de simplicité et d'aisance.

L. DIMIER.

NOS MAITRES

MÉMOIRES HISTORIQUES ET INSTRUCTIONS DE LOUIS XIV POUR LE DAUPHIN, SON FILS

*Les lecteurs de l'*Action française *nous permettront de leur recommander avec quelque insistance les admirables pages des instructions et mémoires de Louis XIV. Ce grand roi, auquel le mensonge et la sottise des historiens essaient parfois de contester le titre de grand homme, mais qui a été l'un des hommes les plus complets de tous les temps, expose ici l'idée de la souveraineté. C'est une idée très haute et très simple, d'un réalisme saisissant.*

Elle instruira tous ceux qui s'occupent de se définir à eux-mêmes quelle est la véritable essence de la monarchie. Mais de plus, comme il n'est pas un particulier, en quelque condition modeste qu'il se trouve qui n'ait une entreprise à conduire, un bien à gérer, une propriété à administrer, une autorité à faire valoir et par là une sorte de demi-royauté à exercer sur les choses ou sur les personnes qui sont autour de lui, ces le-

çons de Louis XIV seront d'une autre sorte d'utilité : elles proposeront un cours de politique, applicable et praticable à tous les degrés de toutes les fortunes. La politique est née de l'économie domestique: il n'est pas étonnant que ses maximes générales puissent servir à la conduite des citoyens les plus obscurs. Le chapitre du Portrait des femmes *touche même à la frontière de la morale individuelle: on y verra que le Grand Roi, s'il ne manqua ni de sagesse, ni d'esprit pour leur résister, connut cependant et sentit l'assaut des passions les plus vives.*

Année 1661

Mon fils, beaucoup de raisons, et toutes fort importantes, m'ont fait résoudre à vous laisser avec assez de travail pour moi parmi mes occupations les plus grandes, ces mémoires de mon règne et de mes principales actions. Je n'ai jamais cru que les rois sentant, comme ils font en eux-mêmes, toutes les affections et toutes les tendresses paternelles, fussent dispensés de l'obligation commune et naturelle aux pères, qui est d'instruire leurs enfans par l'exemple et par le conseil. Au contraire, il m'a semblé qu'en ce haut rang où nous sommes, vous et moi, un devoir public se joignoit au devoir particulier, et qu'enfin tous les respects qu'on nous

rend, toute l'abondance et tout l'éclat qui nous environnent, n'étant que des récompenses attachées par le ciel même au soin qu'il nous confie des peuples et des Etats, ce soin n'est pas assez grand s'il ne passe au-delà de nous, en nous faisant communiquer toutes nos lumières à celui qui doit régner après nous.

J'ai même espéré que dans ce dessein je pourrois vous être utile, et par conséquent à mes sujets, plus que le sauroit être personne du monde. Car ceux qui auront plus de talens et plus d'expérience que moi, n'auront pas régné et régné en France, et je ne crains pas de vous dire que plus la place est élevée, plus elle a d'objets qu'on ne peut ni voir ni connoître qu'en l'occupant.

J'ai considéré d'ailleurs ce que j'ai si souvent éprouvé moi-même, la foule de ceux qui s'empresseront autour de vous, chacun avec son propre dessein, la peine que vous aurez à y trouver des avis sincères; l'entière assurance que vous pourrez prendre en ceux d'un père qui n'aura eu d'intérêt que le vôtre, ni de passion que celle de votre grandeur. Je me sens aussi quelquefois flatté de cette pensée, que si les occupations, les plaisirs et le commerce du monde, comme il n'arrive que trop souvent, vous déroboient quelques jours à celui des livres et des histoires, le seul cependant où les jeunes princes trouvent mille vérités sans nul mélange de flatterie, la lecture de ces mémoires pourroit suppléer en quelque sorte à toutes les autres lectures, conservant toujours son goût et sa distinction pour vous, par l'amitié et par

le respect que vous conserveriez pour moi.

J'ai fait enfin quelque réflexion, à la condition en cela dure et rigoureuse des rois, qui doivent, pour ainsi dire, un compte public de toutes leurs actions à tout l'univers et à tous les siècles, et ne peuvent néanmoins le rendre à qui que ce soit dans le temps même, sans découvrir le secret de leur conduite et manquer à leurs plus grands intérêts.

Et ne doutant pas que les choses assez grandes et assez considérables où j'ai eu part, soit au dedans, soit au dehors de mon royaume, n'exercent un jour diversement le génie et la passion des écrivains, je ne serai pas fâché que vous ayez ici de quoi redresser l'histoire si elle vient à s'écarter et à se méprendre, faute d'avoir bien pénétré mes projets et leurs motifs... — Je vous les expliquerai sans déguisement, aux endroits même où mes bonnes intentions n'auront pas été heureuses ; persuadé qu'il est d'un petit esprit, et qui se trompe ordinairement, de vouloir ne s'être jamais trompé, et que ceux qui ont assez de mérite pour réussir le plus souvent, trouvent quelque magnanimité à reconnaître leurs fautes.

Je ne sais si je dois mettre au nombre des miennes de n'avoir pas pris d'abord moi-même la conduite de mon Etat. J'ai tâché, si c'en est une, de la bien réparer par les suites; et je puis hardiment vous assurer que ce ne fut jamais un effet ni de négligence ni de mollesse. Dès l'enfance même, le seul nom des rois fainéans et des maires du palais, me faisoit peine quand on le prononçoit en ma présence.

Mais il faut se représenter l'état des choses; des agitations terribles par tout le royaume avant et après ma majorité; une guerre étrangère où ces troubles domestiques avoient fait perdre à la France mille avantages; un prince de mon sang et d'un très-grand nom à la tête des ennemis; beaucoup de cabales dans l'Etat; les parlemens encore en possession et en goût d'une autorité usurpée; dans ma cour, très peu de fidélité sans intérêt, et par là mes sujets en apparence les plus soumis, autant à charge et autant à redouter pour moi que les plus rebelles; un ministre rétabli malgré tant de factions, très habile, très adroit, qui m'aimoit et que j'aimois, qui m'avoit rendu de grands services, mais dont les pensées et les manières étoient naturellement très différentes des miennes, que je ne pouvois toutefois contredire ni décréditer sans exciter peut-être de nouveau contre lui, par cette image quoique fausse de disgrâce, les mêmes orages qu'on avoit eu tant de peine à calmer; moi-même, assez jeune encore, majeur à la vérité de la majorité des rois, que les lois de l'Etat ont avancée pour éviter de plus grands maux, mais non pas de celle où les simples particuliers commencent à gouverner librement leurs affaires, qui ne connaissois entièrement que la grandeur du fardeau sans avoir pu jusqu'alors connoître mes propres forces; préférant sans doute dans mon cœur, à toutes choses et à la vie même, une haute réputation si je pouvois l'acquérir; mais comprenant en même temps que mes premières démarches, ou en jetteroient les fondemens, ou

m'en feroient perdre pour jamais jusqu'à l'espérance et qui me trouvois de cette sorte pressé et retardé presque également dans mon dessein par un seul et même désir de gloire, je ne laissois pas cependant de m'exercer et de m'éprouver en secret et sans confident, raisonnant seul et en moi-même sur tous les évènements qui se présentoient; plein d'espérance et de joie quand je découvrois quelquefois que mes premières pensées étoient les mêmes où s'arrêtoient à la fin les gens habiles et consommés, et persuadé au fond que je n'avois point été mis et conservé sur le trône avec une aussi grande passion de bien faire, sans en devoir trouver les moyens.

Amour du travail

Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois avec diverses personnes, sans compter les heures que je passois seul en particulier, ni le temps que je pourrois donner extraordinairement aux affaires extraordinaires s'il en survenoit ; n'y ayant pas un moment où il ne fût permis de m'en parler, pour peu qu'elles fussent pressées; à la réserve des ministres étrangers qui trouvent quelquefois dans la familiarité qu'on leur permet, de trop favorables conjonctures, soit pour obtenir, soit pour pénétrer, et que l'on ne doit guère écouter sans y être préparé.

Je ne puis vous dire quel fruit je recueillis

aussitôt après de cette résolution. Je me sentis comme élever l'esprit et le courage, je me trouvai tout autre, je découvris en moi ce que je n'y connaissois pas, et je me reprochai avec joie de l'avoir si long-temps ignoré.

Cette première timidité que le jugement donne toujours, et qui me faisoit peine, surtout quand il falloit parler un peu long-temps et en public, se dissipa en moins de rien. Il me sembla seulement alors que j'étois roi, et né pour l'être, j'éprouvai enfin une douceur difficile à exprimer, et que vous ne connoîtrez point vous-même qu'en la goûtant comme moi.

Car il ne faut pas vous imaginer, mon fils, que les affaires d'Etat soient comme ces endroits épineux et obscurs des sciences qui vous auront peut-être fatigué, où l'esprit tâche de s'élever avec effort au-dessus de lui-même, le plus souvent pour ne rien faire, et dont l'inutilité, du moins apparente, nous rebute autant que la difficulté.

La fonction des rois consiste principalement à laisser agir le bon sens, qui agit toujours naturellement sans peine. Ce qui nous occupe est quelquefois moins difficile que ce qui nous amuseroit seulement. L'utilité suit toujours un roi; quelqu'éclairés et quelqu'habiles que soient ses ministres, il ne porte point lui-même la main à l'ouvrage sans qu'il y paroisse. Le succès qui plaît en toutes les choses du monde, jusqu'aux moindres, charme en celle-ci comme en la plus grande de toutes, et nulle satisfaction n'est égale à celle de remarquer chaque jour quelque progrès à des entreprises glorieuses et hautes,

et à la félicité des peuples dont on a soi-même formé le plan et le dessein.

Prendre conseil

Il m'a semblé nécessaire de vous le marquer, mon fils, de peur que par un excès de bonne intention dans votre première jeunesse, et par l'ardeur même que ces mémoires exciteront peut-être en vous, vous ne confondiez ensemble deux choses fort différentes : j'entends, gouverner soi-même, et n'écouter aucun conseil qui seroit une autre extrémité aussi dangereuse que celle d'être gouverné.

Les particuliers les plus habiles prennent avis d'autres personnes habiles dans leurs petits intérêts. Que sera-ce des rois qui ont entre les mains l'intérêt public, et dont les résolutions font le mal ou le bien de toute la terre? Il faudroit n'en former jamais d'aussi importantes, sans avoir appelé, s'il étoit possible, tout ce qu'il y a de plus éclairé, et de plus sage, et de plus raisonnable parmi nos sujets.

La nécessité nous réduit à un petit nombre de personnes choisies parmi les autres, et qu'il ne faut pas du moins négliger. Vous éprouverez de plus, mon fils, ce que je reconnus bientôt, qu'en parlant de nos affaires nous n'apprenons pas seulement beaucoup d'autrui, mais aussi de nous-mêmes. L'esprit achève ses propres pensées, en les mettant au-dehors; au lieu qu'il les gardoit auparavant confuses, imparfaites, ébauchées. L'entretien qui l'excite et

qui l'échauffe le porte insensiblement d'objet en objet, plus loin que n'auroit fait la méditation solitaire et muette, et lui ouvre par les difficultés même qu'on lui oppose, mille nouveaux expédiens.

D'ailleurs, mon fils, notre élévation nous éloigne en quelque sorte de nos peuples, dont nos ministres sont plus proches, capables de voir par conséquent mille particularités que nous ignorons, sur lesquelles il faut néanmoins se déterminer et prendre ses mesures.

Ajoutez-y l'âge, l'expérience, l'étude, la liberté qu'ils ont bien plus grandes que nous de prendre les connoïssances et lumières de quelques inférieurs, qui prennent eux-mêmes, celles des autres de degré en degré jusqu'aux moindres.

Décider soi-même

Mais quand dans les occasions importantes ils nous ont rapporté tous les partis et toutes les raisons contraires, tout ce qu'on fait ailleurs en tel ou tel cas, c'est à nous, mon fils, à choisir ce qu'il faut faire en effet. Et ce choix, j'oserai vous dire que si nous ne manquons ni de sens, ni de courage, un autre ne le fait jamais aussi bien que nous. Car la décision a besoin d'un esprit de maître; et il est sans comparaison plus facile de faire ce qu'on est, que d'imiter ce qu'on n'est pas.

Que si on remarque presque toujours quelque différence, entre les lettres que nous nous donnons la peine d'écrire nous-mêmes, et celles

que nos secrétaires les plus habiles écrivent pour nous, découvrant en ces dernières je ne sais quoi de moins naturel, et l'inquiétude d'une plume qui craint éternellement de faire trop ou trop peu, ne doutez pas, mon fils, qu'aux affaires de plus grande conséquence, la différence ne soit encore plus grande entre les résolutions que nous prenons nous-mêmes, et celles que nous laissons prendre à nos ministres sans nous ; où plus ils sont habiles, plus ils appréhendent de se charger des événemens, et s'embarrassent quelquefois fort long-temps de difficultés qui ne nous arrêteraient pas un moment.

La sagesse veut qu'en certaines rencontres on donne beaucoup au hasard ; la raison elle-même conseille alors de suivre je ne sais quels mouvemens ou instincts aveugles, au-dessus de la raison et qui semblent venir du ciel, communs à tous les hommes, et plus dignes de considération en ceux qu'il a lui-même placés aux premiers rangs. De dire quand il faut s'en défier ou s'y abandonner, personne ne le peut ; ni livres, ni règles, ni expérience ne l'enseignent : une certaine justesse et une certaine hardiesse d'esprit les font toujours trouver, sans comparaison, plus libres en celui qui ne doit compte de ses actions à personne.

Conditions des Princes soumis à des Assemblées populaires

Ce qui fait la grandeur et la majesté des rois n'est pas tant le sceptre qu'ils portent que la manière de le porter. C'est pervertir l'ordre des

choses que d'attribuer les résolutions aux sujets et la déférence au souverain.

— C'est à la tête seule qu'il appartient de délibérer et de résoudre, et toutes les fonctions des autres membres ne consistent que dans l'exécution des commandemens qui leur sont donnés; et si je vous ai fait voir ailleurs la misérable condition des princes qui commettent leurs peuples et leur dignité à la conduite d'un premier ministre, j'ai bien sujet de vous représenter ici la misère de ceux qui sont abandonnés à l'indiscrétion d'une populace assemblée; car enfin le premier ministre est un homme que vous choisissez selon votre sens, que vous n'associez à l'empire que pour telle part qu'il vous plaît, et qui n'a le principal crédit en vos affaires que parce qu'il a la première place dans votre cœur. En s'appropriant vos biens et votre autorité, il garde au moins de la reconnoissance et du respect pour votre personne; et quelque grand que nous les fassions, il ne peut éviter sa ruine, dès lors que nous avons seulement la force de ne le vouloir plus soutenir. Ce n'est au plus qu'un seul compagnon que vous avez sur le trône : s'il vous dérobe une partie de votre gloire, il vous décharge en même temps de vos soins les plus épineux; l'intérêt de sa propre grandeur l'engage à soutenir la vôtre; il aime à conserver vos droits comme un bien dont il jouit sous votre nom; et s'il partage avec vous votre diadème, il travaille au moins à le laisser entier à vos descendans. Mais il n'en est pas ainsi du pouvoir qu'un peuple assemblé s'attribue; plus vous lui accordez, plus il prétend; plus vous le caressez,

plus il vous méprise; et ce dont il est une fois en possession est retenu par tant de bras, que l'on ne le peut arracher sans une extrême violence.

Duché de Vaujours. Portraits des femmes

Avant que de partir pour l'armée, j'envoyai un édit au parlement. J'érigeois en duché la terre de Vaujours, en faveur de Mlle de la Vallière, et reconnaissois une fille que j'avois eue d'elle; car, n'étant pas résolu d'aller à l'armée pour y demeurer éloigné de tous les périls, je crus qu'il étoit juste d'assurer à cet enfant l'honneur de sa naissance et de donner à la mère un établissement convenable à l'affection que j'avois pour elle depuis six ans.

J'aurois pu, sans doute, me passer de vous parler de cet attachement, dont l'exemple n'est pas bon à suivre; mais après vous avoir tiré plusieurs instructions des manquemens que j'ai remarqués dans les autres, je n'ai pas voulu vous priver de celles que vous pouviez tirer ici des miens propres.

Je vous dirai premièrement que, comme le prince devroit toujours être un parfait modèle de vertu, il seroit bon qu'il se garantît absolument des faiblesses communes au reste des hommes, d'autant plus qu'il est assuré qu'elles ne sauroient demeurer cachées.

Et néanmoins, s'il arrive que nous tombions malgré nous dans quelqu'un de ces égaremens, il faut du moins, pour en diminuer la conséquence, observer deux précautions que j'ai tou-

jours pratiquées, et dont je me suis fort bien trouvé.

La première, que le temps que nous donnons à notre amour, ne soit jamais pris au préjudice de nos affaires, parce que notre premier objet doit toujours être la conservation de notre gloire et de notre autorité, lesquelles ne se peuvent absolument maintenir que par un travail assidu ; car, quelque transportés que nous puissions être, nous devons par le propre intérêt de notre passion, considérer qu'en diminuant de crédit dans le public, nous diminuerions aussi d'estime auprès de la personne même pour laquelle nous nous serions relâchés.

Mais la seconde considération qui est la plus délicate et la plus difficile à conserver et à pratiquer, c'est qu'en abandonnant notre cœur il faut demeurer maître absolu de notre esprit, que la beauté qui fait nos plaisirs, n'ait jamais part à nos affaires, et que ce soit deux choses absolument séparées. — Vous savez ce que je vous ai dit en diverses occasions contre le crédit des favoris, celui d'une maîtresse est bien plus dangereux.

On attaque le cœur d'un prince comme une place. Le premier soin est de s'emparer de tous les postes par où on y peut approcher. Une femme adroite s'attache d'abord à éloigner tout ce qui n'est pas dans ses intérêts ; elle donne du soupçon des uns et du dégoût des autres, afin qu'elle seule et ses amis soient favorablement écoutés, et si nous ne sommes en garde contre cet usage, il faut, pour la contenter elle seule, mécontenter tout le reste du monde.

Dès lors que vous donnez à une femme la liberté de vous parler de choses importantes, il est impossible qu'elle ne vous fasse faillir.

La tendresse que nous avons pour elles, nous faisant goûter leurs plus mauvaises raisons, nous fait tomber insensiblement du côté où elles penchent ; et la faiblesse qu'elles ont naturellement leur faisant souvent préférer des intérêts de bagatelles aux plus solides considérations, leur fait presque toujours prendre le mauvais parti.

Elles sont éloquentes dans leurs expressions, pressantes dans leurs prières, opiniâtres dans leurs sentimens, et tout cela n'est souvent fondé que sur une aversion qu'elles auront pour quelqu'un, sur le dessein d'en avancer un autre, ou sur une promesse qu'elles auront faite légèrement.

Le secret ne peut être chez elle dans aucune sûreté ; car si elles manquent de lumières, elles peuvent, par simplicité, découvrir ce qu'il falloit le plus cacher ; et, si elles ont de l'esprit, elles ne manquent jamais d'intrigues et de liaisons secrètes. Elles ont toujours quelque conseil particulier pour leur élévation ou pour leur conservation , et elles ne manquent point d'y étaler tout ce qu'elles savent, autant de fois qu'elles en croient tirer quelques raisonnemens pour leurs intérêts.

C'est dans ces conseils qu'elles concertent chaque affaire, quel parti elles doivent prendre, de quels artifices elles doivent se servir pour faire réussir ce qu'elles ont entrepris, comment elles se déferont de ceux qui leur nuisent, com-

ment elles établiront leurs amis, par quelles adresses elles nous pourront engager davantage et nous retenir plus longtemps; enfin, tôt ou tard elles font réussir toutes choses, sans que nous nous en puissions garantir que par un seul moyen, qui est de ne leur donner la liberté de parler d'aucune chose que de celles qui sont purement de plaisir, et de nous préparer avec étude à ne les croire en rien de ce qui peut concerner nos affaires, où les personnes de ceux qui nous servent.

Je vous avouerai bien qu'un prince dont le cœur est fortement touché par l'amour, étant aussi toujours prévenu d'une forte estime pour ce qu'il aime, a peine de goûter toutes ces précautions; mais c'est dans les choses difficiles, que nous faisons paroître notre vertu, et d'ailleurs, il est certain que c'est faute de les avoir observées que nous voyons dans l'histoire tant de funestes exemples de maisons éteintes, de trônes renversés, de provinces ruinées, d'empires détruits.

Réflexions sur le métier de Roi: Tout rapporter au bien de l'Etat

Les rois sont souvent obligés à faire des choses contre leur inclination et qui blessent leur bon naturel. Ils doivent aimer à faire plaisir, et il faut qu'ils châtient souvent, et perdent des gens à qui naturellement ils veulent du bien. L'intérêt de l'Etat doit marcher le premier. On doit forcer son inclination, et ne se pas mettre en

état de se reprocher, dans quelque chose d'important, qu'on pouvoit faire mieux, mais que quelques intérêts particuliers en ont empêché, et ont détourné les vues qu'on devoit avoir pour la grandeur, le bien et la puissance de l'Etat.

Se garder de soi-même

Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination, et être toujours en garde contre son naturel. Le métier de roi est grand, noble et délicieux quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage; mais il n'est pas exempt de peines, de fatigues et d'inquiétudes. L'incertitude désespère quelquefois; et quand on a passé un temps raisonnable à examiner une affaire, il faut se déterminer, et prendre le parti qu'on croit le meilleur.

Jouir des succès; réparer les fautes

Quand on a l'Etat en vue, on travaille pour soi. Le bien de l'un fait la gloire de l'autre. Quand le premier est heureux, élevé et puissant, celui qui en est cause en est glorieux, et par conséquent doit plus goûter que ses sujets, par rapport à lui et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans la vie. Quand on s'est mépris, il faut réparer sa faute le plus tôt qu'il est possible et que nulle considération n'en empêche, pas même la bonté.

PARTIE PÉRIODIQUE

LETTRE DE JACQUES BAINVILLE A M. EUGÈNE MONTFORT

L'*Action française* a le devoir d'enregistrer tous les documents de nature à éclairer ses lecteurs nationalistes sur les transformations de l'esprit politique français. C'est à ce titre que nous reproduisons la lettre que voici, adressée en réponse à une *Enquête sur les tendances de la jeunesse* conduite par M. Eugène Montfort dans *La Revue* (ex-*Revue des Revues*) du 15 juin, et à laquelle un de nos collaborateurs faisait allusion dans notre dernier numéro.

Suivant la pensée de tous les dignes théoriciens et, en particulier, d'Auguste Comte, de Renan et de Taine, — que l'orthodoxie universitaire laisse bien mal connaître, — je souhaite que le XXe siècle soit marqué par un retour à l'esprit positif, et qu'il travaille à reconstruire avec système ce que la Révolution a tumultueusement détruit. Mes souhaits vous seront peut-être rendus plus sensibles par quelques vues (1) sur le règne de Philippe VIII, roi de France, protecteur des républiques françaises.

(1) On les trouvera complètes dans l'*Enquête sur la Monarchie*, par CH. MAURRAS, aux bureaux de la *Gazette de France*, 1 bis, rue Baillif. Prix : 0 fr. 45.

provinces, les pays, les communes (*P. Foncin*, *F. Amouretti*); — dans l'ordre économique: syndicats, corporations (*comte de Chambord*, *comte de Paris*) et l'infinie variété des coopératives; — dans l'ordre spirituel: universités, instituts scientifiques, congrégations religieuses. Cette magnifique floraison de groupes présenterait des Ateliers (*Le Play*) grâce à la distribution de la force électrique qui diminuera le nombre des grandes usines, aussi bien que des flots collectivistes, où l'on satisferait les goûts conventuels et les appétits mystiques de nos contemporains. Paré de la mitre et de la crosse pastorale, M. Deherme, que nous voyons tout échauffé d'esprit évangélique ferait un bon abbé pour de tels phalanstères...

Par l'application d'un tel système, conforme à la tradition française, pur de toute mysticité, soutenu dans chacune de ses parties par l'esprit positif et l'idée d'organisation, vous voyez que les deux souhaits que j'exprimais en commençant seraient exaucés. Grâce à la Monarchie qui assure au pouvoir l'unité et la stabilité, la « décentralisation » la plus complète devient possible, tandis qu'elle est redoutable quand le pouvoir est faible et divisé. Or, le régime fédéral marquerait la fin de cet individualisme révolutionnaire que s'accordent à condamner tous ceux qui écoutent moins leurs instincts que leur raison. Une société civilisée, en effet, et digne de ce nom, ne présente pas des individus juxtaposés, comme chez les hommes des bois : elle est formée de groupes où l'individu est soutenu et discipliné, coordonné et subordonné.

Association postule différenciation, hiérarchie, soumission : l'esprit égalitaire et démocratique, — c'est-à dire l'esprit de révolte et d'envie — est incompatible avec les exigences de la vie de société. On peut donc assurer que les associations donneraient naissance à une aristocratie nouvelle. Conséquence qui n'effraie point certains collectivistes, mais qui gêne singulièrement ce socialisme sentimental « qui n'a de social que le nom » et qu'on doit définir un « individualisme intempérant » (*A. Espinas*).

— Vous me demandez maintenant ce que je souhaite en matière de religion ? — Que tous les esprits libres et français souscrivent aux récentes conclusions de M. J. de Gaultier dans son livre *de Kant à Nietzsche*. Elles avaient d'ailleurs été mises en pratique dès le XVIIe siècle par Gassendi. Catholique de naissance, chanoine par état, épicurien par doctrine, ce grand homme sut trouver dans le respect de la coutume la garantie des intérêts de la raison. On lit sur sa vie et sa mort de belles pages dans le *Bréviaire de l'histoire du matérialisme*, de J. Soury. Mais peut-être qu'au XXe siècle cette attitude expectante et déférente ne conviendra plus. Contre les entreprises de la coalition monothéiste (juifs, protestants, néo-kantiens, déistes, mystiques et gnostiques de tous bords), il faudra que l'esprit français se défende avec énergie. Je souhaite qu'on voie s'effectuer alors « la conjonction nécessaire des athées et des catholiques » (*Ch. Maurras*). On n'oublie pas les graves paroles que dit aux Jésuites en 1857 le délégué chargé par A. Comte de proposer une alliance au Gesù :

« *Quand les orages politiques de l'avenir manifesteront toute l'intensité de la crise moderne, vous trouverez les jeunes positivistes prêts à se faire tuer pour vous comme vous êtes prêts à vous laisser massacrer pour Dieu.* »

Dans le domaine des lettres et des arts, le retour à la tradition et à la raison n'aurait pas de moindres conséquences : éliminant les restes des poisons romantiques, les Français du XXe siècle assisteraient à la renaissance du classicisme qu'annoncent déjà, avec M. Anatole France, un poète comme Jean Moréas, un critique comme Charles Maurras. En outre, une société française étant reconstituée, nous aurions un théâtre, une architecture, un style originaux : toutes choses dont nous prive la démocratie égalitaire, individualiste, inorganique et profondément anti-sociale.

JACQUES BAINVILLE.

Ces vœux, qui sont ceux des Français libérés de tous préjugés métaphysiques, seront-ils remplis? Ne croyant pas à l' « évolution nécescessaire », n'ayant pas coutume d'ériger des métaphores en divinités, comment ferais-je le prophète? Et connaissez-vous un sociologue qui ait trouvé les « lois de l'histoire » ? Dès lors rien n'étant sûr, tout devient possible. L'espoir même de voir des choses raisonnables n'est plus insensé. On ne se fera pas faute d'aider à leur avènement.

J. B.

LES LIVRES

Un an de Caserne, par LOUIS LAMARQUE (*Stock, éditeur*).

« *Voilà un livre admirable et qu'il faut lire* », écrit M. Octave Mirbeau comme exorde de la préface qu'il a consacrée à *Un an de Caserne*...

M. Octave Mirbeau, au vu et au su de tous, est un antimilitariste outrancier. Mais, à côté de M. Mirbeau, antimilitariste, il y a M. Mirbeau sociologue. Ce dernier nous donne, tous les jours, de trop belles pages de satire inspirées par les tares de notre société moderne pour que ses avis, en tant que matière sociale, puissent être dédaignés.

Or, M. Mirbeau nous dit textuellement, à la page VI de la même préface : « *Ce livre est plus qu'un livre, c'est un acte social !* » En présence d'une telle affirmation, provenant d'une plume aussi autorisée, était-il possible d'avoir l'ombre d'une hésitation ? Je n'en eus pas, pour ma part. Je lus ce livre. Je le relus. Je le méditai. Et j'arrivai à une conclusion identique — quant à la forme

— à celle de M. Mirbeau. Oui, ce livre est un acte social. Oui, ce livre est excellent. Il faut le lire.

Il est vrai que je ne me place peut-être pas au même point de vue que l'auteur du *Jardin des supplices*. Quoi qu'il en soit, voici pourquoi je considère la « Confession » — comme dit M. Maurice Le Blond dans la *Revue naturiste* — du tringlot Louis Lamarque comme étant un acte social.

Dans les 293 pages de lamentations qu'il psalmodie sur *son* triste sort, le soldat Louis Lamarque a évidemment voulu faire œuvre d'antimilitariste. Mais, — je m'en réfère à M. Octave Mirbeau, — M. Louis Lamarque est un tout jeune homme. Peu maître de ses impressions, enflammé de cette belle ardeur qui saisit tout néophyte, il n'a pas su maintenir sa plume. Il a dépassé le but. Voulant stigmatiser l'Armée, M. Louis Lamarque a stigmatisé, sans le vouloir, la classe d'individus possédant un caractère analogue à celui que sa Confession nous semble révéler.

L'auteur d'*Un an de Caserne*, ne l'oublions pas, est un intellectuel dreyfusard, c'est-à-dire un de ces hommes qui se sont soulevés, *au nom de l'Humanité*, en faveur du Traître. Logiquement, humanitaire par principes, il devait se montrer altruiste à la caserne. Or, que trouvons-nous dans les pages que nous lisons? Une exaltation du *Moi*, une profession de foi de parfait égotiste. Les souffrances que le tringlot Lamarque ressent sont incomparablement supérieures à celles de ses camarades. D'ailleurs, il prend soin à cha-

que instant de nous le dire, de nous le redire, de nous le répéter : ces camarades, quand il ne les considère pas comme de parfaites brutes, il les considère comme étant de nature inférieure à la sienne.

De là à nous rendre compte du rôle joué par certains intellectuels « modern style » dans la campagne désorganisante poursuivie actuellement contre notre malheureuse France, il n'y a qu'un pas. Ces jeunes « humanitaires » sont antimilitaristes non par humanité, comme ils le clament à tous les échos, mais par égoïsme pur. L'Armée n'est pas à leurs yeux l'instrument barbare qu'y voit M. Mirbeau, mais l'école, dure pour eux, où leur mollesse, leur veulerie, leur qualité d'êtres incomplets se révéleront à tous et surtout, surtout, l'institution organisée où leurs besoins de jouissance immédiate ne pourront se contenter.

Mais, en véritables dégénérés, ces jeunes intellectuels n'ont pas le courage de leur opinion. Lâches par-dessus tout, ils n'osent lutter à visage découvert. Un masque se trouve, ils le prennent. Ces égoïstes au premier chef se voilent d'altruisme.

M. Louis Lamarque, grâce à cette jeunesse, à cette candeur que célèbre son apologiste de la *Revue naturiste*, n'a pas pu maintenir le masque. Il a montré à découvert ce qu'était un intellectuel antimilitariste. Ce faisant, il accomplit un grand acte social. La lecture de son volume portera tout être complet à réfléchir, à ne pas se laisser « emballer » par des déclamations aussi vides de fond que pompeuses de forme,

et c'est pourquoi, en bon nationaliste, je recommande la lecture, la méditation même de ces pages.

A. JACQUIN.

Cathédrales d'autrefois et usines d'aujourd'hui, ou **Passé ou présent**, par CARLYLE, traduit de l'anglais par CAMILLE BOS, avec introduction de M. IZOULET sur l'*Impérialisme anglais* (aux éditions de la *Revue Blanche*).

C'est un grand sujet de scandale pour M. Francis de Pressensé que les critiques de la démocratie trouvent des précurseurs et des maîtres chez un grand nombre d'écrivains que l'on n'a pas coutume de ranger parmi les réactionnaires. Il estime « indécent » que l'on rappelle les pages où Renan fixa si justement la valeur de l'institution monarchique et celles où il mit en lumière l'absurdité du régime social engendré par les idées de 1789. Il qualifie d' « éclectisme enfantin » le procédé très légitime qui consiste à montrer que des historiens et des philosophes ont été portés, par leurs libres recherches, aux mêmes conclusions d'où n'ont jamais bougé les conservateurs; ot que, au contraire, chaque fois que ces mêmes historiens ou philosophes ont parlé selon le cœur de M. de Pressensé, c'est que leurs recherches ne furent pas libres mais asservies au fanatisme démocratique.

L'éclectisme n'est si fort en discrédit que depuis le singulier abus qu'en fit Cousin et la signification erronée qu'il a reçue de ce pontife universitaire. Il n'est pas de théoricien qui, une fois son système logiquement construit, n'ait jugé bon d'en chercher des vérifications, totales ou partielles, chez ses adver-

saires au besoin. Et faut-il rappeler que Joseph de Maistre aimait à citer les passages raisonnables qui émaillent les innombrables folies du *Contrat social?* Mais il fâche M. de Pressensé que l'on marque (ce n'est pourtant plus une nouveauté!) l'accord qui se manifeste entre Bonald et Taine, pour prendre des noms au hasard, et entre Darwin et Blanc Saint-Bonnet, si vous le voulez bien. Un jour qu'il était très fort en colère, le vociférateur de l'*Aurore* reprocha même à des « pédants » de notre connaissance d'accaparer son coreligionnaire Carlyle. Voilà de quoi les « pédants » étaient, croit-on, jusqu'alors innocents. Puisque l'occasion se présente, on en profitera donc pour montrer qu'en effet le puritain Carlyle n'a pas embrassé toutes les erreurs dont se glorifie le huguenot Pressensé.

Il y faut, en vérité, tout le courage que donne une telle pensée d'hostilité. Autrement on trouverait que Carlyle est un de ces auteurs avec qui, comme disait Veuillot de Rousseau, on souffre de se trouver d'accord. C'est un pénible travail que de débrouiller les excellentes choses qu'il a dites de son affreux jargon de barde gothique et de pasteur quaker tout à la fois. Taine a prévenu que Carlyle n'écrivait que par charades. Encore s'est-il efforcé de rendre facilement accessibles au lecteur français, peu familier avec les logogriphes du chaudronnier Bunyan, les passages dont il a donné la traduction dans le dernier tome de son *Histoire de la littérature anglaise*. Il est regrettable que les traducteurs des *Héros*, du *Sartor resartus*, et de ce *Passé et Présent* que vient de publier Mme Camille Bos n'aient pas cru devoir adopter cette méthode de simplification et d'épuration.

Carlyle n'y eût rien perdu et ses idées y eussent beaucoup gagné. Dépouillées des colonies d'images parmi lesquelles elles se meuvent avec peine, elles sont encore suffisamment obscures. Carlyle, qui

était si nourri de pensée allemande, possédait à un rare degré le don de l'obscurité germanique. Il existe bien aussi une obscurité classique. Mais celle-là, dont le poète Perse donne un exemple scolaire, n'est due qu'à la brièveté, à l'extrême plénitude de l'expression et se laisse pénétrer par quelque réflexion. L'autre, au contraire, c'est « la nuit cimmérienne ». Une pléthore verbale, un déluge de métaphores en est la cause. Si l'on entreprend de les presser une à une, on risque de n'en plus finir. Mieux vaut s'en remettre à l'intuition et au hasard et tâcher de tenir la chaîne.

Carlyle froisse le goût : il ne choque pas moins la raison. Et rien n'est plus étranger à l'esprit français que ce prophétisme de puritain et cet enthousiaste piétiste avec lequel il annonce le culte des Héros ou jette l'anathème sur l'insincérité et les artifices de la vie moderne.

Phur, pontife des cinq Sodomes,
Fut un devin parlant aux vents,
Un voyant parmi les fantômes,
Un borgne parmi les vivants.

Carlyle n'est que trop comparable à ce Phur. On peut croire qu'au temps de Cromwell il eût vaticiné aux carrefours de Londres. Mais enfin, dans son siècle, au milieu des aveugles qui l'entouraient, son œil borgne reçut assez de lueurs encore pour que nous ne perdions pas notre peine à les recueillir.

Dans les deux parties de *Passé et Présent*, Carlyle a mis en regard la société du moyen-âge et la société moderne, afin de montrer combien et en quoi la première est supérieure à la seconde et sur quel modèle il faut que celle-ci s'organise pour faire cesser son anarchie foncière. Eh oui ! c'est un fils de la libre Angleterre, un compatriote de Cobden

et des idéalistes de Manchester, qui dénonce comme deux maux le libéralisme et la démocratie.

Son tableau du moyen-âge, il l'a tracé de la manière la plus vive en traduisant un de ces livres qui furent tenus par des moines dans les couvents de jadis et dont certains nous sont parvenus. Carlyle a choisi la *Chronique de Jocelyn* et l'a enrichie de commentaires variés et copieux où il couvre d'injures, chemin faisant, beaucoup de choses et de gens qui le méritent à dire vrai : c'est le *Mammonisme* ou le culte de la richesse ; c'est le Dilettantisme ; c'est enfin l'Histoire qu'il appelle *Poussière-Sèche*, celle qui raconte sans comprendre et qui affirme que le douzième siècle fut un âge de barbarie parce qu'il ignorait le libre-échange et le principe de non-intervention.

Ces soi-disant lois du Plus Fort, de l'Offre et de la Demande, du Laissez-Faire, autrement dit du Chacun pour soi « et autres lois et non-lois », Carlyle en a fait la critique la plus violente. Il les invective même plus souvent, à proprement dire, qu'il ne les critique. Mais enfin il a montré, à différentes reprises, à quel point elles sont absurdes, antiphysiques et inhumaines, et quelle est la bassesse de cette « philosophie des profits et des pertes », ce lâche abandon de toutes choses à l'égoïsme, aux caprices individuels, au goût du plaisir et à l'amour du succès. Paraphrasant un mot célèbre de Bacon (*naturæ imperat parendo*), il s'écrie :

« Regardez, la loi de l'offre et de la demande n'est pas l'unique loi de la nature; le paiement en espèces n'est pas l'unique lien de l'homme vis-à-vis de l'homme. Profondément, bien plus profondément, que celle de l'offre et de la demande gisent des lois, des obligations sacrées comme la vie de l'homme lui-même ; celles-ci, si vous voulez continuer à travailler, vous apprendrez à les connaître et à leur obéir... Celui qui refuse de les connaître, la nature

est contre lui... Perpétuellement la lutte, la révolte, la haine, l'isolement, l'exécration s'attacheront à ses pas. »

Juste portrait des sociétés anarcho-libérales. Le moyen-âge que Poussière-Sèche (nous pourrions l'appeler l'Histoire officielle) méprise si fort, connut du moins l'organisation, et lia les hommes entre eux par tant de rapports qu'aucun ne pouvait plus périr dans l'isolement. Voilà ce que connaissent encore les peuples les plus sauvages. Et Carlyle cite (mais il l'a peut-être inventée) cette chanson de nègres : « Ayons pitié du pauvre homme blanc ! Il n'a pas de mère pour lui chercher du lait, pas de sœur pour lui moudre le blé ! »

Mais quoi ! l'homme moderne est libre : libre de mourir de faim. Laissez faire, laissez passer. Dans la pure conception libérale, l'homme naît enfant trouvé et meurt célibataire, comme disait Renan. Il n'a à compter sur l'appui ni de la famille, ni de la corporation. Il peut seulement se consoler avec tous les attributs divins que lui reconnaît l'individualisme métaphysique et son dix-millionième de Souveraineté.

Le prolétariat et le paupérisme, opprobre des temps modernes, et directement engendrés par les idées de 1789, étaient ignorés au moyen-âge. Il faut citer à ce propos cette page de Carlyle où son *humour* s'est donné franc jeu :

« Gurth, né esclave de Cédric le Saxon, a excité une grande pitié chez Poussière-Sèche et les autres. Gurth, un collier d'airain autour du cou, gardant les porcs de Cédric dans les clairières des bois, n'est pas ce que j'appellerai un exemple de la félicité humaine : mais Gurth avait le ciel au-dessus de sa tête, autour de lui le plein air, l'ombrage, les bosquets aux mille teintes, et intérieurement, il avait au moins la certitude d'un souper et d'un gîte habitable quand il rentrerait au logis ; et Gurth

me semble heureux en comparaison de plus d'un homme des comtés de Lancastre ou de Buckingham, aujourd'hui, qui ne sont pourtant nés esclaves de personne! Le collier d'airain de Gurth ne l'écorchait pas : et Cédric méritait d'être son maître. Les porcs appartenaient à Cédric, mais Gurth avait sa part de leurs restes. *Gurth avait la satisfaction inexprimable de se sentir lié indissoublement*, quoique cela se traduisît sous une forme d'un rude collier d'airain, aux mortels ses frères sur cette terre. Il avait des supérieurs, des inférieurs, des égaux : Gurth, aujourd'hui, est *émancipé* depuis longtemps ; il a ce que nous appelons la Liberté. La liberté, dit-on, est chose divine. La liberté qui devient « liberté de mourir d'inanition » n'est plus chose si divine. »

Au libéralisme, il faut opposer *l'organisation du travail*. C'est une singulière aberration de croire que l'intelligence ni la volonté de l'homme ne doivent intervenir pour régler cette fille de leur intelligence et de leur volonté : l'industrie. Nous tâchons de diriger les forces naturelles et nous nous livrerions, pour respecter la concurrence, « ou toute autre loi ou non-loi », aux caprices des phénomènes économiques ? C'est de l'absurdité pure. Carlyle s'est fait un plaisir de relever ici la contradiction des économistes orthodoxes libéraux qui, nonobstant la Liberté, s'efforcent de prévenir la Surproduction, laquelle déconcerte leur fragile balance de l'offre et de la demande. Mais ne peut-on pas dire, avec l'auteur de *Passé et Présent*, que dans une société organisée et non pourrie de libéralisme, il n'y aura jamais surproduction d'habits tant que tous les dos humains ne seront pas couverts ?

Au libéralisme correspond la démocratie : l'un ne se conçoit pas sans l'autre. Et réciproquement avec l'organisation du travail se formera une aris-

tocratie nouvelle. Avant d'indiquer de quels éléments il la croit composable, Carlyle s'est expressément prononcé sur la folie démocratique. Il a écrit : « Le point le moins important de l'esclavage humain, c'est l'oppression de l'homme par « ses faux supérieurs.» Mieux vaut assurément qu'il soit sous la domination de ses vrais supérieurs, mais le plus mauvais c'est, sans conteste, qu'il n'ait pas de supérieurs du tout. Les hommes, ajoute-t-il, ont surtout besoin de direction; c'est presque la phrase de Fustel de Coulanges : que la protection leur est plus nécessaire que l'indépendance.

« Il aura beau faire, l'homme naîtra éternellement l'esclave de certains autres, et l'égal d'autres encore, qu'il convienne ou non du fait. » Si l'on donne l'indépendance à un pauvre sot qui eût fait un bon serviteur, à Gurth le porcher, par exemple, quels désastres ne risque-t-on pas de causer? A quels périls ne s'expose-t-on pas? Mais aussi l'on ne peut plus faire de Gurth un porcher avec un collier d'airain. Carlyle s'accorde avec les réformateurs dits réactionnaires pour déclarer bien haut que le retour aux formes du passé est impossible et insensé. Et s'adressant aux vrais aristocrates, à « ceux qui possèdent la terre » et aux « capitaines d'industrie », il leur dit :

« Regardez autour de vous. Vos légions humaines sont toutes en rébellion, en confusion, en plein dénûment à la veille de sombrer dans le feu et dans la folie! Elles ne veulent pas continuer de marcher sous vos ordres, avec six pence par jour et le principe de l'offre et de la demande; elles ne veulent pas et de fait elles ne le doivent ni ne le peuvent.

« Vous les ramènerez à l'ordre, vous commencez déjà de les y ramener. A l'ordre, à une sage subordination, à une noble loyauté en retour d'une noble direction. Leurs âmes ont presque atteint à la folie;

que les vôtres soient sages et le soient de plus en plus. Ce n'est pas pareils à une populace terrifiée et terrifiante, mais pareils à une masse résistante d'hommes enrégimentés, dirigés par de vrais capitaines que ces hommes marcheront à l'avenir. Tous les intérêts humains, toutes les entreprises collectives humaines, toutes les formes de sociétés de ce monde, à un certain stade de leur développement, ont eu besoin d'organisation : et c'est le travail, le plus grand des intérêts humains, qui en a besoin aujourd'hui. »

Ce bel hymne à l'Ordre empêche de regretter la peine qu'on a eue à déchiffrer certaines énigmes de *Passé et Présent*. On aurait pu relever encore bien des passages où Carlyle a malmené, comme elles le méritaient, d'autres erreurs modernes. Il n'a même pas épargné le parlementarisme, orgueil de l'Angleterre, ni toutes « ces toiles d'araignées constitutionnelles ou sentimentales » que la France a importées, pour son malheur. Que les mêmes anglomanes qui ne cessent de nous vanter la liberté de la tribune, la liberté de la réunion, le libre-échange, la liberté du travail et quelques autres douzaines de libertés de même valeur, consacrent donc quelques bonnes heures à lire *Passé et Présent*. Ils remercieront ensuite Mme Camille Bos d'avoir apporté cet antidote aux poisons anglais.

JACQUES BAINVILLE.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis, avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis, rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*

et dans les principales gares de Paris et de la province.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

EXCURSION AUX GORGES DU TARN
PAR LE BOURBONNAIS

Les Compagnies P. L. M., Orléans et Midi organisent, avec le concours de l'Agence des Voyages Economiques, une excursion aux Gorges du Tarn suivie d'une visite à la vieille cité de Carcassonne.

Prix (tous frais compris) : 1re cl. 275 fr., 2e cl. 245 fr.

Départ de Paris le dimanche 9 Juin 1901,

S'adresser, pour renseignements et billets, à l'Agence des Voyages Economiques, 17, rue du faubourg Montmartre et 10, rue Auber, à Paris.

VIENT DE PARAITRE

F. JUVEN, éditeur, 122, rue de Réaumur, PARIS

L'ARBRE ET LES VENTS

PAR

JOACHIM GASQUET

L'*Arbre et les Vents*, dont nous avons publié quelques belles strophes dans notre numéro du 1er juin, n'est pas l'œuvre d'un poète : c'est l'admirable expression de l'état lyrique, amoureux, frémissant d'une rare sensibilité en proie aux divers souffles sociaux qui tentent tour à tour l'âme éparse de sa génération. Un beau livre qui évoque le génie tumultueux et clair de l'Hugo des *Contemplations*. Le jeune auteur n'a pas craint de placer son œuvre sous l'égide du Maître, rejoignant ainsi par delà les obscurités raffinées du décadentisme la grande tradition du lyrisme national.

Envoi franco contre un mandat de 3 fr. 50 adressé à l'ACTION FRANÇAISE, 28, rue Bonaparte.

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... 1 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu 2 fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE

3e année. — T. V. — N° 52. 15 Août 1901.

L'Action française

(*Revue bi-mensuelle*)

SOMMAIRE DU 15 AOUT 1901

NOTES POLITIQUES : *Ne vous purgez qu'avec le « Temps »*..... **Henri Vaugeois.**
DANS UN VIEUX JARDIN DES PLANTES..... **Pierre Lasserre.**
L'AVANTAGE DE LA SCIENCE (*Méditation*)..... **Charles Maurras.**
NOTES DE VOYAGE AU SÉNÉGAL (*suite*)..... **Lucien Corpechot.**

NOS MAITRES : *Mémoires historiques et Instructions de Louis XIV pour le Dauphin, son fils* (suite) : *En quoi consiste la dignité des Empereurs d'Allemagne. — Les Rois de France leur sont égaux. — Protestans.*

PARTIE PÉRIODIQUE

LES DEUX ARTICLES DE M. ERNEST BOUHAYE : **Ch. M.** — LA TRADITION ET LE PROGRÈS; CE QU'IL RESTE DE 1789 : **Ernest Bouhaye.** — LES LIVRES : **Jacques Bainville**

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'ACTION FRANÇAISE paraît le 1er et le 15 de chaque mois. On s'abonne à Paris, 28, rue Bonaparte, Paris, 6e.

M. Henri Vaugeois, Directeur, reçevra le Vendredi, de 2 à 4 heures.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Paul Bourget, de l'Académie française. — Gyp. — Jules Soury. — Maurice Barrès. — Charles Maurras. — Jules Caplain-Cortambert. — Maurice Talmeyr. — Maurice Spronck. — Hugues Rebell. — Jean de Mitty. — P. Copin-Albancelli. — Alfred Duquet. — Frédéric Plessis. — Lucien Corpechot. — Denis Guibert, député. — Frédéric Amouretti. — Robert Bailly. — Joachim Gasquet. — Auguste Cavalier. — Henri Coulier. — Xavier de Magallon. — Théodore Botrel. — Dauphin Meunier. — L. de Montesquiou-Fezensac. — Lucien Moreau. — Octave Tauxier. — Maurice Pujo. — L. Mouillard. — Jacques Bainville. — Alfred de Pouvourville. — Robert Launay. — O. de Barral. — R. Jacquot.

FONDATEUR :

Le Colonel de Villebois-Mareuil

Mort au champ d'honneur

L'Action française

NOTES POLITIQUES

NE VOUS PURGEZ QU'AVEC LE « TEMPS »

Allons, chers lecteurs, un peu de courage! Nous allons vous ingurgiter aujourd'hui une purgation plus écœurante, certainement, et plus nauséeuse que toutes les huiles de ricin qui terrorisèrent votre enfance, mais plus utile aussi à votre santé, et plus efficace, pour vous clarifier les humeurs et vous balayer les boyaux de tous les microbes qu'y ont pu laisser, à votre insu, les trois années que vous venez de vivre en pleine peste dreyfusienne. Nous allons vous faire avaler deux colonnes du *Temps*, ni plus ni moins; deux belles bouteilles de prose de clergyman, bien fadasse, bien tiède, bien puante et bien gluante, — bien neutre, — de celle-là même que l'Université républicaine ingurgite à vos enfants tous les matins. Quelques-uns d'entre eux, — les monstres! — la digèrent et en redemandent; après le lycée, ils rêvent de l'Ecole Normale. C'est un bien mauvais signe pour eux,

et l'indice de goûts tout à fait pervers. Mais la plupart, heureusement, la vomissent avec précipitation, comme vous allez le faire vous-mêmes, et, du même coup, se libèrent de tout ce qu'ils pouvaient avoir dans le corps de poison anarcho-libéral.

*
* *

Je retrouve cette prose, un peu moisie, sur ma table, dans le numéro du *Temps* du 8 août; cela s'intitule : *Politique et Enseignement*. C'est l'inévitable, l'annuelle dissertation morale sur les incidents des distributions de prix.

On sait quelle place tiennent les « problèmes d'éducation nationale » dans les préoccupations des républicains si lettrés, si « éclairés », si « spiritualistes » et si « inquiets » que sut grouper autour de lui le toulousain Hébrard. cette Conscience, plutôt vive et aisée, de la troisième République.

Cette année, il était difficile de s'en tenir à l'optimisme ordinairement affiché par nos pasteurs, à cette date où ils interrogent la démocratie de demain sur son état d'âme. Avant, pendant et après les distributions de prix, à Paris et en province, il y a eu des difficultés. Au Concours général, il est vrai, cela est passé sans encombre. Le professeur chargé du discours était un mathématicien, qui fut sérieux, strictement professeur, et expliqua, d'une très haute et très sereine façon, en toute simplicité, quel profit les jeunes hommes peuvent tirer de la science qu'il enseigne. Quant au ministre Ley-

gues, le poète de Villeneuve-sur-Lot, il fut prétentieux et sot, comme d'habitude, mais sans rien d'assez agressif pour qu'on eût lieu de s'en occuper.

Mais c'est la veille de la cérémonie de la Sorbonne, et c'est le lendemain aussi, que le grand-maître de l'Université fut appelé par les événements à donner sa mesure, et qu'il la donna si insuffisante que le *Temps* a dû intervenir et remettre tout en place :

Avant la fête de la Sorbonne, il y avait eu l'incident Gebhart-Faguet; après, il y a eu l'incident Lamarche (le magistrat « socialiste » qui, au collège de Beaune, a flétri la ploutocratie; enfin, il y a eu, et il y a encore, la grosse affaire du professeur Hervé, le « sans-patrie » du collège de Sens, rédacteur au *Pioupiou de l'Yonne*, qui veut à toute force passer en Cour d'assises.

Et tels seront les sujets de l'homélie qui va suivre, et que nous méditerons, mes frères, avec l'aide de l'Esprit-Neutre, s'il se peut, mais sans nous presser, et en prenant de temps en temps la liberté de rêver, de souffler, ou même de siffler :

Politique et enseignement.

« M. Hervé, professeur au collège de Sens, est l'auteur d'articles publiés dans une petite feuille révolutionnaire, le *Pioupiou de l'Yonne*, sous la signature « Un sans-patrie » qui suffit à en définir l'esprit. »

(Tu parles!)

« On sait que M. Hervé, contre qui une instruction

avait été ouverte pour injures à l'armée sur la requête du ministre de la guerre, général André — qui n'est point suspect, même aux yeux des socialistes, de passion réactionnaire ou militariste ni d'emballement en ces matières — on sait, disions-nous, que M. Hervé allait bénéficier d'une ordonnance de non-lieu, faute de preuves juridiquement suffisantes, lorsqu'il est entré volontairement dans la voie des aveux. Il est toujours plus honorable d'avoir le courage de ses opinions. On peut donc féliciter M. Hervé de ne s'être pas dérobé, de n'avoir pas abusé de l'infirmité des moyens d'information du parquet, et, puisqu'il est bien l'auteur des articles antipatriotiques incriminés, de n'avoir pas hésité à l'avouer. La cour d'assises, devant laquelle il va être traduit, prononcera sur sa situation au point de vue du Code pénal... »

Avez-vous savouré ce : « faute de preuves juridiquement suffisantes » et cette : « infirmité des moyens d'information du parquet » ? Et sentez-vous comment, quand on est un bon citoyen républicain ministériel, il est facile de ne parler que décemment, et dignement, des trucs de la comédie politique, auxquels on sait bien que M. le Ministre a dû recourir pour étouffer une affaire gênante ? Il est entendu que si M. Hervé allait « bénéficier d'une ordonnance de non-lieu », ce n'est pas parce que le gouvernement jugeait prudent de faire le silence, mais bien parce que le parquet, comme toute la justice humaine, est infirme et boiteux !

La doctrine républicaine et libérale du *Temps* condamne « l'Arbitraire », comme une pratique infâme des régimes du passé : donc, il n'y aura jamais de place pour un arbitraire intelligent,

dans les hypothèses que proposera le *Temps* à ses bons lecteurs pour leur expliquer les actes de M. le Ministre. Le *Temps* est fin, pénétrant, subtil, sans doute, autant que vous et moi : mais le *Temps* est *moral*, Monsieur !

Continuons à écouter :

« Au point de vue universitaire, qui est plus intéressant, la question est jugée. Déjà fort claire par elle-même, elle est encore éclairée par la lettre que nous avons reproduite où M. Hervé répond à ceux de ses amis qui lui reprochent de s'être livré à la justice. Ils lui disaient, ces amis d'un professeur, qui ne sont certainement pas ceux de l'Université : « Vous avez la bonne fortune d'avoir à pétrir des cerveaux de jeunes gens qui, un jour, feront partie des classes dirigeantes ; sans faire de politique en classe, vous imprégnez forcément votre enseignement d'esprit socialiste et antimilitariste ; votre devoir est de rester à ce poste, qui est un bon poste de combat et de propagande. » Ces précieux amis de M. Hervé ne sont décidément pas non plus ceux de la logique. Si ce n'est point faire de politique en classe que d'imprégner son enseignement d'esprit socialiste et antimilitariste, les mots n'ont plus de sens... »

O *Temps !* suspends ton vol ! — Car pour une fois tu parles d'or ; tu as le sens commun. Bien sûr, parbleu ! que les amis de M. Hervé sont de bons jésuites, de délicieux jésuites, quand ils l'invitent à « imprégner » son enseignement « d'esprit » socialiste et antimilitariste, sans toutefois « faire de politique en classe ». — Seulement, ils ont raison, au fond, à leur point de vue ; ils ont raison exactement comme le *Temps* a raison,

toutes les fois qu'il invite les professeurs, « sans faire de politique », à « imprégner leur enseignement » de son propre esprit, à lui, *Temps*, qui est l'esprit libéral, l'esprit de la Révolution. Tous nous avons raison, — en tant que nous enseignons, c'est-à-dire que nous parlons à nos semblables, ne fût-ce qu'à une table de restaurant ou dans un wagon de chemin de fer, — d' « imprégner » nos paroles de notre « esprit » : aussi bien, je voudrais qu'on me dise comment nous pourrions faire autrement ? — L'essentiel est de s'avouer, à soi-même et aux autres, ce que l'on fait, ce que l'on veut, et de ne pas tromper son monde.

Il s'agira ensuite pour le public, et pour l'Etat qui représente le public, de savoir si ce que nous répandons et propageons, si notre « esprit » est salutaire ou nuisible au public, c'est-à-dire à la Société, à la Patrie, dans un régime politique où la Patrie et la Société ne sont pas instituées ni maintenues par autre chose que par l'opinion et la volonté du public lui-même, de la foule. Mais, à ce point, j'arrêterai le *Temps*, et je le prierai d'examiner si son esprit à lui, le pur et simple esprit « libéral », ne contiendrait point en germe, à l'état de promesse et de rêve d'avenir, tout ce qu'implique, à l'état de vœu ardent et précis, de passion immédiate, l'esprit « socialiste » et antimilitariste du professeur Hervé, qui l'effraye ! Je demanderai au *Temps* si la philosophie de ce *révolté* diffère beaucoup de sa philosophie, à lui, *protestant*, et si l'individualisme néo-chrétien n'est point déjà gros de « protestations » analogues à celles qui dressent nos jeunes *intellectuels* contre les contraintes de

la discipline militaire, type de toutes les disciplines. Allez donc écouter le vieux Tolstoï !

Poursuivons :

« M. Hervé, dans sa réponse à l'objection, se borne à exposer qu'à se terrer dans le péril il perdrait tout prestige sur ses élèves et compromettrait les chances de succès de son enseignement socialiste et antimilitariste... »

(Il est très bien, ce monsieur Hervé !)

« Mais il ne conteste nullement que son enseignement soit tel et doive être tel. Il laisse nettement entendre que c'est ce même enseignement socialiste et antimilitariste qu'il recommencera de donner, s'il est réintégré dans l'Université, comme il l'espère en cas d'acquittement. Cet aveu est le plus grave qu'ait fait M. Hervé. Il suffirait, même sans les poursuites requises par le général André, à justifier la suspension dont le ministre de l'instruction publique l'a frappé. Il rendrait, même en cas d'acquittement, la réintégration de M. Hervé dans l'Université impossible, à moins que ce professeur ne rétractât ces déclarations et ne s'engageât formellement devant ses chefs à purger désormais son enseignement de toute propagande socialiste et antimilitariste. Car la neutralité est la loi de l'enseignement de l'Etat et c'est la violer de la manière la plus criante, la plus blessante pour l'immense majorité des pères de famille, que d'y introduire plus ou moins subrepticement des leçons d'antimilitarisme et de socialisme. »

Je ne sais pas si l'impression de tout lecteur de cette plainte navrée sera la mienne, mais je trouve là l'un des couplets comiques, les plus puissants, les plus riches, que nous ait présentés

la littérature française : — « Il laisse nettement entendre... etc.! » Oui, monsieur! Il s'en vante! « Il recommencera! » — La stupéfaction de ces vieilles volatiles du *Temps* devant les œufs de canards qu'elles ont couvés devrait nous engager à l'indulgence envers elles. Nous leur devrons des heures de saine gaieté, d'ici quelques années, au fur et à mesure que ces canards vivaces et indécents prendront leur volée.

Mais écoutons; voici le grand cri : « La Neutralité se meurt! La Neutralité est morte !

« Cette neutralité *minima* (*!!*) solennellement promise par l'Etat à toutes les familles clientes de l'Université, elle a été violée encore une autre fois, récemment, dans des circonstances particulièrement regrettables. C'est au cours d'une distribution de prix, devant toutes les familles, tous les élèves, tous les professeurs et les représentants des corps constitués, qu'il s'est trouvé un citoyen, un magistrat, investi de la belle mission de présider cette fête de la jeunesse et de l'enfance, pour faire à son auditoire un cours de socialisme et de guerre des classes. M. Lamarche, président du tribunal de Beaune, dans le discours qu'il a prononcé en présidant la distribution des prix du collège de cette ville, a fulminé contre les « capitalistes » qui « étalent un luxe arrogant », tandis que les malheureux qui les enrichissent « arrosent leur pain de sueurs et de larmes ». Il a déclaré que « la haute bourgeoisie ne s'appuie que sur l'argent, ce vil argent qui, partout maintenant, sert de passeport ». Et il a terminé par cette phrase : « Nous espérons, mes enfants, que, grâce à vous, ce régime ignoble de l'argent, la ploutocratie, va bientôt prendre fin. » On appréciera l'opportunité de cet anathème lancé à la bourgeoisie, dans une assemblée de bourgeois et

d'enfants de bourgeois, ainsi que l'à-propos de ce réquisitoire contre une société qualifiée d'« ignoble » par un orateur qui, comme président du tribunal, est précisément chargé de la défendre et de rendre la justice en son nom. »

Ainsi, M. Lamarche, magistrat, comme M. Hervé, professeur, ont eu tort, d'après le *Temps*, d' « imprégner » leur enseignement de leur *esprit* parce que leur *esprit*, non content d'être « libéral » comme l'était celui des jeunes lettrés de l'autre siècle, est ennemi de l'*Argent* et de la *Guerre*, comme celui des jeunes bourgeois de ce siècle nouveau. Mais alors, l'idéal du *Temps*, c'était donc que l'on s'imprégnât de l'*esprit* de MM. Faguet et Gebhart, tous deux de parfaits libéraux, ceux-là, bons républicains, mais non pas socialistes, ni anti-militaristes ? Il va les défendre? — Oui, sans doute. Mais il y a un cheveu : ils sont de la *Patrie française*. Ils sont donc sortis, eux aussi, de la neutralité. Le *Temps* est fort embarrassé. Mais vous ne le connaîtriez pas si vous l'imaginiez incapable de se sortir de cette impasse. Il en sortira, sans qu'un mot ait froissé ni le Ministre, ni la Neutralité, ni finalement la République protestante et piétiste qu'il importe de consolider sur notre folle terre de France.

Suivez le mouvement du bon apôtre ; il est lent et sinueux, jusqu'au coup de griffe :

« Un rapprochement s'impose fatalement à tous les esprits entre la distribution des prix du collège de Beaune, qu'a présidée ce magistrat ennemi des lois, et celles des lycées Charlemagne et Henri IV, que MM. Faguet et Gebhart ne présidèrent pas. En ne

désignant pas pour ces présidences MM. Faguet et Gebhart, bien qu'ils lui eussent été proposés par les proviseurs, le ministre de l'instruction publique a usé de son droit, mais il est allé jusqu'au bout de son droit. *Il n'a pas été désapprouvé par ceux des amis de l'Université qui professent un tel culte pour la neutralité qu'ils sont résolus à s'incliner chaque fois que le principe en est invoqué, même dans les cas où la nécessité de l'appliquer n'apparaît pas à tout le monde avec une égale évidence.* MM. Faguet et Gebhart ne font pas de politique militante : membres éminents de l'Institut et professeurs de la Sorbonne, ils ont notoirement assez de tact pour qu'on n'eût point à craindre qu'ils parlassent de politique, même par allusions. Mais, enfin, ils sont l'un et l'autre membres de la Ligue de la Patrie française, qui joue un rôle politique. Puisque le ministre considérait ce fait comme suffisant, pour leur refuser, au nom de la neutralité, l'honneur d'une présidence de distribution de prix, les partisans intransigeants de la neutralité n'ont pas discuté sa décision.

Seulement, il faut alors n'avoir pas deux poids et deux mesures. Il ne faut pas, lorsqu'on écarte de la présidence des distributions de prix deux professeurs suspects de nationalisme, y appeler un magistrat socialiste. Ignorait-on peut-être que M. Lamarche fût socialiste ! Ce serait bien extraordinaire. On ne fait pas des manifestations comme celle du collège de Beaune sans avoir laissé comprendre précédemment qu'on en était capable ; on n'a pas des opinions aussi promptes à s'affirmer bruyamment sans qu'elles aient déjà quelque peu transpiré. Il est invraisemblable que cette distribution des prix ait été pour M. Lamarche un chemin de Damas. Et les petites villes de la province française auraient singulièrement changé, s'il y était devenu possible qu'un président de tribunal fût socialiste sans que personne en eût vent. Au cas bien improbable où

cette ignorance aurait été réelle et où l'équipée de cet orateur aurait été une révélation, on serait conduit à se demander s'il n'y aurait pas lieu pour les autorités universitaires d'exiger des présidents de distributions de prix communication préalable de leurs discours. De pareils écarts doivent être empêchés par tous les moyens, car ils conduiraient l'Université tout droit à sa ruine. »

Et la conclusion? — Vous la connaissez. Si cette histoire vous amuse.....

« La neutralité est la condition d'existence et de droit à l'existence pour l'Université. Que les doctrines les plus extravagantes, le socialisme révolutionnaire et le cléricalisme ultramontain par exemple, — car, si on laisse la bride sur le cou aux orateurs et professeurs universitaires, les opinions les plus diverses pourront également se manifester, — que des théories si contraires au vœu de la majorité des familles et à la paix publique puissent être enseignées dans des établissements de l'Etat, et par conséquent au nom de l'Etat, c'est ce que ni les familles ni l'Etat lui-même ne sauraient tolérer. Bien loin de servir la cause du monopole, dont les auteurs des dernières manifestations sont partisans, c'est le maintien d'un enseignement public, même sans monopole, que ces scandales mettent en question. Il n'y a que dans des établissements absolument libres que l'on ne peut concevoir le droit des professeurs à tout dire et de tout enseigner. Plus d'enseignement d'Etat, l'enseignement abandonné sans réserves à l'initiative privée, voilà le seul régime compatible avec cette liberté illimitée du professeur. Est-ce là qu'on veut en venir? »

Mais, parfaitement! C'est là qu'il en faudra

venir, si toutefois les Français n'ont pas encore assez lu le *Temps* pour y avoir perdu le goût des pensées vives, nettes, audacieuses, et y avoir pris celui des généralités médiocres, prudentes et inefficaces dont se contentent ces insupportables et hypocrites clergymen. La véritable liberté d'une pensée, qui n'est que sa force, son imprévisible et spontanée démarche au milieu des réalités sensibles qu'elle rencontre, voilà ce que l'enseignement exige, pour valoir : il doit éveiller. Mais il est trop évident que l'enseignement ainsi conçu est œuvre toute privée : ignorant des intérêts de l'Etat, indifférent à la politique, le maître fait les élèves qu'il peut, qu'il doit faire, étant donné le milieu familial, local, religieux, dont il est et dont ils sont dépendants. Ces milieux existent, divers en France, d'où une *certaine* éducation doit sortir. A eux de la donner.

Mais l'Etat, qui, par définition, dans notre régime démocratique, est obligé de rester neutre, n'ayant ni religion, ni patrie même (la République est internationale), l'Etat ainsi conçu, ainsi déformé, ne doit pas enseigner : il n'a rien à dire.

Qu'il se taise donc ! Et le *Temps* avec lui.

HENRI VAUGEOIS.

DANS UN VIEUX JARDIN DES PLANTES (1)

I

J'écris ceci dans une ville du Nord de la France, peu digne de renom pour les monuments et hier encore pour les industries, mais bien

(1) Voici ce que nous écrivions au directeur de cette Revue, en lui livrant un manuscrit qu'il avait connu comme ami :

Vous pensez que ces pages ne sont pas incapables de parer l'*Action française*. Ah! si vous pouviez en porter en moi la conviction! Quelque souci de bien m'exprimer qui ne m'ait pas quitté pendant la fixation déjà un peu ancienne de ces rêveries, je ne sais vraiment si personne me doit et se doit de les comprendre. Je crains de les avoir écrites avec trop de sentiment. N'étais-je pas alors trop épris, trop amoureux peut-être de leurs vains objets? Condition équivoque pour l'art qui demande quelque détachement déjà. C'est avec confiance que je vous donne parfois de petites études de psychologie et de pathologie morale contemporaines, certain qu'elles tireront de la force, sinon de ma plume, au moins des hautes doctrines traditionnelles et expérimentales dont elles s'inspirent et à quoi elles procurent de menues confirmations. Mais des rêveries! Il y a un mot bien inquiétant de Barrès sur certaine « odeur de petit-lait ».

Des rêveries, vous ne jugeâtes pas mauvais d'en publier de fort belles sur Venise, Florence! Mais elles respirent l'énergie et le feu. Celles-ci sont si languissantes! Une élégie dans l'*Action française*?

capable de captiver un poète par le silence et l'air d'autrefois qui règnent, presque inviolés, dans certains quartiers nobles et déserts.

Depuis que je suis ici, Balzac me hante. En mettant dans cette ville une des plus ardentes et des plus naïves aventures morales qu'il ait contées, il l'a imprégnée de plus de mystère. Je m'arracherai avec peine à ces lieux qui me font vivre deux fois loin de mon temps, par le passé et par le rêve. De tous les événements dont le souvenir y flotte, l'existence chimérique de Balthazar Claës, le chercheur d'absolu, est le plus grand. L'émouvante beauté des vieux hôtels clos qui bordent ces rues et ces places mortes, c'est que peut-être d'autres Balthazar Claës y ont vécu et y ont péri de leur chimère.

Balzac a été le poète des vies scellées, qu'une passion dévore dans la solitude. Des êtres sans nombre dont il a peuplé notre imagination, les plus touchants sont ceux qu'il évoque dans la somnolence des petites villes de la province française éteintes par la centralisation révolutionnaire, dans l'ombre des demeures très anciennes. Ses préférées sont ces créatures nées grandes, qui, n'ayant pas trouvé dans le désert où le sort les plaça l'échange de leurs trésors, ont subi la dure loi de ne rien demander qu'à elles-mêmes, — ces âmes royales et délaissées que l'ennui raffine en les enfermant dans un monde de sensibilités à jamais ignoré du vulgaire et comme créé à leur usage. Les plus ardentes fleurs d'amour qu'il nous ait dévoilées s'épanouissent dans l'abandon.

C'est par là qu'aujourd'hui ce bienfaisant

génie me parle et console ma pensée blessée à bien des choses. Il me fait comprendre la beauté du malheur, et que, si nous ne devons jamais nous enorgueillir d'être des exilés, seuls de notre sentiment et de notre langage, nous n'en devons pas toujours rougir. Car nous pouvons bien n'être coupables que de trop d'ardeur. Excès que les hommes redoutent beaucoup plus que trop d'égoïsme. Ils s'éloignent inquiets et presque haineux du voisinage d'une flamme trop chaude. Et cependant ils ne la discernent pas à cause de sa limpidité. Dans ce vieux Douai, en souvenir de Balthazar Claës, je ne songe qu'à ces destinées d'élite. Ce ne sont pas les faits historiques, ni les inventions retentissantes, ce sont les âmes condamnées à la solitude par une trop authentique grandeur, qui donnent aux lieux leur plus noble consécration : cette languissante et mystérieuse immortalité, dont de rares promeneurs viennent jouir.

Pour respirer le pathétique de la condition humaine et la beauté des passions, j'aimerais donc entre toutes une petite cité ancienne, mais sans annales, sans gloire. Voyageur, je me suis souvent arrêté plusieurs jours dans de très obscures. Nulle part on ne se guérit plus complètement de la barbarie frivole de ce Paris qui nous aveugle sous un kaléidoscope d'apparences vaniteuses, qui nous obsède de clameurs, d'opinions et de paroles. — La campagne et la mer nous sont saines au sortir du vacarme des boulevards, mais surtout au sortir du vacarme intellectuel. Elles ne suffisent pas. La nature ne nous apprend pas l'homme. Elle nous rend

l'idée de la loi éternelle et des dieux. Elle ne nous initie pas à la beauté de ce qui meurt, de ce qui fut une fois, et ne sera plus. Les lieux où beaucoup de générations ont végété dans le silence, les petites patries exilées sous un pâle soleil loin des époques de l'histoire exhalent une bien plus touchante leçon. Je les chéris et les recherche, non par dilettantisme blasé, mais avec la nostalgie d'un cœur trop naïf pour les capitales.

Hier ma promenade m'a fait découvrir dans le quartier le plus somnolent de Douai un petit Jardin des Plantes. Enclos de tous les côtés par un grand mur rectangulaire, il s'ouvre par une belle grille sur une rue où l'on passe peu. Une maison spacieuse et basse qui doit renfermer des collections et servir de logement au conservateur le coupe en deux parties. Il ne se faisait aucun mouvement dans cette maison qui s'harmonise bien au silence et à l'innocente destination du lieu. Le paisible esprit d'un naturaliste contemporain de M. de Buffon y habite encore et c'est un charme profond de ce Jardin des Plantes et de ces collections minéralogiques que rien peut-être n'y ait été ajouté depuis cent ans. Derrière la maison, c'est plutôt un parc d'agrément fort simple, au milieu duquel on a réservé de larges espaces pour les promeneurs.

J'ai pénétré jusque-là et j'y suis demeuré de longues heures. J'étais seul. Le balai du jardinier poursuivait paresseusement la valse mélancolique des feuilles chassées par la brise des après-midi d'automne. Pourquoi ai-je rêvé

de ce lieu modeste et abandonné qu'il fut un asile cher à ceux et surtout à celles dont le souvenir me charme depuis des jours? Sans doute ils errèrent ici. Et la paix triste de ce parc, en les invitant à la contemplation de leur propre destin, leur fit comprendre qu'il était plus à sa place dans les allées solitaires que dans la société des hommes. Exilés et proscrits secrets de leur âge et peut-être de tous les âges! Peut-être élus et dieux chéris d'âges meilleurs! Ici des êtres se virent eux-mêmes et sondèrent jusqu'au fond les conséquences douloureuses de leur vérité trop exquise ou trop forte. Il y eut dans cette retraite des minutes d'intuition qui la rendent désormais choisie et consacrée aux âmes. Des âmes s'y sont connues trop passionnément pour n'en avoir pas fait leur secrète patrie.

Et je vous ai revus, ô fantômes assis sous les charmilles! Je vous ai suivies, ombres molles de jeunes femmes. Rien ne vous chassera de ces avenues où, dans la lenteur de saisons anciennes, votre marche paresseuse et légère rythmait au bras d'une compagne les longues après-midi de l'ennui. Vous me dites la beauté de précoces déclins et d'automnes que nul été ne précéda, les fous désirs du cœur inentendu, du cœur trop tendre et trop hautain que fait battre et crier plus désespérément encore l'implacable lenteur des semaines pareilles. O jeunes femmes qui dansiez une fois l'an et ne revîtes plus celui que vous auriez aimé! vous revenez dans la fière décence

de vos longues jupes et la grâce des écharpes claires ! Mais ce que j'aime et vénère le plus en vous, ce ne sont pas vos atours d'un autre siècle, ombres tristes et ravissantes d'amoureuses nécessairement mal aimées. Ce ne sont pas vos jabots de dentelle salis d'une pincée de tabac, ombres amères et fières de philosophes et d'idéalistes ; ce ne sont pas les choses amorties et fanées ; c'est une puissance à jamais jeune sous votre pâleur : le Désir. O vaincus chez qui la déception inexorablement répétée le long des joues creusait la beauté du désir et créait une âme ! Que sont auprès de vous ceux qui réussirent et possédèrent et, voulant peu, posèrent une main pesante sur ce qu'ils voulaient ? Qui les sait ? Où leur haleine flotte-t-elle encore ? De terre, ils sont dans la terre. Mais vous habiterez toujours les bosquets et les charmilles.

*
* *

Même certaines figures du présent se donnent plus favorablement à comprendre, allégées dans une vision de passé.

Non ! je ne suis pas ce poète malade dont les sens ne peuvent plus souffrir que des nuances mourantes, s'animer de quelque émoi que pour des beautés dépéries. J'aime mes ombres comme des amantes actuelles, pour leur commun destin. Ce qu'elles voulurent est de toujours, et de toujours aussi leur vain soupir après ce qu'elles voulurent. Cette légion charmante et sacrée ne prélèvera-t-elle pas les siens

sur toutes les générations à venir? Mes yeux ne s'ouvrent pas si bien sur tout ce qu'éclaire crûment le soleil de la vie que sur elles.

Je les vois ici s'enlacer et passer en rondes mélancoliques. Rien ne distingue celles d'aujourd'hui de celles d'hier. Elles se penchent sur l'épaule de sœurs charmantes qu'elles ne connurent pas. Comme le vent, en se jouant dans les arbres, incline également les branches pareilles, ainsi ploient-elles toutes avec un abandon triste et gracieux sous une destinée faite des mêmes langueurs. Leur danse est silente! Leurs gestes sont naïfs et inachevés comme des gestes d'enfants. Mais dans leurs yeux purs n'a pas cessé de rayonner, railleuse des immolations et de la mort, la candide bonté du désir. Quelques-unes les détournent amicalement.

Cependant le crépuscule est venu. Les figures se font plus indistinctes. Je vois les gazes et les mousselines, parures vaporeuses de fantômes, se pénétrer peu à peu et se fondre, s'amonceler en légers brouillards; des voiles mouvants et diaphanes se suspendent aux arbres ou traînent aux gazons, de sinueuses écharpes courent par les allées. Mais voici que de toutes parts au sein de ces obscures blancheurs, ô merveille! de petites flammes s'allument. Elles flambent chacune à sa place, élancées et égales comme des feux d'autel. Elles illuminent la brume du jardin et la brume du songe. N'est-ce pas l'heure où l'on éclaire la ville?

O douceur des fanaux dans le brouillard! douceur des phares! douceur de la lueur qui

annonce les esprits veillant au fond des bosquets nocturnes !

II

Telles ces mortes dans un cœur chimérique qui, à l'excès peut-être, se distrait de l'action pour suivre pieusement leurs vestiges.

Mais quand elles vivaient, elles ne furent pas des saintes. Elles étaient éprises de la terre et de son fruit le plus magnifique : le Bonheur. Les Elysées du philosophe sont des Elysées païens. Il n'y a pas de place pour les amantes du Christ. L'immense paradis chrétien, blanc, amorphe, immobile, mat et vide, est très naturellement l'aspiration et la récompense suprême de celles qui ont tant peiné pour fermer leurs yeux à la beauté des couleurs et leurs cœurs à la beauté des yeux, leurs oreilles à la séduction des sons et des paroles... Mais des âmes dont tout l'amour appartint aux réalités qui vibrent sous le soleil, où concevoir leurs asiles d'immortalité et de repos, sinon dans des paysages épurés ?

Elles aimèrent la Terre et le Soleil. Nous les aimons aussi, mais moins bien qu'elles. Nous sortons du froid des métaphysiques et ce passage nous donne la fièvre. L'horreur de ces souvenirs glacés nous communique une espèce de frénésie, et nous nous mettons à manier la vie sans respect, avec une brutalité triomphante,

oublieux qu'elle consiste bien moins en réalités solides qu'en germes tendres et fragiles. Au fond nous ne sommes pas tout à fait guéris de la manie dangereuse et barbare que des régents fameux nous inoculèrent. Nous voulons étreindre un univers dans une rose. Et c'est pourquoi nous écrasons la rose sous notre poitrine au lieu de la cueillir. Nous nous précipitons les bras ouverts sur l'objet de notre désir; mais nous le voyons très confusément. Nous croyons que c'est lui qui nous appelle; mais c'est plutôt le mouvement emphatique et déréglé de notre esprit qui nous agite. Notre débordement froisse sur son passage bien des tiges frêles, violente les gracieuses et indécises attitudes de l'être en espérance. Il faut que nous ayons commis de terribles maladresses, manqué bien des plaisirs pour nous éveiller de ce grossier rêve. Alors nous nous dépouillons de nos idées et avec elles de notre impatience. Nous nous élevons peu à peu à la plus délicate des religions : la reconnaissance. Nous sommes reconnaissants à ce qui est d'être et ne voyons guère au delà... Les femmes justement ne voient guère au delà! celles du moins qui ont quelque charme.

C'étaient de délicieuses femmes de chair... si fluides cependant, si insaisissables! C'étaient d'adorables esclaves, ces princesses de la vie! Leurs yeux, pareils à des yeux gentiment mendieurs d'enfants, semblaient perdus en un

appel de douceurs et de caresses. Ils conjuraient ce qui est laid, sévère et méchant, de ne pas survenir. On eût dit que leurs bras ne fussent bons qu'à s'enlacer pour les mollesses inattentives de la danse. Et cependant il fallait les voir dans la détresse et dans les conditions dures... pas romaines ! pas chrétiennes non plus ! mais aussi espiègles et expéditives aux viles besognes qu'elles eussent été languissantes dans le plaisir, et puis, la corvée faite, parmi les taudis glacés de l'émigration, éprises encore, encore amoureuses de l'élégance et de la vie ! Grandes dames vraiment à qui la misère, n'entamant pas leur grâce, ne faisait pas adopter de principes.

Il fallait les voir trahies !... Mozart qui a été leur poète a prêté à leurs douleurs des accents éternels dans les plaintes de la comtesse Almaviva. Quinze ans se sont écoulés depuis la délicieuse aventure qui sauva la jeune Rosine des velléités séniles de son tuteur et la fiança au comte. Quinze ans, pendant lesquels la couleur de la vie, au début tout étincelante des feux d'une imagination amoureuse, s'est bien assombrie pour la charmante femme. A l'amant léger et passionné des premiers jours a succédé un mari trop grand seigneur pour n'être pas aimable, mais négligent, parce que, habitué à la possession du joyau, il n'en perçoit plus l'éclat. Puis sont venues les infidélités vulgaires, les trahisons insouciantes du sultan séducteur encore, mais alourdi. Elle les a soup-

çonnées et s'est tue. Mais voici qu'un coup plus sensible et plus perfide déchire le voile qu'il ne lui avait pas convenu de soulever. Cette fois elle jette un franc regard sur la longue désillusion du passé et exhale sa souffrance dans un des chants les plus beaux, les plus tristes et les plus frais à la fois, qui soient jamais sortis de lèvres humaines :

Fleurs charmantes, trop tôt fanées!...

Ce n'est pas le cri de la passion blessée. La comtesse est trop fière, trop incapable d'un mouvement disgracieux pour retenir avec des mains avides ce qu'on lui retire, pour ne pas le laisser mélancoliquement fuir. Elle aime moins, elle n'aime plus son mari. Mais elle aime l'ancien amour. Et c'est sur lui qu'elle verse des larmes. Elle ne maudit pas la destinée. Elle ne s'en prend ni à lui ni à soi. Elle se sait belle encore, plus riche, plus savoureuse dans sa souple maturité. Mais elle sait aussi l'aveuglement qui empêche la plupart des hommes de chérir dans la même deux âges de la beauté féminine. Elle dit les inévitables fragilités du bonheur... Non fragile, le bonheur serait-il aussi divin? Et sa tristesse ne parle pas seulement des grandes fleurs fanées, mais aussi de celles que le présent voudrait porter encore et qui ne doivent pas être cueillies. Certes, il fut trop doux de nouer des rubans au cou de Chérubin. Mais cette vertu de femme : la fidélité, aurait-elle du charme dans un cœur qui en secret ne la dément pas? Ainsi songe la comtesse alanguie dans son fauteuil. Sa plainte n'a

pas le pathétique violent et court d'une douleur individuelle. C'est plutôt le pathétique d'une saison, fille du soleil comme toutes les saisons et qui, dans ses deuils comme dans ses espérances, donne à une âme juste son père à vénérer. Et avec cette science trop mûrie de la destinée et ce deuil des passions, c'est cependant la jeune, la naïve Rosine. Cette mélodie aux courbes magnifiques est encore un chant d'oiseau.

Elles savaient souffrir. La souffrance les rendait plus humaines et plus belles, en les laissant aussi légères. Elles devenaient plus séduisantes au sein du malheur, parce qu'elles y apparaissaient charmées par un soleil nouveau, automnal et languissant. Elles ne se retranchaient pas de la vie, elles se reculaient seulement un peu, pour une perspective plus voilée. Elles ne se repliaient pas sombres et farouches sur une blessure inguérissable peut-être, — mais fut-il pour elles de blessures guérissables? De leur cercle de désolation, leurs regards continuaient de se relever sur la douce clarté de plaines et parlaient de bonheur, mais de bonheur fugitif et menacé. La joie de vivre et d'aimer ne débordait plus de leurs yeux; elle ne les fascinait plus comme un globe éblouissant et tout proche; c'était plutôt la vision captivante d'un de ces paysages très lointains où le beau temps semble baigner dans la tempête. Il leur plaisait d'entendre l'adolescence se célébrer imprudemment

elle-même. Mais elles appartenaient désormais à une perception plus profonde : la tragique douceur de journées très orageuses et très lentes. Ainsi elles avaient acquis tout à la fois un sens plus vaste et plus de bonté. Elles suivaient les existences qui leur étaient chères d'un regard où se lisaient à la fois une indulgence infinie, un tendre vœu, une attente angoissée et une divine nonchalance. Et si elles voulaient bien se laisser entraîner elles-mêmes à quelque nouvel essai pour être heureuses, c'était aussi dans ces dispositions. L'heure de leur maturité déçue était la plus belle heure pour les aimer. Douces désespérées qui avaient gardé pour plus secret ami l'espoir. Vestales déchirées d'un affreux mal intérieur, depuis que la roue d'un char divin avait passé sur elles, mais toujours adroites et gracieuses dans l'entretien du feu sacré. Les vapeurs du sang jailli du cœur ne s'élevaient pas jusqu'à leur pensée obstinément claire et fidèle à la déesse.

Avec quelle simplicité elles démasquent le christianisme ! Le christianisme a fait de la souffrance un mystère, le ténébreux couloir qui conduit de la menteuse lumière de ce monde à la lumière vraie du monde surnaturel. Aussi a-t-il enlaidi les yeux des souffrants. Les yeux ne peuvent être beaux que par ce qu'ils reflètent. Et la douleur ferme à jamais ceux du chrétien aux rayons du soleil terrestre par le sombre souci d'un autre royaume, d'autres rayons pour lesquels ils doivent se garder purs. Mais est-il

possible pour les vivants d'échapper au jour ? Où ne tombe-t-il pas ? Le ciel l'épand violent et splendide sur la terre et les horizons de la terre se le renvoient plus doux, mais enrichi de mille nuances, plus enivrant encore pour l'homme. Comment le fuir ! Pourchassés cruellement par les flèches d'Apollon, les yeux chrétiens s'emplissent de colère, de haine et de désespoir. Ils cherchent les antres obscurs, les asiles glacés ; mais là même ils ne trouvent pas la paix de la nuit. Le soupçon et la rancune les habitent : ils épient avec angoisse tout reflet, toute aube... Si parfois ils semblent avoir enfin trouvé le repos, s'ils se lèvent calmes, sereins, éthérés, prenez-y garde ! C'est alors qu'ils expriment la plus savante et la plus orgueilleuse malice ! Ils veulent nous persuader qu'ils ont à jamais déjoué l'ennemi, que déjà ils s'arrêtent sur les premières lueurs de l'au-delà... La haine que je lis dans cette espèce d'yeux chrétiens est précieuse : c'est la quintessence de la haine chrétienne contre la Terre. C'est quand ils sont le plus doux que les yeux chrétiens sont le plus obliques.

J'aime invoquer l'incorruptibilité naturelle de simples femmes, leur touchante fidélité au soleil. Voilà qui parle plus clair et de plus haut que nos révoltes. Devant la merveilleuse tenue de ces blessées, leur soin héroïque d'elles-mêmes, la frénésie chrétienne de se meurtrir, parce qu'on est meurtri, apparaît comme une inconvenance. La seule leçon qu'elles daignassent tirer du malheur, c'était un culte plus sage, plus profond, plus détaché du

bonheur. Au fond, n'est-ce pas une suprême rouerie d'incurable que de se mettre à aimer la maladie, à l'exalter, à la nommer divine ? Devant la persistante flexibilité de ces aimables femmes, la roideur stoïcienne ne fait pas très bonne figure. Elles avaient pour les protéger contre la séduction si dangereuse de la religion des plaies quelque chose d'autrement efficace que les raisons du philosophe : leur propre religion, l'amour de la vie et ce respect, cette délicatesse, ces divinations que le véritable amour ne peut manquer d'apprendre en devenant plus lucide, plus conscient de la fragilité de son objet. On se fait belles pour ce qu'on aime. C'est pourquoi elles concevaient comme leur premier devoir de rester charmantes, de rayonner sur la vie.

Grandes dames, certes ! mais non pas femmes d'une caste. Toutes les cordes humaines étaient en elles, prêtes à rendre un son franc et un son juste. Le champ de leur sensibilité n'était à aucun degré déterminé par leur condition extérieure ni par leur particulière expérience sociale. Riches, elles n'avaient pas les sentiments de la richesse; leur esprit ne se laissait pas épaissir par les vapeurs de l'or et des hommages. Dans le luxe, elles gardaient des sauvageries vigoureuses de mendiantes. Indigentes, elles ne se laissaient pas aigrir, ni rétrécir l'imagination par la pauvreté et suivaient d'un joli regard les heureuses. Elles possédaient ces ressources de grâce par lesquelles on se retrouve et on se tient bien, sans abattement ni rai-

deur, dans les changements de fortune. Les raffinements dont elles furent pétries n'avaient nullement quintessencié leur compréhension. Si élancées par le goût et par l'enthousiasme, capables de suivre très haut le vol d'une pensée poétique, elles se sentaient toutes proches de leurs origines naturelles.

Du même regard qui se posait avec tant d'abandon sur le front de l'ami, elles suivaient au loin d'autres choses : le déclin du jour sur les coteaux, les dangers du bonheur, la chimère des serments. Les éclairs de la beauté les laissaient d'autant plus émues qu'ils sont fugitifs et resplendissent brièvement dans un crépuscule.

Leur esprit gardait jusqu'à la vieillesse une fraîcheur enfantine, restait naïf et vibrant comme un cri d'oiseau. Aussi devaient-elles ressentir tout ce qui est vif, tout ce qui est authentique et jailli du rocher. Elles n'étaient fermées qu'au tiède et au pesant. Non qu'elles s'en rendissent bien compte... mais elles avaient une façon terrible dans son innocence de n'accueillir pas toute idée, toute imagination qui, n'ayant pas été lancée du centre de l'homme lui-même, ne saurait parvenir à son but avec la chaleur nécessaire. Ecouteuses si désirables pour le philosophe qui savait leur débilité et de quels décevants zigzags leur charmante pensée était capable. Bêtes de race dont la sensibilité suffisait pour perfectionnner la main du guide et qui transformaient la violence en force, en la contraignant à la mesure.

Je préfère ces dames d'autrefois à cette caricature : la « femme moderne », et justement parce que ces fragiles étaient des fortes, au lieu que cette forte est une désemparée. Les choses qu'elle a apprises lui pèsent ! Car elle les a nécessairement apprises mal, sans cette aisance, cette seigneuriale incurie d'un esprit soucieux surtout de ne pas se perdre lui-même dans le pêle-mêle de ses connaissances, mais au contraire avec toute la soumission, l'abaissement, l'humilité naturelle de la femme. Tout ce qu'on lui a mis dans la tête de critique, d'histoire, de comparaisons, de points de vue, de moyens d'apprécier ne sert qu'à la compliquer de difficultés abstraites, de « questions » qui, d'ailleurs, pour un sens fin et un jugement frais, n'existeraient même pas. Sous ses allures maîtresses, le jugement de la femme moderne est donc au fond frappé de timidité ou même de stupeur. On lui a quasi ôté l'usage de son instinct. De sorte qu'elle subit l'ascendant du premier laquais intellectuel venu. La culture d'école rend plus esclave l'éternelle esclave... Personne n'a pensé, n'est-ce pas ? que Mme de Staël eût place dans cet Elysée. Elle ne fut certes pas grande dame. Ce devait être un jeu d'enfant de se moquer d'elle. Nous l'estimons beaucoup plus pour ses amours que pour ses livres, malgré ce qui s'attache de déplaisant au souvenir de Mme de Staël amoureuse.

. . . . . .

Ce n'étaient pas des Vénus pesantes, au front court, aux bras épais aveuglément repliés sur ce qu'ils tiennent, mais des Vénus presque ailées,

portées sans cesse hors d'elles-mêmes par un mouvement de confiance juvénile et soumise. Leurs mains allongées dans une pose d'appel doucement éperdu ne pouvaient se resserrer trop solidement sur rien. Elles devaient abandonner tout ce qu'une douce pression n'eût pas suffi à retenir. Et cela eût-il vraiment été digne d'elles? Mais ces réservées étaient au fond les plus ardentes demandeuses de vie. Si leur esprit répugnait invinciblement à se charger d'abstractions et de morale, tout comme leur chair à s'épaissir en lourdes ivresses, n'est-ce pas qu'elles devaient avant tout rester légères, lyres suspendues, vibrantes au moindre souffle du désir universel?

Rien ne bornait le vol frissonnant, mais sans peur, de leur pensée. Naïve à qui sa liberté ne semblait jamais hardiesse. Innocente qui voyait s'ouvrir devant soi tout le champ du vrai moral, qui le parcourait, intelligente et amicale, sans jamais se sentir sur un terrain interdit, et ne savait juger des souffrances et des joies humaines que selon le pathétique et la beauté. Elles étaient trop bonnes pour ne s'offenser pas de ce qu'il y a de destructeur et d'aveugle dans ces maximes systématiques qui, décrétant absolument l'excellence de quelque chose, l'inviolabilité de quelque chose, vont troubler le désir individuel dans sa source vierge, jeter un poids de tristesse sur sa fraîche germination et lui faire, à peine né, un visage inquiet de vieillard. Mais elles étaient trop fines aussi pour ne pas se défendre avec un certain dégoût de ces autres

maximes, négatives et anarchiques, dans lesquelles des gens rudimentaires saccagent les cultures infiniment délicates et précieuses de la civilisation et de la sociabilité. Elles réfutent en même temps le formalisme bourgeois et l'anarchisme littéraire, ces deux bornes qui se rejettent les consciences appesanties des contemporains. Elles eussent vu dans l'un et dans l'autre l'expression satisfaite d'âme sans variété. Bref, ces grandes dames méritent que nous nous inspirions d'elles, en ce qu'elles étaient tout à fait exemptes de la tare propre aux parvenus de l'intelligence : ne juger de rien, ne rien comprendre que par des généralités, des catégories. Elles ne connaissaient dans la vie que des histoires de passion mais n'eussent rien entendu aux « droits de la passion », ce jargon de domestiques ivres.

Elles représentent une pondération exquise de la vérité humaine et de la vérité sociale. Et je ne crains pas le ridicule à les nommer des Béatrix, des inspiratrices de beauté, puisqu'elles sont la Mesure. Il me semble que ce ne pouvaient être que des femmes françaises. Pareille peut-être à leurs vertus, déjà noyées par l'océan démocratique, ne sera-ce pas la destinée de la France de disparaître dans la démocratisation de l'humanité?

PIERRE LASSERRE.

Octobre 1898.

L'AVANTAGE DE LA SCIENCE

Méditation.

A M. JULES LEMAITRE.

C'est le sujet d'une fable de La Fontaine. Il me semble qu'on en peut faire une méditation.

I

Un gros livre que je désirais depuis trois saisons vient de m'être apporté ce soir, le grand traité des *Formes littéraires de la pensée grecque* (1), par M. Henri Ouvré. Henri Ouvré est connu depuis quelque temps de quiconque fréquente la belle antiquité. Il a conté la vie et commenté les discours de *Démosthène* (2). Il a mis en nouvelles, en contes, en récits chaque stade du rêve et de l'imagination hellénique dans son petit volume de mythes sacrés, composés, comme il dit, *Sur les marches du Temple* (3). Mais ce n'est pas de lui, ni même de son livre que je veux parler.

J'ai ouvert le livre, et bien au hasard. Mais béni soit le livre, j'y trouve aussitôt à songer. Tout au bas de la page 160, M. Henri Ouvré parle des derniers annalistes grecs, ceux-là qui

---

(1) Alcan.
(2) Oudin.
(3) Perrin.

précédèrent immédiatement les vrais historiens et les géographes précis. Ces logographes, dit-il, méritent le nom de savants. « Ils connurent par occasions l'allégresse que nous donne la vérité, *la possession du renseignement petit, mais indestructible, atome qui restera identique dans toutes les synthèses ultérieures.* » Et M. Ouvré nous rappelle le commencement d'un ouvrage d'Hécatée, en faisant remarquer le ton d'enthousiasme scientifique (et de mépris pour les ignorants) qui éclate dans cette phrase :

« Moi, Hécatée, le Milésien, je dis ces choses « et j'écris comme elles me paraissent, car, à « mon avis, les propos des Hellènes sont nom- « breux et ridicules... »

M. Ouvré constate que, en effet, s'il y a bien des fables chez Hécatée, il y a aussi des « détails concrets et authentiques sur les peu- « ples, les villes, leurs sites et les fleuves ». Par son désir de posséder la vérité, de la dégager des on-dit et de l'isoler des contradictions humaines, ce gauche critique, cet humble et maladroit collectionneur de faits participe de la majesté du savoir humain. Il y a fourni sa contribution. « *Je dis ces choses* ». Et les choses que disait le vieil Hécatée sont vérifiées aujourd'hui. « *A mon avis, les propos des Hellènes sont nombreux et ridicules.* » Et, de longs âges après sa mort, des hommes inconnus, menant leur vie aux mêmes bords que le vieil Hécatée, reconnaissent qu'il est impossible de ne pas être de son avis.

Avoir raison, c'est encore une des manières dont l'homme s'éternise : avoir raison et changer

les propos « nombreux et ridicules » de ses concitoyens, Hellènes ou Français, en un petit nombre de propositions cohérentes et raisonnables, c'est, quand on y réussit seulement sur un point, le chef-d'œuvre de l'énergie.

II

« Les propos des Hellènes sont nombreux et « ridicules... » Excusez-moi si les paroles du vieil Hécatée me poursuivent. Elles me semblent de la nouveauté la plus fraîche par leur application.

Dans le temps d'Hécatée, l'histoire et la géographie étaient au premier rudiment. Jusque-là certaines histoires s'étaient transmises, et l'on s'était toujours enquis et pourvu de quelques indications topographiques, plus ou moins éclaircies de figures, avant de mettre en route soit une flotte, soit une armée. Mais, parce que les expéditions lointaines étaient rares, on ne s'occupait guère de démêler le véritable du fabuleux : peut-être même qu'un récit moins chargé de mensonge ou de fiction eût été moins couru et moins applaudi qu'une hâblerie pure. Tout le monde ayant un intérêt à mentir comme à entendre des mensonges, le fabricant des contes ne se gênait aucunement avec le bon public qu'il ne gênait point.

Mais peu à peu, quand les rapports des peuples s'étendirent et s'accrurent tant par le progrès des besoins que par celui des industries destinées à les satisfaire, quand il y eut des matelots qui s'embarquaient pour une lointaine contrée, des armateurs qui y lançaient leurs bâtiments et des négociants qui les remplis-

saient de leurs richesses, la nécessité du contrôle éveilla naturellement l'esprit critique. Il y eut des récits exacts quand on sentit l'intérêt de l'exactitude, et, cet intérêt croissant tous les jours, le progrès fut aussi constant. Si l'on compare le vieil Hécatée, né avant Hérodote, à Strabon qui vécut du temps d'Auguste et de Tibère, ce progrès continu, poursuivi au sein du même monde et en exécution de la même cause maîtresse, fait l'enchantement du regard. Les « propos nombreux et ridicules » se sont tantôt évanouis, tantôt rangés à la limite de la connaissance, comme de simples motifs d'ornementation : ces fables qui, jadis, servaient d'explication et de support à tout sont devenues à peine sensibles. Le dernier progrès de l'analyse et du savoir les résoudra en fumée, et en cendre quand des nécessités nouvelles auront poussé les hommes à des aventures nouvelles.

III

« Les propos des Hellènes sont nombreux et « ridicules » : les miens ne paraîtraient ni moins nombreux ni plus sérieux au vieil annaliste ionien si, revenu au milieu de nous, il pouvait penser que mon propos borne son terme au cercle de la science historique ou géographique.

— Eh! dirait-il, voilà un peu trop d'apparat pour en arriver à conclure que les Européens du XXe siècle de l'ère chrétienne sont plus avancés dans la connaissance de la terre et des peuples que nous ne l'étions vingt-cinq grands siècles en deçà.

— Vieil Hécatée, lui répondrais-je, vous auriez bien raison si j'arrêtais là mon dessein. Mais, Père vénérable, il est un peu plus étendu. Votre géographie et votre ethnographie ne m'étaient qu'un chemin détourné pour y parvenir. Tout ce que j'en disais servait d'acheminement à la Politique. C'est à la Politique que votre phrase de ce soir m'a rendu attentif.

IV

« En politique, vieil Hécatée, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés aujourd'hui que vous ne pouviez l'être, cinq ou six siècles avant Jésus-Christ, pour la description de la terre et l'histoire des hommes. La politique balbutie, et ses bégaiements mis à la suite les uns des autres font une interminable théorie de « propos nombreux et ridicules » comme ceux que vous reprochiez aux Hellènes de votre temps. De quel effroyable chaos d'absurdités sans nombre cette politique moderne est tissue, je ne sais pas si vous pouvez vous en faire idée suffisante.

« Vous êtes né, vous avez vécu en un monde où la sagesse politique était presque aussi nécessaire que de nos jours de bons renseignements commerciaux. Vos villes, vos Etats qui avaient leurs révolutions leurs tyrannies, leurs catastrophes reconnaissaient pourtant certaines grandes lois contre lesquelles il n'y a pas d'exemple (mais je dis d'exemple certain) qu'elles aient osé s'insurger. Par exemple, vieil Hécatée, de tous temps, vos foyers furent les premières pierres de vos cités : quelque dévergondage que dût se permettre plus tard, en des

temps moins purs, l'imagination presque sémite d'un Platon, on n'essaya jamais de les mettre en pratique. Croiriez-vous, homme des vieux temps, qu'il y a, de nos jours, une grande peine à faire recevoir d'un cercle de gens raisonnables ces deux propositions, cependant évidentes et qui se complètent :

« *A*). L'individu n'est pas une unité sociale ;

« *B*). La première unité sociale, c'est la famille ?

« Voilà ce qui n'est accueilli, de notre temps, vieil Hécatée, que par des discussions sans fin. Dites que les intelligences un peu affaiblies n'entendent plus très bien le sens des vocables. Dites que, remarquablement épaissies et ramollies, les cervelles ne possèdent peut-être plus la force d'attention qui est indispensable à l'appréhension de ces vérités. Dites que, occupés d'autres travaux, la plupart de nos sages ont beaucoup délaissé ce genre d'études ou s'y sont parfois égarés. Ces excuses, qui ont leur valeur, sont d'une insuffisance qu'il convient de sentir. Il y a de nos jours des esprits distingués qui connaissent le sens des mots. Il y a des cervelles assez souples et fortes pour soutenir avec constance et promptitude les mâles assauts de Pallas. Enfin, sur ce sujet lui-même, des esprits fermes ont pensé. Ils ont même pensé le vrai. Nous avons un philosophe mathématique, né au Midi, qui, par la voie mathématique, a trouvé et prouvé que, en effet, l'individu n'est pas une unité sociale et que la première unité sociale, c'est la famille. Nous avons aussi la même proposition

découverte et démontrée par un philosophe physicien, né dans le Nord, et qui n'usa dans sa découverte et les preuves de celle-ci que de la voie des sciences d'expérience. Le premier de ces philosophes ne crut ni à Dieu ni à diable. L'autre, cher Milésien, fut un chrétien pieux. Si les preuves de l'un ou de l'autre, si les preuves des deux ensemble n'avaient pas été jugés assez fortes, il me semble que leur rencontre et leur accord présentaient un phénomène assez merveilleux pour impressionner le public ou du moins, à défaut du public, les principaux et les plus sages... »

(Il n'a pas échappé à nos lecteurs que j'essaye ici d'attirer l'attention d'Hécatée philosophe ionien, mort il y a vingt-cinq siècles, sur le théorème fondamental de la Politique, tel que l'ont formulé de nos jours Le Play, chrétien, normand, praticien de l'induction, et Comte positiviste, languedocien, praticien de la déduction.

Hécatée de Milet ne me donnant aucun signe d'improbation, je continuai de converser avec lui.)

« Le public, Hécatée, vaut aujourd'hui ce qu'il valait de votre temps. Comme il est plus nombreux, ses propos sont aussi, comme vous disiez bien, plus nombreux et plus ridicules. Mais il est moins bien encadré. Il n'est plus encadré du tout. Vous aviez un corps de principaux et de sages. Il n'y a rien de tel chez nous. Comme il suffit pour être qualifié de sage de passer quelques examens ou de pousser quelques cris, la profession de chef, de magistrat, de principal, appartient au premier venu qu'il convienne à la multitude de regarder. Vous n'avez aucune idée de cela.

« Le croiriez-vous, mon Hécatée? Les dignes délégués de cette multitude vaine se sont assemblés hier dans l'édifice destiné en apparence aux plus saintes délibérations. Il y avait quelques semaines qu'il ne s'y étaient rencontrés. Savez-vous quel a été leur premier travail? Ils ont voté presque à l'unanimité (moins huit voix!) l'affichage aux deniers publics d'un ramas de calembredaines et d'inepties, composé, voici un peu plus d'un siècle, par la réunion des plus pauvres têtes qu'ait jamais portées notre France.

« L'article premier de ce factum plus qu'indigent déclare que les hommes naissent libres. Hélas! vieil Hécatée, devant nos principaux et parmi les meilleurs de ces principaux, parmi ceux qui siègent à droite et qui ont mérité le beau titre de Cornichons, vous seriez obligés de parler fort longtemps avant de faire entendre que, de toutes les créatures, l'homme est peut-être la moins libre à sa naissance, étant incapable de marcher comme fait le poussin nouveau-né, de discerner et de prendre sa nourriture autour de lui ni même de s'assimiler le moindre élément du dehors. Quand, le cordon coupé, il a cessé de dépendre de sa mère, il dépend de sa nourrice, puis de son pédagogue, puis de son père et de son chef, tout cela pour son plus grand bien : il ne croît qu'à ces conditions. Si l'homme dont nous parlons n'est pas un sauvage, s'il est d'une civilisation opulente, à proportion que cette civilisation est plus avancée, cet homme dépendra davantage, il sera engagé dans un plus grand nombre de liens. La liberté n'est pas au commencement, mais à la fin. Elle

n'est pas à la racine, mais aux fleurs et aux fruits de la nature humaine ou pour dire mieux de la vertu humaine. On est plus libre à proportion qu'on est meilleur. Il faut le devenir. Vieil Hécatée, que vous ririez! Nos hommes ont cru s'attribuer le prix de l'effort en affichant partout dans leurs mairies et leurs écoles, dans leurs ministères et leurs églises que ce prix s'acquiert sans effort. Mais afficher partout que chacun naît millionnaire vaudrait-il à chacun l'ombre même du million?

« Le même factum, Hécatée, prétend en outre que *le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme.* Nous savions que le but de toute cité, c'est la vie, non seulement la vie humaine, mais la vie animale, la vie individuelle de chacun, aucun de nous n'étant viable sans « l'association politique »! — L'affiche votée par 406 voix contre 8 ajoute que le *principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation* : votre temps n'avait pas encore oublié de noter que tous les pouvoirs viennent des dieux maîtres du monde, autrement dit de profondes lois naturelles que l'homme n'a point faites et auxquelles il faut bien que l'homme se conforme s'il ne veut point périr! — L'affiche dit : *La loi est l'expression de la volonté générale.* Vous sentiez qu'elle est l'expression des nécessités et des convenances du salut ou de la prospérité du public : auriez-vous sans cela nourri des prêtres aux frais de l'État ou écouté les sages qui furent vos législateurs?

V

« Hécatée, ô vieux mort et enseveli bienheureux, je ne troublerai pas ta cendre d'une analyse plus complète des sottises qu'on affichera par toute la France. Tu en as idée maintenant et tu peux mesurer l'égale sottise de nos nobles et de nos gueux. Ils se valent parfaitement. Tous les propos nombreux et tous les propos ridicules que tu as pu recueillir sur la source des fleuves, sur leur cours, sur la langue et les mœurs des populations, toutes les montagnes de fables qu'il t'a diverti de détruire sur ces objets ne sont rien auprès des imaginations qui se débitent parmi nous sur la politique.

« Comme tu leur parlais d'une voix ferme, vieil Hécatée, pour les choses que tu savais : « *Moi, Hécatée le Milésien, je dis ces choses, et j'écris* « *comme elles me paraissent...* » Quant aux propos « *nombreux et ridicules des Hellènes* », ton enthousiasme du vrai en faisait justice, et tu savais que l'avenir en ferait justice après toi.

« Puissions-nous t'imiter, et parler aussi bien sur les choses que nous savons ! »

Quelles que soient nos origines et quelles que soient nos méthodes, même quelles que soient nos philosophies divergentes, il est en Politique des vérités que tout établit, que rien ne dément, et contre lesquelles le verbiage de l'orateur ou la manœuvre de l'intrigant ne feront que pitié. Elles triompheront ainsi que triomphèrent les renseignements d'Hécatée, au fur et à mesure que le monde sentira le besoin de les vérifier.

VI

Mais le monde en aura besoin. Le monde aura besoin de la vérité politique comme il a eu besoin de la vérité géographique et ethnographique, par un jeu naturel des nécessités qui l'animent. La brusque augmentation de valeur donnée à la planète depuis cinquante ans, a sans doute développé un peu partout le nationalisme, c'est-à-dire le sentiment et la conscience de chaque groupe ou territoire donné ; il y a un nationalisme dans les moindres sous-groupes du monde slave, il y en a un au Japon, un en Chine, un aux Philippines et tous les germes nationaux ne sont pas encore sortis. Le nationalisme est le grand fait du monde moderne. Mais le nationalisme, partout où il le peut, exhale comme un souffle de conquête et d'absorption tantôt pacifique et tantôt guerrière : un puissant impérialisme. De sorte que ceux qui naguère parlaient de réduire toutes les questions soit, en un sens, à des questions morales soit, en un autre sens, à des questions économiques, seront bientôt forcés de nous avouer que tout, présentemment, depuis le problème moral jusqu'au problème économique, se ramène à un grand problème de *Mécanique* ou, pour mieux dire, de *Physique politique*. C'est à la meilleure organisation politique que des faits manifestes viendront décerner le pouvoir de régner sur les autres faits et de leur mesurer ainsi la vie ou la mort. L'état présent d'un monde où l'ancienne Europe est dissoute, après avoir dissous l'ancienne Chrétienté, n'autorise ni d'autres prévisions, ni même d'autres rêves.

On aura besoin de la Politique, l'empirisme d'autrefois ne suffira plus, on prendra en horreur les fables et leurs fabulistes, la blagologie et les blagologues, parce que l'on sera dans la nécessité absolue de savoir ce qui fait les peuples prospères, les civilisations florissantes, les citoyens riches, paisibles et heureux. On l'étudiera probablement sur beaucoup de ruines. Heureux qui, averti par les ruines d'autrui, se mettra le premier à ce salutaire examen !

VII

Aujourd'hui, nous ne voyons pas l'avantage de nos paroles. Nous étant donné la peine d'étudier et de réfléchir, nous savons : et le savoir ne nous sert de rien. Je veux dire qu'il ne sert de rien à notre patrie. Ceux que nous avions convaincus ont encore dans l'oreille le poids de nos discours; ce plat rhéteur qui passe, ce chiffon de papier qu'on lit, n'importe quelle distraction le leur fera oublier. Quoi d'étonnant ? Deux cent mille cadavres ont jonché nos campagnes, voici trente ans : mais ils n'ont pas encore persuadé nos concitoyens de la vérité qu'ils montrèrent à Renan *que la démocratie est le grand dissolvant de l'institution militaire*. Ce sont des patriotes qui flattent la démocratie ! Vainement M. de Vogüé, dans la *Liberté*, l'autre soir, à propos des notes de Villebois-Mareuil au Transvaal, invoquait-il ce beau témoignage taché de sang. Il n'y a pas encore d'intérêt assez vif, pour faire préférer aux fables politiques une vérité politique. Comme pour la géographie du temps d'Hécatée, c'est de fictions que le public a faim et soif, c'est de fictions que les fournisseurs de ce public

se sont approvisionnés le plus largement : oui, le meilleur de ce public, les meilleurs de ses fournisseurs, je dis les royalistes et je dis les nationalistes !

VIII

On pourrait imposer la vérité de force. Les dégâts que pourrait entraîner cette imposition seraient de peu, en comparaison de tant de dégâts futurs qu'elle épargnerait. Je ne crains pas de dire que, pour un esprit libre et un bon esprit, voilà l'espoir le plus sacré.

Mais cet espoir peut être trompé. L'énergie organisatrice peut ne point faire son coup d'éclat au temps nécessaire. Elle peut le faire et le manquer. Elle peut ne point le manquer et son entreprise, bien commencée, finir mal. Car tout est possible. Ce qui est impossible, c'est que l'art, c'est que la science de la Politique, plus nécessaires chaque jour, se composent sur d'autres bases que celles que nous ont déterminées nos maîtres et que nous essayons d'affermir après eux : de nos petits faits bien notés, de nos lois prudemment et solidement établies, de nos vérités incomplètes, mais en elles-mêmes indestructibles, de là et non d'ailleurs, la science politique s'élèvera. Nous sommes — à trois ? — à quatre ? — à cinq ? — à dix ? — nous sommes Hécatée le Milésien. Placés aux commencements de notre science, nous avons néanmoins le droit de répéter la fière et dédaigneuse profession du savoir :

« *Moi, Hécatée le Milésien, je dis ces choses et* « *j'écris comme elles me paraissent, car à mon avis* « *les propos des Hellènes sont nombreux et ridicules.* »

Répétons cela fermement. CHARLES MAURRAS.

NOTES DE VOYAGE AU SÉNÉGAL

(*Suite.*)

VII

Que dire des gens de Saint-Louis, blancs ou noirs?

Il est toujours facile de parler des choses. Nous les animons à notre guise. Nous leur prêtons notre âme et nous ne faisons qu'analyser un coin de notre sensibilité en les décrivant. Chez les hommes je sens une résistance et des contradictions qui m'effraient. Peut-on se vanter d'avoir exploré la conscience la plus voisine de la sienne? Allez donc tracer de ces nègres, de ces mulâtres du Sénégal, un portrait où ils se reconnaîtront!

Pendant des jours j'ai erré au milieu de la population noire de Sor, de Guet N'Dar et de N'Dar-Toute, sans pouvoir distinguer un individu, et suffoqué par l'odeur. Mes yeux, les premiers, trouvèrent leur enchantement dans ces splendides fêtes de couleur où d'incomparables statues de bronze et de marbre noir défilent dans une lumière éblouissante. Des musculatures solides d'athlètes se dessinent sous les étoffes flottantes des boubous. Les jeunes filles

étalent leur gorge dure et nue au-dessus de leur pagne multicolore. Les sables, sous le soleil, composent un fond de poudre d'or. Et je m'ébahissais devant les femmes maures drapées comme les statues d'Isis, devant les marabouts en prière, mais pas autrement que devant un lionceau jouant en liberté sur des sacs d'arachides, que devant le chameau qui passe, ou le boa promené en laisse.

J'appris à discerner les différents types nègres et, tenu à distance par la senteur d'Afrique un peu forte pour des narines d'Européen fraîchement débarqué, les beautés diverses des femmes Ouoloves ou Kassouties. Mais les unes et les autres demeuraient pour moi des statues !

Cela devient bientôt une angoisse insupportable, cette impression qu'on a de vivre au milieu d'un peuple de marbres ou de bronzes animés ! Elle coïncide généralement avec une lassitude qui va croissant durant les premières semaines de séjour et que seules suffiraient à justifier ces rues où le pied entre dans le sable jusqu'à la cheville, cette chaleur suffocante et ces miasmes pestilentiels qu'on respire le soir aux marais de Sor ! Alors une impatience vous prend devant ces physionomies sans pensée, devant ces crânes vides d'intellect. On s'effraie de vivre au milieu de gens à qui toutes nos raisons, tous nos sentiments restent étrangers et incompréhensibles. Il y a une inquiétude indicible à se trouver entouré d'êtres qui sont des hommes et qui pourtant ne sont pas nos semblables ! J'ai dit ces jacasseries intermina-

bles, ces intonations d'un fausset bizarre, ces rires niais, ces voix aiguës, obsédantes qui montent à tout instant des cours ou des rues et se répercutent si douloureusement dans la chambre où l'on frissonne des premiers accès de fièvre...

Aucune main de sœur ou d'amie n'est là pour essuyer les sueurs qui perlent au front pour la consolante caresse qui réconforterait et ferait vivre. Vous ne rencontrerez plus que ces digames au sourire éternel flottant sur des lèvres énormes, et dont tout l'idéal se borne à des gourmandises de jeunes chattes, à la possession de pagnes ou de mouchoirs colorés et de bijoux étranges.

Minute poignante! On en sort avec un peu d'optimisme et de confiance en soi-même. Il y a en nous un tel besoin de sympathie, nous sommes si bien faits pour nous attacher à ce qui nous entoure, que nous voici très vite occupés à parer de sentiments analogues aux nôtres le cœur de ces indigènes. On se prend à parler avec tendresse à ses domestiques, aux spahis qui vous accompagnent, aux laptots qui vous promènent et qu'on se figure très dévoués. Et comme la sympathie c'est encore la route la moins mauvaise pour pénétrer aux replis d'une âme étrangère, on arrive à découvrir quelques vertus humaines à ces gorilles noirs. Sans doute c'est l'éternelle et douce duperie de l'homme s'imaginant aimé du chat qui se caresse à lui!

Des chats, des singes, ces pauvres nègres, on peut les comparer ainsi à tous les animaux, ca-

bien certainement leur âme reste à mi-chemin entre celle des bêtes et celle des hommes blancs. Avec la meilleure volonté je n'arriverai guère mieux à me faire comprendre de mon boy que de ce grand laobé jaune qui couche sur mon balcon et nous suit dans nos promenades. L'un et l'autre me sont attachés à peu près de la même façon.

Tous les êtres animés sont sensibles au plaisir ou à la douleur. Ils aiment ce qui leur donne du plaisir et fuient ce qui leur cause de la douleur. Nous pouvons donc leur prêter toute sorte de sentiments qui diffèrent seulement des nôtres par les nuances : l'affinement qui y apporte notre intelligence et l'ordre qu'y met notre raison. L'intelligence d'un nègre, c'est déjà un bel instrument, mais je vous assure que ce n'est rien du tout auprès de la nôtre!

Tout ce cadre logique où vous situez vos impressions et qui vous fait dire *je* ou *moi*, n'existe pas pour le nègre. Il ne conçoit sa personnalité qu'instinctivement. Comment voudrez-vous qu'il associe des idées générales, n'ayant aucune notion même matérielle de l'espace et du temps? A Leybar, demandez à un noir si vous êtes loin de Saint-Louis? Il vous répondra : « Il y a loin un peu », et vous n'en tirerez rien de plus. Jamais mon boy n'a pu me dire, même approximativement, le temps qu'il avait mis à faire une course. Tout le monde sait que les noirs ignorent leur âge. Cette anecdote est fort connue, d'un très vieux nègre à barbe blanche arrivant porteur de son bulletin de vote à la mairie de Saint-Louis; quelqu'un lui dit : « Tu

ténais donc bien à venir voter; tu es bien vieux, bien cassé! Quel âge as-tu? — Au moins six ans! » répond le noir.

Le moi, l'espace, le temps, ce sont les formes, le substratum de notre intelligence. Le nègre ne le possède pas. Nous nous efforçons, vous et moi, à connaître le particulier par le général, le cas par la règle, la règle par une loi générale, et nous allons recherchant les points de vue les plus étendus, élargissant ainsi notre science. Le noir ne va guère que du particulier au particulier. La connaissance abstraite demeure en lui à l'état rudimentaire. Pas plus qu'il ne peut associer des idées générales, il ne sait isoler ses idées les unes des autres, ni en extraire à notre mode les caractères généraux. Nos questions, nos conversations jettent dans sa tête une inextricable confusion dont il ne se tire pas. Au reste, rien de nous ne l'étonne. Il n'admire, ni ne cherche à se rendre compte; il dit : « il y a manière blanc », et c'est tout. Ce peu de curiosité décèlerait, à lui seul, la pauvreté de son entendement.

Cette misère cérébrale n'exclut point une certaine finesse et du bon sens. Enfermé dans la minute présente, le noir en sait tirer parti. Mais qu'attendre d'un homme qui ignore le passé et ne prévoit pas l'avenir? Des nègres pur sang, Ouolofs, Bambaras, j'en ai connus de plus madrés que les chacals de la brousse et qui savaient mille tours; d'intelligents, non! Leur belle mémoire peut faire illusion ; mais n'est-ce pas une qualité toute animale et mon cheval la bride sur le cou ne ramènera-t-il pas aussi sûrement à

l'écurie par la route suivie le matin que mon boy ou des spahis?

Il faudrait marquer bien des nuances! Cependant, en gros, un noir me paraît un être que guide l'instinct, qu'agitent des passions et des sentiments, mais sur qui la raison n'a que bien peu de prise!

Satisfaire sa faim et les exigences de son tempérament demeurent, sans complication aucune, les seuls soucis du nègre. Pour que des besoins nous naissent, encore faut-il percevoir une possibilité de les contenter. La stérilité presque générale du sol ne laisse au noir du Sénégal aucun espoir de richesse : il ne sait être que pasteur, pêcheur ou chasseur. Les arachides qu'il vend, le mil dont il compose son couscous poussent à peu près sans culture. A quoi bon un labeur inutile?

Reste la question de savoir si une malédiction éternelle pèse sur les fils de Cham ou si cette race noire peut être tirée de la médiocrité où elle végète, si elle est *perfectible?*

Ne nous payons pas de mots! La perfection est une expression vide de sens ou qui ne peut signifier qu'une relation entre deux termes, l'un conçu comme type que l'autre doit tendre à réaliser. Etre parfait serait correspondre à un certain concept présupposé par ce mot et préalablement donné. Dans notre cas, nous faisons nécessairement intervenir comme terme de perfection l'homme blanc. Si bien que réellement la question de perfectibilité se transforme en ces termes très clairs : le noir peut-il devenir moralement semblable au blanc?

On constate entre le cerveau d'un Européen et celui d'un nègre des différences de structure anatomique difficiles à corriger. Il paraît probable que ces particularités de conformation cérébrale ont pour concomitantes les divergences de constitution mentale que chaque voyageur peut relever entre les deux races et qui resteraient ainsi évidemment irréductibles. Mais l'état de nos sciences ne nous permet pas de telles affirmations.

Je crois pourtant, avec M. Gustave Le Bon, excellent esprit, instruit par les voyages et toute sorte d'observations, « qu'une race possède une constitution mentale aussi fixe que sa constitution anatomique », et mon séjour au Sénégal m'a fait concevoir comme lui « la profondeur de l'abîme qui sépare la pensée des divers peuples. » Mais si la constitution mentale d'un peuple a des caractères fondamentaux immuables, elle possède également, dit fort bien M. Le Bon, des caractères accessoires nombreux et modifiables sous la pression des circonstances, du milieu et de l'éducation.

La grosse affaire pour l'homme dès qu'il arrive sur cette terre, voyez-vous, c'est de conserver sa température de 37°, 2. Tous les efforts humains tendent obscurément vers ce résultat. Nous trouvons là le point de départ le plus sûr pour la différenciation des caractères des peuples. Nos nègres, vivant sous des latitudes où ils trouvent aisément à conserver leur température répugnent à l'effort qui tout de suite dépasse le but et leur coûte. Nous autres, nés sous un climat où tout un travail est nécessaire pour main-

tenir nos 37°,2, mais climat assez doux pour que l'effort nous soit aisé, nous travaillons naturellement, allègrement, et l'impulsion donnée nous assure la domination du monde.

Cette impuissance à s'efforcer, transmise de génération en génération, voilà le trait essentiel du caractère de la race noire. Vous ne le modifierez guère ! On a vite fait de parler de la paresse des nègres comme un vice que notre influence doit guérir ! Que nous les obligions à se faire laptots, porteurs, voire même menuisiers ou charpentiers, qu'ils prennent le pli d'adopter d'eux-mêmes ces différents métiers, ils travailleront toujours en esclaves, ils donneront le minimum d'effort et vous n'obtiendrez pas d'eux ce superflu nécessaire pour créer le progrès, pour amener la découverte de moyens perfectionnés de travail, pour élever la race. Depuis des siècles, on forge toujours de façon identique le fer et l'or, dans la vallée du Sénégal. Une caste de forgerons, à travers les âges, se fit la main, mais elle n'inventa jamais d'instruments plus parfaits que l'enclume et le grossier marteau dont on usait primitivement. Laissons aujourd'hui aux menuisiers ouolofs les outils dont nous leur avons enseigné la manipulation ; dans cent ans d'ici, ils n'auront ajouté aucune perfection à ce rabot, à ce ciseau que l'Européen aura transformés.

Lorsqu'un physicien veut modifier les actions vitales, c'est dans leur évolution cachée qu'il cherche à les atteindre. Il agit sur les causes pour déterminer le phénomène. Pour transformer les caractères que M. Le Bon appelle-

rait accessoires et variables de la race noire, encore faut-il posséder les moyens de les atteindre dans leur principe.

« C'est par les morts, écrivait M. Le Bon, beaucoup plus que par les vivants qu'un peuple est conduit. Les générations éteintes ne nous imposent pas seulement leur constitution physique, elles nous imposent aussi leurs pensées. Les morts sont les seuls maîtres indiscutés des vivants. » Sur ces morts qui font l'âme des foules et dicte leur avenir, il est trop évident que nous n'avons aucune prise.

Le climat, cause première des variétés relevées dans la mentalité des peuples, continue, chaque jour, à augmenter cette différenciation et nous ne pouvons rien sur lui. Les soleils ont desséché l'intelligence du nègre et sa volonté. Manquant de termes de comparaison, le noir ne peut saisir la désolation du pays qu'il habite. Il ne saurait percevoir comme nous l'accablement de ces journées lumineuses jusqu'à aveugler, de ce soleil qui perce les nuages pour brûler éternellement les dunes poudreuses. Il ne saurait comprendre la mélancolie qu'évoque en nous cette campagne faite de la succession de marigots fiévreux et de brousses incultes sous un ciel de feu. Mais toutes ces sécheresses dont il ne peut prendre conscience, il les sent obscurément consumer son être. Il porte en lui l'âme aride et monotone du désert. L'accablement des choses déborde dans ces chants que le nègre a toujours sur les lèvres, sorte de réflexes, interprétations en sons de musique étrange et somnolente de sa rêverie énervée, de son assoupissement langou-

reux. Jadis on démontra à la reine Isabelle et au roi Ferdinand, pour obtenir d'eux l'autorisation d'ouvrir des marchés d'esclaves, que la traite était, en même temps qu'un biais pour arracher les nègres à l'idolâtrie, un moyen de les soustraire aux influences déprimantes du climat. Aussi bien les pires choses renferment-elles une part d'excellence et de vérité! Mais il ne s'agit pas aujourd'hui de vider l'Afrique de ses noirs pour les civiliser!

Il ne nous appartient pas plus de changer ces landes en prairies verdoyantes, ni tout ce désert en une contrée fertile. Si les influences physiques nous échappent, disposons-nous au moins d'influences morales efficaces? Pouvons-nous tabler sur l'évangélisation, l'éducation et toutes les œuvres de colonisation pour *perfectionner* les populations nigritiennes?

Seules les croyances religieuses sont capables d'agir un peu profondément sur le caractère d'un peuple. L'histoire en témoigne. La religion s'adresse à l'essence même de l'être, la volonté. Elle la pétrit, la modèle, l'imprègne d'elle. On pourrait définir le fanatisme: la possession absolue d'une conscience par sa religion ou une sorte d'hypnotisation permanente tellement intense que toute la constitution mentale en est profondément transformée. » Reconnaissons donc la haute valeur modificatrice des missions. En Afrique, en somme, la grande affaire ce seraient les conversions. C'est en convertissant les nègres au catholicisme qu'on les rapprocherait le plus réellement de nous.

Malheureusement au Sénégal et au Soudan où

vivent les plus fortes races noires, le catholicisme fait bien peu de prosélytes. Ouolofs, Sarakolès, Toucouleurs et autres ont trouvé dans l'Islamisme une religion merveilleusement adaptée à leur nature et à leur vie. Elle convient à leur paresse, à leur sensualité, à leur hygiène. Ils l'ont adoptée en masse.

Je ne vois aucune raison de considérer l'Islamisme comme un stade entre la barbarie grossière des fétichistes et la civilisation des chrétiens. C'est là une vue superficielle, inspirée par une observation hâtive de l'état des peuplades africaines, et qui ne saurait nous satisfaire. Certainement les noirs mahométans du Sénégal jouissent d'une civilisation supérieure à celle des antropophages du Congo : mais que cette civilisation soit un acheminement vers la nôtre, je le nie.

Si vous prenez la case des fétiches comme point de départ, le missionnaire catholique emmènera son catéchumène sur une route qui va à droite tandis que le marabout conduira son élève sur une route qui va à gauche. Ils s'éloigneront chaque jour un peu plus et ne se rencontreront jamais.

Il y a antinomie entre les deux sociétés chrétienne et musulmane. — L'Islam enseigne la contemplation, l'abdication de la volonté. Nous, notre morale nous commande l'acte, la lutte ! N'en doutez pas, l'Islamisme oppose à notre action cette force d'inertie, ce fatalisme qui demeure le plus puissant ennemi de tout effort dans le sens de notre perfection. Venue de La Mecque avec le soleil levant, la traînante invo-

cation d'Allah répétée chaque jour par des millions de bouches aux heures saintes du Salam passe sur l'Afrique épuisante comme le vent du désert.

Nos admirables missionnaires, Pères du Saint-Esprit et Pères Blancs, échouent complètement devant les musulmans. Le noir, fidèle à Mahomet, repousse un culte qui lui impose l'effort comme la première des vertus, qui réclame de lui des actes pénibles et non plus un simple rite formaliste, des prières et des méditations. Surtout le noir n'admet pas une religion qui prétend lui enlever ses femmes. Elles ne sont point seulement sa volupté, mais encore sa richesse. Elles travaillent pour lui, elles représentent sa fortune. La seule polygamie suffirait à tenir le noir écarté du christianisme si la tournure de sentiment que lui a imposée l'Islamisme ne l'en détournait irrémédiablement.

Les missionnaires trouvent à recruter leurs catéchistes dans ce qu'il y a de pire au Sénégal. Dans les villes, Saint-Louis, Dakar, Rufisque, les Pères, les Sœurs recueillent les enfants abandonnés, les élèvent, les instruisent, leur apprennent un métier et tâchent de les établir. Mais ces chrétiens perdus au milieu d'une population mahométane hostile forment de véritables déclassés : repoussés par les autres noirs qui leur appliquent l'épithète méprisante d'infidèles, ils ne se rapprochent des blancs que pour imiter leurs vices. N'étant pas tenus à l'abstinence du vin et de l'alcool par les sévères prescriptions du Coran, les hommes se grisent. Quant aux femmes accoutumées aux petites dé-

licatesses de l'ouvroir, aux lits entourés de blanches moustiquaires, à la table proprement servie, aux robes taillées à l'européenne, à la douceur et aux bonnes grâces des Sœurs, elles ne peuvent plus s'accommoder de la rudesse d'un mari noir, de la pauvreté des cases et elles vont chercher tout ce médiocre confortable dont elles ont pris l'habitude auprès de quelque commis blanc, de quelque soldat, ou de quelque fonctionnaire las de sa solitude. Elles retrouvent vite leur petite âme de chattes noires inquiètes seulement de leur nourriture et de leur sensualité à assouvir ; seulement elles portent des médailles de Lourdes mêlées à leurs gris-gris. Certes il en va tout autrement dès que les Pères peuvent fonder en pleine brousse, loin de toute ville européenne ou musulmane, un village de chrétiens. Alors vraiment on pourrait espérer que, plusieurs générations se succédant dans la foi catholique, tout ce qu'il y a de modifiable dans l'âme du nègre serait changé dans le sens de notre civilisation. Mais de tels villages, combien en connaît-on au Sénégal ? Je ne vois guère que N' Gazobil !

La règle générale, c'est que les façons de sentir et de penser de la race noire sont si différentes des nôtres que les populations nigritiennes rejettent obstinément une religion hostile à toutes leurs manières d'être.

L'éducation ne se sépare point ici de l'évangélisation. Ne soyez pas la dupe de vous-même : ne parlez pas au noir du Dieu des Chrétiens, soit ! Mais dès que vous lui enseignerez votre morale, vous ne ferez que lui indiquer des règles

de vie fixées depuis deux mille ans, dans la conscience morale de la catholicité, ou, comme s'exprime M. Soury, dans la structure mentale des générations formées par la tradition de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Et vous trouverez votre élève d'autant plus rebelle que sa religion de mahométan lui prescrit des principes tout à fait différents.

L'instruction toute seule, quel médiocre instrument et qui ne prend point l'âme ! Il y a à Saint-Louis un *Collège des Otages*, fondé par le gouverneur Faidherbe et dirigé par de bas universitaires. Les enfants des chefs soudanais et des noirs importants y peuvent être élevés et instruits. On doit y respecter leur croyance, ne rien tenter pour les convertir. On leur apprend le français, de la grammaire, de l'histoire et de la géographie, du calcul et bien des choses encore. La mémoire de ces négrillots leur tient lieu d'application, de raisonnement et de compréhension. Mais qui ne s'aperçoit qu'ils ne prennent là qu'un vernis de civilisation que vous verrez vite se craqueler au soleil des tropiques ? L'intelligence, c'est chose si fragile ! J'ai lu dans mon journal que le fils du roi Behanzin fréquente dans un lycée où il donne de belles espérances ! Je ne puis me représenter la confusion que nos programmes doivent faire dans cette cervelle noire.

Qu'au collège ces Soudanais apprennent la mécanique d'un raisonnement et à calculer l'espace et le temps, ce serait déjà bien beau ! Mais atteint-on ce résultat ? Je crains bien qu'on ne leur loge dans la tête qu'un insipide catalogue

de dates et de faits et qu'on réduise toute leur nstruction à un exercice de mémoire long et stérile. Peut-être, si l'on demandait à l'un de ces adolescents, à sa sortie du Collège des Otages, combien il y est resté d'années, ne saurait-il pas vous répondre. Mais qu'il le sache et mille autre choses encore, cela ne le mettrait point en état de sentir une fable de La Fontaine ni de comprendre le sens de nos efforts pour civiliser son pays !..,

Si désarmés, renonçons donc au chimérique espoir des humanitaires, et de tous « ces amis des noirs », de nous assimiler tous ces Sénégalais et d'en faire nos égaux !

Le concept d'égalité reste toujours stérile, qu'on l'applique aux différents peuples ou aux individus. Seule apparaît comme féconde cette conception réaliste d'une naturelle inégalité entre les hommes et entre les races. Elle implique la nécessité d'une hiérarchie et d'un ordre dans l'univers.

Faire les Ouolofs électeurs, à quoi cela rime-t-il ? Mais tenez simplement ces nègres pour ce qu'ils sont et vous en tirerez un excellent parti.

La race noire comparée à la race blanche représente une combinaison inférieure de l'humanité. Inférieure, elle est faite pour obéir. Aristote eût dit qu'elle était esclave par nature. « Il demeure évident, proclamait ce sage, que parmi les hommes les uns sont des êtres libres par nature et les autres des esclaves pour qui il est utile et juste de demeurer dans la servitude. »

Nous sommes tellement gâtés de métaphy-

sique et de libéralisme que nous ne pouvons plus entendre froidement ce mot d'esclave. Cependant le sort de plus d'un esclave de case au Soudan serait enviable pour nos ouvriers ou nos domestiques. Au reste, il n'entre pas dans nos prétentions d'envoyer des chaînes aux Ouolofs, mais nous voulons marquer que le plus grand bien que nous puissions faire à ces peuples, le bien le plus conforme à la nature des choses, c'est de leur imposer une discipline qu'ils sont incapables de se donner eux-mêmes. Nous avons pris chez eux la place du maître. Nous nous sommes mis à leur tête. Nous leur avons donné des lois et une police. Nous leur avons garanti la sécurité et l'ordre. Notre intervention a supprimé les guerres qui ruinaient le pays, elle a assuré les indigènes contre les invasions, les famines et tous les maux dont leur initiative ne savait pas les abriter. C'est en les dominant, en leur commandant que nous avons pu le mieux les rapprocher de nous. Dominer, commander, cela ne suppose pas nécessairement la cravache, le carcan et toute sorte de brutalités, mais au contraire une haute intelligence, une grande possession de soi-même, de la science, de l'expérience et beaucoup de tact.

Nos armes infiniment supérieures et notre valeur militaire ont imposé à ces noirs *notre prestige*. Le prestige est le plus puissant ressort de toute domination, dit M. Le Bon. Notre supériorité intellectuelle et toute notre politique doivent nous le conserver pour le plus grand profit de nos sujets indigènes eux-mêmes. Actuellement ils nous aiment d'être si puissants et de leur

faire la vie facile. Les voyageurs admirent les sentiments des Ouolofs à l'égard de la France. Ces noirs paraissent fiers d'être Français et ils sont devenus des sujets très sûrs. Mais on s'égare dans la métaphysique et dans la mauvaise littérature quand on part de ce fait pour affirmer qu'ils ont un tour d'esprit qu'on peut qualifier de Français et qu'ils sont de tous points nos concitoyens. La réalité, c'est qu'ils sont, à la lettre, admirablement domestiqués.

Nous avons su les prendre. Nous avons fait de ces Ouolofs, Serers, Toucouleurs, Bambaras, sitôt conquis, de très bons soldats. Comme les primitifs, ils conservent le goût de la guerre. Armés, disciplinés, enseignés par nos officiers, ils constituent des troupes superbes. Les mieux doués d'entre eux arrivent à faire des officiers subalternes.

Enrégimentés à peu près de la même façon, une tâche leur étant prescrite et déterminée, ils se montrent, avec leurs muscles solides, des travailleurs très passables.

Les maisons de commerce ont su tirer parti de la finesse naturelle, de l'instinct de ruse de certains de ces dioulas. Elles en ont fait d'habiles traitants.

L'important, c'est de leur communiquer l'impulsion. Ce sont des manœuvres qu'il faut savoir employer !...

Oui, durant les premiers mois de séjour, tout plein encore des souvenirs aimables du commerce raffiné de nos amis de France, on éprouve une irritation et comme de la stupeur devant la disgrâce intellectuelle de ces noirs. On les prend

en grippe. On les battrait. Mais une fois acclimaté et fait à l'indigence héroïque de ces dunes, on en vient à goûter singulièrement ces natures très simples et « qui sentent la bête ». Quel chef ne prendrait plaisir à manier ces tirailleurs, ces spahis ardents et vigoureux, bien dans la main, attachés à la personne de leur capitaine comme des hommes d'armes d'un autre siècle et qui le suivraient à l'autre bout de l'Afrique, s'il leur promet de les ramener dans leur village ?

Enfin, lorsque votre odorat ne s'offusquera plus du parfum un peu spécial de ces jolies Kassoukés aux dents blanches, aux prunelles de jais, aux membres souples, vous ne serez pas très loin de vous éprendre d'un de ces corps étranges de ouistiti rêveur. Des grâces à fleur de peau, des sentiments à fleur d'âme et tout le goût irritant d'un fruit exotique, cela constitue une séduction inconnue très simple ou très complexe, sacrilège peut-être, on ne sait... Quelques-unes de ces petites noires s'attachent vraiment à l'Européen qui les a choisies. Elles ont un cœur tendre de chien fidèle. A Dakar, à Saint-Louis, où sont installés des ménages français, ces mariages à la Loti feraient scandale ; mais à deux pas dans la brousse, ils sont presque l'habitude. La qualité d'âme qu'apporte le blanc fait toute la saveur de ces unions qui m'ont toujours semblé la chose la plus mélancolique du monde.

Cette vie ouolove tour à tour irrite et séduit. Ces grands enfants souriants que rien n'étonne vivent sans besoin, sans mouvement, uniquement préoccupés de jouir le plus longtemps

possible des biens que leur dispense Allah ! Sans curiosité et sans trouble, ils passent leurs jours dans une quiétude voluptueuse.

Il est en Afrique des heures d'écrasant soleil, de solitude pesante, où l'idée nette et la sensation de la fatalité vous remplissent d'une intolérable anxiété. On se trouve tout prêt à renoncer à sa foi de civilisé dans l'effort et dans le mouvement. On se demande si, puisque la volonté d'Allah est que tout finisse, la sagesse ne serait point dans l'immobilité du noir?

Quinine et kola aidant, on retrouve sa raison et on constate que le détachement des choses transitoires qu'on voit à ces Africains, que leur immobilité psychique sont pauvreté intellectuelle, impuissance et non vertu. Nous serions un peu niais d'interpréter comme des témoignages de sagesse des actes qui, dans l'intention de leur auteur, demeurent tout à fait indifférents. Seulement très voisins de la nature, nos Ouolofs en conservent l'inconsciente grandeur : de là leur air de noblesse et ce charme aussi pour lequel on les aime comme ces maigres bouquets de palmiers, ces cases de paille et toute cette grande tristesse morne du pays des sables.

(*A suivre.*) LUCIEN CORPECHOT.

NOS MAITRES

MÉMOIRES HISTORIQUES ET INSTRUCTIONS DE LOUIS XIV POUR LE DAUPHIN, SON FILS

(*Suite.*)

En quoi consiste la dignité des Empereurs d'Allemagne

Et sur ce sujet, mon fils, de peur qu'on ne veuille vous imposer quelquefois par les beaux noms d'Empire romain, de César, de Majesté césarée, de successeur de grands empereurs, dont nous tirons notre origine, je me sens obligé de vous faire remarquer combien les empereurs d'aujourd'hui sont éloignés de cette grandeur dont ils affectent les titres.

Quand ces titres furent mis dans notre maison, elle régnoit tout à la fois sur la France, sur les Pays-Bas, sur l'Allemagne, sur l'Italie et sur la meilleure partie de l'Espagne, qu'elle avoit distribuée à divers seigneurs particuliers, s'en réservant la souveraineté. Les sanglantes défaites de plusieurs peuples venus du Nord et du Midi, pour la ruine de la chrétienté, avoient porté la terreur du nom français par toute la terre. Charlemagne enfin ne voyant aucun roi

en toute l'Europe, ni, à dire la vérité, en tout le reste du monde, qui pût se comparer à lui, ce nom sembloit désormais impropre ou pour eux, ou pour lui, par l'inégalité de leur fortune. Il étoit monté à ce haut point de gloire, non pas par l'élection de quelque prince, mais par le courage et par les victoires qui sont l'élection et les suffrages du ciel même, quand il a résolu de soumettre les autres puissances à une seule. Et l'on n'avoit point vu de domination aussi étendue que la sienne, hors les quatre fameuses monarchies, à qui on attribue l'empire du monde entier, quoiqu'elles n'en aient jamais conquis ni possédé qu'une petite partie, mais considérable et connue dans le monde le plus connu. Celle des Romains étoit la dernière, tout-à-fait éteinte en Occident, et dont on ne voyoit plus en Orient que quelques restes foibles, misérables et languissans.

Cependant, comme si l'Empire romain eût repris sa force, et commencé à revivre en nos climats, ce qui n'étoit point en effet, ce nom, le plus grand qui fût alors dans la mémoire des hommes, sembla seul pouvoir distinguer et désigner l'élévation extraordinaire de Charlemagne, et bien que cette élévation même, qu'il ne tenoit que de Dieu et de son épée, lui donnât assez de droit de prendre tel titre qu'il auroit voulu, le Pape, qui avec toute l'Eglise lui avoit d'extrêmes obligations, fut bien aise de contribuer tout ce qu'il pouvoit à sa gloire, et de rendre en lui cette qualité d'empereur plus authentique par un couronnement solennel, comme le sacre, qui encore qu'il ne nous donne pas la royauté la dé-

clare au peuple,et la rend en nous plus auguste, plus inviolable et plus sainte. Mais cette grandeur de Charlemagne qui fondoit si bien le titre d'empereur,ou de plus magnifiques encore si on eût pu en trouver, ne dura pas longtemps après lui, diminuée premièrement par les partages qui se faisoient alors entre les fils de France, puis par la foiblesse, et par le peu d'application de ses descendans, en particulier de la branche qui s'étoit établie en deçà du Rhin. Car les empires, mon fils, ne se conservent que comme ils s'acquièrent; c'est-à-dire, par la vigueur, par la vigilance et par le travail.

Les Allemands excluant les princes de notre sang s'emparèrent aussitôt après de cette dignité, ou plutôt en subrogèrent une autre à sa place, qui n'avoit rien de commun ni avec l'ancien Empire romain, ni avec le nouvel empire de nos ayeux; mais où on tâcha, comme dans tous les grands changemens,de faire que chacun trouvât ses avantages, pour ne s'y pas opposer. Les peuples et les Etats particuliers s'y engagèrent, par les grands privilèges qu'on leur donna sous le nom de liberté.

Les princes d'Allemagne, parce qu'on rendoit cette dignité élective, au lieu d'héréditaire qu'elle étoit, et qu'ils acquéroient par là le droit d'y nommer ou d'y prétendre ou tous les deux ensemble. Les papes enfin, parce qu'on fait toujours profession de la tenir de leur autorité, et qu'au fond un grand et véritable Empereur romain pouvoit se donner plus de droits qu'ils n'eussent voulu sur Rome même, d'où vient que ceux qui ont le plus curieusement recherché l'an-

tiquité tiennent que Léon III, en couronnant Charlemagne, ne lui attribua pas le titre d'Empereur romain, que la voix publique lui donna dans les suites; mais seulement celui d'Empereur et celui d'avocat du Saint-Siège; car ce mot d'avocat signifiait alors protecteur. Et en ce sens les rois d'Espagne se qualifioient encore, il n'y a que quelques années, avocats d'une partie de villes que j'ai conquises en Flandre, ce pays étant presque tout divisé en différentes avocaties, ou protections de cette nature.

Mais, pour en revenir aux empereurs d'aujourd'hui, il vous est aisé, mon fils, de comprendre par tout ce discours qu'ils ne sont nullement ce qu'étoient les anciens empereurs romains, ni ce qu'étoient Charlemagne et ses premiers successeurs. Car à leur faire justice, on ne peut les regarder que comme les chefs ou les capitaines-généraux d'une république d'Allemagne, assez nouvelle en comparaison de plusieurs autres Etats, et qui n'est ni si grande ni si puissante qu'elle doive prétendre aucune supériorité sur les nations voisines. Leurs résolutions les plus importantes sont soumises aux délibérations des Etats de l'Empire; on leur impose, en les élisant, les conditions qu'on veut. La plupart des membres de la république, c'est-à-dire les princes, ou les villes libres d'Allemagne, ne défèrent à leurs ordres qu'autant qu'il leur plaît. En cette qualité d'empereurs, ils n'ont que très peu de revenu; et s'ils ne possédoient de leur chef d'autres Etats héréditaires, ils seroient réduits à n'avoir pour habitation, dans tout l'Empire, que l'unique ville de Bamberg que l'évêque, qui en est sei-

gneur souverain, seroit obligé de leur céder.

Aussi plusieurs princes qui pouvoient parvenir à cette dignité par l'élection, n'en ont point voulu, la croyant plus onéreuse qu'honorable. Et de mon temps l'électeur de Bavière étoit empereur s'il n'eût refusé de se nommer lui-même, comme les lois le permettent, en joignant sa voix à celles dont je m'étois assuré pour lui, et que je lui donnois dans le collège des électeurs.

Les Rois de France leur sont égaux

Je ne vois donc pas, mon fils, par quelle raison des rois de France, rois héréditaires, et qui peuvent se vanter qu'il n'y a aujourd'hui dans le monde, sans exception, ni meilleure maison que la leur, ni puissance plus grande, ni autorité plus absolue, seroient inférieurs à ces princes électifs. Il ne faut pas dissimuler néanmoins que les papes, par une suite de ce qu'ils avoient fait, ont insensiblement donné dans la cour de Rome la préséance aux ambassadeurs de l'Empereur, sur tous les autres, et que la plupart des cours de la chrétienté ont imité cet exemple sans que nos prédécesseurs aient fait effort pour l'empêcher; mais en toute autre chose, ils ont défendu leurs droits.

On trouve, dès le dixième siècle, des traités publics où ils se nomment les premiers, avant les empereurs avec qui ils traitent; et à la porte du Grand-Seigneur, nos ambassadeurs, et en dernier lieu, le marquis de Brèves sous Henri-le-Grand, mon ayeul, n'ont pas seulement dis-

puté, mais emporté la préséance sur ceux des empereurs.

En un mot, mon fils, comme je n'ai pas cru devoir rien demander de nouveau dans la chrétienté, sur cette matière, j'ai cru encore moins, en l'état où je me trouvois, devoir en façon du monde rien souffrir de nouveau où ces princes affectassent de prendre le moindre avantage sur moi, et je vous conseille d'en user de même; remarquant cependant combien la vertu est à estimer, puisqu'après tant de siècles celle des Romains, celle des premiers Césars et celle de Charlemagne font encore, malgré l'exacte raison, rendre plus d'honneur qu'on ne devroit au vain nom et à la vaine ombre de leur empire.

Protestans

Et quant à ce grand nombre de mes sujets de la religion prétendue réformée, qui étoit un mal que j'avois toujours regardé, et que je regarde encore avec douleur, je formai dès lors le plan de toute ma conduite envers eux, que je n'ai pas lieu de croire mauvaise, puisque Dieu a voulu qu'elle ait été suivie, et le soit encore tous les jours, d'un très grand nombre de conversions.

Il me sembla, mon fils, que ceux qui vouloient employer des remèdes violens ne connoissoient pas la nature de ce mal, causé en partie par la chaleur des esprits, qu'il faut laisser passer et s'éteindre insensiblement, au lieu de l'exciter de nouveau par des contradictions aussi fortes, toujours inutiles d'ailleurs, quand la corruption n'est pas bornée à un certain

nombre connu, mais répandue dans tout l'Etat.

Autant que je l'ai pu comprendre, l'ignorance des ecclésiastiques aux siècles précédens, leurs débauches, les mauvais exemples qu'ils donnoient,ceux qu'ils étoient obligés de souffrir par la même raison, les abus enfin qu'ils laissoient autoriser dans la conduite des particuliers contre les règles et les sentimens publics de l'Eglise, donnèrent lieu, plus que toute autre chose, à ces grandes blessures qu'elle a reçues par le schisme et l'hérésie.

Les nouveaux réformateurs disoient vrai visiblement en beaucoup de choses de fait et de cette nature, qu'ils reprenoient avec autant de justice que d'aigreur. Ils imposoient en celles qui regardoient la croyance, et il n'est pas au pouvoir des peuples de distinguer une fausseté bien déguisée, quand elle se cache d'ailleurs parmi plusieurs vérités évidentes.

On commença par de petits différens, dont j'ai appris que les protestans d'Allemagne, ni les huguenots de France, ne tiennent presque plus de compte aujourd'hui. Ceux-là en produisirent de plus grands, principalement parce qu'on pressa trop un homme violent et hardi, qui, ne voyant plus de retraite honnête pour lui, s'engagea plus avant dans le combat, et s'abandonnant à son propre sens, prit la liberté d'examiner tout ce qu'il recevoit auparavant, promit au monde une voie facile et abrégée pour se sauver : moyen très propre à flatter le sens humain, et à entraîner la multitude. L'amour de la nouveauté en séduisit plusieurs. Divers intérêts des princes se mêlèrent à cette querelle. Les

guerres en Allemagne, puis en France redoublèrent l'animosité du mauvais parti : le bas peuple douta encore moins que la religion ne fût bonne pour laquelle on s'étoit exposé à tant de périls. Les pères, pleins de cette préoccupation, la laissèrent à leurs enfans, la plus violente qu'il leur fût possible; mais au fond, de la nature de toutes les autres passions que le temps modère toujours, et souvent avec d'autant plus de succès qu'on fait moins efforts pour les combattre.

Sur ces connoissances générales, je crus, mon fils, que le meilleur moyen pour réduire peu à peu les huguenots de mon royaume étoit, en premier lieu, de ne les point presser du tout par aucune rigueur nouvelle contr'eux, de faire observer ce qu'ils avoient obtenu de mes prédécesseurs; mais de ne leur rien accorder au delà, et d'en renfermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice et la bienséance le pouvoient permettre. Je nommai pour cela, dès cette année même, des commissaires exécuteurs de l'édit de Nantes. Je fis cesser avec soin par-tout les entreprises de ceux de cette religion; comme dans le faubourg Saint-Germain, où j'appris qu'ils commençoient d'établir des assemblées secrètes et des écoles de leur secte; à Jamets en Lorraine, où, n'ayant pas droit de s'assembler, ils s'étoient refugiés en grand nombre durant les désordres de la guerre, et y faisoient leurs exercices; à la Rochelle, où l'habitation n'étant permise qu'aux anciens habitans et à leurs familles, elles en avoient attiré peu à peu et insensiblement quantité d'autres, que j'obligeois d'en sortir.

Mais quant aux grâces qui dépendoient de moi seul, je résolus, et j'ai assez ponctuellement observé depuis, de ne leur en faire aucune, et cela par bonté plus que par aigreur, pour les obliger par là à considérer de temps en temps d'eux-mêmes et sans violence, si c'étoit avec quelque bonne raison qu'ils se privoient volontairement des avantages qui pouvoient leur être communs avec tous mes autres sujets.

(*A suivre.*)

PARTIE PÉRIODIQUE

LES DEUX ARTICLES DE M. ERNEST BOUHAYE

Un jeune et distingué poète, M. Ernest Bouhaye, nous adresse deux articles que l'on va lire.

Nous les insérons volontiers, car ils sont de tout premier ordre et, de plus, nous fournissent l'un et l'autre un indice de l'état d'esprit national.

Le premier, que l'auteur a intitulé : *La tradition et le progrès*, fera comprendre à nos lecteurs, à nos amis, que la tâche que nous avons entreprise est de longue haleine. Voilà deux ans passés qu'ici, ailleurs, à tous propos, nous nous expliquons sur la « tradition et le progrès ». Sans crainte des redites et même en bravant cette sorte de haut-le-cœur qui peut donner le sentiment de la répétition infinie, voilà deux ans que nous expliquons à satiété que, bien loin de se contredire, la tradition et le progrès sont deux principes qui s'appellent, se complètent, se conditionnent : *sans tradition*, répétions-nous, *pas de progrès* ; *si l'on ne tendait au progrès, il serait inutile de rester dans la tradition.* Et voici M. Ernest Bouhaye, représentant les meilleurs de sa génération, qui nous arrive son manuscrit sous le bras et, d'un air méphistophélique, comme s'il devait nous choquer : — Prenez garde, dit-il, le progrès et la tradition se complètent !

Ne nous dites pas, chers lecteurs, que c'est à pleu-

rer. Non pas, c'est à recommencer! Nous recommencerons, comme le Pierrot de Molière. Infatigablement, nous rendrons évident ce qui n'était que clair et nous rendrons la simple évidence éclatante. Notons d'ailleurs que nous parlons ici par métaphores, ne nous étant jamais adressés qu'à l'esprit : mais nous avons mis à l'étude un système de projection à la lumière oxhydrique, qui fera peut-être saisir aux yeux de la tête que, *selon nous, la tradition est condition du progrès et le progrès raison de la tradition.*

Ce qu'en dit M. Ernest Bouhaye vient d'ailleurs à l'appui de nos preuves anciennes. Qu'il agrée nos remercîments.

Quant à l'article, que nous avons placé le second, il offre les mêmes avantages et peut être aussi d'un autre genre d'utilité.

Lorsque M. Bouhaye écrit que l'autorité et la liberté ne sont point des termes opposés, il reprend sans doute inconsciemment la double thèse qui a été soutenue vingt fois, tant dans l'*Action française* que, plus anciennement, dans la *Gazette de France :*

1° L'idée d'autorité n'est que l'idée de liberté élevée à sa perfection : c'est l'idée de pouvoir complétée par l'idée de l'objet auquel ce pouvoir s'applique.

2° Il n'y a pas de liberté réelle et pratique sans une autorité qui la défende et la garantisse :

Sur les deux aspects de l'idée de liberté, M. Ernest Bouhaye croit nous combattre : il abonde dans notre sens.

Il y abonde encore à d'autres égards.

Il nous croit déterminés à faire « table rase d'une tradition centenaire », celle de la Révolution. Il ignore une distinction qui a toujours été faite ici et que l'un de nous exprimait en ces termes :

« Les idées de la Révolution sont proprement ce qui a empêché le mouvement révolutionnaire d'en-

fanter un ordre viable; l'association du Tiers-État aux privilèges du clergé et de la noblesse, la vente, le transfert, le partage des propriétés, les nouveautés agraires, la formation d'une noblesse impériale, l'avènement des grandes familles jacobines, voilà des événements naturels et, en quelque sorte, physiques, qui, doux ou violents, accomplis sous l'orage ou sous le beau temps, se sont accomplis. Je les nomme des faits. Ces faits pouvaient fort bien aboutir à reconstituer la France comme fut reconstituée l'Angleterre de 1688; il suffisait qu'on oubliât des principes mortels : les effets de ces mouvements une fois consolidés et ces faits une fois acquis, l'œuvre de la nature eût bientôt tout concilié, raffermi et guéri. Mais les principes révolutionnaires, défendus et rafraîchis de génération en génération (n'avons-nous pas encore une Société des *Droits de l'Homme et du Citoyen*?) ont toujours entravé le cours naturel de la Révolution. Ils nous tiennent tous en suspens, dans le sentiment du provisoire, la fièvre de l'attente et l'appétit du changement. Il y eut un ancien régime; il n'y a pas encore de régime nouveau; il n'y a qu'un état d'esprit tendant à empêcher ce régime de naître. »

La voilà, notre table rase. Nous ne faisons table rase que de ce qui empêche la vie. Nous ne tuons que les causes de la mort nationale. Faut-il renvoyer M. Ernest Bouhaye aux belles études d'un autre de nos amis, M. Frédéric Amouretti, sur le régime fiscal depuis Necker jusqu'à nos jours?

La distinction entre les faits révolutionnaires et les idées révolutionnaires apparaît aussi d'une fécondité extrême quand on l'applique à l'étude du sentiment national. *Oui*, les guerres de la Révolution ont précisé, accru, fortifié en France le sentiment de la communauté française. *Non*, les idées de la Révolution n'ont été pour rien dans ce sentiment; ces idées ont été franchement cosmopolites et

humanitaires : si M. Ernest Bouhaye veut en saisir les raisons, qu'il se donne la peine d'y réfléchir cinq minutes ou recherche dans la collection des *Débats* la très simple et très claire exposition qu'en fit un jour M. Jean Bourdeau.

Quant à la royauté, M. Bouhaye ne s'attache pas à la position réelle du problème. Il ne dit pas : *Le salut public est-il possible sans une dynastie souveraine en qui la nation soit personnifiée ?* Le vieux symbole juridique de la souveraineté nationale lui paraît faire face à tous les périls. Admirables nationalistes! Ils ont déjà oublié toutes les leçons de l'affaire Dreyfus. Les leçons du premier et du second Empire n'ont jamais existé pour eux. « Il faut que la nation soit forte et que l'armée soit respectée. » Oui, mais ces conditions de la force de la nation et ces conditions d'une bonne armée, ils n'y attachent pas une heure de réflexion. Ce beau dédain s'étend depuis M. Ernest Bouhaye jusqu'à M. Paul Déroulède.

Or, sur quoi s'appuient les chicanes que fait l'esprit juridique et parlementaire au nationalisme intégral de la royauté, génératrice de la France moderne ? Sur une théorie de la féodalité que tous les historiens modernes ont abandonnée ! « Droit de la noblesse, » « droit de conquête ». Je supplierai ici M. Bouhaye d'être sérieux. Nous causerons quand il le voudra de ce système de « propriété éminente » qui, *un moment*, a fait du roi le propriétaire du pays tout entier. Que valait ce système ? A quoi correspondait-il ? Qu'est-ce qui en subsiste ? Le socialisme et l'individualisme présents sont-ils étrangers à la grande question effleurée ici ? Voilà un champ immense ! — Mais, avant d'y entrer, je reposerai à M. Ernest Bouhaye comme à M. Paul Déroulède ma question, la seule question :

— Oui ou non, l'institution d'une monarchie traditionnelle, héréditaire, anti-parlementaire et décentralisée est-elle du *salut public* ?

Le salut public, voilà mon critère unique. Et c'était celui de Danton. Les oreilles de M. Ernest Bouhaye devaient être flattées au moins du son de nos discours : il n'a rien d'archaïque.

Il sonne à chaque instant le meilleur souvenir de la Révolution, l'organisation de la Patrie en danger.

CHARLES MAURRAS.

LA TRADITION ET LE PROGRÈS

La marche des sociétés est action et réaction.

Les uns veulent que toute vérité soit dans l'action, précipitée sans cesse en avant. Et le choc ininterrompu avec l'état de choses établi produit, au bout d'un certain temps, un bouleversement qui amène une réaction.

Les autres, craintifs en face de toute nouveauté, ne voient qu'un moyen de salut : enrayer une tentative de progrès ; c'est-à-dire qu'ils essaient d'étouffer ce besoin d'idéal, ce désir d'amélioration, toujours en fermentation dans l'humanité, parce que le réel n'est jamais aussi beau qu'on l'avait espéré d'abord. Et alors le flot comprimé des revendications, en montant sans cesse, arrive tôt ou tard à saper l'autorité, quelque forte qu'elle soit.

Résultat de l'excès de progrès, la réaction ; de l'excès d'immobilité, la révolution.

C'est pourtant de l'un de ces pôles à l'autre que nous avons été ballottés souvent, sans but bien précis et sans résultat satisfaisant.

Sans doute, ces choses sont parfois inévitables et semblent provenir d'une loi historique, mais

elles ne doivent être que l'exception. Et une Nation peut sans cesse s'orienter vers un idéal plus juste, tout en ayant de belles périodes d'harmonie et de paix sociale.

Entre les partis opposés, dont l'un revendique la tradition sans plus, et l'autre un progrès utopique, n'y aurait-il pas moyen d'établir un champ plus vaste, où toute une nation pourrait se rencontrer, et où l'on établirait que, pour un esprit large, la tradition n'est nullement en désaccord avec le progrès ; qu'au contraire ces deux idées se complètent, car le Progrès abstrait cesse d'être utopique, s'il s'appuie sur l'évolution lente d'une tradition, celle-ci devenant le véhicule de celui-là ?

Le grand tort de beaucoup a été précisément de parler toujours d'un Progrès sans corps, vague entité métaphysique, qu'ils adorent sans la définir, et qui est un mot plus qu'une idée. Ou bien : c'est l'idée du bonheur, mais elle reste à l'état de rêve.

C'est pour en avoir fait une base qu'on a tant erré. Quelle tradition cet espoir avait-il pour principe ? Aucune. De quel fait positif partait-il ? D'aucun. Toute tentative sans racine, sans embryon pris dans la réalité, est un errement. On s'avance dans une voie inconnue, très vite parfois, très heureux des premiers résultats ; et, une fois engagé, on se voit dans une impasse. Combien en a-t-on voulu traverser de ces impasses, depuis cent ans ? Alors on est revenu sur ses pas, une fois, deux fois, dix fois, avec courage ; puis enfin l'espérance s'en est allée, remplacée par le scepticisme final, résultat de l'a-

vortement de toutes les tentatives. Un seul but restait possible, la jouissance, à défaut d'autre idéal.

C'est précisément à ce point que le peuple français en est arrivé. Il n'a pas perdu sa générosité native, mais il est las des espoirs déçus, et il ne peut plus croire à rien. Qu'on lui montre une voie plus sûre, tout en lui donnant une espérance d'amélioration au bout, et il reprendra courage.

Il y a toujours des germes épars de rénovation correspondant aux besoins d'un temps. L'habileté est de savoir les développer dans le sens approprié à cette époque.

Mais on ne fait jamais table rase du passé. Croit-on, par exemple, que si la Révolution, au lieu de supprimer les corporations, leur avait permis d'évoluer d'une façon aussi conforme que possible aux nécessités du temps, sans utopie, elle n'eût pas donné plus de valeur aux futurs syndicats, qui en seraient éclos par gradation ? qu'elle ne leur eût pas donné plus d'autorité, plus de droit à la confiance générale ? que ceux-ci n'eussent pas fait naître moins d'appréhension dans l'esprit public? qu'ils ne se fussent pas implantés plus d'aplomb dans les mœurs, comme une solution plutôt que comme une révolte?

Au lieu d'aller au hasard et par à-coups menaçant de ruiner spontanément le commerce d'un pays, comme avec les grèves de Marseille, — ce qui fait naître pour l'avenir une appréhension mauvaise dans les esprits, et recule tout, — on aurait été à coup sûr.

Revenir à une tradition nationale est le pre-

mier stade avant de s'organiser et le régulateur nécessaire.

Mais il faut pour cela la paix sociale : la paix entre les membres d'un même pays. Il faut que chacun soit d'abord jaloux du patrimoine commun, afin de l'augmenter utilement ensuite.

Sans doute, la lutte est une loi de la vie ; mais la haine est un germe de mort. Toute nation divisée contre elle-même périra. Il n'y a pas à considérer telle fraction d'une nation comme arriérée, celle-ci comme trop avancée, et les deux comme ennemies l'une de l'autre : deux fractions d'un même peuple doivent avoir assez conscience de leur fraternité nationale pour ne pas mettre l'intérêt de leur opinion au-dessus de l'intérêt général. Et alors ce choc constant des idées contraires, au lieu d'être un élément de guerre civile, devient une cause d'émulation générale et de prospérité.

Il faut pour cela, il est vrai, un pouvoir central assez fort et assez juste pour modérer les excès de droite et de gauche. Mais c'est au peuple à en être persuadé d'abord. Que si, d'ailleurs, cette concordance de la tradition et du progrès rend la marche de celui-ci lent, elle la rend sûre et met l'acquit à l'abri des réactions brusques qui sont des reculs, tout en maintenant constamment une certaine espérance d'amélioration matérielle dans les masses souffrantes qui en ont besoin (1).

---

(1) Seulement il est nécessaire que cet idéal ne soit pas trop personnel, qu'il ait comme objet une amélioration pour autrui autant que pour soi-même ; qu'il soit *altruiste*,

CE QU'IL RESTE DE 1789

I

Après avoir vécu dans un temps, pas encore bien lointain, où l'on considérait l'idéal de la Révolution comme inattaquable, il semble, — tant certains engrenages de la logique entraînent parfois rapidement les opinions, — que le temps n'est pas loin où, parce que plusieurs idées importantes de ce mouvement ont été re-

---

en un mot. Sans cela le but, devenant le bien-être individuel, aura pour conséquence l'amollissement s'il est atteint, l'énervement s'il ne l'est jamais. Et c'est à ceux qui pensent à évoquer d'une certaine façon ce désir d'espoir toujours sommeillant dans les foules, — et là est la difficulté, — pour qu'il soit à la fois réconfortant, assez possible, pour éviter les trop grandes déceptions, et pas égoïste.

Ah ! s'il appartenait au nationalisme de réaliser un pareil programme, il n'aurait plus beaucoup d'ennemis ! Cette unanimité ramènerait la confiance en détruisant ce scepticisme qui nous enlise. Et la fleur de ce mouvement, — car le bien-être moral et la paix sociale en ont une, — ce serait une reprise industrielle et commerciale, en même temps qu'une éclosion caractéristique d'art, et une renaissance de la littérature, deux choses si méprisées aujourd'hui, par suite de l'anémie cérébrale des masses désabusées, qui ne s'intéressent plus à rien, hors la jouissance matérielle ; — ce serait, en un mot, une nouvelle auréole de gloire et de prospérité. pour la France !

connues fausses, toutes vont être jugées par certains esprits rigoureux comme bonnes à être rejetées, ce qui déroutera la masse de ceux qui y croyaient, sans leur donner pour cela une opinion nouvelle.

C'est que nous avons été conquis de longue date par l'idéal libertaire, et que nous le restons, bien que la liberté trop grande ait pu amener parmi nous le désordre ; et qu'enfin nous entendons souvent par autorité une chose si absolue qu'elle nous fait peur.

Pour juger le sens précis caché au fond de ces mots, ne serait-il donc pas bon de se demander si *autorité* et *liberté* sont des termes si opposés l'un à l'autre que l'on semble généralement le croire ; ou même si l'on ne saurait avancer sans paradoxe que l'un est le complément de l'autre ?

En effet, toute liberté dont on profite d'une manière équitable, c'est-à-dire sans nuire à autrui, est toujours le fruit d'une décision approfondie, d'une loi nous permettant d'en jouir.

C'est parce qu'il y a des lois qu'on peut vivre à l'abri des voleurs, qu'on peut compter sur la sécurité du lendemain ; c'est par une décision de l'autorité qu'on peut même traverser la rue sans se faire écraser.

Et, passant du plus petit au plus grand, c'est lorsque les lois sont assez fortes pour empêcher et punir les combinaisons louches que sont arrêtés à temps les Panama et autres ruines publiques, de sorte, par exemple, que chacun n'a la liberté de jouir de son petit pécule qu'à condition qu'un autre ne soit pas libre de venir le lui enlever par des moyens malhonnêtes.

Autrement dit : l'autorité serait la force qui, basée sur la justice, assurerait le droit de chacun, c'est-à-dire sa liberté d'en profiter honnêtement. Car s'il n'y avait pas de droit pour chacun, l'Etat n'aurait plus l'autorité, mais la tyrannie ; et ce serait le pendant de l'anarchie. Et, s'il n'y avait pas d'autorité, ce serait le plus fort qui serait le tyran.

En effet, l'anarchie qui paraît, au premier abord, le comble de la liberté, rétablit du même coup, faute d'autorité, le droit de la force, c'est-à-dire le despotisme. De quelque côté que l'on se retourne, c'est la même chose : les deux principes doivent se compléter, où l'excès de l'un détruit tout l'édifice.

C'est dire que la liberté appliquée à soi personnellement comme beaucoup l'entendent aujourd'hui, est fausse : d'abord parce que ce mot ne signifie quelque chose que lorsqu'il s'étend à tous les citoyens d'un pays, et ensuite parce qu'il est ainsi complètement détourné de son sens historique.

Ce n'est pas ainsi que l'entendaient les Romains. Il ne s'agissait pas seulement pour eux de liberté personnelle, mais de la liberté de de l'Etat. Dans *Cinna*, Corneille fait dire à Maxime :

> Jamais la liberté ne cesse d'être aimable,
> Et c'est toujours *pour Rome* un bien inestimable.

Ce n'est pas ainsi non plus qu'on se définissait cette idée lors des luttes pour les libertés communales. Là, l'effort était le résultat constant de ce principe, au lieu qu'il amène un relâchement général.

En troisième lieu, la liberté d'un peuple signifiait l'indépendance de la patrie : vivre libre ou mourir !

J'ai avancé ce qui précède pour en arriver à ceci : que la forme moderne du nationalisme date de la Révolution, et que certains royalistes, reniant celle-ci, sont moins nationalistes qu'ils ne le pensent et semblent remonter plus loin que leurs aïeux de 1830, et même de la Restauration.

Pourquoi?

II

Avant 1789, la France était, à un certain point de vue, la propriété du Roi et de la Noblesse ; après, elle est devenue la propriété de la Nation. Inutile d'insister. Les faits parlent assez haut. Quel était, à l'époque, le cri populaire en opposition à celui de : « Vive le Roy ! » C'était : « Vive la Nation ! »

Eh bien ! cette conception de la patrie est inhérente à l'idée de liberté, comprise, bien entendu, de la façon la plus large, et même de liberté politique. Et c'est ce qui explique cet enthousiasme des patriotes déguenillés se battant en héros.

En défendant avec amour ce sol national, devenu leur propriété commune, ils avaient conscience qu'ils chassaient l'étranger de *chez eux*.

Ils ne pensaient pas alors faire de l'impérialisme. Ce sentiment ne leur est venu que plus tard, lorsqu'ils eurent été fascinés par le génie de Napoléon.

Et si, en 1830, le résultat du grand mouvement fut définitivement acquis au profit trop exclusif de la bourgeoisie, ce principe, — la nation, patrimoine commun de tous les Français sans exception, — n'en restera pas moins vivant dans les esprits. A tel point que, si le coup d'Etat de Louis-Napoléon put se faire, ce ne fut qu'au nom de la souveraineté nationale.

Vouloir aujourd'hui renier cent ans de tradition, c'est tomber dans le même errement que les Jacobins qui font commencer l'histoire de France en 1789. — C'est en revenir au droit de la Noblesse, droit de conquête, abrogé par une défaite définitive. Car la force ayant créé la féodalité, la force l'a défaite.

Du reste, quoique, par la violence, les conquérants de la Gaule aient pu imposer leur domination aux habitants du sol, s'ils ont pu la maintenir, grâce à l'organisation qu'ils apportaient, et ensuite à l'habitude, il ne s'ensuit pas que leur hérédité doive être éternelle ! Ce qui ne veut pas dire que toute hérédité quelconque soit illogique désormais.

La seule nécessité historique, c'est que l'évolution d'un pays soit graduelle, et que tout nouvel ordre de choses prenne racine progressivement. Ce qui pousse comme un champignon, comme ce qui est utopique, tombe bientôt de soi-même.

En ce qui nous occupe, la chose qui se détache, qui tombe en poussière de la tradition de 1789, c'est l'individualisme à outrance, faisant l'individu désarmé en face de l'Etat tout-puissant. Car la puissance formidable de l'Etat

finirait par englober l'individu. Au lieu d'avoir reçu la liberté, grâce à cet individualisme, l'homme serait écrasé par lui. Le résultat serait donc l'opposé de ce qu'on cherchait à établir, conclusion absurde. Aussi l'avenir doit-il faire justice de cette erreur. Peu à peu les groupements se reforment, sous le nom d'associations ; et, avec ce seul facteur, — la volonté arrêtée des individus, si elle est assez intense, — l'évolution nouvelle sortira logiquement d'un tel cercle.

Mais, s'il y a toujours à refaire, à modifier — et parce qu'on ne doit rien renier de l'Histoire nationale, — il est impossible de faire table rase d'une tradition centenaire, sous prétexte qu'on en veut rétablir une plus ancienne. Car celle-ci aurait le double désavantage d'être à la fois révolutionnaire et surannée, de renverser un ordre de choses établi et de ne le faire qu'avec le concours d'une classe peu nombreuse, ayant peu d'enfants, et un idéal aussi absolu qu'il paraît peu conforme à celui qui est dans l'air ambiant.

D'abord, je ne sais comment, par quel leurre, grâce à quel cheval de Troie, un peuple se passionnerait pour un pareil mouvement, ni surtout comment on pourrait le maintenir, autrement que par la force opposée au nombre, — jeu dangereux, — dans cet ordre d'idées si en désaccord avec le monde moderne, en supposant qu'il ait une fois mordu à l'hameçon. Le peuple a peur de l'ancienne aristocratie. Demandez un peu aux paysans !

Tout autre chose est le nationalisme, tel que l'entend la masse des Français.

C'est d'abord, dans l'esprit d'un grand nom-

bre, un rempart contre le jacobinisme, qui n'a jamais amené que la haine entre citoyens, à moins que ce ne soit le carnage.

Chez d'autres, c'est l'opposition à la destruction de ce que d'aucuns appellent vaguement préjugés, abolition qui, une fois commencée, ne supposerait pas grand'chose debout de ce faisceau d'idées anciennes et communes constituant le domaine moral de la patrie ; état d'esprit avivé surtout par la nouvelle tentative d'agitation des consciences, car, si l'esprit religieux n'est plus aussi fort que jadis en France, il le devient vite en face des persécutions, à tel point qu'on pourrait croire que les jacobins s'entendent avec les ultramontains !

L'idée de défense nationale enfin, c'est l'idée de maintien des libertés acquises. Et je crois que le peuple français se jetterait dans les bras d'un dictateur plutôt que d'être sans cesse persécuté, soit dans sa liberté de conscience, soit dans sa liberté individuelle, soit dans toute autre liberté qui lui tient au cœur.

Sans aller aussi loin que le *Cheval s'étant voulu venger du Cerf*, du bon La Fontaine, on aime mieux avoir un maître de son choix que d'être malmené par ceux à qui on ne l'a pas permis. C'est bizarre, et c'est humain.

Enfin, il y a l'idée de la force commune : il faut être forts pour être respectés, et là est la raison de sympathie populaire pour l'armée.

Il ne faut pas chercher autre chose dans le mouvement nationaliste : ni regret des règnes déchus, ni aspirations du peuple vers le césarisme. Il n'y a que l'idée de l'intégralité du sol

national, des idées nationales, de la liberté acquise, le tout comme propriété française, dont on veut bien laisser profiter les autres nations avec générosité, mais sur laquelle on ne veut pas leur laisser porter la main. C'est en un mot la continuation de cette idée de 89 (appliquée cette fois aux éléments hétérogènes qui compromettent son unité), la reprise de la nation par la nation. Car le peuple sent bien, quoique vaguement, et plutôt par malaise que par déduction philosophique, ce que nous exposions au début de cette étude : que la liberté est toujours compromise par la licence, et souvent sauvegardée par l'autorité.

ERNEST BOUHAYE.

LES LIVRES

Histoire du socialisme français, par PAUL LOUIS (éditions de la *Revue Blanche*).

Le titre de ce livre semblerait indiquer qu'on y a fait l'exposé des idées socialistes françaises dans leur développement historique. Mais tel n'en est pas le sujet, à proprement dire. M. Paul Louis, en même temps, à la vérité, qu'il résumait les théoriciens socialistes, a entrepris de faire l'histoire de France, de 1789 à nos jours, du point de vue prolétarien et en insistant infiniment plus sur les faits sociaux que sur les faits d'ordre politique (puisque l'on a pris l'habitude de donner à ces mots des sens différents). C'est une honorable et intéressante tentative pour appliquer à notre pays et à notre siècle la « conception matérialiste de l'histoire ».

Quelque peine pourtant que se soit donnée M. Paul Louis pour relier le mouvement des idées socialistes à la succession des phénomènes économiques, on sent constamment l'artifice de ce parallèle. Il y a en réalité deux livres dans le livre de M. Paul Louis. Et si l'un, d'exposition théorique, n'est pas fort original, l'autre du moins surprend et attache par une belle rage de prendre parti. La lutte des classes, les efforts du prolétariat forment un drame violent et aux phases variées. On aime la manière abstraite dont M. Paul Louis désigne les antagonistes, ainsi les paysans qu'il nomme constamment « la parcelle ». Il faut ici pourtant faire un grave reproche à M. Paul Louis. Puisque les conservateurs, à son propre témoignage, luttent pour

leur intérêt de classe tout ainsi que les prolétaires, pourquoi les couvre-t-il d'injures? Pourquoi leur reproche-t-il leur égoïsme, leur cupidité, leurs goûts de jouissance et quelques autres péchés véniels ou capitaux qui animent en somme les revendications de ses amis? M. Paul Louis devrait se contenter d'affirmer que les conservateurs n'ont pas l'esprit ouvert à l'idée d'évolution. Mais il préfère nous prouver une fois de plus que les « intellectuels » de son espèce sont surtout des animaux moraux.

On ne peut finir sans relever la risible vétusté du style de M. Paul Louis. Quand il nous dit (p. 203) que « la dictature militarisée de Bonaparte a été « un bouclier tendu par les possédants contre les « entreprises de l'affamé »; quand il termine son chapitre V en comparant la société française à une pyramide « qui, d'année en année, se retournait, « au point que sa base fût finalement en l'air et sa « pointe sur le sol... pointe qui, du reste, s'amin- « cissant avec une vertigineuse célérité, vint à se « briser... — et ce fut 48 »; quand il compose enfin son vocabulaire de toutes les images défraîchies et surannées qui appartiennent depuis un long siècle à l'éloquence des rues, des clubs et des parlements, on se rend mieux compte, avec quelque désenchantement peut-être, que le socialisme, en dépit de ses prétentions plus hautes et de ses visées à l'organisation, n'est que le commun héritier des vieilles, insanes et vulgaires rêveries démocratiques.

JACQUES BAINVILLE.

La Femme de demain, par ETIENNE LAMY (*librairie académique Perrin et Cie.*)

M. Etienne Lamy, au cours de trois conférences, a traité de la condition des femmes dans la société

actuelle et du rôle qui leur est réservé. Sur un ton distingué, modéré, mais encore pressant, il a montré que le catholicisme seul assurait à la femme de dignes prérogatives. Sous un titre qu'on goûte assez peu : *La femme et les penseurs*, il a passé en revue les différentes civilisations, les religions et les théories des philosophes et n'a pas eu de peine à établir que le catholicisme a réalisé le meilleur et le plus beau féminisme par le respect de l'épouse et la sainteté de la mère. On regrette seulement que M. Etienne Lamy ait si fort méconnu l'antiquité et que dans son examen des « penseurs » il ait accordé tant de place à Bebel pour ne pas même citer Auguste Comte, dont on ne peut pourtant pas ignorer qu'il n'a jamais cessé d'exalter, jusqu'à le reprendre, le culte de la femme qui fleurissait dans la chevalerie du moyen âge.

M. Etienne Lamy a tracé tout un programme dont il délègue l'exécution aux femmes. Il ne s'agit de rien moins que de remettre en honneur nos traditions françaises. Mais M. Lamy semble penser qu'il suffit d'imposer une tâche pour qu'on soit en état de la remplir. Remarquant que les femmes n'exercent plus d'influence sur notre société, il se contente de leur indiquer ce qu'elles devraient faire si elles la possédaient encore. Et sans doute la reprendront-elles si notre société se réorganise et à condition aussi qu'on voie les hommes se viriliser : quel empire peuvent avoir les femmes de nos jours sur des compagnons qui sont, bien plus qu'elles, tout nerfs, impression et sensibilité? Et de deux mollesses, laquelle agirait utilement sur l'autre?

On a noté avec plaisir, à la lecture de cet ouvrage, quelque refroidissement dans les convictions républicaines de M. Lamy. Il s'aperçoit sans doute que la République « vit en se défendant contre ses principes », comme il dit excellemment du protes-

tantisme. M. Lamy s'est imaginé il y a trente ans que le catholicisme profiterait de ces principes. Mais ils sont absurdes, impraticables. La République a dû renoncer à leur application, sous peine de suicide. Et c'est le catholicisme qui en a souffert. Il nous paraît que M. Lamy veut se distinguer de ces niais qui prétendent atténuer par le libéralisme le venin de la démocratie. Pour si tard qu'il vienne à l'esprit politique, il ne faut pas moins l'en grandement louer.

JACQUES BAINVILLE.

Memento. — *Marysia*, par HENRI SIENKIEWICZ (Perrin, édit.), deux nouvelles de ce fameux Polonais, qui ont sur ses romans le double avantage d'être courtes et d'être traduites dans une langue simple et agréable par Mlle B. Noiret. — *Dans le Noir*, réjouissante pochade par WILLY (librairie Molière). — *L'Idée sociale au théâtre*, par EMILE DE SAINT-AUBAN (Stock, édit.), exposé de la dramaturgie d'Ibsen, de Hauptmann et de M. de Curel, écrit dans la manière toujours brillante de cet écrivain. Chez le même éditeur, M. MAURICE LE BLOND publie sur le même sujet une brochure intitulée *le Théâtre héroïque et social*. Il est remarquable que ces deux auteurs ont un vocabulaire diversement fleuri, mais également apocalyptique.

J. B.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Dans le but de faciliter les relations entre le Havre, la Basse-Normandie et la Bretagne, il sera délivré, du 1er avril au 2 octobre, par toutes les gares du réseau de l'Ouest et aux guichets de la Compagnie Normande de navigation, des billets directs, comportant le parcours, par mer, du Havre à Trouville et, par voie ferrée, de la gare de Trouville au point de destination, et inversement.

Le prix de ces billets est ainsi calculé :

Trajet en chemin de fer. — Prix du tarif ordinaire ;

Trajet en bateau. — 1 fr. 60 pour les billets de 1re et 2e classes (chemin de fer) et 1re classe (bateau), et 0 fr. 85 pour les billets de 3e classe (chemin de fer) et 2e classe (bateau).

ABONNEMENTS SUR TOUT LE RÉSEAU

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles en 1re, 2e et 3e classes et valables pendant 1 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et 1 an.

Ces cartes donnent le droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourue.

Il est facultatif de régler le prix de l'abonnement de 6 mois, de 9 mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés.

Les abonnements d'un mois sont délivrés à une date quelconque, ceux de 3 mois, 6 mois, 9 mois et un an partent du 1er et du 15 de chaque mois.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

VACANCES DE 1901

Trains spéciaux à prix réduits

1° PARIS à AIX-LES-BAINS et CHAMBÉRY

ALLER

Départ de Paris, le 19 août, à 11 h. 15 du soir, arrivée à Aix-les-Bains, le 20 août à midi 32, arrivée à Chambéry, le 20 août, à midi 59.

RETOUR

Au gré des voyageurs, par tous les trains ordinaires, sauf les express, du 21 août au 3 septembre inclus.

Prix (aller et retour): 2e cl., 48 fr.; 3e cl., 24 fr. 50.

2° PARIS à GENÈVE

ALLER

Départ de Paris, le 22 août, à 4 h. 30 soir, arrivée à Genève, le 23 août à 6 h. 36 matin.

RETOUR

Au gré des voyageurs, par tous les trains ordinaires, sauf les express, du 25 août au 6 septembre inclus.

Prix (aller et retour): 2e cl., 50 fr.; 3e cl., 26 fr.

Pour plus amples renseignements, voir les affiches et prospectus publiés par la Compagnie.

On peut se procurer des billets, pour ces trains de plaisir, à la gare de Paris P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, dans les bureaux succursales de la Compagnie et dans les diverses agences de voyages.

DÉTACHER CE BULLETIN ET L'ENVOYER 28, RUE BONAPARTE, PARIS.

ABONNEMENT

A LA REVUE " L'ACTION FRANÇAISE "

PARAISSANT LES 1er ET 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 28, rue Bonaparte

Prix : 10 francs les 24 numéros

Je soussigné _____

demeurant à _____

déclare souscrire un abonnement à 24 numéros du Bulletin de « l'Action française ».

J'envoie inclus la somme de 10 francs, montant de mon abonnement, en un mandat, ou : Je vous prie de faire recouvrer par la poste le prix de mon abonnement, avec 0 fr. 50 en plus pour les frais de recouvrement.

A _____ *le* _____ *1901.*

SIGNATURE :

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis*, *avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLT,AN 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis*, *rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*

et dans les principales gares de Paris et de la province.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

EXCURSION AUX GORGES DU TARN
PAR LE BOURBONNAIS

Les Compagnies P. L. M., Orléans et Midi organisent, avec le concours de l'Agence des Voyages Economiques, une excursion aux Gorges du Tarn suivie d'une visite à la vieille cité de Carcassonne.

Prix (tous frais compris) : 1re cl. 275 fr., 2e cl. 245 fr.

Départ de Paris le dimanche 9 Juin 1901,

S'adresser, pour renseignements et billets, à l'Agence des Voyages Economiques, 17, rue du faubourg Montmartre et 10, rue Auber, à Paris.

VIENT DE PARAITRE

F. JUVEN, éditeur, 122, rue de Réaumur, PARIS

L'ARBRE ET LES VENTS

PAR

JOACHIM GASQUET

L'*Arbre et les Vents*, dont nous avons publié quelques belles strophes dans notre numéro du 1er juin, n'est pas l'œuvre d'un poète : c'est l'admirable expression de l'état lyrique, amoureux, frémissant d'une rare sensibilité en proie aux divers souffles sociaux qui tentent tour à tour l'âme éparse de sa génération. Un beau livre qui évoque le génie tumultueux et clair de l'Hugo des *Contemplations*. Le jeune auteur n'a pas craint de placer son œuvre sous l'égide du Maître, rejoignant ainsi par delà les obscurités raffinées du décadentisme la grande tradition du lyrisme national.

Envoi franco contre un mandat de 3 fr. 50 adressé à l'ACTION FRANÇAISE, 28, rue Bonaparte

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... 1 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu 2 fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE

3e année. — T. V. — N° 53. 1er Septembre 1901.

L'Action française

(*Revue bi-mensuelle*)

SOMMAIRE DU 1er SEPTEMBRE 1901

LE PLÉBISCITE ET L'EMPIRE.... **Richard Cosse.**
CLEMENCEAU..... **Maurice Barrès.**
LES ÉTATS ET L'ÉTAT..... **Charles Maurras.**
LES OUVRIERS DE LA RÉFECTION NATIONALE ; *Le marquis de la Tour du Pin Chambly*..... **Georges Grappe.**
LES NOTES AU "SALUT PUBLIC". **Léon de Montesquiou.**

NOS MAITRES : *Mémoires historiques et Instructions de Louis XIV pour le Dauphin, son fils ; Restauration des Finances, Fouquet arrêté. — Le Roi se charge des fonctions de surintendant.*

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'ACTION FRANÇAISE paraît le 1er et le 15 de chaque mois. On s'abonne à Paris, 28, rue Bonaparte, Paris, 6e.

M. HENRI VAUGEOIS, Directeur, recevra le Vendredi, de 2 à 4 heures.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

PAUL BOURGET, de l'Académie française. — GYP. — JULES SOURY. — MAURICE BARRÈS. — CHARLES MAURRAS. — JULES CAPLAIN-CORTAMBERT. — MAURICE TALMEYR. — MAURICE SPRONCK. — HUGUES REBELL. — JEAN DE MITTY. — P. COPIN-ALBANCELLI. — ALFRED DUQUET. — FRÉDÉRIC PLESSIS. — LUCIEN CORPECHOT. — DENIS GUIBERT, député. — FRÉDÉRIC AMOURETTI. — ROBERT BAILLY. — JOACHIM GASQUET. — AUGUSTE CAVALIER. — HENRI COULIER. — XAVIER DE MAGALLON. — THÉODORE BOTREL. — DAUPHIN MEUNIER. — L. DE MONTESQUIOU-FEZENSAC. — LUCIEN MOREAU. — OCTAVE TAUXIER. — MAURICE PUJO. — L. MOUILLARD. — JACQUES BAINVILLE. — ALFRED DE POUVOURVILLE. — ROBERT LAUNAY. — O. DE BARRAL. — R. JACQUOT.

FONDATEUR :

LE COLONEL DE VILLEBOIS-MAREUIL

Mort au champ d'honneur

L'Action française

LE PLÉBISCITE ET L'EMPIRE

(Lettre à M. Charles Maurras.)

*Les lecteurs de l'*Action française *connaissent M. D. Richard Cosse, par quelques articles trop rares qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser, notamment une belle et élégante réponse à la lettre que M. François de Mahy, député de la Réunion, écrivit l'an dernier à notre directeur M. Henri Vaugeois, quand celui-ci se prononça définitivement en faveur de la royauté.*

Aucun de nous n'a jamais vu M. Richard Cosse. Il vit en province, au milieu des livres, partagé entre ses réflexions sur la politique contemporaine et ses curieuses études de l'histoire de France, pour laquelle il a conçu de bonne heure une véritable passion. L'attention bienveillante qu'il accordait, vers 1896, *à quelques articles publiés au* Soleil, *lui donna l'idée de m'adresser, à des intervalles plus ou moins longs, des réflexions et des critiques relatives à ces articles. Je ne saurais dire à quel point l'expérience et l'érudition de M. Cosse, mais surtout ses profondes méditations dans la solitude de sa petite cité bourguignonne m'ont été bonnes conseillères. Le dégoût d'écrire, d'agir et même*

de penser nous serait peut-être venu plus d'une fois sans l'approbation, la sympathie et l'intelligente censure de M. Richard Cosse. Tant de gens vous répètent, tant de petits faits semblent confirmer que la lumière ne sert à rien et qu'une idée juste est oubliée tout aussitôt qu'un mensonge ou qu'une chimère! On en vient à douter de la concordance des intelligences humaines; l'on se demande si 4 et 4 ne font pas 9 dans les hémisphères de quelques cerveaux bienheureux.

Des correspondants, des amis d'esprit comme M. Cosse viennent fortifier la réaction naturelle qui se fait en nous contre le découragement. Certes, des faits, de bons gros faits vaudraient infiniment mieux que de pures et languissantes pensées. Mais, vous qui critiquez, avez-vous ce fait-là, ce fait sauveur et rédempteur? S'il vous manque, avez-vous le moyen de le susciter? Nous vous entendons bien hennir comme des chevaux d'omnibus, ou chevroter comme de vieilles femmes enrhumées vos refrains révolutionnaires et belliqueux. Vous vous adressez au grand nombre, dites-vous. Oui, et le grand nombre, s'il vous écoute, hausse les épaules! Nous alignons des théorèmes qui, du moins, ne nous valent pas le mépris que vous récoltez de toutes les parts et qui, de plus, font s'arrêter (cela s'est vu, cela se voit, cela se verra) et font songer ceux d'entre les passants qui ne sont pas incapables de réflexion. Quelques milliers de bons esprits nous font l'honneur de suivre nos patientes inductions, nos déductions certaines. Lorsque, dans le public immense qui s'étend des éléments sains de l'Université aux éléments sains de l'Armée et de la Marine, en passant par l'élite des agriculteurs et des industriels nationaux, nous aurons réussi à rendre courantes quelques abstractions essentielles: les faits brutaux en

seront sans doute changés. En tout cas, ils pourront *changer, ce qui est impossible aujourd'hui.*

Les fortes lettres de M. Richard Cosse sont le témoignage de la possibilité de cette œuvre. La France ne s'est pas encore arrêtée de penser sur elle-même. Quoique intimes et personnelles, la plupart des lettres dont je parle mériteraient de voir le jour.

*A la persuasion des vérités qu'elles renferment s'ajouterait un autre genre de persuasion : on verrait comment nous concevons, au juste, les relations entre l'*Action française *et ses lecteurs. Il faut que nous collaborions, auteurs et lecteurs, si nous ne renonçons à l'ouvrage entrepris. Rien en effet ne peut se faire de ce que nous voulons sans la collaboration de chacun.*

La dernière lettre de M. Richard Cosse nous paraît trop considérable pour n'être pas insérée ici tout entière. On n'en retranche que quelques lignes dans le début. — CH. M.

Monsieur,

Il faut bien prendre le temps d'être malade. Voilà pourquoi je vous ai, ces derniers temps, épargné ma prose.

Vous dirai-je combien je vous ai regretté au *Soleil*?... On me prête la *Gazette de France*...

I

Pour l'Etat et contre l'Etat (1) a été pour moi un vrai (2)...

Il est vrai, tous ont pataugé, et les plus gros bonnets de la presse, tout comme votre humble serviteur : — « A-t-on jamais vu? Un président constitutionnel qui se paye des coups d'État, met la Constitution dans sa poche comme un simple Bonaparte! Eh bien! l'ami du tsar ne se gênait pas, il tranchait de l'autocrate, etc., etc. » Vous seul, Monsieur, vous êtes avisé que M. Faure avait agi comme il le devait; que, quand il s'en va du salut de l'Etat, la poignée du gouvernail n'est bien placée qu'aux mains du chef de l'Etat... mais que quand ce chef est de hasard, son initiative (sur laquelle on ne peut pas toujours compter) risque de rester fort inférieure, quant aux résultats, à l'initiative, assurée d'avance, d'un chef héréditaire. Que la forme républicaine apparaît ici avec une déplorable infériorité ! Car son chef est obligé de sauter par-dessus la Constitution, d'exercer, au petit bonheur, un pouvoir dont il n'est pas régulièrement investi, et dont l'action n'a pas été

(1) *Action*, 15 juillet.

(2) Disons *plaisir*; car M. Cosse est beaucoup trop aimable pour son correspondant.

réglée ni même prévue,... etc., etc. Quant au parlementarisme, son insuffisance s'accuse dans toute sa nudité. L'Etat aurait le temps de périr dix fois avant que la lourde et bruyante machine parlementaire ait accompli les mille tours exigés par les circonstances, alors qu'il faut agir vite et en silence.

La République suppose donc toujours et amène nécessairement la dictature. A tant faire que de tirer au sort d'un suffrage universel frelaté un dictateur de hasard, autant en revenir au roi de France : et l'avantage est trop évident.

L'analyse du discours de M. de Gailhard-Bancel n'est pas moins solide. Oui, cela est trop clair. L'Etat (et son chef) doivent être tout-puissants pour les choses d'Etat (défense du territoire, police intérieure, etc.) et leur rôle doit se réduire à la haute surveillance quand il s'agit d'administrer des questions sociales; cela ne regarde pas du tout l'Etat de réglementailler *ab hoc et ab hac* le pot-au-feu des coopératives, les questions de salaire, de retraite, de syndicats. Ouvriers et patrons se passeront très bien de son ingérence, et il n'est pas bien utile que le Parlement vienne là mettre son grain de sel, qui n'est le plus souvent qu'une poignée de sable.

II

Le *Figaro* qui interviewe tout le monde n'a pu manquer d'aller à Bruxelles interroger le sphinx napoléonien.

La *Gazette de France* du 27 juillet dernier a reproduit ce document, dont le fond vaut la forme. La forme est du pur charabia. Elle est digne de servir de vêtement à la série de « Coqs-à-l'âne » soi-disant politiques qui composent cette étrange déclaration. — Les clichés les plus usés des manifestes napoléoniens s'y marient à la sentimentalité la plus creuse sur « l'union de tous les Français ».

Ce qui fait l'intérêt de ce document, c'est qu'il contient l'exposé de toute la doctrine plébiscitaire ; qu'il en dévoile avec la plus complète naïveté toute la folie et tous les dangers. Il ne s'agit pas du tout de guerroyer contre le bon Belge qui a oublié la langue française, mais contre l'idée plébiscitaire qui nous menace.

Tout d'abord, nous dit le Prince, « *le parti bonapartiste n'est pas un parti. Un parti suppose un exclusivisme; ici, il n'y en doit point avoir.* »

Ceci est une gauche copie des déclarations de Mgr le duc d'Orléans. Mais on voit la

différence. Philippe, Huitième du nom, roi de France et *protecteur de toutes les républiques françaises*, a le droit de proclamer que son règne ne connaîtra pas l'exclusivisme et que la Monarchie n'est point un parti puisque tous les groupes nationaux seront libres sous sa protection et la haute surveillance des ministres investis de sa confiance. Mais l'Empire, essentiellement centralisateur, n'a pas bonne grâce à vouloir revêtir l'habit de Guillot. Sa tradition, d'ailleurs, est là. Ce ne sont pas les royalistes qui ont inventé le mot « d'anciens partis » appliqué à des classes entières de citoyens, à des groupes de personnes fort honorables que le second Empire avait rigoureusement écartées des affaires publiques et soumises à la plus active surveillance. Et rien n'était plus naturel.

Un Etat fortement centralisé comme celui que créa le premier Empire et duquel le second Empire resserra encore la tradition ne peut admettre que le gouvernement d'un parti. Tandis que sous l'égide de la Royauté s'épanouiront librement la province, le pays, la commune, la corporation, l'association, toutes ces libertés disparaissent dans une République centralisée comme la République actuelle dont une dictature impérialiste renforcerait encore les entraves. Sous ces formes de gouvernement un seul

parti peut détenir le pouvoir suprême et il confisque tous les pouvoirs en détenant celui-là. Donc le bonapartisme est un parti, il ne doit être, il ne peut être qu'un parti. Personne ne peut aller contre la nature des choses et il ne suffit pas à un nègre de s'enfariner pour qu'il ait le droit de se ranger parmi les blancs.

« *La doctrine plébiscitaire offre à tous le même refuge, la même protection sous la seule égide de la volonté nationale.* » Mais cette « volonté nationale » égide (!) dont on nous offre le refuge (!) — il faudrait d'abord la définir et savoir ensuite où elle réside. Qu'est-elle et où est-elle la volonté nationale? — Des hommes d'aventure, le prince Louis Bonaparte en 1848, le général Boulanger en janvier 1889, purent soutenir avec quelque vérité que la « volonté nationale » s'était nettement prononcée pour eux (Louis Bonaparte) ou inclinait de leur côté (Boulanger). Il y avait alors quelque chose qui ressemblait encore à une « volonté nationale ». Mais aujourd'hui? S'exprime-t-elle seulement par les élections? Notre système électoral est si déplorablement construit que nous voyons triompher des radicaux ou des collectivistes avec le tiers des électeurs inscrits! A cet exécrable système s'ajoutent la tromperie, le truquage, la mainmise des agents des Loges (quelques-uns dits *agents*

vicinaux et payés en conséquence par la caisse départementale (1)?) Le Juif tient la caisse électorale; on voit trop ce que peut devenir en tout cela la « volonté nationale » et si même il peut encore subsister une « volonté nationale ».

Et cependant, cette volonté qui tout alors était une égide, voilà maintenant qu'elle devient un *drapeau, le drapeau!* Et c'est cette *égide*, devenue un *drapeau* (d'ailleurs invisible), *qui doit préparer et consacrer* (*comme le Consulat après le Directoire*) *la réconciliation, l'entente de tous les Français pour le plus grand bien de la patrie.* Si la « volonté nationale » égide ou drapeau opère jamais ce miracle là !

L'épreuve du suffrage universel est faite depuis cinquante-trois années et nous pouvons nettement apprécier d'abord ce qu'il a tiré de la volonté nationale et en dernier lieu ce qu'il en a fait. Ah! je voudrais voir l'égide qu'on nous annonce! Je n'aperçois que la tête de Méduse qui a changé en pierre cette « volonté nationale ».

Mais le Prince estime que « *le suffrage universel est un dogme; et ce dogme est la base de toute conception politique viable; il a une autorité supérieure à l'hypothèse*

(1) Le F.·. Surugue, maire d'Auxerre. (*La Bourgogne*, avril 1901.)

du droit divin, parce qu'il est tangible et presque scientifique (?) et qu'il crée au-dessus des partis une juridiction si puissante, si incontestable, si vaste et si ouverte que tous les partis doivent être amenés à s'en reconnaître justiciables. »

Mais, Prince, le suffrage universel n'est point un « dogme ». Un dogme, c'est l'expression d'une idée abstraite de l'ordre religieux, moral, politique. — Le dogme, ici, c'est la *souveraineté du peuple;* mais vous en avez senti le danger pour un prétendant césarien; vous avez reculé devant la confession publique d'un dogme qui est la négation de toute autorité. Le suffrage universel n'est que l'application, la mise en pratique de la souveraineté de l'infaillibilité du peuple. Creusez sous la pratique, vous trouvez la théorie. Ce qu'a fait la volonté populaire, n'a-t-elle pas tout droit de le défaire? Et c'est là tout l'étai du bonapartisme.

Il est aisé de comprendre l'impatience que vous éprouvez à propos du « droit divin » que vous qualifiez d'« hypothèse ». Mais, dans le passé de la France, le droit divin était, lui, bel et bien, un dogme, défini par une Eglise monarchiste et par tous les pouvoirs hiérarchiques de la nation. L'Eglise, dont les destinées étaient alors étroitement unies à celles de la Royauté nationale, l'Eglise avait cru devoir appuyer sur la foi reli-

gieuse l'institution politique qui la protégeait contre les ennemis du dedans et du dehors. Le Roi de France était « l'évêque extérieur » chargé de cette mission que — le jour de son sacre — il jurait de remplir. Sa personne était d'ailleurs d'ordre ecclésiastique. De hautes légendes (1) s'attachaient aux origines de son pouvoir. Abbé de Saint-Denis, au chœur il portait la chape, sa bannière était celle de l'abbaye, et l'Eglise (2), par un huitième sacrement, l'onction royale, sanctionnait en le sanctifiant le droit héréditaire. Voilà, Prince, ce qu'était ce « droit divin » dont votre grand-oncle se montra si jaloux ! — C'était donc un dogme d'où sortirent les plus fécondes institutions. Et tout cela a duré neuf siècles !

Quelques âmes religieuses gardent encore ces croyances. Mais, heureusement, comme il arrive pour la foi quand elle est basée sur de profondes réalités, la réalité ici a survécu à la légende.

Neuf siècles de bienfaits, neuf siècles de création, d'agrandissement territorial ont créé sous le droit divin un droit « *historique* » (Renan). Et ce *droit historique* s'est renouvelé pour la Maison Capétienne jusqu'à la

(1) L'apparition de saint Valery à Hugues Capet, la sainte ampoule, etc.

(2) Renan : *La Monarchie constitutionnelle* (Réforme de la France. — Questions contemporaines.

veille de sa chute, par des services rendus à la France, par la conquête de l'Algérie et la politique méditerranéenne du roi Louis-Philippe. Et ces services se sont continués par les derniers princes de cette race, les dons du duc d'Aumale, les profondes études sociologiques du comte de Chambord et du comte de Paris.

Il est impossible à des Français d'apercevoir quel droit historique ont créé en faveur des Bonaparte la politique de conquête et la politique des nationalités, Waterloo et Sedan.

La juridiction toute-puissante, c'est celle de l'histoire, des résultats qu'elle enregistre, des bilans qu'elle établit. Et nous voyons qu'elle a inscrit en quelques noms et pour jamais le jugement sans appel des deux dynasties qui, depuis dix siècles ont régné sur la France.

Elle a inscrit aussi le jugement des trois Républiques.

Deux courants contraires, dit le Prince, se partagent l'opinion : le parlementarisme et l'antiparlementarisme. C'est vrai en gros. Mais il y aurait bien des distinctions à faire parmi les parlementaires et les antiparlementaires. Il s'en faut qu'ils constituent deux courants homogènes. — Le Prince croit devoir attribuer au parlementarisme la *fiction du Président responsable et*

des ministres dont la responsabilité n'est qu'un mot. — La vérité, c'est qu'en République, avec une magistrature suprême que le titulaire ne détient que pour un petit nombre d'années, il n'y a pas de responsabilité du tout. Elle ne saurait résider non plus en des Chambres dont la plus puissante est nommée pour quatre ans, et qui se renouvellent sans cesse par de constants remplacements. Les Chambres qui ont élu un Président ne sont jamais celles qui le verront arriver au terme de son mandat, fixé seulement à sept années! — Et la vraie fiction, elle est dans le déplorable système électif qui régit à tous les degrés notre vie nationale, système qui suppose la pratique rigoureuse, loyale, complète du suffrage universel et son infaillibilité ?

Mais le parlementarisme ne disparaîtra qu'avec la cause qui le produit, c'est-à-dire le système électif (1).

L'Empire même avec le gouvernement personnel et absolu basé sur le système électif n'a point été préservé de l'écueil du parlementarisme. Le prince Napoléon en peut trouver la preuve dans l'histoire même du règne de Napoléon III. Dès 1863, le suffrage universel, cependant domestiqué,

(1) Ch. Maurras : *Les Parlementaires* (*Gaz. de France*, 27 juillet).

truqué par la candidature officielle, ramena au Corps législatif le parlementarisme dans la personne des Cinq. Dix ans après, en 1869 le chiffre des opposants s'élevait à 45, et ce fut cette Chambre encore si solidement inféodée à l'Empire qui, après avoir voté la guerre, vota la déchéance.

On sait le rôle de l'Opposition sur la fin du second Empire. Il n'est nullement équitable de lui attribuer notre faiblesse militaire, de la rendre seule responsable de nos revers. La responsabilité revient presque entière à ce Corps législatif élu en grande majorité par les campagnes et contraint par ses origines de ménager des électeurs fort peu belliqueux, *très indifférents à la grave question de la puissance prussienne* (1) et qui auraient vu de très mauvais œil leurs députés voter des subsides et des contingents de guerre. On ne peut nier pourtant la part qui revient à l'Opposition. Peu nombreuse, elle parla assez haut pour rendre encore plus indécise, plus incohérente et plus troublée la marche du pouvoir. Démocratique, l'Opposition travailla par ses attaques contre les armées régulières à égarer l'esprit public. Et la fausse théorie du régime des gardes nationales qu'elle prôna à outrance répondait trop aux secrètes aspirations populaires

(1) Nous prenons la peine de recommander à nos lecteurs cette importante remarque de M. Cosse. (Ch. M.)

pour que le gouvernement n'en tînt pas grand compte; déjà très hésitant et très désireux qu'il était de ne point s'aliéner les campagnes.

C'est donc le suffrage universel qui, après avoir fait l'Empire, le défit.

Le Prince ne paraît point se rappeler ces faits gravés à jamais aux dernières pages de l'histoire de sa famille. Il aime mieux s'escrimer dans le vague contre *l'incohérence d'initiatives qui s'agitent au hasard*, contre *l'âpreté d'intérêts électoraux qu'aucune action énergique et juste, aucune étude approfondie et impartiale*, aucune *force pondératrice ne concilient en vue de l'intérêt commun.*

Et il conclut *à un chef responsable élu directement par le peuple et assisté des ministres irresponsables, exécuteurs compétents des volontés du pays.* Mais ce chef élu par le peuple ne peut être responsable puisqu'il dépendra de ses électeurs; et comment des ministres choisis par ce chef seraient-ils *les exécuteurs compétents des volontés du pays?* Ils seront les très humbles serviteurs du chef de l'Etat, et si ce dernier est médiocre, s'il aime, comme Sainte-Beuve le disait des faux Césars (1), à choisir les médiocres de préférence aux bons,

(1) *César et les Césars* (*Temps*, 1868 ou 69), article reproduit par les journaux de 1870.

nous aurons encore des Rouher et des Benedetti (1) à opposer, sinon à des Bismarck (ils ne sont pas communs), du moins à des hommes formés à cette école.

Finissons. La théorie plébiscitaire peut se résumer en deux mots. Les Juifs payeront les élections et feront l'Empire juif. Voilà la théorie plébiscitaire simplifiée et justifiée.

Mais le Prince parle du plébiscite comme d'une *haute conception* qui *tend à rallier tous les Français sans distinction de parti d'origine, de religion, d'idées et même de race dans l'exercice plein et loyal du suffrage universel;* c'est-à-dire que tous marcheront aux élections la main dans la main, les spoliés avec les spoliateurs, les ennemis de l'armée et de l'Eglise avec les patriotes et les catholiques, ceux qui ont tout pris, avec ceux à qui on a enlevé jusqu'à leurs plus légitimes libertés! Ce sera un nouveau baiser Lamourette!

Bien entendu, dans ce long et vide interview, pas un mot des grandes questions pendantes, Eglise, armée, associations, corporations, décentralisation. Rien que des mots redondants, qui ne cachent point le vide de la pensée.

Voilà ce que nous promet la « théorie plébiscitaire », voilà ce que nous offre le re-

(1) Voir dans l'ouvrage de M. DE LA GORCE sur le second Empire les négociations qui ont suivi Sadowa.

présentant de la tradition napoléonienne.

Les déclarations du chef de la Maison de France sont d'autre sorte. Lui a la prétention de fonder à nouveau et d'établir une autorité durable empruntée à l'histoire, sanctionnée par elle, et qui ne doive rien au caprice de l'opinion. Là est le vrai pour la suite des siècles. Les sages nations européennes le savent bien.

III

— Voici une bien douloureuse nouvelle, trop redoutée depuis que la maladie du prince Henri d'Orléans a été connue de tous. Les graves affections comme celles dont il souffrait se guérissent rarement sous le ciel meurtrier de l'Indo-Chine. C'est avec un profond regret que les amis de la Monarchie enregistrent un nom de plus au nécrologe de la Maison de France. Combien de noms en peu d'années? Et ici l'âge ne désignait point le prince Henri pour prendre sa place en notre nouveau Saint-Denis de l'église de Dreux!

Ce jeune prince, plein de sève et d'ardeur, manque à la patrie autant qu'à la Maison Royale. Oh! quelle déplorable destinée est celle de cette auguste famille qui porte le nom de la France! Que de pertes pour la nation en exil de cinquante années! En 1848, quatre princes, à la fleur de l'âge, soldats

d'élite, dignes serviteurs du pays, chassés sans qu'un reproche pût les atteindre! Et bientôt après, pour n'avoir été que trop soumis à ce qu'ils crurent être la volonté nationale, ils se virent repoussés des élections par le vote d'une assemblée qui comptait néanmoins plusieurs Bonaparte! Et parmi ces nouveaux « votants » à la tête d'un des groupes les plus actifs, qui eut ce jour-là mauvaise grâce à flétrir les « votants » de la Convention, — Montalembert?

Ramenés en France par une effroyable catastrophe, œuvre de ceux que l'Assemblée de 1848 et après elle le pays leur avaient préférés, ils respirèrent quelques années et la France put espérer des jours meilleurs. — Puis un nouvel exil voté par un bas Parlement (on était alors en plein Panama) et par un ministère indigne (où figuraient un Boulanger, un Baïhaut) revint frapper les chefs de la Maison de France. Le comte de Paris en est mort, comme son aïeul. Que Dieu garde l'héritier de tous nos Rois!

L'exil n'avait pas atteint le prince Henri, il pouvait résider sur la terre paternelle, mais il subissait une autre forme de l'exil, presque également cruelle. Il était éloigné de tout rôle important, social, politique ou militaire où le destinait sa naissance. Taine l'a dit excellemment (1) : Pour les fils d'une

(1) TAINE : *Origines de la France*; t. II : *L'Anarchie*.

aristocratie comme pour les membres d'une Maison souveraine, il n'y a qu'une fonction et ils sont nés pour celle-là, et ils ne sont propres qu'à celle-là et elle est faite pour eux comme eux pour elle, c'est la direction des affaires publiques. Si cette carrière leur est fermée, leur activité se disperse ou se gâte. Tout au moins ne donne-t-elle pas tout ce qu'on en pourrait attendre, ou bien les conditions dans lesquelles s'exerce cette activité sont-elles préjudiciables à celui qui l'exerce, sans donner au pays tous les avantages qu'elle lui pourrait procurer. Ainsi la France, par la bassesse de son gouvernement, grâce à la sottise et à l'envie qui sont les dominantes du suffrage universel, se prive du concours de ses meilleurs enfants. Henri d'Orléans, le brillant explorateur, vit bien souvent ses meilleurs plans traversés et mis à néant. Et nous pleurons en lui un prince qui, dans le gouvernement de sa maison, eût été à la tête de nos armées de terre ou de mer l'émule de ces Hohenzollern que la Prusse, mieux inspirée que nous, conserve précieusement pour son plus grand avantage. Henri de Bourbon-Orléans n'a pas donné tout ce qui était en lui! Double deuil pour des cœurs royalistes et avant tout Français!

D. Richard Cosse.

CLEMENCEAU

I

Clemenceau littérateur (1)

Mme de Sévigné raconte de son fils qu'il avait tant fait la fête, un hiver, qu'à la fin de la saison il ne pouvait plus penser aux femmes, aux plaisirs, sans un mouvement physique de dégoût.

J'imagine que certains manieurs d'hommes connaissent cette nausée.

Un homme d'action peut arriver à être saturé de ses amis, de ses partisans, de la racaille mouvante qui se déplace avec le succès, de telle façon qu'il n'en saurait supporter davantage et qu'il se détourne instinctivement, rassasié et surnourri.

C'est comme un témoignage de cet état moral que j'interprète l'obstination de Clemenceau à éviter dans ses écrits les sujets qui lui sont familiers pour nous promener « de la contempla-

(1) Ceci fut écrit, comme on verra, à l'occasion du *Grand Pan*. L'affaire Dreyfus est venue fournir à M. Clemenceau « un bon sujet, un sujet de sa qualité, quelque chose qui parlait à son âme ». Il nous a donné une monotone abondance de violences et d'habiletés. Il faut renoncer à voir l'homme à cru et à nu.

tion du ciel et de la terre à l'observation des multiples actes de la vie; des spectacles de l'herbe aux manifestations de l'homme divers, dans l'obstiné labeur de l'évolution grandissante ». Avec lui, nous avons la sensation d'être toujours entraîné ailleurs. C'est d'un homme qui cherche un alibi. Parmi les écrivains de ce temps, voilà celui qui pourrait nous donner les plus intéressants chapitres d'histoire, eh bien! personne n'a jamais été préhistorique avec tant d'énergie!

J'ouvre la table. Chapitre I, Ciel. Chapitre II, Planète habitée. Chapitre III, La Mer. Chapitre IV, Sur les routes. Chapitre V, A travers champs... C'est trop éviter son sujet. Sans doute, c'est son droit d'écrivain de m'emmener à la promenade, et, après tout, cela vaut mieux que d'aller au café, comme font souvent les personnages qui ont eu des désillusions ; mais puisque, pour se distraire de sa destinée, ce partisan sans emploi a choisi de penser et de nous faire penser, j'aimerais qu'il nous racontât comment on a suicidé Reinach et qu'il nous diagnostiquât la maladie de Cornelius Herz.

Cela, je le désirerais parce que j'aime les belles histoires de brigands et que, d'autre part, rien ne manque à Clemenceau pour exceller dans la littérature, rien que d'avoir quelque chose à dire.

S'il était porté par un bon sujet, je veux dire un sujet de sa qualité, quelque chose qui convînt à son âme, M. Clemenceau serait un excellent écrivain.

L'art d'écrire, c'est tout ce qu'enseigne l'école,

mais c'est surtout de céder aux mouvements intérieurs de sa pensée, de sa passion. Il faut que l'écrivain croie à l'importance de son sujet, il faut qu'il nous communique dans sa phrase son rythme propre, les pulsations de son énergie vitale. Or en voilà un, ce Clemenceau, qui, dans l'occasion, a du rythme, de l'énergie !

André Gill, pour apprendre à se bien camper, allait à l'Arc de Triomphe contempler les héroïques bonshommes de Rude. Si vous préférez la matière vivante, pour connaître ce que c'est qu'un homme, dans notre société faite de lycéens vieillis, d'esprits domestiqués, faites-vous montrer Georges Clemenceau, un jour que ses ennuis lui donnent de la gravité.

Dans son excellent livre d'*Outre-Mer*, Bourget raconte avoir assisté aux dernières heures d'un nègre qu'on allait pendre. Ce nègre l'intéressa. Mais qu'est-ce qu'un vilain nègre des Etats du Sud, une brute alcoolique, auprès d'un buveur d'eau français ? On a vu sur les bancs du Palais-Bourbon l'agonie morale de Clemenceau. Ah ! comme il mourait bien ! Résistant comme un nègre ! Et, en outre, il parlait ! Cela, vous pouvez le lire. Mais si vous aviez entendu son accent si net, si agréablement désagréable ! Et puis, il fallait contempler la tragédie de ses gestes ! Ses adversaires aussi furent magnifiques. Comme dit Mlle de Scudéry, ce furent en juin 93 au Palais-Bourbon « les dialogues de la magnificence ».

Un homme qui donne si fortement l'impression qu'il saurait mourir est digne de vivre.

Mais ce n'est point vivre de disserter sur le

grand Pan longuement et avec des effets de rhétorique vulgaire, comme s'il s'agissait d'un veau de comice agricole !

A la tribune du Parlement, je sentais les mouvements mêmes de sa vie ; dans son livre, je ne trouve que les agitations d'un truqueur parlementaire. Ah ! la fausse vigueur, l'insipide abondance ! Toutes ces phrases coupées, ces exclamations, ces interrogations, c'est le procédé oratoire, le poing qui frappe la table, l'éclat de voix qui provoque l'applaudissement ou les murmures.

Clemenceau dans ses livres perd sa manière propre, qui est agressive, tranchante, mais qui va droit au but. Il dépouille sa personnalité. Son insupportable préface, qui veut être magistrale, n'est que scolaire. Un pastiche de Michelet.

Le cahot de Michelet vaut pour une pensée frénétique, si abondante que la main à grand'peine parvient à la suivre, à la noter en raccourci, à indiquer tant d'aspects qui se pressent et se coupent comme les éclairs d'un Sinaï d'où le voyant emporte la « Bible de l'Humanité ». Ce n'est pas en mettant du désordre dans des notes où l'on sent un jeune critique d'art greffé sur un vieux carabin que M. Clemenceau peut suppléer aux pensées sublimes qui lui manquent à lui, homme très vivant, mais un peu vulgaire.

Précisément avec cette puissante vulgarité qui lui servait à toucher les basses passions des Assemblées, Clemenceau saurait nous passionner, nous aussi, s'il s'en prenait à ceux qu'il aime, à ceux qu'il déteste

Trop de mélancolie, trop de générosité humanitaire, trop d'aspirations au sacrifice de soi-même dans ce *Grand Pan*, dans ce grand pêle-mêle où des idées philosophiques qu'avait entrevues Mlle Clémence Royer sont présentées avec un tapage indiscret, avec des effets de boniment. Qu'est-ce donc d'oser intituler des chroniques au jour le jour et sans lien *le Grand Pan!* Et ran, tan, plan...

Millevoye n'eût pas toléré qu'on intitulât le livre *Salade russe*, mais alors, tout gentiment et sans plus, il fallait mettre *Pickles*.

A bien peser, la faiblesse de Clemenceau littérateur, c'est qu'il s'interdit les récriminations. L'homme en a meilleure allure, mais l'écrivain se prive d'une excitation très propre à la composition littéraire.

C'est à peine si toutes les dix pages, à propos de l'Inquisition, on entrevoit qu'il pense au petit clergé du Var. Sur ses anciens amis il est aussi bref. Et pourtant — serait-ce que le chien console des hommes? — Clemenceau parle de l'animal avec une noble cordialité. Quatre pages *Sur la banquise* sont belles, et puis il y a *Paul!* Ah! cela, détachez-le et glissez-le dans votre Dickens, par exemple, avant que vous abandonniez ce pesant recueil de dissertations à quelque Homais de votre connaissance.

Il est fréquent qu'un bon orateur soit mauvais écrivain. Jaurès, qui, sans égaler Clemenceau, parle avec succès, n'est jamais en tant qu'écrivain sorti de la période fœtale. Sa phrase amorphe et mucilagineuse se souvient plus que de raison de M. Paul Janet. Mais Clemenceau a de

la clarté, du relief et du nombre. D'où vient donc son échec?

L'amplification qu'il intitule « Hommage à Edmond de Goncourt », c'est mauvais. Pourquoi? Parce que sans compétence réelle, sans véritable convenance. La préface! Un fatras. Parce qu'on n'y trouve pas la modestie, la conscience du travailleur intellectuel. D'un pied sûr et comme on va de son banc à la buvette, M. Clemenceau s'engage sur tous les territoires de l'art, de la philosophie, de l'érudition, de la science.

Cet écrivain, qui n'est délectable que s'il sort du personnel et prétend philosopher, ne médite pas ses sujets et tient d'un ton autoritaire des propos superficiels.

Méditer un sujet, se bien convaincre qu'on ne doit écrire qu'en vue des esprits compétents : voilà le secret, et c'est tout à l'opposé des principes d'un homme politique. Le politique (tel que le forment les nécessités électorales et parlementaires) doit être prêt à traiter brillamment, abondamment, les sujets les plus divers. Du grand homme qui meurt, de la science dont c'est un anniversaire, de la ville qu'il traverse et en toute occasion des passions ou des intérêts en cause, le « leader » va nous tracer un tableau énergique et qui présentera toutes les apparences d'une conviction forcenée.

Il faudrait dans l'intelligence de M. Clemenceau une sorte de service de voirie qui la débarrassât des habitudes amassées en vingt-cinq années de politique.

Mais l'homme a cinquante-quatre ans. Peut-il

renouveler ses méthodes et devenir autre chose qu'un metteur en œuvre? D'ailleurs, demande-t-il à la littérature rien autre que d'y dépenser son activité ? Encore qu'il parle si volontiers du plaisir de se dévouer, de se sacrifier, d'aider l'homme à réaliser Pan, cherche-t-il dans l'art, ce soldat vaincu, autre chose qu'un alcoolisme supérieur?

Après tout, s'il ne nous donne pas de bons livres, il nous fournit un bon spectacle. C'est un homme. Considérons avec plaisir cette physionomie indomptable, son teint jaune et les plans violemment accusés de cette figure si vivante où éclate le besoin de vous expliquer à vous-même ce que vous alliez lui exposer.

II

Les trois fils de Clemenceau

M. Clemenceau eut trois fils, Georges Laguerre, Millerand, Pichon.

Vous rappelez-vous le temps où, mal distincts les uns des autres, ces messieurs étaient les plus beaux poulains, les espoirs de la grande écurie du chef radical?

Il les dressa, les entraîna, les produisit. J'entends encore, sur les bancs de la Chambre, comme il pressait, soutenait Pichon de qui l'éducation se termina le plus tard: « Allons, Pichon,

répondez-leur! Allez, allez, allez! » Et quand l'autre, surmontant ses hésitations, avait gagné la tribune, ce diable de père spirituel, l'excitant encore, faisait un tapage de: « Bravo! Très bien! »

***

Dans leur course, ces jeunes et brillants politiques ne se placèrent pas d'abord comme on les voit aujourd'hui. Laguerre tenait la tête. Un instant, en 89, il fut le grand favori de la France qui lui criait: « Hardi! » Il n'avait pas trente ans, émerveillait amis et ennemis par son insolence charmante et dont il s'enivrait lui-même.

A la fin de février 89, Constans venait d'être appelé au ministère; on ignorait encore le rôle exact que, fort délié et sans scrupules, il y prendrait. Cet homme de nuances n'est pas de ceux avec qui ce soit habile de créer de l'irrémédiable. Il pouvait accepter de ne pas aggraver d'hostilité personnelle son opposition politique. Le premier des parlementaires, il avait jadis distingué le jeune et obscur général Boulanger; à certain banquet, désignant Georges Laguerre, il avait bu « Aux continuateurs de notre tâche démocratique »; enfin, cette semaine même où Carnot lui confiait le ministère de l'Intérieur, il suivait des pourparlers avec Lalou pour dîner avec le Général.

Sans doute, un nouveau régime ne lui propo-

sait rien de positif qu'il ne possédât déjà du système parlementaire, mais on pouvait admettre que, s'il avait confiance dans les chances du revisionnisme, il les favoriserait en dessous, pour obtenir ce qui lui manquait : *de la considération*.

C'était l'inquiétude des parlementaires. Aussi de quelle joie puissante les emplit une scène décisive où se marque la manière de Laguerre !

Le nouveau ministre se promenait avec un député (serait-ce pas Hanotaux ?) dans le long couloir, éclairé par la cour d'honneur du Palais-Bourbon, qui joint, à travers la salle Casimir-Perier, le salon des sténographes à la bibliothèque. Georges Laguerre, sortant d'un vestiaire, se trouva venir à eux directement, avec sa serviette sous le bras et de son air fameux de jeunesse heureuse et impertinente. Quand ils ne furent plus qu'à deux pas, Constans, avec ce ton bonhomme et cet air de maraîcher qui a des économies, l'arrêta d'un : « Bonjour, Laguerre ! » en lui tendant la main. Laguerre, plus sec que jamais, considérant le personnage, dit de sa voix de tête, si prodigieusement insolente :

— Dois-je serrer cette main-là ?

— Ah ! dit l'autre — en la secouant en l'air, cette main énorme et poilue, aux doigts carrés, outil d'étrangleur célèbre, — serrez-la ou non, je vous promets qu'elle vous serrera, elle !

Excellente du point de vue artistique, la manière de Laguerre manquait de politique. Cela du moins apparut avec une brutale évidence du jour qu'il fut un vaincu. On lui fit expier tout ce qu'on lui avait apporté de servilité. Le Palais

surtout fut abominable dans sa réaction. Mais je ne vais pas faire le moraliste, ni surtout le naïf. Nous nous amusons maintenant à suivre les vicissitudes imprévues de trois jeunes hommes fameux et formés par M. Clemenceau. Laguerre, comme son ancien patron, a bu jusqu'à la lie les injures de la défaite. Mais n'est-ce pas la coutume?

***

Ni Millerand ni Laguerre n'avaient vingt-cinq ans quand ils défendirent ensemble, vers 1883, les accusés de Montceau-les-Mines. Millerand était l'aide de camp de Laguerre; quand celui-ci fut élu en Vaucluse, il lui succéda comme rédacteur à la *Justice*. Il prit ses grades lentement. Conseiller municipal de Paris, candidat qui échoue à la députation, député, socialiste-collectiviste, ministre, il assure fortement chacun de ses pas, comme un bon Auvergnat qui monte son fardeau. Cette puissance prudente, c'est aussi son éloquence que, pour ma part, j'apprécie infiniment. Elle n'a pas de brillant, mais c'est un fameux outil, solide, bien dans ses doigts, avec lequel jamais il ne se blessera la main, tandis qu'un Laguerre s'estropia peut-être de son propre tranchant.

La vie est naturellement si cocasse et pleine d'imprévus que Millerand, ce monstre de réflexion, de prudence, est arrivé dans une posi-

tion aussi inattendue, aussi dangereuse, que celles où nous vîmes Laguerre, où nous vîmes Pichon. En vérité, ne pensez-vous pas que, si le doux Pichon parfois se crut la proie d'un cauchemar en entendant les cris de mort de la terrible canaille asiatique, Millerand, lui aussi, put penser qu'il rêvait quand, au conseil des ministres, Galliffet s'écriait : — Taisez-vous, messieurs, écoutons le plus intelligent de nous tous, M. Millerand.

***

Il n'eût pas été raisonnable, jadis, de comparer Stephen Pichon à ses deux brillants camarades. Au Palais-Bourbon, il se débrouillait mal. Il est assez intelligent pour se donner les airs de l'éloquence ; mais, précisément parce qu'il arrivait à avoir les apparences de l'orateur quand il est tout autre chose, il paraissait manquer de fond.

C'était mal le juger. Un échec électoral qui semblait lui casser les reins l'affermit enfin sur ses jambes. Il rendit d'abord des services au Brésil où il sut régler un éternel débat. En Chine, le hasard le trouva digne de ses dangereuses faveurs.

Pourquoi le sentiment public, qui n'est pas injuste envers Pichon, semble-t-il pourtant lui marchander l'expression de notre reconnaissance? Il a bravement et habilement traversé les plus terribles angoisses. Il fut, pendant des

jours cruels pour nous tous, la France assiégée et mérite un hommage national. Je ne veux pas dire seulement qu'il fut courageux devant le péril; ses collègues des autres nations sans doute ne lui cédèrent point en cela; mais, averti par les évêques que renseignaient sûrement leurs convertis, il avait été le seul à prévoir les circonstances.

Je suis d'autant mieux prévenu de la grandeur réelle de ses mérites, que je distingue une certaine mauvaise humeur à lui rendre justice chez ceux que gêne aussi le colonel Marchand.

***

C'est un curieux triptyque à dessiner, ces trois hommes jeunes, Pichon, Laguerre, Millerand, avec des postures qu'assurément ils n'avaient pu prévoir dans l'instant où ils faisaient leurs premiers assouplissements sous la maîtrise de M. Clemenceau. Mais, pour donner toute leur valeur à ces figures, il faudrait placer dans un coin du tableau (comme dans les vieilles peintures, le portrait du donateur) le masque de Clemenceau lui-même; et, dans cette physionomie orgueilleuse et vaincue, on remarquerait des traits qui se perpétuent chez ses trois fils, comme son accent si net, si caractéristique d'orateur demeure sensible dans leur élocution.

III

Le nouveau Stephen Pichon

Comme tous les Français, j'ai lu le rapport et le journal de Pichon sur le siège des légations ; comme tous les Français, j'ai éprouvé les mouvements divers de la sympathie, de l'admiration, de la joie en suivant, jour par jour, les angoisses, la fermeté et la délivrance de ces héros.

Cependant je notais un trait, puis un autre trait, puis l'atmosphère générale des choses insaisissables, et je me disais : « Voilà bien les résultats connus du danger prolongé, de l'isolement, d'un quasi désespoir ; il y a dans ce récit de Pichon un je ne sais quoi, un accent religieux. Tout au bref, c'est presque un merci à la Providence. »

Et qu'on ne me prête point la sotte idée d'embarrasser un fort honnête homme qui faisait de l'anticléricalisme à la Chambre et qui, depuis 1893, a cessé de servir ou de combattre les partis, pour ne plus s'occuper que des intérêts nationaux dans ses postes. D'ailleurs, anticlérical, c'est un mot pour qualifier les phrases, le système, mais dans le fond, ce Pichon — cela m'a toujours sauté aux yeux — avec sa petite tête obstinée et son geste de sectaire, c'était un croyant, un esprit religieux, qui s'était pris aux formules matérialistes, comme il se serait

pris, dans d'autres circonstances, à toutes autres formules confessionnelles. En voilà un qui ne démord pas aisément de ses amitiés, de ses préjugés ! Les Chinois et la France étaient bien tombés : ç'aurait fait un excellent martyr.

Dans son journal au jour le jour, — vraiment noble de sobriété et pour lequel son talent plutôt grisâtre d'écrivain le sert, lui évite la faute de se mettre en valeur, nous laisse suppléer ce que sa modestie, sa gaucherie aussi ne disent point, mais que les événements crient assez fort, — un mot entre autres touche, nous force à nous interrompre, nous lance dans les espaces du rêve : c'est, au jour du 14 Juillet, quand il rend hommage à ses compagnons : « Il serait difficile, écrit-il, de trouver, dans les annales des luttes où la bravoure supplée au nombre, une page plus belle. Mais sera-t-elle jamais connue ? Survivra-t-il un seul témoin des faits que je raconte ? L'incendie guette ce journal du siège, comme la mort nous guette nous-mêmes ; une mort que nous sommes décidés à nous donner de nos propres mains si les projectiles chinois nous épargnent, dans le cas où nous serions définitivement sacrifiés à la destinée qui s'abat sur nous. »

Etre un héros et que nul ne le sache ! bien plus, risquer qu'un indigne bourreau propage, de notre digne mort, une lâche image et, par ses mensonges, nous déshonore : quoi de plus affreux ! Voilà au milieu des hommes un isolement pire que celui de l'explorateur dans les immensités de l'Afrique. Pichon, sûr de faire tout son devoir, ne sait pas quel récit fournira

au monde civilisé l'ignoble racaille jaune, qui s'apprête à le supplicier. Il semble que pour lui tout ce qui est humain, cher à l'homme, soit désormais retiré. C'est dans cette atroce conjecture que, depuis le commencement des siècles, celui qui ne sait plus à quoi se prendre élève naturellement ses regards, cherche une issue, une indication vers les cieux.

Je me permis un jour de questionner longuement Stanley sur cette confiance en Dieu que marquent ses récits de voyage.

— Le soir, me disait-il, au campement, quand mes hommes essayaient de reposer et que moi, chargé de leur donner confiance, de les guider, de les sauver, je me sentais pris de désespoir, j'ouvrais ma Bible alors, et toujours j'y ai trouvé une réponse.

Je m'étonnais, comme vous pensez; je le pressais. Il ne sortait pas de là :

— Dieu m'a parlé, m'a conseillé.

Dans cette sorte de mysticisme utilitaire, il y a un caractère particulier à l'Anglo-Saxon, et un Pichon n'ira pas jusque-là. Mais il nous parle (dans son journal) de son pessimisme naturel qui l'empêchait de croire à l'arrivée de l'expédition de secours, il énumère (dans son rapport) la « série d'événements extraordinaires » qui empêchèrent le massacre et « dont l'origine tient peut-être moins à la volonté des hommes qu'à un concours de circonstances échappant à toutes les prévisions ». Et pour se résumer, après avoir énuméré tous les dangers auxquels, selon la prudence humaine, les assiégés ne pouvaient pas échapper, il conclut :

« Notre salut tient donc à un ensemble d'événements qui ne peuvent s'expliquer par un raisonnement logique et par un enchaînement de considérations rationnelles. » Enfin ! quoi ! comme je le disais au début, c'est un salut providentiel.

Pichon n'écrit pas le mot. Rien ne nous autorise à dire que l'idée même se soit formulée dans son esprit et qu'il ait admis expressément un Dieu s'intéressant à la destinée du ministre de France. Mais cette conception d'un miracle ou encore d'une protection spéciale est impliquée dans cette affirmation répétée qu'aucun « raisonnement logique » et aucunes « considérations rationnelles » ne peuvent expliquer le salut des Européens.

Le certain, c'est que dans ces angoisses, si virilement supportées, un état particulier de la sensibilité apparaît chez Pichon et ses coassiégés.

Je vois mon ancien collègue infiniment sensible à des traits religieux qui dans un autre temps, j'en suis bien assuré, lui eussent paru des historiettes de catéchisme.

Dans son journal, sobre jusqu'à la sécheresse, où nous ne trouvons aucun pittoresque, aucune anecdote, cet homme saturé de grandes horreurs, de tragiques beautés, s'attarde pour noter le mot d'un pauvre matelot français, blessé à mort par un de ses camarades, et qui lui dit avant d'expirer : « Je ne t'en veux pas. Tout ce que je te demande est de faire dire une messe pour moi, dès que tu seras de retour au pays. » Et Pichon ajoute : « Je trouve cette parole sublime dans la bouche de ce pauvre enfant. »

Dans l'instant de la délivrance, où tant d'émotions le durent submerger, c'est encore un trait religieux, et ce trait-là seulement, que Pichon recueillera : « Les soldats indiens du corps expéditionnaire anglais entrent en groupes serrés. Jamais je n'oublierai cette scène unique. Le porte-drapeau, qui est arrivé premier, tombe à genoux, son étendard à la main, et fait sa prière. »

Ces traits-là sont fort beaux, d'une large vérité humaine et sans aucune cagoterie, mais enfin je vois d'ici Pichon assis à la Chambre à côté de Clemenceau, de Pelletan, de Millerand, et un orateur quelconque lit ces mêmes histoires à la tribune, aux applaudissements de la droite : ils auraient tous quatre ricané et haussé les épaules. « En voilà des balançoires ! » tandis qu'un de leurs amis, rappelé aux convenances par un bon sourire et un geste de Floquet, aurait crié : « Gardez ça pour le « Rosier de Marie ! »

Quel animal religieux que l'homme ! Il est plus ou moins facile à mettre en branle, mais qu'un coup sec déclanche le moteur, et voilà toute la machine remuée dans ses profondeurs et qui commence à faire de la religion.

Cette mise en marche, ce déclanchement, s'obtiennent par des moyens assez variés, selon les tempéraments. Dans les ouvrages de Veuillot (et c'est ce qui fait de ce bon écrivain le moins intéressant, à mon goût, de tous les apologistes catholiques), un rien, une cloche de village qui sonne, suffit à déterminer une conversion. Il raconte quelque part l'histoire d'un voyageur qui revient d'Orient dans son village natal ; il

s'assied sous un arbre, qu'enfant il avait connu ; la cloche du village retentit, elle lui dit : « Ne tarde plus ; viens à l'église, à l'église, à l'église catholique ! Viens prier ! Viens à Dieu ! Viens à Dieu ! » Et, converti, le voyageur s'écrie : « Tout m'avait paru muet et vide dans l'Orient où cette voix s'était tue. »

C'est vraiment trop simple ; ici la machine était toute prête, ne demandait qu'à partir. Je trouve plus intéressants les cas où, pour atteindre et remuer notre vieux fonds héréditaire, il a fallu un profond traumatisme.

Je voudrais bien qu'on éclaircît, pour rien, pour documenter la psychologie, l'histoire de M. Burdeau qui, au lit d'agonie de M. Carnot assassiné, quand l'archevêque entra, se serait agenouillé en disant :

— Quelle leçon pour nous tous, monseigneur !

Est-elle exacte, cette histoire ? Le coup donna-t-il au fameux député du Rhône cet émoi de qualité religieuse ?

Je continue à douter qu'on doive effacer de la vie de Pascal « l'accident du pont de Neuilly ». M. Boutroux ne le mentionne même plus dans sa noble biographie, livre trop apaisé, je persiste à le croire, qui supprime, atténue l'âpreté et, croyant épurer ce grand malade farouche, le réduit presque en galant homme. M. Victor Giraud, autre pascalisant qui fait autorité, m'affirme que cet accident est « presque sûrement » une légende non pas créée, mais exploitée et mise en circulation par les Encyclopédistes. Si c'était le lieu de discuter, je dirais pourtant que

l'on croit savoir la portée reconnue par Mme Périer à cet accident. Sur le tempérament d'un Pascal, la secousse du pont de Neuilly pouvait être infiniment féconde en conséquences rares. Mais, d'une façon générale, ce que je veux marquer ici, c'est que, sous l'influence d'un choc matériel ou moral, des parties de nous-mêmes entrent en activité, élaborent des images et des sentiments que nous ne savions pas abriter dans nos replis profonds.

Si Stephen Pichon avait le goût de l'analyse, si les devoirs de sa charge ne l'absorbaient pas, nul doute que, dans ce premier moment et avant que le train de la vie facile le reprît, il pourrait nous apporter une forte contribution à l'étude des grandes crises religieuses, et, par exemple, nous dire les mouvements de joie, de reconnaissance, l'espèce d'« *alleluia* » qui, très certainement, se composaient en lui, le 14 août, à huit heures du matin, quand, après un long désespoir d'agonie, il monta sur la muraille de leur forteresse improvisée et fut sensible, pour la première fois depuis soixante-dix jours, à la beauté des choses : « Le spectale est superbe. Le soleil s'est levé dans un ciel d'azur. L'atmosphère est d'une éclatante limpidité. L'horizon se dégage à perte de vue. On aperçoit la ligne bleue des collines qui se détachent sur un fond clair et doré. Le canon (de la délivrance) tonne au nord, à l'ouest, à l'est de la ville. »

Petites phrases bien peu expressives, mais qui révèlent pourtant chez cet administrateur une poésie inaccoutumée, le délire du salut, le merci à la vie, aux choses, à l'univers.

Le surlendemain, au côté du général Frey, Pichon aidait à délivrer les assiégés du Peï-Tang et à purger des Boxers tout Pékin. Vers le soir, le succès étant assuré, « le silence se fit ; les cadavres des Chinois jonchaient les abords des jardins impériaux ; sur un pont de marbre, nous traversâmes un lac couvert de nénuphars en fleur. »

Ainsi parle Pichon, et cette mention, dans un document administratif, des nénuphars en fleur, — nul ne s'y trompera parmi ceux qui sont accoutumés de lire en comparant et en pesant les mots, — c'est l'indice d'un puissant émoi, c'est l'action de grâces d'un ressuscité, c'est sa prière.

MAURICE BARRÈS.

LES ÉTATS ET L'ÉTAT

RÉPONSE A ADÉODAT BOISSARD

Dans un récent article de l'*Action française* (15 juillet 1901, page 159 en note), il m'est arrivé de citer la phrase suivante, d'après M. de Gailhard-Bancel :

« *Cette obligation* (*l'obligation de subvenir aux re-*
« *traites ouvrières*) *pèse justement sur la profession et*
« *doit être remplie par elle. Aucune profession ne doit*
« *laisser à la charge de la société le déchet de son*
« *personnel.* »

M. de Gailhard-Bancel attribue cette formule à un de ses amis « sociologue très distingué » qu'il ne nomme pas et dans lequel j'avais cru reconnaître, mais non sans un doute léger, notre éminent collaborateur M. de la Tour du Pin. Je m'étais trompé. « Rendez à Boissard ce qui est à Boissard, et à la Tour du Pin ce qui est à lui », m'écrit M. Adéodat Boissard en marge d'une savante brochure dont il est l'auteur et qui traite *la question des retraites ouvrières*. La phrase : « Cette obligation doit être mise à la charge de la profession », était extraite de cette brochure. On l'y trouvera page 7, et M. Adéodat Boissard l'a soulignée dans l'exemplaire qu'il a eu la bonté de me faire tenir. Il rectifie l'erreur où j'étais tombé bien innocemment.

Tout jeune encore, chargé de cours à la Faculté

catholique de Lille, M. Adéodat Boissard est le fils de Me Henri Boissard, le brillant avocat de l'archevêque d'Aix en 1891 et des congrégations en 1880. Après que le chef de la famille, procureur général à Dijon, eut été destitué par les amis de M. Challemel-Lacour auquel il avait fait infliger une condamnation aussi sévère que méritée , les Boissard avaient quitté leur Bourgogne originelle pour ma Provence où je les rencontrai chez des amis communs. Ces relations vieilles de dix huit ans n'ont jamais été complètement interrompues par les déplacements Adéodat Boissard, dans un seconde note manuscrite à son opuscule, fait allusion à l'une de nos rencontres dans les termes un peu piquants que voici :

« Vous souvient-il, écrit Adéodat Boissard,
« d'une époque où, devisant un jour le long des
« quais de Seine et m'exposant votre théorie
« païenne de la domination des élites sur les
« masses populaires asservies, vous plaisantiez
« ma foi en une réorganisation corporative des
« énergies nationales sous les auspices de Mun,
« La Tour du Pin et Cie ? »

Laissons, pour le moment, la grosse question doctrinale de savoir jusqu'à quel point peut être « mienne » et peut être « païenne » la théorie de la « domination des élites » sur les masses populaires « asservies », ou disciplinées : il serait trop facile de montrer à Boissard que, moyennant de très légères modifications de termes, toutes les théories organisatrices se ressemblent ; que, si je suis païen en cela, je le suis avec Bossuet, Bos-

suet avec saint Thomas et, du reste, saint Thomas avec Aristote ; que, entre l'asservissement, dont il marque une grande horreur, et la subordination, qui lui semble la condition de toute paix sociale, s'il y a peut-être des différences de degré, il n'y a pas de différences de nature ; qu'en somme il n'existe que deux partis « sociologiques », comme diraient nos grands savants : le parti qui représente la société comme une association de libres volontés individuelles et le parti qui accepte, comme un fait de nature, comme une nécessité physique, antérieure à tous les pactes des personnes, la société. Dans le premier parti la domination de l'élite ne peut être conçue, essentiellement, fût-elle douce, légère, bienfaisante, paternelle et délicieuse, que comme une injustice absolument inacceptable. Dans le second parti, c'est la révolte individuelle, « la sédition de l'individu contre l'espèce » (AUGUSTE COMTE) qui apparaît à son tour aussi sotte que criminelle. Il n'y a pas de troisième parti, et tous les adjectifs qualificatifs que l'on voudra aligner, n'y pourront rien changer.

Mais ce n'est pas pour des discussions de ce genre et ce n'est pas non plus pour rendre tout à fait publique une correspondance presque privée que j'ai cité les lignes d'Adéodat Boissard et le souvenir qu'elles évoquent. Nos petites affaires ne doivent être appelés devant nos lecteurs que dans le cas où elles offrent le sujet d'une réflexion du sens le plus général. Voici, ce me semble, le cas.

— Vous souvient-il, mon cher Boissard, que la même conversation que vous rappelez avait

débuté par un mot de vous, auquel précisément commença notre désaccord. Nous étions en 1890. Le boulangisme était fini. Et le panamisme n'était pas commencé. Vous me dites : — « La « situation purement politique est à peu près « satisfaisante. Supposez le comte de Paris à la « place de M. Sadi Carnot et, les choses suivant « leur cours comme aujourd'hui, ce serait par- « fait. » Vous en concluiez que, monarchie ou république, l'alternative se réduisant à une question de personnes, ne méritait pas l'honneur de retenir votre examen. Vous étiez déjà résigné si vous n'étiez pas encore rallié.

Oui. Le boulangisme était fini, le panamisme allait commencer. Après comme avant Boulanger, avant comme après Panama, avant comme après Dreyfus, la République ne m'inspirait pas de confiance. C'était alors en moi une inquiétude plus instinctive que réfléchie, et j'aurais été embarrassé de la motiver comme je le fais aujourd'hui. Cependant je vous demandai naïvement à l'aide de quelle institution vous comptiez établir dans une France républicaine un pouvoir politique stable et puissant.

Et c'est alors que vous me répondîtes par votre acte de foi, non dans la République, mais dans les républiques telles qu'on les conçoit à l'*Action française :* votre foi « dans la réorganisation corporative des énergies nationales » dont vous me reparlez dans la note que j'ai transcrite.

— Mais le pouvoir, vous demandai-je, le Pouvoir politique ?

Vous me répondiez par une expression éloquente de la foi aux corporations. C'est à cette

occasion que je me suis permis les plaisanteries que rappelle votre malice. Vous l'avouerai-je ? Il me serait bien difficile aujourd'hui encore de les retenir, et les glaces de l'âge n'ont rien ôté de ma pauvre verve sur ce sujet. N'espérez pas, mon cher ami, qu'elle tarisse en aucun temps. A moins d'aveuglement ou de démence, on ne me fera jamais concevoir que l'organisation des Etats dans l'Etat puisse équivaloir à une organisation de l'Etat.

Assurément, il faut des Etats dans l'Etat : par l'analyse que j'ai faite ici même de l'Etat Monod, nos lecteurs savent si je suis l'ennemi de ces associations naturelles et spontanées qui sont la force même et la vie profonde d'un peuple. J'ai regretté que l'Etat Monod (1), ennemi de l'Etat français, n'eût point rencontré parmi nous des Etats similaires qui l'eussent promptement assimilé, francisé ou réduit à l'impuissance de nuire; mais j'ai déploré plus encore qu'un énergique Etat politique central ne se soit pas opposé à ses invasions et à ses accaparements.

Ah ! quand même le premier vœu serait réalisé, quand la France serait de nouveau couverte de ces petites ou de ces grandes associations domestiques, locales ou professionnelles que la Révolution nous a retranchées, l'importance du second vœu n'en serait pas diminuée, mais, pour

(1) A ce propos, qu'il me soit permis de rassurer quelques-uns de nos amis. — Et *les Monod peints par eux-mêmes*? disent-ils ou écrivent-ils à l'auteur. Faut-il publier aux annonces de la Revue que *les Monod ne perdent rien pour attendre* ou qu'*ils ne perdront rien pour avoir attendu*?

des Français politiques et pour des Français patriotes, elle en serait tout au contraire infiniment accrue ! Les compagnies, les corps, les communautés répandent en effet sur le peuple qui les possède un incalculable bienfait, à la condition qu'ils n'y déchaînent pas la guerre civile. Plus les corps sont nombreux et puissants, plus le choc, à l'intérieur d'un même pays, en est redoutable. Les intérêts rivaux se dressent en effet dans toute leur énergie et leur netteté. L'organisation même leur fournit des moyens simples et directs de s'entredétruire. Il faut un pouvoir extérieur pour les composer, les compenser, les concilier et faire régner entre eux une paix nécessaire au développement du pays.

Il est, sans doute, des démocrates chrétiens, de la nuance de M. Georges Fonsegrive, que cette nécessité n'embarrasse pas. Consciemment ou non, ils la retranchent de leur pensé. M. de Lur-Saluces a remarqué avec beaucoup de finesse que, dans un volume de près de 500 pages, *La Crise sociale*, il était, à chaque instant, fait mention de la « société », mais que la France, la nation française, l'état politique français ne paraissait pour ainsi dire jamais. L'auteur ne doute point que le protectorat du souverain pontife ne suffise à nous faire vivre comme nation. Quant aux mécanismes appropriés, il n'en a aucun souci.

Ceux qui ne suppriment pas en pratique ce problème essayent bien de le résoudre. Mais ils en méconnaissent les conditions. Ils commettent l'erreur que je vous entendais commettre, il y a onze ans, mon cher Adéodat Boissard, le long

des quais de Seine. Ils croient que le total des intérêts privés en présence peut fournir le principe directeur et pondérateur, organe de l'intérêt général, le gouvernement. Ils commettent tout d'abord une erreur de fait. Ils supposent que l'opération arithmétique à faire, en pareil cas, serait *une seule* addition. Or, il y aura, au grand minimum, en premier lieu, *deux* additions à opérer : l'addition des intérêts d'un certain genre ou d'un certain parti, et l'addition des intérêts d'un autre parti et d'un autre genre. Il n'y a pas, en effet, d'exemple historique d'intérêts humains concordants de manière absolue. Ces deux additions, si on les réussit (la chose n'est pas sûre, étant fort délicate), donneront deux totaux, dont chacun représentera une volonté, un système différents. Ces deux chiffres ainsi posés, on les comparera, afin d'adopter le plus fort. C'est la seconde opération. Elle constitue une soustraction véritable. Elle consiste à annuler, de part et d'autre, les quantités équivalentes et à ne laisser subsister qu'une fraction des deux totaux, celle qui représente la majorité (1). Qui donc règne? Cette fraction, et elle seule.

La différence entre deux totaux d'intérêts privés ne peut représenter l'intérêt général. Si elle gouverne, elle ne peut exprimer que l'excédent d'une force particulière, et nullement cette convergence mystérieuse, ce secret et lointain

(1) La représentation des minorités dans les assemblées ne change rien au fond des choses; car au vote, quand on vote en dernier ressort, c'est toujours la fraction de majorité qui subsiste seule.

accord de forces souvent ennemies en apparence, qui seul mérite d'être nommé l'intérêt général. Elle ne saurait fabriquer l'organe de ces intérêts.

Mais ceci n'est qu'une impossibilité de l'ordre pratique. Il en est une profonde et qui tient aux ressorts les plus intimes de la Physique politique, au point où cette science naturelle touche presque à l'ordre de la mathématique. Il s'agit des *essences* mêmes. J'ai feint de croire que la somme des intérêts privés, si elle était faite convenablement, équivaudrait à l'intérêt général. Mais il n'en est rien. Même additionnés bout à bout, à la suite les uns des autres, même tout à fait concordants et convergents par hypothèse, les intérêts privés de nos nationaux ne donneraient pas l'intérêt général de notre nation. Je suis allé plus loin : les intérêts privés des membres d'une société ne donnent pas l'intérêt général de la société. Chose curieuse, *M. Deherme* (1) m'a concédé un jour ce principe. J'en recommencerai la démonstration quand on voudra. Avant de la refaire j'aimerais de savoir ce qu'en pense aujourd'hui Adéodat Boissard. Son point de vue ne s'est-il pas corrigé depuis onze ans?

Onze ans font un grand espace de vie humaine, et j'avoue sans détour que, sur une foule de points, il m'est arrivé de préciser et de corriger ma pensée. Etais-je en 1890 aussi persuadé que je le suis maintenant que l'énergie, la force, la vitalité, toutes les matières de la vie d'un peuple

(1) Dans la *Coopération des Idées*.

dépendent du principe d'association? L'association naturelle, celle qui naît de la famille et du groupe local, m'intéressait alors beaucoup plus que l'association professionnelle. Il m'a bien fallu rendre à cette dernière le rang qui lui appartenait. Je l'ai égalée aux deux autres. Mais je ne puis que lui refuser la vertu *politique* dont elle est dénuée. Elle doit fleurir et prospérer sous un Etat politique puissant : elle ne peut être génératrice de cet Etat. Sans lui, comme l'association locale qui romprait en ce cas l'unité française et mènerait à l'anarchie, elle ne nous réserve que de nouveaux désordres d'un genre un peu particulier.

« *L'ordre ne naît pas spontanément de la société* », mais d'une autorité supérieure qui l'y impose.. Qui a dit cela, mon cher Adéodat Boissard? Le marquis de la Tour du Pin. Chacune des troupes grecques assiégeant la ville de Troie formait une organisation d'une discipline parfaite puisqu'elle était commandée par un roi fils de roi ; mais le concert de ces autorités et de ces organisations ne suffisait pas à y mettre de l'ordre, puisque le plus sage de tous, le divin Ulysse en personne, ne cessait de leur répéter, jusqu'à ce qu'ils l'eussent compris : « ΕΙΣ ΚΟΙΡΑΝΟΣ ΕΣΤΩ, ΕΙΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ, » « Qu'il y ait un seul chef, un roi ». Voilà un conseil éternel.

CHARLES MAURRAS.

LES OUVRIERS DE LA RÉFECTION NATIONALE

LE MARQUIS DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY

I

Plusieurs fois, j'avais eu l'occasion d'entendre parler de la haute valeur intellectuelle de M. de la Tour du Pin Chambly. Par l'hommage de Charles Maurras, de Maurice Barrès et de quelques autres bons esprits, je savais, à n'en pas douter, que cette réputation ne pouvait être usurpée. D'autre part, j'avais eu l'occasion de me rencontrer assez souvent avec Saint-Phlin, pour apprécier, à son commerce, le bienfait de cette éducation, dont il éprouvait quelque belle fierté. Je résolus, à la première occasion, de m'instruire auprès d'un disciple immédiat de ses idées. Et c'est ainsi que, me trouvant un matin, chez l'un d'eux, je mis la conversation sur cette œuvre, que j'avais vainement cherchée dans tous les catalogues d'éditeur.

Le cabinet de travail de mon ami était assez exigu pour donner une parfaite sensation d'intimité. Peu de livres se trouvaient ailleurs que sur sa table, où glissait volontiers, à la moindre secousse, une bibliothèque tournante. Elle contenait à peu près uniquement les œuvres de Le Play. Seules, des revues que j'apercevais, uniformes et innombrables, le long de bibliothèques

basses, tapissaient les murs d'une teinte d'un gris bleu, qui s'étendait tout alentour.

II

« Vous n'avez pu trouver en librairie! me dit-il, les œuvres de M. de la Tour du Pin. Il y a un obstacle suffisant à cela et qui peut vous consoler de votre échec. C'est qu'elles n'ont jamais été réunies en volumes et que, malgré les instances de ses amis, jamais il n'a voulu les grouper ni les publier autrement qu'au gré des numéros d'une revue qu'il inspire, plutôt en dépit de lui-même que volontairement. Depuis une trentaine d'années — vingt-six exactement — l'*Association catholique*, dans presque chacun de ses numéros, publie une de ses études sur quelque question intéressant la *réorganisation* de notre société. Infatigablement, il a passé de la sorte en revue à peu près tous les problèmes pour lesquels vous vous passionnez aujourd'hui. Sur la famille et ses traditions, sur l'organisation économique, historique ou religieuse de la France, il a dit à peu près tout ce qu'il convenait de dire. Bien avant que vos professeurs des Universités veuillent bien reconnaître la grandeur et la force du Moyen-Age, il a démonté toutes les institutions de cette époque, mettant à jour leurs rouages, prenant pièce par pièce et montrant la minutie et la perfection de leur forme. Beaucoup de ceux qui, au hasard d'une salle de rédaction, jetaient un coup d'œil sur un numéro de cette Revue, dont on faisait le ser-

vice à leur journal, avaient une moue de dédain aux lèvres pour unique jugement. Vous savez, —ou plutôt vous ne savez pas, car vous êtes trop jeune — qu'il y a seulement quinze ans, très peu d'esprits savaient reconnaître la puissance nationale de notre organisation de la société au Moyen-Age. Il a fallu la loi imparfaite du 21 mars 1884, organisant les Syndicats, pour apprécier par contraste toute la perfection de la corporation. Aujourd'hui, grâce à M. de la Tour du Pin, à M. de Mun qui fut son collaborateur, aux Luchaire et aux Hauser, on peut, sans passer pour un esprit faible ou rétrograde, admirer cette époque sociale. De plus, il était de bon ton, alors, de tenir pour non-avenue toute notre tradition monarchique et de faire commencer notre histoire nationale à 1792, — plutôt même à 1793. Malgré tous ces obstacles, toutes ces mauvaises fois et ces mauvaises volontés, qui jonchaient sa route, tous les préjugés encore plus dangereux et qui ne manquaient pas même parmi les siens — car les catholiques se faisaient en général malgré Ozanam et Montalembert un Moyen-Age tout conventionnel — il a fait son œuvre sans peur, sans relâche, sans souci de nombre d'esprits, parmi ceux qui le lisaient, auprès de qui il pouvait passer pour un esprit paradoxal. Avec Le Play, en insistant plus encore sur certaines idées essentielles et pratiques, il est celui qui a le plus contribué à nous refaire du sang français et des idées françaises. Et malgré cela, personne aujourd'hui — sauf quelques esprits assez puissants pour ne pas manquer de loyauté, comme Drumont — personne,

aujourd'hui, ne le cite et quelques-uns seulement lui témoignent cette reconnaissance qui devrait lui venir de toute notre jeunesse, heureusement avertie... — Mais qui est-il vraiment? Quelles sont ses origines intellectuelles? — C'est un noble, de la meilleure noblesse. Il a passé la moitié de son existence à se battre, en bon soldat. En 1870, comme M. de Mun, dont il était le compagnon d'armes, il fut fait prisonnier. Je ne lui connais guère d'origine intellectuelle plus précise. — C'est peu. — Evidemment, il semble que la Sorbonne soit préférable ou l'Ecole des Sciences politiques, pour préparer un sociologue. Ce n'est guère la réputation de Saint-Cyr de former à de telles vertus. Mais, justement, il y a là un des beaux exemples de l'intelligence ferme et droite de nos officiers. Prenez ces revues que vous voyez là, le long de ces rayons, et vous comprendrez qu'avec Taine, Renan, Balzac, Le Play et Tocqueville, je le tienne pour un des sauveurs de notre conscience nationale. — Mais encore, quel est-il? Ce ne sont là que des généralités, très honorables et d'excellentes recommandations pour l'aborder, avec sympathie. Il m'a tout l'air cependant de faire double emploi avec ces prédécesseurs que vous me citiez. Est-ce un économiste? — C'est un économiste, mais c'est aussi plus que cela. — Est-ce un historien? — Certaines de ses pages témoignent d'un sens historique remarquable, mais c'est encore autre chose. Suivant les heures, le fil de sa pensée, il apparaît l'un ou l'autre; le plus souvent l'un de l'autre. C'est en cela qu'il se distingue de tous ceux que je vous citais plus

haut et qui n'étudièrent volontiers qu'une phase de notre développement national ; c'est de plus un catholique très loyal, qui croit à la vertu morale et ethnique du catholicisme. Il connaît le passé suffisamment dans ses détails les moindres pour avoir pu se former des idées générales ; il a étudié, sans souci d'érudition, un peu pour se consoler du présent et beaucoup pour travailler à la réfection du domaine français. C'est un esprit de citoyen, qui avec une décision toute militaire, a voulu *savoir*. Du reste, si vous suivez mon conseil et si vous lisez ses études, vous comprendrez mon sentiment à l'égard de ce traditionniste. Lorsque vous vous serez habitué à son style, rude, rocailleux, et il faut bien le dire, parfois insuffisant, vous apprécierez la puissance de cet esprit méconnu. — Je ne comprends rien à cette méconnaissance. Elle me semble vraiment navrante et témoigner d'un fâcheux esprit public. Apercevez-vous les raisons de cet isolement que l'on maintient autour de lui ? — Assez facilement. D'abord, je vous l'ai dit, il n'existe que pour un groupe de lecteurs, ceux de sa revue, qui, par cela même qu'elle est catholique, est condamnée, malgré tout le talent de ses rédacteurs, à ne pas dépasser un cercle forcément restreint. Enfin, et surtout, les idées de M. de la Tour du Pin Chambly sont trop neuves encore, pour être admises autrement que par un petit nombre. Et puis, nous nous défions volontiers de ces fortes conceptions qui nous enserrent de logique, au point de troubler nos passions, même démocratiques. Or toute l'œuvre de cet écrivain tient dans quel-

défaillance, puisqu'elle se fortifie en nous de sentiments divers, de qualités et de défauts, puisqu'elle est notre orgueil de race et notre fierté de famille, certains depuis un siècle tendent, comme vous le savez, à la rejeter. Parce que le passé a commis des fautes et des injustices, il faut le rejeter en bloc. L'humanité n'existe que de la Révolution au moins pour notre pays : encore ne suis-je pas sûr de cette restriction que je me permets. C'est la pure *tradition* jacobine... Vous voyez, cependant, par les termes même dont je me sers, qu'elle n'a pas mis longtemps à relever comme un calque de ce pays abhorré. C'est que, volontairement ou non, on subit toujours une tradition. Les gens intelligents prétendent même qu'il vaut mieux et qu'il est plus grand de l'accepter. Mais, en somme, elle nous guette de toutes façons. Elle est un résultat de l'écoulement incessant de l'humanité.

La question finit donc par se présenter autrement. A l'analyse, la bourde formidable, représentée par cette solution de continuité, que nous instaurerions au jour même de notre naissance, entre nous et ceux qui nous ont précédé de notre race ou de notre nation, ne subsiste pas. Elle revêt une forme plus spacieuse et se pare volontier d'une rhétorique qui ne serait peut-être pas sans séduction auprès de divers esprits dénués de logique. Certains ne repoussent pas la tradition, mais une tradition ; ils choisissent ; ils acceptent celle qui leur convient. Et cela constitue une religion nouvelle, d'une étroitesse qui fleure le fanatisme et d'une inconséquence assez voisine, en résumé, de l'ignorance irréparable.

Remarquez, en outre, que cette tradition adresse justement le même reproche à l'autre, à la vraie, que je me permets d'étiqueter ainsi, puisqu'elle *est* l'Histoire et qu'elle n'a pas seulement été imaginée : « Votre tradition répond à des conceptions arriérées, disent les jacobins; elle n'embrasse que les événements d'une nation et ce sont ceux-là seuls qu'elle nous propose en exemple. Nous la considérons comme enfantine, pour être aimables. Pour nous, la tradition englobe toute l'histoire de l'humanité, sans distinction de pays, de race ni de religion. » Vous savez assez qu'ainsi présentée elle constitue l'armature même de cette confession civique et que toutes les erreurs politiques ou sociales depuis un siècle ont été commises à son ombre.

Il nous faut donc remonter ce courant, car cette générosité d'une apparence sublime n'a pas été sans entacher la conscience de la nation. M. de la Tour du Pin nous aide merveilleusement à reprendre l'idée d'une tradition — courageusement unique et exclusive — et à la présenter sous l'incidence qui lui appartient. Je connais peu d'analyses plus fortes que celle-là — et vraiment si l'on veut songer que, depuis vingt ans, elle renouvelle ses éléments au caprice des faits qui demandent tel ou tel de ses instants, on comprendra mieux toute la véritable originalité de celui qui la poursuivit.

IV

Je sais de lui une phrase admirable, qui serait digne d'un *conciones* sans bavardages. Elle renferme à peu près tout son programme, toutes les idées même de son apostolat. « Il faut qu'un citoyen français n'ait pas et n'inspire pas une conscience moindre de la dignité que jadis un citoyen romain et pour cela qu'il tienne vraiment à la nation par les liens sacrés de l'atavisme et du dévouement héréditaire en même temps que par des points d'attache réels et déterminés régulièrement (1). » Il faut la retenir, car est elle le fil même qui peut nous guider et grâce auquel nous classerons avec plus de netteté ses idées. Elle témoigne d'un sens admirable des conditions nécessaires à la vie d'une nation; elle vibre d'un orgueil impétueux et légitime. Mais elle nous cause aussi en peu de mots plus qu'une sensation d'esthétique. A sa clarté, nous comprenons les idées essentielles qui constituent une tradition, — la tradition. Elle les résume au mieux.

C'est vraiment, cette idée, toute la vie d'un peuple. Elle embrasse les formes essentielles que revêt sa destinée — car l'individu comme la famille a des traditions, ainsi que la nation. Elles ne sont au reste qu'un fragment de celle-là — celui qu'il est donné à chacun de maintenir en son honneur et en son intégrité. L'individu tressaille au souvenir des vertus des ancêtres ou

(1) *L'Association catholique*, 15 octobre 1895, p. 350.

dans sa condition plus modeste, si l'obscurité de sa naissance ne lui permet pas de remonter à des aïeux et de s'enorgueillir de leurs gestes, il peut au moins et il doit se souvenir de son père et de ses hérédités prochaines. Décrit ou non, toute famille a un blason qui doit être son orgueil et qui doit contribuer à enrichir tous ses membres. L'agrégat se forme ainsi et respecte la force de l'ordre qu'il constitue; il y a entre l'unité et la somme une relation étroite et la somme ne s'est constituée que de ces unités. En revanche, l'unité profite de toutes les autres et de leur cohésion.

Voici donc le premier jalon que constitue la tradition familiale. Comme nous le verrons, indépendamment de cette unité qu'elle constitue à son tour, elle renferme en elle-même les éléments d'autres groupes traditionnistes communaux, nationaux et corporatifs. Mais ceux qui se dégagent d'eux-mêmes, dès la formation d'une famille, ce sont ceux de la communauté communale, qui se détermine par l'union de toutes ces familles, groupées sur un même point du sol, autour de certaines charges et de certains intérêts semblables et qui s'accroît d'un parler de terroir, de liens consanguins plus facilement établis, de souvenirs particuliers qui répondent à des inclinations particulières du tempérament façonné par un séjour séculaire sur ce territoire. Les individus ne sont rien par eux-mêmes, au point de vue civique de M. de la Tour du Pin; ils ne sont que le germe des richesses futures de la nation. Et ne jugez pas que cette opinion soit vaine ou insuffisante. Si l'individu est une force,

si son intelligence, appliquée à un travail quelconque enrichit la communauté, c'est qu'il a reçu de son hérédité une partie de ces dons qu'il emploiera à son tour à développer le génie de sa famille et de la race tout entière. En lui-même, il n'est que faiblesse. Il ne vaut que par la tradition qu'il a reçue (1) et par celle qu'il développera : par l'apport de son intelligence et par les biens de sa famille, matériels ou intellectuels, qui enrichiront la tradition de la commune. Une bonne cité se constitue de cette réunion de familles fortes, quel que soit au reste leur rang social. Il convient même qu'il y ait des rangs divers, pour l'eurythmie d'une société bien comprise.

La réunion de toutes celles-ci constitue enfin la nation. Elle se compose des membres de toutes ces petites sociétés ; elle s'enrichit de leur fortune, se pare de leurs vertus et s'exhausse de leurs talents divers. Elle accueille leurs traditions particulières et les respecte ; elle leur fournit la tradition nationale qui monte de toutes les autres et qui n'est que leur synthèse, inconsciemment formée et très consciemment consentie. Elle veille alors à la protection de toutes ces coutumes familiales et communales par la constitution d'un pouvoir, venu de tous ; en revanche, ce pouvoir, qui est sa sauvegarde, demande à la nation les sacrifices nécessaires à sa bonne tenue et à sa dignité, plus même, à son honneur.

Voilà la pensée traditionnelle, telle que la

(1) « L'homme est un être historique. » *L'Association catholique*, t. XXIII (15 février 1887).

conçoit M. de la Tour du Pin. L'individu, respecté à condition qu'il respecte à son tour les traditions diverses qui constituent le patrimoine commun et que sa personnalité n'a pas le droit de déranger, sans anarchie; l'individu, animé du sang commun à tous ceux qui cohabitent la nation; et, comme les traditions voulaient qu'il fût de même patrimoine intellectuel et moral, l'atavisme veut que l'on préserve le flux sanguin des mélanges ethniques. L'individu compris ainsi, prenant alors rang dans la famille, préservant son passé et préparant son avenir; la famille prenant rang dans la commune et jouant le même rôle, puisqu'elle est la véritable individualité, la seule vraiment forte; et la commune prenant rang à son tour dans la nation, pour glorifier la tradition et l'enrichir : voilà l'échelon social, dans un Etat bien organisé et libéré de tous sophismes. Voilà la ligne générale et philosophique d'une patrie, forte et saine, telle que la comprirent quelques bons esprits en ce siècle, luttant contre l'individualisme révolutionnaire. La voilà surtout telle que nous la présenta M. de la Tour du Pin, avec une puissance qui lui venait précisément du bon état de sa race. Voyons comment il remplit ce cadre qu'il avait si bien constitué.

Cette organisation, qui fut celle du Moyen Age et de notre ancienne société, légalement jusqu'à la Révolution et dans nos mœurs, jusque vers 1840, jusqu'à ce que disparussent les derniers représentants de cet état de choses, n'existe plus aujourd'hui, ni dans les lois ni

dans les mœurs. C'est là la cause de tous nos malheurs; c'est sur ce point spécial que doit porter notre effort.

Dans ce cadre, très noble et très vaste, qui constitue le centre le meilleur pour mettre en valeur les idées utiles à notre développement, M. de la Tour du Pin enserre tout son programme. Reprenant chacune de ces grandes lignes de la tradition, il les élève, les prolonge et les diversifie. Il cesse de généraliser, il reprend en détail chacune des formes essentielles de la tradition : la famille, la cité, la nation. Du point de vue philosophique, il passe au point de vue historique. Comme il a analysé ces données, comme il a montré leur valeur, leur conformité avec la *nature des choses* (1), il les reprend pour les mettre en contact avec les faits et dessine un tableau, à traits sans cesse renouvelés, de cette époque heureuse où elles passèrent de la théorie à l'expérience. Il connaît la France du Moyen-Age comme peu de nos contemporains; il l'aime de « tout ce qu'il a fait pour l'homme » et par le réalisme scientifique cherche à nous convaincre de sa grandeur.

Il passe ainsi de la thèse au document : « La famille n'est pas à considérer seulement dans le premier degré de la parenté, mais à tous ceux où l'éducation doit perpétuer les traditions ancestrales. Ce sont là sans doute des idées arriérées, mais qu'oppose-t-on à cette conception de la famille comme unité sociale ? Le libéralisme qui l'a fait disparaître dans la pratique n'a encore su y substituer aucune théorie et le socia-

(1) *A. C.*, 15 mars 1891.

lisme lui-même a quelque honte à le répudier. Tant qu'on n'aura pas vu les hommes pousser comme des champignons, ils seront des êtres historiques aux yeux de la science comme aux yeux de la loi et tant qu'on n'aura pas rendu à la famille, avec la plénitude de sa fonction, l'aide nécessaire à son exercice, on aura agi au rebours des intérêts sociaux... » (1)

On conçoit donc par cette transition que la science établit nettement ce rôle de la tradition. Elle nous domine par cette « nature des choses ». Il convient maintenant de prouver que cette dépendance est bienfaisante et que nous pouvons plier notre fierté naturelle à son joug, sans nous trouver froissés. Or, c'est à cet endroit qu'apparaît tout le plan de M. de la Tour du Pin, toute son originalité puissante. Par ce qui précède, par les idées générales que j'essayai de vous résumer, vous avez pu comprendre déjà qu'une société, pour lui dans un assemblage complexe d'associations, allait du simple au général, unissait des volontés et des intérêts communs, par l'effort de chacun pour le plus grand bien de tous. La société, étant exactement l'opposé de l'individualisme, n'est qu'une vaste association et il se déduit facilement de ce principe que la meilleure société est celle qui favorise au mieux l'emboîtement divers de ces associations, qui veille à leur juste expansion respective et qui facilite l'harmonie de leur mouvement. Or, ce qui, spéculativement, universellement, pouvait s'appeler le foyer, la commune et la nation se cons-

(1) *A. C.*, 15 mars 1891.

titue et se résout autrement dans l'organisation matérielle. La tradition s'anime; elle revêt un caractère religieux qui guide les œuvres de l'économie sociale; elle s'adapte aux intérêts civiques et une solidarité s'établit entre les formes économiques et les formes politiques. A un moment donné, elle les identifie à peu près absolument : c'est ainsi que pendant tout le Moyen-Age une ville hanséatique ne différait guère, par son organisation corporative, d'une république d'Italie. C'est ainsi que les corporations étaient à la fois des institutions économiques et municipales, et que leurs rouages servaient, à la fois aussi, à défendre des intérêts particuliers aux métiers et les libertés publiques. L'économie politique était alors l'école même de la science du gouvernement, « c'est-à-dire celle de la protection publique selon la justice, de tous les intérêts sociaux et particulièrement des droits du travail et de la propriété (1) ».

De plus, la tradition du Moyen-Age établissait une véritable solidarité entre les hommes : « Non pas entre tous les hommes, vague formule humanitaire dépourvue de sens pratique, mais entre chacun de ceux que le voisinage ou la profession mettait en rapport économique... (2) ». Enfin, elle constituait une législation propice au développement de la famille. L'héritage restait indivis pour protéger le foyer; la mère, en quelque situation que ce fût, n'avait pas à la quitter : elle était la gardienne de la « maison »

(1) *A. C.*, 15 mars 1891.
(2) *A. C.*, id.

comme le père en était le chef; le divorce n'existait pas.

La nation pouvait ainsi se développer. Ce régime répartissait sans encombre les rôles du travail, du crédit et de la propriété. Selon des tâches diverses et bien délimitées, chacun trouvait sa place, sans être gêné par l'intrusion. L'austérité professionnelle préservait du cosmopolitisme et des fluctuations que subissent à sa suite les salaires. La race demeurait pure dans ses éléments et la famille, fidèle à ses coutumes, sans mobiles de divisions, s'accroissait.

Cette organisation, répartie à ces divers échelons, répondait à la fois à des principes d'ordre et de liberté. Le corps d'état s'élevait à l'association professionnelle; lorsqu'elle s'élevait jusqu'au syndicat mixte que nous avons aujourd'hui, il y avait corporation. C'était là véritablement une forte organisation sociale...

(*A suivre.*) GEORGES GRAPPE.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite des si intéressantes **Notes de Voyage au Sénégal**, *de notre collaborateur et ami* LUCIEN CORPECHOT.

LES NOTES

AU « SALUT PUBLIC »

Notre collaborateur et ami Léon de Montesquiou va réunir prochainement le recueil des études politiques qu'il a publiées depuis deux années sous ce titre, suffisamment explicite pour tous les esprits patriotes :

LE SALUT PUBLIC

*Aucune doctrine n'a été formulée à l'*Action française *plus clairement que la doctrine du Salut public, mais de tous nos collaborateurs, c'est Léon de Montesquiou qui accuse cette formule avec le plus de vigueur et de netteté, car il y est venu et, pour y venir, il a dû éliminer les doctrines qui faisaient obstacle dans sa pensée à cette notion capitale.*

La meilleure manière d'expliquer une doctrine est encore de dire comment on a été conduit à l'adopter. Montesquiou réimprime tous *ses articles. Il n'y fait aucun changement. S'il y a du premier au dernier quelques différences, la chaîne des chapitres intermédiaires se chargera de les justifier.*

L'unité du recueil n'en souffrira pas. A la suite de chaque article, le lecteur trouvera une note qui exposera la genèse du principe développé ou, s'il y a lieu, de l'erreur ainsi soutenue. Nous publions les trois premières de ces notes curieuses. Il suffira de feuilleter notre collection pour voir à quels chapitres se rapporte chacune d'elles.

Note I (1)

Il n'y a à retenir de cet article qu'une chose, mais importante : c'est que le mot de *salut public* y est prononcé. Certes, après la crise de l'affaire Dreyfus où nous avions vu tant de fois l'Etat sacrifié à un individu, il était assez naturel que ce fût le premier mot qui vînt sous la plume de tout nationaliste. Aussi ne le soulignerais-je pas comme important, comme capital, car je ne le regarderais pas comme capable, en étant médité et approfondi, de rétablir dans un cerveau enclin à une certaine anarchie niveleuse et égalitaire l'amour de l'ordre, de la diversité, de la hiérarchie, bref de toutes les conditions de vie d'un pays, s'il ne se rattachait à son apparition dans cet article une circonstance : je n'étais alors mêlé ni intéressé à aucune lutte parlementaire.

L'eussé-je été, que le mot fût resté stérile pour moi. Le parlementarisme, en effet, se réduisait à une lutte entre les partis ; il s'en suit que le parlementaire inféodé à un parti, celui naturellement qu'il a jugé le meilleur, le plus apte à diriger les affaires, à gouverner — comprenons que je parle du parlementaire ayant à cœur les intérêts du pays, — logiquement ne peut rien embrasser d'autre dans ce mot de « salut public » que le triomphe

(1) Note sur un article du 15 mars 1900 où j'opposais la « Souveraineté du Salut public » et la Souveraineté du peuple.

de son parti. Ce triomphe, il pourra, il est vrai, le concevoir de diverses manières : jacobin, il pensera au régime de la Terreur, à la guillotine, à l'emprisonnement; plus modéré, il rêvera d'intrigues électorales, de coalitions parlementaires. Mais, dans un cas comme dans l'autre, le mot gardera pour lui le sens étriqué et peu fécond de victoire de son parti sur les partis rivaux.

Certes, je n'avais point alors de griefs bien marqués contre le parlementarisme. Mais du moins ce n'est ni à la tribune de la Chambre, ni dans une réunion électorale, ni en songeant à quelque candidature, que je parlais de salut public. Ce mot évoquant alors uniquement à mes yeux la vision d'un pays qui souffre et qui demande à être sauvé, sans que cette vision se trouve brouillée par une agitation d'hommes se disputant le pouvoir, ce mot pouvait donc dérouler pour moi toutes les conséquences salutaires.

Et voici que déjà il m'a débarrassé de cette fausse conception de la souveraineté du peuple.

Peu de temps auparavant, en effet, je n'eusse pas voulu signer ce premier article. J'aurais plus volontiers souscrit, je crois, ces mots que Déroulède écrivait récemment : « Le Nationalisme qui n'aurait pas pour base le respect des droits et des volontés de la nation ne peut pas plus être qualifié de partiel que d'intégral, il n'est pas du tout le Nationalisme. » Or je causais un jour de la Déclaration des Droits de l'homme, de la souveraineté du peuple, bref de tout ce qui se peut glisser d'erreurs dans un

esprit peu averti et qui n'a pas lu sans enthousiasme l'épopée que Michelet a faite de la Révolution, lorsqu'un contradicteur me dit : « Vous aimez votre pays, je pense, et voici que vous n'avez encore parlé que des Droits de l'homme et de la Souveraineté du peuple. Puisque vous vous dites nationaliste, que ne parlez-vous du salut de la nation? Et prenez garde que, si vous en parlez, il se peut fort bien trouver que tous ces Droits que vous regardez comme sacrés ne concordent pas avec le bien public, car vous me passerez que cette concordance n'est pas établie *a priori*. Vous voulez donc le bien de votre pays; mais vous voulez aussi la Souveraineté du peuple. Vous est-il permis, sans faillir à la raison, de vouloir en même temps ces deux choses? Et si vous ne le pouvez, laquelle des deux choses sacrifierez-vous à l'autre? Réfléchissez-y.»

J'y ai réfléchi et y ai trouvé du profit.

Le salut public, voilà donc le point de départ de mes réflexions; c'en est aussi le fil conducteur. Et ceci autorise assez le titre sous lequel j'ai groupé ces quelques articles.

Note II (1)

Voici un raisonnement bien sec et qui semble ne rimer à rien. Reconnaître qu'il y a péril en la

(1) Note sur un article du 15 avril 1900 intitulé: « Du suffrage prétendu universel. » J'y recherchais quelle raison on pouvait invoquer pour enlever aux femmes et aux enfants le droit de voter.

demeure et s'amuser à discuter sur des mots, parler de l'âge requis pour voter, de l'exclusion des femmes et des enfants, tout cela est puéril. Aussi n'est-ce point ainsi qu'il faut envisager cet article, et le lecteur l'aura bien compris. Je ne venais pas proposer une combinaison plus ou moins ingénieuse pour « organiser le suffrage universel », pour lui faire rendre « l'expression sincère des volontés du pays ». Ce n'est point que je n'y aie pas alors pensé de temps en temps, mais enfin je ne l'ai pas écrit, et ceci me dispense d'en montrer maintenant quelque confusion.

Non; ce que j'avais voulu seulement dans cet article, c'était, posant le suffrage universel en théorème et résolvant ce théorème par l'absurde, lever quelques scrupules qui me restaient et m'empêchaient de discuter en moi-même cette question avec pleine liberté d'esprit. En y regardant de plus près, je remarquai donc que ceux-là mêmes qui m'avaient présenté le suffrage universel comme dogme, n'avaient pas osé pousser ce dogme jusqu'à ses dernières conséquences. Car du moment que la Déclaration des Droits affirmait que « l'homme naît libre », il fallait en déduire son droit à voter dès l'instant de sa naissance. Pourquoi ne lui reconnaissait-on ce droit qu'à partir d'un certain âge, et pourquoi faisait-on une distinction entre l'homme et la femme? Il n'y avait pas d'autre réponse que celle-ci : c'est que le bien public l'exigeait ainsi; il exigeait que pour voter le citoyen en fût capable.

Or un dogme est ou n'est point; mais il ne

peut être à moitié. Dans le domaine spirituel, et c'est dans ce domaine qu'on m'avait habitué à classer le suffrage universel, il n'y a point de demi-vérité. Dès lors donc que je remarquais que pour ne pas tomber dans l'absurde on avait été obligé de s'arrêter à mi-chemin, il n'y avait plus de dogme pour moi. Il n'y avait plus qu'une question de fait, celle-ci : puisqu'il est entendu, — et implicitement ceux mêmes qui déclarent le suffrage universel intangible l'ont admis, je venais de m'en rendre compte, — que les seuls capables ont le droit de voter, quels sont ces capables? Et ainsi s'affermissait dans mon esprit une corrélation heureuse entre les droits et les capacités.

Qu'on excuse donc la vaine apparence de cet article. Il me permettait de faire un pas dans la vérité politique, car on en fait un dans cette vérité chaque fois qu'on ramène à l'ordre positif ce que l'on croyait auparavant d'ordre métaphysique.

Note III (1)

J'avais grande envie de supprimer cet article, mais après réflexion j'ai pensé que d'une erreur

(1) Note sur un article du 15 juin 1900 intitulé : « Le rôle d'une capitale dans un Etat démocratique. » Me servant d'un livre : « Les lois de l'Imitation », où M. Tarde nous montre que dans un Etat démocratique la *Ville-Lumière* remplace la *classe dirigeante*, je voyais comme un heureux symptôme pour le nationalisme qu'il ait tout d'abord triomphé à Paris.

avouée pouvait sortir quelque enseignement. Et j'avoue qu'ici j'ai erré.

Peut-être m'accordera-t-on des circonstances atténuantes. Depuis si longtemps que toutes les manifestations du sentiment national révolté n'aboutissaient à rien ! Enfin voici un résultat, voici un fait : les élections municipales de Paris de mai 1900. Comment n'aurais-je été tenté de tirer de ce fait les plus grands motifs d'espérer?

Pour appuyer mon raisonnement, j'ouvris donc un livre que je savais m'être favorable : « Les Lois de l'Imitation. » Voici une faute. J'aurais dû me souvenir de ce que Barrès dit si plaisamment : « Nous avons des idées qu'il faut tenir en cage comme les chiens sur lesquels travaille M. Pasteur. M. Pasteur tient ménagerie pour le bien de l'humanité, mais il peut être un danger pour la rue d'Ulm. Ne lâchez pas plus en représentations publiques les idées d'un philosophe que les chiens de M. Pasteur. » Si vous entendez par « idées d'un philosophe » les systèmes qui tentent une explication du monde, ce n'est pas seulement pour la santé des autres, mais pour la sienne propre, qu'il importe de tenir la cage fermée. Renfermer soigneusement tous les systèmes dès que ce n'est plus le monde, mais quelque fait particulier que l'on a à expliquer, est pour soi-même une règle d'hygiène. Car un système de philosophie réduit autant que possible toutes choses à l'unité et à la simplicité; un fait particulier est complexe autant qu'il est possible.

Ce n'est pas qu'en sociologie, puisque c'est cette branche de la philosophie qui est ici en question,

les systèmes ne soient appréciables. Seuls ils sont à même de nous donner, justement par cette unité et cette simplicité à quoi ils ramènent la diversité et la complexité des choses, la jouissance très grande d'embrasser un vaste ensemble dans un seul regard. Si par exemple M. Demolins me montre que la seule influence des routes différentes qu'ont suivies les invasions a été cause des différences de races, j'aperçois rien qu'en regardant une carte comme une synthèse de l'histoire universelle. Et s'il m'explique que ces routes différentes ont donné aux racés une formation particulariste, je tiens dans une pensée tout ce qui fait que certains peuples sont supérieurs à d'autres. Ou si M. Tarde me prouve qu'il n'y a pas d'autres lois régissant l'évolution des sociétés que celles de l'imitation et de l'invention, il m'ouvre, en donnant ces lois, un large aperçu sur le passé et sur l'avenir de ces sociétés. Et cela n'est pas sans charme. Seulement si ce n'est plus le tout, l'ensemble que l'on cherche à comprendre, mais une des parties de ce tout, un fait quelconque, il faut aussitôt fermer les livres et se garder des systèmes : c'est la seule chance qu'on ait de ne pas s'égarer.

C'est là ce que j'oubliai. En me basant sur un système de sociologie pour élucider cette question complexe, les élections municipales, je faisais cette chose assez naïve, voulant analyser une plante de la vallée, de monter sur la colline considérer l'ensemble de cette vallée, ce qui élargit peut-être l'horizon, mais vous éloignant de la plante vous en cache tous les détails

et vous fait la voir comme très simple alors qu'elle est très compliquée.

De la colline on risque également d'apercevoir au-dessous de soi sur le même plan ce qui n'y est point. C'est une erreur des sens dans laquelle on tombe assez communément aujourd'hui. A cette erreur du moins j'échappais ici, puisque, empruntant l'expression de M. Tarde, je reconnaissais la nécessité dans toute société d'une « cime sociale ». Et lorsque la société est démocratique, lorsqu'elle renie les cimes sociales, lorsqu'elle travaille à ne faire que des surfaces planes, au profit de qui travaille-t-elle ainsi ? Au profit de la capitale, au profit du centre, cela est vrai encore. Seulement le centre étant seule cime sociale, c'est le centre accaparant l'activité, la vitalité, l'initiative de toute la périphérie, et n'y laissant que des ruines. Et c'est là une remarque qui ne permet guère de tirer, comme je tentais de le faire, *du rôle de la capitale dans un Etat démocratique* quelque conclusion heureuse.

LÉON DE MONTESQUIOU.

NOS MAITRES

MÉMOIRES HISTORIQUES ET INSTRUCTIONS DE LOUIS XIV POUR LE DAUPHIN, SON FILS

(*Suite.*)

Rétablissement des Finances. Fouquet arrêté.

Ce fut alors que je crus devoir mettre sérieusement la main au rétablissement des finances, et la première chose que je jugeai nécessaire, ce fut de déposer de leurs emplois les principaux officiers par qui le désordre avoit été introduit; car depuis le temps que je prenois soin de mes affaires, j'avois de jour en jour découvert de nouvelles marques de leurs dissipations et principalement du surintendant.

La vue des vastes établissemens que cet homme avoit projetés et les insolentes acquisitions qu'il avoit faites ne pouvoient qu'elles ne convainquissent mon esprit du déréglement de son ambition; et la calamité générale de tous mes peuples sollicitoit sans cesse ma justice contre lui. Mais ce qui le rendoit plus coupable envers moi, étoit que, bien loin de profiter de la

bonté que je lui avois témoignée en le retenant dans mes conseils, il en avoit pris une nouvelle espérance de me tromper, et bien loin d'en devenir plus sage, tâchoit seulement d'en être plus adroit.

Mais quelque artifice qu'il pût pratiquer, je ne fus pas long-temps sans reconnoître sa mauvaise foi. Car il ne pouvoit s'empêcher de continuer ses dépenses excessives, de fortifier des places, d'orner des palais, de former des cabales, et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes qu'il leur achetoit à mes dépens, dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'Etat.

Quoique ce procédé fût assurément fort criminel, je ne m'étois d'abord proposé que de l'éloigner des affaires; mais ayant depuis considéré que de l'humeur inquiète dont il étoit, il ne supporteroit point ce changement de fortune sans tenter quelque chose de nouveau, je pensai qu'il étoit plus sûr de l'arrêter.

Je différai néanmoins l'exécution de ce dessein, et ce dessein me donna une peine incroyable; car, non-seulement je voyois que pendant ce temps-là il pratiquoit de nouvelles subtilités pour me voler, mais ce qui m'incommodoit davantage, étoit que pour augmenter la réputation de son crédit, il affectoit de me demander des audiences particulières; et que pour ne lui pas donner de défiance, j'étois contraint de les lui accorder, et de souffrir qu'il m'entretînt de discours inutiles, pendant que je connoissois à fond toute son infidélité.

Vous pouvez juger qu'à l'âge où j'étois, il fal-

loit que ma raison fît beaucoup d'effort sur mes ressentimens pour agir avec tant de retenue. Mais d'une part je voyois que la déposition du surintendant avoit une liaison nécessaire avec le changement des fermes ; et d'autre côté, je savois que l'été, où nous étions alors, étoit celle des saisons de l'année où ces innovations se faisoient avec le plus de désavantage, outre que je voulois avant toutes choses avoir un fonds en mes mains de quatre millions, pour les besoins qui pourroient survenir. Ainsi je me résolus d'attendre l'automne pour exécuter ce projet.

Mais étant allé vers la fin du mois d'août à Nantes, où les États de Bretagne étoient assemblés, et de-là voyant de plus près qu'auparavant les ambitieux projets de ce ministre, je ne pus m'empêcher de le faire arrêter en ce lieu même, le 5 septembre.

Toute la France, persuadée aussi bien que moi de la mauvaise conduite du surintendant, applaudit à cette action, et loua particulièrement le secret dans lequel j'avois tenu, durant trois ou quatre mois, une résolution de cette nature, principalement à l'égard d'un homme qui avoit des entrées si particulières auprès de moi, qui entretenoit commerce avec tous ceux qui m'approchoient, qui recevoit des avis du dedans et du dehors de l'État et qui de soi-même devoit tout appréhender par le seul témoignage de sa conscience.

Le Roi se charge des fonctions de surintendant.

Mais ce que je crus avoir fait en cette occasion de plus digne d'être observé et de plus avantageux pour mes peuples, c'est d'avoir supprimé la charge de surintendant, ou plutôt de m'en être chargé moi-même.

Peut-être qu'en considérant la difficulté de cette entreprise, vous serez un jour étonné, comme l'a été toute la France, de ce que je me suis engagé à cette fatigue, dans un âge où l'on n'aime ordinairement que le plaisir. Mais je vous dirai naïvement que j'eus à ce travail, quoique fâcheux, moins de répugnance qu'un autre parce que j'ai toujours considéré comme le plus doux plaisir du monde la satisfaction qu'on trouve à faire son devoir. J'ai même souvent admiré comment il se pouvoit faire que l'amour du travail étant une qualité si nécessaire aux souverains, fût pourtant une de celles qu'on trouve plus rarement en eux.

La plupart des princes, parce qu'ils ont un grand nombre de serviteurs et de sujets, croient n'être obligés à se donner aucune peine; et ne considérant pas que s'ils ont une infinité de gens qui travaillent sous leurs ordres, ils en ont infiniment davantage qui se reposent sur leur conduite; et qu'il faut beaucoup veiller et beaucoup travailler, pour empêcher seulement que ceux qui agissent ne fassent rien que ce qu'ils doivent faire, et que ceux qui se reposent ne

souffrent rien que ce qu'ils doivent souffrir. Toutes ces différentes conditions dont le monde est composé ne sont unies les unes aux autres que par un commerce de devoirs réciproques. Ces obéissances et ces respects que nous recevons de nos sujets ne sont pas un don gratuit qu'ils nous font, mais un échange avec la justice et la protection qu'ils prétendent recevoir de nous. Comme ils nous doivent honorer, nous les devons conserver et défendre ; et ces dettes dont nous sommes chargés envers eux, sont même d'une obligation plus indispensable que celles dont ils sont tenus envers nous ; car enfin si l'un d'eux manque d'adresse ou de volonté pour exécuter ce que nous lui commandons, mille autres se présentent en foule pour remplir sa place ; au lieu que l'emploi de souverain ne peut être rempli que par le souverain même.

Mais pour descendre plus particulièrement à la matière dont nous parlons, il faut ajouter à ceci que de toutes les fonctions souveraines, celle dont un prince doit être le plus jaloux, est le maniement des finances. C'est la plus délicate de toutes, parce que c'est celle de toutes qui est la plus capable de séduire celui qui l'exerce, et qui lui donne plus de facilité à corrompre que les autres. Il n'y a que le prince seul qui doive en avoir la souveraine direction, parce qu'il n'y a que lui seul qui n'ait point de fortune à établir que celle de l'Etat, point d'acquisition à faire que pour l'accroissement de la monarchie, point d'autorité à élever que celle des loix, point de dettes à payer que les charges publiques, point d'amis à enrichir que ses peuples.

Et en effet, que peut-il y avoir de plus ruineux pour les provinces ou de plus honteux pour leur roi, que d'élever un homme qui a ses desseins et ses affaires particulières dans une place qui prétend compter entre ses droits celui de disposer de tout sans rendre compte de rien et de remplir incessamment ses coffres et ceux de ses créatures des plus clairs deniers du public?

LOUIS.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

VIENT DE PARAITRE

F. JUVEN, éditeur, 122, rue de Réaumur, PARIS

L'ARBRE ET LES VENTS

PAR

JOACHIM GASQUET

L'*Arbre et les Vents*, dont nous avons publié quelques belles strophes dans notre numéro du 1er juin, n'est pas l'œuvre d'un poète : c'est l'admirable expression de l'état lyrique, amoureux, frémissant d'une rare sensibilité en proie aux divers souffles sociaux qui tentent tour à tour l'âme éparse de sa génération. Un beau livre qui évoque le génie tumultueux et clair de l'Hugo des *Contemplations*. Le jeune auteur n'a pas craint de placer son œuvre sous l'égide du Maître, rejoignant ainsi par delà les obscurités raffinées du décadentisme la grande tradition du lyrisme national.

Envoi franco contre un mandat de 3 fr. 50 adressé à l'ACTION FRANÇAISE, 28, rue Bonaparte

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... 1 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu 2 fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE

3e année. — T. V. — N° 54. 15 Septembre 1901.

L'Action française

(*Revue bi-mensuelle*)

SOMMAIRE DU 15 SEPTEMBRE 1901

NOTES POLITIQUES : *Avant la visite Russe*..... **Henri Vaugeois.**
L'ALLIANCE RUSSE ET LA GRACE. **Jules Soury.**
L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS..... **Auguste de Penguern.**
CONTRE L'UNIVERSITÉ..... **Octave Tauxier.**
UNE JOURNÉE AU "CABINET DES LIVRES", A CHANTILLY : *Trois joyaux de librairie*..... **Lucien Corpechot.**
NOS MAITRES : *Auguste Comte conservateur*.....
LES NOTES AU "SALUT PUBLIC" **Léon de Montesquiou.**

PARTIE PÉRIODIQUE

CARNET DE "L'ACTION FRANÇAISE". — CORRESPONDANCE : **J. Tasset.** — LES LIVRES : **Jacques Bainville.**

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'ACTION FRANÇAISE paraît le 1er et le 15 de chaque mois. On s'abonne à Paris, 28, rue Bonaparte, Paris, 6e.

M. Henri Vaugeois, Directeur, recevra le Vendredi, de 2 à 4 heures.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Paul Bourget, de l'Académie française. — Gyp. — Jules Soury. — Maurice Barrès. — Charles Maurras. — Jules Caplain-Cortambert. — Maurice Talmeyr. — Maurice Spronck. — Hugues Rebell. — Jean de Mitty. — P. Copin-Albancelli. — Alfred Duquet. — Frédéric Plessis. — Lucien Corpechot. — Denis Guibert, député. — Frédéric Amouretti. — Robert Bailly. — Joachim Gasquet. — Auguste Cavalier. — Henri Coulier. — Xavier de Magallon. — Théodore Botrel. — Dauphin Meunier. — L. de Montesquiou-Fezensac. — Lucien Moreau. — Octave Tauxier. — Maurice Pujo. — L. Mouillard. — Jacques Bainville. — Alfred de Pouvourville. — Robert Launay. — O. de Barral. — R. Jacquot.

FONDATEUR :

Le Colonel de Villebois-Mareuil

Mort au champ d'honneur

L'Action française

NOTES POLITIQUES

15 *septembre* 1901.

AVANT LA VISITE RUSSE

Il ne faut pas, pour le plaisir puéril d'ennuyer ce Loubet — (sensiblement égal, en somme, à Félix Faure, à Grévy, et même à Carnot) — il ne faut pas diminuer de parti pris l'intérêt, la portée de la visite du Tsar. En venant à Dunkerque, à Compiègne, à Paris et à Reims, le Tsar et la Tsarine témoignent à la France que, pour eux, à voir les choses de Saint-Pétersbourg, il n'y a pas eu beaucoup de changement ici depuis cinq ans; malgré Dreyfus et son parti au pouvoir, la France s'est maintenue, et c'est bien la France qu'ils veulent revoir, avec toutes ses forces et tous ses charmes, derrière le magistrat qu'elle leur présente. Nous pouvons être certains que le mal anarchiste ne nous a pas encore *visiblement* défaits : et c'est un soulagement, un répit au moins, une possibilité

de guérison, que cette certitude, — après un tel assaut.

Si la France s'est maintenue, l'alliance se maintiendra, telle qu'elle fut peu à peu dessinée et définie, en cinq premières années de tâtonnements, de 1891 à 1896 : « pacifique », avant tout. De 1896 à 1901, nous n'avons pas quitté ce maigre terrain de la paix imperturbable, où notre « grand ami », doucement, nous avait amenés et retenus avec lui, la main dans la main.

Tout va donc à peu près bien, tout s'arrange, dans nos relations avec l'étranger, et notamment avec l'ami de notre ami, avec l'ancien ennemi : le Prussien. Il semble que « cela se tasse », comme on dit. Mais si cela se tasse, si nous sentons se durcir et s'aplanir le petit bout de sol où nous avons piétiné depuis dix ans avec l'allié russe, en causant toujours *d'autre chose*, allons-nous oublier, finalement, que *cela*, sur quoi nous marchons, c'est tout de même un tertre : l'Alsace-Lorraine ?

Nous n'avons jamais espéré, certes, que, — scellée, sous Félix Faure, avec la République opportuniste assise, installée, et dès lors ennemie de tout mouvement imprévu, de toute crise et de toute guerre même heureuse, — l'alliance russe pût devenir ce moyen de la revanche que Mme Adam nous déclarait hier encore avoir rêvé, lorsqu'elle causait

avec les républicains d'avant la République, — d'avant Wilson. Nous savons bien que la France n'est plus dans cet état d'équilibre encore instable où, après la guerre, un élan, un acte d'énergie et d'amour du risque était possible, parce que la défaite n'était point acceptée.

Mais, inutilisable et même gênante pour nos espoirs les plus nécessaires, les plus vivifiants, l'alliance russe aurait pu au moins ne pas se fortifier de leur ruine même et ne pas être nourrie de nos lâchetés. Or, en cet automne de 1901, le Tsar, invité à Paris, ne paraît pas avoir hésité le moins du monde à combiner sa promenade de façon à s'arrêter en route, très officiellement, à Dantzig. Nous faisons partie de sa tournée pacifique, et il va nous arriver très gentil, en sortant de chez Guillaume II : — « Vraiment vous avez tort. Il est très bien pour vous, ce voisin. Allons, un bon mouvement !... »

Voilà longtemps que dure ce petit jeu, et nous y sommes presque habitués : mais il faut observer la disparition progressive des dernières nuances, des derniers ménagements délicats auxquels les Russes s'astreignirent au début. Rappelons-nous le voyage de l'amiral Avellane : oui ou non, étions-nous plus fiers, plus forts, plus chez nous?

*
* *

Remonterons-nous cette pente où glisse notre politique extérieure? Il ne suffirait pas, en effet, de nous arrêter au point où nous sommes à cet instant et où, après tout, nous comptons encore dans les calculs de Nicolas II. La longue période de paix républicaine que nous avons vécue ne doit pas nous tromper sur les conditions réelles de toute paix : conditions militaires. La troisième République, ennemie secrètement de l'armée, des mœurs et des vertus militaires, — dès sa naissance (qu'on se rappelle la lutte entre Mac-Mahon et les républicains, à propos des grands commandements) — la troisième République n'a pu chanter ses litanies pacifiques et humanitaires qu'appuyée sur le sabre des « bourreaux galonnés », comme dit cet inénarrable gâteux de Francis de Pressensé. (A propos de Pressensé, j'avertis les lecteurs de l'*Action française* qu'il est rentré de vacances et qu'il a repris sa collaboration à l'*Aurore;* il ne faut pas manquer de faire lire ses articles à tous nos amis : il fait des « nationalistes intégraux » chaque jour; il nous gagne autant de partisans que l'excellent M. Ranc, — ce qui n'est pas peu dire. Faire lire aussi les

Paroles d'un homme libre de Tolstoï : c'est à se rouler !)

Eh bien, c'est depuis quelques jours, depuis les manœuvres de l'Ouest, une question de savoir si les « bourreaux galonnés » sont encore suffisamment maîtres de leurs « victimes ». Ou, — pour nous en tenir à une comparaison plus exacte, quoique non moins chère aux bonnes âmes, — c'est une question de savoir si le joug militaire est encore solidement assujetti sur les épaules de ces bestiaux que de bons citoyens sont obligés de devenir quand il y a nécessité de les mener en troupeau à la boucherie.

L'esprit civil, l'esprit « pacifique », l'esprit de l'*Aurore* et de Tolstoï a, paraît-il, manifesté sa présence, dans le 18e corps, sur les espèces de traînards ivres, insolents, de réservistes qui ont fait la tête à leurs officiers et ont menacé de se plaindre au sieur André. Un de mes collaborateurs qui a suivi les manœuvres m'a dit hier des choses qu'on ne lui a pas permis d'imprimer dans le journal nationaliste pour lequel il écrivait ses observations. Il y a du flottement, et ces superbes et rigides outils qu'étaient nos bataillons à la revue de Châlons en 1896, on se demande s'ils vont briller du même éclair de force impassible à Bétheny.

Il faut espérer que le mal est encore très circonscrit, très réparable; mais si les im-

mondes idiots de la « défense républicaine » ont vraiment compromis la dernière institution nationale, c'est-à-dire monarchique, sur laquelle s'appuie la France d'aujourd'hui, alors il ne faudrait pas hésiter le jour où une saute du vent de l'opinion publique, en mai prochain ou plus tard, les mettrait à la merci des « réactionnaires » nationalistes que nous sommes, à leur faire payer de leur peau leur apostolat humanitaire. Il faudra au moins exiger que s'ils crient, ce soit pour quelque chose, et qu'ils deviennent pour de bon les martyrs de leur chère religion des *Droits de l'Homme!*

HENRI VAUGEOIS.

L'ALLIANCE RUSSE ET LA GRACE

M. Jules Soury, l'éminent Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Études à la Sorbonne, nous demande l'insertion de la remarquable étude suivante :

Israël ne pouvait se consoler de la grâce de Dreyfus. Il avait décidé qu'un gouvernement serait constitué, en France, pour l'acquittement, devant le tribunal des hommes d'armes, du martyr de l'île du Diable. Cet acquittement n'était point de ces choses dont on doute. Aussi le chef de l'Etat avait fait afficher sur tous les murs des villes et des communes de France que, quel que fût l'arrêt des juges, cet arrêt devait être et serait respecté.

Les hommes d'armes du Conseil de guerre de Rennes condamnèrent, pour la seconde fois, le Juif Dreyfus. Le Traître fut condamné, le 9 septembre 1899, à dix ans de détention et à la dégradation militaire. Israël, étranger aux coutumes et lois des chrétiens, demanda que ce jugement fût cassé. Il se trouva que c'était chose impossible en France, même pour le sultan et les plus grands vizirs de cette nation. Seule la

grâce était possible, car elle ne dépendait que de la volonté arbitraire du chef des croyants.

Certes, ce n'était point ce qu'Israël avait exigé. Mais le sultan et ses vizirs n'étaient pas moins humiliés. A défaut d'un autre sacrifice, ils offrirent à Israël leur honneur : ils se parjurèrent. L'arrêt du Conseil de guerre ne fut pas respecté : le traître Dreyfus fut gracié.

Mais l'octroi de cette grâce ne fut rien moins que gracieux. Le ministre de la Guerre, un vieux chrétien, le marquis de Gallifet, ne se contenta pas de rappeler que *le jugement était définitif* et *participait de l'autorité même de la loi* : il déclara, dans un Ordre général à l'Armée, que, cette grâce, Dreyfus ne l'avait obtenue que par *un sentiment de profonde pitié* et par un effet de la *clémence* du gouvernement.

Israël dut se soumettre. Cependant ses instincts de comptable n'étaient pas satisfaits et l'esprit d'ordre et de symétrie qu'il apporte en toutes ses transactions l'amena à établir le compte courant suivant : Dreyfus a été condamné à dix ans de détention. Guérin aura donc dix ans de prison, et les exilés dix ans de bannissement. Israël fit parvenir cette note à qui de droit, et les juges de haute et basse justice durent exécuter ces décisions transmises au sultan et à ses vizirs.

Plus tard, contre Dreyfus encore, qui, pour relever le prestige de la Synagogue, avait écrit aux sénateurs que sa grâce lui avait été imposée, on entendit Waldeck-Rousseau, dans la commission de l'amnistie, établir juridiquement que, pour être grâcié, le condamné de Rennes avait

dû renoncer, et avait en effet renoncé à se pourvoir en revision. « Or, en droit, ajoutait l'éminent jurisconsulte, tout condamné qui renonce au pourvoi en revision de son procès, accepte, de fait, sa condamnation. » Il en résultait que la grâce de Dreyfus, bien loin d'avoir brisé l'arrêt du deuxième conseil de guerre, ainsi que l'avaient répété, après Trarieux et Ranc, tous les dreyfusards, avait au contraire consacré cet arrêt. Elle n'avait fait, cette grâce, gémissait Israël, qu'enfoncer plus avant dans les chairs du misérable les lettres du fer rouge qui l'a marqué pour les siècles.

Depuis ce temps-là, les Juifs cherchaient quel chrétien on pourrait gracier. Si les royalistes et les plébiscitaires exilés, si Déroulède, par exemple, dont les Francs exaltent ce qu'ils nomment l'honneur, acceptent une grâce de la clémence de Loubet, les chrétiens ne pourront plus faire un crime à Dreyfus d'avoir subi les effets de cette clémence. Juridiquement l'essence de la grâce présidentielle est une, qu'elle s'applique à un criminel de droit commun ou à un condamné politique. La grâce est précisément le contraire de l'amnistie. Mais c'est un raisonnement dont aucun Français n'est plus capable aujourd'hui.

Les grands rabbins des diverses communautés juives éparses dans la chrétienté se concertèrent donc pour faire naître en Europe un événement capable de donner à cette cérémonie tout l'éclat qu'Israël donne à ses fêtes. Tous les empereurs et tous les rois des incirconcis étant les clients de ses banquiers, Israël fit connaître à quelques

souverains qu'il serait bien aise de les voir visiter les Gaules, et particulièrement au Tsar de toutes les Russies, dont il avait assuré le dernier emprunt. Guillaume ne pouvait venir en France, et Edouard VII y était trop souvent venu. Si l'alliance franco-russe existait, c'était assurément pour le bien de tous, à commencer par Israël.

Cette alliance était d'ailleurs un instrument de ruine et de mort pour la France. Car, purement défensive, et non offensive, elle ne peut que paralyser, à la manière d'un frein, les justes revendications de la France contre l'Allemagne. Elle ne profite, cette alliance, qu'aux ennemis de la France. Israël autrement ne l'aurait point tolérée. Inutile et onéreuse telle il l'a voulue.

Les Français, à leur habitude, acclament un événement historique dont le décor et la mise en scène les frappent seulement : c'est un drame sans parole, comme ceux des cirques et des hippodromes. Les Français voient des milliers d'hommes en armes dans les plaines et sur les flots. Ils accompagnent leurs exercices de grands cris : « Vive l'Armée ! Vive la France ! » Cela les assure qu'ils sont une puissante nation et qu'ils peuvent continuer à s'estimer le plus belliqueux des peuples.

Dans la réalité, qui échappe encore moins à Israël qu'aux Allemands et aux Russes, les Français ont, depuis trente ans, dépensé une trentaine de milliards pour leurs soldats et leurs vaisseaux sans être encore prêts à mettre en ligne une armée pour la guerre des Vosges et

du Rhin. L'alliance russe qui nous persuade que, si nous n'attaquons pas, l'ennemi héréditaire ne nous attaquera pas davantage, a déjà coûté quelque dix milliards à l'épargne française, à ce qu'on pourrait appeler notre trésor de guerre.

Mais l'idée que l'Allemagne ne peut avoir aucun intérêt, tout au contraire, à attaquer la France, ne vient chez nous à personne. Rien n'est pourtant plus manifeste pour le reste du monde. Encore assez forte pour infliger de cruelles, de mortelles blessures à l'Allemand, s'il la réveillait de sa torpeur, la France s'affaiblit si fort chaque jour, elle est déjà si profondément empoisonnée par l'alcoolisme et par le zolisme, que sa dégénérescence finale, sa mort, je veux dire l'invasion de son sol par l'étranger, n'est plus, hélas! qu'affaire de temps. La guerre, heureuse ou malheureuse, la guerre éternelle, source de toute vie supérieure, cause de tout progrès sur la terre, la guerre serait le salut pour cette France, demeurée fière, et dont les fils ne peuvent pas, après tout, n'être point les descendants des héros d'Austerlitz, de la Moskowa, de Sébastopol!

Mais la longue théorie des docteurs et des mires veille sur sa langueur et lui affirme, à la moindre velléité de réveil, qu'elle a encore besoin de repos et de recueillement avant de se lever et de recommencer la lutte. Les seules émotions militaires qu'on lui permette sont, une fois l'an, la revue du 14 juillet, et, par grâce spéciale, quelque grande parade à l'occasion des visites de son bon allié, le Tsar.

Et la France descend la pente qu'on ne remonte plus, celle de l'oubli de soi-même, et de ce qu'on a aimé bien plus que soi-même, la terre des morts, la patrie. Elle se sent envahie par l'anesthésie et tombe dans le coma. Les derniers Francs de Clovis ne mourront pas l'épée à la main. Parqués comme de vagues troupeaux entre les frontières marquées par les vainqueurs de 1870, désormais assagis et domestiqués par les ligues de la paix et de la fraternité universelle, par les pasteurs socialistes et collectivistes de la Porcherie contemporaine, un grand syndicat juif s'est formé qui a acheté sur pied ces paisibles bestiaux.

JULES SOURY.

L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Par Impérialisme français, je n'entends pas Bonapartisme : je veux surtout désigner l'état d'esprit auquel les infiltrations de la Révolution ont conduit nombre d'honnêtes gens, la doctrine à laquelle se sont ralliés beaucoup d'esprits superficiels, inéduqués ou faux, l'instrument de domination créé, mûri et perfectionné par une élite d'ambitieux ou de coquins.

Je ne peux mieux préciser la différence que je voudrais marquer entre ces deux mots — Impérialisme et Bonapartisme — qu'en disant : que presque tous les républicains sont Impérialistes ; que certains Royalistes, anti-Bonapartistes enragés, sont Impérialistes s'en sans douter ; tandis que pas mal de Bonapartistes ne sont que des royalistes inconscients ou désemparés.

L'Impérialisme, en effet, est une doctrine ; le Bonapartisme n'est qu'un sentiment.

Je hais l'Impérialisme : c'est lui qui a interrompu nos traditions, nous a transformés en citoyens de l'Univers, a laissé entamer notre sol et achèvera de nous perdre, si nous n'y prenons garde.

Je respecte, j'admire même quelquefois le Bonapartisme : il est souvent l'expression de sentiments patriotiques et chevaleresques, il est, en somme, frère cadet, inconscient et superficiel, du Royalisme sentimental ; il contient les beaux et féconds principes de la fidélité et du dévouement à une personnification de la Patrie.

L'Impérialisme, au contraire, n'est autre chose que la Révolution française « mise en œuvre et en action par Napoléon » et qui n'a « pénétré

les mœurs et les habitudes de la Nation que parce que ses principes et ses idées ont été pétris par sa main puissante », comme l'ont excellemment dit M. de Mun et beaucoup d'autres avec lui.

Donner à une société, dont tous les organismes ont été détruits, un mécanisme qui lui laisse l'illusion de la liberté et de la force, pendant que l'Etat en absorbe, graduellement, toutes les énergies et les initiatives morales et matérielles ; empêcher radicalement, et, faute de mieux, capter au profit de l'Etat toute tentative de reconstitution de cette société : tels sont les objectifs de l'Impérialisme, communs du reste aux doctrines républicaines.

Et il ne faudrait pas croire qu'il est en puissance de gouvernements correspondant à ces doctrines d'avoir d'autres objectifs ; leurs points d'appui organiques, la souveraineté du peuple ou le parlementarisme, sont trop mouvants et trop faibles pour leur permettre de s'arrêter à une autre économie sociale, politique et constitutionnelle.

Des deux autres principes de l'Impérialisme — l'hérédité et le pouvoir personnel — distincts en théorie des principes républicains, le premier n'est que fictif : un pouvoir soumis aux caprices du plébiscite ne peut prétendre ni à la continuité, ni à la transmission héréditaire ; le second se greffe de lui-même dans la pratique sur le système républicain, par le jeu propre des événements et des institutions ; il en est l'aboutissement fatal, le complément inéluctable.

A la moindre difficulté extérieure, les chefs de la République sont forcés de se décréter « Empereurs » de rencontre, alors même qu'ils n'en auraient pas l'ambition et quelles que soient d'ailleurs leurs capacités et leur compétence : les dernières révélations du *Figaro* et du *Matin*, à propos des affaires Schnæbelé et de Fachoda, authentiquées par les déclarations des acteurs subsistants, en sont une nouvelle preuve.

Les difficultés d'ordre intérieur placent la République dans une situation analogue. Etant issue et tributaire, au jour le jour, de la souveraineté du peuple, elle n'a pas d'armes, même légales, qui puissent lui donner la force morale de résister aux soubresauts de son Souverain ; et, chaque fois que ce souverain gronde un peu fort, le personnel républicain au pouvoir se jette dans les bras du Pouvoir personnel, d'un Dictateur, d'un Empereur.

Cette loi de l'évolution des Républiques vers le pouvoir personnel est vieille comme le monde. Elle est conforme aux traditions gréco-romaines. Il n'est pas étonnant que les républiques françaises, dont toutes les institutions sont empreintes de ces traditions, obéissent à une loi renaissant d'une même nature des choses.

On peut, du reste, poser en principe que les lois découlant de la nature des choses sont supérieures aux conventions humaines, ne représentant souvent que des intérêts de faction ; et qu'en cas de trouble, d'hésitation dans ces conventions, les lois découlant de la nature des choses reprennent leur suprématie.

Or, la nature des choses d'une démocratie

engendre l'anarchie ; et la nature des choses de l'anarchie engendre le pouvoir personnel.

Tous les sociologues sincères de tous les temps ont proclamé cette loi que tous les faits historiques confirment.

L'aboutissement de nos deux premières républiques à nos deux Empires en est une application indiscutable, et il faudrait n'avoir ni yeux, ni oreilles, ni cervelle pour ne pas s'apercevoir que notre troisième République, déjà sollicitée plusieurs fois, dans ses coulisses, par le besoin du pouvoir personnel, y tend presque ouvertement.

La troisième République est en mal d'enfant d'un nouveau maître. Les grenouilles de France demandent encore un roi. Mais si elles continuent d'obéir à l'étreinte de l'Impérialisme, qui nous régit depuis cent ans, elles n'obtiendront encore qu'un soliveau parlementaire ou une grue impériale.

Nos bons pirates de la politique, l'élite des ambitieux et des coquins, ont une connaissance parfaite de tout cela ; et, depuis un siècle, ils défendent, avec acharnement, leur instrument d'exploitation : cet impérialisme qui, en supprimant toute barrière fixe entre l'individu et l'Etat, permet à la fois toutes les ambitions à chaque individualité, et toutes les tyrannies à chaque faction ou individualité arrivant au pouvoir.

En République, ils visent le pouvoir personnel ; il y a une multitude d'aspirants Bonaparte, chacun à la tête d'une faction.

En Empire, ou en Parlementarisme, ils se ser-

vent du bélier démocratique pour abattre la faction arrivée au pouvoir.

L'étranger, par l'intermédiaire des sociétés secrètes, a lié partie avec tous ces arrivistes. Beaucoup d'entre eux se servent en le servant, croyant vainement pouvoir, au jour du danger national, renier collaboration ou engagements et réparer le préjudice national causé, pendant que quelques autres, et des plus importants, n'embarrassent leurs consciences d'aucun scrupule.

Ainsi sommes-nous, depuis un siècle, toujours maintenus en Impérialisme par les idées fausses des uns, la naïveté généreuse des autres, l'indifférence et l'ignorance du plus grand nombre ; pendant que les intrigants et les étrangers, auxquels nos institutions laissent le jeu libre, nous exploitent sous les étiquettes différentes du Parlementarisme, de l'Empire et de la République.

Ce vocable d'Impérialisme, sous lequel je désigne l'état social et politique dans lequel nous nous traînons depuis la Révolution, s'y applique, il me semble, dans son sens propre.

L'Impérialisme n'est-il pas, par définition, l'esprit de conquête et de domination ; et n'est-ce pas dans ces objectifs que Napoléon façonna l'Individu et l'Etat au sortir de la Tourmente ?

Il voulut faire de tout individu un fonctionnaire ou un soldat, ou au moins un être sujet du fonctionnarisme : de telle façon qu'au point de vue civil comme au point de vue militaire, au point de vue matériel comme au point de vue moral, la volonté de l'Etat, quelle que fût l'étendue de celui-ci, fût rapidement et sûrement exécutée.

Serfs de l'Impérialisme ! Telle fut la nouvelle

situation sociale des émancipés de la Révolution.

Telle elle est restée depuis. La main de fer qui mettait la machine en mouvement et en réglait tous les détails a disparu; mais le mécanisme est resté, pliant à ses mouvements tout ce qui avaient conservé une vie propre, tout ce qui essayait de reprendre autonomie.

Le servage est même devenu plus complet et chaque tentative d'affranchissement en est vigoureusement combattue.

Waldeck-Rousseau n'a été justement porté au pouvoir, par les forces qui bénéficient de notre situation inorganique, que pour faire rentrer dans le giron de l'Impérialisme les indépendances renaissantes des associations de toutes sortes: religieuses ou ouvrières...

Il n'est pas étonnant que Napoléon et la Révolution se soient entendus: n'est-ce pas elle, du reste, qui l'appela au pouvoir, après quelques hésitations entre son frère Lucien, Bernadotte et plusieurs autres? Elle avait besoin d'un pouvoir personnel pour consolider ses conquêtes philosophiques, et légaliser l'homme international, universel qu'elle venait d'enfanter. Elle voyait dans l'homme abstrait, sorti de ses entrailles, le levier destructeur des frontières, et pensa trouver dans Napoléon le point d'appui de ce levier.

Napoléon, de son côté, rêvait de conquérir le Monde. Il s'accommoda donc fort du « citoyen de l'Univers » dont le perfectionnement lui était confié, et sur lequel il voulut modeler, à coups de canon, le reste de l'humanité.

L'effort titanesque échoua, mais le prototype

de l'homme — volapuck — était créé. Isolé, séparé de la tradition, de la famille, de l'association, mû par le seul ressort de l'intérêt individuel, élevé dans la religion des Droits de l'Homme, le Français perdit le sens des réalités nationales, et laissa user de toutes les qualités de sa race, de sa générosité, de son patriotisme pour la poursuite d'abstractions destructives de l'idée de Patrie, qu'il croyait servir.

S'il ne se ressaisit pour de bon, par la réfection de ses organismes, s'il ne rattache ses objectifs économiques et politiques, religieux même, ses luttes pour la vie, ses projets d'avenir, aux traditions, aux raisons d'être de la France comme nation, il restera l'instrument de la désorganisation universelle, l'unité de l'utopie de l'universalisme, dont les peuples voulant rester forts et autonomes seront obligés de se garer par tous les moyens possibles, pour éviter des catastrophes mondiales.

Catastrophes d'autant plus inutiles que la force des intérêts, la diversité des climats et des productions des régions terrestres, dont la diversité des races est issue, reformeront toujours les nations, quelle que soit la pénétration des intérêts et des mœurs.

L'Impérialisme français, qui a pour rouage supérieur un État centralisé à outrance, ayant la prétention de pouvoir retenir dans ses serres administratives le Monde entier, et pour rouage inférieur un individu réduit à sa plus simple expression, serf de l'administration, citoyen de l'univers de par les Droits de l'Homme, est incapable de maintenir aucun pa dans ses

limites naturelles : morales et matérielles.

Victorieux ! il reprendra, par la force, l'œuvre utopique de la conquête du monde ; vaincu ! il la poursuivra par pénétration, par assimilation, dans les peuples victorieux s'ils n'ont pas la prévoyance et l'énergie d'en extirper les racines.

J'ai rencontré des Esthètes français que la perspective de conquérir le Monde par la défaite n'effrayait pas : si nous sommes vainqueurs, affirmaient-ils, nous façonnerons le Monde à notre image ; si nous sommes vaincus, ceux qui nous auront absorbés se modèleront sur nous : la Révolution sera toujours victorieuse ! ! !

Une puissance, la Ploutocratie juive, également née de la Révolution, plus heureuse que Napoléon, a pu étendre sa domination sur le Monde par l'organisation du crédit, le règne du Veau d'or. Elle a ressaisi l'instrument échappé aux mains de Napoléon, l'entretient et le perfectionne avec un soin jaloux, ne désespérant pas de pouvoir, un jour, l'utiliser, comme César, pour la fondation de son règne total : politique, économique et moral.

La poussée du Nationalisme, en s'égarant dans l'Impérialisme, menace de porter à notre tête un nouveau propagateur de la Révolution universelle ; et marchant ainsi à l'encontre de ses desseins sensibles, elle peut nous conduire aux pires catastrophes.

D'un autre côté, les parlementaires et les libéraux, avec leur foi aveugle dans le code des Droits de l'Homme et leurs doctrines individualistes, nous maintiennent soldats de l'Impérialisme et fournissent, ainsi, à des chefs qu'ils

abhorrent, à un système qu'ils répudient leurs meilleures troupes.

Le Nationalisme Intégral, prenant pied dans le passé, mesurant tout effort, intérieur et extérieur, aux réalités nationales peut seul donc refaire au triple point de vue économique, social et politique, de vrais citoyens français ; rendre des Français à la France, et assurer le développement progressif et logique, moral et matériel, de la Patrie dans ses limites naturelles, sous l'égide du seul principe de sécurité et de continuité qu'il y ait : l'hérédité traditionnelle du Pouvoir.

Que les ouvriers inconscients de l'Impérialisme se ressaisissent donc : il n'est que temps !

Qu'ils se rendent compte que le Dictateur, objet des vœux d'une partie d'entre eux, ne sera jamais qu'un nouveau César de l'Universalisme ; que la République, objet de la sollicitude d'un grand nombre, ne peut les conduire qu'à l'anarchie ou à la conquête du Monde par la défaite ; et que le Parlementarisme, enfin, infiltration de la souveraineté du peuple, véritable commissaire du Salut Public préposé par la Révolution à la surveillance des trônes, annihile toutes les initiatives régénératrices de la Royauté, et la maintient dans l'Impérialisme, instrument de conservation et de conquête de la Révolution aux mains de laquelle le dit Parlementarisme le remet, fatalement, tôt ou tard.

AUGUSTE DE PENGUERN.

CONTRE L'UNIVERSITÉ (1)

Il est apparu à quelques esprits que le meilleur moyen de maintenir la France était de réunir en doctrine les principes positifs de physique politique découverts par les grands esprits réalistes du XIXe siècle et d'opposer cette doctrine à la doctrine pseudo-rationaliste du XVIIIe siècle, aujourd'hui triomphante, et dont la grande force, au cours du XIXe siècle, a été d'être la seule doctrine laïque qui s'offrît aux esprits logiques.

Mais la doctrine jacobine a une autre force encore, c'est d'être maintenue par les institutions dont elle a été le principe ; de ces institutions, la plus efficace est l'Université.

Aussi, lorsque l'on considère son œuvre, sa capitale action déprimante sur les générations françaises, on se demande si toute tentative de réformation idéologique n'est pas vaine, tant que la France se débilitera intellectuellement et

(1) Nous ne considérons ici l'Université qu'en tant que dispensatrice de l'enseignement secondaire et nous lui attribuons les établissements libres d'enseignement secondaire qui sont la contrefaçon des établissements d'Etat, et dont elle a la responsabilité.

socialement, par le fait de l'Université; on en vient à penser qu'il est de première importance et d'utilité immédiate de l'attaquer directement.

Tous les défauts d'ordre pratique de la discipline universitaire ont été mis en lumière ces dernières années; ils peuvent se résumer en ceci : l'Université ignore totalement l'Education qui est, à proprement parler, la préparation morale aux conditions de l'existence.

Il n'appartient qu'à l'*Action française* de rattacher à l'étonnante inconscience, que montre l'Université de ce qui est sa fin, le principe intellectuel qui lui a donné naissance.

Le mouvement jacobin, tel qu'il s'est manifesté à la fin du XVIIIe siècle et tel d'ailleurs qu'il s'est continué au XIXe siècle, est, en dernière analyse, une tendance au nivellement des conditions humaines.

Ce mouvement va directement à l'encontre des conditions de l'existence sociale qui tend invinciblement à la différenciation des hommes par le fait de la spécialisation qui résulte du travail et par le fait des inégalités des races et des individus.

Or, l'Université, réalisation révolutionnaire dans le possible, forme de vaste administration, tend à l'uniformité des Français; premier pas vers l'identité.

Il y a autre chose encore : les « Philosophes », traitant de la société, crurent voir le principe de l'organisation sociale dans l'exercice de la raison, et non dans l'adaptation de l'homme aux conditions changeantes que lui impose souverainement le travail.

Or, le maintien de l'organisation sociale résulte non du fait de la Raison, mais de celui de l'Education. La Révolution l'ignora; et c'est pourquoi les Français s'aperçoivent tout d'un coup, avec grand scandale et au bout d'un siècle, que l'Université a méconnu naïvement son rôle : dispenser l'éducation.

C'est ainsi que l'Université, traître à son rôle éducatif et se vouant à une entreprise égalitaire occulte, débilite la France; pour partie, la survivance du Jacobinisme réside dans le fait de l'Université, abstraction faite des doctrines particulières qu'il peut lui plaire de professer.

C'est donc, pour la destruction du Jacobinisme, une œuvre capitale que de supprimer l'Université; c'est pourquoi nous devons nous réjouir de l'heureuse initiative des Français qui se consacrent à la réforme de l'éducation : ne pouvant supprimer d'un trait de plume cette institution irréformable, ils se trouvent dans l'heureuse nécessité d'édifier à côté d'elle, en opposition, l'institution destinée à la tuer, l'Ecole nouvelle; car c'est évidemment la frapper de la plus sûre façon, que de dresser à côté d'elle l'école éducative et appropriée aux conditions du siècle.

Il nous plaît donc de signaler qu'un de nos amis, M. Louis Leplat, qui a appris le métier d'éducateur auprès de M. Demolins, l'initiateur du mouvement, a fondé, avec l'aide de quelques amis, une école du genre de celle de M. Demolins, école installée au château de Liancourt (Oise) et qui sera ouverte à la rentrée d'octodre.

Nous nous arrêtons sur ce point qui va de soi

mais que nos considérations auraient pu obscurcir, que nos amis ont été poussés à fonder leur école, non par la haine de l'Université, — ce qui serait légitime, mais insuffisant pour faire des éducateurs, — mais par le seul goût de dispenser à de jeunes Français une éducation véritable, et pour la seule ambition de former des hommes. C'est seulement comme observateurs et idéologues que nous jugeons qu'ils combattent à côté de nous un même ennemi et que nous considérons leur œuvre comme une forme localisée, mais nécessaire, de la réaction, qui s'accroît en énergie, de l'organisme français contre les principes révolutionnaires et leurs diverses réalisations en ce XIXe siècle qui vient de finir.

OCTAVE TAUXIER.

UNE JOURNÉE AU CABINET
DES LIVRES
A CHANTILLY

TROIS JOYAUX DE LIBRAIRIE (1)

En quelque saison que ce soit, ce coin de Chantilly est exquis, mais entre toutes l'automne y revêt une grâce incomparable. Le charme subtil de ce pays, fait de nuances et de finesses, s'enrichit de tout cet or que le premier vent d'octobre sème sur la forêt. Puis le public a déserté et le silence est une part de la beauté des choses.

Chantilly, c'est, dans une atmosphère délicate une terre somptueuse comme tout ce Valois si caractérisé et si bien disposé pour être le berceau de la France !

Nul terroir plus jeune, plus charmant et, tout à la fois, plus chargé de traditions abondantes. Vous ne ferez point dix pas dans ces forêts, sans qu'au craquement des feuilles ne viennent

---

(1) *Chantilly. Le Cabinet des Livres : Manuscrits.* Tomes I et II. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, 1901. 2 beaux volumes in-4°, accompagnées d'héliogravures de Dujardin. -- Ces deux premiers volumes du catalogue raisonné des manuscrits de Chantilly, œuvre posthume du duc d'Aumale, ont été mis au jour par les soins de M. Macon, son secrétaire et collaborateur, aujourd'hui conservateur adjoint du Musée Condé.

se mêler les voix qui parlent des ombres du passé. L'esprit de la France flotte épars sur ces étangs et sur ces bois. Il conduisit, jadis, à l'époque de la Renaissance, la main des Bullant, des Chambiges, architectes du château dont il reste ce bijou : la Capitainerie. De nos jours, il sut encore inspirer le prince, qui reçut du dernier duc de Bourbon ce domaine mutilé et le restaura royalement pour en faire un *reliquaire national.*

Le mot de musée, avec tout ce qu'il équivoque de sécheresse et de pédantisme, ne saurait convenir ; à peine celui de reliquaire vaut-il mieux à cause de son sens religieux et de sa destination sacrée. Car à Chantilly la vie ne se trouve point suspendue et en quelque sorte glacée comme dans nos bibliothèques ou dans nos galeries, mais au milieu de ce décor, d'une grâce si animée de futaies et d'eaux vives, dans ces appartements habités de souvenirs impérissables, les œuvres d'art amoureusement réunies par le duc d'Aumale continuent à vivre, à nous être amies, accueillantes et douces. Même dans ces salles voûtées du rez-de-chaussée comprises dans les substructions du vieux château des Condé, les chartes et les archives n'ont point ce goût âcre de la mort qui éloigne. Ce sont les papiers de famille de la France, et les plus intimes ! Il y a des instructions à des ministres, des ordres de bataille, des billets d'amour, des lettres tout à fait particulières, sans intérêt général, mais si amusantes, comme celle-ci qu'Henri IV écrivait à la marquise de Verneuil :

« Mon cœur, j'ai cuydé crever de mal d'esto-

mac cette nuyt, soyt d'avoyr mangé trop de poysson chez M. de Chartres, ou une colère où M. d'Aiguyllon me fyt mettre au soyr en me couchant. Je croys que tout y a servy. Cela m'a fayt demeurer au lyt plus tard que de coutume. Je m'anvays courre le serf, et seré demayn de bonneur avec vous, encores que nulles de vos lettres ne m'ayent témoygné que désyrasyez mon retour. Je vous donne le bonjour et un mylyon de bésers. »

D'autres documents de cette collection considérable ont un prix plus sérieux pour les savants et les historiens; mais quels éclairs de vie de telles lignes allument dans le passé! Et comme ils nous l'évoquaient, glorieusement, ce passé dont nous sommes faits, les *Papiers des Condé*, feuilletés dans cette salle de travail aux voûtures de pierres blanches qu'égayent des trophées de chasse et la chanson des jets d'eau!

Mais c'est au *Cabinet des Livres* que vous goûterez les sensations d'art et d'orgueil national les plus élevées. Il faut s'y acheminer comme vers un sanctuaire. Nulle part ailleurs que chez ce Prince de la Maison de France, si sensible à toute beauté française, vous ne trouverez réunis de monuments aussi précieux des étapes les plus touchantes de notre race. Je ne veux pas vous parler de cette réunion de tableaux inappréciable, analysés avec une compétence magistrale par M. Gruyer, mais des manuscrits renfermés dans les vitrines de cette noble salle tapissée des plus belles éditions du monde, lieu de prédilection du duc d'Aumale.

C'était une tradition antique, chez les châte-

lains de Chantilly, que l'amitié pour les livres, comme vous l'attestent ces premières lignes de la dédicace d'un joli manuscrit jadis offert au connétable de Montmorency par le traducteur Nicolas Viole, aumônier du roi :

« Sachant, très magnanime seigneur, le grand et louable vouloir que vous avez envers les bonnes lettres, conjoint avec une exquise diligence pour la conservation d'icelles jusques à faire construire une librairie très sumptueuse en vostre maison et chasteau de Chantilly, me suis ingéré vous faire présent de ce petit extrait d'un très élégant livre de Saint Hiérosme, qui m'a semblé pour ceste heure fort propre et convenable pour votre librairie... »

Le duc d'Aumale fit revivre la tradition des Montmorency et des Condé avec un éclat exceptionnel. L'amour des livres rend la vie supportable à un bon nombre de personnes bien nées et il fit souvent la consolation de notre prince. Mais le plaisir de promener une main voluptueuse sur le dos, sur les plats, sur les tranches des plus rares ne le guidait pas seul; sa curiosité pour toutes les choses de la vieille France, sa passion pour la vie nationale le poussaient avec une autre force. Il en a recueilli pieusement les manifestations les plus hautes et les plus caractéristiques. A feuilleter ces anciens manuscrits demeurés si pleins de fraîcheur et de jeunesse, vous trouverez non seulement à vous renseigner, mais à vous émouvoir. De tels livres solliciteront votre esprit et troubleront votre cœur à l'égal des souvenirs les plus entraînants de notre histoire.

Voici dans sa gaine de velours violet un psautier du XIIIe siècle. Vous lui devez un respect infini. Il fut exécuté avec un art merveilleux pour Ingeburge de Danemark, femme de Philippe-Auguste. Sur la marge du calendrier à la date du 27 juillet vous pouvez lire cette mention surajoutée :

« Sexto Kalendas Augusti, anno Domini Me CCo quarto decimo, veinqui Phelippe, li roi de France, en bataille le roi Othon, et le Cte de Flandres et le Cte de Boloigne et plusieurs autres barons .»

Et se trouve ainsi commémorée la journée d'une répercussion si lointaine dans notre Geste : la bataille de Bouvines ! Date doublement chère à la reine Ingeburge, et par la gloire jetée sur les armes du roi et par le bonheur plus intime apporté à elle-même, puisque c'est à cette époque que Philippe-Auguste, qui l'avait répudiée pour épouser Agnès de Méranie, la rappela auprès de lui.

Tournez les feuillets de ce calendrier. Au verso dernier est écrite cette ligne : « *Ce psaultier fut saint Loys.* » Titre d'une propriété incontestée ! On éprouve un frisson d'une qualité rare à tenir entre ses mains le livre où pria notre roi Louis IX, qui fut un Saint. Ces pages inspirèrent les méditations du prince qui donna en sa personne l'expression la plus achevée de l'âge chrétien du monde !

Mais, si puissant, cet intérêt n'est encore qu'extérieur ! Examinez ces miniatures, 45 tableaux dont les sujets sont empruntés à l'Ecriture sainte. Ces personnages, tranchant sur des

couches d'or si épaisses, si parfaitement brunies, qu'ils semblent enchâssés dans de véritables plaques de métal, ont conservé toute la fraîcheur de leur coloris et leur éclat incomparable. Il faut fixer leur beauté simple, encore un peu fruste et maladroite, jamais vulgaire. La façon seule dont ils se drapent dénoncerait la descendance antique de leur race. Ils s'éveillent à la vie, ils ont la noblesse silencieuse d'ancêtres. Ce sont les plus lointains dans notre propre famille. Ceux qui les ont précédés étaient Byzantins ou Carolingiens. Eux possèdent un quant-à-soi bien établi. Ils peuvent se dire des Français. Ils sont les jumeaux de tout ce peuple nouvellement né, et déjà si particulier, étincelant aux vitraux de nos cathédrales. Ce saint Théophile, que vous voyez faisant foi et hommage au diable — « *Ego sum homo tuus* » — puis implorant « Madame Sainte Marie qui *tout* (tollit) la charte au diable » et la rapporte à son fidèle pendant son sommeil, vous livre l'expression d'une façon nationale de sentir. Le culte de la Vierge emplit ce XIIIe siècle. « La Vierge ouvrit son capuchon devant son serviteur Dominique, qui était tout en pleurs, et il se trouvait, ce capuchon, de telle capacité et immensité qu'il contenait et embrassait doucement toute la céleste patrie. » Notre Théophile, c'est l'homme passionné facile à toute tentation. La reine « pleine de grâces », terreur des démons, le sauve par son intercession. Sur la terre, la femme a pris, n'en doutez pas, une place proportionnée à l'importance nouvelle acquise dans la hiérarchie céleste. Vous verrez dans quelques années Blanche de

Castille gouverner au nom de son fils ; la comtesse de Champagne pour le jeune Thibaut ; celle de Flandre pour son mari prisonnier ; et ces femmes aimées, respectées et obéies. Cet illuminé de Michelet a tout un chapitre dans ce sens. Mais vous n'y trouverez rien que ne vous révèlent les enluminures du Psaultier de saint Louis !...

Ce livre figura, — dit le Catalogue des manuscrits de Chantilly — dans les inventaires et états du trésor de la couronne jusqu'en 1408. En 1420 il est porté manquant ; on perd sa trace. Il s'égare durant les troubles qui précèdent l'occupation anglaise de Paris et reparaît en Angleterre au XVIIe siècle. L'ambassadeur de France l'y achète et le cède en 1649 au premier président de Mesmes. Cette cession est constatée dans une note autographe en tête du volume, qui ne sort plus de la famille de Mesmes jusqu'au jour où Paul-Albert de Mesmes, dernier comte d'Avaux, le lègue en 1812 au comte de Puységur. Un mariage le fait passer au comte de Lignac. En 1892, il entre dans le cabinet des Livres de Chantilly.

Il y repose aujourd'hui auprès du deuxième volume d'un petit bréviaire franciscain, composé un siècle plus tard, pour une autre reine de France, Jeanne d'Evreux, femme de Charles le Bel. C'est un petit in-quarto relié de velours violet, pour lequel le duc d'Aumale a fait faire par Froment-Meurice un étui couvert de peau de truie et orné d'une plaque en vermeil aux armes de France et d'Evreux. Elles forment, ces armes,

un écu d'émail soutenu par deux anges d'argent, que dessina Luc-Olivier Merson.

Le manuscrit est calligraphié sur du vélin d'une extrême finesse. L'écriture est à elle seule un chef-d'œuvre parfait. Il se dégage de son bel ordre un charme et une volupté pour l'œil et pour l'intelligence. Le copiste a employé deux types de grosseur différente : le plus fort pour les psaumes, les hymnes, les oraisons, les capitules et les leçons ; l'autre, plus petit, pour les versets, les répons, les antiennes et diverses indications liturgiques ; tous deux également remarquables de régularité et d'élégance. Dans la plupart des initiales ordinaires sont alternativement répétées les armes de France, celles de Navarre et celles d'Evreux.

Les grandes initiales sont ornées de figures, et de ces lettres partent des rinceaux. Ils courent gracieux et sobres le long des marges latérales et dans l'espace réservé au milieu des pages entre les deux colonnes d'écriture. Mais ce qui m'a fait vous ouvrir ce livre, c'est une centaine d'enluminures n'ayant pas plus de 34 millimètres de haut sur 23 de large, tableaux si petits, si resserrés et si denses d'impression ! Ils sont peints la plupart en grisaille sur des fonds d'or et de couleur. Leurs minuscules personnages appartiennent à la famille de ces saints et de ces vierges du psautier d'Ingeburge.

Mais un siècle s'étant écoulé, combien leur type s'est adouci, fondu, épuré ! Leur attitude n'a plus cette humilité penchante, cette gaucherie aimable mais monotone. Les gestes se diversifient et se décident. Surtout, quel progrès

social est réalisé ! Ces gens savent que pour vivre il est nécessaire de s'appuyer les uns sur les autres. Ils se groupent, ils se regardent entre eux au lieu de nous implorer. Déjà une certaine psychologie de la foule est en germe dans le cerveau du peintre, mieux renseigné aussi sur l'anatomie de l'homme et le mécanisme de ses mouvements.

Laissez passer quelques années, nos artistes entrevoir l'antiquité, et voici le chef-d'œuvre des enlumineurs français. C'est le début du xve siècle ; cet art atteint son apogée dans *les très riches Heures que faisaient Pol et ses frères, historiez et enluminez* pour le duc de Berry, frère de Charles V.

Ce petit in-folio, relié en maroquin rouge aux armes de Spinola et de Serra, enfermé dans une cassette recouverte d'une plaque d'argent ciselée par Wochte, est proprement le joyau de la collection et une des merveilles de notre art national.

Le duc d'Aumale racontait ainsi son acquisition, dont il s'enorgueillissait entre toutes :

« Au mois de décembre 1855, je quittais « Twickenham pour aller faire visite à ma mère, « alors malade à Nervi, près de Gênes. Panizzi « m'avait mis en mesure de voir un manuscrit « intéressant, qui lui était signalé par un de ses « amis de Turin. Et je fis connaissance avec les « *Heures du duc de Berry*, déposées alors dans « un pensionnat de jeunes demoiselles, villa « Bellavicini, banlieue de Gênes. Une rapide « inspection me permit d'apprécier la beauté, « le style, l'originalité des miniatures et de

« toute la décoration. Je reconnus le portrait du
« prince, ses armes, le donjon de Vincennes, etc.
« On me dit, suivant l'usage, que les compéti-
« teurs étaient sérieux; je ne répondis rien à
« cet avertissement qui me semblait banal et
« qui était cependant plus fondé que je ne pen-
« sais. Mon parti était pris et je mis l'affaire
« entre les mains de Panizzi. Au bout d'un mois
« le livre d'Heures avec miniatures portant sur
« la couverture les blasons de Serra et Spinola
« de Gênes (ainsi défini dans le reçu) était dans
« ma possession, cédé par le baron Félix de
« Margherita, de Turin, qui le tenait lui-même
« par héritage du marquis Jean-Baptiste Serra,
« pour la somme principale de 18.000 francs. En
« ajoutant 1.280 francs, commissions, frais
« d'expertise et d'expédition, on arrive au prix
« total de 19.280 francs que j'ai réellement
« déboursé. »

Et c'était là une excellente affaire. La valeur de ce manuscrit est inappréciable. Le duc d'Aumale dit dans la notice composée de sa main :

« Ce livre tient une grande place dans l'his-
« toire de l'art, j'ose dire qu'il n'a pas de rival.
« Depuis ce soir d'hiver déjà si lointain (1856)
« où, dans notre asile de Twickenham, ma
« femme le retirait de la *cassetta foderata di*
« *velluto* qui en avait reçu le dépôt à Gênes, il a
« été présenté à de grands érudits, à de
« savants et délicats critiques, à commencer par
« Antonio Panizzi, l'organisateur du British
« Museum, et le Dr Waagen, du Musée de Berlin,
« qui en ont eu la primeur, jusqu'au plus com-
« pétent de tous les juges, mon éminent confrère

« Léopold Delisle, qui lui a consacré quelques « pages magistrales. » (*Gazette des Beaux-Arts*, 1884.) Et il est bien certain que la découverte et la divulgation de ce manuscrit furent une révélation pour les historiens de l'art français.

Ce Jean, duc de Berry, comte de Poitou et d'Auvergne, pour qui le livre fut écrit et peint, était fils du roi Jean II et de la reine Bonne de Luxembourg. Il naquit à Vincennes en 1340 et mourut à l'hôtel de Nesle à Paris en 1416. Il fut enterré dans la Sainte-Chapelle de Bourges, construite sur ses ordres. Vous trouverez sa statue dans la crypte de la cathédrale. Nous n'avons pas à apprécier son rôle politique ; il fut le protecteur empressé des arts et des lettres. Il aimait à faire construire des églises et des châteaux ; il avait la curiosité des collections. Celles qu'il a réunies nous sont connues aujourd'hui et font notre admiration. Ses manuscrits conservés dans nos bibliothèques y sont considéré comme des trésors. Chantilly en possède six, mais la beauté d'aucun n'est comparable à celle des Heures.

Il faut indiquer la descendance du duc de Berry pour suivre la destinée de notre manuscrit.

Le prince mourut sans laisser de fils. Sa fille Bonne épousa Amédée le Roux, premier duc de Savoie, en 1372. Elle devint veuve en 1391. Elle avait déjà un fils, Amédée VIII ; il fut non seulement duc de Savoie, mais pape. Elle eut encore une fille qui naquit posthume (1392). Rentrée en France, elle épousa, son veuvage ecoulé, Bernard, comte d'Armagnac. Elle mourut à Carlat en 1435.

« On s'accorde, écrit le duc d'Aumale, et c'est le sentiment de M. Delisle, à retrouver notre livre dans l'inventaire dressé après le décès du duc de Berry sous l'intitulé suivant :

« *Item en une layette, plusieurs cahiers d'unes* « *très riches heures que faisaient Pol* (*Paul de* « *Limbourg*) *et ses frères très richement historiez et* « *enluminez.* » (*Inventaire dressé en* 1416 *après la mort du duc de Berry pour l'exécution de son testament et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.*)

« Cette « layette » d'Heures, dont le texte était entièrement écrit et dont la décoration était en partie terminée, dut être comprise dans la part d'héritage affectée à la petite-fille du duc de Berry. En tout cas, elle passa les monts et, dans la seconde moitié du xve siècle, par delà les Alpes, les enluminures furent complétées par les soins des descendants du premier possesseur.

« En effet, au folio 75, premier des Heures de la Croix, un de ceux qui furent décorés environ 70 ans après les histoires de Pol et de ses frères ou compagnons, nous trouvons, au milieu d'un paysage assez piémontais de lacs et de collines boisées, un prince et une princesse à genoux. Au-dessus de ces portraits sont accolés les écus de Savoie et de Montferrat. De la disposition des armoiries il résulte que les personnages représentés sont Charles le Guerrier, duc de Savoie, né en 1468, et Blanche de Montferrat, qu'il avait épousée en 1485. Blanche était fille de Guillaume VII, marquis de Montferrat, mort en 1483, et d'Elisabeth de Milan.

Guillaume VII était fils de Jean-Jacques Paléologue, marquis de Montferrat, mort en 1445, et de Jeanne de Savoie. Or Jeanne de Savoie était fille posthume d'Amédée VII, le Roux, premier duc de Savoie, et de Bonne de Berry, mariée en 1372, ce qui explique la transmission du manuscrit.

« Pendant plus de quatre cents ans notre volume ne quitta guère les environs de la Savoie et de Montferrat. Il passa dans la maison du célèbre banquier et capitaine Spinola, dont les armes furent frappées sur la reliure du XVIe siècle. Plus tard la *Spina* fut recouverte par les armes de Serra. Nous avons vu que je le tiens de l'héritier du marquis J. B. Serra... »

Le duc d'Aumale donne de son livre cette description :

« Le texte, écrit en belle gothique de forme, d'une seule et même écriture, comprend, après le calendrier et l'Extrait des quatre évangiles, les heures de la Vierge, les sept psaumes de la pénitence, les litanies des Saints, les heures de la Croix, celles du Saint-Esprit, l'Office des Morts, les heures de la Passion, diverses messes et offices pour les sept jours de la semaine, Noël, les dimanches de Carême, de la Passion, de Pâques, les jours de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité, de l'Assomption, les messes de la Vierge, de l'Exaltation de la Sainte-Croix, de la Saint-Michel, de la Toussaints, des Morts, de la Saint-André, de la Purification. Les rubriques sont en rouge, elles ne sont pas terminées. Sans compter une profusion de lettres ornées, décorées de fleurons, d'emblèmes, de figures, quelques-unes très

poussées, notre volume contient 66 grandes enluminures et 65 petites à quart de page. Sur ces nombres, 44 grandes et 27 petites sont contemporaines du duc de Berry. Les autres 22 grandes et 38 petites appartiennent au temps où le manuscrit était dans la possession des princes de Savoie. Entre ces deux groupes de peinture, l'écart est de 70 ans environ ; au point de vue de l'art, on ne saurait apprécier la distance qui les sépare »

De cette différence, les Français doivent s'enorgueillir. Ce qu'étaient ce Paul de Limbourg et ses frères ou compagnons, nous l'ignorons. Le duc de Berry, très curieux de ces enluminures qui représentaient alors la fleur de l'art et de la grâce, envoyait les pages de ses manuscrits à illustrer aux quatre coins de la France et jusqu'en Flandre, en Allemagne et en Italie.

L'influence italienne est très sensible dans nos miniatures. Certaines compositions sont visiblement inspirées de tableaux connus. Au feuillet 141, vous trouverez une vue cavalière de Rome. Vous reconnaîtrez l'enceinte de la cité, les édifices, le cours du Tibre avec ses ponts tels que les a reproduits Taddeo di Bartolo sur les murs de la chapelle du Palais de la Commune à Sienne. L'orientation est la même, l'analogie est complète, avouait le duc d'Aumale. Toutefois, disait-il, les variantes sont assez importantes pour prouver que l'enlumineur du manuscrit n'a pas copié servilement le peintre toscan, s'il ne l'a précédé.

Le prince signalait encore cette Purification de la Vierge qui ressemble d'une manière si frap-

pante, par l'ordonnance et les détails d'exécution, à la fresque peinte par Taddeo Gaddi sur les murs de la chapelle Baroncelli à Santa-Croce de Florence. Le duc d'Aumale rappelait, d'après Orlanzi, que plusieurs disciples de Taddeo se firent miniaturistes. Si les nôtres n'étaient point Italiens, ils connaissaient fort bien l'Italie ! Outre notre vue cavalière, et les réminiscences de Taddeo, ce grand tableau, placé sur deux pages au milieu de la litanie des Saints et figurant le miracle de saint Grégoire lors de la grande peste de Rome, le démontre parfaitement. « Le pontife conduit la procession le long des murs; la mort frappe encore quelques-uns de ceux qui le suivent. L'ange exterminateur apparaît sur le môle d'Adrien, il remet au fourreau son épée sanglante. On entend un chœur céleste qui entonne : *Regina cœli, lætare, quia quem meruisti portare resurrexit, sicut dixit, alleluia !* Et de sa voix sonore, les bras levés au ciel, le pontife répond : *Ora pro nobis, alleluia !* » Le fond devant lequel se déroule cette théorie, c'est, outre le Môle baptisé dès ce jour Château Saint-Ange, les murs de Bélisaire, le Vatican, et, parmi les campaniles, ces châteaux du moyen âge aujourd'hui disparus.

Mais ce n'est pas seulement sur l'Italie que les peintres du duc de Berry se trouvaient heureusement renseignés ! Voyez cette exaltation de la Sainte Croix : sur un fond bleu strié d'or s'élève la croix byzantine à deux branches d'or chargé de pierreries. Abritée par un édicule de style romain et de couleur claire, elle est placée sur un autel recouvert d'une nappe à croisettes

rouges bordée de bleu et d'or. Des pièces de monnaie sont jetées sur l'autel. Deux sages le gardent, l'un vêtu comme un père du désert, l'autre comme un nécromancien. Il est coiffé d'un bonnet pointu et porte un ostensoir d'or chargé de reliques ou de morceaux de la vraie Croix. A gauche se tient l'empereur Constantin, et s'agenouille sa mère l'impératrice Hélène, habillée d'un somptueux costume de voyage. Un eunuque noir l'accompagne. Sur la droite il y a trois moines nègres vêtus de bure noire.

L'ordonnance et la composition de ce tableau donnent vraiment une impression d'Orient. Tous ces personnages ont un air lointain, un aspect presque exotique. Ces moines nègres sont à coup sûr des Abyssins. Ils en ont le type absolument caractérisé. Le prince faisait observer : « A bien d'autres pages on peut se convaincre que certains décorateurs de notre volume avaient des notions assez complètes sur les costumes, les usages et les physionomies d'Orient. Etaient-ils instruits par ouï-dire? Avaient-ils sous les yeux des croquis rapportés de Venise ou d'ailleurs? » Le souci d'une vérité locale les poursuivait. Nous les voyons souvent donner aux apôtres le profil juif très accentué. Mais ce sont des détails! A côté de l'influence italienne, nos peintres subissaient, et très fortement, l'influence flamande; vous le noterez au réalisme de tous nos tableaux. Que conclure?

L'intitulé d'inventaire nous dit : Paul de Limbourg était aidé de frères ou de compagnons. Il pouvait employer des Italiens, des Flamands ou des Français qui avaient travaillé avec un Taddeo

Gaddi, par exemple. Dans toutes ces miniatures dont l'époque est précisée par les armes de France (1), on reconnaît des mains différentes et plusieurs « faire » bien distincts. Mais quoi? Un même esprit règne. Et voici l'essentiel : cet esprit diffère de celui qui inspira les peintres italiens ou flamands du XIVe et du XVe siècle. Si ce particularisme est le fait de Paul de Limbourg ou le résultat inconscient des influences ambiantes, peu importe! La recherche des auteurs de ces miniatures, c'est une préoccupation toute moderne. Ces peintures ne rendent pas l'expression d'un rêve particulier, mais la vision de cette élite qui dans tous les siècles constitue la conscience nationale. Cette vision, s'éloignant de l'allemande, de l'italienne, paraissant directement inspirée par la finesse des ciels de France, par l'abondance ordonnée de ses paysages, par toute sorte de suggestions locales, nous devons la qualifier de française. L'archéologie, quelle science froide et vaine si nous la pratiquons par elle-même! Mais quel passionnant intérêt nous y prendrons si elle nous compose la description de l'univers tel qu'il apparut aux plus nobles de nos pères! Voyez dans nos miniatures la France du XVe siècle! Ne vous y trompez pas, la conscience nationale n'est point la somme de toutes les pensées brutales ou informes écloses dans les cerveaux de tous les citoyens; mais un petit nombre de bons esprits en créent la formule. On

(1) Les fleurs de lys sont tantôt en nombre, tantôt reduites à trois; ce mélange dénote le moment de la transformation des armes de France, soit les dernières années du XIVe siècle et les premières du XVe.

risque peu d'errer en se représentant l'âme de nos aïeux d'après les personnages du psautier de saint Louis, du bréviaire de Jeanne d'Evreux et d'après leurs descendants directs, les dames et les seigneurs de Paul de Limbourg. Suivez dans ces miniatures le développement d'une race ! Si nous avons glorifié les progrès accomplis dans le bréviaire de Jeanne d'Evreux, nous reconnaîtrons un concept de beauté supérieur dans les miniatures du livre d'Heures ! Un infini a été franchi en l'espace de quelques années. La vertu insigne de la race n'eût point suffi à un tel labeur. Admirons sans réticences le secours apporté par sa sœur latine, l'Italie; elle contribua à lui enseigner les antiques. Notre France possédait des beautés, elle ne savait point les mettre en valeur; l'antiquité lui révéla le moule où les couler. L'Italie lui apprit à jouir des belles formes.

En tête de notre calendrier, ces femmes aux chairs blondes, et d'un tour de rein si voluptueux qu'un reste de barbarie tatoua des signes du zodiaque, ne vous annoncent-elles pas ces trois Grâces de Raphaël que vous pourrez contempler au Santuario ? A de tels êtres il ne tient plus à notre complaisance de donner la vie. Florissante et riche, elle coule dans leurs veines. Ce ne sont plus des fictions et nous sortons de la symbolique scolastique.

Enchâssés dans leurs fonds d'or, les saints et les saintes du psautier de saint Louis, à peine échappés à la masse d'où on les tira, nous tendaient des mains suppliantes pour que nous leur prêtions un peu de nos émotions. Détachés de

leurs grisailles, tous ces figurants du bréviaire de Jeanne d'Evreux nous touchaient par ce sentiment social qu'ils exprimaient en s'appuyant, si confiants les uns sur les autres. Encore qu'impersonnels, nous applaudîmes leur concert. Maintenant paraissent des individus!

N'exagérons pas leur mérite absolu. Ce sont des enfants auprès des créatures d'un Vinci ou d'un Tiepolo. Mais l'art du miniaturiste ne dépassera pas la mesure donnée par nos personnages. Dans l'épanouissement de leur grâce, savent-ils autre chose que se réjouir de vivre dans ces fins paysages du centre de la France où s'élevaient les châteaux du duc de Berry, ou s'affliger des supplices imaginés par delà la mort comme le châtiment des voluptueux? Mais n'est-ce pas déjà admirable de leur voir goûter avec tant d'allégresse des sensations aussi variées, le charme d'un corps de femme svelte et nacré, les architectures pittoresques, la poésie toujours renouvelée des saisons, l'ordre du monde et l'explication théologique des choses? Qu'ils ne méditent point, qu'ils ne cherchent point à se créer leur univers, comment leur en vouloir!

Le voici, à la première page de son livre, ce duc de Berry à la fois barbare et cultivé, l'amoureux d'Ursine, qui fit parsemer son écusson, « semé de France à la bordure engrelée de gueules », de petits ours et de cygnes blessés, en souvenir de son amour, le capitaine vainqueur, le gouverneur concussionnaire, le tyran dont les Parisiens brûlèrent l'hôtel, le prince traître à son pays! Il est assis « le dos au feu, le

ventre à table », disait le duc d'Aumale, sous un dais de pourpre. Il est coiffé d'un bonnet de fourrure, habillé d'une longue robe bleue fourrée et brodée d'or. Dans la salle, tendue de tapisseries où sont représentées des actions de guerre, des lévriers et une foule de serviteurs, écuyers tranchants, valets du gobelet, l'entourent. Au bout de l'estrade, un cardinal s'assied humblement, tandis qu'un chambellan, se présentant avec sa chaîne et son bâton d'office, l'invite à s'approcher. Notre imagination n'a point à intervenir. Tous ces gens vivent, se gaudissent de la vie qui leur est donnée, et se préparent à la fêter!

Et dans quels splendides décors! Pour illustrer leur calendrier, nos miniaturistes ont placé les scènes les plus propres à symboliser chaque mois de l'année, devant des palais dont nous identifions un certain nombre. Ce sont d'abord les deux grandes demeures des Capétiens à Paris : le Logis du Roi et le Louvre, — le Louvre de Charles V avec ses façades, ses flancs, sa grosse tour de laquelle mouvaient tous les fiefs de France, ses toits ouvragés, ses pennons d'azur fleurdelysés, ses murs d'enceinte, à tourelles et à poternes!

Plus anciennement habité que le Louvre, le « Logis du Roi », devenu notre Palais de Justice, nous montre sa façade intérieure dont il ne reste plus trace aujourd'hui. Mais au fond on reconnaît les deux tours dites de la Conciergerie, avec le bâtiment qui les touche, le Beffroi et la Sainte-Chapelle. Sur les bords du bras de rivière enveloppant l'île du Palais, des paysans

font les foins. Et combien ces témoignages de la vie rustique du peuple de France au pied de ces châteaux sans pareils nous sont précieux ! Ces travailleurs ont la même allégresse que leurs seigneurs. Sans doute ils endurent, sous ce règne en particulier, de grands maux. Mais, comme nous en priait jadis M. Anatole France, n'assombrissons pas à plaisir nos antiquités nationales. « De tout temps la France fut douce à ses enfants ; le paysan de l'ancien régime avait ses joies : il y chantait. »

Allègrement, on taille les vignes devant la forteresse de Lusignan sur la Vienne. La moisson se fait devant le château de Poitiers, bâti en forme de triangle entre le Clain et la Boivre. Au mois d'août, c'est Etampes, dont il n'existe plus qu'une vieille tour, dévorée chaque année par les froids et par les pluies. En septembre, on vendange sous les murs de ce château de Bicêtre, si léger, si élégant dans sa masse; les Parisiens, outrés contre le duc de Berry, le brûlèrent en même temps que l'hôtel de Nesle (1411). Devant le donjon et les sept tours carrées de Vincennes, entrevus au-dessus d'une épaisse futaie de chênes, sonne l'hallali du sanglier; c'est là une des plus vigoureuses compositions du livre; les veneurs ont grande allure, mais les chiens surtout, les chiens qui coiffent le sanglier, si joliment découplés, donnent une vivante impression de souplesse, de force aisée.

Dans le corps du volume, à la scène de la tentation, vous serez séduits par l'aspect de ce château d'un blanc éclatant, tout en dentelle de pierre avec ses tours à étages ajourés, sa flèche

élancée, sa toiture de fer, ses pennons aux armes de Berry. C'est Mehun-sur-Yèvre où le duc avait son trésor. Et vous découvrirez en feuilletant le manuscrit bien d'autres coins de cette France du xve siècle fleurie de monuments incomparables.

Dans le tableau de la Présentation, la Vierge enfant gravit les marches de la cathédrale de Bourges, reconnaissable à ses lignes, à son élévation, à la couleur de son gris-rouge de Strasbourg.

Sur le chemin de Paris à Saint-Denis, les Mages s'avancent, guidés par l'étoile ; ils se rencontrent près d'un des édicules élevés par Charles V pour les pèlerins ; dans le fond de la ville, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle émergent de l'amas des toits, et sur des hauteurs on aperçoit la tour de Montlhéry et l'abbaye de Montmartre.

Enfin vous reconnaîtrez aisément le Mont Saint-Michel, tout le détail de la *Merveille*, des maisons, des murailles et l'immense grève où surgit Tombelaine.

Décors précis où revit notre pays ! Mais ils ont encore la douceur de la France, ces paysages paradisiaques où Paul de Limbourg a placé Adam et Eve, une Eve si fine, si fragile, d'une grâce si chancelante, et d'une si aimable confusion après la faute !

Et qu'importent les visages juifs dans les scènes de la vie du Christ ! Le bel ordre, l'harmonie introduits par nos miniaturistes, c'est tout le génie latin et français. Cette France si catholique et frondeuse à la fois devait bien concevoir

ainsi cet enfer peuplé de tonsurés, ce grand air de bonté et de pardon qu'on voit au Christ représenté dans la nuit au Jardin des Oliviers. A la voix de Jésus tous se sont prosternés, lui seul reste debout et son nimbe d'or brille dans l'obscurité. Cette enluminure est, avec celle des Ténèbres, une des plus saisissantes du volume. Elle inspira un jour à Renan, aimait à rappeler le duc d'Aumale, une véritable homélie.

Mais voici une page d'un tour exquis. Elle représente le couronnement de la Vierge. Sur un de ces fonds bleus dont le secret est perdu, le Christ, drapé dans une longue robe jaune et lilas, recouverte d'un épais manteau bleu à galons d'or, accueille sa mère agenouillée sur des nuages que portent des anges. Un long vêtement rouge couvre la robe blanche de la Vierge. Elle est nu-tête. La couronne, le voile portés par les chérubins se confondent dans l'azur du ciel, où l'on distingue à peine d'autres chérubins soutenant au-dessus du Fils des étages de couronnes. Dans les coins, des anges et des saints sont en extase. Le Christ blond, la Vierge et toutes les figures sont d'une délicatesse infinie. Mais la seule symphonie de ces couleurs est une volupté qui fait pressentir le divin.

Cette miniature formerait un contraste complet avec une des suivantes : la Chute des Anges, composition savante, philosophique et sévère, si une combinaison de tons analogues ne rapprochait impérieusement leur beauté. Ici domine l'imposante figure de la Sainte Sagesse,

de l'Eternel qui prononce la déchéance des indignes. Au-dessous de son trône, les puissances célestes se tiennent en armes. Les chaires d'or qu'occupent les Anges se vident sur un signe du Très-Haut. Lucifer, précipité, couronne en tête, prend feu en touchant la terre; les anges détrônés, comme lui enveloppés dans leurs longues robes bleues, se détachent sur les demi-teintes du ciel graduées depuis le saphir le plus sombre jusqu'à l'azur défaillant. Leurs grappes ondulantes se déroulent en descendant vers la terre dans un ordre tragique.

Et vraiment, auprès de cette abondance, de cette souplesse, un Giotto vous paraîtra sec et étriqué !

Certes toute cette humanité s'en tient encore à s'émouvoir des légendes imposées, mais de quelle grâce et de quelle noblesse elle les pare !

Pour franchir un nouveau stade de l'évolution, il faudra trouver un nouvel art, s'affranchir de la technique et des contraintes de la miniature. Nous les pouvons juger sur notre livre. Des rinceaux, des vignettes inachevées nous laissent entrevoir le procédé des miniaturistes. Toutes ces compositions étaient d'abord finement dessinées au crayon, puis enluminées en teintes plates, ombrées ensuite. Paul de Limbourg et ses compagnons, divinement inspirés, savent à fond leur métier. On ne les dépassera pas; mais leur école se perpétue. Il faut chercher leur tradition non pas dans les miniatures de la deuxième époque de notre volume, mais dans les *Heures* enluminées par Jean Fouquet pour Etienne Chevalier. Détachées du manuscrit, elles sont

conservées à Chantilly dans le Santuario. Elles ne font pas partie du Cabinet des Livres. Que pourrais-je en dire du reste après l'excellent travail de M. Gruyer? Derrière Fouquet commence la décadence de l'art négligé de l'enluminure. Il reparaît élégant, harmonieux, mais prosaïque, écrit le duc d'Aumale, dans la *Guerre Gallique* et *les Troades*, subissant l'influence des Clouet, des Corneille de Lyon, toujours français, même sous la signature de Godefroy le Batave ou de Nicolo dell' Abbate, et confondu dans l'école de Fontainebleau.

Les derniers beaux manuscrits français sont l'œuvre de Jarry, « froid, conventionnel, mais correct et majestueux comme le grand roi son contemporain ». Le Cabinet des Livres en possède plusieurs : les *Benedictiones Pontificales*, qu'il écrivit en 1662, un in-folio relié de maroquin rouge aux armes de Godet des Marais, évêque de Chartres et confesseur de Mme de Maintenon; Les *Preces Biblicæ*, les *Exercices du Chrétien*, les *Prières dévotes*, les *Prières de l'Église pour les mourants*, les *Litanies du Saint Nom de Jésus, du Saint-Sacrement et de la Vierge*. Mais tant d'autres merveilles de librairie me resteraient à citer! Le Livre d'Heures du Connétable, que vient d'acquérir l'Institut, le Psautier d'Éléonore de Bourbon, le Sacramentaire de Lorsh, le Bréviaire de Mme de Beaujeu, fille de Louis XI et régente de France, ces Oraisons écrites par Rousselet, ces traductions d'Aristote par Nicole Oresme, calligraphiées sur vélin du XIVe siècle, ces Consolations de Boèce traduites par Jean de Meun, ce livre du Gouvernement des Princes

de Machiavel, et cet exemplaire d'Erasme présenté à Catherine de Médicis pour servir à l'éducation de ses fils, que l'on ne saurait feuilleter sans émoi!

Mais, à défaut de ces textes rares et fameux, quelles joies intellectuelles trouverons-nous à parcourir ce catalogue entrepris par le duc d'Aumale et si savamment achevé par M. Macon? Les titres de noblesse les plus relevés de l'esprit humain y sont énumérés et illustrés.

Rien ne vaut pour prolonger et faire revivre en nous le charme religieux de ce Cabinet des Livres qu'on ne quitte pas sans déchirement, comme la lecture de ces deux gros volumes édités si luxueusement par la maison Plon...

...Tandis que nous traversons solitaires la forêt où sonne un lointain appel de trompe et la pelouse envahie d'ombre, s'exalte en nous la mémoire de ce prince qui choisit avec tant de bonheur cet asile pour y abriter les témoignages de nos gloires, tant de beaux livres, des toiles hors de pair autour de l'épée du Grand Condé, de ce prince qui sut refaire de Chantilly dans notre siècle un centre de *conscience française!* Et ce ciel d'automne alangui au coucher du soleil pousse à leur pleine intensité les images du passé. Puisse-t-il, si vivace, nous insuffler de nouveau son âme dont la beauté n'est point abolie!

LUCIEN CORPECHOT.

NOS MAITRES

AUGUSTE COMTE CONSERVATEUR (1)

Les dignes théoriciens doiven systématiquement consacrer la sagesse spontanée des meilleurs praticiens de tous les temps, en reconnaissant que, aujourd'hui comme toujours et même plus que jamais, il n'existe au fond que deux partis réels : celui de l'ordre et celui du désordre: les conservateurs et les révolutionnaires.

A. C., 1857.

Une vaine métaphysique, se sentant incapable d'aborder sérieusement l'immense question de l'ordre, avait même tenté de l'interdire, en imposant matériellement un respect légal pour les dogmes révolutionnaires que toute doctrine vraiment organique doit préalablement exclure.

A. C., 1852.

Le capital.

Le travail positif, c'est-à-dire notre action réelle et utile sur le monde extérieur, constitue nécessairement la source initiale, d'ailleurs spontanée ou systématique, de toute richesse matérielle, tant publique que privée.

---

(1) Sous ce titre, un des exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte, M. Léon Kuhn a publié en 1898 (Le Soudier, éditeur) le livre que désiraient depuis longtemps les véritables positivistes. Rien ne pouvait mieux servir

Car, avant de pouvoir nous servir, tous les matériaux naturels exigent toujours quelque intervention artificielle, dût-elle se borner à les recueillir sur leur sol pour les transporter à leur destination.

Mais, d'un autre côté, la richesse matérielle ne comporte une haute efficacité, surtout sociale, que d'après un degré de concentration ordinairement supérieur à celui qui peut jamais résulter de la simple accumulation des produits successifs du seul travail individuel.

C'est pourquoi les capitaux ne sauraient assez grandir qu'autant que, sous un mode quelconque de transmission, les trésors obtenus par plusieurs travailleurs viennent se réunir chez un possesseur unique, qui préside ensuite à leur répartition effective, après les avoir suffisamment conservés.

Nos richesses matérielles peuvent changer de mains ou librement ou forcément. Dans le premier cas, la transmission est tantôt gratuite, tantôt intéressée. Pareillement le déplacement involontaire peut être ou violent ou légal.

Tels sont, en dernière analyse, les quatre modes généraux suivant lesquels se transmettent naturellement les produits matériels qui, ne

---

que ces extraits de son œuvre finale à montrer le vrai caractère d'une doctrine défigurée par les indignes successeurs du maître et à dissiper les préventions que nos meilleurs esprits avaient conçues contre elle par la faute de Littré et de ses élèves, M. le général André compris. C'est à cet excellent ouvrage, dont on ne saurait trop recommander la lecture, que nous empruntons les pages qui suivent.

comportant qu'un usage individuel, permettent, et même exigent, une véritable appropriation, finalement personnelle, comme les besoins correspondants.

Or, dans toute civilisation un peu développée, la transmission influe davantage que la production directe sur la formation des capitaux utiles, de manière à mériter autant d'inviolabilité sociale pour les lois naturelles qui la régissent.

D'après leur dignité et leur efficacité décroissantes, nos quatre modes généraux de transmission matérielle doivent être rangés dans cet ordre normal, qui est aussi celui de leur introduction historique : le don, l'échange, l'héritage et la conquête.

Les deux modes moyens seuls sont devenus très usuels chez les populations modernes, comme les mieux adaptés à l'existence industrielle qui dut y prévaloir.

Mais les deux extrêmes concoururent davantage à la formation initiale des grands capitaux.

Quoique le dernier doive finalement tomber en désuétude totale, il n'en sera jamais ainsi du premier, dont notre égoïsme industriel nous fait aujourd'hui méconnaître l'importance autant que la pureté.

L'utilité sociale de la concentration des richesses est tellement irrécusable pour tous les esprits que n'égare point une curieuse avidité que, dès les plus anciens temps, une impulsion spontanée conduisit de nombreuses populations à doter volontairement leurs dignes chefs.

Développée et consolidée par la vénération religieuse, cette tendance éminemment sociale

devint, dans les antiques théocraties, la principale source des immenses fortunes trop souvent attribuées à la conquête.

Chez les polythéistes de l'Océanie, plusieurs peuplades nous offrent encore d'admirables exemples de la puissance réelle que comporte une telle institution.

Systématisée par le positivisme, elle doit fournir au régime final, comme je l'expliquerai ultérieurement, l'un des meilleurs auxiliaires temporels de l'action continue du vrai pouvoir spirituel pour rendre la richesse à la fois plus utile et mieux respectée.

Le plus ancien et le plus noble de tous les modes propres à la transmission matérielle secondera davantage notre réorganisation industrielle que ne peut l'indiquer la vaine métaphysique de nos grossiers économistes.

Quoi qu'il en soit, la manière dont les produits se transmettent ne saurait influer que sur la rapidité et la stabilité des accumulations ainsi obtenues. Abstraction faite maintenant de tout mode spécial pour la formation primitive des capitaux humains, je dois surtout expliquer ici la réaction fondamentale que la seule existence continue de ces grands réservoirs exerce nécessairement sur l'ensemble de notre nature, personnelle ou sociale.

Provinssent-ils même de la simple conquête, les dépôts nutritifs comportent toujours une haute efficacité mentale et morale, dont la saine appréciation doit aujourd'hui concourir à dissiper des tendances anarchiques, qui discutent

l'origine des richesses quand il faudrait en examiner l'emploi.

Je ne puis ici développer davantage cette théorie positive des accumulations graduellement dues à la prépondérance normale du travail humain sur la consommation matérielle.

Mais tout lecteur qui, dans son âge métaphysique, s'arrêta spécialement à la prétendue science des économistes, sentira facilement combien la vraie formation des grands capitaux se trouve radicalement éclaircie d'après sa décomposition nécessaire en trois phases successives : production, conservation et enfin transmission.

Cette analyse est surtout propre à démontrer que les deux dernières opérations sont indispensables à la haute efficacité sociale du résultat, et dès lors méritent autant de respect que la première, seule appréciée par notre raison anarchique.

La famille, élément immédiat de la société.

On peut construire la vraie théorie de la famille humaine d'après deux modes très distincts, mais également naturels, l'un moral, l'autre politique, qui concourent nécessairement, et dont chacun convient mieux à certaines destinations essentielles.

Tous deux conçoivent la famille comme l'élément immédiat de la société, ou, ce qui est équivalent, comme l'association la moins étendue et la plus spontanée.

Car la décomposition de l'humanité en individus proprement dits ne constitue qu'une ana-

lyse anarchique, autant irrationnelle qu'immorale, qui tend à dissoudre l'existence sociale au lieu de l'expliquer, puisqu'elle ne devient applicable que quand l'association cesse.

Elle est aussi vicieuse en sociologie que le serait, en biologie, la décomposition chimique de l'individu lui-même en molécules irréductibles, dont la séparation n'a jamais lieu pendant la vie.

A la vérité, quand l'état social se trouve profondément altéré, la dissolution pénètre, à un certain degré, jusqu'à la constitution domestique, comme on ne voit que trop aujourd'hui.

Mais, quoique ce soit là le plus grave de tous les symptômes anarchiques, on peut alors remarquer, d'une part, la disposition universelle à maintenir, autant que possible, les anciens liens domestiques, et, d'une autre part, la tendance spontanée à former de nouvelles familles, plus homogènes et plus stables.

Ces cas maladifs confirment donc eux-mêmes l'axiome élémentaire de la sociologie statique : la société humaine se compose de familles, et non d'individus.

Suivant un principe philosophique posé depuis longtemps par mon ouvrage fondamental, un système quelconque ne peut être formé que d'éléments semblables à lui et seulement moindres. Une *société* n'est donc pas plus décomposable en *individus* qu'une surface géométrique ne l'est en lignes ou une ligne en points.

La moindre société, savoir la famille, quelquefois réduite à son couple fondamental, constitue donc le véritable élément sociologique.

La soumission est la base du perfectionnement.

D'après une fausse théorie de la nature humaine, notre longue révolte contre toute autorité actuelle ou antérieure a fait profondément méconnaître les tendances respectives de l'obéissance et de l'insubordination.

Malgré les apologies intéressées qu'on prodiguait à celle-ci et les outrages systématiques dont celle-là devenait l'objet, l'instinct pratique a rectifié, chez les prolétaires et les femmes, les aberrations sophistiques de leurs guides provisoires.

Les lois générales de la nature humaine, toujours subies avant d'être connues, ont fait partout sentir empiriquement combien la soumission est moralement supérieure à la révolte.

Depuis que la saine théorie cérébrale permet de systématiser cet instinct universel, on peut reconnaître, même envers les animaux, que les penchants d'où dépend l'obéissance volontaire, seule vraiment durable, surpassent en noblesse les tendances indisciplinables.

Outre l'admirable maxime du grand Corneille (*On va d'un pas plus ferme à suivre qu'à conduire*), les populations modernes ne se regarderont pas comme dégradées par la fatalité sociale qui leur prescrit une soumission habituelle.

Au contraire, chacun sentira la tendance normale d'une telle situation à développer en nous les instincts de vénération et d'attachement les plus propres à consolider le vrai bonheur humain, tant public que privé.

En reconnaissant la nécessité du commandement, on regardera ses organes exceptionnels comme toujours exposés à de graves dégénérations morales par une active personnalité dont toute âme sage se félicitera d'être préservée.

En effet, cette funeste corruption, encore plus nuisible au bonheur privé qu'au bien public, ne peut être alors prévenue ou réparée que d'après un vaste essor de la sociabilité, qui ne saurait assez surgir tant que la prépondérance temporelle reste trop dispersée.

Le plus arriéré de tous les partis

L'aversion que le positivisme inspire aux métaphysiciens germaniques ou britanniques pourra s'exhaler en dissertations, parce qu'ils se regardent comme capables de discuter la nouvelle synthèse.

Mais les révolutionnaires français se sentent trop au-dessous d'un tel effort pour que leur haine puisse se satisfaire autrement que d'après des calomnies, destinées à détourner ce peuple de moi sans aucun examen.

...Telles sont les seules armes que puisse opposer à la religion de l'ordre et du progrès le plus nuisible et le plus arriéré de tous les partis actuels.

Seul il nie le besoin d'une reconstruction spirituelle à laquelle il se sent incapable de pourvoir et s'efforce de concentrer les aspirations populaires vers l'élaboration immédiate des réformes matérielles consistant surtout à détruire.

Étranger aux principaux progrès du XIXe siècle, il construit la solution occidentale avec la religion de Voltaire, la philosophie de Condillac, la morale d'Helvétius et la politique de Rousseau, en repoussant Hume, Diderot et Condorcet.

On doit être peu surpris que, sauf de jeunes âmes estimables quoique égarées, tous les hommes de quelque valeur abandonnent de plus en plus un parti qui méconnaît radicalement le programme moderne.

La dictature temporelle

En considérant l'ensemble des mesures que je viens d'assigner à la phase initiale de la transition organique, on reconnaît qu'elles sont surtout destinées à compléter et consolider la dictature en y développant un caractère conforme à sa destination.

..... Une doctrine pleinement organique institue la conciliation fondamentale que les conservateurs ont toujours cherchée, *et flétrit comme arriérés ceux que le gouvernement réprime comme perturbateurs.*

Alors la dictature peut obtenir la consistance et l'extension convenables en prenant un caractère irrévocablement progressif, qui doit d'abord consister à renoncer entièrement aux attributions spirituelles, pour se concentrer dans son office temporel.

Ainsi dégagée de l'empirisme rétrograde, la dictature temporelle peut et doit compléter son juste ascendant en s'affranchissant des formes

parlementaires qu'elle a jusqu'ici laissé survivre au fond...

La subtilité métaphysique qui distingue les lois et les décrets fut introduite par les légistes dantoniens pour éluder les tendances anarchiques de la constitution démagogique à travers laquelle surgit le gouvernement révolutionnaire.

Ce motif ayant à jamais cessé, la dictature, devenue progressive, doit suivre une marche plus noble et plus libre, en s'attribuant directement, sous sa seule responsabilité, la plénitude du pouvoir temporel, sans l'altérer par des formalités puériles ou vicieuses.

Il ne faut maintenant conserver d'autre assemblée politique que celle qui, dispensée de tout office législatif, consacrera le premier mois de sa session triennale à voter l'ensemble du budget, et les deux autres à contrôler les comptes antérieurs (1).

A cette Chambre purement financière, chaque département enverra trois députés, respectivement choisis par les trois parties (agricole, manufacturière et commerciale) de sa population active.

D'une discipline supérieure

Si l'état révolutionnaire consiste, chez les praticiens, en ce que tout le monde prétend commander tandis que personne ne veut obéir, il prend, chez les théoriciens, une autre forme

(1) Cf. les programmes politiques de Mgr le comte de Paris.

non moins désastreuse et plus universelle, où chacun prétend enseigner et personne ne veut apprendre. Ce désir d'atteindre à des convictions fixes par la seule puissance de l'esprit sans aucune participation du cœur constitue une pure chimère de l'orgueil métaphysique. Si vous faisiez une lecture journalière de l'*Imitation*, vous reconnaîtriez cela, qui vous servirait mieux que les résultats, intellectuels ou moraux, d'une avide lecture des journaux, revues ou pamphlets. *On ne peut sans la vénération ni rien apprendre ni même rien goûter, ni surtout obtenir aucun état fixe de l'esprit comme du cœur, non seulement en morale ou en sociologie, mais aussi dans la géométrie ou l'arithmétique.*

On dirait que vous vous croyez assez discipliné quand vous avez admis une notion d'après une démonstration comprise. Mais vous n'avez pas là le moindre mérite de soumission, puisque vous ne pourriez vous en abstenir, d'après les lois intellectuelles qui vous dominent. La foi ne commence qu'envers les notions qui vous semblent douteuses, et que vous admettez de confiance, en leur accordant autant d'influence qu'à celles qui vous sont démontrées, suivant l'usage spontané de quiconque n'est pas actuellement en proie à la maladie révolutionnaire. Quant aux notions qui vous paraissent inadmissibles, vous ne pouvez les utiliser tant qu'elles choquent l'ensemble de votre économie théorique ; mais vous leur devez un respectueux silence, fondé sur la juste supériorité de votre chef spirituel, qui, probablement, a su voir, autant que vous et même long-

temps avant vous, les objections dont vous êtes effrayé. *Telles sont les conditions élémentaires de la discipline spirituelle, vulgaire au moyen-âge, mais profondément altérées par le protestantisme, et sans lesquelles aucune harmonie n'est possible, puisque nul, même parmi les théoriciens, ne peut jamais s'approprier les démonstrations de toutes les notions qu'il doit employer.*

Protestantisme et Anarchie.

Votre *penseur* me paraît être un de ces vulgaires partisans de l'individualisme protestant ou sceptique, qui, sans vouloir ni pouvoir remplir aucune des conditions de compétence, se réservent de choisir souverainement entre les synthèses actuelles, *ou plutôt de ne jamais choisir*, afin de perpétuer un interrègne favorable à leurs prétentions indisciplinables. Mais la situation occidentale s'aggrave tellement qu'elle forcera bientôt les *éclectiques* à se prononcer entre les deux seules doctrines qui présentent un caractère organique. Il serait fort heureux que tous les protestants qui ne peuvent aujourd'hui devenir positivistes retournassent au catholicisme. Mais, quoique cela ne soit pas possible, puisque leur inconséquence se lie à l'anarchie qu'il faut maintenant guérir, les deux partis extrêmes peuvent au moins s'entendre pour flétrir tous les personnages équivoques, quand ils persistent à vouloir conduire une situation qu'ils ne comprennent pas. Je m'occupe d'instituer un tel concert et je vous entretiendrai des mesures

que j'ai récemment indiquées, sous ce rapport, à la Société positiviste.

. . . . . .

Je dois spécialement approuver et même encourager le projet de publication que vous me soumettez... Peut-être, au lieu du mot ANARCHY, vaudrait-il mieux, dans votre triple titre, mettre PROTESTANTISM, surtout en vue de votre milieu, mais sans altérer *l'équivalence radicale des deux termes*. Le moment est venu de réaliser le vœu que je formais en 1841, dans une note de ma « Philosophie positive » (tome V, page 327), de concentrer les discussions philosophiques et sociales entre les catholiques et les positivistes, en écartant, d'un commun accord, tous les métaphysiciens ou négativistes (protestants, déistes et sceptiques) comme radicalement incapables de coopérer à la construction qui doit distinguer le XIXe siècle du XVIIIe. *Il faut maintenant presser tous ceux qui croient en Dieu de revenir au catholicisme, au nom de la raison et de la morale; tandis que, au même titre, tous ceux qui n'y croient pas doivent devenir positivistes*. Pendant la génération qui doit terminer la révolution occidentale par la réorganisation spirituelle, le mode normal consistant à ce que la masse restât ou redevînt catholique, les âmes d'élite arrivant au positivisme conduiraient mieux le mouvement. *Quoiqu'on ne puisse pas espérer que cette netteté de situation se réalise dans le milieu britannique ou germanique, nous devons pourtant faire toujours sentir combien le protestantisme, sous tous ses modes, est contraire au siècle de la construction*. Si, comme je l'espère, la France se débarrasse du budget ecclésiastique,

il sera bientôt facile de combiner les catholiques avec les positivistes contre les négativistes quelconques.

Nous pouvons ainsi constater combien il est dangereux de s'allier à ces familles, incurablement révolutionnaires, dont le type reste heureusement restreint à la France, où même il s'étend rarement aux femmes. Sous l'impulsion d'un père stupidement roussien (1), cette jeune dame pense et dit que la vie humaine n'a nullement besoin d'être systématiquement réglée, et que le sentiment suffit seul pour nous conduire. Dès lors, elle ne professe qu'un déisme vague et stérile, ou plutôt perturbateur, qui ne peut aucunement susciter le mariage mixte, que j'accorderais volontiers à toute femme sincèrement catholique, protestante, ou même juive. *Je saurai désormais empêcher, autant que je le puis, de telles unions, en refusant, dès le préambule, de marier tout positiviste dont l'épouse serait entièrement dépourvue de religion quelconque.* Toutes les âmes vraiment religieuses doivent, sous notre présidence, se concerter pour repousser de pareilles familles, qu'il faut graduellement réduire à ne s'allier qu'entre elles par le seul lieu municipal.

AUGUSTE COMTE.

(1) Disciple de Rousseau.

LES NOTES AU « SALUT PUBLIC »

(*Suite*)

NOTE (1)

Ces deux articles qui concluent au réalisme en politique se trouvent à leur place. La progression est naturelle. On ne peut méditer, en effet, quelque peu le « salut public » sans aboutir rapidement à une conception réaliste de la politique. Arrivé à ce point, le cerveau se libère définitivement de tout ce qu'il pouvait enfermer de chimères.

A ce mot de « libère », j'entends d'un certain côté crier au paradoxe. Les partisans de Dreyfus n'ont-ils pas prétendu, en effet, au monopole de la pensée libre?

Peut-être pensez-vous qu'il n'y faut voir qu'une simple manœuvre politique. Accolés, direz-vous, au mot de nationalisme, les mots d'obscurantisme et de cléricalisme faisaient bien sur une affiche électorale, et ceux qui tendaient cet appât à l'électeur étaient les premiers à rire de leur habileté. — Qu'il y ait eu de ces habi-

(1) Note sur deux articles (15 août et 15 octobre 1900) où je concluais au réalisme en politique.

les gens et même beaucoup, je n'en doute pas. Mais ils ne m'intéressent guère. On a dit toute leur psychologie, en effet, lorsqu'on a dit que ce sont des hommes à tout faire. Ils ont été de tel parti parce que c'était d'un bon rapport. Tout autre gouvernement qui les voudra employer les trouvera à sa dévotion.

Je ne m'en occupe donc pas et l'on remarquera que je n'emploie pas le mot de « dreyfusard » qui leur est appliqué. Je ne parle que des dreyfusiens, entendant par là ceux qui logiquement et par les idées que renfermait leur cerveau devaient se trouver dans le parti de Dreyfus. Ceux-là, je crois, ont été de bonne foi lorsqu'ils nous ont exprimé, par le mot d'« intellectuels » qu'ils se décernaient, que leur pensée était libre. Barrès dit d'eux : «Ces prétendus inventeurs de leurs pensées, qui sont les esprits les plus serfs... » Je ne veux pas les définir autrement. Et qu'ils soient ainsi bien définis, nous le comprenons encore mieux lorsque par hasard un clair esprit, comme M. Bergeret, s'égare parmi eux, M. Bergeret étant obligé alors, pour se faire comprendre d'eux, de prendre un langage mystique, — qu'on écoute M. Bergeret dreyfusien prophétisant la « Cité nouvelle », — dont il eût bien souri autrefois.

Quoi qu'ils en aient pu dire, nuls ne se trouvaient donc aussi loin d'eux que les libres-penseurs. Du reste, il est bon de remarquer que c'est là un qualificatif qui est prodigué bien à tort. Les libres-penseurs sont infiniment rares. Ce qui fait illusion sur leur nombre, c'est qu'on a pris l'habitude de nommer ainsi tous ceux qui

ne se réclament d'aucune religion révélée. Ainsi employé, ce mot l'est presque toujours on ne peut plus mal. N'adhérer à aucune religion n'est pas un signe que la pensée est libre. Je serais tenté d'y voir au contraire, dans la majeure partie des cas, une marque tout opposée. La raison en est ici exprimée : « Une religion établie est une sorte d'inoculation ou de vaccine qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers ; les prêtres valent mieux que les Cagliostro, les Kant et tous les rêveurs d'Allemagne. » Celui qui parle ainsi, Napoléon, n'était pourtant pas sans devoir quelque reconnaissance aux « rêveurs d'Allemagne ».

Changeant un peu l'image, je dirai que cet amour du merveilleux qui est en nous, la religion le canalise, laissant ainsi à découvert des territoires de pensée où nous pouvons nous promener à l'aise. Que, dans l'ambition d'agrandir ces territoires, nous rejetions la religion, nous rompions les digues du canal, bien rarement nous atteindrons le but cherché, car le résultat normal est que tout ce qu'il y avait de terrain libre se trouve submergé. Notre amour du merveilleux n'ayant plus de bornes, il n'y aura plus un coin de notre cerveau qui ne logera une superstition, et il nous arrivera, comme le dit Maurras de Michelet, « d'élever jusqu'à la dignité de Dieu chaque rudiment d'idée générale qui passera à notre portée ».

Un amour du merveilleux sans bornes, n'est-ce point là ce que les dreyfusiens montraient, lorsqu'ils déifiaient tour à tour la Justice, la Vé-

rité, le Droit, la Liberté, la Révolution? etc .... Des cerveaux submergés, voilà qui les dépeint assez bien.

Bon nombre d'entre eux pourtant étaient venus autrefois, je crois, volontiers à Barrès. Barrès les conviait au « Culte du Moi », et ceci leur souriait. Dans ce culte pensent-ils donc avoir persisté? Si oui, et le titre d' « intellectuels » qu'ils aiment à se donner me le ferait supposer, comme ils font erreur!

« Il n'y a pas de philosophie plus superficielle, dit Renan, que celle qui, prenant l'homme comme un être égoïste et viager, prétend l'expliquer et lui tracer ses devoirs en dehors de la société dont il est une partie. » Ont-ils donc cru trouver dans le « Culte du Moi » cette philosophie superficielle? Pourtant, dès les premières pages, ils avaient pu lire : « Philippe se comprit comme un instant d'une chose immortelle », et ces seuls mots n'étaient-ils pas la substance de ce qui devait être plus tard la « Vallée de la Moselle », ce chapitre auquel je suis si tenté de me reporter dès que je parle nationalisme, y trouvant ce qui peut être dit sur « la Terre et les Morts » de plus profond et de plus éloquent? Ils appréciaient le « Culte du Moi »; ils méconnaissent « l'Appel au Soldat » : qu'ils examinent de plus près; ils verront comme tout se lie dans l'œuvre de Barrès. Et peut-être alors saisiront-ils que se reconnaître dépendant de « la Terre et des Morts », c'est là seulement bien servir sa pensée, la libérer, ou mieux, — car le mot, par l'usage mauvais qu'on en a fait, a trop dégénéré, — l'éclaircir, car c'est se comprendre.

NOTE (1)

On a vu plus haut qu'au lendemain des élections municipales de Paris le succès nationaliste m'engageait à quelque confiance dans le suffrage universel. Ici, de suffrage universel il n'est plus même question. Entre temps aucune élection qui ait pu m'être cause pourtant de désillusion. Mais est-il besoin d'expériences malheureuses pour être désabusé? Ne suffit-il pas d'ouvrir les yeux et de considérer quelle force inorganique est le suffrage universel?

« On ne dompte pas le suffrage universel avec lui-même, dit Renan; on le trompe, on l'endort; mais tant qu'il règne, il oblige ceux qui relèvent de lui de pactiser avec lui et de subir sa loi. Il y a cercle vicieux à rêver qu'on peut réformer les erreurs d'une opinion inconvertissable en prenant son seul point d'appui dans l'opinion. » Qu'on cherche un autre « point d'appui », et si l'on excepte les forces cosmopolites comme l'Argent ou la Franc-Maçonnerie, on ne trouve que l'armée.

On taxe assez volontiers de mauvais citoyen celui qui parle d' « appel au soldat ». Cela prouve seulement qu'on ne se rend pas bien

(1) Notes sur deux articles (15 décembre 1900 et 1er février 1901) où il était parlé de la « nécessité de l'appel au soldat ».

compte de ce qu'il y a d'anormal dans la situation du pays — le pays étant dominé par des forces qui lui sont étrangères — et qui légitime cet appel.

On dit aussi : — Parlez plus bas ! C'est vous qui, en mettant l'armée en avant, attirez sur elle les attaques. — Il faut répondre : — Ces attaques, étant donnée la situation, sont dans la logique des choses. Le mutisme n'y changera rien.

Cependant je reconnais ici une lourde faute. On ne doit pas parler, comme je le faisais, d' « appel au soldat », sans indiquer en même temps un but précis, solide, rationnel. Que l'on s'adresse au suffrage universel, la pensée est libre de rester vague et incertaine ; cela s'allie assez bien avec ce que le suffrage universel peut donner d'incertain et de vague. Mais il n'en est pas de même lorsqu'on s'adresse à l'armée ; on ne peut lui proposer une aventure.

Le suffrage universel permet à la pensée, qui se repose en lui, de se chercher éternellement. Reconnaître la nécessité de l' « appel au soldat » oblige cette pensée à faire effort pour s'affirmer.

LÉON DE MONTESQUIOU.

JUGEMENT
D'UN PEINTRE MODERNE
SUR LA PEINTURE DE CE TEMPS

Le jugement de M. Blanche sur les peintres d'aujourd'hui, que j'ai transcrit dans un de nos derniers numéros, souffrirait de longs commentaires, tout ce que j'y ai joint ne devant passer que pour une esquisse très imparfaite. Comparer les doctrines anciennes avec les modernes sur ce sujet, ou, pour mieux dire, avec l'absence de doctrines et avec l'anarchie dont les modernes se vantent d'avoir établi la méprisable théorie, n'est pas l'affaire de quatre pages. A défaut de ce qu'il faudrait ajouter, voici du moins quelques réflexions nouvelles, que M. Blanche, en retour de mon article, me fait l'honneur de m'adresser. Rappelant l'enquête que le *Cocorico* avait entreprise près des peintres exposants de notre Salon dissident,

« Il m'a semblé, dit-il, qu'on pouvait essayer de dire des vérités toutes simples, qui sont devenues des sortes de paradoxes, tant les conditions de l'art sont aujourd'hui méconnues. *L'idée de progrès a tout détruit.* N'oublions pas que les arts ont atteint leur perfection il y a fort longtemps, et ne soyons pas vains des pauvres tentatives que nous faisons maintenant dans l'ignorance et l'obscurité. »

Comme il me semble qu'on ne saurait exprimer avec plus de force le malheur quasi irréparable en ces matières comme en toutes autres, de la tradition rompue, et les méfaits de la religion du Progrès, je n'ajouterai rien de mon chef. Tout au plus remarquerai-je que les tentatives obscures dont parle l'auteur de ces lignes, n'en parviennent pas moins à produire, dans le commerce de la tradition retrouvée, entre les mains de quelques heureux génies, des œuvres dont l'excellence atteste l'éminent bienfait de ce commerce. De cela M. Blanche est la preuve.

Or, ne voulant point qu'on équivoque sur ce qu'il écrit du progrès, voici le commentaire qu'il y joint, et qui est l'oracle même du bon sens :

« Si l'on entend par progrès l'évolution éternelle, le mouvement de la roue, fort bien. Mais je refuse que l'idée de progrès implique celle de supériorité d'aujourd'hui sur naguère. »

Et il ajoute :

« Pour les arts plastiques, je suis convaincu qu'il va y avoir un retour aux formes anciennes, à celles des maîtres. Tout un groupe d'hommes jeunes et de talent regardent en arrière et vont aux musées. »

Ce trait de tout un groupe de peintres recommençant à fréquenter les musées, je dis les musées des maîtres anciens, est plus incroyable qu'on ne pense. Depuis si longtemps la paresse

et leurs maîtres avaient soin de les en détourner, leur prêchant avant tout l'originalité. Agitant devant les yeux de cette naïve jeunesse la menace affreuse d'être appelés imitateurs et *forts en thème*, ils les avaient à la fin désertés tout à fait, craignant de se gâter l'œil par la vue de tant de chefs-d'œuvre, à qui le premier devoir était de ne pas ressembler. Ils continuaient seulement d'aller au Luxembourg, car de copier ses camarades ne rend point sujet au reproche d'imitation. Les voici de nouveau devant Rubens, devant Van Dyck et le Corrège. Voilà une nouveauté grande, et dont personne ne se plaindra, si ce n'est peut-être ceux des modernes auxquels on n'enviera plus de ressembler, et que la comparaison de ces maîtres va remettre à leur place.

L. DIMIER.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à un prochain numéro l'étude de notre collaborateur Georges Grappe sur « Les Ouvriers de la réfection nationale », ainsi que la suite des « Notes de Voyage au Sénégal », de notre ami Lucien Corpechot.

PARTIE PÉRIODIQUE

CARNET DE « L'ACTION FRANÇAISE » (1)

(*Du* 1er *au* 15 *septembre*)

M. Charles Maurras au « Figaro »

Le fait le plus intéressant pour nous, depuis quinze jours, c'est la campagne commencée dans le *Figaro* par notre collaborateur et ami Charles Maurras. Les lecteurs de l'*Action française* s'applaudiront de voir exposée par lui, à ce grand public de « conservateurs » indécis sur la meilleure méthode à employer pour maintenir cette société française qu'ils sentent menacée, la puissante et complète doctrine politique qu'il a proposée ici même depuis deux ans.

De ses deux premiers articles, nous extrayons les fragments qui suivent :

La « Déesse France »

(27 août 1901.)

. . . . . .

Ne nous étonnons pas que l'idée de patrie ait eu la force d'arracher de leurs traditions et de couper de leurs racines quelques-unes des plus vieilles

(1) Sous ce titre, on trouvera des notes périodiques destinées à tenir nos amis au courant des faits (écrits ou actes) qui dans la quinzaine nous auront paru particulièrement intéressants pour l'œuvre que nous poursuivons ensemble.

familles du pays : cette idée est la grande puissance du monde moderne.

Sans doute en France, depuis trois ou quatre ans, les malheurs publics ont pu affiner les délicatesses du patriotisme; mais ceux qui ont des yeux pour voir aperçoivent que, hors de France et jusqu'en Amérique, notre maigre nationalisme est bien distancé ! Nos rivaux en arrivent à l'impérialisme.

En effet, le progrès des sciences ne nous a pas apporté la paix, mais la guerre. Il fallait le prévoir. La valeur du monde s'accroît; ses meilleures parcelles, ayant aussi gagné de prix, sont, seront disputées bien plus âprement qu'autrefois. On se rend compte des profonds intérêts communs que chaque patrie représente.

— Ou nous serons heureux ensemble ou nous pâtirons de concert.

C'est le fondement positif du patriotisme moderne.

***

Autrefois, l'empire romain unissait toutes les patries dans sa paix profonde. La chrétienté du moyen âge enveloppa les langues diverses, les nationalités ennemies. L'angevin qui passait du sceptre anglo-normand à la couronne capétienne, le toscan ballotté entre communes guelfes et barons gibelins se savaient membres d'une association supérieure et plus vaste, capable de régler leur sort. L'humanité avait alors pour garantie la chrétienté.

Depuis que la Réforme a coupé en deux notre Europe, la chrétienté n'existe plus. Où est le genre humain pour chaque homme? Dans sa patrie. Il n'est point au delà. Elle est le dernier cercle politique solide, qui, entourant les autres (famille, commune, province), n'est entouré d'aucun.

Les socialistes qui sont d'éminents blagologues,

mais tout au fond retardataires passionnés, chantent cependant que

..... demain
L'Internationale
Sera le genre humain.

En réalité, l'Internationale existe déjà. Mais elle existe par les nations. Elle n'a rien de ce qu'avaient les faisceaux romains et l'Eglise : l'existence propre, l'indépendance, la souveraineté. Prenez les relations scientifiques, littéraires ou mercantiles entre les peuples, les traités d'arbitrage, les conventions postales : ces biens précieux ne valent, si on les analyse, que ce que vaut chaque pays qui les soutient.

La nation qui languit voit languir avec elle ses commodités internationales. Si elle faiblit encore, elles disparaissent. Au degré le plus bas de l'existence politique, les propriétés, les personnes ne sont plus sûres : les déserts de l'Arménie et du Transvaal vous témoigneront que l'homme moderne, sans une patrie forte, retombe dans la barbarie.

***

Si l'on comprend cela, la nécessité patriotique devient la plus pressante de toutes, le patriotisme tend à former une sorte de religion. Cathédrale commune aux citoyens de foi diverse, oratoire privé de ceux qui n'en ont aucun autre.

Si les fils des croisés sont des patriotes ardents, les fils de Voltaire ne leur cèdent rien là-dessus.— Comme l'histoire recommence ! Les athées du quatrième siècle invoquaient la déesse Rome, génie de leur empire, âme de l'univers romain. André Chénier, qui fut athée avec délices, songeait aussi à déifier sa patrie. On a trouvé dans ses papiers les fragments d'un dialogue lyrique sur la « Liberté ». Un chœur y chante :

Sur ton front radieux
Luit un noble avenir de gloire et d'opulence.
Salut, *déesse France !*

Pour des cerveaux naturalistes, mais désireux de mettre de l'ordre dans leur pensée, une déesse France n'offre aucune des difficultés qui sont propres à d'autres formules. Elle satisfait la raison, puisque, représentant la patrie, elle siège, dirait Sophocle, entre les grandes lois du monde. Ce dieu si rationnel n'est pourtant pas abstrait. On voit et on touche la France. Elle a un corps, elle a une âme : son histoire, sea arts, sa nature charmante, la compagnie délicieuse de ses héros. Mais comme la déesse est sujette à périr, elle appelle nos dévouements. Et, comme sa vie surhumaine peut toutefois se prolonger à l'infini, elle participe de la majesté éternelle. Encore ceci dépend-il, à quelque degré, de nous-mêmes ! Elle est notre supérieure et notre obligée : mère et fille de nos destins. . .

. . . . . .

L'accueil

(4 septembre 1901.)

...On me dit avec un accent de curiosité suraiguë :

— Ces républicains de naissance, ces jeunes gens sortis de familles anabaptistes, devenus royalistes et qui restent positivistes, comment le parti de la royauté les a-t-il reçus ?

*
* *

Avant de satisfaire à cette question, je tiens à dire qu'elle est de pure curiosité. Un citoyen français qui se fait royaliste n'a pas à s'occuper de l'accueil qui lui sera fait.

Voici pourquoi.

Trente et un ans de république, cinquante-trois ans d'anarchie ont fait croire au public que vouloir d'un régime équivaut à devenir membre d'un parti. Cependant, comment se comportent les partis? Tous les partis disent aux gens : « Mettez-vous avec nous pour gagner le pouvoir; nous partagerons les profits. » Un royaliste tient un discours tout contraire. Il ne demande pas le pouvoir pour lui, royaliste, ni pour les autres royalistes : il le demande pour le Roi.

Un royaliste estime que le pouvoir doit être arraché aux partis. Il dit : « Faisons cesser les compétitions des partis » et, ajoute-t-il, « comme il n'y a pas deux moyens de les faire cesser, remplaçons le pouvoir électif par le pouvoir héréditaire. »

(Notez ici un petit fait assez plaisant. Un sentiment, un seul, est à peu près unanime en France : c'est le désir d'échapper aux politiciens, c'est le dégoût, la lassitude de ces partis rivaux, qui font du bien public, selon le mot de Montesquieu, une véritable « dépouille » : eh bien! le royalisme, qu'on accuse partout d'être arriéré ou chimérique, est aussi la seule opinion, la seule doctrine qui corresponde à cet instinct général du pays!)

En tant que royaliste, je ne me sens d'aucun parti. Disant à tous d'aller au Roi, je ne dis à personne de venir avec moi.

Du point de l'horizon national où m'ont placé mes sentiments, mon caractère, mon origine, — avec mes idées religieuses, avec mes idées politiques, économiques, financières, — je dis aux autres citoyens, en quelque lieu qu'ils soient et quelques idées qu'ils professent :

— Pour la France, qui est peut-être notre seule pensée commune, voyez si le meilleur ne serait pas d'aller où je vais.

C'est le *b a-ba* du système!

*
* *

A défaut d'un parti, il est un monde royaliste. Le génie sociable de notre race voulant que les gens de même opinion se fréquentent, les nouveaux royalistes devaient visiter les anciens. Chose curieuse, ces apostats de l'Eglise républicaine ont été d'autant mieux reçus qu'ils pénétraient dans un milieu royaliste plus pur.

Ils ont trouvé au centre droit des amis parfaits. La droite a montré de l'empressement. Mais c'est l'extrême droite qui devait leur donner le plus délicat des plaisirs, celui d'être compris sans hésitation. Je me suis amusé plusieurs fois du même spectacle : un petit-fils de jacobin considérant d'un œil surpris un petit neveu de chouan, et tous les deux, au bout du premier entretien, constatant leur complet accord politique ! L'un venait de *trouver* ce que l'autre tenait simplement de son père, les deux Frances réconciliées de la sorte n'avaient plus que la peine de se traduire l'une à l'autre deux langages un peu différents. Cela ne traînait pas.

— Voyez, disaient les uns : vous êtes arrivés à la vérité par raison, mais comptez combien de traditions, de survivances et de semences de traditions vous avez conservées malgré vous et sans le savoir!

— Voyez, disaient les autres, combien votre pieux souvenir, votre maintien fidèle de la tradition était chose rationnelle ! En y obéissant comme au vœu des ancêtres, vous avez acquis par surcroît une supériorité d'ordre intellectuel. . . . . .

. . . . . .

CORRESPONDANCE

Notre ami A. de Léautaud, secrétaire général du « Comité d'Action française », a reçu deux intéressantes lettres de l'un de nos abonnés, M. Tasset : il a demandé à M. Tasset l'autorisation de publier la seconde *in extenso :*

MONSIEUR,

Je crois devoir garder la responsabilité de mes paroles, et puisque l'*Action française* a l'intention de publier des extraits de ma lettre, je vous donne toute liberté d'y joindre ma signature. Je vous prie toutefois, si vous commentez ces opinions, de ne pas me donner comme un ennemi implacable du gouvernement ; je ne suis porté à oublier ni les difficultés de sa position, ni les égards qu'on doit aux maîtres. Je ne les juge point, je ne juge que le système. Je constate que le suffrage universel oblige tout Français à s'occuper de politique. J'accomplis ce devoir, et comme je suis clerc, je donne mon opinion par écrit. Je me plains des contradictions et des utopies qui rendent incohérentes l'éducation et la vie du peuple français. La livrée dont on revêt nos esprits, moitié révolutionnaire, moitié traditionnelle, est discordante comme l'accoutrement jaune et vert des fous. Un gouvernement, composé d'hommes mûrs et d'hommes forts, non de rêveurs et d'adolescents, n'a pas le droit d'être inconsistant, ni d'ignorer la vie. Il doit savoir lutter contre le malaise moral du temps. Il est

responsable aussi de la misère matérielle qu'il crée par ses écoles. Il fait des barons sans leur constituer de majorats. Ses diplômes sont des brevets de capitaines à la recherche d'une compagnie. Ce sont des assignats, des billets dont il laisse protester les deux tiers. Un tiers peut-être des enfants de la rue et des champs sont assez intelligents pour recevoir une éducation supérieure, si on la leur donnait gratuitement. On aurait alors pour deux maçons un architecte, pour deux lampistes un ingénieur; le garde champêtre serait licencié en droit, le brigadier docteur ès sciences. Cette instruction universelle serait excellente en Icarie, où la vie matérielle de chacun est assurée par la communauté. Mais en France, où les enfants travaillent pour obtenir un jour une position, l'Etat n'est pas justifié lorsqu'il prend les élèves par l'appât de diplômes, assurant autrefois une carrière, et se sert de cette ruse pour provoquer des efforts et des sacrifices déçus. Les loups se mettent en troupe pour chasser : si les hommes forment des sociétés, c'est pour satisfaire par elles leurs besoins. Dans la fameuse énumération des pouvoirs, on a oublié le plus important : le *nutritif*, le *positionnaire*.

Individualisme et collectivisme sont des erreurs complémentaires. L'élément constitutif d'une cité n'est pas le mâle adulte électoral, mais la famille qui contient l'homme et la femme dans tous leurs états. Le royaume est l'ensemble des familles dans leur classement naturel. Les chefs de la première, alliée aux suivantes, sont rois. Je ne vois aucune raison

pour extirper la dynastie capétienne qui est le cœur de la France. Après elle, la famille Bonaparte, par sa gloire, ses deux règnes, ses partisans, doit se placer non en rivale, mais en puissance collatérale, intéressée pour une large part au gouvernement et à la prospérité du pays.

Les autres grandes races suivraient. Un sang d'élite relèverait la France. Une vie nationale saine et forte débarrasserait le pays de ses parasites. La France ne porterait plus la livrée britannique et n'irait plus demander aux lords d'Angleterre les secrets de la vie supérieure. Car les facultés les plus heureuses pour le négoce et le barreau sont d'un ordre inférieur à celles qui doivent présider au gouvernement d'un peuple. Au-dessus des aptitudes bourgeoises, on sent le besoin d'une noblesse. Depuis douze ans que je suis électeur, combien ai-je vu de noms inconnus monter aux présidences, pour disparaître de l'affiche au bout de quelques mois! Les parvenus n'ont point de passé et s'inquiètent peu de leurs descendants. Des hommes isolés, sans ancêtres, sans postérité, sans vassaux, sans richesses, par conséquent sans pouvoir et même sans indépendance, nullement préparés par leur éducation et leur passé à l'exercice de l'autorité souveraine, sont nommés par l'ignorance de la foule pour faire des lois sur mille choses qu'ils ne peuvent connaître. Comment s'acquitteraient-ils moins mal de la tâche de nous gouverner? Comment opposeraient-ils une barrière à la toute-puissance des syndicats cosmopolites milliardaires, captateurs des forces

du pays? Un gouvernement électif et endetté est sous la dépendance des maîtres de la Bourse et de l'Opinion : agents ou complices de ces puissances avides, c'est comme cochers et non comme maîtres qu'ils tiennent les rênes de l'Etat.

Pour ces griefs impersonnels, je désire joindre ma pensée et, là où elle est possible, mon action à la vôtre!

La République domine seule la France depuis vingt-cinq ans, et malgré les efforts du peuple, malgré la tranquillité, elle a mené le pays à une situation plus fâcheuse. Cette longue et coûteuse expérience doit ouvrir les yeux aux classes intelligentes, les engager à se rassembler au plus vite sous la bannière de leurs chefs naturels, et non devant les urnes, dressées par des politiciens de passage : ces pièges sont éventés maintenant. Puisse la voix de l'*Action française* rassembler les *clercs* désunis, sans nom actuel, et ressusciter leurs libres collèges, leurs glorieuses corporations d'autrefois! On voit encore à l'étranger, à Oxford, des restes de ce désirable état de choses. Je souhaite à M. Vaugeois, puisqu'il a rompu avec l'Université-machine, de contribuer à rétablir les universités maîtresses.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, avec tous mes égards, mes félicitations pour la tâche honorable qui vous est confiée.

J. TASSET,
Molosmes, par Tonnerre (Yonne).

P. S. — Une nation est un corps organisé dont les cellules sont des familles, exception-

nellement des individus ; dont les organes sont des classes et des corporations de familles et d'individus, assemblés par leur fonction. La cour est la glande pinéale de ce système, où, tout étant équilibré, le roi n'est que le *momentum* de la décision: telle est la vraie liberté politique. En France, le gouvernement républicain est l'autocratie d'une foule. Les organes de la vie nationale ayant été supprimés, seule la volonté de cette foule, à grand effort d'administration, met le corps entier en mouvement. Il y a entre une société formée spontanément au cours des siècles et l'état artificiel conçu par les théoriciens, exécuté par les décrets d'une assemblée toute-puissante, la différence de structure et de perfection qui existe entre un animal et une machine à vapeur. L'ancienne France appartenait au premier type; la France révolutionnaire est un essai du second.

J. T.

LES LIVRES

Le Coopératisme, par A.-D. Bancel (*Schleicher frères, éditeurs*).

M. Bancel est un théoricien distingué de la coopération, et l'on a lu déjà de lui de nombreux travaux où il ne dépassait pas la permission qu'ont les spécialistes de sa sorte d'être ennuyeux, diffus et mauvais écrivains. Le petit volume qu'il vient de composer sur le sujet qu'il connait à fond est de tous

points excellent. Passant en revue, avec une suffisante ordonnance, des coopératives de genres divers, il mêle heureusement à leurs propos l'historique, la statistique et la description. Il ne se refuse même pas, d'aventure, à esquisser quelques idées générales. C'est ainsi qu'il justifie et préconise la main-morte. Expliquant que les coopératives de production échouent d'ordinaire parce qu'elles manquent de capitaux, il laisse entendre à qui n'est pas hébété par la déclamation socialiste que le travail seul ne suffit point, chez les civilisés, à créer la richesse. Il n'hésite pas, malgré son zèle d'apôtre, à nous montrer certaines coopératives — comme le *Bon Marché* — ressuscitant, plus puissant que jamais, le mercantilisme contre les coopératives de consommation, et certaines coopératives de production reproduisant un patronat et un salariat identiques à ceux du détestable régime libéral de la concurrence.

Après que M. Bancel a fait preuve d'un esprit si ouvert, nous avons quelque droit de nous étonner de trouver chez lui, en conclusion d'un développement sur les communautés du moyen-âge, la Nuée que voici : « *Mais ces formes économiques n'étaient pas des formes de coopération consciente ; les associés n'agissaient ainsi que par simple compréhension de leurs intérêts.* » M. Bancel concède que cela seul est loin d'être banal. Il ne lui suffit pourtant pas. Et dans son idée il n'y a pas de bonne coopération sans conscience, sans idéal moral, et sans un peu de « vie intérieure ». Les paysans du moyen-âge ne voyaient dans les sociétés taisibles que leurs intérêts. Leurs sociétés n'étaient donc point parfaites. M. Bancel, qui se flatte d'être un « libertaire » en l'an 1901, eût passé, au XIIIe siècle, pour un théologien singulièrement rétrograde.

Les Aventures du roi Pausole par PIERRE LOUYS (*Fasquelle, éditeur*).

Est-ce par goût ou par gageure que M. Pierre Louys pousse le libertinage littéraire à de telles extrémités ? Mais il ne laisse respirer un moment ni ses héros ni ses lecteurs. On sait sans doute que l'auteur d'*Aphrodite*, en excellent homéopathe, guérit la concupiscence par la volupté. Et c'est ainsi qu'à l'opposé d'un sénateur dreyfusien il préfère la licence des rues à la « licence des intérieurs ». Ce système se trouve exposé par la peinture des mœurs du royaume de Tryphème, la satire des vertus protestantes et les singulières aventures où le paisible roi Pausole fut entraîné par les fantaisies de sa fille Aline. Dans ce conte à la façon de Voltaire et de Crébillon, nous louerons surtout M. Pierre Louys de n'avoir pas révélé son « idéal social » ni prétendu réformer personne. La conclusion de son livre fait connaître et singulièrement apprécier le tour de son esprit : « On aura lu cette histoire, écrit-il, ainsi « qu'il convenait de la lire, si l'on a su, de page en « page, ne jamais prendre exactement la Fantaisie « pour le Rêve, ni Tryphème pour Utopie, ni le Roi « Pausole pour l'Etre parfait. » Remercions encore M. Pierre Louys d'avoir donné, après tant de plaisirs, celui de ses rares et divertissantes épigraphes. On se répète avec ravissement celle-ci qu'il a prise chez Saint-Amant :

L'une avecque ses beaux yeux verts
Sourit, se hausse et me regarde.

JACQUES BAINVILLE.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis, avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY. 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis, rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*

et dans les principales gares de Paris et de la province.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

EXCURSION AUX GORGES DU TARN
PAR LE BOURBONNAIS

Les Compagnies P. L. M., Orléans et Midi organisent, avec le concours de l'Agence des Voyages Economiques, une excursion aux Gorges du Tarn suivie d'une visite à la vieille cité de Carcassonne.

Prix (tous frais compris) : 1re cl. 275 fr., 2e cl. 245 fr.

Départ de Paris le dimanche 9 Juin 1901,

S'adresser, pour renseignements et billets, à l'Agence des Voyages Economiques, 17, rue du faubourg Montmartre et 10, rue Auber, à Paris.

VIENT DE PARAITRE

F. JUVEN, éditeur, 122, rue de Réaumur, PARIS

L'ARBRE ET LES VENTS

PAR

JOACHIM GASQUET

L'*Arbre et les Vents*, dont nous avons publié quelques belles strophes dans notre numéro du 1er juin, n'est pas l'œuvre d'un poète : c'est l'admirable expression de l'état lyrique, amoureux, frémissant d'une rare sensibilité en proie aux divers souffles sociaux qui tentent tour à tour l'âme éparse de sa génération. Un beau livre qui évoque le génie tumultueux et clair de l'Hugo des *Contemplations*. Le jeune auteur n'a pas craint de placer son œuvre sous l'égide du Maître, rejoignant ainsi par delà les obscurités raffinées du décadentisme la grande tradition du lyrisme national.

Envoi franco contre un mandat de 3 fr. 50 adressé à l'ACTION FRANÇAISE, 28, rue Bonaparte

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... 1 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu 2 fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE

3e année. — T. V. — N° 55. 1er Octobre 1901.

L'Action française

(Revue bi-mensuelle)

SOMMAIRE DU 1er OCTOBRE 1901

NOTES POLITIQUES : *Quelle « union » est possible*..... Henri Vaugeois.
L'EMPEREUR OU LE ROI..... Cte de Lantivy.
LE BAILLON LIBÉRAL ET LE MAUVAIS LIVRE DE M. BARRÈS.... Lucien Moreau.
LES NOTES AU « SALUT PUBLIC » (*suite*)..... Léon de Montesquiou.
UNE LEVÉE DE BONNETS POINTUS. Robert Launay.
NOS MAÎTRES : *Bonald*.....

PARTIE PÉRIODIQUE

POSITIVISME ET CATHOLICISME : Charles Maurras. — CORRESPONDANCE : Louis Gosset.

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 30
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'ACTION FRANÇAISE paraît le 1er et le 15 de chaque mois. On s'abonne à Paris, 28, rue Bonaparte, Paris, 6e.

M. Henri Vaugeois, Directeur, recevra le Vendredi, de 2 à 4 heures.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Paul Bourget, de l'Académie française. — Gyp. — Jules Soury. — Maurice Barrès. — Charles Maurras. — Jules Caplain-Cortambert. — Maurice Talmeyr. — Maurice Spronck. — Hugues Rebell. — Jean de Mitty. — P. Copin-Albancelli. — Alfred Duquet. — Frédéric Plessis. — Lucien Corpechot. — Denis Guibert, député. — Frédéric Amouretti. — Robert Bailly. — Joachim Gasquet. — Auguste Cavalier. — Henri Coulier. — Xavier de Magallon. — Théodore Botrel. — Dauphin Meunier. — L. de Montesquiou-Fezensac. — Lucien Moreau. — Octave Tauxier. — Maurice Pujo. — L. Mouillard. — Jacques Bainville. — Alfred de Pouvourville. — Robert Launay. — O. de Barral. — R. Jacquot.

FONDATEUR :

Le Colonel de Villebois-Mareuil

Mort au champ d'honneur

L'Action française

NOTES POLITIQUES

1er *octobre* 1901.

QUELLE « UNION » EST POSSIBLE

Deux ou trois fois, depuis quelques semaines, j'ai trouvé, dans des lettres que m'adressaient des personnes fort bienveillantes pour l'*Action française*, et qui, assidûment, suivent notre campagne, l'expression d'un même regret ou plutôt d'un même vœu :

« Pourquoi (me dit-on à peu près) « n'ajourneriez-vous pas jusqu'après les « élections, jusqu'après la victoire qu'il faut « remporter à tout prix contre un gouverne- « ment antipatriote, — vos préférences po- « litiques personnelles? Pourquoi, quand la « maison brûle, ne point s'unir, d'abord, « tous, pour courir au feu? »

Je mentirais, si je disais à ces correspondants éplorés que leurs lettres ne m'ont point du tout ému. Le sentiment qui les anime est trop généreux pour qu'on puisse passer outre, sans un mot d'explication, tout au moins : « Unissons-nous! Faisons la paix! « Embrassons-nous! Nous sommes tous de « bons Français » : marchons la main dans la « main contre tous les mauvais Français! »

Hélas! ce cri, combien de fois l'avons-nous entendu? — Pourtant, il faut répondre une fois encore, avant de nous boucher les oreilles, férocement...

On l'a deviné : mes correspondants sont des correspondantes. Où trouver, si ce n'est dans des lettres de femmes, ces simplifications ingénues, par où les luttes politiques sont assimilées, d'autorité, à des conflits de sentiments, et résolues par des appels au cœur? — Toutefois, comme il se trouve beaucoup d'hommes qui sont femmes — (surtout parmi les républicains libéraux, patriotes et honnêtes qui se font forts de terrasser le Ministère au mois de mai prochain) — il n'est pas tout à fait inutile de souligner pour eux les raisons qui nous interdisent de suivre ces conseils « d'union ».

Et d'abord, l'union avec qui? L'union avec les « bons Français »? — Je voudrais

bien savoir ce qu'on entend par un « bon Français », et à quoi on le reconnaît. Est-ce que par hasard on voudrait nous faire avaler encore longtemps cette plaisanterie, qui sert depuis deux ou trois ans, et qui consiste à faire tenir le nationalisme tout entier, — lequel, apparemment, est un système politique, — dans cette très courte et très facile exaltation morale qu'exprime, dans la rue, le cri de : « Vive l'armée ! »

Il ne s'agit plus de crier : « Vive l'armée ! » Il s'agit de savoir comment on va s'y prendre pour que l'armée demeure digne de cette acclamation. L'armée n'est plus intacte ; elle n'est plus faite d'une pâte purement militaire : elle est attaquée par le dedans, et des points de gangrène dreyfusienne, des taches de décomposition déjà avancée sont apparues à la surface de ce grand corps. Voilà le fait.

Mais d'où vient le poison, et quel est-il? — On sait bien que le poison est venu de ces doctrines d'anarchie, de ces appels forcenés à la « liberté » de l'Individu, aux « droits » de l'Homme, qui constituent non pas seulement tout le langage, toute la rhétorique des partis républicains, mais aussi toute l'âme et toute la force de la Révolution française elle-même, — cette Révolution qui n'a point encore accompli son œuvre intégrale, et que ses apôtres entendent bien mener jusqu'à son

terme : l'effacement de la France devant l'Humanité une qu'ils ont rêvée.

Et si, — comme nous l'avons démontré vingt fois ici, — les doctrines anarchistes et humanitaires dont les « bons Français » qui se disent nationalistes réprouvent les applications les plus récentes, ne diffèrent point, dans leur principe, des doctrines individualistes et libérales qui demeurent chères à ces mêmes « bons Français », — comment veulent-ils que nous évitions de le dire? Nous ne déclarons pas la guerre à l'esprit républicain au nom d'une préférence (comme ils disent en leur patois) pour la monarchie idéale : nous constatons que c'est l'esprit républicain qui anime contre la France elle-même, incarnée devant l'étranger, dans son institution militaire, un nombre croissant de jeunes Français obligés au service. Ce que nous « préférons », c'est que la France subsiste. Et si, par voie de conséquence, nous nous sommes aperçus que opter pour la France de demain contre l'Humanité du vingt-cinquième siècle, cela équivaudra, d'ici peu, à opter pour un roi de France exilé qui se charge de nous nettoyer promptement de la vermine antimilitariste et juive, — nous croyons loyal de le dire tout haut.

« Mais, — nous insinuent tout bas les « bons Français » qui, tout en se proclamant

indifférents à la « forme » du gouvernement — (« forme » est exquis !) — vont voter avec componction pour les pires réactionnaires de leur province, — « mais vous « êtes imprudents. Vous allez tout com- « promettre. Au fond, nous sommes de votre « avis, et, aussitôt les élections faites, le « succès obtenu, si votre prince veut mar- « cher, nous nous rallierons immédiate- « ment. Nous sommes pour le premier qui « sauvera la patrie. Nous aussi, nous avons « compris le Nationalisme intégral. Mais « c'est une théorie, un idéal : et nous sommes « des gens pratiques. Laissez-nous donc « agir, sans froisser l'*Opinion*, sans l'atta- « quer de front, et en lui dorant la pilule. »

Les « bons Français » se trompent. Leurs petites précautions, outre qu'elles sont quelque peu répugnantes, sont bien inutiles. L'*Opinion*, — s'il faut la personnifier — est femme : elle ne déteste pas la violence. Femme aussi, quant à la ruse, qui donc essayera de lui en remontrer?

C'est une erreur énorme de croire que l'on dupe et que l'on gouverne une foule avec des réticences. On peut la tromper par un gros et solide mensonge, subitement improvisé sur une question de fait. On ne la mène point, de nuances en nuances, depuis le *oui* jusqu'au *non*, sur une question de sentiments et d'intérêts, où il s'agit pour elle d'aimer ou

de haïr, de vouloir ou de ne pas vouloir. Car sa volonté est brusque et simple.

Or, entre la république et la monarchie, s'il faut que l'on choisisse, c'est entre deux sentiments, entre deux intérêts contraires que l'on se décide; c'est entre deux classes : les hommes d'ordre ou les hommes de désordre, que va être l'alternative, même pour l'électeur. Et je prétends que l'homme d'ordre perdra son temps à se grimer en « républicain » : il ne trompera personne.

*
* *

Si l'on veut bien renoncer à exiger de nous ces exercices de diplomatie enfantine, et si l'on comprend assez l'œuvre poursuivie par l'*Action française* pour apercevoir qu'il ne faut pas essayer de la réduire à une campagne électorale de six ou sept mois, que pourrons-nous faire pour répondre à ce qu'il y a de légitime dans les sentiments du « Nationalisme féminin »? — Peu de chose, hélas!

Nous ne pouvons guère qu'affirmer notre désir de ne pas faire de mal aux croyants de la « République meilleure », de la République honnête, patriote, libérale, généreuse, « ouverte à tous » (oui, à tous! parfaitement!)

qui viendra l'été prochain remplacer la République dreyfusarde.

Mais, sérieusement, est-ce leur faire du mal, à nos alliés, les nationalistes républicains, est-ce leur rendre le succès plus difficile, que de les éclairer sur les racines véritables, intimes, personnelles et familiales à la fois, de leur propre « nationalisme », et sur les conséquences où ce nationalisme, qu'ils ont trouvé en eux-mêmes à l'occasion de Dreyfus, les doit plus ou moins vite amener? Leur dire qu'ils sont aussi royalistes que nous, — sans s'en douter peut-être, — de par leurs actes, de par leurs relations, de par leurs intérêts enfin, il me semble que c'est leur rendre d'autant plus faciles et d'autant plus excusables à leurs propres yeux ces petites alliances électorales qu'ils vont bien se résigner à conclure, d'ici quelques semaines, avec le curé et le château, là où le châtelain n'est pas encore un juif de Francfort, et où le curé n'est pas trop surveillé par un évêque de M. Dumay.

Qu'ils en soient bien convaincus : nous ne souhaitons rien tant que de les voir réussir et nous envoyer à la Chambre de braves bourgeois, indécis sur la « forme du gouvernement », mais très décidés sur tout ce qui concerne les grosses questions de la sécurité et de la prospérité nationales.

Je dis donc à chaque patriote : « Si, pour

parvenir à cet excellent résultat provisoire, tu éprouves le besoin de désavouer bien haut les « exagérations » du « Nationalisme intégral », si les allures factieuses de l'*Action française* scandalisent trop quelques-uns de tes comités, ô « bon Français » de peu de foi, ne te gêne pas avec l'*Action française* : « Et allez donc ! Ce n'est pas ton... père », comme dit l'autre.

*
* *

Que nous nous tenions un peu à l'écart de la lutte électorale, c'est, nous l'avons déjà dit ici, une nécessité, étant donné notre objet propre.

On aurait tort de conclure de là que nous ne soyions point décidés à servir à notre manière, et dans la mesure de nos forces, et autrement que par une neutralité bienveillante, ceux de nos amis qui essayeront d'utiliser, pour la diffusion des doctrines défendues ici, la période de discussions politiques publiques dans laquelle nous allons entrer.

L'atmosphère des réunions publiques n'est certes pas des plus favorables au développement de thèses purement théoriques. Toutefois, il me semble que l'on se trompe,

lorsque l'on s'imagine qu'une certaine rigueur, une certaine franchise de pensée et de langage, un certain respect de l'auditeur sérieux, sont incompatibles avec le « mouvement » indispensable à quiconque parle à des hommes assemblés. Il n'est donc pas absolument interdit aux rédacteurs et aux lecteurs fidèles de l'*Action française* d'espérer faire comprendre dans certaines circonstances à leurs voisins, à leurs alliés, et qui sait, à leurs adversaires eux-mêmes, peut-être, quelques-unes des observations politiques et sociales que l'on a admises parmi nous, depuis deux ans passés. Certains points, depuis l'affaire Dreyfus, nous paraissent devoir être considérés comme acquis, pour tout nationaliste qui a réfléchi en combattant, ou même seulement après avoir combattu. C'est ainsi que, même sans être royaliste, on est à peu près d'accord aujourd'hui pour combattre quelques-uns des anciens dogmes de la révolution française : l'individualisme, aussi bien en Morale qu'en Politique et qu'en Economie politique; l'asservissement du pouvoir souverain aux assemblées; la superstition égalitaire, qui nous empêche d'appliquer aux étrangers naturalisés récemment, aux juifs par exemple, un régime spécial; la superstition *légalitaire*, — qui empêchait de frapper un traître comme Dreyfus, dès l'instant

qu'une procédure *entièrement* publique ne pouvait pas être suivie contre lui ; la superstition, encore, du suffrage universel, d'après lequel la vérité et le bon sens seraient toujours du côté de la majorité des votants, etc., etc.

On ne sera donc pas embarrassé, lorsque l'on voudra réellement essayer de réaliser cette « union » des nationalistes de toutes les nuances dans un effort commun, que l'on semble désirer, ou de trouver, avec l'*Action française*, des points de contact. Que demanderait-on de plus? Chacun doit affirmer tout ce qu'il aperçoit d'évident : sa force est à ce prix. Si quelques-uns considèrent avec nous que la crise dans laquelle se débat notre pays, n'a d'issue que dans une restauration monarchique, ils ôteraient à leur pensée, à leur parole, à leurs actes publics, toute espèce de valeur et d'utilité, — à ne pas oser le dire.

HENRI VAUGEOIS.

L'EMPEREUR OU LE ROI

Sous ce titre : « Empereur ou Président », l'*Autorité* a publié une lettre adressée par son rédacteur en chef aux impérialistes réunis le 15 août. M. de Cassagnac y rappelle à son parti que « l'Empire est une monarchie » et qu'il est temps « de faire justice, d'une façon inexorable, de la fausse et hypocrite doctrine par laquelle on essaye de le travestir en une véritable mascarade républicaine ».

L'argumentation du brillant polémiste est intéressante, et nous nous en voudrions de n'en pas citer les principaux passages :

« Qu'on le veuille ou non, écrit-il, l'hérédité impériale a été réglée d'une façon définitive..... Il y a un Empereur tout désigné par ordre de naissance, comme il y a dans le parti royaliste un Roi. C'est donc stupidité, aberration, que d'en faire un candidat à la République. Qui est le plus ne saurait être le moins. *Aut Cæsar, aut nihil* : ou il est l'Empereur, ou il n'est rien ! C'est au nom des senatus-consultes, c'est par l'hérédité, c'est par les ancêtres, c'est par un passé qui n'est pas le sien, mais qui l'étreint invinciblement, qu'il est l'Empereur. Pour être candidat à la présidence de la République, le prince Victor devrait préalablement abandonner les sena-

tus-consultes, renier les ancêtres, abdiquer l'hérédité, se dégager du passé et cesser d'être prince... Redevenu simple citoyen, il pourrait assurément viser à la présidence de la République... A ce titre, il ne serait pas plus qualifié que vous ou moi. »

Voilà qui est clair et précis, voilà qui devrait imposer silence à tous ceux qui « cherchent vainement une solution bâtarde entre la monarchie impériale et une république consulaire ».

Voilà aussi qui nous permettra de discuter la valeur de la cause impérialiste, de discerner exactement ce qu'elle renferme de vérité au point de vue du droit et de garanties au point de vue de l'application. L'Empire est devant nous, nettement dégagé de ses origines révolutionnaires; profitons-en pour juger ses principes.

En définissant l'Empire : « la monarchie moderne et démocratique », M. de Cassagnac entend accoupler — et cela n'est point pour nous déplaire — l'idée de l'autorité d'un seul avec celle des libertés de tous. Nous nous abstiendrons donc tout d'abord de lui chercher noise au sujet de l'épithète « démocratique » qui pourrait prêter à équivoque, et nous entrerons immédiatement dans le vif de la discussion.

En quoi consiste l'autorité du monarque? Quelles sont les libertés naturelles, c'est-à-dire nécessaires à un peuple? La réponse à cette double question nous fera connaître si la solution gouvernementale fournie par l'Empire est satisfaisante et peut être acceptée.

Quels que soient les mérites personnels d'un prince ou les motifs de son élévation au rang su-

prême, son règne ne sera prospère, sa mission utile et féconde, que dans la mesure exacte où lui-même aura été une *fonction sociale*. Ses droits et ses devoirs, en effet, ne lui sont pas seulement dictés par sa conscience d'homme, mais bien imposés par l'intérêt supérieur de la patrie. C'est donc dans les principes traditionnels de sa race qu'il doit chercher ses plus sûrs conseillers, de même que sa politique a pour première obligation de s'appuyer sur la courbe d'un développement séculaire.

La monarchie est née d'un besoin, celui de l'unité du commandement; l'hérédité monarchique, d'un autre besoin, non moins impérieux que le premier, celui de la stabilité et de l'harmonie dans le gouvernement; il faut que le prince réponde à tous deux, sous peine d'être dans le corps social un membre inutile ou, pour mieux dire, un organe atrophié.

Cette vérité ne relève pas moins de l'expérience que de la raison, et notre histoire la proclame avec une éloquence saisissante; puisque les dynasties royales ne se sont succédé en France que par une « substitution de fonction », tandis que nos derniers rois sont tombés pour être sortis de leur rôle.

C'est justement pour avoir méconnu cette fonction et ce rôle que l'empire des Napoléons fut, par deux fois, impuissant à s'établir; aujourd'hui même, si nous considérons la doctrine impérialiste comme illusoire et dangereuse, c'est surtout à cause de cette ignorance invincible. Il convient ici de nous expliquer plus longuement.

La conception du Saint-Empire n'avait été jadis que la conjonction magnifique et chrétienne des civilisations franque et gallo-romaine. Dans la pensée des peuples, comme dans celle du chef de l'Eglise, l'Empereur était un protecteur international des intérêts légitimes, mais son autorité, surtout morale, sur les peuples civilisés ne devait servir que de contrepoids à l'ambition des monarchies. Tel fut le rôle de Charlemagne dans toute l'Europe, et celui de ses successeurs au titre impérial dans les cercles de l'Allemagne.

Napoléon ne se réclama jamais de cet illustre passé, pas plus que de celui de la monarchie française. Conquérant, il courtisa la victoire et non la justice; législateur, il demeura constamment en dehors de la tradition nationale. Il fut même d'autant plus impuissant à renouer celle-ci que son âme latine se refusait à la comprendre; bien plus, il prétendit mener les citoyens comme les soldats par la simple discipline, et sa tentative échoua.

Pour être durable et profond dans l'Etat, l'ordre, en effet, doit y être la résultante des institutions, non le fruit de la volonté d'un homme. Faite de clairvoyance et de décision, l'autorité du monarque doit s'exercer sur des éléments harmoniques dont elle assure le jeu normal, mais qu'elle ne saurait jamais remplacer.

Ces éléments, ces institutions nécessaires, firent défaut au régime impérial. En lui, tout reposa sur une administration concentrée et jalouse, qui joua dans l'ordre social le même rôle que la volonté du maître dans l'ordre politique;

si bien que la nation française dépouilla toute personnalité, pour revêtir les apparences d'un automate admirable.

Toutefois, le mécanisme était si puissant qu'il survécut à son inventeur ; c'est aujourd'hui seulement qu'une forte poussée de sève en disperse les derniers rouages.

En face de cet appareil, dont s'étonne et s'indigne déjà la génération nouvelle, comment parler des libertés publiques ? Pour les discerner sous le règne de Napoléon Ier, il faudrait un microscope solaire, tant leur compression fut intense ; aussi bien devons-nous supposer que M. de Cassagnac, lorsqu'il définit l'Empire : « la monarchie moderne et démocratique », ne remonte pas au delà du règne de Napoléon III. Notre embarras n'en est pas moins grand, car s'il est vrai qu'on ait beaucoup parlé de la « liberté » sous le second Empire, nous ne sachons pas que le mot de « libertés traditionnelles » ait été jamais prononcé.

Lorsqu'il donna dans le « libéralisme », l'homme de Décembre, sorti du coup d'Etat, suivait la pente fatale de son destin. Infidèle à l'hérédité césarienne, son gouvernement se corrompit du sophisme parlementaire, sans soupçonner plus que ceux de 1830, de 1848 ou de 1871, qu'il y eût un « droit national ».

S'il arrivait jamais qu'un Napoléon le comprît — ce qui nous semble improbable — il n'en demeurerait pas moins incapable de s'en réclamer, car pour jouer le rôle du monarque légitime, de même que pour tenir la place d'un président de la République, un Napoléon, sui-

vant l'expression du directeur de l'*Autorité*, « ne serait pas plus qualifié que vous ou moi ».

Nous estimons donc que le parti impérialiste, s'il veut « en finir avec les maquignonnages qui le ridiculisent », cesser de « s'affubler du nom de parti plébiscitaire intégral », qui « est une bêtise et un manque de probité », se trouve fatalement obligé de se réclamer du « régime impérial », qui est celui de la force sans garanties et de l'autorité sans contrepoids. Un tel régime peut paraître à de bons esprits d'une nécessité temporaire ; toutefois son principe est condamné par la réflexion, aussi formellement que son application l'est hélas! par une douloureuse expérience.

Mais qualifier l'Empire de « monarchie démocratique » n'est-ce pas aussi sacrifier quelque peu aux préjugés du jour, et cela gratuitement, puisque « monarchie nationale » en dit plus?

La « monarchie nationale » implique, par contre, la condamnation du Césarisme, comme celle de la Révolution; elle signifie la « représentation des intérêts et des droits », c'est-à-dire l'administration du peuple par lui-même, et la « décision du Roi dans ses conseils », c'est-à-dire le gouvernement de l'Etat par son chef. En elle, rien de livré au hasard ou à l'arbitraire.

Seul le représentant de cet « ordre traditionnel », M. le comte de Chambord, pouvait dire à la France : « Quand vous le voudrez, nous reprendrons ensemble le mouvement de 1789. » Ce sont là paroles royales, certaines de l'avenir,

parce que fortes de tout le passé. Aux utopies libérales qui datent d'hier, les antiques libertés françaises ont donné, par avance, un éclatant démenti.

Rien ne serait encore perdu si nous savions les restaurer. Elles ne seraient pas seulement une digue victorieuse contre les flots montants du socialisme, mais la réponse simple et topique à tous les problèmes sociaux.

Nécessaires toujours, quelquefois incomplètes, elles possédaient du moins en elles-mêmes tous les germes du progrès et fournissaient pour leur culture une infaillible méthode. L'association en était la base et la représentation le couronnement : ainsi devenait réelle, active, efficace, dans l'ordre politique comme dans l'ordre naturel, la cohésion ou, pour mieux dire, la solidarité nationale. Le travail était soutenu et organisé dans les « corps de métiers », le contrôle des citoyens sur le gouvernement s'exerçait par les « Etats », la direction des affaires s'élaborait dans les « Conseils de la couronne ».

Issu, comme la Révolution, d'un *individualisme* antisocial, le régime napoléonien bouleversa ces traditions, mais la faillite des faux dogmes de 1789 est commencée, qui l'emportera pour jamais. Telle devait être l'issue du duel épique soutenu par le génie d'un homme contre celui d'une nation.

Nommé par le *plébiscite*, qui vaut tout juste autant que l'enthousiasme des multitudes, ou se réclamant de *senatus-consultes* qui ne sont, après tout, que les « articles organiques » d'une constitution imposée à la France comme le con-

cordat le fut au Saint-Siège, l'Empereur ne serait jamais qu'un chef hasardeux pour la paix comme pour la guerre, dont l'autorité — nous le savons trop — n'aurait point d'autres conseillères que des ambitions féroces ou des utopies dangereuses.

A la France de méditer les leçons de l'histoire pour éclairer le choix de l'avenir. Au Roi de pénétrer son âme des devoirs de son auguste fonction, car tous deux ont besoin de se connaître entièrement pour réparer, d'une manière durable, le monstrueux divorce qui les a séparés.

Alors seulement, la nation redeviendra elle-même, car son corps tout entier reprendra le libre jeu de ses mouvements, lorsqu'il aura retrouvé le chef (*caput*) formé de son sang pour participer à sa vie.

Cte DE LANTIVY.

LE BAILLON LIBÉRAL ET LE MAUVAIS LIVRE DE MAURICE BARRÈS

La Revue La Contemporaine, *qui paraît chez l'éditeur Juven, commencera, dans le courant du mois d'octobre, la publication de la troisième partie du « Roman de l'énergie nationale », par Maurice Barrès, sous ce titre, déjà bien connu, de :* Leurs Figures. *Elle fait suite aux* Déracinés *et à l'*Appel au Soldat.

Leurs Figures, *c'est la figure que firent les panamistes, futurs dreyfusiens, le jour où ils se virent dénoncés sinon condamnés, flétris sinon chassés de la vie politique. Il est trop clair que les intéressés vont organiser la conspiration du silence contre leur justicier. Ils se sont aperçus, au moment des* Déracinés, *du prodigieux écho que devait obtenir toute parole politique de Barrès. Vainement, il est vrai, mais avec un admirable esprit de système, admirablement appliqué, ils se sont tus, ils ont obligé tous leurs amis à se taire sur le compte de l'*Appel au Soldat. *Le public a su la vérité tout de même, mais l'effort déployé pour la cacher mérite d'être signalé. C'est proprement à quoi s'est employé, dans le chapitre que l'on va lire, notre collaborateur et ami Lucien Moreau. Son résumé analytique du second « Roman de l'énergie nationale » aura, de plus, l'avantage de rendre plus aisés et plus clairs aux lecteurs les premiers feuillets de* Leurs Figures. *Ils entreront ainsi de plain-pied dans le nouveau livre.*

Nous tenons de l'honnête Eckermann que le clergé milanais, dès que parut la première tra-

duction italienne du *Werther*, en acquit sous main tous les exemplaires qui purent se rencontrer : et le livre demeura quelque temps introuvable. Gœthe ne dissimulait point à son confident l'admiration qu'il se sentait pour une si pieuse sollicitude, et surtout pour un procédé si sagement approprié. Les libéraux de ce temps-ci ont imaginé, à l'occasion du dernier livre de M. Barrès, une tactique défensive moins parfaite, mais aussi moins dispendieuse : ils se bornent à n'en point souffler mot.

Admirable unanimité de ces individualistes ! Tous, assurément, ne sont point béotiens. On en connaît qui, sensibles aux beautés de l'*Appel au Soldat*, refusent ouvertement de les publier, de peur de contribuer en même temps à la diffusion des mauvaises doctrines (1). Ils croiraient trahir la Défense républicaine en parlant les premiers d'un livre mis à l'index... Ce n'est pas, je pense, à des nationalistes qu'il faut encore expliquer qu'on a dans ce roman, comme dit M. Paul Bourget, « un des plus beaux livres de notre époque ». Mais il paraît intéressant de rechercher pourquoi les libéraux, ennemis par définition de tout obscurantisme, ont senti qu'il convenait d'observer ce silence religieux. On pourra trouver dans cette recherche quelques signes nouveaux de la faillite de l'orthodoxie libérale. On s'attachera surtout à déterminer ce qui, dans le livre de

(1) Le directeur d'un important périodique remettait aux calendes l'insertion d'un article « qui donnait envie de lire l'*Appel au Soldat* ».

M. Barrès, a pu éveiller chez les parlementaires l'instinct de la conservation, plus fort que tous les immortels principes. On tâchera de fixer ici ce que l'*Appel au Soldat* contient de pernicieux pour la superstition qui tourmente ce siècle, et qui menace de dissoudre ce pays.

I. — Principes du nationalisme.

La doctrine politique de M. Maurice Barrès est assurément ce qu'on peut imaginer de plus opposé à l'idéologie des libéraux. Cette doctrine, qu'on trouvait déjà dans les *Déracinés*, se reconnaît ici presque à toutes les pages. Mais nulle part elle n'est plus évidente que durant le pèlerinage de Sturel et Saint-Phlin dans la vallée de la Moselle.

De ces deux Lorrains, que leur professeur avait envoyés avec leurs camarades à la conquête de Paris, on se rappelle que l'un, Saint-Phlin, avait été formé par sa grand'mère à préférer l'exploitation de ses biens patrimoniaux. Après un bref et peu heureux séjour à Paris, il était rentré à Varennes, pour y mener la vie d'un gentilhomme campagnard. Et il commençait à sentir le bénéfice intellectuel d'une existence *enracinée*. « Chaque jour il prenait mieux connaissance de sa formation. Il étudiait avec soin les lieux, les habitudes, et même les produits naturels : par là, il devenait l'un de ces êtres avec qui c'est délicieux de sortir le matin dans la campagne, parce que les cultures et les forêts brillantes de rosée, les va-

peurs sur les rais de terre, forment un horizon philosophique où leurs propos prennent une pleine valeur, et l'on goûte avec eux le suprême plaisir d'analyser des détails sans perdre de vue la vérité d'ensemble. »

Dès avril 1888, « dans la province et dans une propriété où les objets lui parlaient, il avait trouvé des convictions auxquelles il se laissait aller comme à une vie purement instinctive : dans ce premier moment, il lui eût été insupportable d'avoir à prouver leur valeur, car ses raisons étaient d'ordre moral, tout intimes, et insuffisantes pour toucher des tempéraments différents ». Mais, en mars 1889, au plus fort de la lutte entre M. Constans et le Boulangisme, au moment où l'on prévoit l'arrestation du Général, Saint-Phlin écrit à Sturel pour l'engager à venir se rendre compte de l'état d'esprit dans l'Est : « Je voudrais que tu vinsses ici *écouter mon fermier*, *ses valets*, *les paysans*, un tas de braves gens. Le Général a l'appui tantôt des chevau-légers de la monarchie, tantôt des ennemis de la société; dans ce rôle, il n'est pas conforme à l'image que se font de lui ses admirateurs réfléchis et le peuple, son inventeur. Il lui appartient de faire pour le parti conservateur quelque chose d'analogue à ce que fait en Angleterre lord Randolph Churchill... Garder les traditions nationales et prendre en main, non pas les intérêts des privilégiés, mais de la nation même... » De plus en plus, Saint-Phlin se rattache « à l'idée d'un système de droits et de devoirs reliant les gens du pays et l'adminis-

tration. Le pouvoir qui assure de l'ordre, de la moralité et du bien-être autour de Saint-Phlin(1) est légitime ».

Sturel se laisse enfin décider par son ami à venir avec lui prendre conscience de leurs attaches naturelles. Ils vont faire une instructive excursion, et parcourir ensemble toute la vallée de la Moselle. Cette exploration leur fournira plusieurs occasions de déplorer à nouveau « les humanités vagues, flottantes, sans réalité, qu'on leur avait enseignées au collège, quand le vrai principe, c'est l'*éclaircissement de la conscience individuelle par la connaissance de ses morts et de sa terre.* »

Poursuivant un tel éclaircissement, Saint-Phlin et Sturel vont prendre la Moselle à sa source, pour la suivre jusqu'à Coblence. Ils rencontreront tous les souvenirs historiques, toutes les particularités régionales, physiques ou politiques de la Lorraine et du pays de Trèves. Concevant déjà qu' « un jeune être isolé de sa nation ne vaut guère plus qu'un mot détaché d'un texte », ils supputeront toutes les forces du passé qui les commandent, pour connaître leur prédestination propre. Ils n'ont d'autre dessein que de prendre contact avec les réalités qui leur sont les plus prochaines.

On aimerait à s'attarder sur cet itinéraire de sociologues et de poètes, à rappeler les caractères propres que la Lorraine révèle aux deux pèlerins, à insister sur ce que la sensibilité de M. Barrès ajoute de saveur à cette exceptionnelle

(1) Il s'agit ici de la terre de Saint-Phlin.

monographie. Il faut bien renvoyer au texte, et se contenter ici d'énumérer quelques-unes des cent leçons importantes que Saint-Phlin et Sturel rapportent de leur voyage. Ce qu'ils constatent dès le début, c'est « qu'à travers les siècles, en dépit des vicissitudes politiques et économiques, une population racinée dans le sol maintient ses façons de sentir ». Ailleurs, ils éprouvent le prix social « d'une bourgeoisie où chacun se connaissait et trouvait avantage à le conduire avec honneur ». Ils notent que la réalité de la patrie doit être moins sensible dans un temps où l'administration est distante et impersonnelle, et où les noms de pays « ne semblent que des étiquettes sur des groupes de réallités analogues, se développant d'une manière identique ». Mais devant les faits il leur faut reconnaître qu' « un vieux fonds sentimental rebelle à l'analyse » résiste en Lorraine à l'invasion allemande : et que voit-on d'autre qui puisse assurer la fidélité de tant de Lorrains, quand la civilisation matérielle se trouve au moins égale sous le régime allemand, et quand l'éducation française tend à faire « des citoyens de l'humanité plutôt que des Français et des membres de la société traditionnelle »? Les deux Lorrains, pensant à la manière dont les Allemands enseignent l'histoire, s'étonnent que nos professeurs, « cédant à quelque fade sentimentalité », aient coutume de déplorer « des avantages brutaux pris par Louis XIV et Napoléon dans une lutte qui dure de toute éternité entre les populations du territoire français et celles du territoire allemand. En l'absence d'une vé-

rité absolue sur laquelle des membres d'espèces différentes se puissent accorder, les fonctionnaires chargés de l'enseignement doivent s'inspirer du salut public. Ce n'est pas une vérité nationale, celle qui dénationalise les cerveaux ».

Trèves, la cité romaine, reporte vers d'anciens souvenirs de Provence la pensée de Saint-Phlin. Et il conte à Sturel la visite qu'il fit en 1854 à Mistral, et qui lui permit d'apprécier le parti qu'il pourrait lui-même tirer de sa terre de famille. Il insiste sur la vie que le poète a su dégager des traditions. « Mistral a restauré la langue de son pays, et, par là, en même temps qu'il retrouvait une expression au contour des rochers, à la physionomie des plantes et des animaux, à la transparence de l'air, à la beauté des images, et par cette même voie aux mœurs locales, il restituait à son univers natal un sens naturel. Il a rendu confiance à une société qui s'était désaffectionnée d'elle-même. Son œuvre est une magnifique action. Il est le sauveteur d'une petite patrie. » Et Saint-Phlin reproduit l'essentiel de sa conversation avec Mistral, la sagesse et la bonhomie des paroles du poète. Il vante la liberté qu'on respire dans « cette atmosphère de haute dignité et de simplicité » que sait créer Mistral : « Ecoute, Sturel, ayant fait usage de bien des libertés, on constate que la meilleure et la seule, c'est précisément cette aisance dont jouit celui qui resserre volontairement ses liens naturels avec quelque région, avec un groupe humain et avec les emplois de son état, c'est-à-dire quand, bannissant les inquiétudes de notre imagination nomade, *nous*

acceptons les conditions de notre développement. Indépendance et discipline, voilà quelle formule je me propose depuis Maillane. »

Au bout de quatorze jours, les voyageurs arrivent à Coblence, en hommes pour qui désormais « il y a des vérités nationales ». S'ils ne peuvent empêcher la pente de leurs curiosités vers la vallée du fleuve magnifique, du moins, à ce point extrême d'un grand courant français, ils savent se dire : « Attention ! nous appartenons à la France. Plus avant s'étendent *des espaces étrangers*, *et que nous aurions à comprendre comme tels*, bien loin de nous y confondre ! »

Les voilà au terme de leur voyage, et « ils repassent leurs impressions pour en faire des idées ». Une série de vues concordantes « leur composaient un système solidement coordonné où ils se reposaient et prenaient un appui pour mépriser le désordre intellectuel du plus grand nombre de leurs compatriotes. Nous avons vu, dit Saint-Phlin, qu'une nation est un territoire où les hommes possèdent en commun des souvenirs, des mœurs, un idéal héréditaire. Si elle ne maintient pas son idéal, « elle le distingue mal d'un idéal limitrophe, ou bien le subordonne, elle va cesser de persévérer dans son existence propre, et n'a plus qu'à se fondre avec le peuple étranger qu'elle accepte pour centre ». Et Sturel résume en quelques mots le résultat de leur enquête : « Si j'avais pensé le monde comme j'ai pensé la Lorraine, je serais vraiment un citoyen de l'humanité ; du moins ma conscience m'autorise à me déclarer un Français de l'Est. »

De telles conclusions, conformes sans doute au pur positivisme, devaient provoquer les haussements d'épaules des matérialistes de courte vue, et exciter l'indignation des partisans mystiques de la Réduction à l'universel, du Devoir absolu, de la Justice en soi. Mais les hommes redouteront toujours moins les vues théoriques que les appréciations de faits ou de personnes. Si la « Vallée de la Moselle » contient réellement les vérités les plus funestes aux libéraux, je ne crois pas pourtant qu'elle eût nécessité la proscription du livre : car une démocratie, même éclairée, est moins capable de déduire les conséquences pratiques d'une interprétation de l'histoire, que de conformer ses sentiments particuliers à des opinions sur des hommes ou sur des anecdotes.

II. — Point de vue sur le boulangisme.

Mais les applications de sa doctrine aux faits contemporains, M. Barrès s'en est chargé lui-même. Son livre est essentiellement une histoire et une philosophie du boulangisme. Quelle idée a-t-il donc conservée de ce drame compliqué ? Il suffit, pour s'en rendre compte, de se rappeler la conception réaliste de la nationalité qui domine toute la « Vallée de la Moselle ». « Où la France trouvera-t-elle les énergies nécessaires pour qu'elle demeure une nation et un facteur important dans le monde ? » Voilà en effet comment M. Barrès formule le problème boulangiste Les deux Lorrains n'étaient pas seuls à conce-

voir ainsi ce problème. C'était bien ce problème qui secrètement dirigeait vers le Général les sympathies de si nombreux Français, en s'imposant à l'instinct populaire comme à la claire intelligence d'un Anatole France.

Telle était la signification de l'extraordinaire popularité du général Boulanger : les républicains, pour son origine (puisque les radicaux l'avaient amené au pouvoir), les ouvriers pour son attitude durant la grève de Carmaux (« les soldats, avait-il dit, partageront leur pain avec les ouvriers grévistes »), les patriotes, pour ses actes administratifs (fabrication de la mélinite des fusils Lebel, etc.) et sa fermeté lors de l'incident Schnaebelé, tous les mécontents pouvaient lui confier cette unique mission de reconstituer en France l'unité de sentiment. L'enthousiasme de la foule à la gare de Lyon le soir du 27 janvier 1889 exprimait confusément que la France voulait passer « de l'ancien libéralisme à un protectionnisme général, que son instinct de malade sollicite » et « déterger des éléments étrangers qu'elle n'a pas l'énergie d'assimiler et qui l'embarrassent jusqu'à produire en elle l'effet de poisons ».

Tel est, d'après M. Barrès, le sens profond du boulangisme. Le Général pouvait être à la fois un « syndic des mécontents et un « excitateur du génie national ». Il possédait éminemment ce qui, chez nous, rend populaire. Mais, s'il n'était pas dépourvu d'habileté dans la conduite de ses affaires, il manquait totalement des qualités nécessaires pour organiser une propagande doctrinale. Et son éducation libérale, avec le senti-

ment de la discipline, le faisait répugner à l'idée d'un coup de force : si d'ailleurs ce coup de force eût pu réussir, on se demande ce que Boulanger eût fait le lendemain. Aussi le boulangisme proprement dit ne put-il jamais sortir de la phase sentimentale. Nul ne s'occupa d'organiser les sentiments qui fondaient la popularité du Général, et le parti demeura sans programme, sans idées maîtresses. Les lieutenants parlementaires de Boulanger n'avaient vu dans sa popularité que le moyen d'une intrigue parlementaire. Ils entraînèrent leur chef sur ce terrain dont leurs adversaires connaissaient mieux les ressources. Leur entreprise devait échouer ; et, comme le succès avait été tout leur but, rien après cet échec ne pouvait subsister. Lorsque, sous le coup d'une arrestation imminente, et pour continuer à diriger l'opposition parlementaire, le général Boulanger passa en Belgique, « il cessa d'être dans les imaginations une force irrésistible ; on avait borné devant tous les yeux sa puissance, qui faisait le principe et la mesure de sa popularité ». Et le boulangisme, ne s'étant pas donné de doctrine, ne put survivre à la popularité de son chef. Il suffit de rappeler les élections législatives de 1889, la défection des monarchistes, les élections municipales de 1890, la désaffection des lieutenants de Boulanger, la publication des *Coulisses du Boulangisme*, la mort de Mme de Bonnemains, puis du Général. Ce n'est pas le lieu d'insister sur l'explication, si claire, de toute l'attitude du Général (c'était, dit M. Barrès, un soldat, et qui ne voulait à l'origine que faire triompher certaines vues techniques), ni surtout

sur ces pages pathétiques où sont étudiés l'épuisement nerveux et le suicide de cet abandonné.

Mais est-il besoin de souligner ce que cette histoire et cette interprétation du boulangisme, particulièrement de son échec, doivent avoir d'inquiétant pour les partisans du parlementarisme ? Le dogme libéral est ici directement attaqué : aux convenances de quelques rêveurs, aux moyens d'existence de quelques politiciens, on oppose l'intérêt national. Bien plus, on dénonce toute méthode parlementaire comme impropre à sauvegarder cet intérêt. Et il y a pis encore : on tourne en dérision le sacerdoce des bonnes gens qui vivent des autels libéraux, on parle sans onction de leurs homélies, et l'on reproche à Boulanger de s'effrayer d'un « bruit de plumes » quand il se rappelle les invectives de Hugo contre le Deux-Décembre. (« Il redoute le jugement des rédacteurs de l'histoire. Tout à fait ignorant du métier littéraire, il s'épouvante d'un bruit de plumes... »)

Il est évidemment affligeant d'entendre ainsi parler de croyances chères. Mais les serviteurs de la légalité pouvaient encore, avec de l'éloquence, flétrir efficacement, sous le nom de scepticisme, et peut-être de cynisme, une si grande liberté de langage. Le pouvaient du moins ceux qui continuent à considérer le respect de la Légalité sous la forme de l'Impératif catégorique. Il y a d'autres libéraux professionnels; et ceux-là, discrètement, expliquaient dans le *Temps* à M. de Vogüé que la « vérité moyenne » des philosophes ne convient point à la démocratie. Ne faut-il pas une religion au

peuple? Ne doit-on pas le préserver des contagions libertines? Un pouvoir spirituel attentif au bien des âmes, mais connaissant la faiblesse humaine et comptant peu sur l'évidence du dogme, s'ingénie à cacher les manuels d'impiété...

III. — Psychologie d'un nationaliste.

C'était encore peu que de formuler en historien de libres opinions sur le boulangisme. M. Barrès a donné pour ainsi dire à ces opinions une existence concrète, en même temps qu'une justification, en les faisant naître et vivre dans l'esprit de François Sturel. Aussi la psychologie de ce jeune boulangiste, malgré ce qu'elle contient de purement romanesque, donne-t-elle force d'exemples à bien des façons de sentir qui sont en exécration à bon nombre de *moralistes* contemporains.

Par quelles circonstances ce sensible et passionné Sturel, « le plus subjectif des hommes », se trouva-t-il impliqué dans des intrigues politiques? On se rappelle que l'ambition ne lui manqua jamais de jouer quelque rôle héroïque. Il se félicitait, vers la fin des *Déracinés*, de voir sa vie personnelle prendre une ampleur croissante. Et c'est à la vie sociale qu'il allait déjà demander le développement de cette personnalité. François Sturel se montre au juste « un rêveur poursuivant à travers des drames publics son propre perfectionnement ». Il a éprouvé, et

il sentira toujours davantage qu' « il faut élaguer en soi bien de la broussaille pour que notre bel arbre propre puisse étendre ses racines, se nourrir de notre vie et couvrir de ses branches dans l'univers la plus grande surface ». Il ne connaît point l'humanitairerie ; et il commence seulement à entrevoir que le « moi » n'est pas un absolu, qu'il dépend entièrement de la société, que la société est la première des rivalités qui l'intéressent.

Mêlé d'un peu trop près à l'affaire Racadot, il a vu s'éloigner la jeune Thérèse Alison, à qui l'on a fait épouser le distingué baron de Nelles. Il va chercher en Italie une diversion et une culture nouvelle. Mais là encore « il ne se désintéressait de soi-même qu'en faveur des rares personnages avec qui il se croyait d'obscurs rapports ». C'est Garibaldi, c'est Alfieri, c'est Stendhal, c'est Gœthe, Byron, Mickiewicz, Chateaubriand, Sand, Musset, dont il poursuit les souvenirs dans toutes les retraites d'Italie. Il les sollicite d'entretenir son exaltation. Partout il s'interroge sur sa propre raison d'être : il ne trouve pas de réponse, et il appelle l'occasion qui fait les héros. Le voilà loin sans doute de cette « anarchie mentale » qu'il avait due à l'Université. Mais il ne possède encore aucun principe d'organisation, sinon, peut-on dire, en puissance. « Avec toute la noblesse qu'on voudra, Sturel se créait un état d'âme d'aventurier. » Un tel état, pour être préférable au pur nihilisme, ne prépare pas directement à la vie sociale ; il décèle toujours le seul sentiment social que le lycée ait laissé à Sturel, comme à tous les

déracinés conscients : l'admiration des héros, qui ne vaut que pour former des grands hommes.

C'est dans cette disposition que l'affaire Schnaebelé ramène Sturel en France. Il va trouver auprès de Boulanger (à qui il se fait présenter après la mise en disponibilité) des sentiments analogues à ceux qu'il avait « quêtés dans trente villes d'Italie ». Le voici à l'hôtel du Louvre. Il s'exalte à voir et à entendre le général Boulanger. « Ce qui l'énerve jusqu'à le pâlir, c'est que cette chambre pourra devenir, selon la conduite des boulangistes, dont il est, un pèlerinage national... Depuis une heure, il jouit des signes de la popularité comme un amoureux s'enivre d'anecdotes de l'amour, et fiévreusement il dit : — Je vous comprends si bien, belles histoires! » Un certain optimisme vulgaire et communicatif, tout ce qu'il y a de sympathique en Boulanger, un grand réquisitoire du sénateur Naquet contre nos institutions parlementaires, tout cela surexcite l'enthousiasme de Sturel, que voilà « fier d'appartenir à une cause » et disposé à n'accorder aucun quartier. Boulanger, avec Mme de Nelles, que Sturel retrouve dans une soirée à œillets rouges, c'est là désormais tout pour lui. « Ce chef et cette femme lui inspirent une passion renforcée par un magnifique avenir. » C'est l'aventure dont jouit Sturel « jusqu'à l'ivresse... sans ambition déterminée, pour le plaisir de se mêler à un sentiment collectif et de respirer au centre de l'énergie nationale ». Aussi se donne-t-il sans restriction. « Sturel n'apportait pas dans

cette bataille pour la patrie le goût des luttes courtoises et un idéal d'avocat. Comme tous les gens qui n'ont rien à perdre, chez qui l'idée ne trouve pas de cloisons et envahit tous les compartiments de l'être, ce noble jeune homme, pour la cause, aurait froidement brisé tout et soi-même. Dans cette guerre civile, l'abject Renaudin [il couvrait les parlementaires des plus ignobles calomnies], qui risque sa peau sur leur barricade commune, est son frère. » Cette générosité ne se dément pas. Boulanger ayant passé la frontière le 1er avril 1889, Sturel est le lendemain près de lui. « Avec son tempérament chevaleresque — ce qui est esthétique mais implique bien de la frivolité — et attachant plus d'importance à se bien comporter qu'à atteindre son but, il arrivait peu à peu à la fidélité quand même! Il ne voulait pas savoir si Boulanger différait de l'image populaire et nationale qu'en 1887 la France avait prise pour son drapeau. » Ce naïf idéalisme dont témoigne une telle loyauté de joueur, Sturel en devra triompher pour se socialiser. Mais c'est le même sentiment qui lui fait accepter de se présenter aux élections, comme le lui demande Boulanger. Sturel marque d'abord de la répugnance à agir, quand il est question « de plaire à la majorité et non pas de publier la vérité nationale ». Mais, sur l'insistance du Général, avec son imagination vive, il considère qu'il est « plus esthétique d'accepter », et il s'incline, laissant Boulanger se redire qu'un homme ne refuse jamais son intérêt. Plus tard il rapportera de Jersey « une leçon très importante pour son

développement propre ». S'étant rendu compte de l'absurdité qu'il y avait à demander une doctrine à Boulanger, il se méfiera désormais « de son enthousiasme indéterminé », et, « sans perdre l'énergie qui lui permettait d'idéaliser la tâche boulangiste », il comprend « la nécessité de l'appuyer sur une série de réalités » pour atteindre son but et piétiner enfin les parlementaires. Il commencera par quitter son poste au Parlement, « poste où il dégradait son intelligence et son caractère ». Il envoie en effet sa démission au président de la Chambre. Et il entreprend de faire profiter le boulangisme des révélations sur le Panama qu'il tient de son ami Suret Lefort. Survient alors le suicide de Boulanger. Et Sturel ne pense plus qu'à venger son héros.

Telle est la vie politique de François Sturel de 1887 à 1891. On la jugera sentimentale pour plus d'une raison. D'abord parce qu'elle l'est en effet ; puis à cause de l'absence de méthode. Peut-être cependant tous ces sentiments s'organiseront-ils. On doit noter que la conception héroïque de Sturel lui permet de comprendre très vite qu'il n'y a point de place en politique pour les hermines, et de se résigner aux démarches imposées à son chef par le besoin d'argent. Puis, s'il a d'abord redouté « qu'à resserrer son humanité un peu flottante en un nationalisme positif, lui-même ne baissât en générosité », il a déjà pu se tranquilliser par la considération « des dures nécessités de vie ou de mort qui nous suppriment la liberté d'hésiter ». Tout cela donne à penser que François Sturel

pourrait parvenir à la conception d'une politique méthodique.

Mais on connaît depuis longtemps une influence qui peut maintenir chez lui la prédominance des sentiments pernicieux. C'est ce goût volupteux de la mort dont l'orientale Astiné avait pénétré toute la sensibilité du jeune homme. Lorsque Saint-Phlin lui parlait de la résurrection de la Provence entreprise par Mistral, Sturel se montrait « curieux de connaître quel état d'esprit permet d'espérer que reverdiront les vieilles tiges dont il s'avouait aimer précisément qu'elles fussent desséchées sans espoir ». Rien plus que les cimetières n'émouvait son imagination ; et le traditionaliste Saint-Phlin pouvait lui reprocher de se considérer comme un prolongement, et jamais comme un point de départ. Mais, plus encore qu'au goût de cendres, et comme les raffinés, Sturel est sensible à des plaisirs un peu cruels. « Sa volupté la plus fine, dans le secret de son être, semble de gâcher un bonheur ; il y trouve une façon d'âpreté qui irrite en lui des parties profondes de la sensibilité et le fait d'autant mieux vivre. » Cette gracieuse Thérèse de Nelles, si durement négligée par son ami, en sait bien quelque chose. Elle connaît successivement par Sturel « toutes les sensations, et celle que nous pouvons avoir d'un coup de poignard » quand elle s'aperçoit qu'à ses côtés il ne pense qu'à rejoindre le Général. Elle lui dit adieu. Mais « il y avait quelque chose de si irréparable dans l'accent de cette jeune femme qu'il le regretta, mais sans renoncer à son train. *Avec un chagrin*

dont il goûtait l'angoisse, il la prit dans ses bras... »

L'excellente attitude pour un psychologue amateur de sensations ! Mais l'inquiétant raffinement pour un agitateur populaire ! Peut-être Sturel, qui sacrifice de si précieuses voluptés à la volupté de l'action politique, ne cessera-t-il jamais de préférer les plaisirs de la mélancolie aux rigueurs d'un programme défini. « Son âme, fréquemment livrée au tumulte des passions d'amour-propre, désire maintenant la solitude, et parmi son double désastre amoureux et boulangiste, jouit de se sentir méprisante et détachée. Ce capricieux, ce déréglé sait pourtant plaire, parce qu'on voit qu'il place la passion par-dessus tout, et qu'il s'égare sans jamais s'abaisser... Peut-être en lui la vie est-elle si intense et dans toutes les directions qu'il n'arrive pas à se faire une représentation très nette des objets sur lesquels il dirige ses sentiments. Capable d'atteindre quelque jour des états élevés, car il a l'essentiel, c'est-à-dire l'élan, mais affamé tout à coup de popularité, de beauté sensuelle, de mélancolie poétique, il ne vérifie pas les prétextes où il satisfait son soudain désir, et, *bientôt dissipée sa puissance d'illusion, il se détourne de son caprice pour s'enivrer d'une force sur lui plus puissante que toute autre, pour s'enivrer de désillusion.* C'est ce philtre qu'il buvait dans le boulangisme mourant et sur les lèvres de Mme de Nelles dans le printemps de 1890. Il aimait les fins de journée un peu humides et si tristes de mai, ce mois hésitant, mal formé dans nos climats... »

Avec cette sensibilité, et aussi cette « clair-

voyance de blasé » que Sturel mêle à ses excitations, comment pourrait-il agir autrement que par humeur ? Mais n'aurait-il pas à consentir de bien onéreux sacrifices pour en venir à une politique constante et systématique ? Quelques artistes le préféreront inquiet et sensitif. Ceux-là lui pardonneraient presque de si mal mériter la bienveillance de son amie, en considérant la qualité des sensations pour lesquelles il la négligeait.

Sans doute « les problèmes qu'il se proposait, et toutes ses chimères, vivaient pour lui d'une façon plus certaine que cette jeune femme. S'il faut, se disait-il, courir aux pompes, protéger le bateau, peut-on s'attarder à des misères individuelles, fût-ce à soigner la plus aimable des passagères de première classe ? »

Mais cette explication est théorique. Il y en a une autre qui correspond mieux à la vraie psychologie de Sturel : nous savons qu'il reproche aux femmes « de ne pas le dominer assez fortement ; la saveur de l'amour ne lui semble pas déplaisante, certes, mais trop faible ». Au contraire, le boulangisme atteint profondément sa sensibilité. Aussi, depuis que le boulangisme se meurt, Thérèse n'est-elle pas la seule délaissée. « Depuis longtemps il s'éloignait de Renaudin et de Suret Lefort ; il se figure qu'il s'allégeait en se détachant même des Saint-Phlin et des Roemerspacher... Il est voué au malheur, à l'isolement... Il commence à ne plus se plaire avec les individus... *Sa puissance de sympathie* avait été certainement développée par l'élargissement du boulangisme ; il s'était associé à ce

mouvement national ; maintenant avec lui il se rétractait. »

Voilà une belle sensibilité politique. Les ennemis du nationalisme souhaiteront que ces ferments de mort qu'elle porte en elle l'empêchent de s'organiser, et que l'ardent Sturel ne trouve aucun chef de file plus méthodique que son général. Mais ils ne manqueront pas de prendre garde à la force attractive des convictions passionnées : ils n'ignorent pas que, malgré toutes les contradictions intenses, cette force demeure plus efficace que tous les raisonnements, et peut-être que toutes les méthodes.

IV. — La défense républicaine.

Moyennant quelques équivoques, quelques sévérités, des prétéritions, des appels au cœur, les libéraux, à la rigueur, eussent pu mentionner, de l'*Appel au soldat,* les éléments qui viennent d'être rappelés. Mais l'évolution du professeur Bouteiller met en évidence les ressorts secrets de leur gouvernement. Une divulgation sacrilège tend à ruiner le culte dont ils vivent : le moyen d'appeler sur elle l'attention du public?

On connaît déjà ce Bouteiller comme un des personnages les plus représentatifs du *Roman de l'Énergie nationale.* Ce maître de philosophie, kantien et gambettiste, découvrit en 1885 qu'il avait pour devoir de s'occuper plus directement de la conduite des affaires. Il quitta aussitôt l'Université, et chercha quelque moyen d'organiser une campagne électorale. Il connaissait

parfaitement la presse, non seulement de Paris, mais des départements. De précieuses indications qu'il put fournir à la compagnie de Panama, alors désireuse d'agir sur l'opinion, lui valurent 50.000 francs d'honoraires. Les attaques excessives du clergé nancéien le mettaient en position de représenter la pensée laïque; il fut nommé le 4 octobre 1885 député de la Meurthe-et Moselle.

Il arrivait à la Chambre comme un « lessepsiste » convaincu. « Ce philosophe surnourri de livres, lassé de la timidité de son monde universitaire » estime qu'on ne peut « séparer la politique des grandes affaires » sans « méconnaître les nouvelles conditions de la vie. Dans un pays où, d'une part, tout le monde rêve d'être fonctionnaire, où, d'autre part, l'argent se substitue aux disciplines morales pour devenir le régulateur des mœurs, de grands entrepreneurs qui peuvent donner des places de 4.000 francs au prolétariat des bacheliers, et d'immenses bénéfices aux banquiers et à la presse, offrent un point d'appui au gouvernemeni ».

Aux leçons que lui avait autrefois données le baron de Reinach, Bouteiller ajoute donc maintenant l'étude assidue des rapports et des statistiques. Les grandes entreprises financières et industrielles lui paraissent le plus puissant moyen de gouvernement: Les vastes projets des lessepsistes, qui, après le Panama, méditent d'utiliser pour nombre d'autres travaux la popularité du Grand Français, enthousiasment Bouteiller, « le passionnent et le font poète ». En pensant aux souvenirs de Suez, il passe con-

damnation sur les basses besognes qui doivent se tolérer dans l'intérêt de la cause. Il conserve pourtant « le genre d'élévation qu'il avait dans le caractère, ou plutôt dans la manière ». Il ne peut souffrir les plaisanteries cyniques et démoralisantes. S'il approuve qu'on ait acquitté M. Wilson, c'est par horreur de la démagogie ; et c'est aussi pourquoi il juge sévèrement, comme un manque de caractère, les timides prudences de ses collègues. Mais il faut quelque passion bien vive pour que Bouteiller se départe de sa correcte gravité.

Cette passion, ce sera la haine de Boulanger. Avec ses larges conceptions politiques et sa connaissance des philosophies, il n'aurait que de dédain pour un général quelconque; mais un général populaire lui inspire une répulsion théorique, qui s'accroît de l'antipathie que lui-même inspire par son pédantisme. De plus, il assiste à l'effondrement des projets lessepsistes et y découvre une preuve excellente de l'impuissance parlementaire. Autoritaire de tendances, il voudrait réformer ce régime méprisé. Il hait cet ambitieux Boulanger, qui représente une espèce physiologique trop différente de la sienne pour qu'ils puissent s'entendre. Bouteiller verra dans Boulanger l'obstacle qu'il faut écarter avant de songer à régénérer le pouvoir. Il ne pensera pas au Général sans désirer le supprimer : une dépêche prématurée viendra-t-elle annoncer à M. Floquet inaugurant la statue de Gambetta l'agonie de son adversaire, que Bouteiller témoignera publiquement une joie féroce et ingénue.

L'antiboulangisme résuma alors tout le programme provisoire de Bouteiller. L'homme politique en lui se perfectionne autant que le philosophe s'abaisse : il peut couramment parler de la supériorité morale de son propre parti, et il en vient à croire profondément à la bassesse du boulangisme. La seule question est alors de sauver le parlementarisme, et, pour cela, d'intéresser à son salut tout ce qui, à droite et à gauche, y trouve agrément ou profit. Et Bouteiller, sans négliger aucun des intérêts qu'il peut syndiquer contre Boulanger, s'appuiera surtout sur les plus capables de maintenir, non pas tel ou tel programme, mais la tradition et le formalisme parlementaires. Qu'on ajourne toutes les réformes promises à la démocratie ! Il s'agit de donner au Parlement un cerveau, et de le soustraire à la tyrannie des circonscriptions : on pourra alors opposer à tant de manifestations populaires et d'accès onctueux la Tradition parlementaire, comme « *la loi et l'ensemble des hommes vénérables, par qui fut fondée la République* ».

Et Bouteiller, à qui l'on voit peu d'illusions sur le gouvernement du peuple par le peuple, cherchant, pour l'organiser contre le boulangisme, la plus conservatrice des forces parlementaires, s'abouche avec les « hommes de la Bible et du Code ». C'est par eux qu'il sait restaurer l'autorité, donnant ainsi à la période triomphante du libéralisme son aspect définitif, qui est celui d'une théocratie. Car les libéraux dogmatiques, qui tiennent leur pouvoir de considérations sur l'esprit d'examen, estiment

que cet esprit est maintenant satisfait. Ils répètent volontiers que nous ne pouvons vivre sans une foi : et bonnement ils nous offrent leur théologie. Que dis-je ? ils nous l'imposent. Ne pouvant supprimer les fictions démocratiques et les formalités électorales, ils s'attachent à l'éducation du peuple souverain, ils lui enseignent le catéchisme libéral, ils le détournent de ses intérêts temporels, ils le préservent des mauvaises lectures...

Une telle propagande maintient le système qui assure le pouvoir aux amis de Bouteiller. Il se trouve que ce système s'appelle la République parlementaire. Ce nom, avec la phraséologie qui s'y rattache, constitue le dépôt sacré qui symbolise aux yeux du public leur droit de gouverner ce pays. Ils ont la garde de la tradition républicaine, avec le prestige qui s'attache à cette tradition : ils n'ont d'ailleurs pas négligé de la stériliser, de la purger de tout ferment séditieux ; mais on sait assez qu'en son nom ils sacrifieraient au besoin la tolérance et jusqu'à la légalité ; le cas échéant, ils emploieraient la force pour ramener dans le devoir tout un peuple égaré.

Cette radicale métamorphose de l'idéal républicain est passée inaperçue, jusqu'ici, d'une multitude d'honnêtes gens, soit que le « loyalisme » eût endormi leur vigilance, ou simplement qu'ils ne fussent pas experts en l'art de raisonner.

Dans la plupart des cas, cependant, les hommes de la Bible et du Code doivent encore parler en libéraux conséquents. Ils compren-

nent de plus en plus qu'ils ne peuvent agir qu'en autoritaires. Ils ne vivent que d'une équivoque, et cette équivoque commence à devenir manifeste. C'est là le point douloureux. C'est là aussi que portent les pages clairvoyantes de M. Barrès sur ce typique Bouteiller. Ceux que nourrit le parlementarisme pouvaient tolérer les tendances, comme on dit, césariennes de l'*Appel au Soldat*; ils ne pouvaient contribuer à répandre une description si précise de la duperie parlementaire. Admirons seulement que des personnes désintéressées s'occupent assez peu du sens des mots pour s'unir aux amis de Bouteiller, et confondre sous le même nom de « républicaines » des rêveries en somme généreuses et des combinaisons de ces politiciens.

V. — Un homme libre.

On ne doit pas négliger, parmi les caractères qui appelaient sur le livre de M. Barrès l'interdit des libéraux, le ton général et l'allure de tout le roman.

La sensibilité de ces légalitaires est d'abord infiniment différente de celle de l'auteur. Celle-ci est fort cultivée. Elle discerne les nuances propres des choses. Elle ne se satisfait pas des formules consacrées. La réalité humaine, la vie, les passions des hommes, voilà ce qu'elle veut atteindre. Mais en outre, M. Barrès n'a point d'idée abstraite qui lui fasse mépriser notre qualité d'hommes de ce pays et de ce temps.

C'est pourquoi, s'il a bien le goût des passions humaines, il ne les aime pourtant que civilisées. Il n'a rien d'un primitif. Ce n'est pas en vain qu'il intitulait son premier livre *Sous l'œil des Barbares*. Il ne considère pas l'état de nature du même œil qu'un Jean-Jacques. Il n'admet don pas des passions déréglées. Il félicite Sturel e Saint-Phlin de n'être pas « des hystériques livrés aux sensations, mais des êtres qui dirigent le travail de leur raison avec une parfaite santé morale ». Il condamne ces « puérilités qui ont une odeur de petit-lait », qu'on trouverait chez quelques poètes, et se montre sévère pour ces « pauvres artistes, en réalité bons pour les archéologues, qui expriment gauchement leurs âmes très humbles, et sur lesquels des délicats, suivis par des niais, se penchent avec une complaisance analogue à celle de Marie-Antoinette trayant les vaches et paissant les moutons ». Et l'excessif Sturel, par amour de la culture et réaction contre les « magots » et les « suaves », se laisse entraîner à une admiration un peu vive des Bolonais...

Un tel goût de la vie intelligente et civilisée scandalise ces plaisants raisonneurs qui affectent d'unir la rudesse des mœurs à la religion du progrès. Méprisant la culture, ils réclament le droit de sentir en barbares dans tous les cas qui échappent aux diverses légalités (1). Mais autre

(1) Il serait facile de montrer que la connaissance des règles littéraires ou grammaticales ne peut suffire pour apprécier la composition et la langue du *Roman de l'Energie nationale*. Il y faut du jugement et du goût, avec ce sentiment que les lois ne sont qu'une garantie

chose caractérise encore M. Barrès et le fait détester des doctrinaires, c'est son extraordinaire liberté de jugement.

On ne connaît point d'enthousiasme ou de vénération qui l'empêche de discerner les petits côtés des choses et des gens. Son portrait du général Boulanger est un modèle de libre clairvoyance. Voyant finement, ce psychologue exprime finement, au risque de choquer — ou de trop satisfaire — les gens mal avertis. On a souvent parlé — parfois avec sympathie, — de l'ironie de M. Barrès. Mais l'ironie au sens ordinaire est aujourd'hui un procédé accessible à beaucoup de bonnes volontés qui ne sont pas toujours fines. Une laborieuse antiphrase suffit pour égayer des esprits un peu complaisants. Et quant à l'ingénu scepticisme qu'on appelle parfois ironie, on ne le trouve guère que chez ceux qui découvrent le mythe de la Caverne. Je crois qu'il vaut mieux, quand il s'agit de bons écrivains français, avouer simplement

---

contre les extravagances, et que les pédants seuls les invoquent quand la licence est un moyen de plus grande beauté. M. Barrès, renouvelant le roman historique, en appliquant à des événements contemporains une psychologie attentive, devait adapter à ce genre nouveau une méthode nouvelle : et cette méthode ne peut s'apprécier qu'en elle-même et sur son efficacité. Et, quant à la langue, si le nombre, l'exactitude rapide et nerveuse de la phrase sont, avec la fiévreuse beauté des images, des biens plus précieux qu'une correcte limpidité, il faut bien ranger M. Barrès, sinon parmi les maîtres pour la jeunesse, du moins parmi les premiers écrivains. Le point de vue pédagogique prend malheureusement, dans une démocratie, plus d'importance que le point de vue littéraire.

qu'ils ont de l'esprit. M. Barrès en a passablement.

C'est peut-être par cette liberté que M. Barrès agace le plus les douloureux sectaires du libéralisme. Ils murmurent entre eux que le respect s'en va. Ils attestent 89. Ils se lamentent sur la foi disparue. Et, s'ils évitent le scandale des bulles d'interdit, ils ressoudent les vieux éteignoirs et commandent de nouveaux bâillons. Cependant, cette vérité se propage, que par la force des choses, les théologiens de la « liberté politique » sont devenus les ennemis de toutes les libertés effectives. Nul doute que ces libertés, comme tous les grands intérêts nationaux, méritent mieux d'être protégées que des chimères de métaphysiciens ou des ambitions de ministrables. Nos citoyens le comprendront quelque jour. Les mauvais livres nationalistes auront triomphé de l'obscurantisme libéral.

LUCIEN MOREAU.

LES NOTES AU « SALUT PUBLIC »

(*Suite*)

NOTE VI (1)

C'est parce qu'elle ne se trouve plus absorbée par l'idée du « peuple souverain » que ma pensée incline ici vers les idées de « décentralisation » et d' « association ».

Liberté, suffrage universel, voilà deux choses en effet que celui qui est pénétré de la souveraineté du peuple a coutume de ne point séparer. Aussi les distingue-t-il mal l'une de l'autre, ce qui lui fait dire aussi bien : « Le suffrage universel résulte de la Liberté », que « la Liberté résulte du suffrage universel ». Inutile de chercher plus avant ce qu'est la Liberté ; cette explication y suffit.

Mais qu'ayant reconnu son erreur il se voie amené à rejeter le suffrage universel, que va devenir l'idée de la Liberté ? Va-t-elle sombrer également ?

Non pas ; elle va au contraire s'affermir en devenant positive et réaliste et se définir en trouvant son vrai fondement, la force. Et ainsi transformée, c'est elle qui présentera alors à l'esprit sous une face plus vivante ces mots d' « association » et de « décentralisation ».

---

(1) Note sur un article *Individualisme et Collectivisme*) qui concluait à la décentralisation et à l'association.

« La France, dit Renan, procéda philosophiquement en une matière où il faut procéder historiquement. Elle crut qu'on fonde la liberté par la souveraineté du peuple et au nom d'une autorité centrale, tandis que la liberté s'obtient par de petites conquêtes locales successives, par des réformes lentes. » — « La France procéda philosophiquement. » C'est ici le *Contrat social* qui est visé. Comment donc la liberté y était-elle envisagée ? Voici : « Afin que le pacte social, dit Rousseau, ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps ; ce qui ne signifie pas autre chose, sinon qu'on le forcera d'être libre. » Pensée qui est complétée ainsi plus loin : « Il importe pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'Etat et que chaque citoyen n'opine que d'après lui. »

Or être libre, ce n'est pas, comme le prétend Rousseau, « obéir à la volonté générale » ; être libre, c'est *pouvoir*, et rien autre. Augmentez ou diminuez le pouvoir ou, si vous préférez, la force (matérielle ou morale) de l'individu, et vous augmenterez donc ou diminuerez sa liberté. Or qu'est-ce faire que supprimer, ainsi que le veut Rousseau, toute « société partielle dans l'Etat » ? C'est supprimer tout ce que la mise en commun de forces individuelles donnait de surcroît de force à chaque individu ; c'est laisser l'individu livré à ses seules forces, c'est-à-dire c'est le laisser infiniment faible ; c'est donc lui enlever presque toute liberté.

Qu'au contraire on groupe les individus, et on ajoute à leur force, et donc à leur liberté.

A l'encontre de Rousseau et par amour d'une plus grande liberté, on se trouve donc amené à désirer et la réorganisation de la famille, et la réorganisation de groupements locaux (décentralisation), et l'organisation de groupements divers et multiples, suivant les multiples et divers besoins (association).

Ceci, il est vrai, n'est plus la liberté telle que l'entendent ceux qui donnent à ce mot un sens absolu, infini et vague. Mais c'est que ceux-là s'égarent, ne comprenant point que ce qu'il faut chercher, ce n'est pas la « Liberté », mais — car cela seulement est possible — *une subordination rationnelle, génératrice de « libertés »*.

NOTE VII (1)

Quand plus haut, dans un précédent article (*Deux cris, Deux doctrines*), je définissais les

(1) Note sur un article (*l'Amour de la Patrie*) où le nationalisme était ainsi défini : « Soumettre à l'examen toutes les idées sur lesquelles on fait reposer la politique, pour rejeter celles qui ne répondent pas à des réalités; parmi celles qui correspondent à des choses réelles, étreindre la réalité de Patrie comme actuellement la plus essentielle et la plus vitale pour nous; de cette réalité tirer toutes les idées de droit, de justice, de liberté, etc... dont nous ne pouvons nous passer, et qui tout à l'heure dans leur absolu étaient du domaine métaphysique, mais qui maintenant, déduites de la réalité, tombent dans le domaine réel : voilà ce qu'est profondément le nationalisme. — Ajoutons du reste que cela il l'est rarement, que rarement il se présente dans cette intégrité... »

nationalistes : des réalistes qui n'ont d'autre souci que de maintenir dans son intégrité la réalité de « Patrie », je crois qu'à ce moment (c'était pendant l'affaire Dreyfus) la définition était juste. Vraiment alors tout nationaliste, par raison ou par instinct, dans son esprit subordonnait tout à la réalité de « Patrie ».

Ici (l'affaire Dreyfus est alors finie) je reviens sur cette définition, mais c'est avec la crainte qu'elle ne s'applique plus aussi justement à tous. Autrefois tout nationaliste qui avait dit : « la Patrie », par ce seul mot avait exprimé toute sa pensée. Il n'en est plus de même maintenant ; à beaucoup, pour dire toute leur pensée, ce mot ne suffit plus. Certes ils le prononcent toujours, mais ils ne le prononcent plus seul ; ils disent : la Patrie *et* la Démocratie, la Patrie *et* les Droits sacrés de l'homme, la Patrie *et* la République, etc... Et je crains que ceci ne vienne de ce qu'ils entendent affirmer, non une seule Patrie comme autrefois, mais deux Patries : la « Patrie réelle » et une « Patrie métaphysique », qu'ils avaient un instant désertée sous la pression du danger, mais qu'ils retrouvent maintenant. Et je crains que cette Patrie métaphysique ne soit pas une conséquence naturelle de la Patrie réelle ; mais je crains qu'elle ne soit cet ensemble d'idées que Heine synthétisait dans ce mot : « l'Evangile tricolore ». Et si je le crains, c'est que l' « Evangile tricolore », c'est tout le dreyfusianisme.

LÉON DE MONTESQUIOU.

UNE LEVÉE DE BONNETS POINTUS

Comme il arrive d'ordinaire, les partis se sont tous déclarés satisfaits des dernières élections départementales. On a dénombré les heureux suivant la classification surannée, conservateurs, progressistes, radicaux et collectivistes. Il est une étiquette cependant qu'on a, croyons-nous, tout à fait négligée : c'est celle de *docteur*. Il intéresserait quelques amateurs de statistique de savoir qu'UNE CENTAINE ET DEMIE environ de médecins provinciaux ou campagnards furent favorisés au scrutin.

L'amusant, le burlesque, c'est que, il y a peu de temps, paraissait dans je ne sais quelle feuille un article invitant benoitement les Esculapes français à s'éloigner de la politique. En admettant que ces messieurs n'aient pas ignoré cette exhortation simplice, quelle énergie dans leur réplique ! CENT QUARANTE-TROIS exactement (1) se font accepter comme représentants par leurs concitoyens. Nous voudrions savoir combien en tout se hasardèrent à subir l'épreuve. Il est probable que leur quantité stupéfierait bien des gens. Faut-il récriminer ? Nous ne faisons là, comme on dit, qu'une constatation. Peut-être nous accordera-t-on pourtant que ce flirt de la Faculté avec le Suffrage Universel n'est guère profitable au pays. Certes nous ne reprendrons pas les arguments de la bonne âme, sacro-sainteté

(1) Le neuvième à peu près, selon le compte rendu de l'*Eclair*.

de la science, dommages causés à la société par la perte de tant d'intelligences sombrant au vide des petits différents locaux. Nous sommes trop certain que ces douze douzaines de mages villageois ne pouvaient mieux faire pour la mise en valeur de leur génie que de s'assurer une place dans les conseils directeurs de leurs arrondissements.

Mais il y a beaucoup plus sérieux à dire. Si la brigue jamais ne s'exerce sans quelque vilenie, elle devient la chose la plus ignoble quand son moyen consiste à exploiter la grande faiblesse humaine, la terreur de la maladie. Dans les villes, voire les moins considérables, la concurrence est telle entre les guérisseurs que si l'un vous fait défaut, l'on n'est pas embarrassé de trouver par qui le remplacer. On le traite un peu comme un fournisseur qui par ses civilités vous doit marquer sa gratitude de vous compter dans sa clientèle. Mais chez les rustiques c'est tout autre chose. Pour des centaines, des milliers de pauvres naïfs n'existe qu'un seul personnage-providence. Vous concevez qu'à moins de posséder la Vertu, peu lui chaut de soulager toutes les misères corporelles. Ici c'est lui le Seigneur ; le troupeau le vénère ou plutôt le redoute. Combien l'on aurait peur de s'attirer son inimitié ! Tant qu'on est sur ses deux pattes, qu'est-ce que cela peut faire? Mais on sait bien qu'il y aura toujours un matin douloureux où l'on n'ira plus, où la nécessité vous fera quérir monsieur le Docteur, et s'il ne veut pas venir ce jour-là, s'il rechigne à vous replanter debout,

alors ce sera la détresse. Et par une sorte de superstition l'on tient à ne pas lui déplaire.

Certain petit pays maritime, à l'extrémité de la Bretagne, est le fief d'un de ces tyranneaux, franc-maçon fouinard et mauvais, sectaire à guillotiner, qui, se sachant sans confrère et sans contrôle, refuse carrément d'assister quiconque ne lui convient pas. A moins que le malade réprouvé n'ait dans son entourage quelque parent dévoué, quelque ami tenace, muni de poings hardis et persuasifs, la typhoïde, la petite vérole, la phtisie pourront s'attendrir et faire grâce, mais non pas l'affreux bonhomme Tant-Pis. Notez que la contrée régulièrement désigne pour la Chambre un ecclésiastique, Mgrs Freppel et d'Hulst, l'abbé Gayraud. Et cependant cet individu dont les opinions sont détestées, dont le caractère est odieux à tous, est nommé tout de même conseiller municipal — ce qui lui permet de s'adjuger la paye du bureau de bienfaisance sans être obligé de visiter les gueux souffrants ou moribonds.

Il arrive, la chose est sûre, que le médecin soit tout entier à son rôle de consolation et de délivrance . Très souvent aussi, copain du sieur Homais, il s'enorgueillit de sa supériorité sur les illettrés, rêve de réaliser dans le canton d'abord, dans la France plus tard, le progrès social, « le triomphe des idées démocratiques ». Il le déclare aux vilains qui sont bien obligés de lui donner leur assentiment ; et le voilà conseiller, député ou sénateur.

N'est-ce pas un excès à corriger? Est-il décent que le savant du village qui jouit d'un tel

pouvoir dans une région déterminée, utilise ainsi son influence quasi-despotique et par cet acheminement se hausse jusqu'à participer à la conduite de la nation?

Vous répliquerez : « Il y a plus stupide encore et plus insupportable que cette licence, c'est le suffrage universel. »

ROBERT LAUNAY.

NOS MAITRES

BONALD

L'état agricole, première condition de l'homme, est essentiellement monarchique. La propriété territoriale est un petit royaume gouverné par la volonté du chef et le service des subalternes. Aussi l'Evangile, qui est le code des sociétés, compare perpétuellement le royaume à la famille agricole. Le bon sens ou les habitudes d'un peuple d'agriculteurs sont bien plus près des plus hautes et des plus saines notions de la politique que tout l'esprit des oisifs de nos cités, quelles que soient leurs connaissances dans les arts et les sciences physiques.

Les agriculteurs vivent en paix, et il ne peut y avoir entre eux de rivalité ni de concurrence; les commerçants, au contraire, sont les uns avec les autres, en conflit nécessaire d'intérêts; et l'on peut dire que l'agriculture, qui laisse chacun à sa terre, réunit les hommes sans les rapprocher et que le commerce, qui les entasse

dans les villes et les met en relation continuelle, les rapproche sans les réunir.

Quand l'État est monarchique, les municipalités sont et doivent être des États populaires. L'autorité monarchique y serait trop sentie, parce que le sujet y est trop près du pouvoir. Ainsi autrefois, en France, on se moquait un peu des maires, des échevins, même des intendants et les affaires n'en allaient pas plus mal. Mais lorsque la politique moderne a voulu transporter dans l'État le régime populaire, il a fallu donner aux maires et aux préfets une autorité despotique.

Ce n'est assurément pas par ambition ou par intérêt, encore moins par vanité, que quelques hommes s'obstinent à soutenir des opinions en apparence discréditées, qui ne conduisent ni aux honneurs ni à la fortune, et font taxer leurs écrits de paradoxe ou même d'exagération. C'est uniquement par respect pour leur nom, et de peur que la postérité, s'ils y parviennent, ne les accuse d'avoir cédé au torrent des fausses doctrines et des mauvais exemples.

Les rois doivent punir tout ce qui s'écarte de l'ordre, tout, car il y a des hommes et des fautes assez punies par le pardon; mais le pardon n'est ni oubli ni silence.

Les gouvernements, qui exigent des peuples de forts impôts, n'osent ni ne peuvent en exiger autre chose. Comment, par exemple, commander le repos religieux du dimanche à des hommes qui n'ont pas assez du travail de toute la semaine pour nourrir leur famille et payer les subsides? Les peuples le sentent et se dédommagent en licence de ce qu'ils payent en argent. Le gouvernement le plus fort et le plus répressif serait celui qui aurait le moins de besoins, et qui pourrait n'exiger des peuples que d'être bons.

La France, première-née de la civilisation européenne, sera la première à renaître à l'ordre ou à périr.

Il y a des hommes qui, par leurs sentiments, appartiennent au temps passé et, par leurs pensées, à l'avenir. Ceux-là trouvent difficilement leur place dans le présent.

Les méchants même, lorsqu'ils sont punis, se rendent plus de justice qu'on ne pense; on ne risque jamais de pousser à bout que les bons.

Que les rois sont forts quand ils savent de qui ils sont, par qui ils sont, et pourquoi ils sont!

Qu'est-ce que l'état de roi? Le devoir de gouverner. Qu'est-ce que l'état de sujet? Le droit

d'être gouverné. Un sujet a droit à être gouverné comme un enfant à être nourri. C'est dans ce sens que « les peuples ont des droits, et les rois des devoirs ».

Les Etats, en général, cherchent aujourd'hui la force dans l'administration, plutôt que dans la constitution; dans les hommes, plutôt que dans les choses. Il leur faudrait toujours pour ministres des hommes d'un esprit supérieur et d'une extrême habileté et la nature en est avare. Encore faudrait-il que les ministres de la constitution, qui sont les corps politiques, fussent toujours d'accord avec les ministres ou agents de l'administration; ce qui n'est pas facile, parce que tous veulent quelquefois changer de rôle: ceux qui administrent veulent faire des lois et ceux qui font des lois, administrer.

Autrefois, en France, l'administration allait d'habitude, et l'on ne s'occupait même pas de la constitution; nous ressemblions à un homme robuste qui dort, mange, travaille, se repose sans songer à son tempérament. Aujourd'hui il faut soigner la constitution comme l'administration, faire aller l'une comme l'autre et les mettre d'accord si l'on peut.

Depuis qu'on a confié aux seules armées la défense des Etats, on a pris la tactique pour la force, et la discipline pour l'ordre.

J'aime dans un Etat une constitution qui se soutienne toute seule, et qu'il ne faille pas toujours défendre et toujours conserver. Ces constitutions si délicates ressemblent assez au tempérament d'un homme qui se porte bien pourvu que son sommeil ne soit jamais interrompu, son régime jamais dérangé, sa tranquillité jamais troublée, qu'il ne sorte de chez lui ni trop tôt ni trop tard, et qu'il n'aille ni trop loin ni trop vite.

La force défensive, en Espagne, était dans la religion ; en France, dans la constitution ; en Angleterre, dans la position ; en Allemagne, dans l'administration. Celle-ci est la plus faible de toutes.

On peut plutôt gouverner avec des faibles, quand les institutions sont bonnes, qu'avec des forts, quand elles sont mauvaises.

Les princes légitimes et les usurpateurs ne se soutiennent pas par les mêmes moyens, et ne périssent pas par les mêmes causes.

L'usurpateur règne par des intérêts et périt pour les avoir compromis.

Le prince légitime règne par des lois et périt pour les avoir violées.

Ceux qui s'élèvent avec tant d'amertume contre la noblesse héréditaire devraient provoquer une loi qui défendît aux enfants d'embrasser la

profession de leur père. Comme un père, par une disposition aussi louable qu'elle est naturelle, désire que son fils occupe dans la société le rang qu'il y a lui-même occupé, et même, s'il se peut, un rang plus élevé, le magistrat et le militaire feront donner à leurs enfants une éducation qui les dispose à entrer dans l'une ou l'autre de ces deux professions, nobles elles-mêmes et source de toute noblesse.

Dira-t-on que les enfants n'y entreront pas s'ils n'ont pas les vertus et les talents nécessaires? Soit : mais à moins qu'on ne prenne des programmes de collège pour des listes de promotions, si un jeune homme n'est pas décidément reconnu pour un idiot ou un vaurien, comment savoir, avant qu'il l'ait exercé, s'il a ou s'il n'a pas les talents, et plus encore, les vertus de l'état pour lequel il a été élevé. Il sera donc juge ou militaire, comme son père ; il ne deviendra pas, si l'on veut, chancelier ou maréchal de France ; mais les dignités, toutes éminentes qu'elles sont, ne constituent pas la noblesse et n'ont jamais été héréditaires. Les mêmes motifs, et toujours plus puissants à mesure que les services des pères seront plus anciens et plus nombreux, porteront le petit-fils aux mêmes emplois; et voilà comment s'établissent, malgré les hommes, leurs jalousies, leurs opinions, leurs systèmes et par la seule force des choses, la noblesse héréditaire et l'illustration des familles.

Dans un Etat où tous les citoyens indistinctement sont admissibles à tous les emplois, il ne

faudrait pas, lorsqu'ils les sollicitent, qu'ils pussent en refuser aucun, et c'est trop à la fois pour l'administration que tous puissent demander et que chacun puisse choisir.

On doit prendre garde, dans la distribution des emplois, de ne pas humilier celui qui n'en demande aucun.

Là où la société sera constituée sur des principes peu naturels, il y aura beaucoup d'esprits faux, de caractères bizarres, d'esprits singuliers, d'imaginations déréglées; il y aura beaucoup d'originaux, et même de fous. La nature nous fait intelligents, mais la société donne à nos esprits telle ou telle direction. Après les changements religieux et politiques arrivés en Angleterre sous Henri VIII, on remarqua dans cette île une prodigieuse quantité de fous, et il y a encore plus d'hommes singuliers que partout ailleurs.

Rapprocher les hommes n'est pas le plus sûr moyen de les réunir.

Les nombreux architectes qui ont travaillé à reconstruire l'édifice qu'ils avaient détruit ont cru établir un *principe* en écrivant dans leur Code : *Article* 1er. Ils bâtissaient sur le sable et prenaient la première pierre pour un fondement.

Tous les hommes doivent à la société le sacrifice de leur vie, les bons comme service, et les méchants comme exemple. Les ministres, les juges, les prêtres, les artisans consacrent leur vie et abrègent leurs jours dans des travaux souvent au-dessus de leurs forces. Les militaires font un état de donner ou de recevoir la mort. Comment, dans un état de société si prodigue de la vie des bons, la philosophie a-t-elle pu soutenir que la société n'avait pas le droit de punir de mort même l'assassin? Pitié cruelle et insensée! Elle refusait la mort et ne pouvait faire grâce de l'infamie.

L'art de l'intrigue suppose de l'esprit et exclut le talent.

La religion, l'honneur, la royauté ont aujourd'hui en France la force de choses antiques et la grâce d'une nouveauté.

Le monde moral et politique, comme le monde physique, n'a plus ni printemps ni automne. On ne voit qu'opinions qui glacent, ou opinions qui brûlent.

Le tutoiement s'est retranché dans la famille et après avoir tutoyé tout le monde, on ne tutoie plus que ses père et mère. Cet usage met toute la maison à l'aise : il dispense les parents d'autorité et les enfants de respect.

Les corporations d'arts et métiers étaient

pour les classes inférieures une sorte de noblesse municipale et même héréditaire, qui donnait de l'importance aux individus les plus obscurs et aux professions les moins relevées. Ces corporations étaient en même temps des confréries, et c'est surtout ce qui a excité la haine des philosophes qui poursuivaient la religion jusque dans les plus petits recoins. Cette institution, tout à fait monarchique, avait en administration les plus grands avantages, et le pouvoir des maîtres contenait cette jeunesse sans éducation, que la nécessité d'apprendre un métier et de gagner sa vie soustrait de bonne heure au pouvoir paternel, et que son obscurité dérobe au pouvoir public. Enfin, l'hérédité des professions mécaniques servait encore aux mœurs publiques, en opposant une digue aux changements ruineux et ridicules des modes.

Il y a dans les crises politiques des hommes et des états du genre masculin, du genre féminin et même du genre *neutre*.

Quand les esprits nés pour gouverner deviennent rares, on multiplie les délibérations et les conseils. Le vaisseau qui n'a plus de boussole se dirige par *estime*.

PARTIE PÉRIODIQUE

POSITIVISME ET CATHOLICISME

J'écrivais le 4 septembre dans le *Figaro :*

Le positivisme fut, en effet, le principe de conjonctions qui, voici cinquante ans, n'auraient jamais été possibles.

Je ne sais ce qu'en pense M. le général André, qui passe pour positiviste, mais son maître et le mien, Auguste Comte, a toujours tenu le catholicisme pour un allié nécessaire de la science contre l'anarchie et la barbarie. Il répétait souvent : « Que ceux qui croient en Dieu se fassent catholiques. Que ceux qui n'y croient pas se fassent positivistes.» Il envoyait un de ses disciples au Gésù de Rome, pour traiter avec les Jésuites. Un malentendu fit échouer ce projet, mais, en quittant les Pères, le délégué de Comte prononça ces graves paroles : « Quand les orages politiques de l'avenir manifesteront toute l'intensité de la crise moderne, vous trouverez les jeunes positivistes prêts à se faire tuer pour vous, comme vous êtes prêts à vous faire massacrer pour Dieu. »

Divisés quant aux choses du ciel, le positivisme et le catholicisme s'accordent souvent sur la terre. C'est une espèce de positiviste que ce M. Accard, « bonaldiste-tainien », dont je retrouve la silhouette dans un roman de Paul Bourget. M. Accard soutient infatigablement cette thèse : « L'identité entre la conception moderne et scientifique de l'évolution par hérédité et la monarchie, entre la loi de sélection

et l'aristocratie, entre la réflexion et la coutume. »

L'Eglise et le positivisme tendent à fortifier la famille. L'Eglise et le positivisme tendent à seconder les autorités politiques comme venant de Dieu ou comme découlant des meilleures lois naturelles. L'Eglise et le positivisme sont amis de la tradition, de l'ordre, de la patrie et de la civilisation. Pour tout dire, l'Eglise et le positivisme ont, en commun, des ennemis. D'ailleurs, il n'y a pas de positiviste français qui perde de vue que, si les Capétiens firent la France, les évêques et les clercs ont été leurs premiers coopérateurs. »

Le *Siècle* a demandé à M. Pierre Laffitte « ce « qu'il pensait de cette façon de comprendre « le positivisme et d'apprécier ses tendances, « son rôle, son but ».

Au lieu et place de M. Pierre Laffite, souffrant en ce moment, M. Ch. Jeannolle, qui le « remplace à la direction du positivisme (1) », a adressé au *Siècle* la lettre suivante dont nous publions le texte complet, mais accompagnée du commentaire qu'elle mérite :

Lettre de M. Jeannolle.

Au *Siècle* du 17 décembre 1901.

« Les citations de M. Maurras sont incomplètes lorsqu'elles sont exactes, ce qui n'a pas toujours lieu... »

Toute citation est nécessairement incomplète, à moins de transcrire point par point des in-octavos.

Quant au reproche d'inexactitude, M. Jeannolle fait allusion à ma phrase entre guille-

(1) Ce titre n'est pas régulier. Il fut également contesté à M. Laffitte.

mets. « Que ceux qui croient en Dieu se fassent catholiques. Que ceux qui n'y croient pas se fassent positivistes. » Cette phrase résume un texte infiniment plus pressant et plus fort, d'ailleurs donné dans l'*Action française* du 15 septembre dernier et extrait d'une lettre à John Metcalf (1856). « *Il faut maintenant* PRESSER *tous ceux qui « croient en Dieu de revenir au catholicisme au nom « de la raison et de la morale : tandis que, au même « titre, tous ceux qui n'y croient pas* DOIVENT *devenir « positivistes.* » Voilà les inexactitudes dont M. Charles Jeannolle ose se plaindre. Voilà comment la pensée de Comte est « complètement dénaturée » d'après lui :

« La pensée de Comte se trouve ainsi complètement dénaturée. Il me paraît évident que M. Maurras n'a aucunement le droit de se dire positiviste et d'appeler Comte son maître; car il ne l'a pas compris... »

Il paraît évident à M. Jeannolle que je n'ai pas compris Comte. Mais il sera tout à l'heure évident pour tout le monde que c'est M. Jeannolle qui ne m'a pas compris.

Avant d'articuler ses griefs, M. Jeannolle produit une conjecture de sa façon :

« Il l'a certainement lu, *ou plutôt feuilleté, pour y trouver des arguments en faveur de sa thèse.* »

Je ferai observer à M. Jeannolle qu'il parle ici de ce qu'il ignore. Comment peut-il savoir si j'ai lu Comte ou si je l'ai « plutôt » feuilleté et « pour » quoi ?

« En lisant son article, je n'ai pu me défendre de

penser un mot célèbre : — Donnez-moi deux lignes de l'écriture d'un homme, et je me charge de le faire pendre. »

Sur vingt lignes de moi, vingt lignes qu'il n'a pas su lire, M. Jeannolle essaye bien de me causer quelque embarras. Mais, comme on va le voir, son intention est doublée de trop d'ignorance :

« Et, en effet, M. Maurras s'appuie sur Comte pour affirmer la nécessité du rétablissement prochain, dans notre pays, *de la* MONARCHIE *traditionnelle ou de droit divin, et de la* FOI *catholique.* »

Je serai reconnaissant à M. Jeannolle de me dire où j'ai affirmé la nécessité du rétablissement prochain (ou lointain) dans notre pays (ou dans tout autre pays) « de la *foi* catholique ». Comment affirmerais-je la nécessité de rétablir une foi que je n'ai pas ? Ou M. Jeannolle, que l'on intitule directeur du positivisme, en est-il à ignorer qu'il y a dans le catholicisme autre chose qu'une foi, c'est-à-dire une morale, une discipline, une civilisation, une politique ? On peut aimer le catholicisme, désirer que ceux qui ont la foi catholique soient bien traités sans vouloir pour cela la « rétablir » chez ceux qui ne l'ont plus.

Quand M. Jeannolle m'aura fait sur ce point les profondes excuses dont il m'est débiteur, je lui en demanderai de nouvelles. Je le prierai de m'indiquer où et quand il m'a vu invoquer l'autorité de Comte en faveur de la *monarchie*. Cela n'est jamais arrivé. Je l'en avertis tout de suite. J'ai démontré qu'Aug. Comte, théoricien de l'ordre, avait établi la nécessité de toutes les

institutions fondamentales de la société, depuis la famille jusqu'à la patrie, institutions qui sont mises aujourd'hui en péril par l'anarchie parlementaire, l'anarchie révolutionnaire et l'anarchie républicaine. Rien de plus, rien de moins.

M. Jeannolle poursuit :

« Il ne doit pourtant pas ignorer que Comte a été toute sa vie républicain, qu'il s'est attaché à résoudre le problème posé par les Encyclopédistes : *Réorganiser sans Dieu ni roi...* »

Je remercie M. Jeannolle d'avoir supposé que je n'ignorais point ce trait de la pensée de Comte mais je lui ferai à mon tour la grâce de penser qu'il a lu l'*Appel des conservateurs* et, dans cet *Appel*, le passage célèbre dans lequel Auguste Comte, ayant déclaré que la légitimité lui paraît avoir perdu « toute éventualité politique » en France, encore qu'il y voie « le meilleur mode pour instituer la transition organique », ajoute que : « si l'anarchie parlementaire s'y rétablissait momentanément » le régime de la légitimité « y pourrait passagèrement revivre ». « Même alors », Comte prend soin de l'observer, le positivisme pourrait continuer de se développer.

Malgré cette concession, malgré l'éloge magnifique que fait Auguste Comte de la Restauration, particulièrement de Louis XVIII et de M. de Villèle, je n'ai jamais eu la pensée de solliciter sa doctrine en faveur de la monarchie. M. Charles Jeannolle a-t-il étudié son maître avec la même déférence respectueuse? Il m'a donné le droit d'en douter, sa lettre étant d'un homme de parti beaucoup plus que du digne chef d'un grand pouvoir spirituel.

M. Jeannolle ayant affirmé *que* Comte fut un ferme républicain achève sa phrase en ces termes :

« ...et que la solution qu'il a donnée, *par le culte de l'humanité* est incompatible avec toute croyance du surnaturel et avec tout pouvoir qu'il soit interdit de discuter... »

M. Charles Jeannolle aurait-il quelque intérêt à me présenter aux lecteurs du *Siècle* en croyant « du » surnaturel et en adhérent à l'infaillibilité dogmatique de l'Eglise ? Je l'avertis que personne ne le croira.

« Pour dissiper la confusion, moins volontaire qu'il ne semble, que M. Maurras a introduite... »

—Volontaires où involontaires, les confusions matérielles que fait M. Jeannolle sur mon évidente pensée le dispensaient absolument de prendre ce ton.

« ...il faudrait un volume, et ce volume, personne ne le lirait... »

M. Jeannolle se défie de son talent. Il ferait mieux de se mettre en garde contre l'erreur volontaire ou involontaire.

M. Jeannolle aborde la question de l'alliance des positivistes et des catholiques. Il commence par avouer, puis s'efforce d'envelopper la formule de cet aveu :

« Il est parfaitement exact qu'Auguste Comte a recommandé ce qu'il appelait l'alliance religieuse entre tous ceux, quelles que soient leurs croyances, mais essentiellement entre les positivistes et les ca-

tholiques, qui se reconnaissent des devoirs pour défendre la société contre les abus de ceux qui, ne parlant jamais que de leurs droits, sont disposés à tout sacrifier à leurs intérêts ou à leurs passions... »

Voilà le fait. Il est brutal. M. Charles Jeannolle essaye de l'interpréter :

« Mais dans la pensée de Comte, et c'est ce que M. Maurras oublie de mentionner, cette alliance ne devra se faire que sous la *présidence* positiviste; *c'est-à-dire* : d'une part, quand les positivistes, nombreux et organisés, seront devenus une force sociale importante, sinon prépondérante; et, d'autre part, quand les catholiques se seront résignés à leur « exclusion irrévocable de la suprématie politique. »

M. Jeannolle, qui se flatte de nous bien expliquer « la pensée de Comte », ajoute un mot qui établit le néant de sa prétention :

« Nous en sommes encore bien loin... »

Nous en étions plus loin encore en 1857. Cependant Comte, préoccupé de plus en plus des progrès de l'anarchie intellectuelle, morale et politique, de plus en plus soucieux d'y apporter un frein, Comte fit de lui-même proposer aux jésuites son alliance « religieuse », c'est-à-dire mentale, morale et politique, Comte employant ce terme de « religieuse » au sens étymologique. Et ses disciples véritables, ceux qui ne suivent point le schisme de Littré, ni le schisme des imitateurs de Littré, à la tête desquels est placé M. Jeannolle, les positivistes fidèles, ne cessent d'appeler de leurs vœux et de leurs efforts cette même alliance. Il est vrai que M. Jeannolle con-

damne, du haut de sa chaire, une démarche dont l'échec n'avait pas découragé Comte. Cet extraordinaire directeur du positivisme prononce la condamnation de Comte lui-même :

« La tentative de Comte à l'égard du P. Beckx ne pouvait aboutir à aucun résultat, comme l'a démontré M. Laffitte (*Revue occidentale*, juillet 1886). Comte s'était fait des jésuites une *idée tout à fait fausse* : il les croyait capables de subordonner la foi aux œuvres, de mettre l'intérêt public au-dessus du salut des âmes. C'était une illusion dont il revint bien vite... »

Il pouvait revenir sur ce que M. Charles Jeannolle appelle une illusion sans revenir aucunement sur le projet d'alliance religieuse, l'une des plus profondes conceptions de sa vie. M. Charles Jeannolle la condamne, il est vrai, comme il condamne le discours d'Alfred Sabatier :

« Les « graves paroles » de son envoyé, que cite M. Maurras, étaient sincères, mais *déraisonnables*. Les positivistes actuels n'ont pas le moindre désir de *se faire tuer* pour les jésuites, et je doute que les positivistes de l'avenir en soient jamais tenté. »

Quels positivistes? Ceux de l'obédience de M. Jeannolle se sont trop séparés de la pensée du maître pour qu'on ne pose pas la question de savoir s'ils ont le droit de se réclamer de son nom.

« Il y a sans doute de nombreux points communs entre la morale positiviste et la morale catholique. L'une et l'autre défendent le meurtre, l'inceste, le vol, etc. Et l'entente se fera *pratiquement* là-dessus... »

M. Charles Jeannolle admet une entente pratique. Il n'est pas question d'autre chose dans

mes écrits. Mais il amoindrit la portée de cette entente, il en efface le but (*combattre l'anarchie*), il en méconnaît les sages limites. Il ne dit pas pourquoi Auguste Comte recherchait les catholiques de préférence aux autres confessions chrétiennes : si la morale catholique et la morale positiviste défendent toutes deux le meurtre, l'inceste et le vol, la morale protestante défend aussi (1) ces trois péchés ; malgré « ces points communs », Comte n'a point proposé d'entente pratique ni d'entente religieuse au protestantisme. Il lui a même volontiers cherché querelle. Pourquoi ? M. Jeannolle se gardera bien d'en fournir l'explication. Pas un mot du grand intérêt commun qui doit grouper tous les esprits organisés contre l'anarchie mentale, morale et politique ! Il préfère terminer son épître par une équivoque si parfaitement propre à perpétuer l'anarchie que tous les positivistes fidèles en ont senti un peu de honte et de dégoût :

« Mais les positivistes pensent, avec Auguste Comte, qu'il faut « exclure irrévocablement de la suprématie politique tous les divers esclaves de Dieu, catholiques, protestants ou déistes, comme étant à la fois arriérés et perturbateurs.

Ch. JEANNOLLE. »

Il ressort clairement de cette citation dernière que M. Jeannolle ignore, volontairement ou non, ce que Comte entendait par « esclaves de Dieu » et qu'il n'est pas moins ignorant de la position même de ma pensée dans l'instant même où il essaye de la combattre. M. Jeannolle est sans

(1) La morale peau-rouge aussi.

doute un inconscient. Mais il est peut-être autre chose. Le méchant sobriquet si injustement emprunté à la Compagnie de Jésus conviendrait fort bien, en ce cas, à M. Jeannolle : ce serait un *iésuite*. Il faut vulgariser cette lettre d'un anarchiste à ses dignes correspondants du *Siècle*. Elle illustre parfaitement la trahison dont la philosophie de Comte est l'objet depuis quarante ans.

CHARLES MAURRAS.

CORRESPONDANCE

Scott Junction (Canada), 5 septembre.

A Monsieur le Directeur
de « l'Action Française ».

MONSIEUR,

Un mot m'a frappé dans l'un des derniers numéros de l'*Action Française*, la définition que vous en donniez : un laboratoire, c'est-à-dire un lieu d'études expérimentales où l'attention pratique et l'esprit d'investigation se proposent de tirer des formules, de fixer des conclusions, d'établir des lois, de la constatation des faits, de l'examen des accidents, de l'analyse des phénomènes, en un mot de toute enquête positive et portant sur des données concrètes et réelles; laboratoire d'études politiques et sociales dont l'objet n'est rien moins que de découvrir l'absurdité des sophismes quatrevingtneuvistes, et

d'illuminer pour les Français retardataires la grande voie de la Tradition, « condition du progrès ».

Vous me permettrez bien de vous soumettre un de ces faits. L'analyse que vous en ferez tirera son importance de cette circonstance que nous sommes à la veille de la grande mascarade électorale dont les « honnêtes gens » s'obstinent à attendre, avec un personnel politique épuré, une république améliorée, une société guérie : obstination de mulet que les expériences les plus concluantes ne peuvent ébranler.

Esprits superficiels dont la portée ne dépasse pas l'horizon des satisfactions strictement privées et exclusivement matérielles du présent le plus immédiat, ils n'ont pas encore aperçu la simplicité de cette vérité que, dans le système électif, si tant est qu'il doive donner des résultats supportables dans une société politique du caractère historique et du cadre géographique d'un canton helvétique, la qualité des élus dépend de la qualité des électeurs, étant donné le suffrage démocratique, c'est-à-dire universel et égalitaire, de plus inorganique.

C'est dans le cadre de la famille que je place mon fait, je devrais dire d'une famille, car elle est parfaitement déterminée : c'est la mienne.

Le voici dans sa banalité :

Un père a donné dix enfants à son pays, dont cinq fils, desquels quatre parvenus à l'âge électoral.

En un temps où soit l'affaiblissement des croyances religieuses et par conséquent l'oubli

des préceptes divins concernant la fécondité, soit les dispositions égalitaires d'un régime successoral destructif de toute création, restreignent la natalité, ce chef de famille acquiert, ce me semble, un droit de participation politique plus étendu que tous nos malthusistes plus ou moins conscients.

En tous cas, ses graves responsabilités et ses lourdes charges domestiques le placent-elles au même niveau que l'état de célibat dans lequel se trouvent encore trois de ses fils électeurs? Assurément non.

Ce n'est pas tout :

Ce chef de famille est un architecte distingué. Des dispositions héréditaires nées de la profession du même art, par plusieurs générations antérieures, accrues et développées par toute une vie de labeur et de recherches, ont affiné son goût et perfectionné son talent. Les créations originales et toujours appropriées, dont il a semé sa ville et sa région, sont toutes frappées au coin de l'inspiration la plus pure et la plus élevée. La centralisation qui n'est pas seulement administrative, mais aussi intellectuelle, est assez puissante pour organiser autour de toutes les célébrités, de tous les talents de nos provinces françaises, rebelles à l'émigration dans la capitale, une véritable conspiration du silence.

Dans une société organisée sur la base de la fonction sociale de chacun, ou sur la base professionnelle, cet architecte occuperait un des premiers rangs de sa corporation.

Ce n'est pas tout :

Cet architecte a une certaine situation de for-

tune. Il a reçu de ses pères un patrimoine qu'il a augmenté par ses propres travaux, mais qu'il ne pourra transmettre à ses enfants que selon la sainte égalité, c'est-à-dire par morceaux, par lambeaux.

Ce n'est pas tout...

Ce propriétaire est un contribuable. Loin de l'exonérer d'une partie des impôts, ses charges domestiques ont aggravé ses redevances fiscales, avec chaque nouvelle naissance.

J'ajoute enfin que, malgré les jacobinières et les petites chapelles du sectarisme « libéral » de l'endroit, son talent qui s'imposait lui a valu le ruban rouge.

En vérité, il fit par là beaucoup d'honneur à la Légion d'honneur. D'après le principe en vigueur dans l'ancienne France, selon lequel les droits n'étaient que la contre-partie des devoirs accomplis, les privilèges, la rémunération des services rendus et le prix des charges supportées, nul doute que ce bon citoyen n'eût droit à une part importante dans la gestion des intérêts publics.

Sous la Monarchie, on l'eût appelé un « notable ».

Voyez comme la Démocratie le traite :

Aux prochaines élections législatives, sa capacité politique légale vaudra 1, c'est-à-dire qu'elle sera mathématiquement égale à celle de l'un quelconque de ses quatre fils électeurs.

Que sont ceux-ci ?

L'aîné, agriculteur, marié, père de deux enfants, 31 ans.

Le second, fixé temporairement à l'étran-

ger, point encore marié, point contribuable, 28 ans.

Le troisième se destine aux ordres réguliers, 25 ans.

Le quatrième, étudiant de 21 ans.

Ainsi donc, dans la balance des destinées d'une nation dont il est un des citoyens éminents, le bulletin de vote de ce Français ne pèsera pas une once de plus que celui de l'un quelconque de ses fils.

Ainsi l'exige la Démocratie.

Père de famille avec toutes les responsabilités et toutes les charges d'un foyer domestique important, sa capacité politique ne dépasse pas celle de ses trois fils non mariés! Contribuable, sa capacité politique ne dépasse pas celle de ses trois fils non contribuables!

Parvenu presque au terme d'une longue carrière, bien remplie, sa longue expérience des hommes et des choses ne pèsera pas davantage que l'expérience novice de ses enfants!

Architecte réputé, sa science et son art ne pèseront pas plus que les notions de débutant de son quatrième fils, simple candidat aux Beaux-Arts!

Sa voix pèse juste autant que celle du gâcheur de mortier qui travaille à ses constructions!

Telle est la monstrueuse, l'insupportable déraison démocratique que tant d'imbéciles considèrent comme une conquête.

Dénoncez-la une fois de plus, Monsieur.

Et, pour terminer, laissez-moi vous poser une question :

Les cerveaux de nos contemporains se ferment

aux vérités politiques d'ordre général, c'est indubitable; mais ils sont moins insensibles à l'appréhension de ces mêmes vérités appliquées dans le champ spécial de l'activité journalière, famille, profession, commune.

Ne pensez-vous pas qu'on parvienne à pénétrer les œillères de plomb qui leur masquent la vue, en traduisant ces grandes vérités politiques selon leur sens domestique, professionnel et commercial?

Je suis, Monsieur, votre très humble serviteur,

LOUIS GOSSET.

Errata

Plusieurs erreurs typographiques se sont glissées dans notre numéro du 15 septembre.

A la page 448, 6e et 7e lignes, il faut lire : *a méconnu ce qu'ils s'imaginaient naïvement être son rôle : l'Education*, au lieu de : a méconnu naïvement son rôle : dispenser l'éducation.

A la page 497, dernière ligne, et à la page 498 (8 premières lignes), il faut lire : *Depuis si longtemps la paresse et leurs maîtres avaient soin de les en détourner, leur prêchant avant tout l'originalité, agitant devant les yeux de cette naïve jeunesse la menace affreuse d'être appelés imitateurs et* forts en thème, *qu'ils les avaient à la fin désertés tout à fait, craignant de se gâter l'œil par la vue de tant de chefs-d'œuvre, à qui le premier devoir était de ne pas ressembler*; au lieu de la phrase incompréhensible créée par la fantaisie d'un correcteur.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis, avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis, rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*

et dans les principales gares de Paris et de la province.

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

21, Boulevard Montmartre, 21, Paris

Fondé en 1880

Directeur : A. GALLOIS

Pour paraître le 17 octobre
à la Librairie JUVEN
122, RUE RÉAUMUR

ANTHINEA

D'ATHÈNES A FLORENCE

PAR

CHARLES MAURRAS

---

*Nous avons annoncé à plusieurs reprises la publication d'**ANTHINA** sous le titre de PROMENADES PAÏENNES.*

En vente à « L'ACTION FRANÇAISE » :

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

HENRI VAUGEOIS

PRIX : 20 CENTIMES

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... 1 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu 2 fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE

3e année. — T. V. — N° 56. 15 Octobre 1901.

L'Action française

(*Revue bi-mensuelle*)

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE 1901

NOTES POLITIQUES : *La fin de la Légion d'Honneur*..... **Henri Vaugeois.**
LEURS FIGURES..... **Maurice Barrès.**
1896-1901..... **Jules Soury.**
LES OUVRIERS DE LA RÉFECTION NATIONALE : *Le Marquis de la Tour du Pin Chambly* (suite)... **Georges Grappe.**
LES AMANTS DE VENISE : *Essai sur l'amour romantique*..... **Charles Maurras.**
LES ENSEIGNEMENTS DE LA SEMAINE DU TZAR..... **J. de l'Eglise.**

PARTIE PÉRIODIQUE

UN RALLIEMENT : **Jacques Bainville.** — DEUX NOUVEAUX COLLABORATEURS : *M. Clemenceau et le « Temps »* : **Euxode.** — BIBLIOGRAPHIE : *Nouvelles conversations de Gœthe avec Eckermann* : **Jacques Bainville.**

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'ACTION FRANÇAISE paraît le 1er et le 15 de chaque mois. On s'abonne à Paris, 28, rue Bonaparte, Paris, 6e.

M. Henri Vaugeois, Directeur, recevra le Vendredi, de 2 à 4 heures.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Paul Bourget, de l'Académie française. — Gyp. — Jules Soury. — Maurice Barrès. — Charles Maurras. — Jules Caplain-Cortambert. — Maurice Talmeyr. — Maurice Spronck. — Hugues Rebell. — Jean de Mitty. — P. Copin-Albancelli. — Alfred Duquet. — Frédéric Plessis. — Lucien Corpechot. — Denis Guibert, député. — Frédéric Amouretti. — Joachim Gasquet. — Auguste Cavalier. — Henri Coulier. — Xavier de Magallon. — Théodore Botrel. — Dauphin Meunier. — L. de Montesquiou-Fezensac. — Lucien Moreau. — Octave Tauxier. — Maurice Pujo. — L. Mouillard. — Jacques Bainville. — Alfred de Pouvourville. — Robert Launay. — O. de Barral. — R. Jacquot.

FONDATEUR :

Le Colonel de Villebois-Mareuil

Mort au champ d'honneur

L'Action française

NOTES POLITIQUES

15 *octobre* 1901.

LA FIN DE LA LÉGION D'HONNEUR

La Légion d'honneur ne se relèvera point du coup stupide que vient de lui porter le Gouvernement. En rompant, au prix d'un grossier tapage, avec le général Davout, avec le conseil de l'Ordre, on a bien inutilement publié le mécanisme des promotions, déjà assez aisé à reconstituer pour un spectateur d'imagination ordinaire, depuis quelques années. Pourquoi mettre à nu cette honteuse vérité historique : à savoir que, là comme partout, en démocratie parlementaire, il n'y a et ne peut y avoir que marchandages et chantages de la part d'un pouvoir qui veut

subsister, et que donc chaque croix n'exprime rien, sinon cette sorte d'événement vulgaire que scelle, en Normandie, un verre de *calvados*, entre deux maquignons qui ont fini par « toper » !

Mais quoi ? le mal est fait ou plutôt achevé, car voilà longtemps que cette institution se vide, continûment, de ce que l'on pouvait appeler au début sa substance morale et sociale.

Substance bien pauvre, à vrai dire, et bien maigre, — que cet *Honneur* défini par Napoléon en termes tels qu'il le pouvait doser administrativement pour le distribuer, grade à grade, aux serviteurs qu'il fatiguait à ses grands travaux interminables et inutiles !...

Puisque l' « Honneur » — (celui de la Légion) — est enterré, songeons aux candidats chevaliers qui l'eussent pu prolonger en l'associant à leur nom, à un nom de famille illustré ou bien gardé, et essayons de leur rappeler quelques-unes des mille bonnes raisons qu'ils ont de ne rien regretter. Car non seulement la chance d'être décoré n'est plus enviable aujourd'hui, mais, alors même qu'elle l'était encore, la Légion d'honneur ne fut pas, semble-t-il, pour notre peuple, une force anoblissante des sentiments, des actes, des mœurs publiques. Il n'est pas probable que le ruban rouge ait contribué très efficacement à créer ce dont nous ne pour-

rons nous passer longtemps sans danger : une aristocratie nouvelle.

La raison en est bien simple : la « décoration » n'est pas héréditaire. L' « Honneur » nouveau ne se transmet pas du père au fils, par cette sorte de magnifique fatalité, par cette « grâce de Dieu » ou du sang, que les gens d'autrefois aimaient à accepter et à saluer. L' « Honneur » nouveau, l' « Honneur » impérial et révolutionnaire est *individuel*, comme tous les autres biens si précaires que le Code civil et la Constitution du Premier Consul voulurent bien nous laisser : cet « Honneur » n'a point de racines plongeant dans le passé de la famille — (puisqu'il n'y a plus de famille), — en sorte que le jeune homme qui l'aura épinglé à sa boutonnière saura trop de quoi il est fait. Décoré, on oscillera entre une mesquine satisfaction de vanité ou un cynisme de basse indifférence. Les vraiment forts méprisent leur ruban : et c'est un sentiment affreux.

L'homme « qui s'est fait tout seul », le fils de ses œuvres, celui dont la force et la valeur morales ne sont point, pour lui-même, des mystères heureux qu'il subit et respecte, — ce fils de ses œuvres, qui s'est vu commencer et qui a mesuré le peu de chose qu'est une « grande » œuvre et une « belle » existence d'individu, sur cette terre où tant de races innombrables ont joué leurs petits

jeux et puis sont mortes sans souffler, — cet homme-là, s'il voit clair, s'il n'a pas la niaiserie de s'honorer lui-même, que voulez-vous qu'il honore sous son ruban rouge ?

Croyez-vous pas qu'il a sa boutonnière entaillée dans le cœur ? Il jettera son « Honneur » et son habit, la première fois qu'il en sera gêné pour une besogne de force, pour un *travail* pareil à ce *travail* que louait son maître d'école laïc, et par lequel il s'est fait lui-même.

Travail ! Effort ! Patience ! Telles sont les vertus, dans notre société égalitaire, morne, dominée par ses lois écrites et déduites de deux ou trois principes trop simples. Telles sont les vertus, les seules vertus que veuille protéger le souverain, le grand souverain anonyme et indifférent : le Peuple. Plus de place pour la Fortune, le Bonheur, la Victoire ou le Génie ! Quoi d'étonnant que l'Ordre de la Légion d'honneur, fondé par le grand homme dans le cliquetis des armes, et pour exalter les derniers actes français de la vraie et classique vertu : des actes de force, de mortel courage, quoi d'étonnant que l'Ordre bientôt se soit mis au point de la société qui sortait peu à peu du Code révolutionnaire : société où il ne faut plus « vaincre » très souvent l'ennemi extérieur, l'ennemi de la Patrie, mais où, pour chacun de ces « célibataires et enfants

trouvés » qu'a définis Renan, il faut « arriver », à tout prix, et se pousser dans la foule des compatriotes, chacun devenant ennemi de chacun, pour la curée des fonctions et des places. Dès lors, que les vertus nouvelles : la Patience, le Travail, se doublent de petites ruses, ce sera une nécessité ; les « arrivés » n'en paraîtront pas moins dignes du prix. De même qu'à la guerre, on ne chicanait pas les grognards sur les épisodes cruels dont se complétait l'histoire de leur triomphe et que l' « étoile des braves » couvrait, au soir du combat, de même, l' « étoile des riches » bientôt imposerait silence aux ergoteurs. Telle est du moins la façon de concevoir les prochaines, les dernières décorations de l'Ordre national, que l'on paraît vouloir suggérer à M. le général Florentin, en même temps qu'à M. Sully Prudhomme.

Il sera intéressant de suivre de l'œil, pendant quelques jours, les mouvements de physionomie de ces messieurs.

HENRI VAUGEOIS.

LEURS FIGURES

Les premiers chapitres de Leurs Figures *viennent de paraître dans la* Contemporaine (1). *Nos lecteurs savent déjà que dans ce livre, qui forme la troisième partie du* Roman de l'Energie nationale, *Maurice Barrès a raconté l'affaire du Panama. Après avoir exposé comment l'*Appel au Soldat, *appel poussé par le pays entier vers* 1889, *n'avait pas eu d'effet; comment la fièvre boulangiste, le grand mouvement national contre le parti des vieux républicains, n'avaient rien pu fonder à cause de* « l'indigence des principes », *Maurice Barrès montre enfin comment, en régime parlementaire, où la vénalité et la concussion sont inévitables, les criminels ne peuvent être châtiés : l'Etat privé d'une tête, l'Etat privé d'un pouvoir indépendant des partis, l'Etat où règne une faction ne connaît pas de justice. L'*Appel au Soldat, *pour mettre fin aux attentats commis contre la France, avait échoué : l'*Appel au Juge (2), *pour punir les panamistes, devait demeurer sans réponse. Et avec une ironie ardente, qui restera attachée à la déclamation des politiciens opportunistes, Barrès a choisi pour épigraphe de son livre cette phrase que prononça Jules Ferry, le* 9 *février* 1870 : « De tous les maux que dix-huit ans de pouvoir personnel ont infligés à la France, le plus grand c'est l'avilissement de la justice. »

---

(1) *La Contemporaine*, 122, rue Réaumur, Paris. Revue bi-mensuelle. Abonnement : un an, 18 fr.; six mois, 10 fr. Le numéro : 1 franc.

(2) Titre sous lequel on annonça d'abord *Leurs Figures*.

*Au titre de l'*Appel au Juge, *Maurice Barrès a préféré celui de* Leurs Figures *sous lequel avaient paru en* 1892, *dans le* Figaro, *ses premiers et terribles tableaux du Parlement vendu où soufflait un vent de peur. Ces pages, qui firent trembler tant de criminels, furent égalées aussitôt aux plus belles de notre langue. Nous sommes heureux de pouvoir faire connaître à nos lecteurs le second chapitre de* Leurs Figures *où Barrès a raconté, d'un style sobre et tragique, les débuts de l'affaire du Panama. On se rappelle que dans le* Roman de l'Energie nationale, *Bouteiller est professeur de philosophie, kantien et député opportuniste ; le baron de Nelles, un « rallié » avant le mot, préoccupé de se ménager des amitiés partout ; Sturel, un des « déracinés », et jeune député boulangiste.*

PREMIERS ROULEMENTS DU TONNERRE

M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire, ayant reçu de M. Prinet le dossier complet du Panama, s'en alla l'étudier, durant l'été de 1892, à la campagne. La plume à la main, il dépouilla l'énorme expertise de M. Flory et, comme cet « excellent comptable », il ne s'inspira que « du terre à terre des chiffres, sans faire assez la part de l'erreur des hommes et de la pression des événements ». Aussi conclut-il aux poursuites contre MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, Cottu, Marius Fontane, administrateurs du Panama, et contre M. Eiffel.

C'était se mettre dans le courant populaire,

mais où l'on pourrait trouver des surprises. Déjà la *Libre Parole*, en septembre, travaillait à transformer le Panama judiciaire en Panama politique : elle accusait ouvertement des sénateurs et des députés d'avoir trafiqué de leurs mandats lors du vote de la loi de 1888 sur les obligations à lots.

Le « Micros » qui signait ces « Dessous de Panama », un Ferdinand Martin, ancien banquier à Nyons, avait cuisiné jadis d'obscures besognes financières pour les administrateurs du Panama : — sans profit, maugréait-il, — et fort de leurs confidences, il prétendait les brouiller avec le monde politique en montrant leur indiscrétion.

Articles de vacances peut-être, et sur quoi la direction comptait peu puisqu'elle les plaçait en deuxième page. Mais voici que les gens compétents chuchotent : « Comme c'est vrai ! Ah ! si Lesseps veut parler ! quel déballage ! » Voici que les éternels boulangistes, sans rien savoir, croient tout. Voici enfin qu'en quelques jours ces révélations, remuant les cendres d'un foyer antiparlementaire mal éteint, causent une chaleur générale de l'opinion et raniment l'énergie nationale.

A son retour des champs, M. Quesnay de Beaurepaire trouva des éléments d'appréciation que ne lui avait pas fournis le rapport Flory. Il fut sensible, nous dit-il, à l'apitoiement que soulevait le vieux M. de Lesseps : « A entendre les gens les plus compétents et les mieux renseignés, les fautes de ce coupable relevaient de la morale et non du Code pénal. » Le 12 octobre,

il apprit avec contrariété que les conclusions de son rapport convenaient au Garde des Sceaux et qu'on allait poursuivre correctionnellement pour escroquerie et abus de confiance. Il en parla le 14, avec M. Loubet, président du Conseil, qui lui répondit :

— M. Ricard vous a donné son avis, mais non pas un ordre.

Le 18, jour de la rentrée des Chambres, les députés vinrent en grand nombre au Palais-Bourbon. Dans leurs arrondissements, la plupart avaient été obligés de réclamer la lumière, la lumière complète ; ils s'étaient vantés d'avoir à plusieurs reprises notifié au gouvernement qu'il recherchât toutes les responsabilités ; — c'est que le populaire ne comprend pas les nécessités politiques ; — mais ce 18 octobre, dans les couloirs du Palais-Bourbon, entre gens de bon sens, ils chuchotent que les administrateurs du Panama, tous ces Lesseps, tous ces Cottu, furent toujours des réactionnaires et que la République ne doit pas se prêter à leurs efforts pour la salir. Seuls, quelques députés, élus de cette législature et plus préoccupés de popularité électorale que d'autorité parlementaire, menaient un grand tapage de vertu. Ils parlaient de concussionnaires, d'enquête, d'épuration nécessaire, et prétendaient faire approuver de tous leur dure morale. Peu de personnes savaient exactement la liste des vendus. Aussi chacun se méfiait-il, craignant également de paraître redouter la lumière et de se mettre à dos la bande ténébreuse des criminels. C'était

joyeux et d'une âpreté méphistophélique de voir les habiles se défiler, les épaules voûtées, avec un visage inexpressif, et d'entendre des malheureux répéter avec les purs dont ils étaient atterrés : « Il faut aller jusqu'au bout et, s'il y a des vendus, les exécuter. »

Dans ce frémissement hypocrite, on se pressa, vers les cinq heures et quand les lampes étaient déjà allumées, pour entendre Nelles et Bouteiller discourir au milieu du cercle le plus important.

— Il en sera de cette affaire comme de toutes les autres, disait Nelles à un droitier, qui réclamait des poursuites ; avec la meilleure volonté du monde, on ne saura rien.

— C'est malheureux à dire, appuya Bouteiller dans un profond silence; mais, de tous les crimes, le crime de concussion est le plus secret, puisqu'il ne peut être révélé que par le corrupteur ou par le corrompu...

Ces deux adversaires, ce rallié et ce radical de gouvernement, venaient de rédiger l'argument dont s'emparèrent les politiques de tous les camps : d'une action judiciaire ou d'une enquête parlementaire, rien ne pourrait sortir qu'un scandale inefficace.

Tout de même, elle demeure difficile, la tâche du gouvernement. L'opinion réclame des poursuites auxquelles la Chambre ne s'opposera pas. On annonce des interpellations, et pour repousser les ordres du jour invitant à mettre la magistrature en branle, il n'y aura même pas ces parlementaires qui, dans le secret de leur cœur, supplient le ministre de les couvrir.

Dès le lendemain de cette rentrée, au 19 octobre, M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général, fit connaître à M. Ricard, Garde des Sceaux, que M. Loubet lui ordonnait d'attendre la décision du gouvernement. Il exposa en outre les scrupules qui maintenant embarrassaient sa conscience de magistrat, et pour les dissiper, il réclama un supplément d'enquête.

M. Ricard hochait la tête. Il consentit à cette enquête supplémentaire, mais exigea une lettre où le Procureur général assumerait la responsabilité de ce retard.

Le surlendemain 21 octobre, M. Quesnay de Beaurepaire visitant M. Carnot à l'Elysée lui confessa que, depuis son rapport, il était fort ébranlé, notamment sur l'intention frauduleuse. Là-dessus, M. Carnot, d'ordinaire si froid et si réservé, s'anima :

— M. de Lesseps n'est pas un homme de mauvaise foi. Je le croirais plutôt délicat. Seulement sa fougue naturelle l'emporte. Il raisonne mal et ne sait pas compter; de là bien des actes fâcheux, accomplis sans intention de nuire.

Sur cette préparation, Bouteiller commença de dessiner la résistance. Dans les couloirs de la Chambre, il attaqua Ricard :

— Après que nous avons eu tant de peine à étouffer le boulangisme, disait-il, voici que le ministère veut le ressusciter. Jadis, M. Challemel-Lacour, avec une justesse merveilleuse, a analysé les conditions qui rendirent possible cette exécrable fièvre : le boulangisme est né

du manque de gouvernement dans un pays qui veut se sentir gouverné: Le parlementarisme, c'est une majorité décidée à suivre le gouvernement, lui laissant l'étude et le choix des résolutions, et combattant derrière lui selon la tactique qu'il a arrêtée. Mais, chez nous, les députés sont les domestiques de leur circonscription; ils n'arrivent jamais à se libérer des soucis du candidat pour devenir des hommes politiques, et au lieu de servir le pays, ils s'appliquent uniquement à satisfaire dans la surenchère électorale leurs comités. Voilà contre quel mal a surgi par réaction le sentiment dictatorial auquel la France faillit se prostituer. Malgré cette dure expérience, M. Ricard nous remet sur la pente du plus misérable boulangisme! Obéit-il à l'illusion déplorable de confondre les principes de la morale avec les lois de la politique! C'est beau, le culte des principes, mais c'est dangereux d'alarmer en leur nom la masse de la population! Par complaisance pour les exigences confuses d'une poignée d'agités, par faiblesse devant les démonstrations d'un journal exploiteur de scandales, on se lance dans l'inconnu, et, sans espoir de rendre évident le néant de ces calomnies à des esprits décidés à écouter leur haine, on accorde un premier succès à des agitateurs qui ne s'en contenteront pas.

Tel était le langage élevé de Bouteiller qui concluait par cette insolence :

— S'imagine-t-on par hasard qu'il existe jamais une constitution qui dispense les hommes d'avoir au moins quelque degré de raison?

Cette philosophie était immédiatement mise en épigrammes par les farceurs qui se chargent de la vulgarisation politique. Ils traînaient dans le ridicule et dans la boue M. Louis Ricard. Avant tout, ils raillaient ses deux longues pendeloques de favoris blancs; ils le dépeignaient solennel, majestueux, préoccupé d'allier la gravité de l'homme d'Etat à l'élégance du gentleman. A les croire, minaudier et boursouflé, il s'avançait d'un pas lent et scandé de charlatan, l'œil éteint, la lèvre morne, le geste à la Vaucanson. C'était un père noble, attaché à son idée comme à une fille unique. Leurs journaux ne l'appelaient plus que la « Belle Fatma ».

Cependant le président du Conseil Loubet convoquait fréquemment à la place Beauvau M. Quesnay de Beaurepaire. Assisté, dans ses conciliabules, du ministre de la Marine Burdeau, il disait :

— Le Parlement est emballé, la presse déchaînée, mon cher Procureur général. Qu'allons-nous devenir ? Que le procès découvre des députés ayant trafiqué de leurs votes (et MM. de Lesseps ne ménageront personne à l'audience), la République sera déconsidérée.

Le Procureur général recommandait un moyen transactionnel :

— Le soulèvement de l'opinion ne permet pas l'inaction du magistrat? Eh bien! évitez la poursuite correctionnelle et tenez-vous-en à une action en responsabilité intentée par le liquidateur dans l'intérêt des actionnaires et obligataires. Les administrateurs n'étant plus passibles que de dommages et intérêts ne tien-

dront pas à compliquer leur cas en parlant de corruption, et, d'ailleurs, n'avez-vous pas un gage : Lesseps père, à qui vous mettriez les menottes?

M. Christophle, gouverneur du Crédit Foncier, consulté par le gouvernement, indiqua le même expédient.

M. Loubet voulait que l'affaire fût purement et simplement classée. Mais cette solution qu'il n'osait pas imposer à M. Ricard, il prétendait que le Procureur général prît sur soi de la réaliser. Et, merveilleux avilissement du pouvoir! M. Ricard de son côté, bien résolu à ne point résister au cri public de « Justice ! lumière ! » cherchait, pour se couvrir contre la rancune des concussionnaires, à laisser au Procureur général l'initiative des poursuites :

Cependant ce magistrat, répugnant à servir de bouclier, répétait à l'un et l'autre ministre :

— Je ne suis qu'un agent d'exécution, c'est à vous qu'appartient la décision. Je demande des ordres formels.

Dans cette plaie panamiste, si mal soignée par des médecins en querelle, les sanies accumulées mettaient de l'inflammation. Ducret, rédacteur en chef de la *Cocarde*, racontait vingt fois, en secret, une histoire d'immense conséquence :

« Le 5 janvier 1892, vers dix heures du soir, « je suis monté chez M. Cottu qui ne se doutait « de rien, pour lui annoncer que la Chambre à « l'unanimité venait d'exprimer le désir qu'une « répression énergique et rapide eût lieu contre

« tous ceux qui ont encouru des responsabilités « dans l'affaire de Panama. M. Cottu s'écria : — « Les gredins! il y en a cent cinquante qui ont « volé notre argent! Il m'a raconté tout au long, « jusqu'à trois heures du matin, les tripotages « parlementaires. Et ne croyez pas qu'il cédât à « un mouvement irréfléchi d'indignation, car le « lendemain il allait trouver M. Constans au « ministère de l'Intérieur et lui refaisait son « récit, en vue de lui démontrer les inconvé- « nients du procès. »

Là-dessus, les couloirs en rumeur disaient : « Constans sait tout ! Constans est dans l'affaire ! »

Les amis du marquis de Morès colportaient qu'un M. de Véragaude lui avait offert contre argent des papiers qui mêlaient Floquet, président de la Chambre, aux marchandages du projet autorisant la Compagnie à émettre des valeurs à lots.

On dénombrait maintenant les suspects de concussion, les Hébrard, les Rouvier, les Roche, les Baïhaut, les Maret, les Proust. Tous ces noms se succédant comme une suite de petites explosions donnaient de l'avance à l'allumage, et puisqu'il n'y avait personne du gouvernement pour débrayer et faire jouer les volants dans le vide, la terrible machine antiparlementaire menait chaque jour d'un train plus infernal sa besogne de destruction.

A la fin d'octobre, le conseiller instructeur -inet n'osa plus ne pas voir dans son dossier s faits de corruption que les journaux mettient sous les yeux du public. Il convoqua dans

son cabinet, pour le 4 novembre, M. le baron Jacques de Reinach.

Quand le bruit d'un tel événement commença de bourdonner, ce furent dans le public un surcroît d'insolence et dans le Parlement les débuts de la consternation.

Quelques députés crurent à une traitrise de cette magistrature qui, malgré les épurations, ne saura jamais respecter qui la paie. Ils se trompaient. M. Prinet est irréprochable. On connaît aujourd'hui la crise qu'a traversée ce loyal serviteur. Il en a donné les détails. « L'opinion publique, a-t-il dit, soupçonnait des membres du Parlement d'avoir vendu leurs votes. C'est une grosse affaire! On ne peut pas procéder immédiatement et légèrement en pareille matière! » Disons-le au passage : en toute matière judiciaire, il est désirable qu'un magistrat n'agisse pas légèrement. Mais à qui s'en référera-t-il? A sa conscience? Le sentiment du devoir, alors! Plus que ta conscience, magistrat, crains le Garde des Sceaux! M. Prinet l'a bien compris : « En pareille matière, on ne peut pas agir légèrement. De sorte que j'ai dû me mettre en rapport sur ce point avec M. le Garde des Sceaux. »

L'honnête magistrat admettait-il que son chef pourrait lui répondre : « Fermez les yeux, ignorez ces crimes-là! » Il avertit le Garde des Sceaux que « la loi d'autorisation votée le 28 avril 1888 par la Chambre, et dans le mois suivant par le Sénat, aurait été accompagnée de certaines circonstances peu honorables pour les

administrateurs de Panama ». Le Garde des Sceaux, « franchement, simplement, loyalement », donna « carte blanche » à son subordonné. Il l'autorisa à « poursuivre cette face de l'affaire complètement et activement, sans se laisser arrêter par aucune considération ». Aucune considération! Voilà les termes textuels qui étonneront les parlementaires tant qu'il y en aura dans le monde et qui, à la fin d'octobre 1892, les convulsèrent.

« Ainsi, disaient-ils, ce pauvre M. Ricard ne juge pas les diffamations de la *Libre Parole* assez explicites et retentissantes? Il veut que M. Prinet interroge leur auteur, un drôle qui a déjà essayé de faire chanter l'honorable M. Baïhaut. M. Prinet a entendu le Ferdinand Martin: il va interroger sur ces fameuses corruptions les Lesseps, les Cottu, les Fontane, le baron de Reinach! Ah! qu'on extrade tout de suite Arton! »

Traîné dans la boue par les uns, promis à l'Élysée par les autres, M. Ricard jouissait de cette dictature que donne la vertu quand les circonstances permettent d'en tenir le rôle. Obscur la veille, dans une gloire aujourd'hui, il balançait ses collègues du ministère, Ribot, Rouvier, Freycinet, Burdeau, Viette, Loubet, et le président Carnot lui-même, tous opposés aux poursuites. En vérité, qu'était-il? Un imbécile, peu capable de comprendre ses actes? un vaniteux gonflé des louanges de l'opposition? un ambitieux qui, non content d'assurer sa réélection à Rouen, se préparait à la Présidence de la République? un Machiavel, joyeux de décimer

ses camarades parlementaires? C'était plutôt un homme qu'écrasait cette affaire et qui n'eût pas été fâché de succomber immédiatement en martyr de la morale publique. Mais Rouvier, Freycinet, Burdeau, compromis et surveillés, n'osaient pas se découvrir en l'attaquant, et, chaque semaine, le Conseil des Ministres examinait l'état des choses, sans que Ricard osât s'y prononcer pour les poursuites, ni les autres pour l'étouffement.

Dans un article retentissant, Sturel peignit ces dessous. D'abord, comme il l'avait annoncé à Suret-Lefort, il publia la note sur Arton et le baron de Reinach qu'il avait portée au général Boulanger à Bruxelles, peu de mois avant le suicide d'Ixelles.

« Ah! s'écriait-il, si le Général avait voulu user de mon « renseignement »! — Et d'un geste joyeux, le jeune partisan comparait les heureuses conjonctures du jour au temps où les parlementaires noyaient son chef sous les outrages, où lui-même, Sturel, quittait la Chambre en vaincu. Il se vantait de voir croître les petites peurs lentes qui sont endémiques au Palais-Bourbon. « C'est, disait-il, la panique des « animaux quand, à des signes multiples, ils « pressentent un tremblement de terre et quand « le sol commence à manquer sous leurs pas... » Il décrivait les couloirs où les députés se jetaient, à trois heures, sur la *Cocarde*, comme au réveil ils s'étaient jetés sur la *Libre Parole* et sur l'*Intransigeant*, pour savoir si on les dénonçait. « Leurs figures, qu'ils veulent faire se-

« reines, trahissent leurs battements de cœur,
« les plis de leur front, leur hébétude, car ils
« s'épuisent à supputer les raisons du ministre
« pour les couvrir. Et la courageuse petite
« troupe des boulangistes, quel plaisir de la
« considérer! Surprise tout d'abord de ce ren-
« fort que lui apportent les circonstances, puis
« plus pâle de volupté à chaque fois qu'un en-
« nemi reçoit en pleine poitrine son nom, lancé
« comme un boulet, d'un terrain invisible! D'où
« viennent ces révélations mortelles? Qui com-
« mande la bataille? N'importe, on marche au
« canon. Ceux qui, dans un mouvement d'amour,
« autour de Boulanger sentirent leur cœur
« battre à la française, se disciplineront par
« une haine commune dans l'obscure bagarre
« imminente. Comme des esclaves pensent à
« s'enfuir au plus fort des querelles de leurs
« maîtres, l'instant favorise la délivrance na-
« tionale. La France se soulève pour voir. En
« vain les parlementaires s'interposent, lui mas-
« quent leurs combinaisons hâtives et scanda-
« leuses, la supplient de ne pas bouger, de ne
« point substituer aux lois son instinct, lui pro-
« mettent, selon l'expédient habituel, que la
« justice régulière va fonctionner : c'est trop de
« mystère à la fin!... »

Sturel, pour conclure, prophétisait une avalanche qui transformerait jusqu'au sol de la politique. Il triomphait, il se vengeait, il se baignait dans la félicité.

Cet article épouvanta la Chambre; il conquit au jeune partisan une place plus importante que le siège qu'il avait abandonné. On le crut docu-

menté. Suret-Lefort, qui se targuait de leur intimité, se faisait fort de l'adoucir, en un mot, le négociait.

Ces furieux verbiages et les divers mouvements paniquards laissaient Bouteiller impassible. Sa confiance demeurait absolue dans sa sécurité propre et dans la sécurité du régime, l'une et l'autre confondues à ses yeux. Il méprisait les agitations populaires comme il avait fait dans les pires journées boulangistes.

Il connaissait l'audience de l'Elysée où M. Charles de Lesseps, au nom de la République et de l'intérêt national, vint exposer au Président tout le système qu'il avait bâti pour se présenter en victime des parlementaires. M. Carnot écouta deux heures durant, sans qu'ils mêlassent un instant leurs regards, sans l'interrompre, sans lui répondre, et le laissa partir sans lui serrer la main. — Magnifique entrevue d'où la solidarité parlementaire sortit intacte!

Ce Lesseps est aussi allé chez M. de Freycinet; il lui a confié le cas d'un ministre qui se serait vendu à la Compagnie de Panama. « S'il y a un procès, concluait-il, toutes ces choses se sauront. » — « C'est donc qu'on en trouvera la trace dans les papiers saisis ou à saisir? » répondit le ministre. — « Non, il n'y en a pas d'écriture. » — « Alors, cela n'a pas d'importance. » Et ce mot de l'homme d'État paraît la sagesse même à Bouteiller qui s'assure qu'avec toute leur impudence les amateurs de scandale fini-

ront bel et bien comme Numa Gilly en posture de calomniateurs.

Enfin Bouteiller sait que M. Cottu, ayant transporté ces monotones cancans chez Constans, alors ministre de l'Intérieur, s'entendit répondre : « Oui, monsieur, il faut éviter ce procès scandaleux. »

Sa raison justifie Bouteiller dans sa conscience, et la raison d'État exige aussi qu'il soit pur. Assuré, mais contracté, blême, dur et sans repos, il surveille l'orage qui se forme ; il n'y veut voir que de vaines vapeurs démagogiques et le risible tonnerre d'un Ricard.

MAURICE BARRÈS.

1896-1901

Notre éminent ami et collaborateur, M. Jules Soury, nous adresse l'article suivant écrit le 21 septembre dernier, arrivé à l'Action française *le 23, et qu'il a été impossible d'insérer au dernier numéro.*

Dans tout cet éloquent article, on ne trouverait peut-être pas une ligne, ni même un mot qui ne fût en opposition avec les principes généraux de la politique exposés depuis deux ans dans l'Action française.

La doctrine de cet article, la méthode dont il s'inspire nous sont l'une et l'autre étrangères. Mais nous le publions sans spécifier de réserve de détail. Il nous semble que la pensée et le sentiment, même les plus particuliers, de l'auteur du Système nerveux central *ne peuvent pas être soumis au droit commun : c'est le système du privilège que les convenances les plus élémentaires prescrivent de lui appliquer.* — N. D. L. R.

L'épouvantable cauchemar est enfin terminé; l'anxiété a disparu; la crise que nous venons de subir n'est plus qu'un souvenir. Je ne parle point du tsar et de la tsarine, comme on pourrait croire, mais de la frénésie d'abjection dont une partie de Paris, son conseil municipal, la presse nationaliste elle-même, nous a donné, une fois

encore, l'ignoble et répugnant spectacle. C'était à faire vomir.

En 1896, lors de la première visite du tsar, j'avais quitté Paris. Le bruit avait couru, en effet, que tous les Français devraient se découvrir sur le passage de l'autocrate russe comme devant le Saint-Sacrement. J'ai, en ma qualité d'antiquaire, le culte des vieilles religions, et j'éprouverais un charme infini à célébrer leurs rites. Mais je me jurai de ne saluer jamais un homme que je considérais déjà comme un fléau pour la France, puisque l'alliance franco-russe, je l'ai établi ici, alliance purement défensive, non offensive, et interdisant, à la manière d'un frein, toute revanche légitime contre l'Allemagne, n'est pour la patrie qu'un instrument de ruine, de déshonneur et de mort,

Beaucoup commencent à le comprendre. Aussi, en 1901, les patriotes chez qui l'instinct de conservation sociale et de défense nationale n'est pas éteint, auraient pu accueillir Nicolas II sans céler leurs ressentiments. Si le tsar était venu à Paris, catholiques et socialistes auraient fait front cette fois à l'autocrate. Et ces Français-là, dont les instincts sont restés très sûrs, c'est aujourd'hui la France entière.

Mais le Conseil municipal a saisi une fois de plus l'occasion de s'aliéner l'opinion des bons Français, socialistes et catholiques, en faisant vraiment assaut de basse courtisanerie envers un homme qui n'a pas plus daigné répondre à ses invitations qu'à ses adresses et à ses serments d'allégeance.

Serait-il vrai que cette nation ait du sang de

larbin dans les veines? A contempler Paris, toute cette semaine, à lire la plupart de ses journaux, on en devait tomber d'accord avec Urbain Gohier. De ce sang-là pourtant je ne m'en connais, non plus que ce maître écrivain, une seule goutte, et nombre de nos conseillers sont certes, comme je le suis, de vraie race franque ou de bonne souche celtique. Un Jules Auffray, un Gaston Méry, un H. Galli, sont des cœurs bien français, de braves et fiers tenants de nos couleurs nationalistes. Mais la plupart de nos conseillers manquent décidément de clairvoyance et d'esprit politique.

Le Parlement ayant abdiqué et remis ses pouvoirs aux mains des ministres inamovibles du ministère, le Conseil municipal de Paris serait en fait, sinon en droit, le Gouvernement qui, avec l'Armée, représenterait demain le pays au cas où quelque catastrophe ferait tout à coup disparaître l'ordre politique actuel. La majorité du Conseil devrait donc veiller à ne pas plus s'aliéner les socialistes que les catholiques qui, les uns et les autres, sont le nombre, et dont la forte organisation survivra à bien des régimes.

Rien de plus facile, pour une Assemblée, que de concilier les droits de partis d'apparence si irréductibles. Il suffit de satisfaire leurs affinités qui sont au fond les mêmes : le libre développement de leur vie manifestée. Ceux qui vivent du passé sont, en tout pays, bien plus nombreux que ceux qui vivent de visions d'avenir. Mais ces états d'esprits sont également respectables; il les faut donc respecter. Le pouvoir ne doit être

que modérateur ; s'il juge et prend parti, il n'est plus qu'un tyran.

Or le Conseil municipal a pris parti pour le tsar, et cela avec un entêtement de phalène qu'on ne peut empêcher d'aller se brûler les ailes aux bougies. Il a consumé, à nos dépens, on ne sait combien de millions de mètres cubes de gaz pour illuminer, dans la nuit solitaire, des édifices qui ont beaucoup plus grand air sous la pâle clarté des étoiles. Le Conseil s'est fait arbitre et maître des cérémonies d'une cité qui, abstraction faite des empoisonneurs jurés de la population, exècre en général le pendeur de femmes, l'être obtus et malfaisant, cet empereur Nicolas II, qui ose nous interdire jusqu'à l'espoir de reconquérir par le fer et par le feu, par la guerre des Vosges et du Rhin, nos provinces françaises d'Alsace et de Lorraine !

De la tsarine je ne dirai rien ; cela ne convient pas à un vieux clerc de l'Université. Le tsar, au contraire, m'appartiendrait ; c'est évidemment ce qu'on appelle en psychiatrie un arriéré, un débile, comme Guillaume est un dégénéré. Les toasts portent l'estampille irréfragable de la Porcherie contemporaine, je veux dire des doctrines humanitaires des ligues de la paix et de la solidarité universelle. Il y a de l'impudeur à venir dire à des Français, quelques heures après l'entrevue de Dantzig, que « la paix des nations repose sur des principes d'équité » !

Ce qui plonge dans la stupeur les vieux Français de ce temps, c'est que, s'étonnent-ils de tant de servilité dans les foules cosmopolites

de Paris, d'une abjection si horrible dans la presse, on leur répond, du plus grand sérieux : « Le tsar est un si grand personnage ! » — En vérité ! Mais c'est tout au plus si, à Versailles, Louis XIV aurait donné audience à cet ours du Nord. Après quoi, que l'on considère l'abîme qui sépare la France du vingtième siècle de celle du dix-septième ! Je n'incrimine rien ni personne. Dans ma conception de l'histoire, la Révolution n'a pas été moins nécessaire que l'origine et la fin de la Monarchie française. Je ne traite ici que des mœurs publiques. Chaque jour de grandes maisons visitées par les deuils et par l'infortune, ruinées, mais non déshonorées, ferment leurs portes et attendent fièrement, dans le silence et l'isolement, que les antiques murailles achèvent de s'effondrer. Bien mourir, telle était pour nos pères la fin dernière, l'achèvement de toute destinée. Ces vœux pieux, je les ai souvent formés pour la France.

La politique antifrançaise par excellence, c'est la politique de l'alliance franco-russe. Il ne peut d'ailleurs être question d'une alliance des peuples de Russie et de France, mais de l'alliance des tsars et de Félix Faure ou de Loubet. Sommes-nous en monarchie pour que, sans que le Parlement ni la nation aient été consultés, je sois tenu de me soumettre aux décisions de convenances diplomatiques ou autres dont l'esprit et la lettre ont toujours été cachés au public? Quel Français, ministre, sénateur, député, ou simple citoyen, a jamais été consulté sur l'alliance franco-russe? Qui en connaît les dispositions.

Cette alliance, on l'a connue par les journaux, comme l'expédition de Chine, sans que les représentants de la nation aient jamais su les clauses de l'une non plus que les conditions de l'autre. Autrement, croit-on que la France aurait infligé à ses armées l'humiliation d'être conduites outre-mer par un chef prussien, un Waldersee, et cela sous les auspices de son allié, le tsar de toutes les Russies? Que l'on consulte aujourd'hui la France sur l'alliance franco-russe : je défie les partisans de cette alliance, qui apparaît enfin comme un mensonge et une duperie, de conserver la moindre illusion sur le résultat de cette consultation.

Waldeck-Rousseau, qui est le seul homme d'Etat de ce gouvernement, en est aussi persuadé que nous. Je lis partout que, si l'empereur n'est pas venu à Paris, où il n'avait que faire, non plus qu'en France, c'est par l'effet d'une vengeance du Président du Conseil contre cette ville. Je ne sais ; mais les Parisiens de Paris, sinon les étrangers, lui savent un gré infini de leur avoir épargné la vue des convulsions obscènes d'une cité dont les rues et les avenues, interdites aux religieux et aux hommes d'armes, n'appartiennent plus déjà qu'aux commerces infâmes des métèques, aux danses et aux chants d'ilotes ivres.

Si Waldeck s'est vengé, il a bien fait! Toutes les fois que j'assiste au déploiement de quelque énergie morale, j'applaudis. Je ne me détourne avec dégoût que des pleutres, des courtisans et des valets.

Ce n'est pas le premier grand service que

Waldeck-Rousseau aurait rendu aux Français qui portent d'ordinaire d'autres couleurs que celles de ses partisans.

C'est Waldeck qui a contresigné l'arrêt de mort du traître Dreyfus en établissant juridiquement, dans la Commission de l'Amnistie, que, pour être gracié, le condamné de Rennes avait dû renoncer, et avait en effet renoncé, à la revision de son jugement, jugement définitif, et participant de l'autorité de la loi.

C'est Waldeck qui, en refusant de sanctionner la grâce des proscrits, préserva les exilés royalistes et plébiscitaires de la clémence de Loubet. De l'ennemi vint donc le salut! Sans le *veto* de Waldeck, peut-être auraient-ils consenti à cette suprême humiliation (car la grâce est tout le contraire de l'amnistie!); ils n'auraient pas entendu ceux qui les adjuraient de ne se laisser point déshonorer.

Enfin c'est encore Waldeck qui, en défendant au tsar de pénétrer dans la cité ennemie, fournit à celle-ci l'occasion, si elle est encore capable de se reprendre et de redevenir elle-même, de rougir de son avilissement.

Merci donc à Waldeck! Merci, au nom de la France, que, après Mercier, il a vengée en consacrant le second jugement du Conseil de guerre de Rennes! Merci pour les proscrits et les exilés qu'il a sauvés, peut-être malgré eux, du déshonneur et de la honte! Merci pour Paris, qui n'a pu se ruer dans la servitude et se vautrer dans son vomissement!

JULES SOURY.

LES OUVRIERS DE LA RÉFECTION NATIONALE

LE MARQUIS DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY

L'AVENTURE PHILOSOPHIQUE

IV

Voilà donc l'instrument forgé par la tradition : la corporation. J'ai essayé de vous faire apprécier sa trempe parfaite et sa véritable aptitude, dans le passé, à régler la vie sociale du peuple. « Cette société publique et perpétuelle formée entre familles professionnelles » (1) disparut. Ce fut, à la fois un bien et un mal, mais si l'on appréciait cependant les avantages retirés de cette disparition, on pourrait facilement conclure que ce fut, somme toute, un grand mal. Lorsqu'en février 1776, Turgot fit supprimer pour six mois les jurandes, maîtrises, corporations et confréries; lorsque, le 17 mars 1791, l'Assemblée constituante les abolit définitivement, il y eut doublement exagération. Où une réforme eût amplement suffi pour tout ramener dans l'ordre naturel, on fit une révolution. C'est le propre du tempéra-

(1) *Association catholique*, 15 octobre 1892, p. 385.

ment français de se livrer à des orgies législatives et de s'abandonner à l'inspiration du moment. Cela nous a parfois coûté très cher, et dans l'occurrence, ce fut le début de tous les bouleversements sociaux dont nous souffrons depuis un siècle et dont nous souffrirons de plus en plus.

Depuis que l'on a commencé à ressentir les effets de ce mal, il y a eu deux sortes de gens pour la déplorer : ceux qui savaient avouer franchement leur pensée, bien intentionnée au reste — et pour les autres... Les premiers ont jugé — et ils avaient raison, selon les apparences — que les véritables causes de la suppression des corporations remontaient à la propagande philosophique du XVIIIe siècle. — Les autres ont hurlé à qui voulait les entendre que c'était la faute des corporations elles-mêmes si elles étaient mortes et qu'en somme, comme le régime actuel du travail, elles étaient sans valeur. L'étiquette que l'on pourrait épingler sur ces deux catégories d'esprits est simple et nette. Les uns étaient conservateurs et les autres, les esprits avancés d'une opinion sans audace.

M. de la Tour du Pin ne partagea pas ces deux opinions. Avec un beau courage pour un monarchiste convaincu, il sut avouer que si la décadence des corporations et l'esprit philosophique avaient contribué à cette disparition, ce n'était pas là la cause unique de leur mort. La royauté elle-même depuis de longues années s'était chargée de préparer la banqueroute de la corporation et de tout l'ordre social qui s'y trouvait adjoint. Pendant deux siècles, à travers la France, elle avait lancé d'un geste majestueux

le lacs de sa centralisation. Elle avait annihilé la vie municipale, défiguré les corporations en attendant de les supprimer. Elle avait transformé son droit au caprice, ne comprenant plus combien elle avait de forces capables de lui éviter ces impertinences, qui détachent les foules à la longue. Les corporations avaient mis en elle leur foi. Contre les grands seigneurs, elle n'avait pas eu de plus ferme appui et de saint Louis à Louis XI, la bannière royale avait été bien souvent l'étendard des corporations. A deux princes, elles avaient fourni Étienne Boileau et Colbert. C'étaient là des titres suffisants à la reconnaissance d'une lignée. Et cependant, vous le savez, ne serait-ce que par les manuels, Louis XIV après Colbert et Louis XV pendant tout son règne ne firent plus rien pour elle... Ou plutôt si : l'un et l'autre, ils vendirent des titres et des privilèges (1) à ces robustes marchands, qui étaient de faibles esprits, et qui bien innocemment se laissèrent griser par le blason que l'on dorait pour eux, de toute leur richesse. Vous n'avez qu'à relire *Le Bourgeois gentilhomme* et vous ne serez pas longtemps, sans doute, avant de comprendre la valeur historique et documentaire de cette pièce, à ce point de vue spécial (2).

(1) « Indépendamment des taxes des établissements des communautés et de maîtrises nouvelles, on a créé dans ces communautés des offices sous différentes dénominations. On les a obligées à racheter ces offices au moyen d'emprunts, qu'elles ont été autorisées à contracter et dont elles ont payé les intérêts avec le produit des gages ou des droits qui leur ont été aliénés. » — TURGOT.

(2)... « C'est la fille de M. Jourdain... Elle n'a pas toujours été si relevée que la voilà, et ses deux grands-pères

Regardez bien maintenant comme tout s'enchaîne, de cette admirable organisation. L'ordre corporatif reposait à la fois sur la monarchie et sur la religion. Il y avait un contrat passé d'une part entre ces deux institutions sacrées, — et les jurandes. La monarchie trahit la voie en ne prêtant plus au mieux des intérêts corporatifs, des lumières de ses légistes en minant l'assise de cet établissement. D'autre part, le discrédit jeté sur la religion nationale par des princes qui ne gardaient de la vieille croyance qu'un cultualisme vain et hypocrite, fit du serment aux « coutumes » de la profession une formalité n'obligeant plus que quelques rares consciences — celles qui n'avaient pas éprouvé trop fortement l'influence du temps... On peut donc dire, sans crainte d'exagération, que ce fut bien à la monarchie elle-même que revint cette décadence — décadence d'une organisation pour ainsi dire née avec elle et qui se mourait, aussi, avec elle. L'ombre d'une constitution s'en allait avec l'ombre d'un pouvoir. L'édit de Turgot fut, suivant une forte expression du marquis sociologue appliquée à un autre sujet, comme « le glas d'un régime ».

V

J'ai insisté très longuement sur la corporation, et avant d'en finir avec l'exposé des idées de

vendaient du drap auprès de la Porte Saint-Innocent... (*Le Bourgeois gentilhomme*, III, sc. XII).

M. de la Tour du Pin, j'aurai à revenir sur la question. Cela tient à ce fait que toutes ses thèses gravitent à l'entour de celle-ci. Corporation et tradition, tout est là pour lui, forme concrète et ethnique revêtue par cette abstraction sociologique. Pour lui, ainsi dans l'humanité religieuse et politique — ce dernier terme pris dans son sens le plus haut — il y a un principe qui domine tout, c'est l'association, gardienne de ces traditions dont je vous ai parlé. La France, avec le temps, a conçu ce principe et l'a adapté à son tempérament par la corporation — et cette institution qui, au début, n'était qu'une institution pratique de métier a fini par englober toute la vie sociale de la nation. C'est là sa valeur, la raison pour laquelle M. de la Tour du Pin s'est cantonné pour ainsi dire dans son étude, ne se lassant pas de répéter les mêmes faits et les mêmes idées à son endroit. En elle, il a vu la famille, la cité et la nation. Et c'est de cette abondante richesse de formes sociales, continue en elle-même, qu'il s'est targué pour demander son rétablissement, avec les institutions qu'elle comportait et pour attaquer le régime social qui l'avait détruite.

Le régime en question n'est pas en fin de procès la monarchie, comme pourrait vous le laisser supposer ce que je vous disais tout à l'heure. Il s'agit bien plutôt d'un courant moral et économique tout à la fois, qui s'établit au XVIIIe siècle avec les philosophes. Je veux dire le libéralisme.

Là encore, nous nous retrouvons, nous autres nationalistes, d'accord sur beaucoup de points

avec M. de la Tour du Pin Chambly, Sans doute, au premier abord, nos principes paraissent assez différents des siens; mais cela tient principalement à deux causes : d'abord et surtout à ce fait que nous avons une technologie différente de la sienne, et puis aussi à ce que de lui à nous, le pivot se trouve déplacé. Il est essentiellement catholique, même en politique et nous, aussi catholiques que nous soyons — au moins un certain nombre — nous croyons inutile de mêler notre foi à ces études.

Il n'en reste pas moins qu'il n'y a guère de plus grand ennemi à l'heure actuelle du « libéralisme » que nous-mêmes. Et sur ce point encore, un Maurras se rencontre parfaitement avec un La Tour du Pin. Aux conclusions que l'expérience offre à un politique averti — comme ce théoricien de l'*Action* — s'adjoignent parfaitement celles d'un grand seigneur, instinctivement en méfiance contre ces constitutions sans assises nationales. Les *idées suisses* qui vinrent briser le chaînon forgé par la tradition, d'un siècle à l'autre, nous répugnent aux uns comme aux autres. Je vous parle ainsi des idées suisses — c'est là un terme de Charles Maurras lui-même (1) parce que je crois qu'il n'en est guère de plus impertinent pour désigner la substance des idées qui constituèrent l'aventure philosophique du XVIIIe siècle et par conséquent de la Révolution. Elle commença

(1) Ch. Maurras. *Les Droits de l'Homme et la Philosophie naturelle au XIXe siècle* (Revue Hebdomadaire, 25 nov. 1899).

par des tripotages d'argent, à base de philanthropie, cette folle équipée qui fournit volontiers durant tout le XVIIIe siècle un roman, que seuls un Swift ou un Carlyle eussent pu écrire — à la fois grotesque et sanglant. A l'entour de la fameuse Déclaration des Droits de l'Homme, cette thèse dont le même Carlyle disait qu'elle n'était « qu'un jeu logique, une pédanterie à peu près aussi inopportune qu'une théorie des verbes défectueux », il y eût tout un concours de faits, cent ans avant et cent ans après, pour la préparer d'abord et ensuite pour la consacrer.

Cela commença par des thèses d'écoles et des calculs de maisons de banque, prêtant à intérêts composés. Il y eut Locke et Law, tout à la fois — on ne l'a pas assez remarqué — ou plutôt l'on a attribué à la royauté cette banqueroute d'un Anglo-Saxon protestant. Il n'y eut cependant là qu'un accident dont les responsabilités étaient difficilement imputables au régime lui-même. Il s'agissait plutôt d'une responsabilité d'idées. La générosité et la sensibilité commençaient alors à être de bonne mise, conjointement du reste avec le plus formidable appétit de jouissances. Il y avait comme cela arrive toujours dans ces sortes d'occurrences la plus belle tenue littéraire et philosophique d'expressions et le plus grand dévergondage dans les actions : Rousseau et Crébillon fils sont contemporains. Il nous faudra aller jusqu'à Cazotte pour retrouver un assez fier ensemble d'ironies françaises prenant par la valeur même de leur finesse et de leur pénétration une apparence de prophéties. Entre les mystagogies d'un Quesnay ou d'un

Condorcet, vous vous souvenez, n'est-ce pas, du fameux dîner d'une allure si hautaine et si cavalière ?...

Ce souper, dont le mets le plus exquis fut certainement le petit hors-d'œuvre de Cazotte, n'est pas sans valeur à la veille de la Révolution. Authentique ou apocryphe, il reste dans les Lettres françaises comme un témoignage de leur belle et immuable clairvoyance. On pourrait peut-être lui adjoindre certaines pages de Choderlos de Laclos. Il mérite en leur faveur et prouve que dans cette aventure philosophique, sans pilote, Armada d'idées, très folle de notre nation, il y eut cependant des passagers assez sains de tempérament pour apercevoir l'insanité de cette campagne. Si des gens de bonne maison — par la race ou par la pensée — un Helvétius, un Condorcet, de bonne lignée, ou un Bailly, de haute science, se laissèrent contaminer au point d'accueillir et de propager ces thèses, exportées comme de vulgaires Bibles, par des cosmopolites du protestantisme, il n'en reste pas moins que certains bons esprits répugnèrent à l'équipée. De même aujourd'hui et pendant tout ce siècle, il y eut une estimable pléiade pour préserver le renom français.

Je tenais, avant d'analyser avec M. de la Tour du Pin les résultats de la Déclaration des Droits de l'Homme, à faire avec vous-même cette remarque. Je lui crois quelque utilité. Assez de gens prennent plaisir à mettre en évidence au seuil de monuments publics ou dans leurs conversations, le nom des autres, les aventuriers de l'équipe pour que je considère comme

de notre devoir, au moment où tous ces sophismes genevois et anglo-saxons se décolorent, de saluer les précurseurs de notre réfection nationale.

VI

« Le principe politique de la déclaration de 1789 ne rompt pas moins nettement avec le *droit historique* que son principe philosophique avec le droit chrétien puisqu'il gît dans le dogme de la *souveraineté du peuple* (1)... Voilà la première phrase de la grande analyse consacrée par M. de la Tour du Pin aux « faux dogmes de 1789 ». Elle est d'une belle netteté. Elle répond parfaitement dès le début aux théories qu'il va développer. Elle sert pour ainsi dire de synthèse initiale, d'énoncé au réquisitoire qu'il va établir. Tour à tour, il reprend les diverses branches de l'activité française depuis un siècle; il vérifie l'apport moral et matériel de la Révolution. C'est ainsi qu'au seuil de ce grave inventaire, ayant précisé par tous ses travaux antérieurs les responsabilités, il n'a pas la patience d'observer les méthodes coutumières de l'Histoire. Il apporte ses conclusions de culpabilité avant l'acte d'accusation lui-même; et, tant sa parole est profonde, tant chacun de ses mots a de plénitude, sans souci des ménagements et des aveuglements auxquels vou-

(1) Introduction aux *Etudes du Centenaire de* 1789, (mars 1888, *A. C.*)

draient s'arrêter les conservateurs, il fournit un tableau auquel nous nous reprocherions d'ajouter un simple mot. Il commence ainsi son chapitre principal de l'*Introduction*, intitulée : « La Marche de la Révolution ».

« Maintenant que la seule réflexion nous a montré que les principes de 1789, impliquaient les conséquences mêmes auxquelles aboutit le socialisme rationaliste, un coup d'œil jeté sur l'Histoire de ce siècle montrera la marche qu'a suivie leur application depuis leur proclamation jusqu'à son centenaire.

Ce coup d'œil déterminera jusqu'à quel point les socialistes révolutionnaires sont fondés à dire que l'œuvre de la Révolution n'est pas encore complète et que ce n'est pas encore ainsi le moment de la glorifier, mais bien celui de la poursuivre. Mais en même temps, il montrera par la mesure du chemin parcouru jusqu'à quel point sont fondées ces espérances d'un triomphe définitif par l'accomplissement intégral des promesses de l'ère révolutionnaire.

En sorte que si l'on ne se trouve pas encore à ce moment où une organisation sociale nouvelle — celle du socialisme démocratique — doit avoir remplacé complètement celle que nous avaient légué les siècles chrétiens, du moins on peut dire que celle-ci a complètement disparu. Evolution historique nécessaire, nous disent les Hommes de l'ère nouvelle : peut-être, mais en tout cas marquée par l'observateur impartial par ces mots : *désorganisation sociale*. Nous allons voir dans un rapide tableau s'écrouler les étais moraux de l'ancien ordre :

l'Eglise et la famille, ses ressorts politiques, la monarchie, les autonomies locales, ses formes économiques : Les communautés et les corporations. Nous ne verrons rien surgir à la place : il ne restera debout que l'Etat qui aura absorbé, concentré toutes les fonctions sociales, mais qui n'aura lui-même aucune forme, aucune pensée stable et dont l'omnipotence ne servira qu'à livrer le monde à qui le prend. »

VII

Comme on le voit, son jugement est sans indulgence et sans tâtonnement. Pour lui, la Révolution française a supprimé le principe d'autorité, en croyant le déplacer seulement, et en favorisant l'individualisme a nettement préparé l'anarchie. Toutes les castes, honneur de l'organisation ancienne, toutes les élites se sont trouvées décapitées et par cette transformation s'est trouvé anéanti un des rouages les plus essentiels de toute organisation sociale bien ordonnée : l'Aristocratie.

Je sais qu'en France, surtout depuis cette époque, le mot, sinon le fait lui-même, a le don d'effaroucher les gens et de les faire cabrer. Volontiers, on a de la reconnaissance envers l'aventure philosophique pour nous avoir donné l'égalité, pour tout avoir nivelé. C'est, croyez-le bien, ainsi que le voit M. de La Tour du Pin, que l'on joue sur les mots. Acceptée ou non,

comme la tradition elle-même, il y a toujours une aristocratie. Toutefois on a plus ou moins à être fier de l'exhiber publiquement et si certains penseurs ont tant travaillé depuis quelques années à nous en reconstituer une, par la théorie des élites, c'est qu'ils comprenaient combien à l'heure actuelle les bons caractères de la nation se trouvent sans orgueil à ce sujet....

C'est ainsi que l'Eglise catholique, institution évidemment universelle par sa profonde humanité, mais admirablement adéquate à notre propre tempérament, ayant collaboré à ses origines avec la race elle-même, pour se former et pour nous former, avait reçu de notre reconnaissance nationale et de l'écoulement des siècles ces biens matériels sans lesquels une institution spéculative ne trouve pas à vivre. D'autre part, elle avait acquis cette considération que la simple propreté morale indique de reconnaître à toute représentation d'une manifestation de la conscience. Mêlée à toute notre existence nationale, mêlée aux luttes du pays, par ses prières et les enthousiasmes qu'elle avait su inspirer pour de grandes causes, mêlée aux conseils des rois auxquels elle avait demandé la pitié pour leurs sujets, par les mêmes ministres qu'elle leur avait fournis, mêlée à notre vie intellectuelle par les cathédrales qu'elle avait dressées sur le ciel, par les ouvrages qu'elle avait sauvés de la barbarie, par ceux dont elle enrichit la langue, mêlée à la vie économique du pays — ce que l'on oublie trop souvent — par toutes les terres

que les moines défrichèrent et mirent en état, elle fut de notre sang. Remarquez que volontairement je néglige son caractère surnaturel, que je néglige de savoir si elle est divine d'institution pour laisser plus de champ à ce qui pouvait être fait. Or, vous n'ignorez pas comment de ce côté l'aventure philosophique rompit avec la tradition et comment aussi il n'est peut-être aucun autre point de vue auquel elle nous ait fourni tant de sujets de honte : « Dans la Révolution française les lois religieuses ayant été abolies en même temps que les lois civiles étaient renversées, l'esprit humain perdit complètement son assiette; il ne sut plus à quoi se retenir ou s'arrêter et l'on vit apparaître des révolutionnaire d'une espèce inconnue qui portèrent l'audace jusqu'à la folie..... » Laissez de côté le style d'une jolie tenue de Tocqueville et vous aurez un tableau très coloré de ce que peuvent faire commettre la bêtise, la jalousie et surtout l'appétit d'êtres sans élégances morales et sans vertus civiques autres que leurs passions.

GEORGES GRAPPE.

(*A suivre.*)

Dans le numéro de l'*Action Française* (1er septembre) où parut le début de mon essai sur M. de la Tour du Pin Chambly, plusieurs erreurs d'impression ont défiguré certaines de mes phrases. Cela tient à ce fait que les épreuves, qui m'étaient parvenues aux grandes ma-

nœuvres, ne sont pas arrivées à l'imprimeur en temps utile pour les corrections. Voici la teneur exacte de mon texte :

Page 399 (9e ligne). *Au lieu de* : Il respirait en maître comme des bouffées d'air de Lorraine et l'on croyait retrouver...

Lire : Il respirait auprès de ce maître comme des bouffées d'air de Lorraine et croyait retrouver...

Même page (24e ligne). *Au lieu de* : Sans rhétorique saine...

Lire : Sans rhétorique vaine...

Page 400 (26e ligne). *Au lieu de* : Elle revêt une forme plus spacieuse.

Lire : Elle revêt une forme plus spécieuse.

G. G.

LES AMANTS DE VENISE

ESSAI SUR L'AMOUR ROMANTIQUE

Avant-Propos.

En 1896, *les Français avaient envie de se disputer et, comme l'affaire Dreyfus ne devait se présenter que l'année suivante, ils se jetèrent, faute de mieux, sur l'affaire Sand et Musset. Paris fut divisé en Sandistes et en Mussetistes, et l'on vit d'érudits collectionneurs tout prêts à en venir aux mains. Ce petit tumulte s'est bien apaisé, ou plutôt il s'est perdu dans le grand. Il n'en reste aujourd'hui qu'un vague souvenir, et des monceaux de documents qui ne sont point tous méprisables. Mais en a-t-on bien vu le sens historique et moral?*

En dépouillant ces pièces au fur et à mesure de leur publication, je m'étais aperçu qu'elles étaient peut-être de nature à intéresser un autre public que les curieux, les collectionneurs et les historiens. Le grand souci du philosophe et du politique français est, aujourd'hui, de mettre fin au romantisme, et vraiment nous ne faisons que cela ici. C'est pourquoi l'étude de la psychologie romantique est indispensable. Un Chateaubriand, un Michelet, si on les examine d'un peu près, nous permettent de savoir comment la pensée a fonctionné chez les romantiques. Comment aimaient-ils? Les amants de Venise permettent d'en juger. Il n'y a

pas d'indiscrétion à faire l'analyse d'un sentiment aussi public et presque aussi célèbre que les amours de Didon et d'Enée. Les délicats ne nous bouderont que par contenance.

Je ne rapporte un fait qui ne soit connu, et si l'explication que je donne est nouvelle, c'est par un effet de la paresse des écrivains et des lecteurs. Elle découle simplement de l'ensemble des faits connus. Mais au delà des faits, suivant le conseil d'un des maîtres de la rhétorique classique, j'ai cherché le secret des événements au fond des cœurs. La réflexion, la rêverie sont les deux murs *de l'histoire et, quoi qu'on en ait prétendu, toutes les archives du monde ne pourront pas les remplacer. Elles seules nous montrent clairement tout ce qui manqua à George et à Alfred pour réaliser l'ouvrage de leur félicité mutuelle. Ils venaient en un mauvais temps, en un temps de fous et de folles, en un temps où leur race avait été fortement gâtée de sang étranger et par là s'était empoisonnée d'un ramas de pensées qui lui convenaient mal. Eux-mêmes, ils étaient le temps. Ils le figuraient à la lettre.*

Enfants du siècle tous les deux, l'un ne se fiait qu'à l'amour, et l'autre ne croyait qu'aux grandeurs stoïques de l'âme. Ils méprisèrent l'un et l'autre les divers artifices par lesquels la tradition du genre humain a enchaîné l'amour et tempéré l'orgueil et, dès lors, l'un et l'autre ont subi le fléau des nécessités naturelles, telles qu'elles s'exercent sur quiconque retourne à nos éléments primitifs. Leur génie lui-même n'y pouvait rien. La cruauté des passions qui les emportèrent fera peut-être aux yeux du grave moraliste un tableau de quelque gaieté ; Madame Sand en eut au moins le sentiment : « Tout cela, vois-tu, disait-elle

à son ami, c'est un jeu que nous jouons, mais notre cœur et notre vie servent d'enjeux, et cela n'est pas tout aussi plaisant que cela en a l'air. »

ELLE

Madame Sand figure incontestablement dans la troupe des grands écrivains romantiques et je ne suis pas sûr que la postérité ne détache de son fatras quelques pages belles et grandes. Un de mes amis qui l'a relue ces derniers temps et dans le goût de qui j'ai une confiance extrême, me dit que nous serions fort étonnés de la fraîcheur et de la netteté, de la force même de son langage. J'ai fait la même expérience : elle a tourné un peu moins bien que celle de mon ami. La déclamation, les longueurs, le mensonge fondamental des caractères, la fausseté des passions m'ont en quelque sorte brisé. Pour me distraire de la fatigue du livre, je n'avais qu'un recours, c'était de songer à l'auteur.

I

George avait l'âme grande, généreuse et hospitalière, je veux dire presque incapable du sentiment que le commun des hommes appelle l'amour.

Deux sortes de personnes paraissent, en effet,

impropres à l'amour. Les premières, faute de sensibilité, les secondes par un excès de ce don de sentir et de suivre le sentiment. George a passé sa vie à tout éprouver par son cœur. Elle aimait, pour mieux dire, elle préférait tout le monde, sans en excepter ni les bêtes ni les choses. Elle avait au sublime le pouvoir de s'abandonner avec furie à tout prenant, à tout venant, que ce fût un rustre ou un dieu, un système ou un paysage. Le prodige était de se multiplier de la sorte et de rester entière dans chacun des travaux, des plaisirs et des soins qui la passionnaient.

Dispersée, mais non divisée, il semble qu'elle ait dû vivre en un tourbillon. Du moins elle y restait fort calme. Ses lettres, celles qui sont du tour le plus exalté, laissent voir une paix profonde. Rarement la passion s'y peut exprimer toute pure. Elle pense ses sentiments et, comme elle pense fort mal, elle les gâte. Du reste, à parler amoureusement de l'infinité des choses humaines, Madame Sand néglige de parler ainsi de l'amour.

Elle a, de temps en temps, le cri, la haute plainte. On lit dans un billet à Alfred de Musset: « Je ne veux plus de toi, mais je ne peux plus « m'en passer. » Mais, si l'œil du liseur remonte de quelques lignes, tout le transport s'explique. « Ah ! qui te soignera et qui soignerai-je ? » George ne souffrait que du trouble de sa charité sans emploi. Après la rupture avec le poète, elle eut une assez forte crise de foie, mais, nous dit Mme Arvède Barine, cette crise passée, elle « en vint vite à l'indifférence ».

II

« Rétrécis ton cœur, mon grand George, tu en as trop pour une poitrine humaine. » On entend aujourd'hui le sens de cette parole que lui jetait Musset dans une heure de clairvoyance. Mais justement la grande George n'était d'humeur à rien rétrécir. Ce qu'il lui fallait, c'était tout. Il lui fallait tout, et c'était bien ce qu'elle voulait dire en réclamant sans cesse du champ, de l'aise, de la vie, en déclamant contre toutes les « conventions », les limitations et les chaînes. Le rôle de la démagogue est presque toujours emprunté. Mais celle-ci était sincère, et c'était sa nature profonde qui s'exprimait.

Le sang de George était le plus mêlé du monde. Les classes, les races contraires s'y heurtaient. Elle comptait parmi ses ascendants un roi de Pologne, une danseuse de l'Opéra et un teneur d'estaminet. Elle était la petite cousine de Louis XVI et d'un maître oiselier du faubourg Saint-Antoine. Il n'est pas facile de bien imaginer ce que put être, à la fin du dix-huitième siècle, un plébéien artiste de la bonne ville. Mais on connaît la grossièreté de l'aristocratie du nord de l'Europe vers la même époque. Ces électeurs de Saxe, dont les aïeux avait été les protecteurs de Luther, étaient d'affreux soudards ivrognes et d'une luxure violente. Auguste eut bien trois cents bâtards. Son fils, le maréchal de Saxe (Maurice-Arminius), n'aimait rien tant que le beurre rance et tous ses autres goûts étaient à l'avenant, au témoignage de sa petite-fille.

George tenait de cette race forte, sans culture ni politesse, deux ou trois grands traits du caractère physique, la brutalité de la vie, une certaine audace à la vivre. Sa biographie bien écrite pourrait servir d'évangile à nos libertaires dont elle a devancé les appétits et les révoltes. M. Lemaître a fort bien dit qu'Ibsen et Tolstoï n'ont fait que reprendre le vieux thème de notre George, qui du reste leur appartient par ce qu'elle a de slave et de gothique dans le sang.

Telle étant la nature de George, une autre cause l'eût empêchée de rien sacrifier de son cœur. Disciple de Rousseau, assez fière de l'hérédité protestante qui lui venait d'Auguste II, elle se tenait, du haut de sa tête, pour une chose sacrée. Non comme femme, ni comme belle femme, ni comme jeune femme : je dis sacrée comme créature pensante, et morale, et ornée de la conscience de ses droits et de ses devoirs. Maintenir la parfaite intégrité de sa personne, c'était pour George Sand le droit et le devoir ; c'était la vertu. Elle définissait la vertu par la rigueur du caractère, la fierté de la conduite, la mâle vérité du langage. Ces grands mots ne la défendirent d'aucune faiblesse ni d'aucun mensonge de femme. Mais elle tenait à leur lettre et, si son naturel lui ôtait les moyens de vivre en matrone romaine, elle parla souvent ainsi et n'admira ni n'estima que les hommes de même allure. En amitié, on nous la montre comme un très honnête garçon.

Ce stoïcisme du discours et de l'attitude avait du reste l'avantage de conférer au moindre caprice de son cœur un air d'inspiration fatale, de

tranchante nécessité. Elle se trompait elle-même avec beaucoup d'art, de manière à prendre ses passions pour des volontés, ses goûts pour des principes, ses fantaisies universelles pour une voix de « Dieu ». Il n'était rien de divertissant et d'agréable qu'elle ne prétendît accomplir rituellement, par conscience, par devoir. Le catéchisme du moment servait de couverture à ses intérêts du moment. Elle avait le génie d'amalgamer les idées les plus générales et les plaisirs les plus particuliers. Même en amour ? Surtout en amour. Cette bonne pièce de Louise Colet écrit par allusion directe à Madame Sand : « Si les héroïnes des romans modernes sont si ennuyeuses et à mon avis si immorales, c'est qu'à propos d'amour elles parlent de Dieu ou de maternité. » Ceci leur vient droit de Rousseau. L'*Histoire de ma vie* porte en triple épigraphe : « Charité envers les autres, dignité envers moi-même, sincérité devant Dieu. »

III

Son erreur nous la défigure. Plus franchement païen, sensuel et artiste, épandu hors de ce barrage tout verbal de stoïcisme, de christianisme et de déisme hypocrite, son souvenir serait d'un grand charme. On pourrait dédier à George, comme aux princesses des deux Renaissances, le culte souriant que les anciens portaient aux faunesses et aux naïades. On diviniserait le beau don qu'elle avait de jouir de toutes les choses et l'on

rappellerait comme elle y joignait naturellement le désir de les comprendre et d'avancer dans leur secret. On évoquerait son envie de ne demeurer, ni de cœur, ni de corps, ni d'esprit, étrangère à rien de sensible et comment, mal organisée pour les sciences, elle s'y appliqua avec le même zèle qu'Hypathie et que Novella.

Voir, respirer, toucher les fleurs ne lui suffisait pas, elle en avait cherché les noms et les propriétés dans les livres de botanique. Grande regardeuse d'étoiles (il y a dans son œuvre des *Nuits* en prose qui valent pour la magnificence, sinon pour la tendre passion, les *Nuits* rimées de son ami), elle conservait en bon ordre dans sa tête la monenclature des cieux.

— Savante, lui disait Musset, en l'admirant, non peut-être sans raillerie.

Musset se trompait. La bonne George, même devenue astronome, n'eut rien d'une savante. Elle était simplement égale à la nature dont son heureux esprit reflétait l'image limpide.

IV

Dans la vie d'une femme ainsi formée, les hommes devaient se suivre à peu près comme ils se succèdent dans le mouvement du Grand Tout. Ephémères instants, secondes fugitives, bulles de l'écume infinie ! A demi-siècle de distance, elle paraît la Bonne Hélène du monde des lettres d'alors. A peine deux ou trois courtisans furent-ils rebutés par elle comme impossibles. Encore savait-elle en faire des amis et des fa-

miliers, honnêtes gardiens qui, pareils à ce pauvre Planche, se consolaient, à chaque passade dont elle les faisait les témoins, en se disant non sans raison que cela aurait une fin. Si cela finissait, cela recommençait. Planche disparut sans en avoir vu le terme dernier. Elle tirait de l'amour, ou plutôt de l'homme choisi par son amour, le suc de sa pensée et la substance de ses ouvrages. George aimait comme elle eût regardé en voyage la teinte d'un beau ciel, la grâce d'un ruisseau ou le sauvage désordre d'une forêt : c'était un nouveau coin de nature qui se découvrait à ses yeux. Elle le visitait pour son profit presque autant que pour son plaisir.

Quant aux heureux favorisés, ils ne pouvaient songer sans un étonnement qui les rendait presque stupides à l'extrême égalité d'âme dont elle s'employait à faire leur bonheur. Froide? Il paraît que non. Mais tout en elle respirait une indifférence supérieure. Elle a parfaitement dévoilé ce qu'elle pensait sur ce point, dans la *Lettre d'un voyageur*, par l'allégorie de la barque où sont assemblés ses amis, tous beaux, tous jeunes, tous amants. « La barque est grande, et « elle est pleine. *Ils ne sont pas divisés par couples*, « ils vont pêle-mêle sans se choisir, et semblent « s'aimer tous également, d'un amour tout di- « vin. » Laissons, s'il vous plaît, le divin.

Que l'ami du moment fût Sandeau ou Musset, que même il s'appelât Pietro Pagello, elle n'en pouvait perdre ni une goutte d'encre, ni une feuille de tabac. Son métier, qu'elle aimait beaucoup, ses habitudes, auxquelles elle tenait de tout son cœur, ne furent jamais dépossédés

par l'amour. L'horrible femme sautait du lit pour se mettre à écrire. L'anecdote est assez connue. Il lui arriva une nuit de terminer un roman, et tout aussitôt d'en commencer un nouveau, sans plus de répit que le temps de sceller le volume à l'adresse de Buloz, peut-être de rouler une légère cigarette. C'était au beau temps de Musset. Le poète se morfondait à la rappeler près de lui. Il perdait sa peine et sa voix.

V

On s'accorde à noter qu'elle était assez sotte en conversation, qu'elle parlait mal et n'écoutait pas, que son regard ne décelait que la stupeur rêveuse d'une bonne génisse... Mais elle s'imposait cette réserve et ce silence. Où la grande prodigue aurait-elle amassé son trésor sans ces heures de parfaite placidité? Une éloquence naturelle, une éloquence de *sirène* (ce mot est de Mme de Musset, la mère) lui remontait au besoin de la plume aux lèvres. Sa personne un peu lourde, sa physionomie de dormeuse éveillée, son regard vague, se réveillaient, domptaient l'attention et prenaient de force l'amour. Le rhéteur fascinant qui revit encore pour nous dans quelques pages faisait alors sentir directement son pouvoir.

La verve emporte et brise tout. Cette verve d'un beau génie éclatait, en ce temps-là, dans les yeux de George : yeux admirables qui persistèrent jusque dans l'extrême vieillesse, yeux sombres et profonds, traversés de flammes su-

bites, parfois noyés avec langueur d'une sorte de fluide ambré. Celui qui en avait éprouvé la puissance en était délivré difficilement. Musset, en 1851, près de vingt ans plus tard, les revoyait encore éclatant comme des flambeaux entre les sapins qu'il avait traversés autrefois :

Ote-moi, mémoire importune,
Ote-moi ces yeux que je vois toujours.

Vers 1832, George montrait encore un teint chaud et foncé à reflets de bronze. Cette fauve couleur fut le premier éblouissement de Musset. Il ne put s'empêcher d'en parler le soir à son frère. Sans doute croyait-il deviner à ce teint, à ces yeux couleur de passion, la promesse d'un beau et rude caractère d'amante. Il ignorait que chez plus d'une la passion n'a pas besoin de se concentrer en un seul objet, mais s'élance, comme la prière du panthéiste, au-devant de tous les êtres de l'univers.

LUI

I

Il n'est guère possible de parler d'Alfred de Musset sans mentionner d'abord l'espèce de folie qui le marqua depuis l'enfance la plus tendre. Né inquiet, visionnaire, un peu maniaque, sujet à des crises d'épilepsie, devenu alcoolique

à l'âge de vingt ans, le poète sentait et même il avouait que l'imagination exaltée et des nerfs malades composaient le meilleur de son charme et tout son génie. Ses chansons vantent sa folie comme le meilleur bien de sa magnifique jeunesse. Il ne cessa jamais de l'observer, de la noter et d'en tirer les plus beaux effets de son art. Ce mélange d'hypocondrie et de poésie l'accompagna jusqu'à la fin ; peu de temps avant de mourir, on lui voyait rimer les symptômes qui l'inquiétaient :

> Et dès que je veux faire un pas sur terre,
> Je sens tout à coup s'arrêter mon cœur.

Le temps qu'il fut poète ne ressemble pas mal à quelque transport au cerveau dont il eût été pris vers la dix-huitième année et qui, toujours croissant, eût cessé tout d'un coup vers la trente et unième. Encore ce génie ne fut-il jamais très constant. Le dieu lui venait par humeur. S'il trouvait à portée une plume et de l'encre et qu'il n'eût point horreur d'en user à ce moment-là, c'était le moment des beaux vers, sinon celui des sièges ou des verres brisés, des querelles, des larmes, des hallucinations.

Qui sortait avec lui n'était pas assuré de ne point le voir tomber tout d'un coup dans une extase, ou délirer passionnément en criant à la lune, ou se rouler l'écume aux lèvres sur la chaussée. L'image fantastique par laquelle les jeunes Français, de l'âge où l'on aime Musset, se représentent leur poète et, par extension, tout poète n'est donc pas d'une radicale fausseté. On

a le droit de se peindre Musset d'après ses vers.

Nous savons que la scène de la *Nuit de décembre* n'a rien d'imaginaire. Une nuit que George Sand courait avec lui la forêt de Fontainebleau, il a bien vu glisser sur les roches et sur la bruyère le fantôme vêtu de noir qui lui ressemblait comme un frère. Il tirait tout son art de ses émotions personnelles, et celles-ci ont touché à la frénésie.

Mais cette frénésie, il en est le poète. On lui a justement appliqué les mots de Properce: *Ardoris nostri magne poeta* !

Peinture, lecture, musique, des excitations très diverses trouvaient le chemin de son cœur et, quand son cœur battait, comme il aimait à dire, il écrivait sous cette dictée. Souveraine leçon que Dante tenait de Guittone et que Musset trouva dans les stances du *Purgatoire*.

De là, le tour supérieur de son style quand une émotion sincère l'a touché. Parmi les pauvretés et les incohérences, on sent tout à coup le génie; la vérité des larmes gagne et s'impose. On entend s'élever un système de cris plaintifs et tendres, accordés avec infiniment de justesse et de sûreté. Musset, alors, c'est vous, c'est moi, et c'est quiconque souffre de la vieille plaie de l'amour.

Voilà pour les heures où la passion le transfigura.

Il connut d'autres heures, pendant lesquelles il rima tantôt d'insupportables badineries dans le goût de *Mardoche* ou des trois quarts de *Namouna*, tantôt sa jolie *Ballade à la lune*, les vers

d'*A quoi rêvent les jeunes filles*, ses deux ou trois bonnes satires : choses délicates et légères dont la grâce, l'humeur et le naturel doivent nous faire réfléchir. Pêle-mêle avec son génie et avec sa folie, il y eut chez Musset un esprit heureux, cultivé, fort intelligent, supérieur par l'éducation à sa maladive nature, bourgeois fils de bourgeois, Parisien fils de Parisiens, lettré à l'ancienne manière (celle de l'oncle Desherbiers), capable d'excellente critique, trop négligent pour surveiller ses propres défauts, mais éveillé sur ceux des autres, apte enfin à donner de bonnes leçons de mesure tant à Victor Hugo, qu'il a si bien parodié en vingt endroits, qu'à la grande George elle-même dont il lui arriva de biffer sans pitié un demi-tome d'épithètes superflues. Inférieur pour l'imagination à Madame Sand, il était homme à révéler à cette campagnarde ce que c'était que le bon goût.

II

Un critique, un poète, un fou, ces trois personnes réunies formaient un caractère inégal et bizarre. Mais la crise aiguë de l'amour devait exagérer son inégalité, et la différence des âges, l'opposition des caractères n'étaient peut-être pas non plus pour le calmer. Il semble cependant qu'au début de leur liaison la sagesse de sa compagne l'ait tiré du trouble natal. Elle lui fit en-

tendre, avec une sorte de sévère douceur, où elle s'efforçait de mettre un accent de mère, l'accent même de la Warens, qu'elle cherchait deux biens au monde : l'un fort varié, son plaisir, l'autre, unique en son genre, mais préférable à tout, la paix.

Il avait invoqué autrefois, deux années avant de la connaître, et dans un vers charmant, cet amour qui mène les couples heureux :

Fils de la Volupté, père des Rêveries.....

et sans doute elle le lui citait volontiers. Il est très difficile d'imaginer comment Musset put jamais écrire ce vers, si l'on ne songe à sa mobilité infinie. Jamais, sauf par erreur et par vagabondage de l'imagination, il n'en put penser un seul mot. Au contraire, il tenait tout au fond de l'âme que, bien éloigné de ce calme et de ce méprisable bonheur sans rides, l'Amour, né dans le trouble, la furie et l'orage était le fils, le père et le frère de la douleur. Les textes concordants sur ce sujet abondent. *Amour, fléau du monde, exécrable folie*, au deuxième chant de *Don Paez*, date de 1829. Le poète avait dix-neuf ans. Six ou sept ans plus tard, lorsque l'épreuve l'eut mûri et lui eut imprimé sa nature définitive, au temps des *Nuits*, on se rend compte que si, au lieu de fuir l'amour, il lui tendait les bras, ce n'était pas qu'il lui retirât son caractère d'amère souffrance :

J'aime et je veux pâlir, j'aime et je veux souffrir.

Cette idée lui était dans l'âme. Concevant l'amour de la sorte, il n'aima pourtant qu'à aimer, non point certes par volupté, mais peut-être

par un mélange assez subtil d'héroïsme et de sadisme sentimental. Plus un Amour environné de ces flammes cruelles l'excitait à faire souffrir avec lui celle qu'il aimait, plus il croyait peut-être donner et sentir de l'amour. Il y a dans *Rolla*, qui est antérieur aux premiers temps de George, de beaux vers qui me semblent tout à fait décisifs :

S'il est vrai que l'amour, ce cygne passager,
N'ait besoin pour dorer son chant mélancolique
Que des contours divins de la réalité,
Et de ce qui voltige autour de la beauté,
S'il est vrai qu'ici-bas on le trompe sans cesse
Et que, lui qui le sait, *de peur de se guérir*,
Doive éternellement ne prendre à sa maîtresse
Que les illusions qu'il lui faut pour souffrir...

Avec George, il ne tarda point à faire l'essai d'un système où l'entraînaient toutes les forces de son naturel. Il chercha la douleur, celle de sa maîtresse aussi bien que la sienne, tremblant de ne plus la connaître et tremblant aussi à l'idée que ce délicieux tremblement ne vînt à cesser : tant il aimait sentir son cœur suspendu par l'inquiétude ou serré d'effroi.

III

On a conté de vingt façons leurs naissantes querelles. Chose étrange, ou, pour mieux dire, trop ordinaire, ce ne fut pas la jalousie ou le retour sur le passé qui causa les premières discordes. A lire les relations des témoins les mieux placés, ces froissements avaient résulté de leur

commune profession d'écrivains, de la différence des mondes qu'ils fréquentaient ou même de la grande diversité de leurs sentiments politiques. Elle, bohème, révolutionnaire, républicaine, Lui, frotté d'aristocratie, entiché de petite noblesse et, quoique libéral, attaché à la monarchie ! Mais des menus débats, ils passèrent vite aux plus grands.

En bonne sœur aînée, comme en femme d'expérience, Madame Sand pensa à rompre tout de suite. Telle fut sa détermination dès l'orage. C'eût été fort bien fait. Il eût fallu faire sans dire, mais elle eut le tort de parler. Peut-être aussi ne voulait-elle que menacer. Mais la menace de rupture agit sur le poète à la manière d'un puissant aphrodisiaque moral. J'imagine qu'il déploya, dès lors, toutes les ruses pour obtenir qu'on le menaçât de nouveau et qu'on rendît ainsi à ses furies l'aliment qui leur convenait. Qui lui réitérait ces coups délicieux entr'ouvrait dans son cœur le tragique éden de ses rêves.

Il pleurait, s'enivrait de ces larmes voluptueuses et révélait à George quel étrange bonheur il trouvait à se torturer. Elle, femme et curieuse, demanda qu'on l'introduisît à ces raffinements dont sa simplicité ne s'était jamais occupée. Ils s'appliquèrent de concert à perfectionner leur tourment mutuel. Il est vrai qu'en cherchant trop soigneusement les sujets de souffrance on peut oublier de souffrir, et ces sortes de déception ne laissaient pas de refroidir cette bonne George, la moins enthousiaste des deux. La nature prenant tout d'un coup le des-

sus, George voulait, George implorait qu'on lui rendît une tranquillité sans phrases, et, les pleurs ainsi redevenus véridiques, l'autre se replongeait avec un farouche plaisir dans cet élément préféré.

IV

La rupture ! A ce simple et magique mot, il donnait de tels signes de regret et de repentir, il demandait un pardon si humble, s'agenouillait si bien et en s'adressant à lui-même de si âpres reproches, puis, de la pire comme de la meilleure foi du monde, il improvisait de si rudes tragédies et des drames si pathétiques que George, y perdant tout sang-froid, ne se réveillait que reprise. Ou, si elle ne cédait point, c'était lui qui pliait, se déclarait abominable et indigne de vivre, jurait ce qu'on voulait qu'il jurât, renonçait à elle par la face de tous les astres et, le pardon conditionnel emporté, ou ravi, les mots d'adieu étaient si vifs et accompagnés de telles tendresses qu'il fallait bien s'apercevoir que c'était à recommencer.

Intimidée, touchée, vaincue, pourtant lasse jusqu'à la mort, elle éprouvait chaque matin de la surprise à se trouver ressemblante dans son miroir. La surprise passée, il lui venait un grand mépris de son amour. Par la très haute idée qu'elle s'était forgée de la dignité et de la force

de l'homme, elle souffrait, car l'homme de son choix n'y atteignait pas. La Sylvia de son livre de *Jacques* devait dire plus tard, à propos d'Octave : « Il est trop jeune pour moi, il est bon sans être vertueux... Enfin je ne l'estime pas. . Si dans l'amour un caractère devait être plus fort que l'autre, ce ne devrait pas être celui de la femme. » C'était à peu près ce que l'auteur de *Jacques* pensait d'Alfred de Musset, témoin ce fragment d'une lettre où elle parlait à Pagello du pauvre poète : « Son cœur n'est pas mauvais, et sa fibre est très sensible. Mais son âme n'a ni force, ni véritable noblesse. Elle fait de vains efforts pour se maintenir dans la dignité qu'elle devrait avoir... Jamais je n'ai eu l'occasion de demander pardon et quand je vois les torts recommencer après les larmes, le repentir qui vient après ne me semble plus que de la faiblesse. »

CHARLES MAURRAS.

(*A suivre.*)

LES ENSEIGNEMENTS

DE LA SEMAINE DU TZAR

Écouter ou prononcer des discours est, a dit je ne sais quel homme d'État anglais, une occupation de second ordre; mais comment définir celle d'un certain nombre de prophètes en salle de rédaction, lesquels ont pour métier de ne laisser passer aucun événement international, sans diagnostiquer gravement ses causes, ses résultats probables et, selon l'argot moderne, ses dessous. Choses graves pourtant, les pauvres gens feignent de l'ignorer, lourds et impénétrables secrets d'un petit groupe de privilégiés, qui ne se savent pas les jouets des circonstances !

Les grands politiques des grands quotidiens ont naturellement trouvé dans la visite du tzar une mine inépuisable. Qu'allait dire Sa Majesté? Qu'allait-elle faire? « Témoigner à nos armées son estime et son admiration, disaient les nationalistes. — Point, répondaient les ministériels. Le souverain russe vient prouver au

gouvernement français la persistance, mise en doute par l'opposition, de ses sentiments amicaux. — Le bon billet ! ricanaient les sceptiques. Il y a un emprunt sous roche ou bien l'empereur a besoin de notre appui dans le règlement de quelque compétition extrême-orientale. Et c'est tout. » La presse française se partageait entre ces trois camps. N'oublions pas une autre explication, plus touchante et plus naïve, de l'impériale visite. Nicolas et la France allaient proclamer en face de l'Angleterre le respect dû aux principes de La Haye et la nécessité pour tous de s'y conformer.

Maintenant les fêtes sont finies et nos hôtes repartis. Le tzar a loué en fort bons termes notre flotte et notre armée ; il ne pouvait moins faire. Il a parlé de droit et d'équité. Vœu tout platonique et dont, là-bas, dans le Sud africain, lord Kitchener ne s'inquiétera guère.

Aussi nos éminents nouvellistes sont-ils un peu déconcertés. Trouvant dans tout cela à boire et à manger, suivant la formule populaire, ils se sont répartis en deux groupes au lieu de trois. Les nationalistes — nous entendons par là les patriotes de sentiment et non de raisonnement — se sont joints aux sceptiques : les uns, les amoureux du panache et des fanfares, parce que leur ont manqué dans les fêtes la note anti-allemande et le salut à Krüger ; les autres, les politiques, parce qu'ils n'ont pas eu de visite à Paris.

Ah ! cette non-venue, cette vaine attente dans la rue Lafayette, elle a fait déborder le cœur des plus anciens partisans de l'alliance et leur

amoureux dépit s'est parfois exprimé en termes moins que choisis. Les amis du gouvernement d'ailleurs ne négligent rien pour aviver cette rancœur.

« Voyez, disent-ils, comme vous abusez sans scrupule de vos crédules lecteurs. D'après vous, les manœuvres du gouvernement de défense républicaine nous auraient privés de notre meilleur allié. Et voilà que le tout-puissant empereur prend le parti de M. Waldeck-Rousseau contre vos amis de l'Hôtel de Ville. »

Ce raisonnement n'est pas des plus convaincants. Mais la colère rend aveugle et inspire à l'un des meilleurs chefs de l'opposition, ordinairement mieux inspiré, une réponse aussi amère qu'erronée. Nul dynaste, s'appelât-il Nicolas II, Edouard VII ou Milan, ne trouve grâce devant lui. Se tournant vers les nationalistes intégraux, qui n'en peuvent mais, il leur montre le tzar et leur adresse cette apostrophe : « Vous qui prônez sans cesse l'excellence de la monarchie, voilà un monarque! Lui et ses pareils suffisent à détruire votre théorie. »

Mais non! semblables faits sont en pleine conformité avec nos doctrines. Comme tous les événements actuels, ils projettent sur ce bel édifice de la monarchie traditionnelle et héréditaire le flambeau de la science et de la raison. Nous portons allègrement le poids des péchés royaux, j'allais écrire d'Israël, pour faire plaisir à notre censeur.

La dernière lueur de bon sens s'est-elle donc éteinte en ce malheureux pays, qu'il s'y trouve des hommes pour s'indigner ou seulement s'é-

tonner des événements d'il y a trois semaines? Un esprit sain pouvait-il les concevoir autres qu'ils se sont passés ?

Nous n'avons jamais nié à la foule la grandeur et la beauté de ses aspirations. Nous lui avons dit seulement qu'elle ne se rendait pas suffisamment compte du lien qui la rattache aux tombes fermées et aux berceaux futurs; qu'elle est irresponsable ; et par suite, qu'elle exige follement de ses chefs, sans tenir compte des intérêts collectifs, des actes conformes à ses désirs.

Or, ces chefs puiseront, dans leur origine seule, l'indispensable force de résistance à ces caprices incohérents. Leur pouvoir a-t-il pour base un régime électif. Ils sont naturellement enclins à tout pour maintenir autour d'eux leur inconstante majorité. Le tiennent-ils d'un parlement? Ils sacrifieront aux coteries politiques ou financières. Proviennent-ils d'un plébiscite? Ils s'inclineront devant les passions de la foule au fur et à mesure de leur violence et de leur dérèglement. Toutes les exceptions confirment cette règle. Passants d'une heure, qu'importent à ces tribuns l'intérêt ou la grandeur de l'État? Le présent seul les préoccupe avec ses acclamations ou ses outrages. Partout, en un mot,

Quand le peuple est le maître, on n'agit qu'en tumulte,
La voix de la raison jamais ne se consulte.

Une partie s'offre-t-elle dont l'enjeu soit la destinée même de la nation ? Il faudra au chef

issu des passions publiques une force d'âme peu commune pour les négliger devant cette mise terrible.

Combien plus grand, en pareil cas, le sang-froid du souverain traditionnel et héréditaire! Cet homme se tient pour responsable devant le passé et devant l'avenir; un dépôt lui a été confié; il doit le transmettre intact à son successeur. Joignez à cela une compétence des nécessités politiques, transmise et affinée par l'éducation, un certain dédain — me pardonnera-t-on ce blasphème? — des raisonnements et volontés du vulgaire. Vous trouverez là les origines d'une maîtrise sur soi-même et sur les autres, d'une clarté de vue indispensable et nécessaire.

L'histoire de France est là qui le démontre. La passion du Français n'est pas née d'hier pour la gloire et la grandeur, soit morale, soit matérielle, de son pays. Reportons-nous aux travaux de M. A. Sorel sur *l'Europe et la Révolution française* (tome Ier). Nous y pourrons voir dès l'an 1300 Pierre du Bois et bien d'autres, et le sentiment national tout entier, conseiller à nos rois ces *guerres de magnificence* dont notre siècle a été rempli. Mais la dynastie capétienne veillait. Chacun de ses membres n'était qu'un administrateur de patrimoine et se regardait comme tel. Chacun sut résister aux entraînements, aux élans, de son peuple et de lui-même; si l'un d'eux se laissa parfois entraîner plus loin que la raison ne l'eût permis, tous surent à temps revenir en arrière. Certaines même des entreprises soi-disant hasardeuses de l'ancienne monar-

chie furent, malgré les dires des historiens, les nécessités inéluctables d'une sage politique. Exemple : les guerres d'Italie du XVIe siècle. Nulle œuvre, en un mot, ne fut plus sage et plus astucieuse — dût ce mot en effaroucher quelques-uns — que celle de l'ancienne monarchie française. Mais aussi la petite Ile-de-France était devenue en 1789 la France d'alors, c'est-à-dire plus étendue que celle de 1815 et de 1871.

La Russie n'a pas le bonheur de posséder une dynastie aussi profondément nationale que la nôtre. — Au reste, cet apanage nous est exclusif. — Mais les grandes lignes de sa politique n'en demeurent pas moins immuables. Qu'elle tourne sa vue vers les plages ensoleillées du Bosphore, les plateaux du Thibet ou les steppes de l'Asie, son gouvernement stable et fort, parce qu'héréditaire, sait à propos avancer ou reculer. En 1854-56, la coalition franco-anglo-sarde le repousse des Détroits. Il attend, il se prépare. Et quinze ans plus tard la conférence de Londres efface les blessures du traité de Paris. Puis viennent la guerre de 1877 et le Congrès de Berlin. L'Angleterre s'imagine avoir acquis « la paix avec l'honneur ». Elle tremble aujourd'hui en Chine et sur les frontières de l'Afghanistan, tandis que son auxiliaire d'alors s'inquiète sur les bords de la Sprée des coquetteries franco-russes. Tout cela, remarquez-le bien, sans que le gouvernement de Saint-Pétersbourg se soit jamais inféodé à aucune alliance, avant la nôtre (? ?) ; mais il a toujours su profiter des circonstances.

Il le sait aussi, le souverain au front pâle et rêveur dont nous avons reçu la visite. Il connaît la tactique de ses prédécesseurs. Il modèlera la sienne sur la leur. Que lui font nos querelles intérieures et le parti vers lequel le portent ses sentiments personnels ? Il ne doit pas les écouter, ceux-là, son devoir le lui interdit ; et il sera d'autant plus grand devant la postérité, qu'il l'aura mieux rempli. Politique d'opportuniste, dira-t-on. Soit ! Mais peut-être l'opportunisme appuyé sur le principe monarchique est-il la suprême vérité.

J. DE L'ÉGLISE.

PARTIE PÉRIODIQUE

UN RALLIEMENT

Nous commencions à nous lasser de ne compter parmi les royalistes nouveaux que des radicaux désabusés, des collectivistes chez qui le sens social l'emportait sur le sentiment libéral, et des anarchistes dégoûtés de leurs jeunes folies. Voilà aujourd'hui un républicain modéré, rédacteur à la *Liberté*, qui se prononce pour le nationalisme intégral. Comme le disait Charles Maurras de M. Méline et des républicains patriotes, honnêtes, occupés du bien public : « *Il a vu le Roi.* » Mais à l'opposé de ceux-ci, qui n'ont pas osé affronter les préjugés démocratiques et n'ont pas su se désintéresser des bas intérêts électoraux, notre monarchiste a de la probité et du courage intellectuels. Il ne tait pas les vérités qui se sont imposées à son esprit. Connaissant la condition de la prospérité française, il la propose à tous ceux qui sont possédés comme lui par l'unique souci digne d'un bon citoyen. Il faut citer ici le fragment d'une lettre qu'il écrivit le 5 octobre à Maurice Barrès, lorsque le bruit se répandit que le rédacteur en chef du *Drapeau* se retirait de la vie politique.

Il n'est pas vrai que les défenseurs de ce qui maintient encore la France et la pourrait relever n'aient plus à compter sur vous ; quelques sots qui font les malins ou quelques malins qui sont des sots ont seuls pu se le donner à croire. Tout au contraire c'est à présent que votre action, je veux dire par vos écrits, va les soutenir efficacement, dégagée des accidents d'une campagne électorale, et portant plus loin son effort et son effet, vers un avenir pour lequel elle veut atteindre et former une élite. Je ne sais pourquoi ce mot de « retraite », je le prends aussi dans la signification que lui donne la religion; vous vous recueillez; cette retraite doit précéder un acte important. Que vous la fassiez dans cette Provence qui, malgré la dégradante anarchie présente, montre partout les traces d'une liberté ordonnée et harmonieuse, ou dans notre Lorraine si militaire, si gravement pénétrée de ses devoirs, si obstinée dans ses souvenirs et dans ses espérances, laissez-moi devancer le résultat de vos méditations. Votre œuvre, telle que vous l'avez conçue, et tel qu'à son tour elle nous oblige à vous concevoir, veut une conclusion qui s'élève, en l'enveloppant, au-dessus de l'idée de la « décentralisation » et qui ne s'accorderait pas, je pense, avec la formule du plébiscite républicain et des comices hebdomadaires. M. Charles Maurras, ce pêcheur d'esprits, l'indiquait peut-être, cette conclusion, le jour qu'il définit la monarchie « le nationalisme intégral »....

Cette lettre est signée *Clayeures* qui est le pseudonyme sous lequel M. René-Marc Ferry publie dans la *Revue hebdomadaire*, dont il est rédacteur en chef, des chroniques où l'on aime infiniment une neuve et fine critique des mœurs et une originale philosophie des événements

contemporains, l'une et l'autre nourries de nos meilleures traditions. Par toutes ses qualités d'esprit, M. René-Marc Ferry était porté vers ces doctrines françaises que l'on défend ici. S'il présente à Maurice Barrès la digne conclusion royaliste comme celle qui doit couronner son œuvre, c'est donc qu'il l'a faite sienne, c'est donc qu'on doit le compter lui-même parmi les monarchistes de raison dont le nombre croît chaque jour.

JACQUES BAINVILLE.

DEUX NOUVEAUX COLLABORATEURS

M. CLEMENCEAU ET LE « TEMPS »

Les rédacteurs de l'*Action française* sont heureux de pouvoir vérifier parfois qu'ils ne travaillent pas en vain et que les idées qu'ils défendent, d'accord avec la raison et avec le sens commun, finissent par pénétrer jusqu'aux esprits qu'on eût supposés d'abord malaisément accessibles à des doctrines assez pures. M. Clemenceau, dans son *Bloc*, et un rédacteur anonyme du *Temps* apportent cette quinzaine une double justification de l'utilité de notre œuvre. Si nos contemporains commencent à décrasser leur cerveau des nuées qui l'hébètent, l'*Action*

française peut se flatter d'avoir contribué à ce progrès.

Nous reproduisons d'abord quelques fragments d'une étude sur le féminisme, où, répondant à Mme Bradamante, de la *Fronde*, M. Clemenceau a porté pour la première fois atteinte à sa théorie du « bloc » révolutionnaire en faisant une vive critique de cette conception du droit métaphysique qui animait les pères de la démocratie. *Droit*, dit justement M. Clemenceau, c'est *puissance* et il énonce cette formule : « *On possède les droits qu'on est capable de prendre.* »

Égalité! Égalité!

Le *droit* n'est rien du tout qu'un fait de force qui s'impose. Quel *droit* Bradamante a-t-elle sur le poulet dont elle déjeune? Le même que le *droit* du poulet sur la chenille ou de la chenille sur la fleur ou la feuille. Les excellentes personnes qui, par pitié, refusent de se nourrir de chair, devraient comprendre que le crime est le même — *en droit* — du meurtre d'une salade avide de vivre, que d'un bœuf qui s'ennuie. Si Bismarck a jamais prononcé cette parole : « *La force prime le droit* », il a dit une bêtise, *puisque les deux termes s'équivalent en fait, ainsi qu'il s'est hâté de le prouver.*

Oh! je sais bien que l'homme a prétendu différencier précisément le fait de force d'avec une certaine garantie équitable des possibilités de vie. De là ce mot de *droit*, jeté en pâture à chacun : affirmation pure et simple de la tyrannie humaine sur les créatures, en même temps que moyen de dé-

fense de l'individu contre ses semblables, toujours en disposition de s'arroger le plus possible de la substance d'autrui. Ce moyen de défense, l'histoire suffit à l'attester, n'a pratiquement de valeur que par l'usage, et l'usage dépend, dans la réalité, du « *développement de culture qui en rend la pratique efficace et même tolérable.* » C'est un fait brutal auquel je ne puis rien et qui est d'évidence pour tout observateur. Les Français furent jadis très prompts à proclamer « *les droits de l'homme* ». Qu'en ont-ils su faire ? J'aime à croire que Bradamante, là-dessus, ne pense pas autrement que moi-même. A plus forte raison, quand vous transportez ces mêmes « *droits de l'homme* » à Liberia ou à Haïti, n'en voyez-vous résulter que le désordre et la violence avec tous les maux qui s'ensuivent. *C'est que le droit n'est pas une entité mystique dont la vertu divinise instantanément la créature humaine qui en reçoit le don.* Le droit est un outil dont il faut savoir se servir, et lorsque je constate que ceux qui s'en sont emparés ne le manient encore que de façon grossière, il ne me vient point l'idée, je l'avoue, d'accroître démesurément le nombre des mains inexpérimentées. Ici Bradamante m'arrête d'un mot, observant que cette allégation de l'inhabilité du peuple à se gouverner lui-même est la raison par laquelle prétendent se *justifier* toutes les tyrannies. Rien de plus exact, à la condition seulement d'observer que ces tyrannies ne se *justifient* pas ainsi, mais qu'elles s'*expliquent* le mieux du monde. Bradamante, toute à son idée de droit métaphysique, affirme que « les rois et les élites » ont « *enlevé* le droit du peuple ». Où a-t-elle vu cela ? Comment un homme, comment un groupe d'hommes auraient-ils pu commettre ce rapt si la masse ne les avait laissés faire ou, mieux encore, ne les en avait requis ?....

Le fait, le simple fait qui nous crève les yeux, *c'est que l'un des premiers besoins de l'homme est de*

servitude, non de liberté (1). Qu'est-ce qu'un *droit* dont l'homme n'a pas même la conception et qui ne prendra forme que dans les esprits de l'avenir ? On ne le lui prend pas. Il le jette au vent. Il en ferait litière s'il savait ce que ce mot veut dire...

Nous réimprimons maintenant un article du *Temps* du 3 octobre qui renferme une condamnation expresse et motivée du régime électif, c'est-à-dire du régime républicain :

A propos de lèpre

[Il y a, en Guyane, des lépreux. Un décret de 1891, qui enjoint d'isoler cette sorte de malades, est resté à peu près sans application. Les lépreux laissés en liberté menacent de donner leur mal aux habitants de la Guyane, et, conséquemment, à tous les humains qui sont en rapport avec les Guyanais, c'est-à-dire, enfin, au reste du monde.]

« D'où provient cette coupable et dangereuse inexécution d'un décret aussi indispensable? Ce n'est pas un cas d'incurie, d'indifférence, d'hostilité incrédule aux prescriptions de la Faculté. C'est volontairement, délibérément et par système que les autorités de la Guyane n'appliquent pas le décret de 1891. Leurs motifs sont d'ordre politique Une correspondance du *Siècle* nous en donne la clef. « L'initiative, dit notre confrère, est laissée au maire de Cayenne. Or, le maire est un magistrat

(1) Fustel de Coulanges avait déjà écrit la même phrase, à très peu près, dans ses *Institutions politiques de l'ancienne France*. Mais, au lieu de « *servitude* », il disait « *protection* ». C'est qu'il n'était pas jacobin. (*N. D. L. R.*)

électif et tous les lépreux sont électeurs ou parents d'électeurs. Conclusion : depuis sa promulgation, le décret n'a pas été appliqué une seule fois. »

Ainsi, un magistrat élu place le souci de sa réélection avant celui de la santé publique. Il aimerait mieux donner la lèpre à tous ses concitoyens que de s'exposer à perdre quelques voix. Voilà le comble de la maladie électorale et cette maladie-là, nous l'avons partout en France, si nous n'y avons pas la lèpre. Qu'il s'agisse de la lèpre ou d'autre chose, partout nous voyons les hommes politiques élus sacrifier aux exigences égoïstes de leurs électeurs les grands intérêts de l'Etat, les finances et jusqu'à la sécurité publique. On cite des maires qui jettent au panier tous les procès-verbaux les mieux fondés de leurs gardes champêtres, des percepteurs qui n'arrivent pas à recouvrer les impôts de gros politiciens de province que la politique élève au-dessus des prétentions du fisc...

Or, tout pouvoir en France dépend aujourd'hui, directement ou indirectement, de l'élection. On s'étonnera peut-être, par exemple, que les errements de ce maire de Cayenne ne soient pas réprimés par les agents du pouvoir central, qui ont juridiction sur lui. Des maires, assez souvent, sont suspendus ou révoqués dans l'exercice de leurs fonctions. Mais c'est généralement pour fautes politiques. Le mécanisme ordinaire est que les maires cèdent tout aux caprices des électeurs et que les préfets passent tout aux maires, parce que les préfets dépendent des ministres, qui dépendent des députés, lesquels sont obligés de ménager les maires, électeurs influents. Tous les degrés du pouvoir sont atteints par la contagion électorale. Tout sort de l'élection et tout tend à la réélection. C'est un cercle vicieux.

Voilà une démonstration claire. A l'*Action*

française on l'a faite assez souvent. Du moins y ajoutait-on la conclusion nécessaire et donnait-on le moyen de sortir de ce « cercle vicieux » : Restaurer un pouvoir héréditaire, c'est-à-dire indépendant de l'élection, qui doit, par position, travailler au bien général et à la bonne gestion des affaires publiques, et ne servant pas l'intérêt particulier de tels ou tels Français, ni même l'intérêt des seuls Français d'aujourd'hui, mais l'intérêt de la France éternelle, des Français d'aujourd'hui et de ceux de demain.

Voilà ce que ne pouvait dire le *Temps*. Il ne faut pas moins compter comme un progrès et comme une heureuse chose que ce journal libéral, démocrate et parlementaire ait montré dans toute sa clarté le vice radical du régime qu'il défend. Ses lecteurs, qui n'ont pas envie de périr, sont prévenus qu'ils ont le choix entre la mort par persuasion libérale et le salut par la Monarchie.

EUDOXE.

LES LIVRES

Nouvelles Conversations de Gœthe avec Eckermann (1897-1900) (éditon de la *Revue Blanche*).

Cet Eckermann effronté, qui commet tant de fautes contre le goût, a du moins évité celle de dire son nom, qui est Blum, ou Lévy, ou Nathan. Il se devine de reste : chaque page de ce pastiche ingénieux est infectée de l'esprit judaïque. La religion de l'auteur ne se marque pas seulement par la préférence constante qu'il donne à ceux de sa tribu, jusqu'à faire dire à Gœthe que M. de Porto-Riche est le premier écrivain dramatique de ce temps. Abusant des tendances spinozistes qu'on relève parfois chez Gœthe, le faux Eckermann a grimé son maître en dreyfusien. L'auteur du divin *Wilhelm Meister* discourant sur *Résurrection* et tolstoïsant avec autant de fureur que l'enragé vieillard lui-même, c'est une page qu'il faut glisser entre celles, par exemple, du *Voyage en Italie*. Et Gœthe ne rougirait-il pas qu'on lui fît proférer ces déclamatoires analogies qu'il abandonna de bonne heure à Schiller : « *Le romantisme français est né de la Révolution « et de l'Empire : Gloire et liberté! — Du mouvement « socialiste nous verrons naître un nouveau lyrisme : « Justice et bonheur!* » Il est enfin contraire à toute vraisemblance de rendre Gœthe socialiste, même à la façon d'Anatole France. Le faux Eckermann, qui est au courant de la littérature gœthéenne, connaît sans doute un exposé des idées politiques de Gœthe qui fut tenté, il y a deux ans et quelques mois, dans un original article des *Preussische Jahrbücher*. L'auteur y a très bien marqué que M. le conseiller de Weimar sut se garder pur de la maladie idéaliste.

On ne voudrait pas donner au faux Eckermann l'occasion de dire qu'il a usé d'un artifice littéraire et qu'il le sait bien. Il n'est pourtant pas supportable de laisser croire un instant que Gœthe a pu penser comme la *Revue Blanche*. Or ces *Entretiens* expriment à la perfection les idées d'un jeune intellectuel juif. Cela n'est pas méprisable. Et l'on est séduit d'abord par de la finesse, de l'ingéniosité, de l'ironie, et infiniment de littérature. Mais un manque de goût constant, l'affectation libertaire, un messianisme incurable, la raillerie des préjugés moraux par une bête morale des mieux conditionnées, la complaisance à toutes les vogues, une incapacité de raisonner que ne couvrent pas des fantaisies métaphysiques et sentimentales — toutes ces tares du bel esprit dreyfusien inspirent enfin un éloignement qui l'emporte sur la curiosité même qui attire vers ces jeux non dépourvus d'intelligence.

JACQUES BAINVILLE.

***

Notre collaborateur et ami Robert Launay vient, avec M. Léon Garrigue, de fonder un organe de combat, *Populo*, journal hebdomadaire dont les bureaux sont 63, avenue Niel.

Nos meilleurs souhaits de réussite au nouvel allié.

Au prochain numéro, nous reprendrons les NOTES DE VOYAGE AU SÉNÉGAL *de notre collaborateur et ami Lucien Corpechot.*

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

DÉTACHER CE BULLETIN ET L'ENVOYER 28, RUE BONAPARTE, PARIS.

ABONNEMENT

A LA REVUE " L'ACTION FRANÇAISE "

PARAISSANT LES 1er ET 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 28, rue Bonaparte

Prix : 10 francs les 24 numéros

Je soussigné _____

demeurant à _____

déclare souscrire un abonnement à 24 numéros du Bulletin de « l'Action française ».

J'envoie inclus la somme de 10 francs, montant de mon abonnement, en un mandat, ou : Je vous prie de faire recouvrer par la poste le prix de mon abonnement, avec 0 fr. 50 en plus pour les frais de recouvrement.

A _____ *le* _____ *1901.*

SIGNATURE :

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis, avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOUBY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis, rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*
et dans les principales gares de Paris et de la province.

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

21, Boulevard Montmartre, 21, Paris

Fondé en 1889

Directeur : A. GALLOIS

A la Librairie JUVEN

122, RUE RÉAUMUR

ANTHINEA

D'ATHÈNES A FLORENCE

PAR

CHARLES MAURRAS

---

*Nous avons annoncé à plusieurs reprises la ration d'**ANTHINA** sous le titre de PROMENADES PAÏENNES.*

En vente à « L'ACTION FRANÇAISE » :

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

HENRI VAUGEOIS

PRIX : 20 CENTIMES

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis*, *avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis*, *rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*

et dans les principales gares de Paris et de la province.

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

21, Boulevard Montmartre, 21, Paris

Fondé en 1889

Directeur : A. GALLOIS

A la Librairie JUVEN

122, RUE RÉAUMUR

ANTHINEA

D'ATHÈNES A FLORENCE

PAR

CHARLES MAURRAS

---

*Nous avons annoncé à plusieurs reprises la ication d'**ANTHINA** sous le titre de PROMENADES PAÏENNES.*

En vente à « L'ACTION FRANÇAISE » :

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

HENRI VAUGEOIS

PRIX : 20 CENTIMES

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... 1 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu 2 fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

3e année. — T. V. — N° 57. 1er Novembre 1901.

L'Action française

(*Revue bi-mensuelle*)

SOMMAIRE DU 1er NOVEMBRE 1901

Un Français chez le Duc d'Orléans ..... **Henri Vaugeois.**
JAURÈS OU LE GLADIATEUR MOURANT ..... **Sérenus.**
ORATOIRE ET LABORATOIRE.... **Jules Soury.**
NOTES DE VOYAGE AU SÉNÉGAL (suite) ..... **Lucien Corpechot.**
LES OUVRIERS DE LA RÉFECTION NATIONALE : *Le Marquis de la Tour du Pin Chambly* (fin)..... **Georges Grappe.**

PARTIE PÉRIODIQUE

BIBLIOGRAPHIE : *Anthinea* (Charles Maurras); *L'Affaire du Collier* (Frantz Funck-Brentano); *La Colonne* (Lucien Descaves); *Superstitions politiques et phénomènes sociaux* (Henri Dagan) : **Jacques Bainville.**

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

pose ; ce Roi, je l'ai vu ; il vit et il veut régner : n'est-ce point assez pour nous tirer de peine et mériter déjà notre gratitude ?

On le sent vite, au surplus, ce bien que le Prince nous fait à tous, rien qu'en portant très haut notre nom devant l'étranger. Il suffit d'entrer en Allemagne. J'en ai fait l'épreuve.

En ce temps où tous ceux de mes compatriotes qui passent la frontière de l'Est sont immédiatement frappés d'une douloureuse évidence : leur propre diminution morale, en face des tranquilles vainqueurs dont la courtoisie les accueille, — en ce temps où, si l'on descend du train à Strasbourg, on ne sait plus de quel pas on va bien oser, Parisien, fouler ces pavés qui furent nôtres, ni de quel ton parler à ces gens qui, sans doute, vont nous reconnaître, — eh bien, en ce temps même, j'ai pu, devant des Allemands, retrouver une fierté. Si je n'ai point rougi, à l'hôtel, de mon identité de voyageur de provenance parisienne, c'est que je venais de serrer la main de Monsieur le Duc d'Orléans. La France, ma patrie, ce n'était donc point, Dieu merci ! la terne et insignifiante abstraction que l'artiste a essayé en vain de faire vivre sur les pièces de monnaie : la « République française » : ma patrie, ce n'était point non plus une poignée de célèbres charlatans qui braillent et trafiquent au

Palais-Bourbon ou dans les Ministères, « au nom du Peuple français » ; ma patrie, enfin, ce n'était pas la nation qui languit en deçà des Vosges, écornée de deux provinces, tremblant dans ses frontières artificielles et ne songeant plus qu'à se faire oublier. Je venais d'apercevoir une autre France, celle-là même que connurent nos pères, et qui se tenait debout encore, forte de toute la majesté de son histoire, dans la personne du descendant de tous les rois qui l'ont faite. Je l'ai compris à Carlsruhe et je ne puis l'oublier désormais : notre patrie, c'est aujourd'hui comme jadis (et ce n'a jamais pu être autre chose) : une Famille, — une Maison.

La *Maison de France!* Délicieuse confusion des mots, qui, dans la langue royaliste, permettent au citoyen, et surtout à l'homme d'Etat, — ministre des intérêts publics, lesquels ne sont autres que ceux de son Prince, — de laisser à son dévouement politique des mobiles sensibles, intimes, et presque privés !

I

En roulant vers l'Est, dans le wagon allemand du rapide de Paris à Vienne, ce que j'emportais, ce n'était pas encore cette joie intime du dévouement viril qui a trouvé un objet où se prendre : c'était une ardeur toute d'intelligence, une curiosité passionnée d'expérimentateur.

Monarchiste, je l'étais, de par l'analyse exacte, et désormais irréfragable à mes yeux que j'avais été amené à faire, pendant la crise dreyfusienne, des conditions de l'Ordre français. Je répugnais à la seule idée d'accepter, même provisoirement, le « fait républicain », c'est-à-dire l'anarchisme indécis et hypocrite à demi formulé dans nos Codes et dans nos Constitutions judéo-protestantes du dix-neuvième siècle. Je souriais de pitié au souvenir des balbutiements enfantins ou des radotages séniles auxquels se condamnent pour six mois encore ces nationalistes *républicains* (!) ou ces demi-royalistes qui demandent à la France de renverser la mauvaise République... *actuelle*, au nom d'une République meilleure, ou même de « la meilleure des Républiques », essayée déjà en 1830. Il me semblait bien que nous détenions, à l'*Action française*, une force admi-

rable, avec laquelle le Temps, qui se fait complice de toute volonté normale et capable de vivre, collaborait chaque jour plus visiblement.

Aussi, quelles que dussent être les circonstances prochaines — propices ou contraires — au milieu desquelles nous allions devoir poursuivre notre propagande, quel que dût être le succès immédiat et proprement politique de notre entreprise, j'étais assuré toujours de n'avoir point orienté ma marche vers une impasse. Je faisais ce que j'avais voulu faire, dès le début de la crise dreyfusienne, et ce pour quoi je m'étais séparé de mes anciens amis de l'Université, victimes de leurs confus sentiments de « libéralisme » démocratique. Ce que j'avais voulu faire, c'était ceci : me justifier à moi-même mon propre instinct « nationaliste » en en éclaircissant les raisons et en précisant les conditions moyennant lesquelles il pourrait l'emporter sur les instincts « dreyfusiens » ou internationalistes de mes adversaires. Complet, ou « intégral », selon le mot de mon ami Charles Maurras, le « nationalisme » d'un Français requiert la monarchie : l'*Action française*, en devenant le noyau d'un groupe de nouveaux monarchistes, c'est-à-dire de Français devenus monarchistes par réflexion, me semblait déjà, en toute hypothèse, en train de faire bonne et joyeuse besogne.

Toutefois, il me fallait plus.

Se comprendre soi-même, et son propre pays; apercevoir en toute clarté les traits essentiels de la Constitution de la France, telle que son histoire et sa géographie même l'ont dessinée; constater chaque jour et souligner les innombrables dispositions physiques, psychologiques et morales qui inclinent, aujourd'hui plus que jamais encore, les Français à ne concevoir la société politique que sous la forme monarchique, rien de plus intéressant comme spéculation.

Cependant à une heure où la lutte s'impose de plus en plus impitoyable contre les fous qui désorganisent notre pays, et qui ne le discernent même plus, dans leur rêve monstrueux, de l'espèce d'Humanité-fantôme dont ils sont obsédés, la spéculation n'est plus qu'un médiocre plaisir. On n'a plus souci seulement d'avoir pour soi la raison : ce que l'on poursuit, c'est la victoire, et ce que l'on veut, en fin de compte, c'est le retour du Roi de France.

Mais dès lors, une question se pose, singulièrement dramatique, une question de fait : quel roi nous attend? Et ce roi, que la France ignore si profondément, connaît-il les Français d'aujourd'hui? Les saura-t-il deviner assez, du moins, pour leur apporter le bienfait de cet ordre heureux, de cette Constitution naturelle, que les plus réfléchis

d'entre eux commencent à se définir à eux-mêmes, à expliquer à leurs voisins, mais que le Roi seul pourrait imposer à tous, par la force prestigieuse et indiscutée du principe héréditaire ?

Tel était l'objet passionnant de mes inductions et de mon attente, pendant ces brèves heures de solitude et d'absolue liberté que je m'étais assurées, en quittant Paris pour Carlsruhe l'avant-veille du jour fixé pour mon audience chez le Duc d'Orléans. A vrai dire, j'avais tout espoir. J'en savais assez sur la personne du Prince, sur la jeune, prompte et vigoureuse façon dont il avait exploré déjà, en vrai chasseur qu'il est, le difficile terrain de la politique française. Il était coutumier, je le savais, de ces audacieuses pointes dans l'imprévu, de ces belles galopades que l'on pousse, « au jugé », et que l'on ne craint pas de multiplier, au risque d'essouffler quelque peu ses amis, quand on se sent capable de coup d'œil, d'une certaine prudence subtile, et, en fin de compte, de bonheur.

C'est une petite niaiserie et c'est presque une absurdité démontrable par la simple analyse des faits historiques, de s'imaginer qu'il n'existe qu'un moyen ou même qu'un petit nombre limité de moyens d'arriver à un certain succès que l'on désire. De même qu'en art le génie ne se développe et ne s'affirme, chez chacun des plus grands maîtres,

que suivant une courbe imprévisible et toujours très particulière, en sorte que s'il y a entre les plus belles œuvres une analogie, d'ailleurs difficile à définir, elle n'apparaît qu'à très grande distance, de même, en histoire et en politique, l'œuvre de ces créateurs de l'ordre social que sont les Princes déjouera-t-elle toujours toutes nos prévisions. Respecter ce mystère d'une Volonté qui ne sera féconde qu'à la condition de demeurer personnelle, c'était à mes yeux, et avant même que je n'aie vu le Prince, le premier devoir et le premier plaisir d'un royaliste. Quoi qu'elle fasse, et par le fait seul qu'elle est libre, qu'elle a devant soi le temps et l'espace, leurs richesses diverses, par ce fait qu'elle va chaque jour, rien qu'en suivant sa pente, au-devant des inévitables leçons de l'expérience et de la vie, par la vertu seule de sa spontanéité et de sa force de résistance ou d'adaptation, la Volonté royale rencontrera la raison. Non pas une raison théorique, plus ou moins métaphysique, et selon laquelle on risque toujours de violenter les hommes inutilement, mais cette raison pratique que nous appelons, dans la vie quotidienne, le bon sens.

Le Roi peut traiter des affaires de l'Etat comme nous traitons nos affaires à nous ; il peut y appliquer le tact, le flair, l'esprit de finesse, le moëlleux, le vivant et chaud

doigté qu'il faut toujours pour manier la pâte humaine. Là est sa supériorité, là est sa fonction : laissons-le donc s'en acquitter, et ne prétendons lui donner que des indications extrêmement réservées sur ce qu'il doit connaître, jamais sur ce qu'il doit vouloir. Voilà, tel qu'il m'est apparu, à Carlsruhe, le rôle facile d'un royaliste français, appelé à l'honneur de s'entretenir avec le Prince sur les vœux et les aspirations politiques des Français de 1901.

II

C'est le jeudi 10 octobre seulement que je devais avoir l'honneur d'être reçu par M. le Duc d'Orléans. Toutefois, — je l'ai dit, — voulant me ménager quelque répit et désirant aussi m'entretenir avec plusieurs des fidèles royalistes que je savais devoir rencontrer auprès du Prince, j'avais fait en sorte de passer à Carlsruhe toute la journée du mercredi.

Journée pleine et charmante de flânerie et de curiosité, pendant laquelle je retrouvai à plusieurs reprises un plaisir toujours neuf pour moi ; constater de quelles façons diverses les mêmes vérités, les mêmes jugements, et en fin de compte les mêmes lumières de la sagesse sociale en viennent à s'allumer dans les yeux des hommes. Sur tout ce qui concerne leurs intérêts vitaux, sur leurs rapports obligés avec leurs semblables, sur les meilleures et plus triomphantes façons de s'organiser pour mener la guerre ou pour jouir de la paix, sur la politique, en un mot, les enfants d'un même sol, d'une même patrie, ont ce qu'on doit appeler un *sens commun*.

Aussi est-ce sur la politique française que tous les Français devraient pouvoir s'entendre le plus facilement et se comprendre à demi-mot. Si donc, depuis un siècle, les conversations sur ce sujet risquent toujours de dégénérer en discussions passionnées, en violences haineuses, et si deux partis, irréconciliables en somme, se sont établis, c'est que les questions ont été déplacées; ce n'est plus de politique que l'on dispute, mais plutôt de religion. Il ne s'agit jamais entre républicains et « réactionnaires » que des dogmes de la Révolution, dogmes juifs ou « chrétiens » (au sens protestant de ce mot), à la propagande desquels certains fanatiques sacrifieraient volontiers toutes les forces de notre pays. Et c'est peut-être un mauvais moyen de ramener le sectaire des « Droits de l'homme » à une vue tranquille des intérêts des Français, bonnes gens dont le catholicisme n'a rien d'agressif, que de paraître subordonner, comme le font certains « conservateurs », notre nationalisme politique à une nouvelle sorte d'internationalisme religieux : la « démocratie chrétienne » de l'*Univers*.

A cet égard, les royalistes que je trouvai à Carlsruhe me rassurèrent. Est-ce la vertu éducatrice de la tradition, de l'Histoire de France, si chère à ces gentilshommes? Est-ce l'exemple et le rayonnement de l'exquise et saine philosophie que je devais

trouver le lendemain chez M. le Duc d'Orléans? Toujours est-il que je n'entendis point, dans cette journée où j'eus l'occasion de m'entretenir, cependant, avec des catholiques fervents, un seul mot qui dénotât l'exaltation, « l'intolérance » jadis reprochées aux hommes de la droite. Aussi bien, toutes les facultés d'enthousiasme, de prosélytisme, toutes les sources de foi que peuvent porter en eux-mêmes les amis du Prince, sont-elles naturellement absorbées par leur dévouement à sa personne.

C'est du reste, à tous égards, une merveilleuse discipline intellectuelle, celle qu'impose à des individus ce simple parti-pris du loyalisme envers le chef-né. Parce que tous ces hommes savent obéir, parce qu'ils sont attachés à M. le Duc d'Orléans, — incarnation de la France, à leurs yeux, — beaucoup plus qu'à tel ou tel système, qu'à telle ou telle « idée », — fût-ce celle d'un théoricien très imposant, ils se trouvent préservés d'une foule de sottises. Ils passent aisément le poing dans toutes les toiles d'araignées que tissent les pédants de sociologie, et où s'empêtrent longtemps parfois les discussions entre républicains de diverses écoles. Non pas sans doute qu'ils aient toujours échappé à la *Revue des Deux Mondes*, ni qu'ils aient tous l'horreur qu'il conviendrait pour les politiques d'académie. Le philoso-

phisme libéral et parlementaire a fait des victimes parmi les royalistes, au cours de tout le siècle passé ; il n'en fera plus autant, j'en suis certain, au siècle présent. Mais même chez les victimes ou les convalescents de cette maladie mentale, le mal est atténué dans la mesure même où ils s'emploient sincèrement à restaurer le trône de France. Un certain bon sens vient et l'emporte bientôt, avec le goût des réalités, lorsqu'on se met au service d'un prince qui ne se paye pas de mots. Or, si j'ai bien compris M. le Duc d'Orléans, il est ce prince-là.

Pour deviner chez M. le Duc d'Orléans le dédain des mots inefficaces et le continuel appétit des réalités, pour pressentir en lui un homme d'action magnifiquement organisé, il n'est besoin que de l'apercevoir un instant — même de loin, comme j'en eus l'heureuse chance, — un peu cherchée, je l'avoue, — dès ce mercredi soir.

Je flânais, vers sept heures, dans les couloirs de l'*Hôtel Germania*. Je sortais de chez le comte Jean de Sabran Pontevès, dont l'appartement, tout voisin de celui du Prince, avait été, comme tous les jours précédents, un foyer d'attraction irrésistible pour les Royalistes venus à Carlsruhe : dans une ville allemande, quel plaisir de retrouver le beau feu, les éclats répétés de cette conver-

sation d'un homme d'esprit et de cœur si français !

J'allais donc partir pour regagner mon hôtel, quand j'appris que les audiences de l'après-midi étant terminées, Monseigneur allait probablement, en sortant de son salon de réception, passer par le couloir du premier étage où je me trouvais. Immédiatement, je me sentis redevenir l'une de ces unités de la bonne foule parisienne qui, de tout temps, ont eu la passion de « voir passer » leur souverain, leur Patrie incarnée et vivante dans une figure humaine, et de l'acclamer.

L'acclamation est un de nos beaux, de nos éternels mouvements instinctifs : vainement les puritains hypocrites auxquels nous devons le mensonge d'un « idéal » républicain, ont prétendu nous l'interdire. Sans pudeur, j'étais prêt à crier : « Vive le Roi ! »...

Hélas ! ni moi ni le Prince lui-même nous n'étions chez nous. Il fallait se taire.

Le léger bruit d'une porte qui s'ouvre : — le Prince sortait de son salon pour gagner l'appartement de M. de Foncolombe, attaché à son service d'honneur. Il portait à la main quelques papiers, qu'il semblait achever de lire.

L'impression que me donna toute son attitude fut, au premier coup d'œil, celle d'un extrême sérieux. Je surprenais un homme

en train de travailler, et suivant sa pensée : mais dès le premier pas qu'il fit dans le couloir la tête étant apparue en pleine lumière, je fus frappé d'une de ces pleines et indiscutables certitudes que nous donnent certains visages humains, sur la qualité de l'être intérieur qui s'y exprime. La force, et une force qui se connaît et se possède elle-même; une force qui, évidemment impétueuse et irrésistible à sa naissance, se laisse distribuer aujourd'hui, avec une merveilleuse facilité, onde par onde en quelque sorte, et minute par minute, selon le clair dessein de la pensée. Qu'elle est calme, ouverte et infiniment douce et amicale à toutes les choses de ce monde, la pensée qui brille dans ces yeux de jeune homme!

Un réaliste, demande-t-on? Un prince qui nous débarrasse du sombre mysticisme juif de la Révolution? Un prince qui restaure, chez tous nos compatriotes, le sens des belles inégalités, c'est-à-dire des belles puissances et des beaux triomphes dont se compose la figure d'une société civilisée ?

— Ah ! ne le cherchons plus. Le nouveau Roi de France est rayonnant de cette sagesse que nous voulons.

III

J'ai pu m'entretenir longuement, à deux reprises, dans la journée du jeudi 10 octobre, avec M. le Duc d'Orléans : ce fut d'abord dans l'audience particulière qui m'avait été accordée pour l'après-midi; et ce fut, ensuite, dans la soirée, après le dîner, au fumoir, — le Prince m'ayant fait le très grand honneur de me convier à sa table. On comprendra que je me sente tenu à beaucoup de discrétion et de réserve, dans le récit de ces entretiens qui, grâce à l'extrême bienveillance de Monseigneur, prirent bientôt un tour libre, personnel et presque familier, de la part de mon auguste interlocuteur, en même temps que très respectueusement sincère, de la mienne.

Mon seul objet, en notant ici mes souvenirs, est de faire connaître la personne du premier des Français d'aujourd'hui, telle qu'elle m'est apparue, à travers deux conversations, avec ses mouvements innés et ses goûts : je n'ai pas qualité pour définir sa politique, c'est-à-dire pour rien préjuger des moyens par lesquels il semblera possible à la Volonté royale de se réaliser à travers

les faits et les intérêts si divers, si délicats, qu'il lui faut dominer.

Je ne suis qu'un écrivain et je ne manie qu'une certaine sorte de réalités : les courants d'opinion, et ce que l'on appelle bien ambitieusement les « idées » des gens; disons : leurs sensations, et leurs vœux. Etranges forces que ces forces, dites morales, et tout à fait aveugles! Mais elles sont depuis longtemps en possession de bouleverser, sinon de gouverner notre pays. Il faut compter avec elles.

J'ai donc dit au Prince, comme il m'y invitait, ce que sentent les Nationalistes intransigeants, persévérants, éclairés et désintéressés qui suivent la campagne de l'*Action française;* j'ai dit quelques-uns de leurs vœux les plus énergiques, et comment ils voudraient pouvoir espérer de la Monarchie une sanction de ces vœux. J'ai expliqué surtout les protestations du pays, et ses réactions contre le mal inoculé à la France par les amis de Dreyfus.

Le Prince m'a écouté, m'a interrogé et m'a répondu de façon à me faire apercevoir chez lui-même, à chaque instant, des réactions et des exigences identiques aux nôtres : pour les caractériser par un signe sensible, je dirais que ce sont à peu près, dans leur vivacité, les réactions d'un *antidreyfusard* qui viendrait de lire le *Siècle*, par surprise, et à

qui l'on prétendrait faire admettre que l'idéal des Français honnêtes gens se trouve chez ces hypocrites pontifes du « libéralisme » parlementaire...

La crise dreyfusienne, la démonstration éclatante qu'elle nous apporta de l'impuissance où est le régime républicain de résoudre, conformément à l'intérêt public et à la dignité nationale, une affaire strictement politique, c'est-à-dire intéressant les relations extérieures de la France : tel fut d'abord le sujet de ma conversation avec le Prince. J'exprimai quelle avait été, dès le procès Zola, ma stupéfaction et ma révolte, non seulement contre les hommes au pouvoir (c'était alors M. Méline), mais surtout contre les institutions démocratiques elles-mêmes, dont le principe, dès qu'on le respecte, paralyse les meilleures volontés. Nécessité de se conformer à une fiction « légale », de faire donc la preuve « dans les formes » judiciaires et publiquement, contre un espion infidèle ; interdiction au ministre, au chef de l'Etat lui-même, de trancher le mal à sa racine par un acte d'arbitraire intelligent, de prompte, sommaire et secrète justice : voilà qui fit réfléchir bien des gens. Le besoin absolu d'un pouvoir personnel, et vivant, et libre de ses mouvements, voilà ce qui m'apparut, pour ma part, en 1898. Un instant, j'espérai qu'un patriote, ministre

de la guerre, républicain d'une haute conscience, voudrait faire le coup d'Etat indispensable : républicain moi-même de par mon éducation philosophique, faite dans l'Université, je rêvai d'obtenir de M. Cavaignac cet acte consulaire. J'avais tort. Ce que je demandais n'était déjà plus de la politique républicaine. Le Consulat n'est qu'une demi-monarchie : j'étais donc à mi-chemin de ma propre pensée.

La France patriote, presque tout entière, a eu les mêmes velléités : mon ami Barrès a attendu de Déroulède, l'un des lieutenants de son ancien chef Boulanger, la même œuvre de salut public...

Vaines attentes! Vains mouvements et vaines « fièvres » d'un pays « décérébré », comme il dit, — décapité en 1793, dirai-je plus violemment! C'est vers la Restauration que, le voulant ou non, la France à nouveau s'achemine depuis trois ans. Ce n'est plus au Soldat, qui d'ailleurs bientôt ne saura plus répondre, qu'elle devra faire appel : c'est au Roi.

« Mais, — ajoutai-je, — le vœu le plus impérieux à cette heure, chez ce peuple bafoué par Dreyfus, c'est d'être mis à l'abri des intrigues antisociales et antinationales du monde juif. Le fond vivace et populaire du nationalisme, c'est l'antisémitisme. » A ce propos, je rappelai le discours de San-

Remo. Et comme Monseigneur me demandait mon impression, celle de mes amis; — me disant combien, dans cet acte essentiel de sa politique, il avait eu de résistances à vaincre, — je n'hésitai pas à dire au Prince que son instinct l'avait heureusement servi en le rapprochant du vrai « peuple » de France, c'est-à-dire de la masse des petits possédants et des gens qui peuvent s'élever à l'aisance par le travail : agriculteurs, commerçants, industriels; ces gens-là sont antijuifs, de par leurs intérêts; ils n'auront jamais, à l'égard de ces parasites, la tolérance sceptique des gens de salon.

« Mais c'est précisément avec eux, avec « les gens qui travaillent, et non avec les « salons, me dit le prince, que j'entends « gouverner. »

On connaît les déclarations si énergiques de San-Remo, où le problème est envisagé de sang-froid et résolu de façon à écarter, une fois pour toutes, l'hypocrite objection des républicains sur « les guerres de religion ou de races ». M. le Duc d'Orléans a trouvé, sur ce point, la formule véritablement politique; mais il faut ajouter que cette formule, seul le Roi pourrait l'appliquer efficacement, c'est-à-dire librement et avec suite.

Ce qui m'intéressait, l'autre jour, c'était de saisir sur le vif, dans la physionomie et

dans le ton des paroles du Prince, les racines psychologiques et morales de l'acte politique de San-Remo : dans le Prince, je voulais voir l'homme.

Eh bien ! c'est infiniment simple.

M. le Duc d'Orléans est antisémite dans la même mesure et pour les mêmes raisons que la plupart des Français à la fois honnêtes et éclairés qui ont eu leurs trente ans en 1900, c'est-à-dire que la répulsion que son tempérament généreux éprouve au contact de la bassesse naturelle de ces Orientaux n'est plus combattue en lui par les préjugés de 89 sur la fraternité des races.

Il voit ces hommes comme ils sont : différents de nous par le sang et par l'instinct, et pense qu'il faut, comme on dit, se garder à carreau. Rien de plus tranquille et de plus fin que l'opinion que le Prince s'est faite, par l'expérience, à leur égard.

La faculté de comprendre l'antisémitisme, de n'en être pas scandalisé, voilà l'un des signes par où nous nous distinguons de nos parents. Les hommes d'une culture « libérale », qui ont aujourd'hui de cinquante à soixante ans, ont gardé, pour la plupart, de grandes et généreuses illusions : excès d'idéalisme oratoire ! restes de phrases sur la tolérance !

Le vif sens réaliste de M. le Duc d'Orléans,

en le préservant de ces timidités surannées, marque bien la date de son éducation.

Mais où le Prince est bien d'accord avec les nationalistes de 1901, c'est dans la critique de notre parlementarisme. Il est impossible de souligner plus exactement, ni avec un plus solide bon sens qu'il ne le fait, l'inefficacité du travail législatif, tel que l'entendent nos assemblées.

« Rien ne peut sortir », me disait — à peu près textuellement — M. le Duc d'Orléans, « rien de net ni de cohérent, ni de pratique, « de ces discussions. Quand je veux mettre « debout un travail quelconque, je ne con- « sulte pas vingt-cinq personnes, ni même « dix, mais une seule, qui soit bien placée « pour s'y connaître. »

Et c'est par une suite de vives remarques de ce genre, nourries de l'expérience quotidienne dont les conseils valent mieux que toutes les théories, que le Prince me montre la promptitude avec laquelle il aperçoit lui-même, — si loin qu'il se trouve du Palais-Bourbon, — la stérilité de tout ce qui s'y agite.

IV

Voir de loin et promptement les choses, — telles qu'elles sont et si nouvelles qu'elles soient, — par on ne sait quel appétit joyeux de son œil et de son esprit ; attraper et fixer dans sa mémoire les lignes essentielles, le gros relief, pour laisser ensuite à l'imagination éveillée, amusée, le soin de fouiller les détails à sa guise : c'est là le don propre de M. le Duc d'Orléans. Et qu'est-ce autre chose, en somme, que l'intelligence, — bien entière et libre, exempte de plis durs et d'ankyloses, c'est-à-dire de préjugés, — comme nous la recherchons et l'aimons tant en France?

Rien de plus difficile à rencontrer, chez les gens à qui l'on parle politique. Sur ces sujets-là, le dialogue est affreux, la plupart du temps. Comprendre, être compris à demi-mot est un plaisir exceptionnel : plaisir royal vraiment, car c'est celui qu'en une heure de causerie M. le Duc d'Orléans a coutume d'offrir à quiconque vient lui parler des affaires du pays...

Ajoutez que pour travailler, pour éclaircir les questions, il n'est pas de méthode plus

sûre qu'une telle intuition, ennemie des systèmes et des écoles.

Croyez-vous, par exemple, que l'on soit jamais exposé, avec le Prince, à perdre son temps en longues dissertations sur les grands mots qui ont traîné un siècle dans nos livres: la « Démocratie », — le « Socialisme », le « Cléricalisme », — la « Liberté », — l'« Egalité », etc... ?

Non. Là où nos doctrinaires d'il y a cinquante ans et même d'aujourd'hui s'échauffent pour ou contre une abstraction solennelle, les royalistes qui sauront comprendre et suivre leur Prince chercheront à voir des faits concrets, des hommes vivants qui les entourent, et accorderont à chaque homme, à chaque fait, l'importance *relative* qui est la sienne.

Ainsi, on eût jadis demandé au Prince d'entonner, peut-être, un hymne à la démocratie, en confondant, sous ce seul mot, le désir de donner du bien-être aux gens du peuple, la faculté offerte à leurs enfants de s'élever par leur mérite (choses excellentes) — et puis le rêve du gouvernement « de la nation par la nation », stupide utopie républicaine : aujourd'hui, on voudra d'abord que le Prince règne et gouverne, c'est-à-dire que la nation soit organisée par ses soins et sous sa responsabilité, à lui, et non point par les soins et sous la responsabilité illusoire du souverain anonyme appelé « le

Peuple » ; mais en même temps on sera heureux de savoir que le Prince, en recevant à Carlsruhe, le mercredi 9 octobre, le chef d'un syndicat d'ouvriers tisseurs de Lyon, M. Joffret, s'est entretenu avec lui des intérêts de son groupe professionnel, et que, l'ayant compris et apprécié, ayant reçu de lui de précieuses indications sur l'une des forces françaises actuelles, il a serré la main de ce travailleur avec une joie profonde et simple, dont il me parlait spontanément le lendemain encore.

Devais-je demander à Philippe VIII comment il définira la démocratie ?

Les hommes, les groupes, les institutions, les richesses diverses de la France : voilà ce que le Prince étudie, ce qu'il regarde, et ce qu'il pèse, — dans ces Conseils qu'il est obligé de tenir si loin de nous, et sans le concours de nombre d'excellents techniciens qui travaillent en vain, et usent leurs talents à cette heure, — gênés, sinon neutralisés, par la machine parlementaire et républicaine.

Les talents, le Prince les connaît, les nomme par leurs noms : il sait fort bien, dans notre monde politique républicain, discerner les intelligences qui le serviraient, qui serviraient un pouvoir libre de rester national, aussi volontiers et plus facilement qu'ils ne servent le pouvoir juif et interna-

tional représenté par M. Loubet. Mais ces Français de talent sauront-ils nous débarrasser de M. Loubet et de ses pauvres compagnons de chaîne?

Une élite désintéressée comme celle qui présida à la naissance de la « Patrie française » aurait pu y aider, disais-je à M. le Duc d'Orléans. Il eût suffi que toutes ces intelligences consentissent à ne pas douter d'elles-mêmes, à ne point diminuer leur propre pensée, lorsqu'elles avaient à enseigner, à éclairer la grande foule à qui leurs noms, leurs gloires de lettrés ou de savants imposaient, à une certaine heure, un admirable effort d'attention docile.

La France laborieuse, la France « occupée » restait indécise, au moment de la crise dreyfusienne, sur les causes et les remèdes du mal qui apparaissait.

Elle n'avait pas d'autre opinion politique que son sentiment : « Il faut que la nation survive : à vous, « intellectuels », patriotes, de nous dire les moyens de salut. »

« Ces moyens, les « intellectuels » les conçoivent, ai-je dit au Prince. La plupart d'entre les directeurs naturels de l'opinion sont capables d'apercevoir, jusque dans ses conditions les plus précises, l'Ordre qu'il faut à notre grand pays; ils savent que la première, la plus indispensable de ces conditions, c'est la restauration d'un pouvoir

réel, libre et national; ils comprennent et ils envient ceux d'entre nous qui osent aller jusqu'au bout, et espérer et préparer votre retour en France. Mais ils doutent que la raison, qui est avec nous, puisse exercer encore sur ce pays un attrait décisif. Ils se taisent donc; ils se dispersent, et, lorsqu'ils se sentent trop fatigués des indignations stériles et sans conclusion contre le « gouvernement », lorsqu'ils répugnent à la besogne électorale, ils s'en retournent, les savants à leurs travaux, les lettrés à leurs plaisirs hautains. »

Le Prince, sachant quelles sont, à Paris, mes sympathies, quels sont les amis de ma tentative de l'*Action française*, m'interroge affectueusement sur plusieurs. Il me nomme, avant tous, mon cher ami Maurras, dont il suit avec plaisir l'éclatante et si utile campagne. Il s'informe de notre éminent maître Bourget, dont il me rappelle les études d'*Outre-Mer*. Et tout d'un coup, gaiement, me regardant en face :

— « Et Barrès? »

V

En sortant de chez le Prince, vers six heures du soir, j'étais plein d'une grande certitude et d'une allègre volonté. J'étais *certain d'avoir eu raison* de suivre jusqu'au bout ma propre pensée, à travers trois ans d'un effort continu, pour voir clair en elle, pour en préciser et en discerner les démarches spontanées. Je comprenais enfin mon propre « nationalisme », et pourquoi il ne s'était pu satisfaire des demi-vérités, et des négations timides auxquelles s'arrêtent en ce moment les patriotes, quand ils prétendent limiter dans son développement historique et naturel l'internationalisme humanitaire des Dreyfusiens. C'est à la République que l'on renonce, en refusant de suivre les vrais républicains, dont le seul chef clairvoyant est le césarien Waldeck-Rousseau; c'est à la Monarchie que l'on doit aller si l'on veut sortir de l'attitude pleurarde de perpétuelles victimes, à laquelle se condamnent certains politiques.

« La monarchie est-elle possible, réalisable ? » J'entends le refrain des malheureux. — « Je ne vois qu'une chose : c'est que le Roi

« est là, qu'il comprend, et qu'il sait agir », leur répondrai-je : « Allez vous en assurer. »

Je dois me borner dans ce récit. Je renoncerai donc à fixer le charme de la causerie que le Prince voulut bien reprendre et prolonger avec moi dans la soirée, à l'heure où l'on fume. Je ne dirai pas les souvenirs de ses voyages, et ces échappées d'imagination, de pénétrante et délicate rêverie par où, à propos de certaines beautés de la nature et de l'art, M. le Duc d'Orléans sait à merveille se libérer et se retremper l'âme. Le Prince est un homme, un être exquisement fait pour sentir, pour comprendre et pour dominer la vie humaine, avec ses devoirs et ses voluptés.

Mais cette vie humaine, c'est en France qu'il l'aperçoit réalisée plus parfaitement que nulle part ailleurs ; c'est en France qu'il la voit, de l'exil, s'esquisser, sinon se dessiner, de nos jours encore, telle que ses pères la voulurent et la firent pour nous ; raisonnable, facile et variée. Lui donnerons-nous la joie de revoir bientôt notre Paris, qui est le sien?

HENRI VAUGEOIS.

JAURÈS

OU LE GLADIATEUR MOURANT

Nous ne partageons pas le sentiment de certains de nos amis qui trouvent peu délicat cet étouffement de Jaurès avec une hostie. Nous n'y eussions pas mis la main nous-mêmes. Mais puisque la comédie est donnée, disons qu'elle est aussi remarquable par le raisonnement que par le pittoresque. Parfaitement logique et bien déduite, elle amuse par le gros larmoiement du personnage principal et ses gestes dans le vide. Au surplus, les coups dirigés sur Jaurès par les partisans de l'ordre ne porteraient-ils pas. Ce bourgeois enflé et sentimental ne pouvait tomber que sous la poussée des bandes révolutionnaires.

Ce « tombage » est une brutalité. Mais il est une démonstration. Fallait-il que le gladiateur socialiste fût de chair molle, pour que si peu de chose — une histoire de première communion — l'ait jeté par terre! Fallait-il que son tonnerre fût bénin, que quelques gouttes d'eau bénite ont mouillé à jamais!

Jaurès, dans la *Petite République*, a répandu

des torrents d'explications sur cet innocent et touchant événement de famille. Mais il déplace la question ou plutôt il l'enfle aux proportions d'un événement de l'histoire universelle. « Voyez, s'écrie-t-il, voyez les contradictions de conduite privée que l'illogisme de notre époque orientée vers l'avenir de raison et de lumière, mais toute chargée encore des sensibilités du passé, impose aux plus nobles, aux plus purs. Mon cas est celui de neuf militants sur dix. » O Jaurès, votre éloquence ne nous a pas échauffés au point que ce petit mensonge arithmétique, semé à la fin de votre apologie, nous échappe. Si vous appelez « militants » tous les universitaires qui, bons époux et bons pères de famille comme vous, donnent dans le snobisme socialiste, dites hardiment : dix sur dix. Mais vous savez très bien que les « militants » ouvriers sont rares qui envoient leur fillette à confesse : croyants rudes et entiers du « matérialisme », de l' « athéisme » et d'une littérature qui leur persuade que les « calotins » salissent les femmes et les enfants. C'est ceux-ci que vous indignez aujourd'hui et nous, vos pairs, que vous amusez.

Ne cherchez donc pas un alibi ! N'imputez pas à l'Evolution (mère Gigogne de toutes les calembredaines à la mode) la sottise de votre mésaventure individuelle.

Vous êtes un bourgeois français cultivé qui ne va pas à la messe. Vous êtes né dans le catholicisme. Votre mère était croyante. La jeune fille que vous avez choisie pour femme l'était. Vous le saviez sans nul doute. Mais, si votre

état d'esprit à l'endroit de la pratique religieuse était exactement le même qu'aujourd'hui, vous ne saviez pas que vous seriez un jour prophète socialiste. Votre jeune femme allait à l'église. Vous l'y accompagniez quelquefois. Nous faisons tous de même. C'est se comporter en galant homme. Mais voilà ! cette expression qui contient toute votre justification, vous ne pouvez l'employer dans la *Petite République*. Elle n'appartient pas au vocabulaire socialiste. Elle sent l'aristocratie, l' « éducation ».

Vous êtes en outre un philosophe universitaire, un agrégé d'entre 1870 et 1880. Votre formation intellectuelle fut déplorable. Votre tête toulousaine qui a l'imagination verbale surabondante et sans scrupule, mais les facultés de logique et de précision très débiles, ne demandait qu'à bouillonner. Avec ce souci laborieux de modernisme qui n'est pas le moins douloureux de ses ridicules, l'Ecole Normale a toujours retardé de quarante ans. Y brûlaient alors pour les jeunes « philosophes » trois foyers d'exaltation stérile: exaltation métaphysique et idéaliste, déchaînée par l'enseignement du très méphistophélique (ou très innocent) M. Lachelier qui n'a jamais manqué ses Pâques, exaltation hugolâtre, exaltation humanitaire et démocratique de 1848. De tout cela, d'obscurs instincts travaillant à leur aise dans les espaces libres de votre intelligence que ne défendait nul système de notions positives, et organisées, nulle discipline, nulle méthode — vous composèrent une « vision » apocalyptique et bourgeoise de la nature et de l'humanité, où des débris informes de pensée aristotélicienne se

mêlent à de creuses phraséologies germaniques, où des généralités scientifiques mal digérées cuisent au feu du plus populacier romantisme, où passent Platon, Isaïe, Hegel, Spencer, Cousin, Hugo et Jocrisse.

Telle votre mentalité quand vous vous mariâtes. Mais si votre intelligence avait attesté sa qualité commune et grossière par la sorte de nourriture dont elle s'était gavée, vous étiez de bonne naissance. Vous aviez des mœurs. Vous ne songeâtes certes pas à enlaidir de vos philosophailleries scolaires la tête et le cœur de votre femme. C'est ce que vos partisans vous reprochent aujourd'hui. Ils vous nomment fourbe. La vérité est que tout simplement vous ne fûtes pas un malotru. Mais allez donc dire cela à votre auditoire. Vous vous feriez huer.

Vous vous tirerez malaisément de cette impasse. Vous voulez nous faire croire à un débat de conscience. Il n'y en a pas eu. Vous n'êtes pas si sot! Vous faites entendre qu'une transaction formelle a dû intervenir entre votre femme et vous au sujet de l'éducation de votre enfant, preuve du conflit qui se serait livré dans votre âme entre le père responsable de la paix de son ménage et le prophète responsable devant l'avenir, devant l'humanité. Non! ça s'est passé tout uniment. Avec toutes vos idées et vos sensibilités exactement, vous n'auriez eu aucun scrupule à accompagner vous-même votre fillette au catéchisme, si vous n'étiez pas devenu chef de parti. Mais *Rochefort vous guette*. N'appelez pas embarras de conscience des embarras de situation. Pas de drame intime en cette

affaire. Une comédie qui se joue entre les tréteaux où vous êtes et la clientèle maintenant désabusée qui vous applaudissait et que vous trompiez dans la coulisse. Vous ne pensiez pas à mal, honnête homme. Mais vous débitiez de la fausse marchandise.

Permettez-moi de dire que le coup de goupillon qui vous abat met à nu la farce solennelle de vos doctrines. C'est pourquoi il nous charme. Si vraiment l'humanité est en évolution vers le règne de la raison, de la pensée libre (je suis obligé d'emprunter votre jargon), c'est que déjà une élite a rejeté de fait le joug de la tradition autoritaire et obscurantiste. Où nous attendrons-nous à trouver l'exemple vivant de cet affranchissement, si ce n'est dans la famille du prophète? Il y a bien des pères à Paris — et des plus honorables — qui ont pris assez leur incrédulité — je crois qu'il faudrait plutôt dire leur crédulité — au sérieux pour ne pas faire baptiser leurs enfants. Vous n'auriez pas été le premier. Dans le monde où vous devez fréquenter, où vous avez trouvé vos succès, c'est presque banal. Si vos visions d'une humanité sublimée par l'irréligion étaient autre chose que ferblanterie oratoire et niaiseries de collège, si elles vous tenaient à cœur, vous y eussiez gagné votre femme. Les femmes acceptent les idées de l'homme qu'elles aiment et respectent. Comment! vous nourrissez un idéal que vous répandez sans cesse sur la place publique, la main sur le cœur. Et à votre foyer vous n'en soufflez mot !

Pour nous que le sort des intelligences fran-

çaises intéresse plus que le jeu des partis, nous voyons surtout dans votre mésaventure la fin du cabotinage philosophico-humanitaire. Vous n'êtes pas le seul de votre espèce, de votre génération qui cache sous d'échevelées évocations de l'avenir de lumière et de liberté une âme bien sage de garde national.

SERENUS.

ORATOIRE ET LABORATOIRE

J'ai soutenu et je répète qu'entre la foi et la science, bien comprises, il n'existe point de conflit possible; mais, s'il n'y a pas de conflit possible, c'est à la condition qu'il n'y ait point de rencontre. Leur domaine est distinct; elles s'ignorent, elles ne répondent ni aux mêmes besoins ni aux mêmes questions. Si l'une entreprend sur le domaine de l'autre, comme il y en a tant d'exemples; si, sous prétexte d'accord et d'harmonie supérieure, on tente de réconcilier la science et la révélation, la rencontre ne peut être que désastreuse : c'est une catastrophe.

La science ne sait rien et, par définition, ne peut rien savoir de ce que croit la foi : Dieu, la création, l'âme immortelle, la liberté morale, la vie future, le miracle et le surnaturel.

La foi ne sait pas : elle croit. Ses certitudes sont des illuminations de ce qu'elle appelle la grâce. Si un seul rayon de ce foyer mystique pouvait tomber dans un laboratoire, il en fausserait tous les instruments, il réduirait à néant jusqu'à la notion même de science.

Voici un aphorisme qu'avec un grand chrétien, le docteur Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier, j'aimerais à rappeler et à mettre en pratique : *On peut, sans contradiction, aller successivement à son laboratoire et à son oratoire* (1). Mais le laboratoire reste toujours distinct de l'oratoire.

(1) Prof. Grasset. *Les limites de la biologie* (Extrait de la *Revue Thomiste*), Paris, 1901.

Quand un savant entre dans une église, il se prosterne avec une humilité d'autant plus grande que sa science est plus étendue, sa philosophie plus profonde. Autrefois, les gens d'église laissaient paraître une humilité toute semblable lorsqu'ils franchissaient la porte d'un laboratoire ou d'une salle de cours. Il m'est resté une vision très nette de ces mœurs du clergé d'autrefois. Je vois encore, dans l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres de l'ancienne Sorbonne, les saluts respectueux, les mines gracieuses, les façons amènes et les politesses exquises que les ecclésiastiques qui avaient assisté à la leçon échangeaient avec M. Saisset, le traducteur et le commentateur de Spinoza. Si l'on excepte quelques prélats fougueux tels que Freppel, tous les professeurs de la Faculté de théologie catholique, Mgr Maret tout le premier, parlaient en chaire comme ils auraient fait dans le salon de Montalembert ou de Madame de Chateaubriand, et leurs manières simples et élégantes rappelaient absolument celles des abbés de cour du dix-huitième siècle.

Que les temps sont changés ! serais-je tenté de m'écrier, si je devais en croire mon expérience personnelle. Il n'est qu'équitable, avant de risquer aucune critique, d'ailleurs plus ou moins justifiée, et à coup sûr injuste si l'on généralisait sans tempérament, de convenir que le traitement aujourd'hui infligé à l'Eglise catholique de France n'est plus du tout celui dont elle jouissait à cette époque. Les Facultés de théologie catholique ont été supprimées, alors que le gouvernement maintenait en plein exercice celles

des protestants, quoique les matières de l'enseignement soient absolument de même ordre, abstraction faite naturellement de la confession religieuse des professeurs. On invoqua, en faveur de cette suppression arbitraire, une vulgaire question d'économie : ces Facultés, répétait-on, faisaient double emploi avec les séminaires catholiques.

Il y aurait de la naïveté à discuter des raisons de ce genre; de raisons, il n'en a même jamais existé d'aucun genre pour ceux qui, sur un ordre des protestants et des Juifs, avaient purement et simplement décrété la mort des Facultés de théologie catholique. Naturellement le pape et la curie romaine protestèrent comme toujours; comme toujours le nonce apostolique assura le Saint-Père de l'intention loyale et des cordiales dispositions du ministère, et il ne manqua point de tirer vanité, à l'ordinaire, des ressources de sa diplomatie.

La dotation des chaires supprimées des Facultés de théologie fut-elle attribuée, au moins en partie, aux séminaires catholiques? Point. On lit, dans le budget des cultes de 1900, que les deux séminaires protestants reçoivent ensemble une subvention de 26.000 francs et que le séminaire israélite a pour lui seul 22.000 francs. Mais, aux séminaires catholiques, pas un centime! Alors que les indemnités allouées aux prêtres catholiques ne représentent que l'intérêt des biens du Clergé confisqués par la Révolution, sur 71.488 prêtres séculiers, 48.381 seulement reçoivent un traitement de l'Etat. Sur ces 48.381 prêtres, 18.170 curés touchent 900 francs et 7.000

vicaires, 450 francs par an. Quelle dérision !

Quand, depuis tant d'années, un pareil traitement est infligé, devant la catholicité, au clergé séculier de France, au clergé le plus charitable, le plus instruit et le plus moral de l'Europe entière, aux prêtres dont les évêques ont fait la France avec les rois de nos trois dynasties, on s'expliquerait qu'un peu d'amertume perçât quelquefois dans les discours ou dans les écrits de ces clercs. Ce serait bien mal les connaître ! S'ils pèchent, c'est à coup sûr dans le sens opposé. Sans être des insurgents, ils pourraient être des mécontents. Leur charité les élève bien au-dessus de ce que le monde appellerait de légitimes revendications : ils rendent d'autant plus de services à l'Etat qu'ils en subissent plus de persécutions ; bref, ils rendent le bien pour le mal.

Le clergé séculier de France ne montre-t-il pas cependant une longanimité excessive ? Ne descend-il pas, comme le reste de la nation, la pente douce d'un optimisme qui n'a certes rien de chrétien ? Ne s'abandonne-t-il pas à la joie de vivre, fût-ce sans honneur? N'est-il point touché de notre frénésie d'abjection ?

Aujourd'hui, l'homme d'Eglise, entraîné, dès le séminaire, comme le lycéen, à tous les exercices du corps, grand marcheur et grand cycliste, a l'habitude d'attaquer de front toutes les questions, sans nulle conscience de ce qui nous manque à tous pour en imaginer même une solution éloignée, toujours provisoire, toujours subordonnée à l'infirmité de notre esprit et à

l'indigence de notre science. C'est qu'en effet le pli que l'on contracte dans les classes de théologie ne paraît point susceptible de s'effacer. Cette gymnastique à vide de l'esprit scholastique a donné tant de souplesse et de force aux facultés ratiocinantes de l'entendement, que l'ecclésiastique discute volontiers sur tout et a réponse à tout.

S'il n'est ni astronome, ni physicien, ni chimiste, ni biologiste, il n'aura garde de révoquer en doute les faits ou les hypothèses que la science nseigne. Mais, comme la science fait profession de ne rien connaître de l'origine et de la fin des choses, si elles ont une origine et une fin, bref, de la nature et de la raison du monde, cet aveu d'ignorance, qui rend le savant si humble, produit d'ordinaire un effet tout contraire chez l'ecclésiastique. C'est alors que l'homme d'Eglise évoque un Olympe de forces métaphysiques et d'entités théologiques qu'il paraît connaître et fréquenter comme des génies familiers. Ce domaine est fermé au savant. Il respecte trop la foi du prêtre pour discuter le moindre point de dogme avec lui. Il s'excuse et passe en s'inclinant, enviant peut-être la paix et la joie des multitudes agenouillées dans les cathédrales, et dont les voix montent en alléluias vers l'infini.

L'ecclésiastique manque parfois de cette discrétion de l'homme d'études. De l'oratoire, où il sort de catéchiser les enfants, il court au laboratoire pour initier le savant de bonne volonté à ce qui est pour la foi l'explication dernière des choses : Dieu, la création, l'âme immortelle, la vie future, la liberté, le surnaturel et le miracle. Le savant l'écoute sans pouvoir comprendre. En

somme, la science n'a rien appris à l'ecclésiastique, puisqu'elle ne sait rien de ce qu'il lui importe tant de savoir et d'enseigner. Mais il ne se rend pas à l'évidence des lois de la critique de la connaissance. Il est utilitaire et pratique; il ne saurait comprendre pourquoi l'on cherche à approfondir ce qu'on a défini tout d'abord inconnaissable. Il n'oublie pas qu'il est théologien, et qu'il doit défendre la religion contre les doctrines contraires; il cultive aujourd'hui l'apologétique avec plus de zèle qu'en aucun temps.

Imaginant (rien ne lui coûte moins que d'imaginer) on ne sait quelle hiérarchie de causes et d'espèces intelligibles, l'ecclésiastique de ce temps-ci se déclarera, sans hésiter, aussi bon évolutionniste que Darwin ou Hæckel lui-même, et protestera bien haut contre les théologiens attardés qui s'en tiennent à la lettre des livres saints sans les interpréter comme il convient, laissant ainsi licence aux incrédules de proclamer la déchéance des dogmes fondamentaux de la Bible. Prenons un exemple.

En 1891 et 1892, un médecin militaire hollandais, Eugène Dubois, trouva à Trinil, dans l'île de Java, sous 15 mètres de terre, dans un terrain appartenant au plus récent tertiaire, au pliocène supérieur, parmi d'autres fossiles de la faune tertiaire, une calotte cranienne, deux dents molaires supérieures et un fémur entier, qu'il attribua à un être intermédiaire entre les grands Singes anthropoïdes et l'Homme : c'est le *Pithecanthropus erectus* (1). « Par le *crâne* et les *dents*, dit

(1) V. *Anatom. Anzeiger*, XII, 1.

le savant paléontologiste hollandais, le *Pithecanthropus erectus* s'approche des Anthropoïdes, de l'Homme par le *fémur*, sans pourtant pouvoir être rangé ni parmi les Anthropoïdes ni dans le genre humain. Le crâne, par sa forme, ressemble de très près à un crâne de Gibbon deux fois agrandi, mais il diffère beaucoup de tout crâne humain, même du type néanderthaloïde. Les crânes du Néanderthal et de Spy sont d'abord beaucoup plus grands et aussi très différents de forme, surtout dans la partie antérieure et dans la partie pariétale.... Mais c'est surtout dans la partie orbitale du front que le crâne du Pithecanthropus est aussi éloigné des crânes néanderthaloïdes que de tout autre crâne humain. Cette partie est entièrement pithécoïde. » Le médecin hollandais persiste à penser, touchant la place qu'il convient d'attribuer dans la série des Primates à son *Pithecanthropus erectus*, que cet être appartient, en ligne droite, à la généalogie de l'Homme. Notre ancêtre, en tout cas, ne pouvait en être très différent. Cunningham, W. Turner, D. Hepburn et la plupart des auteurs de langue anglaise considèrent le crâne fossile de Java comme un crâne humain. Manouvrier et Houzé tiennent ces ossements, demeurés enfouis pendant de nombreuses centaines de siècles, pour des restes humains d'une race fort inférieure, plus arriérée que celle de Néanderthal : le bipède marcheur de Trinil était bien, toutefois, un homme, un homme pliocène, non un anthropoïde. D'où le nom de *Homo pithecanthropus* qu'a proposé de donner à cet homme pliocène le savant professeur de l'Ecole d'anthropologie

de Paris. Krause, Virchow, Waldeyer, tiennent, au contraire, les ossements fossiles de Trinil pour des restes d'anthropoïdes.

Mais, au point de vue de la théorie transformiste, la seule qui soit *explicative* au sens scientifique du mot, ces distinctions ne sont fondées ni en fait ni en doctrine. La calotte cranienne du Trinil provient bien d'une espèce de bipèdes marcheurs, espèce humaine ou préhumaine, intermédiaire entre les Singes et l'Homme, contemporaine d'une faune néopliocène bien datée et bien caractérisée. Géologues et paléontologistes paraissent unanimes sur ce point capital pour la théorie de l'origine de l'homme.

La paléontologie, l'embryologie et l'anatomie comparées forment les assises inébranlables de la doctrine de la descendance de l'Homme. Chaque jour de nouvelles preuves confirment la réalité des liens généalogiques qui font des Singes anthropoïdes et de l'Homme une seule et même famille (Selenka). Parmi les Singes catarrhiniens, les espèces de Singes anthropoïdes encore vivantes forment, avec l'Homme, un groupe qui se distingue de tous les autres Singes de l'ancien monde par la formation d'un placenta discoïdal (au lieu d'être bidiscoïdal).

Enfin l'étude comparée de la nature et de la constitution chimique du sang, dans la série entière des vertébrés, et en particulier chez les Mammifères supérieurs et les Primates, a jeté, selon nous, la plus vive et éclatante lumière sur nos origines.

On sait que le sérum du sang d'une espèce quelconque de vertébrés dissout, lorsqu'on le

mélange au sang d'une autre espèce, les globules rouges ou hématies, à moins qu'il ne s'agisse d'espèces aussi rapprochées que le chien et le loup, le lièvre et le lapin, le cheval et l'âne. Mais le sérum sanguin de toutes les classes de Poissons, d'Amphibiens, de Reptiles, d'Oiseaux et de Mammifères est globulicide d'une espèce à l'autre (Creite). La forme des érythrocytes diffère, on le sait aussi, chez les Mammifères (le chameau et le lama exceptés) et le reste des Vertébrés. Le sang de certains Poissons, celui des Reptiles et des Oiseaux est plus toxique que celui des Amphibiens. La grande toxicité du sérum sanguin des Reptiles et des Oiseaux indique déjà l'existence d'affinités anatomiques qui devaient rendre légitime la réunion de ces deux classes dans le groupe des Sauropsides.

La transfusion du sang d'un Vertébré à l'Homme détermine donc la dissolution des éléments du sang et réalise la formation de stromas globulaires qui obstruent, en se coagulant, les vaisseaux et entraînent rapidement la mort. C'est ce qu'a bien établi Landois à une époque où, en désespoir de cause, un théologien anglican avait conseillé de recourir au sang de l'Agneau! Le fait, du moins, est rapporté par Hans Friedenthal à qui l'on doit le résultat, capital en la matière, qu'il nous reste à exposer (1).

(*A suivre.*) JULES SOURY.

---

(1) Hans FRIEDENTHAL in *Berlin. Ueber einen experimentellen Nachweis von Blutsverwandtschaft.* (*Arch. f. Anat. u. Phys. Physiol. Abth.*, 1900, 494.)

NOTES DE VOYAGE AU SÉNÉGAL

VIII

A Saint-Louis, durant la saison fraîche, le dimanche et le jeudi, la place du Gouvernement prend, vers cinq heures, un aspect inaccoutumé. Des officiers s'installent à la terrasse de leur cercle. Les employés abandonnent leur bureau pour venir faire les cent pas devant le palais du gouverneur. Les gens du pays, qui s'habillent ce jour-là, se promènent gravement sous les arbres. Les noirs se groupent tout près du kiosque où la musique de l'infanterie de marine fait entendre son répertoire : des valses, des polkas, des airs d'opérette démodés et de très singuliers morceaux composés pour la plus grande joie du public nègre, — des morceaux où la fanfare imite les bruits d'un train de chemin de fer qui part, se lance à grande vitesse, ralentit, s'arrête et repart. On entend le halètement de la machine, ses coups de sifflet et le va-et-vient du piston !

J'ai cru distinguer d'ailleurs que les noirs étaient à peu près les seuls à prendre quelque souci de la musique. Ils l'écoutent religieusement, et après chaque morceau manifestent

avec fracas leur contentement. Pour la population blanche ou mulâtre, ces concerts du dimanche et du jeudi sont seulement des prétextes à réunion. C'est là, si vous voulez, une sorte de potinière relevée par l'exotisme des propos qu'on y tient. Vous y saisirez sur le vif la « société » de Saint-Louis. Elle se compose de trois coteries très différentes, très séparées les unes des autres : les militaires, les fonctionnaires, les gens du pays. De l'un à l'autre groupe les rapports restent, en général, assez tendus. On se voit, on se parle, mais on ne s'aime guère et l'on sent entre soi quelque chose d'irréductible.

A Saint-Louis, il n'y a pas de « *monde* ». Cela constitue une particularité notable pour une grande ville, capitale d'une ancienne et importante colonie. Je n'y ai pas rencontré l'homme de loisir, qui n'a pas de métier, qui n'a point à songer à son intérêt propre, l'homme de haute culture. Il n'y a pas parmi les habitants du pays de gens vraiment riches et qui puissent ne rien faire. Quand ils ne sont pas commerçants, ils cherchent à tout prix à devenir fonctionnaires. Pour les fonctionnaires français, vous connaissez leur morgue sotte, érigée là-bas en puissance, et toute leur insociabilité doublée de cette humeur acariâtre qu'impose le soleil du Sénégal. Les officiers ne font que passer à Saint-Louis et vivent à leur popotte frugale et pauvre. Bien peu sont mariés et leurs femmes ne sont pas assez acclimatées ni habituées à la ville pour recevoir. Les mulâtresses ont à s'habiller, à sortir, à faire des frais d'amabilité, cette paresse naturelle aux créoles. Et cependant c'est chez

elles que l'étranger trouvera le meilleur accueil et l'hospitalité la plus large.

Les gens du pays, à Saint-Louis, ne forment pas un « *monde* », mais plutôt une « *famille* ». Ils se marient entre eux et quelque lien de parenté les unit toujours les uns aux autres.

J'ai rapporté un souvenir biblique d'une visite faite à une dame du pays, dans sa villa de Sor, à l'époque du jour de l'an. Derrière la maison, en forme de grande case indigène, se dressait un vaste quinconce de cocotiers, et là, dans les grands mortiers creusés dans des troncs de caïlcédrats, cinq négresses pilaient en chantant le mil destiné au couscouss de la famille. Un mouton tout entier, que des noirs dépeçaient, pendait aux branches d'un arbre. Un bouvier poussait dans son enclos un lent troupeau de bœufs et de vaches. Des jardiniers travaillaient dans le potager. Des enfants jouaient à l'ombre des palmiers, et l'œil de la mère de famille enveloppait toute cette « *gens* » empressée autour d'elle. C'était à la fois très poncif et très vivant, très significatif surtout.

C'est bien une sorte de « *gens* » antique qui revit à Saint-Louis. Les enfants sont très nombreux. Le chef de famille garde une certaine puissance et de l'autorité. On s'unit, on se serre autour de lui. Ses domestiques, ses anciens esclaves ou leurs descendants affranchis par la loi française, lui forment une clientèle empressée. Les noirs restent ainsi groupés autour des familles du pays et leur demandent aide et protection. Ils ne se marient point sans le consentement de leur « *patron* ». Si un noir veut épouser

une des clientes d'une famille mulâtre, il s'adresse, pour l'obtenir, à son maître. Et plus tard, on enverra les enfants nés de cette union à Saint-Louis, dans la maison familiale, où ils seront élevés, nourris, habillés, soignés, serviront de domestiques ou bien apprendront un métier. Je ne voudrais pourtant pas trop exagérer ces vertus patriarcales. Quand le chef de famille peut venir passer quelques mois en France, sous couleur d'une cure à Vichy, il lui arrive de faire, à Bordeaux, à Toulouse ou à Paris, une fête un peu grosse. On voit aussi de jeunes et jolies mulâtresses se montrer par trop accueillantes. Mais ce sont là des faiblesses inhérentes à la nature humaine, et ces mulâtres ont des habitudes de vie familiale et des traditions tout à fait louables. On conçoit que l'écueil de cette société soit de verser dans l'hypocrisie. Voilà, je crois, le grand défaut du mulâtre. Le forban affiche des principes sévères et la femme galante y est prude. A Saint-Louis on ne doit pas parler dans la rue à une femme chez qui l'on dîne ! Certaine sévérité d'abord jure avec certaine facilité de mœurs.

Est-ce cette hypocrisie, pourtant demeurée exceptionnelle, qui indispose tant de nos compatriotes et les rend si durs vis-à-vis des mulâtres ? Ce vice haïssable ne me paraît pourtant pas suffire à justifier tant d'antipathie. La répulsion du blanc pour le mulâtre est-elle donc une sorte d'inclination naturelle et instinctive difficile à vaincre ? Ou bien le mépris où tant de fonctionnaires médiocres tiennent les créoles est-il fait tout entier de préjugés? Je ne saurais

répondre à ces questions d'une façon tranchante. Il y a bien dans le caractère un peu fuyant du mulâtre de quoi nous déplaire, puis le mystère du sang mêlé nous éloigne d'eux et, enfin, cette curieuse diathèse de la volonté baptisée « *Sénégalite* » explique la poussée de haine qui vient à bien des Européens pour les choses et les gens du pays. Mais beaucoup de préjugés aussi entrent dans cette aversion souvent fâcheuse.

Le mulâtre, voyez-vous, c'est notre seul colon au Sénégal. Sur cette terre inféconde et sous cette atmosphère sans clémence, l'Européen se trouve fatalement condamné à n'être qu'un passant. Il vient chercher là un peu de gloire, de fortune ou d'oubli; puis s'en retourne. Si quelqu'un persiste à demeurer sur ces landes, à supposer que les fièvres et la dysenterie l'épargneront longtemps, il sent peu à peu son âme se dessécher au vent qui souffle du désert et il restera dans le pays sans s'y forger aucune attache, sans se mêler à sa vie. Ainsi le fonctionnaire européen devient malgré lui une plaie de plus pour la colonie.

Au contraire, le mulâtre est vraiment un Sénégalais. Cette campagne, si désolée, lui tient au cœur à l'égal du coin de terre le plus riant. Il la pleure dès qu'il s'en éloigne, et, quelques plaisirs que puisse lui offrir le boulevard, il ne tarde guère à venir fidèlement la retrouver. Le Sénégal lui paraît bien une patrie qu'il chérit, même quand il souffre de son climat si accablant. Il se sent chez lui, sous ce ciel écrasant. Lui seul ne s'y regarde pas comme un exilé. Il perçoit bien les tristesses avoisinantes, il s'en plaint,

mais les aime. Il vit là où nous dépérissons. Un souffle identique circule dans ses veines et dans le paysage ambiant.

Les mulâtres, généralement commerçants, possèdent des maisons à Saint-Louis, des terrains aux environs. J'ai admiré comment à Sor ils étaient arrivés à créer toute une série de jardins, de potagers, à faire surgir une véritable oasis au milieu des sables.

Le commerce est peu prospère. Le prix des arachides a baissé ces dernières années devant la concurrence. Les maisons, à Saint-Louis, ne rapportent guère, la valeur des terrains y est relative. Mais, si minimes qu'elles soient toutes deux, la fortune du pays et la fortune particulière du mulâtre se trouvent ainsi mariées. Intérêts et sentiments innés unissent donc étroitement la prospérité des familles sénégalaises au sort de la colonie.

Ces faits paraissent dignes de fixer l'attention et nous en sommes à nous demander si l'avenir de la colonisation africaine ne repose pas dans le développement de cette race mulâtre si décriée.

Je n'ignore point quels tristes résultats ont donnés jusqu'ici les croisements de races humaines. Mais enfin on peut voir à Saint-Louis des mulâtres très heureusement doués faire excellente figure en différents emplois.

La race noire, incapable de s'élever par elle-même, de se perfectionner, comme nous avons dit, ne trouverait-elle pas dans l'appoint du sang blanc l'aide nécessaire pour échapper à elle-même et pour commencer une nouvelle évo-

lution ? Les races les plus intelligentes et les plus fortes éparses dans le Soudan ne sont pas les races autochtones pures. Les Peuhls ou Foulas ne sont pas Nigritiens. Les Toucouleurs qui, sous leur grand marabout El Hadji Omar, avaient su conquérir et organiser un empire immense, sont un croisé des Peuhls et des différentes races du pays.

Condamnée à une inéluctable stagnation, la race noire doit disparaître ou être absorbée par une race supérieure. D'autre part, nous savons les difficultés que trouvent les Européens à s'acclimater dans les régions tropicales. Tenant de son hérédité noire un tempérament bien adapté aux rigueurs du climat africain, doué, grâce à son hérédité blanche, de qualités intellectuelles développées, possédant un idéal de vie identique au nôtre, le mulâtre, souvent élevé en France dans nos collèges ou dans nos lycées, semble prêt à devenir le colon véritable de l'Afrique.

Si la suspicion où le blanc tient l'homme de couleur aux Etats-Unis paraît la défense légitime d'une race luttant contre un envahissement possible ou même une absorption complète, une telle manière cesse d'être logique au Soudan où aucun Français ne se trouve réellement fixé.

Les grandes sociétés de commerce de Bordeaux qui exploitent le marché du Sénégal et que guident assez sûrement leurs intérêts, se sont vite affranchies des préjugés régnant contre les gens du pays. C'est à des mulâtres qu'elles confient bien souvent la haute direction de leurs maisons les plus importantes. L'habi-

tude qu'ils ont du pays, la connaissance des dialectes soudanais, la facilité de vivre à Saint-Louis, à Dakar ou Rufisque font d'eux des collaborateurs précieux. La façon dont ils réussissent dans la gérance de ces grosses affaires ferait regretter de ne pas leur voir donner une part plus importante et plus directe dans les affaires de la colonie.

On m'objectera l'insuffisance de ce Conseil général qui, lors de mon passage à Saint-Louis, ressemblait assez bien à une pétaudière. Mais le désordre qu'on y voyait ne tenait point à ce qu'il était composé de mulâtres, car les gens du pays n'y avaient point, il me semble, la majorité; ils y figuraient la minorité conservatrice. Il s'épanouissait là simplement l'incohérence habituelle aux parlements, et la folie du suffrage universel n'y apparaissait pas beaucoup plus stupéfiante que chez nous.

Certainement, le véritable habitant de Saint-Louis, c'est aujourd'hui le mulâtre. Lui seul entretient les tombes de sa famille dans les cimetières de Sor, se marie dans la colonie, y élève ses enfants, y possède un foyer. Qu'on l'aime ou qu'on le déteste, voilà ce qu'il faut bien constater.

A côté de ces familles du pays, les blancs ne sont que des *individus* sans valeur sociale. A Saint-Louis comme à Dakar, à Rufisque ou à Gorée, le rôle héroïque de l'individu est joué. La cité est fondée. L'explorateur, le conquistador n'ont plus rien à accomplir. Que la difficulté de vivre, l'exil, la menace continuelle de la mort y soient encore la dure école où se forme le caractère,

se trempe la personnalité, j'aime à le répéter. Mais, de ces isolés, la colonie n'a que faire s'ils ne consentent à devenir des citoyens, des pères de famille et des propriétaires. Qu'ils gagnent la brousse pour achever leur culture ou qu'ils se rembarquent pour la France !

Quant à tous ceux qui considèrent le Sénégal comme un terrain d'exploitation, leur valeur sociale est évidemment négative et j'assimile les fonctionnaires, les magistrats venus en Afrique simplement pour hâter leur avancement ou grossir leur traitement, au commerçant pressé de remplir son portefeuille en vendant de l'eau-de-vie aux noirs et des conserves avariées à l'armée.

L'absence de familles françaises dans des villes comme Saint-Louis, Dakar et Rufisque, vous montre par où pèche notre expansion coloniale en Afrique. « On colonise par la femme », écrivait avec un grand sens Mme Bonnetain qui paya d'exemple. Il y a bien quelques Françaises à Saint-Louis et à Dakar, mais il y en a trop peu et vous n'en trouverez guère ailleurs. Dans nos possessions de l'Afrique occidentale, on rencontre à peine une Française sur un nombre de Français allant de cent à cinq cents et plus.

Sous des latitudes également malsaines, on observe que les villes coloniales anglaises l'emportent sur les nôtres par l'hygiène, la propreté, le confort des habitations. Mme Bonnetain affirme, avec raison, que la présence de la femme anglaise aux côtés des colons, des soldats et des fonctionnaires de la Grande-Bretagne est pour beaucoup dans cette supériorité. A Saint-Louis,

entrez dans la maison d'un mulâtre marié et dans celle d'un Français qui y vit seul, vous ferez vite la différence.

Parce qu'ils sont des familles et non des individus — poussière aussi vaine que les grains de sable de la dune — les mulâtres ont fait légitimement de Saint-Louis leur ville propre.

Gouverner, administrer la cité et la colonie contre eux, à leurs dépens, sans tenir compte de leurs vœux ou de leurs préférences et simplement parce qu'on ne les aime point, me paraît une aberration complète. C'est pourtant là l'esprit que j'ai pu constater dans les différentes administrations et même au Ministère des Colonies.

Nous parlons de décentralisation en France et nous exportons la centralisation au Sénégal et au Soudan !

Le siècle commençant trouva la France presque dépourvue de colonies. Quelques comptoirs aux Indes, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, le Sénégal et la Réunion nous restaient seulement au sortir des guerres de la Révolution et de l'Empire. La Restauration, renouant avec les traditions de l'ancien régime, se proposait de reconstituer notre empire d'outre-mer. Les gouvernements qui suivirent abandonnèrent toute idée de politique coloniale et l'administration de nos quelques possessions, regardées simplement comme des lieux de relâche et de ravitaillement pour nos navires, fut centralisée dans un bureau particulier du ministère de la Marine.

Depuis, le revirement de notre politique,

l'immense accroissement de notre domaine colonial n'ont point modifié la conception centralisatrice de l'administration des colonies. De cette section de la marine est sorti le ministère actuel conçu dans le même esprit centralisateur et copié pour son organisation sur les autres rouages administratifs de la métropole.

Nos colonies, si lointaines, si différentes les unes des autres, nous nous refusons à les envisager comme des territoires spéciaux devant être régis d'une façon spéciale ; nous prétendons les organiser, les administrer tout comme des départements de la mère patrie. La seule distinction que l'on consente à admettre dans l'administration, c'est précisément un nouvel excès de centralisation. Tandis que dans les départements chaque service relève d'un ministère séparé, aux colonies tous les services doivent relever d'un seul et même ministère. Conception comprise à rebours des réalités géographiques et sociales, dans un esprit néfaste d'*a priori* et avec une incompréhension absolue des faits.

L'Etat prétend avoir tout pouvoir sur l'administration des colonies, veiller par ses fonctionnaires et aux frais du Trésor public à leur mise en valeur comme à leur peuplement. C'est une prétention ruineuse pour la métropole, ruineuse pour les colonies elles-mêmes, privées ainsi de liberté d'action, tenues en lisières trop étroites et épuisées par leurs propres administrateurs.

Je me souviens que M. Isaac, député de la Guadeloupe, se faisant le défenseur de notre manière coloniale, la glorifiait un jour à la Chambre en ces termes éloquents :

« La France pénètre intimement les populations qu'elle approche, elle mêle son âme à leur âme, elle leur inculque son génie. C'est proprement leur éducation à la française qu'elle entreprend; elle leur enseigne ses institutions, ses mœurs; elle prépare, par une action qui lui est propre depuis plusieurs siècles, elle poursuit leur assimilation. »

Ne vous laissez pas prendre à cette rhétorique séduisante; ce sont des phrases d'orateur, il importe de les traduire. La France inculquant son génie aux populations qu'elle approche, poursuivant leur assimilation, c'est, en réalité, la prise de possession de la contrée par la légion des ingénieurs et des fonctionnaires mus à des milliers de lieues de distance par les ordres contradictoires et dépourvus d'information du ministère central. Nos ingénieurs restent généralement persuadés qu'ils doivent plier ces régions de sables, de marécages, de landes et de forêts que sont nos colonies des tropiques sous la formule d'un beau pays telle que la leur ont établie les cours des grandes écoles où ils fréquentèrent. Avec un tour d'esprit analogue, nos administrateurs, trop imbus du désir d'entreprendre l'éducation à la française de leurs administrés, apportent avec eux des idées préconçues, des habitudes fâcheuses de réglementation tracassière et de formalisme excessif. L'ingénieur des ponts et chaussées est mal préparé à goûter la grandeur tragique des solitudes africaines et ne s'applique guère à en démêler la tradition dans leur tristesse.

L'administrateur, qui méprise l'indigène noir

ou mulâtre, ne cherche ni à le comprendre ni à le pénétrer, et prétend seulement lui imposer ce qu'il considère comme rationnel. Et je ne parle que du fonctionnaire honnête et désintéressé. Encore, s'il restait quelque temps en place et y devenait son maître, le pays hostile, les nécessités d'y subsister auraient assez tôt fait, bien probablement, de le forcer à ne plus s'en composer que des idées précises et nettes et de le guérir des formules et des préjugés *a priori*. Mais les déplacements sont continuels, et nul de nos résidents, ni même de nos gouverneurs généraux, n'est maître dans la colonie. Ils ne sont pas des vice-rois. On le leur fait bien voir. Le gouverneur ne gouverne pas. « Il n'a d'autre rôle que de représenter la mère patrie avec honneur et dignité. » Les textes sont formels.

En fait, nos colonies sont régies par l'anonyme bureaucratie qui réside au Pavillon de Flore. Je voudrais me garder de trop médire des bureaux. Nous leur devons, tout au moins, une apparence d'ordre et la régularisation des différents services de l'Etat. Mais ce qu'ils peuvent faire dans la France qu'ils trouvent toute organisée, ils sont impuissants à le réaliser dans des pays neufs et si lointains. Les ordres du ministère vont parfois jusqu'à l'extravagance. A Dakar on conte cette légende : — Un ordre arriva un jour, de Paris, à un médecin colonial, de prendre tous les matins un cheval au quartier des spahis pour se rendre à l'hôpital de Gorée où il devait passer la visite des malades. Or, Gorée est, comme vous savez, une île. C'est une légende, mais vous n'ignorez pas comment se forme

une légende et celle-ci est typique. Enfin, que nos bureaucrates, sans quitter les combles des Tuileries où ils logent, prétendent gouverner télégraphiquement nos possessions du Sénégal et du Soudan, n'est-ce pas la pire des aberrations ?

Vouloir donner à des pays primitifs des institutions façonnées par une longue suite de générations pour une nation dense et riche, comme la France, leur imposer une justice lente et chère, une administration compliquée, ce n'est pas leur apporter la civilisation, mais bien entraver tout de suite l'essor qu'ils pourraient prendre !

M. Isaac, quand il soutenait au Parlement cette politique coloniale, s'appuyait sur une psychologie spécieuse : « Il en a toujours été ainsi, disait-il, et on ne changera rien à cet état de choses. Le génie de la nation agira en dépit de toutes les mauvaises volontés. Et peut-être qu'il vaut mieux ne pas forcer notre talent. Nous sommes Français, agissons en Français. L'avenir fatal de toutes nos colonies, c'est l'assimilation, comme pour les grandes colonies anglaises, c'est, par l'autonomie, la séparation finale ! »

L'argument est d'autant plus habile qu'il renferme une part de certitude. Evidemment on ne saurait mieux agir que dans le sens de sa nature propre. Mais, encore, faudrait-il prouver que la centralisation excessive des forces de la France est dans la nature du pays, et que les jacobins qui l'ont entreprise n'ont pas rompu avec toutes les traditions de notre patrie et faussé son génie.

Cela même établi, il resterait une confusion. Si le Français sous le ciel de France ne peut mieux faire que de rester bien Français, peut-être ne saurait-il même subsister en gardant ses habitudes françaises sous le climat du Niger ou du Sénégal. Il nous semblerait plus facile de nous assimiler au pays que de tenter de lui imposer intégralement notre discipline !

Si vraiment nous sommes incapables de nous adapter à la vie de terres si différentes, incapables de penser, d'administrer, d'organiser, sous des latitudes si lointaines autrement qu'en Français du Pavillon de Flore, je trouve là l'argument moral le plus impérieux qui puisse militer en faveur de la « décentralisation coloniale ». Car nous avons alors le devoir d'agir avec une extrême circonspection vis-à-vis de ces régions, de ne leur apporter que ce qu'il y a de très général dans notre civilisation, ce qui peut les tirer de leur inertie sans fausser leur esprit. Ce n'est pas seulement un groupe d'individus qu'il s'agit de nous assimiler, mais une contrée ; quel fonctionnaire peut se vanter de plier un pays à sa loi ?

Et puis où M. Isaac prend-il que le destin de toutes nos colonies soit l'assimilation ? L'Algérie ne peut être un exemple. L'Algérie, c'est un coin de France, une terre européenne. L'Afrique commence seulement par delà le désert.

Il y a deux âges dans la vie des colonies. Le premier, c'est l'époque de la pénétration, des explorations, de la conquête et de l'organisation militaire. Ici nous excellons. L'esprit d'aven-

ture et de chevalerie des Français, leurs âmes ardentes et tourmentées d'inconnu, les poussent aux lointaines entreprises, aux périlleuses conquêtes. La bravoure, la hardiesse, l'initiative, la fougue, sont leurs qualités habituelles. Les Gallieni, les Monteil, les Hourst, les Marchand, sont aujourd'hui sans rivaux dans l'univers. En Afrique, ils font merveille. Leurs campagnes ont laissé très loin derrière eux Anglais ou Allemands. Au reste, nous avons ainsi conquis plus de la moitié du monde connu. Et non seulement nos soldats savent triompher et périr en héros sur les sables calcinés du désert comme les de Chevigné, les Bellevue, ou les de La Tour, dont je vous conterai la mort, mais ils organisent excellemment leur conquête. Ils ont du courage non seulement contre les balles, mais contre le climat et contre les privations de toutes sortes. Enfin, ils tirent de leur éducation ce tour d'intelligence que j'aime à qualifier de physicien, et qui les rend aptes à manier des réalités. Si du moindre voyage en Afrique on rapporte la haine du fonctionnarisme, on emporte en revanche un enthousiasme et une admiration sans bornes pour nos troupes et leurs chefs.

L'administration simple des militaires, leur justice rapide et droite, l'enrégimentement des travailleurs, voilà qui convient merveilleusement à donner une impulsion à un pays qui s'éveille !

Mais lorsque, dans le second âge de la colonie, sa vie est devenue trop complexe pour rentrer dans les cadres uniformes de l'organisation

militaire, alors apparaissent ces tentatives malhabiles et ruineuses d'assimilation, ce gouvernement bâtard, cette tutelle civile, qui, tenant trop étroitement le pays, l'affaiblit et entrave son développement. C'est dans cet âge que nous avons perdu les plus belles de nos colonies. Loin donc que l'avenir de nos possessions paraisse l'assimilation complète à la métropole, il semble au contraire qu'une loi fatale les entraîne vers un autre maître qui saura mieux que nous « les rendre aptes à se diriger elles-mêmes ». Elles vont ainsi grossir le domaine et augmenter la puissance de nos voisins.

Les qualités d' « en avant » que nous louons si fort chez les Anglo-Saxons, nous les possédons à une puissance supérieure. Seulement la poussée d'énergie et d'imagination qui a projeté nos explorateurs et nos soldats en Afrique ou dans l'Extrême-Orient n'est pas soutenue, ni prolongée, chez nous, par une entente positive et calculée des réalités. L'anonymat et la centralisation routinière de l'administration coloniale interdisent chez nos gouvernants toute vision directe, principe d'organisation forte.

Je voudrais me garder de dogmatisme et ne donner ces observations qui ne sont ni neuves, ni personnelles, que comme des impressions de voyages un peu généralisées. Mais le plus petit séjour dans notre Sénégal fait impérieusement comprendre que des pays si différents du nôtre requièrent un mode d'administration totalement différent, en même temps que l'affranchissement d'une contrainte qui les tue. Peut-être

faudrait-il que nos gouverneurs gouvernent vraiment et que d'autre part le pays s'administre un peu lui-même. Nous pourrions nous contenter de surveiller, de diriger les entreprises de nos colonies en leur laissant suivre leurs instincts divers. En cela nous montrerions une compréhension plus large de la vie, de ce qu'elle a de spontané et de contradictoire chez des peuples différents, de ce qu'elle comporte de peu analogue et de varié sous les latitudes diverses.

LUCIEN CORPECHOT.

(*A suivre.*)

LES OUVRIERS DE LA RÉFECTION NATIONALE

LE

MARQUIS DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY (1)

L'AVENTURE PHILOSOPHIQUE

VIII

« L'enseignement n'échappa pas plus à la Révolution que le clergé et l'aristocratie. La nouvelle venue était possédée de cette horrible manie de toucher à tout, qui caractérise certaines intelligences sans méthode. Ce travers, dérivé en droite ligne d'un orgueil mal placé, fit ainsi qu'elle voulut s'immiscer dans un service, absolument organisé jusque là par les soins du privé, et le refaire à sa manière. Comme il arrive généralement dans les cas semblables, elle le renouvela d'une façon déplorable ; « il faut vraiment cet aveuglement qui obscurcit le jugement public, pour que l'on attribue à l'une ou l'autre des trois Républiques de la dynastie « les bienfaits de l'instruction ».

En dehors de ces nombreux faits, pas assez connus, mais sur lesquels M. de la Tour du Pin

(1) Suite et fin.

ne revient pas, de l'instruction obligatoire dès 1694, — c'est-à-dire, n'est-ce pas, en pleine royauté absolue ; de la gratuité (1) de cette instruction primaire — pour ceux qui étaient enseignés et par rapport à l'Etat, de ceux qui enseignaient ; de l'assurance de ce service public par les particuliers ; en dehors de tout cela, il y avait la sauvegarde essentielle de ce principe, que les enfants étaient élevés selon le désir traditionnel des parents. On ignorait alors ce droit métaphysique de l'enfant, dont il fut tant question depuis lors. Il est donc assez difficile de comprendre quels mobiles inspirèrent les assemblées décrétant que de ce jour l'œuvre de J.-B. de la Salle appartiendrait à l'Etat. A la réflexion, on en est réduit à admettre que ce gouvernement obéit à un sentiment correspondant assez bien au désir plus ou moins modeste du bourgeois, qui veut avoir *sa* campagne.

(1) Gratuité relative à la situation matérielle des familles. Evidemment, sous l'Ancien Régime, l'instituteur, n'étant pas payé par l'Etat, devait bien trouver quelque part à se suffire — et ceux des parents qui pouvaient le faire le payaient en nature ou en argent. Pour parfaire à sa subsistance, il était souvent, sans que l'on se soit scandalisé avant l' « éminente dignité » du maître d'école de la troisième République, le bedeau ou le chantre de la paroisse. Aujourd'hui tout est changé, et plus ça change, plus c'est la même chose. Lorsqu'on connaît un peu les campagnes, il est très facile de constater que l'instituteur ne vit pas de son traitement, mais que les familles de ses élèves l'aident encore. Seulement, ce prêtre de la doctrine de Paul Bert n'est plus sacristain. Il ne déroge plus. Il remplit l'emploi — tout aussi salarié et ne lui demandant pas un effort intellectuel plus grand — de secrétaire de mairie.

Voilà ce qu'il fit pour l'enseignement primaire. Il greva son budget et atteignit aux fibres les plus sensibles l'autorité et le droit paternels, créant — par l'opinion qu'elle lui donnait de lui-même — ce type particulier à la démocratie civilisée, de l'instituteur d'Etat, prolétaire plus ou moins intellectuel, dans tous les cas rendu sans intérêt par l'outrecuidance qui lui fut enseignée. La Révolution fit plus encore pour l'enseignement secondaire. Elle transforma en lycées nationaux les collèges d'institution privée, les dépouilla de leurs privilèges réels pour leur en donner d'imaginaires — et chassa ceux qui, depuis leur professorat, enseignaient à cet antique dizain des collèges *de plein exercice :* Harcourt, Graccius, Navarre, Montaigu, Lisieux, Mazarin, cardinal Lemoine, Lamarche, Clermont et Plessis-Sorbonne. Ces collèges, qui ne recevaient pas de subsides de l'Etat, trouvaient, comme les Quatre-Nations, à vivre largement, où s'affirme aujourd'hui le déficit de l'Université. Et sans doctrine d'Etat, il ne sortait pas de ces foyers d'intellectualisme de plus mauvais citoyens. Sans contrainte, on arrivait à un enseignement traditionnel; toute l'œuvre des siècles passés reste là, pour affirmer cette belle unité de pensée sur les quelques sujets essentiels au bon état d'une société.

Les universités vivaient de même. Elles avaient leur vie provinciale, d'une ligne admirable. C'étaient elles qui conservaient la tradition et la science; aux fenêtres de leurs amphithéâtres courait la gracieuse vétusté des lierres sombres; elles étaient le prolongement des

collèges et sans cette transition qui tend à faire passer aujourd'hui, avec quelque fracas intellectuel, d'un lycée à une Sorbonne. Elles gardaient la saveur d'Oxford ou de Heidelberg nationaux : cela ne peut s'exprimer qu'ainsi et c'est peut-être une sentimentalité que l'instinct qui nous fait évoquer ce passé avec mélancolie, mais on peut céder sans crainte d'illusion à de telles impressions, lorsqu'elles représentent cette prospérité de siècles très longs et très français (1).

IX

« C'est encore à l'Université que touche la décentralisation, ruinée par la Révolution, alors qu'il eût fallu la réparer. C'est là un des points sur lesquels M. de la Tour du Pin se plaît à revenir, non sans raison vraiment, car il s'agit d'un intérêt vital, lié à toutes les forces de la nation. Nous avons vu la connexion étroite de cet état administratif avec la corporation, il y aurait à voir aussi son rapport avec la direction politique elle-même, avec la législation, les finances et les institutions d'intérêt public.

La base de la constitution politique s'était

(1) « L'Université (écrit en 1893) est une institution surannée : à la morale d'une Eglise d'Etat, on avait cru pouvoir substituer une morale d'Etat. Mais les *faux dogmes* de 1789, qui en faisaient le fond, sont plus discrédités encore que la légende historique à laquelle ils se rattachent et il n'y a plus d'autre lien entre les chaires officielles que celui du budget qui les défraie. »

(*A. C.*, 15 avril 1893.)

lentement rétrécie et le colosse de la monarchie française se trouvait ainsi ébranlé, d'être peu à peu passé du droit historique au droit régalien. Il ne se présentait plus là un état bien ordonné, où « les libertés publiques, c'est-à-dire les droits, privilèges, franchises appartenant à des corps publics, *avaient* qualité pour s'opposer aux empiètements et à l'arbitraire des gouvernants ». A peine de temps à autre les Parlements, qui auraient dû être les régulateurs constants du régime monarchique, se réveillaient-ils, comme ce Parlement de Grenoble qui, à la veille même de 1789, insista sur ses prérogatives auprès du Roi. Mais le régime ne se trouvait pas moins faussé dans l'ensemble. L'apparition, en politique, de ce droit régalien avait marqué la première décadence : il indiquait l'accès parmi nous de la nouvelle conquête romaine, établie selon le goût dépravé de la Renaissance et « d'autant plus tyrannique que jadis, parce qu'elle était exercée par des nationaux (1) ».

La Révolution n'eut plus qu'à l'appliquer dans toute sa logique — car son droit à elle-même ne différa pas de celui du monarque absolu. Il fut seulement plus conséquent et libéré de ce perpétuel souci de bon ton, qui guidait encore la royauté et qui la conduisit, du reste, à sa chute. Elle apparut ou plutôt elle apparaît — car le changement de procédé ne laissa alors aucune perspicacité aux esprits — comme la conclusion sanglante de prémisses jetées auparavant, sans le moindre souci de suite dans les

(1) *A. C.*, 15 oct. 1892, p. 391.

idées. « Elle était préparée dans les esprits et n'avait plus qu'à faire litière des institutions historiques qu'elle avait préparées par avance (1). »

La politique se trouvait donc dévoyée, comme la législation. L'Empire apparut alors, marquant l'apogée de tous les rêveurs qui renonçaient à leurs idéologies. Il fut l'établissement de ces aventuriers, reniant leurs parents pauvres, sans pouvoir toutefois parvenir à faire oublier ces bohèmes de leur parenté politique qui restaient, à leurs trousses, irréductibles. Dans cette comédie de l'histoire romaine, parodie de l'antique, que s'offrit la France, on voulut sacrifier au luxe, en installant chez soi un César. Celui-ci, n'en garda pas pour cela de reconnaissance envers les régisseurs de la pièce. On connaît suffisamment l'intrigue pour comprendre que la recette nationale ne trouva pas à se rétablir durant ces quinze années : les principes de la monarchie absolue, appliqués et exagérés par un parvenu de l'aventure philosophique, ne suffisaient pas à reconstituer une politique nationale, ni à rendre à la France cette décentralisation du passé, qui avait été la vie morale et intellectuelle de la nation — avec les universités, sa vie civique et industrielle — avec la corporation, base de la commune. Dorénavant et comme résultat le plus pratique de cette première fantaisie des Droits de l'Homme, commentés par ces divers maîtres nous eûmes, grâce à l'absolutisme sans pendule de la royauté ou à sa forme constitutionnelle, au gouvernement

(1) *A. C*, id

des Droits de l'Homme et à l'imagerie impériale, le choix entre l'un quelconque de ces trois régimes, ressorti tour à tour, de plus en plus fripé et démodé du garde-meuble des constitutions. L'armée, pour devenir nationale, établit le service militaire obligatoire, réclamé par la démocratie; depuis, il n'y a jamais eu autant de démocrates antimilitaristes. L'École s'établit sur la ruine de l'autorité paternelle. L'Église vécut sans coudées franches, tolérée plutôt qu'acceptée, malgré la dette inscrite au Grand Livre; la Justice, sous le beau prétexte du Droit Commun, n'eut plus ses juridictions spéciales, qui constituaient à peu près le seul moyen d'obtenir la compétence, comme l'inamovibilité des juges, l'impartialité. Le jugement des pairs se remplaça par le jury. Enfin, pour prendre un des points sur lesquels la Révolution triomphe le plus bruyamment, l'impôt, on abolit les gabelles, les douanes intérieures, etc., l'on aboutit à nous constituer la dette publique la plus formidable de l'Europe. Je ne vous parle pas des questions qui sont connexes, qui touchent à la question financière sans ressortir d'elle-même, absolument. Vous avez encore d'une part « l'état » de prospérité on ne peut plus relatif des classes agricoles et industrielles; de l'autre, le développement excessif pris par la fortune mobilière, grâce à la spéculation. Enfin, au lieu que la plupart des services d'intérêt public se trouvent assurés par le privé, la charité organisée sans impôt comme jadis, vous trouvez aujourd'hui l'Assistance publique comme le plus parfait symbole de toute

subissait une interruption, nous devrions maintenir le corps, enseigner comme à l'ordinaire malgré la cessation du traitement, ainsi que cela se fit dans tout le XVI*e siècle ou à peu près...* (1) » Elle constitue à elle seule tout un programme, n'est-il pas vrai? Le Play, lui, attendait tout, dans une complaisance assez singulière envers Napoléon III, de la restauration des mœurs. Comte avait fourni une méthode, et Balzac des aperçus de génie. Au cours de cette œuvre considérable de M. de la Tour du Pin, ordonnée le plus souvent comme je vous l'ai dit, par l'actualité, nous trouvons autre chose. Il y a un programme dont nous allons essayer de rétablir la synthèse.

XI

« Il faut que ces hommes de dévouement aient une vision claire du but vers lequel doivent tendre leurs efforts et qu'ils aperçoivent dans le lointain, dans le bleu peut-être, la silhouette de la cité future dont ils sont les pionniers (2). Quelle est cette cité que M. de la Tour du Pin a bâtie — ou dont tout au moins il nous a donné les plans?

Ce traditionniste ne pouvait faire autrement

(1) E. Renan et M. Berthelot. — *Correspondance*; 1898, in-8°.

(2) *A. C.*, 15 mai 1898, p. 414.

que de reprendre son élan vers l'avenir, sur ce tremplin laissé par le passé. Il assure son bond de l'aide que lui offre la tradition, dont j'essayais tout à l'heure de vous donner le sens. Il essaie de construire quelque chose de nouveau ; car, ainsi que vous avez déjà pu le deviner, ce conservateur n'a aucun des rêves ni des préjugés de la Droite : ce politique n'a rien d'un antiquaire. S'il conserve le souvenir, plein de piété, de cette société du Moyen-Age, si purement française, il ne songe pas plus à la recommencer que la Révolution. Dans toutes ces études, dit-il, « nous avons fait appel non seulement à des souvenirs historiques, mais à des éléments actuels et surtout à des éléments d'avenir (1). »

Par là, M. de la Tour du Pin se révèle comme un esprit réaliste. Il ne tombe pas dans le travers sentimental de ces monarchistes d'hier, qui voulaient rétablir Versailles. A cette ancienne France qu'il a tant étudiée, il demande plutôt une méthode qu'un exemple de détail ; il invoque sa tradition et quelques souvenirs qui sont éternels, au-dessus de tous les siècles et de toutes les sociétés. Mais il borne là son imitation. Après avoir salué le passé, l'avoir comparé non sans mélancolie au présent, il se tourne vers l'avenir.

De cet avenir, il aperçoit déjà, comme il le dit lui-même, la silhouette. Silhouette élancée et robuste tout à la fois, d'une cité qui n'a pas nom Utopie, et qui ne s'en ira pas à la dérive des songes creux. Elle repose sur des bases

(1) *A. C.*, 15 oct. 1892, p. 397.

sûres, faites à la fois des assises même du sol et de matériaux de première qualité :

La tradition, que nous a léguée le passé, nous fournit un enseignement très sûr, comme j'ai essayé de vous le montrer à la suite de M. de la Tour du Pin : c'est que le moyen âge vécut heureux de deux institutions, la corporation et la décentralisation, que la monarchie absolue s'affaiblit de les avoir diminuées et que la Révolution ne prospéra pas de les avoir supprimées. Il peut vous sembler que tout ceci constitue une « redite » ; mais comme M. de la Tour du Pin en revenant lui-même sur le sujet appelle ce retour « repère », je me sens tout excusé. Il reprend donc l'idée de la corporation et par là, forcément, il se trouve amené à l'idée de décentralisation elle-même, tant toutes deux sont étroitement liées. L'association initiale pour lui, il la retrouve bien dans le passé de la France parce qu'elle est de tous les temps. C'est la famille. Comme dans la société du moyen âge, elle doit rester à la base de tout le système politique ; elle est le lien matériel et moral ; elle est « le tissu cellulaire du corps social et les institutions sociales sa charpente osseuse », elle est la corporation première où il se trouve aussi des maîtres, des ouvriers et des apprentis ès-art de la vie...

Sur sa base, il faut organiser les premiers degrés de cette représentation qui doit s'étendre comme un réseau, dans toutes les phases de la société. Les membres d'une famille moderne habitent une commune et font partie d'une catégorie professionnelle de travailleurs. Le

premier soin de notre convalescence nationale devra consister à faire rentrer le père de famille, ouvrier d'un labeur quelconque, dans le syndicat de sa profession et de sa commune, agrégé à celui du canton. De ce premier échelon de l'association qu'il aura gravi, il prendra conscience de lui-même avec plus de netteté. Contre l'Etat, il se trouvera plus fort — dans ses intérêts matériels et civiques — par l'influence collective de son syndicat : il pourra, en effet, avoir une certaine influence sur les décisions prises dans la commune, première image très pâlie de l'Etat ; et dans tous les cas, de cette solidarité constituée par tous les membres de la profession, il aura pu contribuer à faire élire les représentants qu'il jugera les plus dignes de le suppléer et de défendre ses privilèges.

La corporation nouvelle sera donc « l'ensemble organisé des agents nécessaires à une certaine production ». Ce sera le corps d'Etat, prenant conscience de lui-même et de ses intérêts. Ainsi groupé, il fournira diverses sortes d'associations, à influence prédominante variable. C'est ainsi que l'industrie accordera sans aucun doute une plus large place à l'élément ouvrier, tandis que l'agriculture et les classes libérales apporteront une majorité à tendance conservatrice. En même temps que l'on aura dans une province ces trois sortes d'associations professionnelles, on rencontrera en elles-mêmes le premier organe efficace de la décentralisation politique. Les corps d'Etats auront pour leur part contribué à refaire les Etats.

On pourra prendre pour bases territoriales de

ces agrégats des circonscriptions variables, mais qui, le plus possible, devront chercher à se confondre sans arbitraire et d'autre part, sans dépasser autant que possible le cadre des provinces. L'Agriculture trouvera facilement à grouper ses éléments selon les *pays*; l'industrie, selon les provinces. D'autre part, l'agriculture formerait des Chambres composées en majeure partie de terriens propriétaires, comme l'industrie se présentera selon trois principes ouvriers : le principe électif des chambres des métiers, le principe syndical des Bourses de travail et le principe des prud'hommes. Ces collèges professionnels, comprenant trois groupes, arts et métiers, industrie et commerce auront comme corps électoraux les trois formes de syndicat — patronaux, mixtes et ouvriers — qui éliront les chambres industrielles destinées à prendre part en totalité ou en partie aux Etats provinciaux, chargés de l'élaboration des *Cahiers* de la profession, des professions de la région.

Les classes libérales, pour leur compte, réparties en trois catégories, s'agrégeront aux autres forces corporatives pour former les Etats provinciaux. Les fonctions de cette caste qui relèvent directement de l'Etat, comme l'armée et la magistrature, seraient représentées par des dignitaires choisis par le prince. Ceux qui seraient de profession réglementée par l'Etat, comme le Barreau, le Notariat, procéderont comme les corporations agricoles et industrielles. Enfin, ceux qui conservent toute indépendance de leur carrière comme les écrivains, les savants, ont

constitué des académies et des sociétés artistiques, base de l'électorat.

Le Clergé et l'Université auront à obtenir le droit à une représentation officielle, qui, fondée elle-même sur le principe électif, aurait sa valeur. On aura là une forme admirable de la bonne indépendance nécessaire aux provinces françaises. Ces délégations, sans blesser en rien les autres, de même origine, administreront au mieux l'effort de ce terroir et permettraient à l'association de s'épanouir. On aura alors les républiques françaises de l'Etat français, auquel elles garderont leur fidélité, vous n'en doutez pas, n'est-ce pas, malgré le scepticisme de quelques littérateurs, soucieux avant tout de paradoxe?

Ce crible, merveilleusement adapté à l'usage que l'on attend de lui, opérera le triage nécessaire à ce parlementarisme nouveau qui ne constituera plus cette fois « un milieu où tous les problèmes sociaux viennent se fausser dans leur espoir même ». De tous ces états provinciaux sortira ce noyau destiné à porter devant le pays les doléances et les vœux de la France organisée moralement par la famille — matériellement et civiquement par le syndicat.

Ayant moins de pouvoirs que la Représentation que nous possédons actuellement, cette délégation supérieure de définitive en aura effectivement beaucoup plus, car elle apparaîtra au pouvoir avec un ensemble de compétences, introuvables à l'heure actuelle dans notre Parlement...

« Je vous ai donné, mon cher ami, quelques idées les plus générales de la doctrine de M. de la Tour du Pin, me dit-il encore. Je n'ai pas prétendu vous donner toute la valeur de cet enseignement : il est des maîtres qui ne s'apprennent pas de seconde main. Mais, puisque vous me parliez de ce grand inconnu, j'ai tenu à vous donner comme un aperçu de ces thèses. Dans ses essais qu'il faudra recueillir un jour, vous trouverez encore bien d'autres vérités. Il y en a d'audacieuses parce qu'elles vont plus loin que les opinions les plus avancées de l'heure contemporaine, d'autres parce qu'elles semblent des opinions abandonnées par tout le monde depuis quelques siècles. Mais voyez-vous, j'attends beaucoup pour ma part de l'éducation que nous offrent ces réalistes, incapables de toute rhétorique en face de leur pensée. Il viendra un temps, sans doute, grâce à eux, où ce ne sera plus une étrangeté d'écrire des phrases, telle, celle-ci vieille sous sa plume de quinze années déjà : « La justice sociale consiste dans le régime du privilège. » Sous leur apparence très simple, elles contiennent toute l'esquisse d'une civilisation nouvelle. Même maintenant, cela peut vous paraître excessif, l'exagération à laquelle incline volontiers l'écrivain qui présente au public quelque auteur. Mais n'oubliez pas ce que fut la corporation et songez bien à ce que pourrait être l'association, organisée comme le veut M. de la Tour du Pin. Elle est un principe fécond, susceptible de développements infinis. Une idée qui contient à l'heure présente en germe un principe politique et un principe

économique, sans être la panacée que préconisent beaucoup d'esprits métaphysiques, est bien près de fournir tous les éléments de renaissance pour un pays. Songez bien que le mal dont souffre la France, par-dessus tout, depuis cent dix ans et plus, c'est d'une rupture avec la tradition... Retournez bien cette idée dans votre pensée, en vous en allant et vous verrez quel merveilleux chemin, elle vous aide à parcourir... »

XII

Lorsque je sortis de chez mon ami, j'emportai avec moi le souci de ces phrases. En traversant le Luxembourg, les arbres me paraissaient plus hauts et plus forts, mettant comme une nuance de gravité sereïne sur les pensées qui me traversaient l'esprit, à l'abri de leur ombrage. Une tradition très ancienne de notre histoire s'accusait encore là, comme une preuve charmante de ces traces sans cesse renouvelées du passé national. Sur ce printemps de la nature qui s'avançait, il restait comme un vestige des siècles. Une sorte d'automne éternel mêlait sa force d'hier aux espoirs prochains. Les paysages et les palais semblaient eux-mêmes souligner d'un trait délicieux ce chapitre de l'histoire de la tradition, apportant comme une grâce plus durable aux feuillets sans cesse re-

nouvelés que les siècles tournaient devant eux, sans lassitude. Les enfants qui jouaient dans la douceur encore un peu fraîche de la matinée, les étudiants qui abritaient sous ces hautes frondaisons leurs premiers soucis d'ambition ou de sentimentalité, puisaient comme une force plus grande de ce décor. Je pensai aux grands lieux du monde, gardiens de la tradition des peuples où se renouvelle la race, orgueilleuse de leur témoignage. Et ce coin de France, plus modeste dans sa pleine grâce, avec sa guirlande de statues royales, ses balcons de pierre où pendent des fleurs, ce souvenir d'une régence laissaient une inclination à mieux comprendre cette leçon politique. L'aridité de certaines études décisives comporte ainsi, à l'heure même où l'on va pénétrer dans leur intimité, une vision de quelque coin qui garde comme un peu d'éternité.....

GEORGES GRAPPE.

PARTIE PÉRIODIQUE

AVIS AUX ABONNÉS

Nous croyons devoir remettre sous les yeux d'un certain nombre de nos lecteurs l'avis suivant, qui a paru dans notre numéro du 15 mai 1901 :

Plusieurs abonnés de la Renaissance *nous ont écrit pour nous demander dans quelles conditions cette publication avait fusionné avec l'*Action française. *Nous leur répondons.*

*L'*Action française *a repris tous les abonnements en cours de la* Renaissance *et les servira jusqu'à la date de leur expiration.*

A cette date, nous ferons présenter aux personnes qui ne nous auront pas fait parvenir le montant de leur abonnement (dix francs par an) une quittance de recouvrement postal de dix francs cinquante.

Par exemple, un ancien abonné de la Renaissance *dont l'abonnement venait à expiration le* 15 *octobre recevra l'*Action française *gratuitement jusqu'à cette date en échange de la* Renaissance, *mais il aura, dès le* 16 *octobre, à renouveler son abonnement (dix francs par an), s'il veut continuer à recevoir notre revue.*

Il ne peut, ce nous semble, y avoir aucune hésitation.

LES LIVRES

Notre collaborateur et ami CHARLES MAURRAS *publie chez l'éditeur Juven* (122, rue Réaumur), *un livre dont nos lecteurs ont déjà goûté ici quelques chapitres. Le titre mystérieux d'*Anthinea, *qui s'éclaircit dès la Préface, exprime le lien qui unit la Grèce et la Toscane, et, par elles, ces bords de la mer classique qui virent naître l'auteur : l'amour de l'hellénisme et des beaux fruits de civilisation qu'il a portés anime cet ouvrage. Sur l'Acropole, devant les collines de Florence, au pied des oliviers provençaux, Charles Maurras a retrouvé* Anthinea, *« la fleur du monde », la merveille d'art et de raison. Si, dans cet ouvrage où il use du mode lyrique aussi souvent que de l'analyse, Charles Maurras n'apparaît plus comme le théoricien de l'*Enquête sur la Monarchie, *ceux de ses amis qui ont suivi ses campagnes pour toutes les causes nationales, et notamment pour les Lettres françaises, savent bien que les thèses philosophiques et esthétiques d'*Anthinea *forment le fondement même de sa Politique.*

L'Affaire du Collier, par FRANTZ FUNCK-BRENTANO, d'après de nouveaux documents recueillis en partie par A. BÉGIS; **La mort de la Reine** (*les suites de l'Affaire du Collier*), par le même (*Librairie Hachette et Cie*).

Le premier compliment qu'il faut adresser à M. Frantz Funck-Brentano pour ces deux excellents ouvrages, c'est qu'il y restitue la véritable narration historique française. M. Funck-Brentano, pour être un érudit du premier rang, ne se croit pas obligé de copier les méthodes tudesques. Il n'estime pas que le « devoir » de l'historien (*ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia*, comme dit M. Gabriel Monod) consiste à assommer le lecteur sous des publications d'archives. Ecrivain français, M. Funck-Brentano choisit, élucide, raisonne et compose. C'est ainsi que de la ténébreuse affaire du Collier, comme il avait fait déjà pour le *Drame des poisons* et les *Légendes de la Bastille*, il donne un clair exposé où toutes les déductions sont fermement tirées des documents qu'on sent présents, mais dont l'auteur a sagement écarté le fatras. M. Funck-Brentano a rendu plusieurs fois hommage aux livres des frères de Goncourt sur le XVIIIe siècle. Cette piété envers deux écrivains dédaignés par les historiqueurs calvinistes et officiels est d'un homme de goût et qui reconnaît ses proches.

Remercions maintenant l'auteur d'avoir levé les derniers doutes qui restaient sur cette affaire du Collier. La bonne foi de Marie-Antoinette est désormais indiscutable. Il est certain qu'elle n'eut jamais de relations avec l'intrigante La Motte, ce dont les écrivains les plus sympathiques à la reine n'étaient pas persuadés jusqu'ici. Il faut lire, chez M. Funck-Brentano, comment cette basse intrigue et la naïveté du cardinal de Rohan furent exploitées contre la Couronne. On éprouve au cours de ce récit combien est juste cette parole de M. Bourget que « nous ne défendons pas assez nos princes ». Quand on envisage toutes les conséquences de l'affaire du Collier, on voit que tant de malheurs ne nous ont peut-être frappés que parce que les Français de l'autre siècle n'ont pas assez défendu leur reine.

La Colonne, par Lucien Descaves (*Stock, éditeur*).

On ne lit plus tous les jours des romans dont les héros se nomment Bourdin, Ribouille et Mazoudier. Les disciples de M. Zola moralisent les zingueurs dont ils écrivaient jadis l'histoire. Mais M. Lucien Descaves reste un honnête travailleur dans la petite classe naturaliste. Selon les procédés de l'école, il raconte, péniblement, la chute de la colonne Vendôme en 1871. Il faut dire que sa vue de la Commune, très dépourvue de romantisme, plaît pour ce qu'on la sent conforme à la réalité. Mouvement beaucoup plus petit bourgeois que prolétarien, et qui devait avoir M. Descaves pour chantre. Ainsi que ses révolutionnaires, il est parfaitement prudhommesque. Il excelle à faire parler les boutiquiers qui craignent de se compromettre et les ménagères sensées. M. Descaves a la verve qui enfante les poèmes héroï-comiques. Et il ne se doute pas à quel point sa *Colonne* ressemble au *Lutrin*.

Superstitions politiques et phénomènes sociaux, par Henri Dagan (*P. V. Stock, éditeur*).

Le culte des idoles métaphysiques a toujours fini par dégoûter les républicains un peu intelligents, c'est-à-dire ceux qui ne sont point libéraux. Proudhon lui-même, quoique sectateur fidèle de la Justice et de la Liberté, a écrit de curieuses pages sur « l'idéalisme politique ». M. Henri Dagan, qu'on a connu rédacteur au journal *les Droits de l'Homme*, a réussi à dissiper enfin les vieilles nuées qu'il a si pieusement servies pendant l'affaire Dreyfus. Alors dreyfusien accompli, M. Dagan n'est plus à cette heure que dreyfusard. Il y a progrès. Délivré de

l'illusion moraliste et de l'illusion intellectualiste, il n'est plus du parti de la Vérité et de la Vertu. Son livre renferme plusieurs chapitres que l'*Action française* pourrait reproduire sans difficultés. L'auteur a d'ailleurs marqué lui-même sa position vis-à-vis des systèmes divers dans des lettres à M. Parodi, représentant attardé de la vieille cohorte déiste; à M. Alfred Fouillée, l'inventeur des « idées-forces »; et à M. Charles Maurras (à qui il donne, pour le dire en passant, une glorieuse leçon sur l'histoire d'Athènes).

Disciple en ceci de Karl Marx, connaissant que les idées ne gouvernent pas le monde, M. Dagan a adopté la conception matérialiste de l'histoire. Désabusé des superstitions politiques, il ne veut plus s'occuper que des phénomènes sociaux qui portent leur explication en eux-mêmes. Et la seconde partie de cet original ouvrage est formée d'une suite d'études sur les questions que M. Dagan juge capitales pour notre temps. Sur la crise agraire, sur la dépopulation (où la méthode de l'auteur est appliquée à la perfection), sur l'alcoolisme, sur le chômage, il a écrit des chapitres curieux, remplis de chiffres, et il prouve qu'il ne faut pas voir l'effet des « idées » dans des questions où les faits économiques sont seuls déterminants. Admettons que ce soit exact pour celles qu'il a étudiées et que, démocratique ou monarchique, on verrait la France se dépeupler et s'alcooliser. Mais il reste d'autres problèmes où la politique n'est pas indifférente. La production et la consommation, par exemple, ne sont pas semblablement réglées en monarchie et en démocratie. M. Dagan s'imagine-t-il qu'elles se règlent toutes seules ? Ce serait une « superstition » nouvelle qui le rapprocherait de tels économistes qu'on l'a vu assez bien railler. M. Dagan a été entraîné un peu trop loin par son juste mouvement de

réaction contre les métaphysiciens. L'investigation, qu'il pratique uniquement aujourd'hui, ne ferait de lui qu'un anarchiste d'une espèce particulière, mais non plus estimable que ceux du commun. Ayant l'esprit méthodique, et positif aussi, il s'en apercevra un jour : et rien n'empêchera plus alors que « son Prince », sur qui il promet un traité, soit le même que le nôtre.

JACQUES BAINVILLE.

ERRATUM

Il serait vraiment impossible de corriger toutes les erreurs typographiques qui altèrent le texte des *Amants de Venise*, parus au numéro du 15 octobre dernier. Je crois pourtant devoir avertir nos lecteurs que je n'ai jamais appelé « la réflexion » et « la rêverie » les deux *murs* de l'histoire, comme on me l'a fait dire page 636 : il fallait lire « les deux muses ». — CHARLES MAURRAS.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

DÉTACHER CE BULLETIN ET L'ENVOYER 28, RUE BONAPARTE, PARIS.

ABONNEMENT

A LA REVUE " L'ACTION FRANÇAISE "

PARAISSANT LES 1er ET 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 28, rue Bonaparte

Prix : 10 francs les 24 numéros

Je soussigné _____

demeurant à _____

déclare souscrire un abonnement à 24 numéros du Bulletin de « l'Action française ».

J'envoie inclus la somme de 10 francs, montant de mon abonnement, en un mandat, ou : Je vous prie de faire recouvrer par la poste le prix de mon abonnement, avec 0 fr. 50 en plus pour les frais de recouvrement.

A _____ *le* _____ *1901.*

SIGNATURE :

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

L'HIVER A LA COTE D'AZUR

Billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes pour familles

Du 1er octobre au 15 novembre 1901, il est délivré par les gares P.-L.-M., aux familles (serviteurs compris) composées d'au moins 3 personnes, des billets d'aller et retour collectifs pour Hyères et toutes les gares au delà (Cannes, Nice, Menton, etc.). Le parcours simple doit être d'au moins 400 kilomètres. La famille comprend : père, mère, enfants, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce.

Le prix du billet collectif est calculé comme suit : prix de quatre billets simples pour les deux premières personnes, prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié du prix d'un billet simple pour chacune des personnes en sus de la troisième. Les familles composées d'au moins trois personnes bénéficient ainsi d'une réduction de 50 0/0 à partir de la troisième personne et d'une réduction de 75 0/0 pour chacune des personnes en plus de la troisième, sur les prix du tarif général. Les billets valables jusqu'au 15 mai permettent aux voyageurs de s'arrêter à toutes les gares situées sur l'itinéraire et desservies par le train utilisé. Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance.

A la Librairie JUVEN

122, RUE RÉAUMUR

ANTHINEA

D'ATHÈNES A FLORENCE

PAR

CHARLES MAURRAS

---

*Nous avons annoncé à plusieurs reprises la publication d'**ANTHINEA** sous le titre de PROMENADES PAÏENNES.*

En vente à « L'ACTION FRANÇAISE » :

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

HENRI VAUGEOIS

PRIX : 20 CENTIMES

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

L'HIVER A LA COTE D'AZUR

Billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes pour familles

Du 1er octobre au 15 novembre 1901, il est délivré par les gares P.-L.-M., aux familles (serviteurs compris) composées d'au moins 3 personnes, des billets d'aller et retour collectifs pour Hyères et toutes les gares au delà (Cannes, Nice, Menton, etc.). Le parcours simple doit être d'au moins 400 kilomètres. La famille comprend : père, mère, enfants, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce.

Le prix du billet collectif est calculé comme suit : prix de quatre billets simples pour les deux premières personnes, prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié du prix d'un billet simple pour chacune des personnes en sus de la troisième. Les familles composées d'au moins trois personnes bénéficient ainsi d'une réduction de 50 0/0 à partir de la troisième personne et d'une réduction de 75 0/0 pour chacune des personnes en plus de la troisième, sur les prix du tarif général. Les billets valables jusqu'au 15 mai permettent aux voyageurs de s'arrêter à toutes les gares situées sur l'itinéraire et desservies par le train utilisé. Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance.

A la Librairie JUVEN

122, RUE RÉAUMUR

ANTHINEA

D'ATHÈNES A FLORENCE

PAR

CHARLES MAURRAS

---

*Nous avons annoncé à plusieurs reprises la publication d'**ANTHINEA** sous le titre de PROMENADES PAÏENNES.*

En vente à « L'ACTION FRANÇAISE » :

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

HENRI VAUGEOIS

PRIX : 20 CENTIMES

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... 1 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu 2 fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

3e année. — T. V. — N° 58 15 Novembre 1901.

L'Action française

(*Revue bi-mensuelle*)

SOMMAIRE DU 15 NOVEMBRE 1901

NOTES POLITIQUES : *Vérification par les faits : L'Affaire turque analysée par M. Alphonse Humbert*..... **H. V.**
AUX MANŒUVRES..... **Lucien Corpechot.**
ORATOIRE ET LABORATOIRE (suite et fin)..... **Jules Soury.**
POUR CEUX QUI PARTENT..... **Georges Grappe.**
Nos Maîtres. — Notes inédites de Taine, d'après un livre récent.

PARTIE PÉRIODIQUE

LES NUÉES : *Les Nuées me manquent : — l'Idée de nation est-elle une nuée?* (**Le Chœur**). — ENCOURAGEMENT A M. GASTON DESCHAMPS (**Eudoxe**). — LES LIVRES : *Essai sur le mouvement ouvrier en France* (Daniel Halévy); *Dans la steppe* (Maxime Gorki); *Essai sur Taine* (Victor Giraud) : (**Jacques Bainville**). — MEMENTO.

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

*trente ans, se bornent, — et doivent se borner, de par l'origine parlementaire de leur mandat, — nos ministres républicains. L'écart entre dire et faire, entre proclamer et réaliser, apparaît avec une évidence presque comique dans les moindres de leurs démarches, qu'il s'agisse, à l'intérieur, de « résoudre la question sociale », ou à l'extérieur, de maintenir « notre prestige ». Dans l'occasion récente, dans l'*affaire turque, *l'absurdité fut d'autant plus flagrante que le problème à résoudre était plus facile. Depuis trois mois, on attendait un succès ; les plus pessimistes savaient bien que la République avait ici dans son jeu les meilleurs atouts. C'est un échec qui est venu.*

*Où fut, exactement, la faute? C'est ce que vient de montrer par une analyse lumineuse des faits, M. Alphonse Humbert, dans un article de l'*Eclair, *que nous croyons intéressant de reproduire ici en entier : nos lecteurs saisiront facilement la confirmation éclatante de nos doctrines, telle qu'elle ressort de l'histoire seule de l'affaire Lorando-Tubini, résumée avec un bon sens et une finesse tranquilles, par un républicain qui est un Français, avant tout.*

L'AFFAIRE TURQUE

Quand il s'est engagé dans le conflit turc, le gouvernement n'ignorait pas que cette affaire ne pouvait avoir que deux issues : ou bien nous forcerions le sultan à capituler, et, du coup, tout le terrain que nous avions per-

du à Constantinople se trouverait reconquis, ou le rusé Abdul-Hamid réussirait à nous faire capot, et, dans ce cas, le prestige que nous exercions encore sur les peuples du Levant serait atteint de la façon la plus grave.

C'est la seconde hypothèse qui s'est réalisée. Vainement essaye-t-on de duper l'opinion avec des formules savamment alambiquées, la vérité éclate dans ce fait que notre escadre revient sans avoir obtenu que des promesses. Or c'est parce que nous avions refusé de nous contenter de promesses que nous étions partis. Donc, nous avons reculé.

En politique, en politique extérieure surtout, toutes les fautes se paient. Nous paierons celle-là.

Un des plus héroïques parmi les soldats qui fondèrent notre empire africain, interrogé l'autre jour par un rédacteur de l'*Éclair*, exprimait la crainte que le conflit franco-turc n'eût une inquiétante répercussion sur le continent noir.

Si nous ne voulons pas, disait-il, que dans les milieux musulmans, à l'instigation des marabouts, depuis les bords du Tchad jusqu'aux rives du Niger, du Sénégal aux confins du Sud-Algérien, l'histoire de nos démêlés avec le sultan soit dangereusement falsifiée à notre détriment, il est absolument nécessaire que nous frappions un grand coup à Constantinople. « Une solution amiable du

différend serait assurément interprétée dans le monde musulman comme une capitulation de notre part. »

Il est certain, en effet, ajoutait-il, que la Porte a une action sur les mahométans d'Afrique. Et je rappelle ses propres expressions.

Cette action possède une base d'opérations excellente qui s'appelle la Tripolitaine. C'est de la Tripolitaine que part la propagande islamique dirigée le plus souvent, même payée par le sultan... Depuis trois ans, la propagande islamique, à l'instigation de Constantinople, a fait en Afrique des progrès redoutables : plusieurs milliers de pèlerins sont partis de la Tripolitaine, se dirigeant vers le Kordofan, le Darfour et le Ouadaï... Mais la propagande de Constantinople ne s'est pas confinée au Centre africain ; elle a manœuvré aussi dans l'Afrique du Nord.

Et l'auteur autorisé de ces propos concluait à la nécessité de donner à l'incident franco-turc un tel dénouement, qu'il ne pût être douteux que c'était bien nous qui avions châtié le sultan, non pas lui qui nous avait humiliés. Car, disait-il, à ce prix-là seulement notre prestige peut être sauvegardé. Les noirs, en somme, ne vénèrent réellement que celui qui est le plus fort. »

Voilà le péril, et vous savez le cas qu'on a fait de ces sages conseils. Les choses ont été si bien conduites que, dans toute l'Afrique, cette version des événements qui viennent de se produire dans la mer Egée aura cours : une

flotte française avait eu l'insolence de se presenter devant l'île de Mitylène qui appartenait au sultan ; sur un signe du Commandeur des Croyants, elle s'est hâtée de regagner ses ports, trop heureuse d'échapper aux vaisseaux turcs qui n'en auraient fait qu'une bouchée.

Cette histoire fera son chemin peu à peu, enflammant sur son passage les imaginations, et quand elle aura surchauffé à point les courages et les espérances, un beau jour l'incendie longtemps couvé éclatera et nous nous trouverons en face de la révolte. Tel sera le seul profit que nous aurons tiré de notre tentative de pression sur le sultan et de notre mirifique expédition aux côtes de Turquie.

Comment les choses ont-elles ainsi tourné à notre dommage? Comment une affaire qui avait été engagée non sans quelque adresse et sur un bon terrain, a-t-elle si bien dévié que les conséquences en peuvent être pour nous désastreuses?

Par la bêtise du gouvernement.

Pour un point Martin perdit son âne ; nous, nous aurons perdu la partie à Constantinople pour un mot, — un mot introduit mal à propos dans la note de notre ministère des affaires étrangères et qui a suffi pour armer nos adversaires du bâton qu'ils ont finalement jeté dans nos roues.

Rappelez-vous les termes de la note présentée à la Porte par M. Bapst et arrêtez-vous un instant à l'article 2. Il est ainsi libellé : « reconnaissance légale de tous les établissements de bienfaisance et des cultes placés sous le protectorat français ».

C'est cet article-là qui a tout gâté. Il contient le mot protectorat, et c'est celui qu'à aucun prix il ne fallait prononcer, car il suffisait pour « internationaliser » une question que nous ne pouvions espérer résoudre à notre profit qu'à l'expresse et absolue condition de lui conserver jusqu'au bout le caractère exclusivement national. Mais ceci demande une explication :

Quand le gouvernement a rappelé son ambassadeur à l'occasion du non-paiement des créances Tubini et Lorando, il faisait une chose sage, il prenait une initiative que d'aucuns ont jugée saugrenue, qui était, en réalité, fort opportune et dont, avec un peu de sang-froid et de légèreté de main, nous pouvions tirer de grands résultats.

Malheureusement, tous nos grands humanitaristes, férus de sonorités généreuses, qui tranchent les questions de politique étrangère comme les corneilles abattent des noix, se sont mis à crier que la France partait en guerre pour la défense d'intérêts privés et que c'était une honte, alors que tant de nobles causes — celle de notre protec-

torat religieux, disait-on d'un côté, celle des Arméniens, disait-on de l'autre — demeuraient en souffrance.

Si le gouvernement avait été un peu maître de lui-même, s'il n'avait pas mêlé aux préoccupations assez graves que lui donnait cette affaire le souci de gloriole personnelle dont est perpétuellement hantée la cervelle de notre ministre des affaires étrangères, s'il n'avait voulu que faire résolument, *loin des parades parlementaires*, une besogne utile au pays, il eût laissé clamer autour de lui les prophètes de la droite et les sybilles de la gauche, et il se fût bien gardé de jamais parler à la Turquie et à l'Europe d'autre chose que de ces fameux intérêts privés que les phraseurs nourris d'idéologie prétentieuse lui jetaient à la tête.

C'est que là il était sur un terrain solide, inabordable aux compétitions des rivaux et dont nul ne pouvait espérer le déloger. Quand un gouvernement intervient dans un pays soumis au régime des Capitulations pour faire respecter le droit de ses nationaux, aucun gouvernement ne peut, sans se trahir lui-même, tenter de lui faire obstacle, car c'est évidemment un intérêt commun que celui qui s'attache à l'observation rigoureuse des traités, et qui y tient la main, non seulement ne peut être suspecté de porter atteinte aux droits de personne, mais encore con-

tribue de façon certaine à la conservation et au maintien intégral des droits de tous.

Les porteurs des créances Lorando et Tubini, munis d'un titre dûment estampillé par la justice turque elle-même, à défaut d'autre mérite, avaient donc celui de fournir à notre diplomatie une excellente entrée de jeu. Dès lors, nous avions le gros atout pour gagner la partie.

Notre escadre allait à Mitylène. Excellent choix. Les douanes y sont d'un petit profit; tant mieux : il faudrait du temps pour nous rembourser. Et puis, ce n'était pas seulement Lorando et Tubini qui nous occupaient. A la Chambre, on a dit : « Mais des créances, il y en a d'autres : il y a celle d'une dame Vitalis, celle d'une dame Fèvre... » Justement, il y en a beaucoup : après Tubini et Lorando on eût fait apparaître celle-ci, puis celle-là; il est à croire que notre diplomatie en eût découvert autant qu'il lui en eût fallu. Intérêts privés toujours.

Et nous avions encore nos établissements religieux, hospitaliers et d'enseignement, qui nous étaient, eux aussi, de très bon secours. Les Turcs en ont détruit plusieurs pendant les troubles de 1894 et de 1896; intérêts privés que ceux-là, exclusivement français en tout cas, où ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni qui que ce fût au monde, nous exceptés, n'avaient rien à voir. Nous

exigions la construction et, tant qu'elle n'était pas achevée et parachevée, toujours défiants du Turc, mauvais payeur, nous restions sur les lieux.

Les journaux anglais rappelaient eux-mêmes, hier, que l'Angleterre n'avait pas usé d'autre moyen pour mettre la main sur l'Égypte. Pendant que la Porte eût négocié sur les successives réclamations que nous eussions fait surgir, le temps passait, et en diplomatie qui a réussi à gagner du temps joue sur le velours. L'affaire n'eût pas été toute seule, c'est possible. De tel cabinet ou de tel autre, il y eût eu des protestations ; on eût pu s'arranger avec les protestataires et, finalement, dussions-nous ouvrir à l'Italie le chemin de la Tripolitaine — éventualité qui ne peut nous être qu'avantageuse — nous avions chance de garder une des plus belles stations de la Méditerranée, de quoi, avec la Corse, l'Algérie et la Tunisie, faire largement contre-poids à Malte et à Chypre.

Au pis aller, quand, après un long temps, nous eussions été obligés de nous retirer, du moins notre départ n'eût-il pas ressemblé à une fuite honteuse et précipitée. Et encore nous fussions-nous fait payer de quelque avantage pour partir.

Cela, c'était de la politique pratique et profitable comme en font les Anglais et comme en font les Allemands. Il est vrai

qu'elle n'est pas une belle matière à mettre en rhétorique. Et la rhétorique, c'est avec cela, uniquement avec cela, que nous faisons notre politique étrangère.

Nos rhéteurs ne pouvaient se contenter de Lorando et de Tubini. Même pourvus comme ils le sont de noms euphémiques, qui fleurent le signor vénitien cher à nos dramaturges romanesques, ces prête-noms tout à fait occasionnels de l'influence française dans le Levant ne disent rien qui vaille à nos diplomates d'extrême-gauche. Ils sentent trop la finance. On voulait, pour fleurir les notes du quai d'Orsay, de grandes idées habillées avec des mots nobles. On n'a pas été jusqu'à évoquer la cause de l'Arménie, *mais on a risqué le coup du protectorat.*

On pouvait très bien n'en pas parler, éviter d'entrer dans un débat plein de périls, mais qui ne se rattachait pas le moins du monde aux questions déjà engagées et qu'on pouvait fort bien réserver pour plus tard. On en a parlé néanmoins — histoire de faire plaisir aux troubadours qui prennent la politique pour une romance — et, dès lors, on est sorti de l'ordre des intérêts privés et exclusivement français pour entrer dans l'ordre des intérêts politiques et internationaux.

Qui est-ce qui nous conteste le droit de protection sur les établissements religieux de toutes les nations? Ce n'est pas le gouver-

nement turc, c'est l'allemand. On avait fourni à l'Allemagne le prétexte dont elle avait besoin pour se mêler de l'affaire. A partir du moment où le mot protectorat a été prononcé, nous avons trouvé devant nous, non plus Abdul-Hamid, mais Guillaume II.

Et Guillaume II s'est empressé de faire savoir qu'il ne permettrait pas que la Turquie nous concédât le protectorat que nous réclamions. C'est là-dessus que M. Delcassé a feint de recevoir des satisfactions qui justifiaient le rappel de nos vaisseaux.

Voilà comment trop parler nuit.

ALPHONSE HUMBERT.

« Trop parler nuit ! » Que faut-il de plus que ce proverbe, seule et bien suffisante conclusion d'une page de politique française, qu'il nous plaît d'appeler traditionnelle ? Ne suffit-il pas, ce mot où se ramasse toute une sagesse, faite de prudence et de bonne humeur, qui fut jadis la nôtre, pour condamner sans appel le régime de bavardages et d'avocasseries prétentieuses qui nous tient lieu de gouvernement ?

Ce qu'il faut retenir, en effet, de l'analyse de M. Alphonse Humbert, c'est non seulement « la bêtise du gouvernement », perdant tout *pour un point, pour un mot*, mais c'est surtout, mais c'est uniquement la cause, nettement aperçue, de cette « bêtise » : cause permanente, essentielle aux institutions, et qui gît tout entière

dans l'obligation pour l'homme d'Etat de se tenir prêt à des « parades parlementaires ». Le ministre fût-il personnellement au-dessus de ce grotesque souci de gloriole personnelle, reproché ici à M. Delcassé, qu'il ne serait point libre de s'affranchir des « sonorités généreuses » chères aux « grands humanitaristes ». Il se peut que les tambourinaires de l'Idéal deviennent fatigants pour des oreilles justes et fines, pour des oreilles de diplomates : ils tiennent la place, la place publique — on disait le « forum » en 1789 ! — où se doivent traiter, de par la loi, nos intérêts les plus secrets, tant que nous prétendrons réaliser chez nous la chimère d'un Etat démocratique.

Eh ! sans doute, c'était une excellente chose que de pouvoir arguer, dans cette affaire turque, d'intérêts privés comme ceux des créanciers Lorando, Tubini, et *tutti quanti*, à protéger ; c'était merveilleux, de pouvoir commencer en Turquie le jeu, assez prosaïque, mais interminable, inépuisable, par définition, de l'huissier qui instrumente contre un mauvais payeur ; c'était parfait, de pouvoir « s'arrondir » pacifiquement et silencieusement, pour un pays qui, comme le nôtre, n'a pas le « droit », même depuis l'alliance russe, ou n'a pas la force (ce qui revient au même) de s'agrandir par la guerre. Et si par impossible les canons avaient dû se mettre de la partie, quel jeu de mots facile, de toute manière, c'eût été que de répondre à l'Europe : « Soyez tranquille ; nous n'entrons « pas. Nous mettons seulement les scellés sur « la *Porte* ! »

Mais ces plaisanteries médiocres de basochiens sont incompatibles, M. Humbert l'a vu, avec un régime où la politique étrangère se doit pouvoir mettre « en rhétorique »...

Quand donc verra-t-on que la générosité du tempérament français, à laquelle personne ne fit jamais plus largement sa part que nos rois de France, aura bientôt perdu, à force de s'épuiser en phrases de tribune et en « protestations » de journaux ou de « ligues », toute espèce de capacité de se traduire, à l'occasion, en un bel acte ? La République nous a énervés et anémiés lentement : qu'importeront, bientôt, à des Arméniens, à des Boërs, les « sympathies » de plus faibles qu'eux ?

H. V.

AUX MANŒUVRES

Août-septembre 1901.

A Maurice Barrès.

I

J'ai voulu laisser passer quelques semaines avant de tenter de grouper mes impressions recueillies durant les grandes manœuvres de cette année. Aujourd'hui encore je ne vous offre pas ces lignes sans hésitation, mon cher Barrès, à vous comme à nos amis de l'*Action française*. Je sens vivement le ridicule de ces stratèges de bureau qui conduisent les légions sur le papier, dispensent le blâme ou la louange aux généraux, décrètent par avance ce qu'un chef doit faire ou ne pas faire. J'ai souri bien souvent de leur outrecuidance et ne voudrais pas tomber dans une telle sottise.

Cependant parce que nous ne sommes pas des soldats devons-nous nous abstenir de parler des choses de l'armée? Il y a toute une école pour soutenir qu'un peintre seul est autorisé à écrire sur la peinture, un musicien sur la musique, donc un officier sur la guerre. J'aime, par-dessus tout, entendre un artisan m'entretenir de son métier, car j'y trouve un profit incontestable. Mais autre chose est de traiter de la technique d'un art ou d'essayer d'en dégager la philosophie. Il y a des peintres, des sculpteurs et aussi des critiques d'art : ce sont des métiers

différents, qui exigent une tournure d'esprit et une éducation différentes.

La manière de gagner une bataille n'est pas en soi quelque chose d'hermétique et de fermé dont il faut recevoir la révélation. Nous avons péniblement expié, en France, l'erreur de tenir la guerre pour un art sublime au-dessus de toute étude et de tout calcul!

La guerre, disait Clausewitz, est un mode de l'activité humaine tout comme le commerce et l'industrie. Par là, elle rentre dans le domaine du biologiste et dans la physiologie générale. Elle demeure soumise aux grandes lois physiciennes dont la recherche fait notre passion. Et voyez : de nos jours où tout empirisme s'organise, les méthodes scientifiques ont conquis une place prépondérante dans la préparation et dans la conduite d'une campagne. Plus la guerre prendra ce caractère scientifique, plus ses procédés se vulgariseront. Un plus grand nombre d'intelligences pourront alors s'en tenir au courant.

Pas un instant je ne pense qu'une doctrine de guerre soit susceptible d'être réunie dans un catéchisme et apprise par cœur. Mais nous pouvons tous l'entrevoir en suivant sur la carte, guidés par tant d'excellents maîtres, les armées de Napoléon, et en appliquant notre attention sur nos derniers revers dont nous devons tirer mieux que des déclamations. L'histoire de la guerre, ouverte à tous, n'est-elle pas regardée comme la base de l'éducation d'un officier? « En paix, elle devient le vrai moyen d'apprendre la guerre et de déterminer les principes

fixes de l'art », dit le général de Penker, bon juge en la matière, inspecteur général des établissements d'instruction militaire de la Prusse. Nous pourrons donc puiser dans les livres et dans les atlas quelque rudiment de compétence.

Certainement il nous manquera toujours l'essentiel que vous trouverez chez le premier sous-lieutenant venu. Mais quoi! parce que je me sens tout à fait incapable de conduire une armée à la victoire, devrais-je m'abstenir de montrer que Bonaparte fit de la métaphysique autour de Marengo, d'excellente physique autour de Montenotte, ou autour d'Ulm par exemple?

Je n'entrerai point, soyez-en sûr, dans des considérations stratégiques où je suis incompétent. Je m'en tiens à mon point de vue physicien. J'appelle physicien l'homme assez sage pour demander à Dieu ses lois et ne pas prétendre lui imposer les siennes, l'homme qui tient compte du monde extérieur. Le physicien est celui qui sait que quand un acte quelconque se produit extérieurement, ses conditions s'étaient dès longtemps rassemblées dans cette élaboration silencieuse et profonde qui prépare les causes de tout phénomène, et que, lorsqu'on veut maîtriser un événement, il faut l'atteindre dans cette évolution cachée et ne point attendre qu'il éclate, car alors il est trop tard. Tout homme jaloux de conduire sa vie doit être physicien, mais un commandant d'armée avant tout autre homme.

Les Français, au cours des siècles, firent belle figure de physiciens. Mais les Nuées venues de Germanie troublèrent leur entendement. Dans

une époque où la métaphysique avait perdu la tête de tous ses contemporains, Napoléon domina le monde en se conduisant en physicien. Lui seul savait agir sur les causes. Lui seul daignait compter avec le monde extérieur. Il y assit son empire. Puis l'orgueil, écueil fatal des caractères les mieux trempés, obscurcit cette limpide intelligence. Napoléon tomba dans la métaphysique.« Pendant la campagne de Russie, rapporte lord Rosebery, il donnait ordre à ses maréchaux d'opérer avec des armées qu'il savait ne plus exister! Pendant la campagne de 1814, l'Empereur expliquait ses plans à Marmont. Le maréchal devait faire telle et telle chose « avec son corps de 10.000 hommes ». Toutes les fois que l'Empereur répétait ce chiffre, Marmont l'interrompait pour dire qu'il n'en avait que 9.000. Napoléon s'entêta jusqu'au bout : « Marmont avec ses 10.000 hommes! » Le plus curieux exemple en ce genre est donné par Méneval: « Lorsque l'Empereur, dit-il, additionnait les chiffres de ses soldats il faisait toujours des erreurs dans l'addition et grossissait invariablement le total. » Le mépris des réalités calculées jadis si rigoureusement, n'est-ce pas la pire folie idéaliste?

En 1870 nos généraux furent d'héroïques faiseurs de mythes mais ils ignoraient le monde extérieur au point de ne pas connaître les terrains sur lesquels ils opéraient et de ne pas reconnaître l'ennemi contre lequel ils luttaient!

Aujourd'hui les chefs de notre armée sont-ils des physiciens? Sont-ils arrivés à s'affranchir de tous les systèmes stratégiques conçus à priori,

et d'autre part se sentent-ils aptes à ordonner toutes ces énergies qui déchaînent une guerre, à discipliner, à régler toutes ces forces et à les multiplier en leur imposant une mesure et de l'harmonie?

Cette curiosité, d'ordre psychologique, jointe au désir de m'instruire me conduisit aux manœuvres où je comptais me renseigner et m'induisit à ces analyses. Maintenant si tel général qu'il peut m'arriver de traiter de mauvais physicien, s'avisait de me tendre son épée en me priant de faire mieux que lui, certes je resterais coi! Mais que vaut un tel argument?

Du moins il ne vous arrêta pas, mon cher Barrès, et vous avez montré le peu de cas que vous en faisiez en m'envoyant suivre les manœuvres, pour en rendre compte à un public passionné des choses de l'armée. Rien ne me désignait à votre choix, si ce n'est mon caprice d'investigation physicienne, et que vous saviez vivante en moi, et fortifiée par votre enseignement, la notion de la nécessité pressante d'un patriotisme militant, j'écrirais volontiers militaire. Ne vous ai-je pas entendu soutenir que si l'armée avait besoin de réformes, ces réformes pouvaient être entreprises seulement par ses amis; qu'eux seuls étaient admis à formuler des critiques parce que seuls ils y mettaient assez d'amour et de respect?

Je prétends ne pas manquer à cette règle. L'idée de patrie se fait de plus en plus le ressort des nations modernes. Un Anglais, un Prussien d'aujourd'hui sont encore plus Anglais, plus Prussien que leurs compatriotes d'il y a cent

ans. Cette vérité d'expérience constatée nous ne pouvons rester longtemps à saisir qu'une nation n'existe pas sans une force militaire pour la créer et la maintenir contre l'étranger. Cette force, loin de la laisser tomber et mourir, il devient chaque jour plus urgent de l'accroître. L'armée doit être l'objet de nos soucis constants. Abrités derrière elle seulement nous pouvons posséder et travailler à notre guise. Nos théoriciens ont tort : l'origine de la propriété ce n'a jamais été le travail, mais la conquête, et, comme s'exprime Renan, « la garantie donnée par le conquérant aux fruits du travail autour de lui ». La condition du travail ou du loisir des Français demeure une armée puissante veillant sur leurs frontières. Sans qu'il soit besoin d'argumenter longtemps, ce seul fait établit à mes yeux la légitimité de l'hommage que nous aimons rendre au soldat. Il me protège, je l'en aime et le respecte. Pour l'armée qui assure ma sécurité, ma liberté de penser en Français, je me sens prêt à faire litière de mes goûts et de mes habitudes les plus chères. Je tiens avant tout à ne pas subir la loi des barbares. Et puis pour moi, comme pour vous, mon cher Barrès, la grosse affaire apparaît celle de la revanche à prendre de nos désastres d'il y a déjà trente ans ! Ce n'est pas là seulement une question d'amour-propre national, de chauvinisme comme ils disent ! Nous n'ignorons pas que notre impuissance à sortir du désordre, notre impuissance à rien organiser tient à notre état de vaincus. Un peuple vaincu, disait Renan, ressemble à un homme qui vient d'être battu ; il

n'a plus toute sa valeur morale. Il ne dispose plus de lui-même. Alors nous nous tournons anxieusement vers cette armée de qui nous attendons tout notre salut et nous nous demandons si elle peut nous donner une victoire qui rendra la France à elle-même.

On discute aujourd'hui l'utilité de ces grandes manœuvres fort dispendieuses, fort gênantes même pour toute une population et beaucoup de Français les voudraient voir supprimées. Ils ont tort. Lorsqu'on est physicien et qu'on parle de l'armée, il faut exclusivement songer à ceci : elle est faite pour la guerre, tout ce qui peut l'entraîner à la guerre est bon ; le reste est de la littérature. L'instruction à la caserne, le travail individuel, tout cela est bel et bien comme moyen pour atteindre le but, mais comprenons : ce n'est pas là le but lui-même. Il ne s'agit pas seulement d'instruire des recrues, mais de leur apprendre à tirer parti pour la guerre de l'instruction qu'elles ont reçue. On n'y peut réussir qu'en les amenant sur un semblant de champ de bataille. Je souhaiterais que les régiments puissent la plupart du temps camper ou manœuvrer, parce que ce seraient l'existence et le travail les rapprochant le mieux de la vie à mener, la guerre venue.

Mais, pour les chefs surtout, les manœuvres constituent le plus fécond des exercices !

Pour former nos officiers d'état-major, il existe une Ecole où on leur distribue un enseignement supérieur selon une méthode admirable et vraiment physicienne usitée en aucune autre école de France. On ne leur offre pas des

notions abstraites condensées dans quelque grammaire ou manuel, mais on les instruit d'après des cas concrets! La base de leurs études, c'est l'expérience. On ne leur présente pas la doctrine comme un système édifié par voie déductive sur des principes généraux érigés en axiomes, mais comme une souple vérité d'expérience, évoluant avec les faits et qui doit devenir en chaque cerveau l'expression objective d'un état psychologique particulier obtenu par l'éducation de l'intelligence, du caractère, voire même des réflexes. Seuls les programmes de l'Ecole de guerre ne tendent pas à faire des élèves, des écrivains ou des érudits, mais des hommes capables de prendre des décisions appropriées aux circonstances, d'adapter les moyens au but en n'importe quelle occurrence A l'Ecole de guerre, on se préoccupe de faire l'éducation de notre inconscient; on y apprend à sentir autant qu'à juger une situation et l'on arrive ainsi à multiplier la spontanéité d'un sujet. Cet entraînement ne s'acquiert pas dans un amphithéâtre. Le champ d'expérience de ces officiers, ce sont les plaines de France, parcourues en voyages d'état-major, en manœuvres de toutes sortes.

Quiconque comprend la supériorité de la méthode expérimentale goûtera infiniment ces procédés d'éducation. Mais, à la sortie de l'Ecole, tout n'est pas dit. L'officier possède une bonne discipline. Il doit achever de s'éduquer lui-même, continuer à cultiver en lui la faculté de sentir, de juger une situation de guerre et de se déterminer avec toute la rapidité et toute

la clairvoyance possible. Il ne doit pas se déshabituer de soumettre toute ses idées à l'expérience des faits. La pratique des manœuvres sur la carte et surtout sur le terrain lui reste donc absolument nécessaire.

« L'art de commander, dit un de nos grands écrivains militaires, ne se développe que par l'exercice suivi des facultés de l'intelligence et de la volonté appliquées à résoudre des cas concrets dont l'importance et la difficulté doivent croître avec la science et l'expérience acquises. » Certes, aux petites manœuvres de brigade ou de division un jeune officier trouvera mieux à s'instruire et plus facilement l'occasion d'exercer son esprit et sa volonté à combiner les idées générales et les connaissances techniques emmagasinées dans son cerveau et à adapter ces moyens acquis à un but déterminé. Mais des manœuvres de corps d'armée, des manœuvres d'armée, c'est une école de généraux dont l'importance ne vous échappera pas. Manier des masses, en tirer tout le parti possible n'est pas une besogne aisée, elle vaut qu'on s'y exerce. Dans ce livre d'un intérêt si vif, *Vingt-quatre Heures de stratégie de de Moltke*, le capitaine Fritz Hœnig, avoue : « Certes nous savions combattre par compagnie, c'est aussi ce qui nous mit en pareil état ; mais nous ne pouvions pas combattre par bataillon, par régiment ou par brigade ! Et pourquoi pas? Parce qu'en temps de paix on n'avait fait que jouer, sur le terrain d'exercices, avec des brigades et qu'on ne pouvait pas manier des bataillons dans le combat, n'ayant pas encore

appris le combat. » Ce manque de préparation faillit coûter cher aux Allemands dans l'attaque du Point-du-Jour.

On peut regretter que les manœuvres ne soient pas toujours un travail appliqué et consciencieux comme elles devraient être, qu'elles tournent trop souvent à la parade et au grand spectacle militaire, mais le principe n'en paraît pas moins bon et il faut s'y tenir. Supprimer les manœuvres, ce serait retrancher le meilleur de notre enseignement militaire! Imaginez qu'on ferme les laboratoires et qu'on nous renvoie faire de la physiologie dans les livres! Ne serait-ce pas la plus fâcheuse régression vers la métaphysique?

II

Cette année les manœuvres du Sud-Ouest portaient en elles un intérêt particulier : la flotte y participait. On avait eu d'abord l'intention d'embarquer en Bretagne tout le 11e corps sur des transports escortés et protégés par l'escadre, puis de donner toute latitude à l'amiral pour opérer avec ce corps d'armée un débarquement sur le point de nos côtes du Sud-Ouest qu'il choisirait. L'idée de cette tentative prenait, dit-on, son point de départ dans la crainte éprouvée d'une guerre avec l'Angleterre.

Nos côtes, entendiez-vous dire, ne sont pas défendues. Nous sommes à la merci d'un coup

audacieux. On peut aisément débarquer sur bien des points de notre littoral. Ces affirmations répétées prenaient une certaine force. Il était d'une bonne méthode de vérifier par l'expérience si ces inquiétudes étaient fondées.

La marine ne parut pas très enthousiaste du projet. Nos marins, qui sont individuellement les plus beaux caractères du monde, montrent, pris dans leur corps, une sorte de timidité et des hésitations regrettables : si bien que le plus grand service à rendre aujourd'hui à la marine française, ce serait de lui inspirer confiance en elle-même.

D'autre part, l'embarquement de tout un corps d'armée entraînait des frais considérables. Le généralissime tenait à instituer cette expérience. Il rencontra tous les mauvais vouloirs que ne manque pas de trouver devant soi, sous un gouvernement comme le nôtre, une action intéressant la seule défense nationale. Enfin la ténacité eut raison des obstacles. Seulement on convint de réduire l'opération à l'embarquement à Brest et à Lorient de la 22e division et à un essai de débarquement entre l'anse de l'Aiguillon et l'embouchure de la Gironde. Telle quelle, cette tentative restait intéressante.

Cependant la nécessité de conduire ces manœuvres dans le Sud-Ouest de la France restreignait aux yeux de quelques-uns la valeur convaincante de l'expérience. Ce n'est pas, affirmait-on, dans cette région qu'un débarquement semble le plus aisé à mener à bien, mais plutôt en Normandie, dans la presqu'île du Cotentin par exemple : je ne sais pas si ce reproche

est très juste. Vous allez voir en effet l'amiral choisir comme point de débarquement non seulement la plage accessible de l'anse du Plomb, mais encore les bassins en eau profonde de La Pallice. Il faut en conclure ceci : c'est tellement difficile et long de jeter à la côte de la cavalerie et de l'artillerie, qu'il paraît plus pratique de s'emparer d'un port relativement ouvert et d'y venir mettre à quai escadrons et batteries. Or ce sont bien chez nous les bassins de La Pallice qui, par leurs dimensions, se montrent les plus propices au débarquement et les moins bien défendus contre une entreprise de ce genre.

L'*Atlantique* et le *Médoc*, paquebots des Messageries maritimes, spécialement affrétés, prirent à Brest : l'*Atlantique*, 2 officiers généraux, 10 officiers supérieurs, 80 officiers subalternes et 2.350 hommes de troupes appartenant aux états-majors de la 22e division et de la 44e brigade, le 19e régiment d'infanterie au complet, 6 compagnies du 118e ; le *Médoc*, 4 officiers supérieurs, 60 officiers subalternes, 1.250 hommes de troupes, 300 chevaux, 32 pièces de campagne, savoir : 6 compagnies du 116e, un escadron du 2e régiment de chasseurs et un groupe du 28e d'artillerie. La *France*, de la Compagnie transatlantique, embarqua à Lorient un officier général, 7 officiers supérieurs, 75 officiers subalternes, 2.200 hommes de troupes, 37 chevaux, soit le 62e régiment d'infanterie et un bataillon du 116e. Par mesure d'économie, 2 bataillons, 3 escadrons et 3 batteries de la 22e division sont transportés par voie ferrée ou rejoignent par voie de terre.

La 35e division opère avec deux régiments d'infanterie la défense du secteur qui s'étend de l'embouchure de la Garonne jusqu'à l'anse de l'Aiguillon, à la limite de la Charente-Inférieure et de la Vendée. Le 123e régiment d'infanterie à la Rochelle surveille la côte au nord de la Charente, et le 6e à Saintes et à Rochefort la côte au sud de cette rivière. Le reste de la 35e division à Bordeaux et à Libourne forme la réserve.

Le 29 août, à 4 heures du matin, l'escadre avec ses trois transports est signalée en vue du phare des Baleines situé à la pointe la plus avancée de l'île de Ré. Aussitôt c'est, dans l'île, branle-bas de combat. Les artilleurs braquent les gros canons de 240 dans la direction de la flotte. Les douaniers et les détachements du 125e prennent les armes.

Les vaisseaux contournent Ré et s'engagent dans le pertuis d'Antioche, pour aborder La Rochelle entre Ré et Oléron. Ces deux îles, si peu qu'elles soient armées, forment une première défense contre l'assaillant. Débouchant du pertuis d'Antioche, l'escadre est canonnée par les batteries de la pointe des Minimes et de la pointe de Chef-de-Baie; remontant au nord, elle passe sous les feux croisés des batteries de Sablanceaux dans l'île de Ré et des batteries de la pointe Saint-Marc au dessus de La Pallice; enfin, doublant la pointe de la Repentie, elle reçoit les boulets du fort de la Prée.

L'artillerie de cette flotte — considérable puisqu'on nous énumère le *Galilée*, le *Yatagan*, la *Durandal*, le *Fauconneau*, le *Masséna*, le *Formidable*, le *Courbet*, le *Bouvines*, l'*Amiral-Tré-*

houart, le *Valmy*, le *Jemmapes*. le *Bruix*, le *Dupuy-de-Lôme*, le *D'Assas*, le *Surcouf*, le *Cassini*, le *Charles-Martel*, le *Bouvet*, le *Jauréguiberry* — est capable de réduire au silence tous les forts de la côte les uns après les autres.

La marche de ces navires évoluant dans un des plus beaux paysages de notre littoral nous compose un spectacle inoubliable. Les îles de Ré et d'Oléron ne sont pas seulement une défense pour La Rochelle, mais une de ses beautés. Coupant la souple ligne d'intersection de la mer et du ciel, elles font à cette baie un horizon varié et sans monotonie. Le dernier soleil d'août illumine le flot bleu et met toutes sortes de nuances chatoyantes aux rivages des flots. Accueillis par un très bienveillant châtelain possesseur de la plus aimable de ces propriétés charmantes dont les jardins vont mourir sur la vague de l'Océan, nous dominons tout le pays. Les navires de guerre apparaissent d'abord indistinctement, mais très vite nous les voyons s'avancer et nous distinguons leur silhouette rigide. Le *Galilée* marche en tête, suivi du *Yatagan*, de la *Durandal* et du *Fauconneau*. Un panache de fumée les surmonte. Et de temps à autre un éclair jaillit de l'un d'eux suivi d'une détonation. Alors, de la pointe de Sablanceaux, de Chef-de-Baie, de la pointe des Minimes, une autre détonation répond,que les échos répercutent. Ces salves d'artillerie, qui n'apportent ni l'incendie ni la mort, donnent une impression de fête pompeuse et magnifique.

Vers 9 heures, comme il semble évident que l'amiral Ménard va tenter de mettre à terre son

corps de débarquement au delà de la pointe de la Repentie, le 123e porte deux compagnies avec une batterie d'artillerie au village de Laleu, sur la route de La Rochelle à la Repentie, et deux autres compagnies avec une autre batterie d'artillerie au village de L'Houmeau, situé à l'autre extrémité de l'anse creusée par la mer entre la pointe de la Repentie et de la pointe du Plomb. Les jetées et les abords du bassin de la Pallice sont gardés par les douaniers et une compagnie du 123e.

A dix heures, l'escadre a achevé ses mouvements. On estime qu'elle a détruit tous les ouvrages de la côte, que son chef est maître de la situation.

Je vois sourire autour de moi et j'entends dire: « Dans la réalité, l'opération n'eût pas été si commode et nous n'en serions pas encore là! » Il faut distinguer, je crois. Que la flotte ait forcé le passage; que du pertuis d'Antioche elle soit entrée dans le pertuis Breton, malgré les batteries de Sablanceaux, de Chef-de-Baie et de la pointe Saint-Marc; que la supériorité de son artillerie lui ait permis d'imposer rapidement silence à celle de l'adversaire, il n'y a rien là d'improbable; je sais par cœur l'émouvant récit du commandant Dartige du Fournet sur le forcement des passes du Ménam en 1893 par l'*Inconstant* et la *Comète*. Cet exemple mémorable est pour nous faire admettre que des marins bien décidés peuvent se jouer des feux des forts et leur faire le plus grand mal sans en recevoir grand dommage. En 1893, nous avions affaire à des Siamois! Mais ils avaient attiré nos deux

vaisseaux dans un véritable guet-apens et accumulé les engins de défense à l'embouchure du Ménam. Une escadre aussi puissante que celle qui mouille devant la Rochelle peut aisément forcer les passes et éteindre les batteries de la côte. Mais cela ne signifie pas que la défense se trouve réduite à néant et qu'on va pouvoir débarquer à sa guise et quand on voudra.

La condition de réussite pour une telle entreprise, c'est la surprise. On commence bien en se présentant à l'improviste avec une force navale formidable. On dispose d'une division de débarquement, on sait que la côte de la Charente à l'anse de l'Aiguillon est gardée par un seul régiment; ayant encore la supériorité du nombre on va donc s'empresser d'écraser ce régiment avant que la réserve ne soit venue à la rescousse, on va profiter du désarroi causé par le bombardement pour descendre bien vite à terre et s'avancer dans le pays surpris. Mais non! A dix heures, l'escadre tirait son dernier coup de canon contre les batteries; à midi seulement, l'amiral tentait de balayer avec son artillerie l'anse du Plomb et d'y débarquer son infanterie! Laisser s'écouler deux heures entre la destruction des forts et le débarquement, c'est permettre à l'ennemi de se ressaisir, de réparer ses ouvrages, de concentrer ses forces sur le point menacé et d'appeler à lui toutes celles du secteur. Avec le télégraphe, les chemins de fer, en deux heures de temps on peut faire venir des troupes de Rochefort et de Saintes à la Rochelle. Pensez bien qu'en temps de guerre tout ce qu'il y aurait eu d'hommes valides dans

la cité et dans la campagne se fût armé pour rejeter l'assaillant à la mer!

Ces deux heures de répit, dont elle eût pu tirer un si grand parti, la défense les dut à l'état de la marée. Donc le chef de l'expédition n'avait pas su faire coïncider dans ses prévisions le temps qu'il lui faudrait pour bombarder les ouvrages défensifs et le moment où la marée lui permettrait de mettre ses hommes à terre. En d'autre termes, il avait mal combiné son mouvement dans l'espace et dans le temps. Il se montrait, en cette circonstance, mauvais physicien.

Notez combien une manœuvre ressemble vraiment à une expérience de physique. C'est passionnant de constater quelle rectitude et quelle lucidité de conception, de jugement, elle requiert. La moindre erreur de calcul, l'omission du moindre des facteurs porte en soi le germe de sa punition. Les lois de la tactique participent de la nécessité et de la beauté des lois du monde.

L'amiral devait compter, pour opérer son débarquement, sur l'effet moral produit sur les défenseurs par son arrivée inopinée, par sa brusque et terrible canonnade. Les forts n'étant détruits que théoriquement, il lui était facile d'escompter le temps théorique de cette destruction. Il devait donc se régler sur la marée pour apparaître en vue du phare des Baleines et ne commencer son mouvement qu'en temps opportun, c'est-à-dire deux heures plus tard. Il devait demander à Dieu sa loi : l'heure de la marée haute.

Dans notre manœuvre, prévue et réglée d'avance quant aux forces engagées, le corps de débarquement ne trouva pas devant lui à midi plus de troupes qu'il n'en aurait trouvé à dix heures. Elle eussent suffi cependant à l'arrêter longtemps.

Quand on vit se détacher de l'*Atlantique* les premières barques et baleinières chargées de fantassins, la batterie de Laleu et deux compagnies du 123e se portèrent derrière une crête à La Repentie. Un bataillon et une batterie prirent position en avant de l'Houmeau à l'abri de la côte 9 et on ouvrit le feu contre les chaloupes amenant les compagnies de débarquement. L'escadre riposta.

Le coup d'œil est superbe. En mer la flotte embossée assez loin devant nous, en hautes eaux, et sur le flot calme et bleu de la baie un contre-torpilleur et une infinité de barques remorquées par des canots à vapeur ou conduites à l'aviron et pleines de soldats dont les armes étincellent. Lorsqu'on arrive sur le sable les matelots, les mollets nus, sautent à la mer, immobilisent l'embarcation, établissent deux ponts avec des planches de chaque côté de la barque, tendent des avirons pour servir de rampes et les fantassins débarquent avec armes et bagages. On décharge des roues, des affûts, quelques canons de 65 que les marins montent sur la grève, puis traînent à bras et qui font l'effet le plus pittoresque. Seulement, tout cela c'est de la littérature.

De la Pallice à la pointe du Plomb la côte est fort accidentée. Si la plage offre à l'assaillant

un terrain de débarquement accessible, la lande qui la prolonge met au service des défenseurs une foule d'abris naturels, bancs de galets, chemins creux, tertres, fossés. Ajoutez que pendant les deux heures de loisir on aurait pu creuser des tranchées, apporter des fascines et établir toutes sortes de retranchements. La prétention émise par l'amiral de balayer la grève de tout ennemi avec quelques obus ne se justifie pas.

L'artillerie toute seule n'est pas capable de faire place nette, c'est une vérité d'expérience. Pour obtenir un tel résultat, le concours des feux d'infanterie reste nécessaire. Le capitaine Fritz Hœnig, relatant les événements qui se déroulèrent le 18 août 1870 aux abords du ravin de la Mance, écrit : « C'est une chose qui donne à réfléchir que de voir 132 pièces allemandes environ couvrir de projectiles, pendant sept heures, un front de 2.000 mètres sans arriver à déloger, ni même à ébranler le défenseur. »

N'ayant pu créer de position de tir d'où l'infanterie eût préparé elle-même son débarquement, on doit s'attendre à trouver devant soi une solide résistance.

En effet, à mesure que les canots s'avancent, les tirailleurs du 123e exécutent les hommes du 62e entassés les uns sur les autres et inhabiles à se servir de leurs fusils. Combien de ces barques l'artillerie, en batterie à la Repentie ou à l'Houmeau, eût-elle coulées?

Seulement tirer sur les chaloupes qui approchent du rivage, tirer même sur les troupes débarquées pour les empêcher de se former, ce

n'est pas suffisant. Les feux d'infanterie peuvent arrêter l'adversaire, le fixer où il se trouve, mais sont impuissants à le faire reculer. Pour cet office, seule vaut la charge à l'arme blanche. L'histoire de la garde prussienne à Saint-Privat offre un exemple insigne de cette autre vérité.

Au 123e, on s'occupe presque uniquement de fusiller les passages des canots : c'est à peine si l'on pense à tirer sur les hommes à terre, et je ne vois point qu'on songe à les rejeter à la mer baïonnette au canon.

Avec des chaloupes, on ne peut amener les hommes que par petites poignées. Si peu nombreux que soient les défenseurs de la côte, si décimés qu'on les estime par la canonnade, ils posséderont toujours l'avantage numérique et de position sur les infimes paquets d'assaillants jetés au rivage.

Si, dans la réalité, on eût employé un système plus complexe pour débarquer, il faut se représenter combien de nouvelles évolutions eussent exigé de temps. L'attaque eût perdu tout caractère de surprise et ce n'eût plus été un régiment, une brigade qu'elle eût trouvée en face d'elle, mais la 35e division tout entière, avant-garde d'une armée.

Enfin on ne met sur la plage du Plomb que de l'infanterie. L'artillerie, la cavalerie, on les descend au bassin de la Pallice, et si commode que soit cette opération faite à quai, vous constaterez que cette cavalerie et cette artillerie n'arriveront point à temps pour soutenir leur infanterie et changer la retraite du 123e en déroute.

Il faut donc tenir cette magnifique repré-

sentation militaire pour un simple développement de chatoyante métaphysique.

Ces réserves établies, et en admettant qu'on ait réussi à maintenir à terre un nombre d'hommes suffisant pour constituer une avant-garde, louons un instant la progression méthodique de l'envahisseur. Cette avant-garde forme ce qu'on appelle en style spécial une tête de pont. Elle a pour mission de créer une zone de protection de plus en plus large où le gros de la division pourra débarquer et manœuvrer en pleine sécurité. Elle pousse donc vigoureusement tout ce qui se trouve devant elle et malgré sa faiblesse numérique elle s'efforce d'étendre son front. Puis, le terrain déblayé, elle se fixe derrière tous les abris qu'elle rencontre et y tient solidement en attendant la masse évoluant derrière elle.

Le 123e ne lui dispute pas la place avec tout l'acharnement voulu. Le rôle de ce régiment consiste à retarder la marche des troupes débarquées par des combats d'arrière-garde, pendant que la division se concentre par voie ferrée ou de terre vers Tonnay-Boutonne et se porte à la rencontre de l'ennemi. Le premier effort de son chef devait être de ne pas laisser l'adversaire mettre le pied en France. N'ayant pas réussi et comprenant l'intention de l'avant-garde adverse de créer pour son gros une zone de manœuvre, il fallait contrecarrer le plus longtemps possible son désir, tenir dans ces villages de la Lizandière, de la Faucherie, en travers de la route : ils ne furent même pas occupés! L'esprit du commandant du 123e

semble avoir été agi par l'idée qu'il avait derrière lui une forte position à Fétilly et qu'il devait s'y retirer.

La première pensée d'un physicien qui voit un ennemi devant lui doit être de gêner cet ennemi dans la moindre de ses volontés.

A Fétilly, le 123e fit une belle résistance. Elle arrêta l'élan de la 22e division. Dès lors elle montra une lenteur et des hésitations concevables seulement si l'on se représente que sa cavalerie et son artillerie n'avaient pas encore achevé leur débarquement à la Pallice.

Pendant que les différents corps de la 22e division se cherchaient les uns les autres, le 123e se retira tranquillement par le faubourg de Lafont et s'installa dans une nouvelle position au moulin de Beaulieu. C'est là que finit la manœuvre.

Le 123e couche le soir à la Jarrie et à Croix-Chapeau, en contact immédiat avec son adversaire.

Le général commandant la 69e brigade appelle immédiatement à lui le 6e régiment d'infanterie dont le bataillon de Rochefort sera, le soir même, à Ciré-d'Aunis. Les deux bataillons de Saintes seront le 30 août, vers dix heures du matin, près de Muron.

L'avis du débarquement de la 22e division a été expédiée par le général commandant la 69e brigade au général commandant la 35e division à deux heures. Les ordres de départ ont été donnés par cet officier général à cinq heures. Son intention est de concentrer ses forces vers Saint-Crépin et Annezay pour de là marcher à l'ennemi. Les gares fixées pour le débarque-

ment des troupes transportées par chemin de fer sont Saint-Savinien, Bords, et Tonnay-Charente. Les premiers trains y arriveront dans la nuit du 29 au 30 août vers 2 heures du matin.

La 22e division va chercher à couper les communications du port de Rochefort avec l'intérieur en s'efforçant d'occuper Muron, Tonnay-Boutonne et Saint-Savinien. Elle pousse ses avant-postes à Saint-Rogatien et à La Jarne. Le gros des troupes est cantonné dans la zone : Aytré, Périgny, Saint-Xandre et Marseille. Le 116e est amené de Maransa, Andilly et Saint-Ouen. La cavalerie est lancée, à Bourgneuf et Sainte-Soulle, sur la droite de l'ennemi. Le quartier général de la division est à La Rochelle.

(*A suivre.*)

LUCIEN CORPECHOT.

ORATOIRE ET LABORATOIRE

Suite.)

Parti du principe bien établi, que l'existence ou l'absence de toxicité globulicide du sérum du sang emprunté à deux espèces décèle le degré d'affinité zoologique, et par conséquent de la consanguinité de ces animaux, Friedenthal a appliqué cette méthode au sang de différentes espèces de singes, sur lequel il a fait agir du sang humain. Si l'on excepte le Macaque, qui, dans certains cas, s'est montré réfractaire à l'action destructive du sérum sanguin de l'homme (p. 505), celui-ci a été nettement globulicide pour les Lémuriens, les Platyrrhiniens et les autres Catarrhiniens. Seul, le sang des Singes anthropoïdes, Gibbon, Orang-outang, Chimpanzé, a été trouvé « identique » à celui de l'Homme, blanc ou noir : la transfusion du sang a pu être opérée de l'Homme au Chimpanzé, en particulier, sans qu'une trace d'altération des hématies ait été constatée.

La parenté zoologique de l'Homme et des Anthropoïdes a reçu ainsi de ces expériences une démonstration péremptoire, puisque les preuves et contre-épreuves s'étendent à tous les Vertébrés, et cela avec une rigueur scientifique que ne possédaient pas toujours au même degré les arguments tirés de la paléontologie, de l'embryologie et de l'anatomie comparées. Hans Friedenthal ajoute que seuls sont féconds les croisements d'animaux dont le sang

n'est point réciproquement globulicide, c'est-à-dire est « identique ». C'est le cas pour le cheval et l'âne, le lièvre et le lapin, le chien et le loup, qui produisent des métis viables. Un même sang coule donc dans les veines des Singes anthropoïdes et de l'Homme ; leur parenté zoologique, leur consanguinité, en ressortent par conséquent avec une évidence invincible.

Si le problème de l'affinité, de la parenté et de la consanguinité des Anthropoïdes et de l'Homme est résolu, une conséquence, selon nous, en dérive avec la même nécessité contraignante : des expériences comparées de fécondation artificielle devraient confirmer la découverte de la consanguinité de ces Primates. Les métis qui en naîtraient seraient viables. Pour moi, je le répète, la question des origines simiennes de l'Homme est résolue affirmativement. Les Anthropoïdes et l'Homme appartiennent à une seule et même famille.

Les fonctions du névraxe ne sont pas moins identiques chez l'Homme et chez les Anthropoïdes, car la structure et texture des tissus et organes de cet appareil ne diffèrent dans ces êtres que par la complexité, mais nullement en nature. La moelle épinière et l'encéphale des Singes supérieurs et de l'Homme possèdent une anatomie et une physiologie de tous points semblables. C'est même la raison pour laquelle, depuis Galien, le singe a été considéré comme l'animal le plus propre à servir aux démonstrations anatomiques (1). L'étude des centres

(1) Jules Soury. *Le Système nerveux central. Structure t fonctions*, etc. Paris, 1899 (G. Carré et C. Naud). I, p. 263.

d'association de l'écorce cérébrale, et partant de l'intelligence humaine, ne pourra même avancer et réaliser des progrès décisifs que par l'investigation expérimentale des mêmes régions chez le Chimpanzé, le Gibbon et l'Orang.

Cet ancêtre de l'Homme, l'*Homo Pithecanthropus*, dont nous descendons peut-être, avait un *facies* simiesque. Les dimensions des dents et le volume des mâchoires, la visière frontale en toit, les apophyses orbitaires énormes (orbites en lorgnette), conséquence morphologique d'une capacité cranienne relativement très faible, l'exiguïté extrême de ce front fuyant (la largeur du frontal n'est que de 88 millimètres), la crête occipitale remontant très haut vers le lambda, l'absence de bosse occipitale, l'absence presque complète de courbure pariétale, la forme aplatie de la calotte (platycéphalie), tout fait apparaître dans l'Homme pliocène de Trinil une espèce intermédiaire, dont le crâne présente des caractères bien inférieurs décidément à ceux de Néanderthal et de Spy. « Par la brièveté et l'aplatissement de sa région pariéto-occipitale, le crâne de Trinil descend au-dessous de celui de certains jeunes anthropoïdes. » (Manouvrier.) Or, c'est un principe, en anthropologie, que l'infériorité craniologique des races humaines fossiles croît en raison de leur antiquité. Le crâne pliocène de Trinil cube de 900 (Dubois) à 1.000 centimètres cubes ; il descend au niveau des crânes les plus petits des races sauvages les plus inférieures et de taille relativement

très faible, alors que le fémur indique que cet ancêtre de l'homme possédait une taille moyenne.

Une capacité cranienne de 900 à 1.000 centimètres cubes correspond à un poids encéphalique d'environ 800 grammes. Ce poids n'était certainement pas inférieur à 700 gr. ; il l'emporte de 300 gr. environ, sur celui des plus grands Gorilles. Néanmoins on n'a encore rien trouvé de semblable chez un homme de taille et d'intelligence normales. Mais, s'il y a bien des degrés entre l'intelligence d'un Australien et celle d'un Newton, il peut en exister d'aussi nombreux entre l'intelligence d'un sauvage et celle de races intermédiaires au Singe et à l'Homme. Il ne faut parler ici, ni d'idiotie, ni de microcéphalie, qui sont des affections pathologiques de l'encéphale.

Avec Dubois, Manouvrier estime que l'espèce ancestrale d'où est issu le *Pithecanthropus erectus* se rapprochait des Gibbons (Hylobates). Ce n'est pas que les autres anthropoïdes ne soient, à bien des égards, supérieurs au Gibbon. Mais, quant au cerveau, Chudzinski et Manouvrier témoignent que « le cerveau des Gibbons, lequel présente le type humain, ne nous éloigne que par des caractères secondaires, les plus certainenement modifiables sous l'influence du seul accroissement de la taille ». « La capacité cranienne, partant la grandeur du cerveau, a noté de son côté Hæckel, occupe exactement chez le *Pithecanthropus erectus*, le milieu entre celle des Anthropoïdes et des races humaines inférieures ; il en va de même pour la ligne

caractéristique du profil de la face. » Le genre Gibbon est le mieux adapté à la station verticale, partant à la marche. Bipède imparfait, comme tous les Anthropoïdes, le Gibbon est néanmoins un véritable bipède (Broca) ; il diffère à cet égard beaucoup moins de l'Homme que les autres Primates. Aussi Manouvrier déclare qu'il n'aurait pas hésité à placer le *Pithecanthropus* dans la famille des Hominiens : « car une espèce jouissant de l'*attitude verticale*, de la *marche bipède* et d'un *volume cérébral* au moins du double de celui des Anthropoïdes à taille égale, est complètement de la famille des Anthropoïdes et possède les caractères fondamentaux et distinctifs de la famille humaine. »

C'est grâce à cette attitude que les singes grimpeurs, en devenant des marcheurs bipèdes, ont pu se transformer en Hominiens, le développement du cerveau résultant des différenciations sans nombre réalisées par la division du travail, dans le système nerveux central, du fait de l'adaptation des extrémités supérieures aux usages de la main, philosophème presque aussi vieux que la raison humaine elle-même, et qui, du temps d'Anaxagore et d'Aristote, était déjà une question de psychologie physiologique.

Inspiré sans doute par la doctrine de l'évolution naturelle des organismes, doctrine générale, nous l'avons établi par les textes mêmes (1),

(1) Jules Soury. *Le Système nerveux central. Structure et fonctions. Histoire critique des Théories et des Doctrines.* Paris, 1899, I, 55.

chez tous les physiologues grecs de son temps, Anaxagore avait écrit cette proposition célèbre, qui doit être considérée comme la pierre d'angle des doctrines biologiques du développement physiologique et morphologique des organismes : « L'homme est le plus intelligent de tous les animaux *parce qu'il a des mains*. » A quoi Aristote ne pouvait manquer d'objecter : « La droite raison nous dit que l'homme a des mains *parce qu'il est le plus intelligent*. » Aristote, cause-finalier, a pour principe, en effet, de considérer les fonctions comme quelque chose non seulement de distinct de l'organe, mais de surajouté à l'organe. La comparaison qu'Aristote a faite à propos de cette pensée d'Anaxagore mériterait d'être aussi connue que la remarque du philosophe de Clazomène.

On dirait un feuillet arraché de quelque livre d'images enfantin, où maîtres et parents se seraient proposé de répondre d'une manière intelligible aux questions naïves, souvent si embarrassantes, de l'enfant sur le pourquoi des choses et des êtres :

« Les mains sont un organe ; or toujours la Nature, *comme un homme sage*, distribue chaque organe à qui est capable d'en faire usage. Car il est plus *convenable* de donner des flûtes à un joueur de flûtes que d'apprendre à jouer de la flûte à qui possède seulement des flûtes. Si donc il est *meilleur* qu'il en soit ainsi, et si, des choses possibles, la Nature réalise toujours la meilleure de toutes, ce n'est pas parce qu'il a des mains que l'Homme est le plus intelligent : c'est parce qu'il est le plus intelligent des ani-

maux qu'il possède des mains. C'est à celui qui était capable en puissance de pratiquer le plus grand nombre d'arts que *la Nature a fait don de la main*, organe qui, de tous les instruments, peut servir au plus grand nombre d'emplois (1). »

Ce n'est pourtant pas à dire qu'Aristote n'ait point varié dans l'interprétation des faits d'adaptation des fonctions aux organes. Il est juste et équitable de faire remarquer qu'Aristote a quelquefois parlé non seulement le langage des physiologues hellènes du VIe et du Ve siècle, mais formulé des principes d'anatomie philosophique d'une justesse et d'une vérité aussi profondes. Il dit, par exemple, tout à fait dans le même sens qu'Anaxagore, que si, « pour les autres sens, l'Homme est de beaucoup inférieur aux animaux, il est, pour le toucher, fort au-dessus des autres animaux : *c'est pourquoi*, ajoute expressément le Stagirite, l'homme est le plus intelligent des animaux (2). »

Les anthropologistes inclinent à croire que l'homme pliocène de Java ne parlait pas : « L'étroitessse frontale permet de douter, dit Manouvrier, que la circonvolution de Broca ait été plus développée que chez les Anthropoïdes. » — Nous ne pensons pas que l'absence du langage articulé, chez les Singes anthropoïdes, soit due à l'état du développement de cette circonvolution. Il est probable, au contraire, que la plupart des connexions nerveuses périphériques

(1) Aristote. *De partibus animalium*, VI, x.
(2) Aristote. *De an.* II, ix, 2. Cf. *de sensu*, IV *H. A.* I, xv.

et centrales qui doivent, comme des rouages, entrer en jeu dans le mécanisme du langage articulé, existent depuis longtemps dans le lobe temporal, dans l'insula et dans le lobe frontal des Anthropoïdes. Nous savons que les fonctions d'expression du langage articulé ne s'exécutent pas, dans l'Homme, avec d'autres organes que ceux qui président à l'innervation du larynx, du voile du palais, des lèvres, de la langue. Mais on ne parle pas parce qu'on possède les organes de la parole. Le langage est une fonction d'association et de synthèse incompatible avec certains états rudimentaires, non tant des organes du cerveau que de cette fonction cérébrale, d'une fonction des centres d'association.

Des résultats, aujourd'hui bien constatés, de la paléontologie, relativement à l'étude des Singes fossiles, se dégage et s'impose la proposition suivante, formulée par Hæckel : « Tous les éléments fondamentaux de la généalogie des Primates, depuis les plus anciens demi-singes (Lémuriens) de l'éocène jusqu'à l'Homme, apparaissent clairement dans l'époque tertiaire ; il n'y a plus de « chaînon manquant », au moins essentiel. L'unité phylétique du *phylum* des Primates, depuis les plus anciens Lémuriens jusqu'à l'Homme, est aujourd'hui un *fait historique*. »

La descendance de l'Homme, des Primates tertiaires éteints, n'est donc plus une hypothèse. La portée incommensurable qui résulte de cette constatation assurée, de cette preuve certaine de l'origine de l'Homme, pour tous les domaines de la connaissance, pour toutes les disciplines

de la science et de la philosophie, ne peut plus échapper à aucune intelligence ouverte, capable de réfléchir et de tirer les conséquences d'un principe, d'un fait démontré (1).

Beaucoup d'ecclésiastiques instruits connaissent aujourd'hui ces faits et ne songent point à les révoquer en doute. Ils s'élèvent même éloquemment contre certains savants catholiques qui témoignent vouloir s'en tenir à la lettre des textes bibliques, et, en même temps qu'ils affirment la fausseté d'une doctrine comme le transformisme, par exemple, dénoncent à l'Eglise le péril matérialiste. Mais les nouveaux apologistes chrétiens nient que ce danger existe. « C'est une disposition misérable d'esprit, s'écrie le P. Monsabré, de considérer comme autant de conspirateurs ennemis de la foi ceux qui consacrent leur vie à enregistrer les résultats de l'expérience et d'être toujours prêts à leur contester leurs découvertes, de peur qu'elles ne soient en opposition avec la parole de Dieu. » Et le P. Monsabré, invoquant l'autorité des plus grands saints, de saint Augustin et de saint Thomas, nous assure (sans qu'il paraisse éprouver à cet égard le moindre doute) que ces doctes génies eux-mêmes « prenaient leurs précautions vis-à-vis des progrès qu'ils pressentaient » !

Ainsi, plus d'hésitation. Au sentiment de ces apologistes chrétiens, les espèces doivent se

(1) V. les faits et les considérations scientifiques de ce que nous avançons ici dans notre travail : *Les récents travaux sur l'origine de l'Homme d'après M. Ernest Hæckel.* — *Revue générale des Sciences pures et appliquées*, 30 janv. 1899.

transformer, puisque telle est la doctrine scientifique du transformisme, et si les ossements fossiles de Trinil représentent « l'anneau manquant » qui rattache l'Homme aux Anthropoïdes, si ces ossements sont bien ceux du précurseur de l'Homme, quelle pierre de scandale les catholiques apercevraient-ils là pour leur foi? Il n'y en a pas: il ne peut pas y en avoir, à entendre ces moines et ces abbés progressistes (1), qui sont aussi pour la plupart des apôtres de la démocratie chrétienne. Puissent-ils n'être pas faits à l'image et ressemblance du bon abbé Lemire!

Et cependant, rouvrant, après tant d'années, ma vieille bible hébraïque, que j'expliquai, aux jours de ma jeunesse, sous mon maître Renan, je vois que, dans le premier récit de la création de l'Homme, celui de la tradition élohiste, Elohim forme l'Homme à son image et à sa ressemblance, mâle et femelle; dans un second récit, celui des Origines des cieux et de la terre, Jahweh Elohim forme l'Homme de la poussière de la terre et lui souffle dans les narines une respiration de vie (*Gen.*, I. 26-27; II, 7).

Jamais textes antiques furent-ils, en leur simplicité, plus faciles à entendre, moins susceptibles d'interprétations diverses? Qu'une pareille tradition qui représente l'Homme comme l'œuvre propre de son créateur, comme une image de terre directement façonnée et animée par le divin artisan, non comme un descendant

(1) V. R. P. Leroy. *L'homme-singe et la doctrine évolutionniste*. Ann. de philos. chrét., 1901, 516 sq.

transformé des poissons, des reptiles et des oiseaux, dont Elohim avait déjà peuplé les eaux, les airs et la terre ; qu'une tradition, conservée ici sous deux formes provenant sans doute de deux sanctuaires différents de la Chaldée, que le chroniqueur hébreu s'est contenté de juxtaposer, à la manière des historiographes sémites, mais dont l'air de famille est indéniable et atteste la très haute antiquité ; — que l'une ou l'autre tradition, disons-nous, puisse jamais s'accorder avec le transformisme moderne de Darwin et de Hæckel, avec la doctrine de l'évolution biologique fondée sur la paléontologie, l'embryologie et l'anatomie comparées, c'est ce qu'on ne doit pas accorder aux apologistes catholiques de ce temps.

La foi et la science sont ici, comme partout, inconciliables, parce qu'elles n'ont absolument rien de commun ! Elles diffèrent de nature. L'origine, la fin, les méthodes ne sont pas comparables.

Le but des nouveaux apologistes catholiques, c'est d'être à la fois les hommes du livre et les hommes du siècle. Or il y a contradiction à vouloir représenter à la fois la tradition et le progrès. Selon moi, les traditionnalistes ont la meilleure part, car le progrès d'aujourd'hui n'est déjà plus celui de demain. Le monde s'écoule et passe au pied du roc inébranlable de la foi. Comment les théologiens modernistes de la nouvelle Défense de l'Eglise, qui ne peut que gravement souffrir de leur zèle, ne se rappellent-ils plus l'échec complet de l'exégèse rationaliste, le néant des tentatives d'apologétique de tous les siècles touchant

la conciliation des récits bibliques avec l'astronomie alexandrine ou copernicienne, avec la géologie moderne, etc.?

Selon Bergier, savant docteur en Sorbonne, a noté Letronne, « ce sont les incrédules qui ont prêté à Moïse l'idée que le ciel est une voûte solide recouverte d'eau, » etc.. Je rouvre encore ma bible et je constate que le mot hébreu qu'on traduit par firmament renferme en effet l'idée d'une surface solide qui séparait les eaux supérieures des eaux inférieures : c'est cette étendue qu'Elohim lui-même appelle cieux. Saint Augustin, qui, quoi qu'en ait dit le P. Monsabré, n'avait pas pressenti le célèbre apologiste chrétien N. S. Bergier, ni « pris ses précautions vis-à-vis des progrès » de la science, se contente ici d'affirmer avec infiniment de sens et de raison que, de quelque façon qu'on se représente les choses, il n'y a point le moindre doute à concevoir sur l'existence de ces eaux-là où la Genèse les situe, car, ajoute-t-il, « l'autorité de l'Ecriture est supérieure à toute a capacité de l'esprit humain. » *Major est quippe Scripturæ hujus auctoritas quam omnis humani ingenii capacitas* (1).

Voilà une direction spirituelle qui en vaut bien une autre; elle vient de plus loin et de plus haut que celle même du Vatican. C'est dans cet esprit vraiment religieux que les questions contemporaines sur l'origine et la descendance de l'Homme auraient dû, selon nous, être traitées par les apologistes chrétiens.

(1) *In Genes.* l. II, c. v.

Au lieu de cela, nous trouvons chez ceux-ci une argumentation bien extraordinaire. Peut-être sera-t-on curieux de la connaître. La voici : — Que, par son corps, l'Homme soit un animal, un Singe, rien n'empêche de le concéder au savant. Mais ce qui sépare l'Homme du reste des animaux, c'est une âme pensante, responsable, immatérielle, une âme qui informe son corps, et si, malgré l'évidence, malgré le consentement universel de tous les hommes et de tous les siècles, le savant ne veut rien savoir de cette âme, tant pis pour le savant !

Le savant n'était sorti du laboratoire pour aller à l'oratoire qu'afin d'y saluer le prêtre et de méditer en silence, selon de vieilles traditions de famille, de nation et de race. Mais l'ecclésiastique n'a été au laboratoire, s'il y a été, qu'afin d'y découvrir des arguments pour ou contre des doctrines abstraites de théologie ou de métaphysique, et il attaque en chaire, il vitupère et flagelle, à la joie maligne des fidèles, les Darwin et les Hæckel qui font descendre tous les hommes du Singe ! Voilà comment l'apologiste comprend d'ordinaire la science. Notez que le savant ne répond pas, car il ne sait rien de l'âme, si elle existe, ni de ses destinées par conséquent. Et il n'a pas plus besoin de cette hypothèse pour l'étude expérimentale de la sensibilité et de l'intelligence dans la série organique que Laplace n'a eu besoin de Dieu dans son exposition du système du monde.

J'entends bien que si la doctrine évolutionniste est fondée en fait, ce que je crois savoir, l'histoire de l'origine de l'homme selon l'Ecriture ne

l'est pas. Il est de foi que nos livres saints sont d'inspiration divine : ils ne peuvent donc renfermer que la vérité révélée. Or Laplace ni Darwin n'ont jamais eu, à coup sûr, semblable prétention en imprimant leurs ouvrages : ils ne renferment, ces ouvrages, de révélation d'aucun genre. Voilà la marque qui caractérise essentiellement les livres d'une religion et les livres d'astronomie, de physique, de biologie. Il faut s'y tenir sous peine d'enlever aux livres sacrés le bénéfice de la nature surnaturelle que la foi leur confère.

Qu'on puisse et qu'on doive étudier les monuments de la littérature hébraïque comme on fait ceux des autres littératures orientales ou classiques, c'est ce que tout le monde concède. Dans ce cas, le philologue et l'exégète appliquent les mêmes règles de critique aux ouvrages historiques, poétiques ou didactiques des anciens Hébreux qu'à ceux des Grecs ou des Romains. Il existe des histoires littéraires de l'Ancien Testament. On peut faire l'histoire naturelle des dogmes, et David Strauss a pu reconstruire la genèse et montrer la formation de la vie de Jésus des Evangiles synoptiques. Christian Baur et l'Ecole de Tubingue ont laissé au monde un travail de même nature touchant les *Actes des Apôtres* et les *Epîtres* du Nouveau Testament.

Toutes ces études d'histoire, de critique et de philosophie demeurent absolument étrangères à la conception qu'un homme d'Eglise doit posséder et conserver des livres où sont inscrites pour l'éternité les promesses et les assurances de sa

foi en la révélation. Parce que, des Epîtres attribuées à saint Paul, Christian Baur n'en a gardé que quatre comme authentiques, celles aux Galates, aux Corinthiens et aux Romains, croit-on que les Epîtres de Paul, contestées ou non, perdront rien de leur vertu sanctifiante, de leur puissance d'édification, quand le prêtre les lira à l'autel, quand l'orateur sacré les prendra pour texte de son prône dans la chaire de son église ?

J'ai dû signaler le vent d'apostolat, peut-être dangereux, que la nouvelle apologétique souffle sur le monde catholique, au grand scandale des croyants de vieille roche. Ces gens simples ne sont pas des « intellectuels ». L'anarchie, qui désorganise la société française contemporaine, ne sévit pas moins sur l'Eglise catholique. Les abbés démocrates et socialistes ont voulu s'adapter aux partis politiques de ce temps en maintenant leur qualité de chrétiens, comme certains apologistes ont tenté de concilier le transformisme et la Bible en se déclarant évolutionnistes chrétiens.

Mais la science et la politique ne sont pas plus chrétiennes qu'antichrétiennes. Seuls, les hommes politiques ou les savants peuvent être ou ne pas être chrétiens. L'évolutionnisme n'a rien de commun avec la doctrine de la création, et ce n'est point parce qu'on l'aura baptisé spiritualiste et chrétien qu'il cessera d'être ce qu'il est, de nécessité, matérialiste et athée. La raison en est toujours la même : la science est et sera toujours étrangère à la foi.

Il faut sans doute, je le conçois, beaucoup

d'abnégation à l'homme d'Église pour se laisser confiner dans le sanctuaire, dans l'ombre qu'éclaire vaguement, nuit et jour, la lampe mystique des autels, loin du bruit et des disputes du siècle. Mais, s'il possède les paroles de la vie éternelle, pourquoi descendrait-il de la chaire de vérité pour discuter avec des hommes dont le premier et le dernier mot est un aveu d'ignorance et une profession de scepticisme, au sens antique du mot, c'est-à-dire la confession d'une incapacité absolue de rien connaître en dehors des rapports des choses sur un point de l'espace et à un moment de la durée ?

JULES SOURY.

POUR CEUX QUI PARTENT

« Aux dispensés de l'Article 23 ».

C'est à vous, qui serez déjà à la caserne lorsque paraîtront ces lignes, que je voudrais dédier ces quelques notes, camarades de mon âge, qui partez pour un an, comme je suis parti moi-même. Parce que je vous connais mieux que mes autres contemporains, parce que j'ai, moi aussi, éprouvé quelque angoisse à la veille du grand départ, j'ai tenu à vous souligner quelques traits de votre nouvelle condition, ce qui pour vous ne sera peut-être pas sans importance.

Pour la plupart, vous partez sans grande révolte, un peu froissés seulement de vous sentir arrachés à des préoccupations que vous aviez préférées. Dans votre situation, si vous aviez désiré devenir des soldats, vous seriez passés par Saint-Cyr. Vous ne l'avez pas voulu, et vous vous offusquez un instant que l'on vous prenne une année de votre jeunesse. Mais vous avez trop de culture pour ne pas comprendre qu'il est des destinées que nous impose l'état du monde, — et même si vous êtes antimilitaristes, vous accepterez sans lamentations plus ou moins littéraires, votre état prochain. Songez à ce

monsieur Lamarque qui voulut peindre un soldat malgré lui. Le pauvre jeune homme réussit seulement à grouper autour de son nom toutes les ironies sans emploi, pour avoir voulu demeurer un *naturiste* au train des équipages...

Vous allez donc partir, mieux inspirés. Il ne faut pas être un mage bien profond pour l'admettre. Le quatorze de ce mois, plus émus que vous ne voudrez bien le laisser voir, vous embarquerez à destination de votre garnison. Dès la gare, vous sentirez toute l'horreur démocratique du contact ; ce jour-là, toutes les têtes de ligne sont transformées en casernes éphémères, où vous trouverez déjà — en grand — toutes les vulgarités qui vous seront les plus pénibles. Vous aurez là de belles scènes à observer de la passion populaire, généreuse et bruyante. Alors que vous voudriez vous isoler, pour trouver en vous-même la raison de ce devoir, passé de l'abstrait à la réalité, vous serez entourés de gens qui commenceront, dès avant le voyage même, à se montrer familiers, ne sachant même pas au reste s'ils appartiennent à votre garnison. De cet instant, vous êtes soldat. Avant d'avoir revêtu l'uniforme, vous aurez été tutoyé par des êtres que vous ne reverrez jamais.

A la descente du train, vous serez cueillis par un service d'ordre militaire qui vous guettera et vous reconnaîtra bien vite, malgré que vous soyiez encore habillé de civil. On est tellement gauche à la pensée d'abandonner pour un an toute la vie qu'on s'est choisie ! Mis en rangs,

conduits par des *gradés*, vous serez alors emmenés à la caserne, où les actes qui suivent n'ajoutent plus rien au fait lui-même. La discipline d'une part, et de l'autre la familiarité, qui seront les deux faces quotidiennes de votre existence, vous ont été révélées...

Aux âmes bien nées, tout le reste n'est rien. Aux esprits épris de logique, tout le reste n'apparaîtra que conséquences du système. La discipline aura bien des nuances ; elle s'exprimera en termes plus ou moins élégants ou, ce qui est plus à considérer, en termes plus ou moins corrects, à propos de devoirs plus ou moins élevés à accomplir, mais elle restera toujours la discipline. Entre l'ordre d'un officier, de votre rang généralement — je parle du Saint-Cyrien — et celui d'un adjudant, paysan parvenu, il n'y aura que la différence d'agrément que l'on peut éprouver à deux relations qui appartiennent à deux monde divers. Qu'il s'agisse d'une corvée intérieure, inutile et malpropre, ou d'un ordre important du service en campagne, il n'apparaîtra pas moins qu'il y a relation entre les deux commandements, — comme entre deux variations sur un même air. Quant aux familiarités obligées, aux rapports presque intimes avec des gens, d'un prochain que vous n'êtes pas accoutumés à considérer comme tel, vous éprouverez bientôt qu'il offre en lui-même des ressources insoupçonnées ; et des analyses curieuses que vous fournira son tempérament, vous en arriverez

bientôt à une sympathie qu'en vous-mêmes, vous reconnaîtrez peut-être alors pour appartenir à la nuance d'une certaine camaraderie.

Sans doute cette description d'une mer, inconnue pour vous, sur laquelle vous allez voguer, paraît facile pour qui est de retour au rivage. Mais elle vaut uniquement ainsi. Je voudrais qu'elle pût servir de donnée, de guide à vos premières études de la philosophie militaire. Car, malgré toute l'ironie apparente que semble contenir ce rapprochement de mots, il viendra un moment où vous aurez vaincu l'inertie spirituelle des premiers jours et où vous vous serez fait à cette coutume, comme à toutes les autres. Pascal connaissait bien la force de ce sentiment qui dépasse ses applications. La coutume vous prendra sous cette forme même, lorsque vous aurez assoupli vos mouvements aux raideurs du bourgeron ou bien à celles de votre drap d'habillement; lorsque vous vous serez fait à ce décor, mélancolique et monotone, de la caserne; lorsque vous vous serez habitué aux vivacités de paroles de vos chefs. Les premières semaines seront passées; dans les chambrées, vous reprendrez la belle humeur de la jeunesse; le long des routes, vous aimerez encore les paysages qui défileront sous vos yeux, au courant de vos marches; ceux aussi de vos services en campagne, auxquels vous vous mêlerez plus intimement, fouillant, à la recherche d'un ennemi rusé, les halliers où vous apercevrez le premier bourgeon du printemps ou le premier chèvre-feuille embaumé de l'été. Vous vous habituerez à ces

relations, qui deviendront plus douces de la même règle supportée et des mêmes sensations éprouvées. Vous comprendrez aussi que ces maîtres de la discipline ont leur forme d'intelligence, assez austère, et leurs sentiments, où frémit une part d'humanité... De la vie à étudier, vous en aurez partout et toujours...

Et, n'est-ce pas, camarades très chers de mon âge, que cette page à composer au livre de votre existence n'apparaît pas sans quelque charme secret, dont la simplicité élégante et d'une bonne philosophie n'est pas le moindre, même si votre antimilitarisme vous a fait oublier qu'il y avait là avant tout une part de votre dette envers la France, celle de l'impôt moral ?

GEORGES GRAPPE.

NOS MAITRES

Notes inédites de Taine d'après un ouvrage récent.

Nous empruntons à un livre récent (1), *et dont nous rendrons compte plus loin, les notes suivantes que Taine jetait sur le papier au moment où il travaillait aux* Origines de la France contemporaine. M. Victor Giraud, *l'auteur de cet utile ouvrage, et qui a trouvé dans les papiers de Taine ces notes inédites, avertit que « la phrase n'est souvent pas faite; et il y a plus d'un mot qu'on n'est pas très sûr d'avoir bien lu. De là quelque obscurité par endroits. » Mais, ajoute M. Giraud, ces pages « nous font pénétrer dans l'intimité de la pensée de Taine, elles nous la font saisir à l'état brut, en quelque sorte... ; elles nous la montrent jaillissant des profondeurs de l'âme.... »*

Le fragment suivant qui est « extrait d'un plan fait a l'époque où Taine comptait ne consacrer qu'un seul volume à la Révolution *» contient, comme on va voir, l'essentiel des idées que défend l'*Action Française.

L'Etat n'appartient ni à un individu, ni à une assemblée, ni à une majorité, ni à une génération même unanime : ils n'en sont que les dépositaires,

(1) *Essai sur Taine, son œuvre et son influence d'après des documents inédits*, par Victor Giraud, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg (un volume in-16, Hachette et Cie, éditeurs.)

les gérants. Toutes les générations successives, depuis le premier Français jusqu'au dernier survivant, y sont intéressées; morts et futurs nés siègent comme juges, et notamment tous ceux qui se sont dévoués à la communauté, la foule innombrable des bienfaiteurs anonymes et connus, ceux qui sont morts pour elle. *Les cellules n'ont pas le droit de compromettre les cellules futures et de ruiner l'œuvre des cellules passées.*

Qu'on applique le contrat social, cela est permis, mais il faut l'appliquer à ceux pour lesquels on l'a construit. Leur nature, extrait mince :

Semblables et égaux;
leurs engagements nuls;
leur intérêt dérivant des deux premiers;
leur volonté dérivant de leur intérêt.

Appliquez, mais seulement à ceux pour qui vous l'avez fait. Vous avez imaginé des hommes abstraits, simples. Or, les Français de 1789 sont tout autres (leur nature : ni semblables, ni égaux; engagements, intérêts, volontés.).

Un théoricien peut imaginer des hommes abstraits, sortes d'unités mathématiques, sans patrie, sans tradition, les définir par deux propriétés simples, la sensibilité et le raisonnement, le désir du bonheur et la capacité de raisonner, déduire de ces données leur intérêt et leur volonté, et les conventions qu'ils feront en s'associant ensemble, par suite les droits qu'ils se réserveront et donneront à leur société (1). C'est là un jeu d'esprit plus ou moins curieux. Mais de tels êtres ne sont pas plus des hommes vivants que des lignes sans largeur ni longueur ne sont des corps; et les intérêts, les volontés, par suite le contrat, les droits et les de-

(1) Pour déterminer les intérêts *du* Français, je n'en ai que faire : il me serait plus utile d'avoir des renseignements sur le Monomotapa.

voirs de ces êtres ne sont pas ceux d'une volonté réelle.

En tout cas, il s'agit des Français de 1789, qui ne sont pas des hommes abstraits, et qui ont des intérêts, volontés, dettes et créances, toutes différentes (1). De ces Français au nombre de 26 millions, une moitié se compose d'enfants; de l'autre moitié, une moitié se compose de femmes.

Sur les 26 millions, 25 ne lisent pas; 1 million lisent, 500 *ou* 600 *sont compétents ou à peu près en matière politique*. Par tradition, habitude, 9 sur 10 sont croyants et catholiques. Quant aux différentes classes, nous les avons décrites, et quant aux pouvoirs publics, anciens et nouveaux, on a vu en quoi ils font ou ne font pas leur service. Ils vivent ensemble en société depuis 800 ans, ils se sentent d'une patrie envers laquelle ils se sentent une dette (2). — Ils obéissent à des pouvoirs publics, l'un qui n'a plus que le salaire sans les services, un autre, le roi, un nouveau, l'Assemblée; pratiquement, citoyens et pouvoirs publics ont un engagement réciproque, qui a été plus ou moins bien tenu, plus ou moins bien imaginé. Il s'agit de le régler pour le mieux (3). Quel est l'intérêt (4), la volonté profonde, la dette, la créance de tous ces gens-là? *La chose sacrée, c'est cette patrie par laquelle chacun a tout l'être qu'il a, pourvu de bienfaits infinis, héréditaires, envers qui nous son-*

(1) L'utilité publique, c'est l'utilité, le besoin, la dette, la volonté *profonde* de chacun.

(2) Cellules vivantes dans un organisme, une génération doit aux précédentes et aux survivantes.

(3) Cette institution, telle quelle, rend des services; un volé se fait rendre justice : on ne tue pas.

(4) L'intérêt, c'est de ne pas faire une banqueroute de 10 milliards, avoir 22 millions de tués, être envahis, démolis d'essence.

mes couverts de dettes. Monstrueux de la hasarder (1).

Il faut retenir ces dernières et magnifiques paroles. « La chose sacrée », elle a été hasardée par la Révolution, la démocratie la hasarde tous les jours pour des principes contraires à la raison, à l'expérience, à toute sagesse humaine. Et voici encore une pensée de Taine, recueillie par M. Giraud, et dont les bons Français doivent se pénétrer :

RÉSUMÉ DE LA RÉVOLUTION : LA FRANCE, COMME ESAÜ, A CÉDÉ SON DROIT D'AÎNESSE EN EUROPE POUR UN PLAT DE LENTILLES.

(1) Pages 273-274, *op. cit.*

PARTIE PÉRIODIQUE

LES NUÉES

STREPSIADE. — O nuées! c'est de vous que viennent mes malheurs, de vous à qui je m'étais confié, corps et âme...

L'INJUSTE. — ... Et tu sauras délayer de verbeux projets de loi. On te persuadera aussi de regarder comme beau tout ce qui est honteux et comme honteux tout ce qui est beau...

STREPSIADE. — Serait-ce des demi-déesses ?

SOCRATE. — Pas du tout; ce sont les nuées du ciel, de grandes déesses pour les paresseux; nous leur devons tout : pensées, paroles, finesse, charlatanisme. bavardage, mensonges, pénétration,

STREPSIADE. — Aussi, en les écoutant, mon esprit a déployé ses ailes. Il brûle de bavarder pour des riens.

ARISTOPHANE.

« — LES NUÉES ME MANQUENT »

« — Les nuées me manquent. »

On serait bien surpris si nous disions qui nous écrit cela ou seulement la première lettre du nom de notre correspondant.

Quel qu'il soit, il n'est pas le seul qui nous ait aimablement formulé ce regret. Eh bien, « les Nuées » reprendront. Supposons que le soleil de l'été les ait fait disparaître et que nous ayons joui d'un automne exceptionnellement pur : voici, avec l'hiver, les maussades déesses de la démocratie, du libéralisme et de l'idéalisme plus ou moins dreyfusien. Il faut tâcher non de les détruire, — on ne détruit pas plus qu'on ne crée en ce monde, — mais de les résoudre en leurs éléments, qui sont bons.

Tout est bon, de ce qui est pur. Ce sont sans doute les combinaisons qui sont impures, en ce qu'elles allient des éléments incompatibles ou encore en ce qu'elles placent certains éléments en un lieu qui ne convient pas à ceux-ci, soit, par exemple : une charrue avant des bœufs, une république dans un pays dénué d'aristocratie bien constituée, un régime démocratique dans une nation riche, ancienne et puissamment différenciée, un état politique (c'est-à-dire une organisation militaire et diplomatique) dans un système de gouvernement purement électif... et ainsi de suite. L'élection, la diplomatie, les armées de terre et de mer, l'Etat, la différenciation économique et politique (avec son contraire l'égalité), l'antiquité (avec son contraire la nouveauté) la richesse (avec son contraire, la médiocrité), la nation, la démocratie, l'aristocratie, la république, la charrue et les bœufs eux-mêmes, tout cela pris à part, ou formé en couples proportionnés et qui se conviennent, tout cela, dis-je, peut être bon : plus que bon, excellent, à des degrés divers sous la condition que j'ai dite. Ce que notre chœur de l'Action française signale, ce sont les disparates, ce sont les contradictions, les inharmonies que des esprits confus rêvent d'obtenir et dont proviennent

les plus grands malheurs de la France contemporaine.

Quelques-uns des nôtres font un effort direct contre de tels malheurs. Nous les louons de leur courage. Pourtant notre devoir est de leur dire qu'ils s'escriment contre de purs effets. C'est aux causes vivaces qu'ils devraient oser remonter. C'est, selon l'admirable mot de César (un peu retourné), c'est à la tête du malade qu'a frappé le mal, c'est à la tête qu'il faut placer le remède. Contraindre le corps, c'est fort bien. Entraîner les cœurs, mieux encore. Mais, tant que l'on n'aura pas nettoyé les têtes françaises (j'entends les têtes de français pensants) d'un certain nombre de Nuées *qui les obstruent, rien de sérieux, rien de solide, rien d'efficace n'aura été obtenu pour le relèvement national.*

*On pourra nous appeler de grands criminels pour avoir interrompu durant plusieurs mois un ouvrage aussi nécessaire. Mais qu'au lieu de nous accuser on impute la faute à la nécessité. Mille soins nous divisent, et mille travaux. S'il m'était possible d'emprunter une comparaison à l'histoire juive, je comparerais les rédacteurs de l'*Action française *à ces Israélites du temps d'Esdras qui tenaient d'une main la truelle et de l'autre l'épée. Que n'avons-nous, comme Harpagon, une troisième main ! Elle serait encore au service de la cause de la Patrie.*

Pour commencer, ou plutôt pour recommencer, nous allons rendre à ce beau terme de nuées la netteté qu'on a vainement essayé de lui enlever ces temps-ci.

EST-CE UNE NUÉE ?

Résumant dans la *Revue bleue* du 14 septem-

bre, et résumant en perfection une vue d'un curieux livre de M. Henri Dagan (*Superstitions politiques et phénomènes sociaux*), M. Léon Parsons écrit :

— *L'idée de justice, l'idée de liberté, l'idée d'égalité, l'idée de nation, qui donc éloignera ces nuées de notre horizon politique ?*

Il est à peine besoin de dire que nous nous félicitons de voir la *Revue bleue* entrer à pleines voiles dans le système de pensées et d'expressions qui a été inauguré par l'*Action française* ; nous en félicitons notre confrère lui-même, pour toutes sortes de motifs. Mais il est impossible de laisser ranger « l'idée de nation » au nombre des nuées. Ou il n'y a pas d'idée de nation, ou l'idée de nation n'est pas une nuée : elle est la représentation en termes abstraits d'une forte réalité. La nation est, comme nous l'avons dit cent fois, le plus vaste des cercles communautaires, qui soient tout ensemble solides et complets. Brisez-le, et vous dénudez l'individu. Il perdra toute sa défense, tous ses appuis, tous ses concours. Il perdra tant qu'il n'aura même pas le moyen d'apercevoir qu'il aura perdu en même temps quelques-uns des freins qui, aujourd'hui, lui paraissent incommodants : libre de sa nation, il ne le sera ni de la pénurie, ni de l'exploitation, ni sans doute de la mort. Nous concluons, conformément à la vérité naturelle, que tout ce qu'il est, tout ce qu'il a, tout ce qu'il aime est conditionné par l'existence de la nation : s'il veut se garder, il faut donc qu'il défende à tout prix sa nation. Nous ne faisons pas de la nation un Dieu, un absolu métaphysique, mais tout au plus, en quelque

sorte, ce que les anciens eussent nommé une déesse. Nous observons que la nation occupe le sommet de la hiérarchie des idées politiques. De toutes les fortes réalités, c'est la plus forte, voilà tout. *Sub-sumant* tous les autres grands intérêts communs et les tenant dans sa dépendance, il est parfaitement clair que, *en cas de conflit*, tous ces intérêts doivent lui céder, par définition : en lui cédant, ils cèdent encore à leur propre intérêt, à leur intérêt le plus général.

Nous disons *en cas de conflit*, pour qu'on n'aille pas nous clamer que notre idée de la nation est un Moloch auquel nous sacrifions tout. Nous lui sacrifions, au contraire, le moins possible ; car nous sommes persuadés qu'une constitution réaliste du pouvoir politique a pour effet d'éviter, très précisément, la multiplication de pareils conflits entre ce qu'on peut appeler *le droit de la nation* et ce qu'on peut aussi nommer (bien que ce vocabulaire juridico-métaphysico-blagologique soit très défectueux) *le droit des différents autres éléments politiques* : communautés, associations, familles et personnes.

(Nous évitons expressément de dire individus. L'individu n'est un élément politique qu'à titre exceptionnel, et, en ce cas, il change de nom : il est une personne).

Eh quoi, l'idée de nation ainsi définie est-elle une nuée ? Où est la contradiction ? Où est la confusion ? Où est la chimère ? Nous sommes au contraire en pleine réalité et en pleine loi naturelle.

Dira-t-on, comme semblent le dire quelquefois

MM. Dagan et Parsons, que toute idée politique est une nuée? Outre qu'il nous serait facile de présenter cette « idée » de nation en la dépouillant de toute apparence abstraite, par exemple en l'appelant d'un nom propre, « la France », tout court, est-ce que MM. Dagan et Parsons se figurent par hasard qu'il n'y a point d'idée générale dans leurs exposés politiques? Eh! Eh! Nous leur demanderions en ce cas des nouvelles de l'idée de « classe ». Si l'idée de nation, c'est-à-dire de communauté historique et territoriale, est une nuée, pourquoi l'idée de classe, c'est-à-dire de communauté ou plutôt de similitude économique, n'en serait-elle pas une aussi?

Ces raisonneurs si rigoureux nous répliqueront-ils que la communauté des intérêts de classe est un fait direct, sensible et évident? Nous leur répondrons aussitôt que c'est une question, une grande question, de savoir si cela est vrai. Le contraire l'est bien plutôt! Les 99 centièmes des ouvriers fanatisés par la guerre de classe, ont, en réalité, je dirai plus, sentent en réalité, beaucoup plus vivement deux autres genres de communauté : *a*) la communauté nationale, qui les relie à des gens de profession et de condition très différentes, *b*) la communauté professionnelle, qui les engage en une infinité de relations avec des gens de condition fort différente de la leur, mais appliqués au même métier. Si nuée veut dire imagination, je crains bien que l'idée de classe, telle que l'entendent les théoriciens du socialisme, ne soit, en mille cas, une grande nuée.

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous, cela était fort bien crié. Etait-ce fort bien vu et

d'un réalisme politique digne du communisme scientifique que l'on proclamait? Je demanderai à MM. Henri Dagan et Léon Parsons ce qu'ils penseraient de cet autre cri : *Citoyens de tous les pays qui avez le nez rouge, unissez-vous.* La communauté des intérêts de classe n'est peut-être pas de beaucoup supérieure à la communauté des nez rouges, violets ou verts. Cela *est*, très assurément. Et toutefois cela ne représente que des traits d'une importance très secondaire. Il y a autre chose dans l'infinité des communautés politiques. Il y a beaucoup mieux.

LE CHŒUR.

ENCOURAGEMENT

A M. GASTON DESCHAMPS

Naguère encore, et à plusieurs reprises, le Chœur de l'*Action française* ne s'est pas montré tendre pour M. Gaston Deschamps. Du moins sommes-nous équitables. Et dans une récente chronique M. Deschamps a dit, d'une façon assez heureuse, de si bonnes choses qu'il faut bien lui en tenir compte. Nous pensons qu'on ne lira pas sans fruit ces pages empruntées au *Temps* du 3 novembre. A propos des livres de M. Frantz Funck-Brentano, dont on a parlé ici même, voici le tableau que fait M. Deschamps de la prospérité française aux derniers jours de la Monarchie et ses justes réflexions sur l'*Affaire du Collier* et la manière dont les Anglais l'exploitèrent contre la France.

Pendant ce temps, les Parisiens sont tout enfiévrés par cette cause célèbre. Depuis dix mois, dans les salons, au café, dans la rue, chez les grands seigneurs et chez les boutiquiers, au théâtre pendant les entr'actes, à la promenade des Tuileries, dans les académies des gens de lettres et au petit lever des marquises, on discute sur la question de savoir si la reine de France s'est vendue pour un bijou. Les pamphlets clandestins, les chansons obscènes, les gravures ignobles circulent partout, salissant les mains, souillant les bouches, jetant de

l'ordure et de la poudre aux yeux des badauds. Et, par une étrange coïncidence, à laquelle on ne fait pas attention, ces immondices viennent de Londres. Si l'on met trop de complaisance et de naïveté à lire ces libelles, on se persuade aisément que la société française, du haut en bas, est pourrie : la maison de France donne l'exemple à toutes les familles du royaume en commettant quotidiennement les crimes d'inceste et de sodomie. Un libraire anglais fait sa fortune en révélant aux concierges de Paris les *Nocturnales de Versailles*. Une formidable avalanche de paperasses, maculées d'infamie au fond d'une officine mystérieuse, s'abat sur le marché de Paris. C'est la *Messaline française ou les nuits de la duchesse de Polignac*. Ce sont les *Amours de Charlot et de Toinette*; les *Fureurs... de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI*; — le *B. national sous les auspices de la reine*; — *Entretien secret entre la reine et le cardinal de Rohan*, etc. Il y a, dans ce dépotoir, une collection de mots qu'on n'ose pas transcrire et auxquels on ne saurait penser sans quelque malaise. Un Français ne peut voyager hors de nos frontières sans être éclaboussé par cette boue qui gicle de toutes parts. « On est étonné, dit l'auteur de la *Résurrection du Collier*, on est étonné de cet amas impur de libelles qui poursuivent les passants et promènent notre honte en Europe. »

Lamotte (1) est à Londres.

Cependant la réussite de la politique française ne semble pas enrayée par cette entreprise de calomnies. Les victoires de l'escadre française dans les mers des Indes ont relevé le prestige de notre pavillon. Suffren, d'Estaing, Bougainville, commandent

(1) Le mari de cette Jeanne de Lamotte qui persuada le cardinal de Rohan d'acheter pour la Reine le collier fameux dont elle revendit ensuite les diamants.

nos vaisseux. Les négociations de Vergennes orientent notre diplomatie vers l'alliance franco-russe. Notre ambassadeur à Pétersbourg, M. de Ségur, signe un traité de commerce qui nous ouvre un marché longtemps accaparé par le monopole de l'Angleterre. La tsarine Catherine II ne sait qu'imaginer pour plaire au cabinet de Versailles. Notre situation dans les cinq parties du monde est bonne, éveille les jalousies. Le pavillon français, apparu au nouveau monde comme un signe libérateur, s'unit en glorieux trophée au drapeau étoilé des Etats-Unis. L'illustre Franklin, hôte de la France, apprend dans sa maison de Passy à aimer notre langue, nos arts, nos idées. Le grand-duc Paul, le roi de Suède, le prince Henri de Prusse sont venus à Paris, moins en visiteurs princiers qu'en amis sincères. Le sultan Tippou-Saïb, ennemi des Anglais, nous appelle à son secours, dans l'Inde. Il faut que tout cela cesse. Il faut que nous soyons discrédités dans l'opinion universelle. M. Pitt est premier ministre du roi d'Angleterre.

Et Lamotte-Collier se promène dans Londres, les poches bourrées de documents faux, les mains pleines de scandales.

Laissons un instant ce drôle vendre aux honnêtes bijoutiers de New-Bond-Street et Piccadilly les diamants qu'il a notoirement volés. Regardons, de près, cette France de 1786, qu'il s'agit d'excommunier, de mettre au ban des nations, de traiter en pestiférée.

On a prétendu qu'en ce temps-là notre pays était un « désert », une « lande » dépourvue de routes, dénuée de commerce, un terrain vague, parsemé, çà et là, de hameaux miséreux et de bourgades mornes. Qui dit cela ? Un Anglais, Arthur Young, qui a circulé chez nous pendant deux ans, et qui nous a récompensés de notre hospitalité en noircis-

sant une série de petits carnets où nous sommes traités sans bienveillance.

Les carnets de Young ont eu, pendant très longtemps, l'honneur d'alimenter les diatribes des économistes anglomanes et gallophobes. A présent, son autorité semble diminuée. On ne le croit plus sur parole. Je lis, en effet, dans les écrits de M. Levasseur, si bien renseigné et si impartial, des pages que j'aimerais à transcrire *in extenso* :

« ...Il ne faut pas puiser, dans les archives du mal, tous les traits d'un tableau qui, en réalité, est complexe et divers... Le pain est devenu meilleur dans des contrées où l'on se contentait auparavant de sarrasin, d'orge ou de seigle ; l'usage du vin est plus répandu...

« ...En 1785, un *comité consultatif d'agriculture* était institué auprès du contrôle général. Daubenton, envoyé en Espagne, en ramenait son troupeau de mérinos, Brémontier commençait à fixer les dunes de la Gascogne par des semis de pins. Parmentier s'appliquait à vaincre le préjugé des Français contre la pomme de terre.

« C'est seulement au dix-huitième siècle... surtout lorsque Trudaine et Perronet eurent organisé le corps des ponts et chaussées, que les provinces du royaume se couvrirent d'un réseau de grandes routes.

« Le roulage était devenu plus facile ; des messageries avaient pris presque partout la place des anciens coches...

Voici d'ailleurs le plus significatif des symptômes, l'*accroissement de la population*. Laissons parler M. Levasseur.

« ...La population augmentait...Elle était vraisemblablement tombée à 18 millions, y compris la Lorraine et la Corse, à l'avènement de Louis XV ;

elle s'était relevée à 26 millions environ en 1789 et ce relèvement ne s'était accentué que dans la seconde moitié du siècle. »

En cette année 1786, la vie sociale épanouit, chez nous, une floraison d'élégance et de charme qui est un chef-d'œuvre de culture et de civilisation. Paris est la capitale intellectuelle, artistique, scientifique et mondaine de l'univers entier.....

Les gens qui ont vécu à Paris en cette saison clémente ont toujours parlé de ce temps avec un accent de regret.

On connaît le témoignage de Talleyrand :

« Quelle époque brillante !... Ceux qui n'ont pas vécu en France pendant les années qui ont précédé 1789 ne savent pas ce que c'est que la douceur de vivre. »

On connaît moins le témoignage du chancelier Pasquier.

...Je crois fermement que, depuis le commencement de la monarchie, la France, à aucune époque, n'avait été plus heureuse qu'elle ne l'était alors. Aucune grande calamité ne s'y était fait ressentir depuis la chute du système de Law. Le long ministère du cardinal Fleury, peu glorieux sans doute, mais sage, circonspect, avait réparé les pertes et allégé les charges que la fin du règne de Louis XIV avait amenées... L'administration publique avait fait de constants progrès ; si l'Etat n'avait pas eu de grands ministres, les provinces avaient eu des intendants fort éclairés et très habiles.

On construisait dans la capitale, on bâtissait dans les villages... J'ai vu les magnificences impériales... Rien n'a encore égalé à mes yeux la splendeur de Paris dans les années qui se sont écoulées depuis la paix de 1783 jusqu'à 1789. D'admirables demeures s'élevaient dans le quartier du Marais et l'île Saint-

Louis... C'est Rivarol, si je ne me trompe, qui a dit des peuples dans la situation que je viens de dépeindre : *La maladie du bonheur les gagne.* »

Quelle aubaine, pour ceux que la France gêne, d'avoir, à Londres, sous leur main, un homme qui se chargera, moyennant un gain suffisant, de dénoncer, avec de prétendues preuves, la corruption de notre pays !

Admirez d'abord que dans ces deux cents lignes M. Gaston Deschamps n'a point laissé échapper de Nuée et, contre sa coutume, ne s'est pas permis plus de trois ou quatre énumérations. De sa chronique nous tirons ensuite ces trois conclusions :

a) Qu'un Français, soucieux avant tout du bien public et de la prospérité nationale, ne doit plus considérer comme un événement heureux une révolution qui interrompit le travail de réorganisation de la France entrepris par la monarchie pour la jeter, au nom de faux principes, dans des désordres intérieurs et de vaines expéditions extérieures qui l'épuisèrent durant vingt-cinq années. — M. Gaston Deschamps est-il encore libéral et républicain ?

b) Qu'une affaire relevant de la justice d'Etat ne doit pas être jugée par les habitués de café et les demoiselles de magasin, non plus que par les gens de lettres. — M. Gaston Deschamps, qui raisonne très bien de l'Affaire du Collier, ne sut pas s'abstenir, il y a trois ans, de très sottes manifestations dreyfusistes. Il les regrette certainement à l'heure qu'il est.

c) Les Français qui, par culte de la Vérité, par

amour de la Vertu et par excès de sensibilité, épousèrent la noble cause de Jeanne de Lamotte et de Cagliostro secondaient, sans plus, les manœuvres de l'étranger contre leur patrie. — M. Gaston Deschamps, qui fut champion de Dreyfus, s'est rendu coupable du même crime. Il paraît s'en douter aujourd'hui. Cela même, autant que sa littérature, vaut bien un encouragement.

EUDOXE.

LES LIVRES

Essais sur le mouvement ouvrier en France, par DANIEL HALÉVY (*librairie Georges Bellais*).

C'est le fils de M. Ludovic Halévy qui est l'auteur de cet ouvrage : et voilà un signe assez certain des progrès que fait le snobisme socialiste. Non que M. Daniel Halévy dût nécessairement composer des comédies à l'exemple de son père ! A défaut de sa verve, il a reçu du moins de celui-ci un sens très aiguisé de l'actualité. M. Daniel Halévy a peut-être trouvé quelque chose d'aussi neuf que le fut en son temps la *Belle Hélène*. Qu'il s'associe donc M. Albert Métin. Tous deux nous feront sur leur Cause des livres où il y aura de l'intelligence, de la critique, un certain art. Et l'on pourra se tenir au courant du mouvement prolétarien sans subir le style des économistes, le fatras des militants autodidactes, ni surtout le romantisme des jaurésiens. Pourtant que M. Daniel Halévy prenne garde à la « couleur ». Il la répand, il est vrai, d'un pinceau modéré, mais avec une application que l'on sent trop scolaire.

Il faut saluer comme d'heureuses nouveautés dans ce livre écrit à la louange des ouvriers l'absence de tout fanatisme et un goût supérieur de l'organisation. On relève dans cet ouvrage moins de Nuées libérales et démocratiques (à part l'abus que fait l'auteur de la « conscience ») que dans bien des livres de conservateurs. Il y a dans ces *Essais* une très bonne page sur la vanité et la barbarie des mouvements populaires : « Une foule peut pousser

en même temps un même cri, dit M. Halévy, non pas former un même raisonnement. » L'espoir qu'il place dans l'organisation syndicale pour mettre fin à l'anarchie libérale est le nôtre aussi. Et combien nous sentons-nous encore davantage de points communs avec l'auteur quand il se demande, avec l'envie de répondre non, « si le socialisme est un mouvement démocratique ». Nous avions déjà lu avec une satisfaction singulière une étude récente de M. Léon Parsons sur l'*Aristocratie du Travail*. Ces mâles, ces raisonnables conceptions ne seront plus désormais étrangères qu'aux libéraux et aux démocrates chrétiens. Quand M. Daniel Halévy et ses pareils se douteront qu'il y a une Politique et qu'on ne peut pas la négliger, il semble que l'on sera en assez bonne disposition de s'entendre sur le reste avec eux.

Dans la steppe, *récits de la vie des vagabonds*, par Maxime Gorki; traduction et préface par S. M. Persky (*Librairie académique Perrin*).

M. Léon Daudet fit jadis ses débuts dans le nationalisme en protestant avec véhémence contre les critiques qui prônaient les auteurs étrangers au détriment des romanciers français. Il est vrai qu'on ne cite pas, à part M. Rostand, d'écrivain de notre langue qui ait été « lancé » comme vient de l'être à son tour ce Gorki. Il faut compter pourtant qu'il eut l'esprit de se faire envoyer en Sibérie au moment où l'on importait chez nous son premier livre. Celui-ci est un recueil de nouvelles où la vie des vagabonds est retracée en traits concis, dramatiques et assez rudes : mais on nous avait bien pré-

senté l'auteur comme un Mérimée de grand chemin. Nous avons surtout goûté dans ce livre qu'il est fort peu « roman russe ». *Dans la steppe* n'est pas un Evangile, ni Gorki un prophète. Si pourtant ses souvenirs de chemineau lui rapportent trop d'argent et qu'on le fasse aussi riche que le comte Tolstoï, il pourrait bien se découvrir une « âme » et entreprendre de régénérer les hommes. Pour le moment, ce Russe est lisible.

Essai sur Taine, *son œuvre et son influence, d'après des documents inédits*, par VICTOR GIRAUD, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg; deuxième édition refondue (*Hachette et Cie, éditeurs*).

Si l'on fait attention au titre complet de cet ouvrage, on ne manquera pas de s'étonner que la manie documentaire soit étendue aux travaux de la nature de celui-ci. Non que nous méprisions les pièces que nous apporte M. Victor Giraud : et nous montrons bien le contraire en utilisant ici même une de celles qu'il nous fournit. Mais on croirait vraiment que sans « documents inédits », il n'est plus permis aujourd'hui d'étudier un Taine et qu'un critique ne peut plus se passer d'être bibliographe. On appelle cela des méthodes scientifiques : elles n'ont guère mené M. Giraud qu'à écrire non pas un *Essai sur Taine*, comme il en avait l'ambition, mais seulement des *Notes pour servir à un Essai sur Taine*. Il faut dire que ces notes sont abondantes, exactes, et commodément agencées. On appréciera surtout des appendices de plus de cent pages où sont reproduits pour la première fois plusieurs articles assez impor-

tants que Taine n'avait jamais recueillis en volume et qui forment un nécessaire complément à son œuvre.

On trouvera encore un grand nombre d'informations dans le chapitre intitulé *Histoire de la pensée et des œuvres*. L'appareil bibliographique y est pompeux. La substance en est un peu maigre. Et l'on se demande par quel jeu M. Giraud s'est efforcé d'appliquer à Taine cette théorie de la « faculté maîtresse » qu'il critique si vivement lui-même : et il est vrai qu'elle se trouve ici bien insuffisante. On ne saurait blâmer le parti qu'a tiré l'auteur d'un mot de M. Jules Lemaître pour étudier ensuite le *logicien* et le *poète* ; car cette formule pouvait embrasser au besoin toute la pensée de Taine. Elle a pourtant beaucoup trop limité M. Giraud. Et c'est à elle sans doute que nous devons de n'avoir, dans un *Essai* où l'on répète si souvent ce mot de Taine : « Je n'ai jamais fait que de la psychologie appliquée ou de la psychologie pure », aucune exposition du livre de l'*Intelligence*. Uniquement préoccupé, en raison de sa formule, de montrer l'enchaînement des idées de Taine, M. Giraud ne pense pas un moment à montrer le caractère positif et organisateur de ces idées. Tout ce qu'il dit, en particulier, des *Origines* est misérable. Sa demi-page sur les « théories décentralisatrices » montre une puérilité qui ne laisse pas d'être assez irritante. Et ne saluer enfin dans ce grand ouvrage que les signes de la « renaissance de l'idéalisme » ne fait pas beaucoup d'honneur à l'école de M. Brunetière.

Le dernier chapitre de ce livre est un relevé des influences exercées par Taine. C'est un travail d'ordinaire assez vain. Celui de M. Giraud, peu original en ses parties les plus sûres, incomplet en ce qui touche ces *Origines* qu'il semble si mal entendre, ne prouve pour le reste que les confusions où se plaît

l'esprit de l'auteur. Il est très déraisonnable et tout à fait inutile d'écrire qu'on « ne voit pas très nettement » ce que MM. Renouvier, Goyau et Secrétan doivent à Taine. Nous distinguons seulement que M. Giraud, de son aveu, doit lui-même à beaucoup de monde. Car après que M. Gabriel Monod lui a appris quelque chose dans son « beau livre » (p. 40), il écoute avec piété ce M. Gaston Paris qui parle « admirablement » (p. 205); faisons, nous aussi, de la critique scientifique et disons maintenant qu'on attendait mieux de M. Victor Giraud et de cette Université de Fribourg où l'on travaille bien pour les lettres françaises. L'auteur de cet *Essai* s'est évidemment trompé de sujet. Ou peut-être est-ce la rançon de son erreur protestante que Taine ait été si médiocrement traité par un catholique accommodant.

JACQUES BAINVILLE.

Memento. — *Les Vies closes*, par GEORGES MAZE-SENCIER, avec ce sous-titre « Etudes d'âmes » qui en marque la manière distinguée et surannée. (*Perrin, éditeur.*) — *La Tradition celtique*, par le Dr MAURICE ADAM, ouvrage dont il faut louer au moins les justes conclusions royalistes (*à Joinville-le-Pont*). — *Le colonel de Villebois-Mareuil*, par CONSTANT COLONNIER, intéressante biographie de l'héroïque défenseur des Boers pour laquelle le vicomte de Villebois-Mareuil a donné de précieuses indications. (*Tolra, éditeur.*) — *La Faillite du Collectivisme*, par JEAN STEENS, une brochure (*chez Plon et Nourrit*). — *La Tradition romaine, dans les formes du testament*, par EDOUARD LAMBERT professeur à l'Université de Lyon. (*Giard et Brière, éditeur.*)

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

A la Librairie JUVEN

122, RUE RÉAUMUR

ANTHINEA

D'ATHÈNES A FLORENCE

PAR

CHARLES MAURRAS

---

*Nous avons annoncé à plusieurs reprises la publication d'**ANTHINEA** sous le titre de PROMENADES PAÏENNES.*

En vente à « L'ACTION FRANÇAISE » :

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

HENRI VAUGEOIS

PRIX : 20 CENTIMES

VIENT DE PARAITRE

(Publications de l'*Action Française*)

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré . . . . . [illegible]

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu [illegible]

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 30 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

2e année. — T. V. — N° 59. 1er Décembre 1901.

L'Action française

(Revue bi-mensuelle)

SOMMAIRE DU 1er DÉCEMBRE 1901

NOTES POLITIQUES : *L'offensive est royaliste*..... **H. V.**
ANTHINÉA ..... **Paul Bourget.**
Leurs Figures : *Gâteux depuis Panama* ..... **Maurice Barrès.**
AUX MANŒUVRES (suite)..... **Lucien Corpechot.**

PARTIE PÉRIODIQUE

LES NUÉES : *La critique républicaine* : — *Diplomatie républicaine* : — *La Démocratie a grand cœur* : — *Volonté et passion* : — *La Démocratie athénienne* : — *La Raison d'État*. — RAYON DE LUMIÈRE (**Le Chœur**). — LES LIVRES : *Le Salut public* (Léon de Montesquiou) ; *Pages choisies de Gœthe* (Pierre Lasserre et Paul Baret) ; *De tout* (J. K. Huysmans) : (**Jacques Bainville**)

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'ACTION FRANÇAISE paraît le 1er et le 15 de chaque mois. On s'abonne à Paris, 28, rue Bonaparte, Paris, 6e.

M. Henri Vaugeois, Directeur, recevra le Vendredi, de 2 à 4 heures.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Paul Bourget, de l'Académie française. — Gyp. — Jules Soury. — Maurice Barrès. — Charles Maurras. — Jules Caplain-Cortambert. — Maurice Talmeyr. — Maurice Spronck. — Hugues Rebell. — Jean de Mitty. — P. Copin-Albancelli. — Alfred Duquet. — Frédéric Plessis. — Lucien Corpechot. — Denis Guibert, député. — Frédéric Amouretti. — Joachim Gasquet. — Auguste Cavalier. — Henri Coulier. — Xavier de Magallon. — Théodore Botrel. — Dauphin Meunier. — L. de Montesquiou-Fézensac. — Lucien Moreau. — Octave Tauxier. — Maurice Pujo. — Jacques Bainville. — Albert Jacquin. — Robert Launay. — O. de Barral. — R. Jacquot. — Georges Grappe.

FONDATEUR

Le Colonel de Villebois-Mareuil

Mort au champ d'honneur

L'Action française

NOTES POLITIQUES

1er *décembre* 1901.

L'OFFENSIVE EST ROYALISTE

Des faits, ou mieux : des actes se sont produits ces derniers jours, et chez nos adversaires, et chez nous, dont il faut se féliciter, parce que ces actes jettent un jour de plus en plus fort, et également irréfragable, qu'il vienne d'ici ou de là, sur les vérités politiques françaises que nous voulons éclairer. Que les dreyfusiens l'aient cherché ou non, notre affirmation et leur négation se font toutes deux plus nettes, maintenant. Le « dreyfusianisme », cette religion dont nous signalions ici même la naissance dès le lendemain du procès de Rennes, et que nous prévoyions devoir survivre à l'agitation proprement dreyfusarde, cette religion absurde et sombre qui n'est que la folie du suicide national, cette religion a grandi. Ses apôtres prennent courage et redoublent de triste fureur : mais d'autre part, nos amis se trou-

vent amenés à préciser la thèse nationaliste, et à la fortifier par là même.

*
* *

Nous avons eu, d'abord, à noter, en ce mois de novembre 1901, les incidents, d'une gravité croissante, de l'affaire du *Pioupiou de l'Yonne*; le professeur Hervé, acquitté par le jury, condamné hier par le Conseil académique de Dijon, va arriver devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique escorté et appuyé du chœur des hauts universitaires, dont plusieurs, désignés par l'ironie des circonstances pour être ses juges, se devront, sur leurs sièges même, avouer ses complices ;

nous avons eu, ensuite, à la Chambre, l'affaire de l'emprunt chinois, avec l'incident du rapport « confidentiel » et divulgué du général Voyron, — avec les déclamations imbéciles ou hypocrites de M. Hubbard et autres « purs », contre les « excès » de nos soldats entrant à Pékin.

Or, en ces deux occasions, il est devenu plus facile que jamais encore, aux faibles cervelles, aux rares *révisionnistes* honnêtes qui, naguère, prirent l'*Affaire* pour une simple anecdote de feuilleton, pour une histoire banale d'erreur judiciaire, — de comprendre enfin que Dreyfus n'était qu'un

prétexte. L'objet essentiel de la campagne inaugurée il y a quatre ans par MM. Clemenceau et Zola dans l'*Aurore* apparaît mieux, à mesure que cette campagne se développe : il s'agissait, il s'agit désormais uniquement de la destruction de l'armée, institution incompatible avec la philosophie doucement anarchiste que MM. Duclaux, Séailles, Buisson, de Pressensé, Seignobos, et autres ont eu l'obligeance de fournir, comme une confortable robe de chambre, au lutteur usé, à l'agent jadis infatigable de Cornélius Herz, depuis que Clemenceau s'est retiré, — après fortune faite et défaite plusieurs fois — dans « l'Idéal ».

Eh bien, pour l'en déloger, on y mettra le feu, s'il le faut, à cet « idéal » en mauvais papier !

Cet « idéal », on commence à mieux voir, aussi, à quelles réalités il s'oppose : la Révolution, prise dans son esprit, acceptée sincèrement, s'oppose à la France historique ; elle la nie. Pour défendre la France, nos amis nationalistes en viennent à se demander s'il ne faudra point vraiment se décider à *détruire systématiquement*, comme le demande Bourget, l'*œuvre de la Révolution*.

Il le faudra. Il faudra flamber l'encombrante imbécillité des *Droits de l'Homme*, où qu'elle se manifeste, et même et surtout chez ceux de ces politiques libéraux qui s'ima-

ginent en ce moment que, de lâcher Dreyfus, cela les autorise peut-être à rester « dreyfusiens ». C'est contre eux, quelque « innocents », au plein sens du mot, qu'ils apparaissent quelquefois, que nous devons surtout lutter. — Car ce sont eux qui, formant, d'abord dans les Universités, puis dans mille parlottes plus ou moins populaires, de jeunes professeurs du type Hervé, vont devenir les pires agents de désorganisation nationale.

Nous larderons donc ici, sans haine, mais sans pitié et sans répit, ces vagues animaux du « parti des honnêtes gens », du « parti de la Vérité et de la Liberté », comme a dit M. Labori l'autre soir, au théâtre de la Renaissance, lorsqu'il a si drôlement prétendu renouveler la politique républicaine...

Car M. Labori a « lâché » Dreyfus, et, conséquemment, — hier, au procès de Mme veuve Henry, se faisait lâcher par Reinach, pour se consacrer plus sévèrement à l'Evangile nouveau; — et M. Labori entreprendra demain, dans sa circonscription électorale, de traduire cet évangile en la « langue vulgaire » du suffrage universel. Enfin M. Picquart, le premier apôtre, lui aussi, lâche Dreyfus !

Quel spectacle intéressant et clair ! Et quel encouragement pour nous, ennemis

déclarés de la République, que les bafouillages inefficaces où se trouvent réduits ces vrais républicains ! Le Christ de l'Ile du Diable aura eu son église, dont Clemenceau fut certes le saint Paul, par la passion entêtée, par la violence systématique, et nous pouvions craindre ; mais, par bonheur, cette église a déjà commencé d'avoir ses protestants : Labori et Picquart n'adorent Dreyfus désormais qu' « *en esprit et en vérité* ».

Il faut cependant détruire Labori et Picquart. Car c'est à tous les protestantismes, à toutes les exaltations du « sens intime », que notre pays a dû de si mal résister à l'assaut du traître ; et c'est par ces mêmes exaltations qu'il serait désarmé, demain, contre une attaque ouverte et violente dirigée contre sa frontière. L'esprit dreyfusien, plus efficacement que Dreyfus, nous tuera, si nous ne le tuons, puisqu'il est en train de dissoudre, littéralement, non seulement notre armée, mais notre tempérament et notre énergie nationale elle-même.

Pour la sûreté de ce pays et pour l'honneur prochain de son histoire un instant déviée, il est donc bon que les forces antinationales en soient venues à s'affirmer et à se faire reconnaître si évidemment, ces jours-ci, pour ce qu'elles sont. La question, ainsi, est bien posée : entre l'anarchie huma-

nitaire et la monarchie française, on devra choisir.

Et l'on commence à choisir; à l'*Action française* et autour d'elle, le « nationalisme intégral » de notre ami Charles Maurras a fait, depuis quelques semaines, des conquêtes nouvelles et solides. La plus récente de ces conquêtes décisives, c'est Léon de Montesquiou, dont le très beau et très vigoureux livre sur le *Salut public* apporte, dans sa conclusion, la réponse longuement mûrie et motivée à la question posée par l'*Enquête sur la Monarchie :*

« *Oui ou non, l'institution d'une monarchie* « *traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire* « *et décentralisée est-elle de salut public ?* » — Après un examen et une discussion d'un an, dont les lecteurs de l'*Action française* aimeront à retrouver dans son volume les étapes qu'ils suivirent, Montesquiou vient de répondre : Oui.

D'autres viendront bientôt, que je sais; et d'autres sont venus qui ne se nommeront pas : notamment, (c'est d'hier, me dit-on), un professeur de l'une de nos grandes Facultés de province, dont la libre raison a trouvé dans la campagne de Maurras au *Figaro* l'expression de la seule doctrine politique qu'elle pût accepter désormais...

*
* *

Que les deux partis nés en France de l'affaire Dreyfus, — nationalisme et internationalisme, — dussent lui survivre, et que même ils ne dussent prendre, chacun, une pleine conscience de leur principe qu'après la solution de la « question de fait », c'est ce qu'il fallait prévoir, et ce qu'avait bien montré ici, dès la première heure, notre ami Lucien Moreau. Nous assisterons maintenant à la véritable « guerre de religion » que les défenseurs les plus ardents du juif prétendu persécuté ont entendu infliger à la société française, au nom de leurs rêves mystiques. Cette guerre, elle vient d'être déclarée, avec une âpre franchise, au nom des nouveaux huguenots, par le professeur Hervé, et les universitaires groupés en un banquet autour de lui.

Il nous convient ici, à l'*Action française*, de prendre acte, les premiers, du défi. Car nous aurons plaisir à le relever, et à défendre le terrain sur lequel nous avons prétendu nous maintenir dès le début de la crise dreyfusienne, à savoir : celui de la raison, de l'expérience politique et sociale, ou plus exactement de la vivante tradition et de l'histoire continuée de notre France.

C'est pourquoi nous demandons aux professeurs anti-dreyfusards d'entreprendre avec nous, — et le travail est facile avec des maîtres comme Bourget et Maurras, — cette analyse justificative de leur propre nationalisme, qui leur permettra de le définir et de l'imposer à leur adversaire par sa formule politique exacte, complète, positive, et non plus négative.

Car le temps est passé des négations : en face de l'attaque internationaliste et anarchiste, tout recul, toute timidité d'esprit, tout arrêt dans une demi-vérité est ridicule.

A ceux qui ont pu rêver la « société future » comme « humaine », sans la concevoir comme un reflet de notre civilisation, — c'est-à-dire comme française avant tout — seuls auront la force, et le droit par conséquent, de répondre, ceux qui sauront à qui s'adresser pour remettre debout la France d'aujourd'hui.

Il faut prendre l'offensive. Et l'offensive est royaliste.

HENRI VAUGEOIS.

« *ANTHINEA* »

Nos lecteurs nous sauront gré, croyons-nous, de mettre sous leurs yeux une superbe page de philosophie politique publiée dans la Gazette de France *du 14 Novembre 1901, par M. Paul Bourget, de l'Académie française, à propos du livre nouveau de notre collaborateur et ami Charles Maurras :* Anthinea.

I

Il n'est pas besoin de présenter l'auteur de ce beau livre aux lecteurs de la *Gazette de France*. C'est ici, dans cette vieille maison, demeurée fidèle à la traditionnelle hospitalité des journaux d'autrefois envers les Bonnes Lettres, que ce jeune talent s'est développé, librement, hardiment, et qu'il a grandi jusqu'à la maîtrise que nous lui voyons. A l'heure où la renommée arrive à M. Charles Maurras, il n'était que juste de rappeler ce que la dédicace d'*Anthinea* proclame avec tant de délicatesse, l'accueil fait dans cette citadelle séculaire de la Pensée monarchique à l'écrivain de nos jours qui ressemble le plus à l'un des ancêtres de cette pensée, au courageux et méconnu Rivarol, par la brillante énergie du style et la mâle vigueur de la doctrine. Jamais, peut-être, la

nature littéraire, qui se complaît, comme la nature animale, à répéter les types qu'elle a déjà produits quand des circonstances analogues exigent une besogne analogue, n'a plus complètement manifesté cette puissance de renouvellement dans ses créations qu'en façonnant, à cent vingt ans de distance, deux écrivains aussi semblables. Le Maître-Prosateur d'*Anthinea* et celui de l'*Homme intellectuel et moral* sont tous les deux des fils de la Provence et qui ont respiré dans l'air natal la plus fine essence de latinité. L'un et l'autre ils ont, dans leur phrase, cette robustesse classique qui nous vient droit de Rome, le don de l'éclat dans la justesse, et cette vertu de l'expression « lapidaire » si l'on peut dire. Le Rivarol qui trouvait, pour prédire dès 1789 les crimes de 1793, cette formule d'une éloquence saisissante : « Un grand peuple remué ne peut faire « que des exécutions... » se serait reconnu dans Maurras réfutant toute l'erreur des insensés qui rêvent d'une France humanitaire et désarmée, par ce simple raccourci : « La générosité est le luxe de la puissance. » Le justicier des *Actes des Apôtres* si gaîment cruel dans ses épigrammes contre la sottise jacobine aurait signé avec joie telle ou telle page de l'*Action Française*, où les sophismes de nos socialistes, leurs « Nuées » comme notre ami les appelle, sont dénoncés avec

une ironie si perçante et si légère à la fois. Et ce n'est point, de la part du nouveau venu, une imitation. Le théoricien de l'*Enquête sur la Monarchie* est un moderne s'il en fut. Il a lu toutes sortes de livres que son grand aîné ignorait et pour cause, depuis Auguste Comte jusqu'à Nietzche. C'est un enfant du siècle, et qui a goûté avec Musset, Vigny, Lamartine, des émotions esthétiques bien étrangères au contemporain de l'abbé Delille. L'époque non plus n'est pas absolument la même. Si nous retrouvons toujours, agissant en nous de la même action funeste, le virus des faux dogmes de 89, c'est un virus atténué jusqu'à un certain point, du moins dans ses manifestations immédiates. Car ce travail de désagrègement national, pour n'être pas aussi violent dans ses accès, ne menace que davantage, mais c'est d'une menace ignoble, et l'on ne saurait combattre les bas politiciens d'aujourd'hui comme le *Journal Politique National* combattait un Mirabeau. Il n'en est pas moins vrai qu'à travers toutes les différences, ceux qui ont aimé et senti Rivarol aiment et sentent M. Charles Maurras pour des motifs tout pareils et avec le même délice intellectuel. Puisse ce nouvel athlète de la Monarchie ne pas mourir comme l'autre sans avoir vu la raison avoir enfin raison. Puisse-t-il ne pas connaître la douleur du patriote lucide et

désespéré dont l'émigré de Hambourg nous a laissé une expression si poignante et si contenue ! N'est-ce pas l'agonie du Romain drapant sa tête dans les plis de sa toge que ce testament du grand polémiste : « Nous écrivîmes et nous parlâmes inutilement en faveur de la religion, de la morale, de la politique, et au nom de l'humanité et de l'expérience de tous les siècles. Notre voix se perdit dans la destruction universelle... Nous nous tûmes. »

II

J'écrivais tout à l'heure le mot de *raison*. Rivarol et Charles Maurras l'emploient sans cesse. C'est là en effet un autre trait commun à ces deux magnifiques partisans qu'ils ne sont des royalistes ni de sentiment, ni d'intérêt, ni de caste. Leur doctrine n'est fondée ni sur un loyalisme personnel, ni sur un dogme. Ce sont des positivistes, j'allais dire des physiologistes. L'un parle à toute occasion des besoins du « corps politique » et l'autre des règles de la « physique politique » ; mais quand ils invoquent la *raison*, croyez bien qu'ils ne signifient pas, comme les millénaires du Jacobinisme et de l'anarchie, cette ivresse du sens propre qui consiste à dégager, par l'effort d'une logique meurtrière, de quelques prémisses abstraites et douteuses leurs conséquences absolues. Ils n'entendent pas

appliquer à l'hygiène des sociétés des solutions *rationnelles*, c'est-à-dire fondées spécieusement sur la déduction. Les solutions qu'ils cherchent sont des solutions *raisonnables*, c'est-à-dire fondées sur l'observation exacte des faits et la reconnaissance des lois qui en découlent. C'est ainsi que le problème politique fut posé jadis en Grèce par un Aristote, à Florence par un Machiavel. C'est ainsi que, de nos jours, un Le Play, un Auguste Comte, un Taine ont procédé. Une telle méthode semble bien mesquine, bien terre à terre aux reconstructeurs de sociétés qui s'exaltent de toutes les vaines et grandioses formules que l'on sait. Ne vous laissez pas duper par cette phraséologie et si vous voulez comprendre ou mieux sentir de quelle ardeur cette *raison raisonnable* peut être aimée par une intelligence de race, prenez cette *Anthinea* qui vient de me suggérer ces réflexions. Elles paraissent très étrangères à un livre qui contient seulement les impressions d'un voyage de Paris à Athènes, puis à Florence, en Corse enfin et aux Martigues de Provence. Mais voyager, il y a longtemps que les philosophes l'ont dit, c'est toujours et partout se retrouver. Ils l'ont déploré et ils ont eu tort, car c'est aussi, et ce livre de sauvage nous le démontre, se critiquer et s'éprouver.

Voilà le grand attrait et l'originalité du journal de route tenu par M. Charles Maur-

ras ; sa pensée frémit tout entière en lui à chaque rencontre. Au contact des débris de la civilisation hellénique, comme à la vue des fines et rudes collines toscanes, comme sur le bord du petit golfe bleu de Cargèse, comme à l'embouchure sablonneuse et incertaine du vaste Rhône et devant les oliviers nerveux et pâles de son pays, les idées qui font la substance de son esprit s'émeuvent et s'éveillent. La doctrine dont il a tiré sa politique s'anime et se vérifie. Il vient de s'absorber dans l'admiration des sculptures de Phidias et il s'écrie : « Jusqu'à quand serons-nous dupes du nombre et de ce qu'il y a de plus vil ? » C'est qu'en contemplant ces marbres il a découvert dans ces chefs-d'œuvre d'un art « qui met d'accord l'homme avec la nature sans forcer la nature et sans accabler l'homme », une révélation de cette énergie réglée qu'il nomme la Raison Athénienne. A travers elle, une fois de plus, il a rencontré le génie grec, et ce génie grec l'a fait songer à « l'incomparable Aristote » ! C'est une expression de Comte. Il la cite sans que vous en soyez choqué, devant les reliques de la Frise du Parthénon. Vous n'êtes pas davantage choqué qu'en quittant le golfe d'Ajaccio, il regarde la suite de petits tombeaux privés semés parmi les vieux arbres de la promenade et soupire : « Quand au détour des Sanguinaires, sur le bateau

qui m'emportait, les points blancs de la nécropole ont cessé de m'être visibles, il m'a semblé que l'un des derniers forts de notre race et le meilleur refuge qu'elle se fût donné contre l'administration de l'égalité s'évanouissait de mes yeux. » Toutes ses théories sur la décentralisation ont été avivées en lui par cet horizon d'un cimetière individuel, si l'on peut dire. De même la nécessité inéluctable pour une nation comblée d'être forte militairement lui est de nouveau rendue plus évidente par l'aspect de Florence, hérissée de forteresses au milieu de sa riante campagne. « C'est cette douceur du pays qui fit courir aux armes, en excitant les disputes par les rivalités... Lorsque le paradis régnera sur la terre, comptez que toutes les maisons seront fortifiées comme les palais de Florence. Car tout le monde aura beaucoup à perdre et à gagner... » Pareillement encore, visitant sa ville natale il constate avec une fierté justifiée que sur dix mille habitants elle n'ait compté, en pleine Terreur, que quatorze sans-culottes. « La proportion paraîtra faible... Elle est toujours trop forte », ajouta-t-il, « pour témoigner des perturbations que causèrent l'âpre folie de l'Orient et sa religion sensitive et le *goût de l'orage, proposé de la sorte aux esprits fatigués* ». Je ne suis pas sûr que, dans sa ferveur pour l'Idéal hel-

lénique, le voyageur ne se trompe pas ici sur l'indication d'une des causes, mais les mots que j'ai soulignés sont d'une psychologie si aiguë qu'ils pourraient servir d'épigraphe à toutes les histoires des décadences, au tableau de ces convulsions civiques, attaques d'épilepsie dénonciatrices de lésions profondes que les peuples frappés à mort prennent, sur la foi des illuminés ou des charlatans, pour des promesses de rajeunissement !

III

Si ce continuel rappel de fortes idées donne ainsi à tout ce livre ce caractère si rare, — *la portée*, — la magie de l'imagination poétique en a aussi touché tant de pages qu'il force le lecteur à voir, tout autant qu'à penser. Quel maître de l'école descriptive, un Flaubert ou un Loti, a plus nettement dessiné un paysage que notre voyageur décrivant les îles de l'embouchure du Rhône. « La terre est grise, crevassée : la flaque du milieu y luit malignement comme une prunelle fiévreuse. Sur la rive frémit parfois un tamaris aux flexibles tigelles roses qu'un maître vent plie et balance, retrousse et fait tourner sans que l'arbrisseau solitaire élève un murmure de plainte, si vague et si légère est sa vie... » Théophile Gautier a-t-il jamais, dans ses tours de force

de style plastique, montré un objet avec plus de relief que M. Maurras, évoquant la première colonne des Propylées : « Elle montait des solides degrés de marbre, ferme sur sa racine élargie à la base. Dans toute la longueur, comme des ruisseaux d'un feu sombre, les cannelures symétriques s'enfuyaient dans le libre élément aérien, où brillait son sommet misérable et meurtri... » Et tout de suite, avec une tendresse digne de Virgile : « Il fallut peu de temps pour prendre connaissance de la silhouette souffrante et *souffrir avec elle, avec tout le sage univers, de tous les coups barbares qui l'ont décapitée...* »

C'est par centaines que l'on extrairait d'*Anthinea* des morceaux pareils qui révèlent la plus passionnée sensibilité d'artiste. Mais, et c'est le secret de la vigueur de ce beau talent, cette sensibilité ardente échauffe la pensée sans jamais l'égarer. Ces nerfs qui s'émeuvent d'une vibration si profonde obéissent à cet esprit. Ils ne le conduisent pas. Il y a là un point de santé morale bien rare dans notre âge, où toutes les facultés tournent si aisément à la maladie. Nous l'avons trop vu chez des écrivains de la taille de Renan et de Michelet. C'est aussi le secret du prestige que l'auteur d'*Anthinea* exerce sur l'élite de jeunes hommes qu'il a ramenés à la vérité monarchique par la vigueur de sa dialectique et aussi en mon-

trant en lui-même un si noble exemplaire de chef intellectuel. Aujourd'hui cette élite, groupée autour de lui, représente une des forces les plus précieuses que la cause de la civilisation française ait à son service, en face de la barbarie ouvrière qui l'assiège par sa base, cette barbarie, pire que celle qui envahit l'empire romain, car elle est un achèvement au lieu d'être un commencement. Elle n'est pas virginale. Elle est dégradée et sans réserves de forces. Nous approchons des temps prédits par Balzac, dès 1837, avec une exactitude sinistrement prophétique : « Un prolétariat déshabitué de sentiments, sans autre Dieu que l'envie, sans autre fanatisme que le désespoir et la faim, sans foi ni croyance, s'avancera et mettra le pied sur le cœur du pays... » Dans cette heure où tout ce qui a fait la raison d'être de notre patrie paraît parfois si près de s'abîmer pour toujours, le petit bataillon de ceux que l'on appelle quelquefois les nouveaux royalistes reste un de nos rares motifs d'espoir. Quoiqu'il s'accroisse chaque jour, il n'est pas encore très nombreux. Mais à l'époque de la Terreur, combien nombreux étaient ceux en qui résidait la pensée politique française? On les compterait : Rivarol à Hambourg, Bonald à Heidelberg, Joseph de Maistre à Saint-Pétersbourg, Mallet du Pan à Berne, tous exilés, tous vain-

cus, et de quel mépris un Robespierre triomphant les aurait couverts s'il avait daigné constater leur existence. Vingt ans plus tard, c'était à eux pourtant et à leur doctrine que le pays revenait pour essayer de guérir. C'est pour cet instant d'un retour pareil que travaillent ces jeunes gens. Le retour est aussi certain que peut l'être une prévision fondée sur toutes les analogies de l'histoire. Le lendemain du désordre a toujours été l'autorité. Mais suivant que cette autorité est viagère ou traditionnelle, la paix qu'elle procure est momentanée ou durable. Le césarisme est une chirurgie, la monarchie est une santé. Voilà ce que les nouveaux royalistes ont compris et ce qu'ils essaient de faire comprendre à d'autres. Leur rôle est de préparer, suivant la formule de M. Maurras lui-même, une doctrine à Monck, au réprimeur nécessaire que l'anarchie fait toujours sortir de son insupportable chaos, et ils la préparent, cette doctrine, — des livres comme *Anthinea* en témoignent, — avec toute l'allégresse de robustes esprits qui gardent la foi dans l'avenir, appuyés qu'ils sont sur la plus profonde de toutes les forces, la plus incoercible, celle à qui le dernier mot restera toujours : le génie de la race.

PAUL BOURGET.

UN CHAPITRE INÉDIT

DE

LEURS FIGURES

GATEUX DEPUIS PANAMA

[*Notre ami et collaborateur Maurice Barrès veut bien nous communiquer encore, pour les lecteurs de l'*Action française, *un nouveau chapitre, inédit, de* Leurs Figures, *le puissant roman historique dont la* Contemporaine *continue la publication.*

Dans les chapitres précédents, le drame du Panama s'est dessiné; on a vu, après les Premiers Roulements du tonnerre (*chapitre publié ici même le 5 octobre*), *les poursuites décidées, commencées sur l'initiative du garde des sceaux Ricard, en dépit des négociations d'étouffement suivies à Venise, avec Arton, par les agents du ministre de l'intérieur Loubet; immédiatement compromis, le baron de Reinach, ce « rat empoisonné », est mort après une « journée d'agonie » atroce, où, courant « derrière la boiserie » avec « sa boulette dans le corps », cherchant une issue, il est allé en vain de Rouvier à Clemenceau, de Clemenceau à Constans, de Constans à Cornélius Herz ; de son « cadavre irrité », il*

« *empoisonne ses empoisonneurs* », *les parlementaires.*

L'opinion a réclamé l'exhumation du cadavre de Nivillers ; le ministère est tombé sur son refus d'y procéder.

Ribot prend le pouvoir, avec Bourgeois comme garde des sceaux. Ces habiles gens estiment que pour sauver leurs amis du Parlement l'essentiel étant fait, à savoir : « *refuser des moyens d'action judiciaire à la Commission d'enquête* »... *et* « *enterrer les papiers de Reinach* », *il n'y a plus de raison de refuser* « *aux curiosités populaires* » *un cadavre qui, après vingt jours,* « *bafouille* », *et ne dira rien.*

Mais les dossiers de Herz parleront : Bourgeois est débordé malgré la complaisance de Brisson, qui a dit, à la tribune, désirer pour sa Commission d'enquête des pouvoirs judiciaires, mais « *désirer aussi qu'on ajournât de les lui donner* ». *Il décide de* « *lâcher quelques camarades* »... « *On ignore de quels* « *airs le grand Ribot, et Bourgeois si gras, si beau* « *parleur, se dirent :* « *Tope là* », *puis boutonnèrent* « *dans leur redingote la liste de prescription.* »

Et dans un chapitre admirable, Barrès nous montre « *les figures qu'en pleine séance, le* 20 *décembre,* « *présentaient les collègues hissés sur la* première « charrette ». *Ce sont, ce jour-là, les cinq députés : Rouvier, Jules Roche, Emmanuel Arène, Antonin Proust, Dugué de la Fauconnerie, contre lesquels le gouvernement a laissé son procureur général demander à la Chambre l'autorisation de poursuites.*

Journée écrasante non seulement pour les « *condamnés* », *mais pour tous ceux de leurs complices dont le nom n'est pas encore sorti ce soir-là et qui attendent le lendemain avec angoisse : c'est de cette séance si longue du lendemain, où l'on guette une réapparition possible du procureur général, où l'on*

attend une « deuxième charrette », que plusieurs sortiront « gâteux ».]

Le lendemain, mercredi 21 décembre, il y eut foule à la Chambre, non pour l'impôt sur les opérations de Bourse, mais pour guetter une réapparition possible du Procureur général. On signalait l'absence de plusieurs hommes politiques. Leurs concierges, interrogés par des reporters, les disaient en voyage.

Seuls parlaient haut quelques terroristes. Ils se préparaient des haines immortelles. A les croire, le dossier de l'instruction Prinet indiquait un parlementaire de haute marque comme ayant reçu de M. Eiffel un cadeau de quinze cent mille francs. « Ne va-t-on pas arrêter cet Hébrard? » disaient-ils.

Dans cette lourde atmosphère de peur, toute la journée le troupeau attendit qu'un courant se dessinât. Vers le soir, quand on eut apporté les lampes sur les longues tables de la Salle de lecture, on commença de distinguer l'échiquier. Un mouvement de résistance à l'épuration apparut. Cassagnac parlait dans un groupe. Debout, avec sa grande habileté, son zézaiement léger et son geste loyal, il répétait sous toutes les formes :

— Entre collègues, on doit se soutenir. Je n'admets pas que nous livrions, comme nous l'avons fait hier, Rouvier. On sait que je ne ménage pas mes adversaires, mais il y a une solidarité entre députés.

Plusieurs de partis divers l'approuvaient : « C'est la vérité même ! c'est honnête. » Le cercle autour de lui se renouvelait constamment, parce

que beaucoup, l'ayant considéré sans un mot, s'éloignaient en prenant sous le bras un ami sûr.

Les regards seuls, ce soir-là, ne mentaient pas au Palais-Bourbon. Pauvres regards implorant la pitié ! Regards féroces qui se voilent par crainte des représailles ! Regards d'adversaires officiels qui, soudain, comprennent qu'ils ont un intérêt commun : l'étouffement.

Le bruyant duel Déroulède-Clemenceau occupait la France entière. Au sortir de l'hôtel Saint-James, autour du landau qui conduisait Déroulède sur le terrain, une foule passionnée criait à ses témoins, Dumonteil et l'auteur de ce livre : « Gardez-nous-le ! » Sturel en l'embrassant venait de lui dire : « Nous vous ferions l'enterrement du général Lamarque. » C'est vrai que depuis quatre jours ce héros créait l'union nationale. Vers cinq heures du soir, quand il rentra indemne dans la Chambre, elle l'accueillit par une sorte d'ovation. Cette assemblée démoralisée appelait un maître qui l'amnistiât.

Dans cette période immorale, le Palais-Bourbon offrit du moins un incomparable parterre. Pour faire pousser ces fleurs saisissantes, il avait suffi qu'Arton arrosât et que Delahaye soufflât. Deux cents députés, reconnus dans la rue, obligés de changer de restaurant, épiés par leurs domestiques, reniés par leurs amis, avaient des jambes si flageolantes et des physionomies si parlantes que de leurs bouches, comme dans certains des-

sins ingénieux, une banderole s'échappait : « Je suis un chéquard et j'ai touché tant. »

L'histoire put prendre de belles photographies : Bouteiller, plus blanc que le journal qu'il essayait de lire, Rouvier, seul comme un sanglier, Proust définitivement décoiffé, Baïhaut quêtant un certificat comme il en avait tant distribué sur l'estrade de la « Société pour l'encouragement au bien », Bourgeois levant les bras au ciel, Ribot supportant avec une aménité toute philosophique l'ignominie dont il couvrait ses coreligionnaires, parmi lesquels Jules Roche lui ruait dans le ventre.

Celui-ci en huit jours fit un vieillard ; de cet autre, les chairs devinrent molles et tombantes ; le sang âcre de ce troisième lui corrodait la peau. A tous il eût fallu l'air des montagnes, une station d'altitude moyenne, mille à quinze cents mètres, mais ils devaient trotter dans l'atmosphère particulièrement malsaine pour eux du Palais-Bourbon et du Palais de Justice.

Un grand nombre stationnaient contre la porte soigneusement fermée de la Commission d'enquête. Parfois de grands éclats de voix la traversaient. Il faut avoir vu Rouvier, son mouchoir en tampon dans la main, le jour qu'Andrieux déposa, guetter, interroger sans vergogne tout sortant de n'importe quel parti ! Carrément il demandait :

— Qu'est-ce qu'il dit ?

Et deux minutes après, son gros œil de myope plein de sang, il répétait encore :

— Qu'est-ce qu'il dit ?

Les nerfs, tout de même, se détendaient par-

fois en charmantes facéties parisiennes. Rouvier se plaignant :

— Quelle atroce situation, quand je viens de me marier et que j'ai un petit garçon de six mois !

— Pauvre petit, répliquait Arène... fallait pas le lui dire.

Les annales de l'Orient regorgent de vizirs fripons graciés pour un mot moins aimable.

Tous ces suspects, d'ailleurs, réagissaient de manières variées. La plupart semblaient fermement décidés à ne plus vivre qu'à quatre pattes, par humilité, et pour n'être pas vus des gendarmes. Quelques-uns agités, d'allure provocante, passaient, repassaient, piaffaient, la tête haute ; ils prétendaient intimider les petits papiers par des duels énergiques ; pour s'étourdir, avant de venir en séance, ils buvaient ; le soir, ils parcouraient les maisons publiques. Effronterie, mais non pas force ; c'est la manière des criminels vulgaires. S'ils cherchaient devant le public à payer de mine, dans l'enceinte du Palais-Bourbon, ils essuyaient leur front, leurs lèvres effrontément et se moquaient que cette société fermée connût leur cas. Le mal de mer poussé à ses limites abolit toute réserve, tout sentiment de pudeur, et le pauvre être débordé par l'angoisse s'étale devant les passagers, s'abandonne aux gens d'équipage qui le portent, l'essuient, le couchent. Cinquante députés manquaient d'estomac. Ballottés par les journaux, par la Commission d'enquête, par M. Franqueville, ils

avouaient aux regards « ce qu'ils avaient dans le ventre ».

Autour des plus notables, des clients se groupaient, qui donnaient de la confiance à leur malheureux patron en lui évitant l'isolement : ils le suivaient en groupe jusqu'à la première porte interdite au public ; ils l'attendaient et le défendaient dans la salle du Laocoon ; à la sortie, ils le renseignaient.

Ceux-là, si bien servis, c'étaient les passagers de première classe, mais des tout petits chéquards on se détournait durement. Parfois pour rien, pour le plaisir, on se plaisait à brimer ces « sans famille ». A la surface de ce marécage, des gaz infects venaient crever du plus profond des consciences. Un jour qu'on parlait d'une seconde charrette imminente, Renaudin, en traversant les bancs pour gagner sa place, dit très haut à M. de Nelles :

— Qu'avez-vous donc, baron ? vous êtes tout pâle.

— Mais non, mon ami, répondit le pauvre homme dont la main sur la table faisait machinalement le geste de donner des cartes.

Et Renaudin d'insister en élevant la voix. Suret-Lefort, peu sentimental pourtant, fut choqué :

— Oh ! Renaudin, nous nous sommes assis à sa table.

— Je me paie, dit le cruel garçon, de ses larbins, de ses fleurs et de la baronne.

Bouteiller, un pied dans le piège à loup, gardait ses allures de grand gibier. Il n'avouait

même pas qu'il y eût une crise parlementaire. Tout au plus une crise de lâcheté :

— Chacun veut la lumière, disait-il avec dédain, à condition qu'elle nuise au parti adverse.

Il ajoutait :

— La Chambre continue à jouir de toute son autorité auprès du pays. En dépit de quelques défaillances individuelles, elle continuera comme par le passé à travailler en toute indépendance et en toute liberté, dans l'intérêt et pour le bien de la République.

C'est beau de faire ainsi le puritain au retour de pénibles séances chez le juge d'instruction ! Dans les papiers saisis chez Arton, la justice avait trouvé une des fameuses circulaires expédiées aux sénateurs et députés par M. Ferdinand Martin pour leur dénoncer la corruption. Surprenante particularité ! cet exemplaire portait l'adresse de Bouteiller. Pourquoi celui-ci l'avait-il remis à Arton, s'il ne se sentait pas coupable et s'il ignorait que le distributeur visé par Ferdinand Martin était Arton lui-même ? Le juge d'instruction avait invité Bouteiller à s'en expliquer. C'est pourquoi auprès de l'éminent député de Nancy on voyait maintenant Mouchefrin. Oui, le dégradé Mouchefrin, qu'assurément il n'eût pas reconnu quinze jours auparavant ! De quoi vivait ce maigre revenant, marqué d'alcool, vieilli, creusé ? D'affaires de publicité qui sentaient toujours le chantage et d'infimes mensualités à la Préfecture de Police. L'orgueilleux Bouteiller employait ce triste hère à dépister les reporters, à les entraîner hors des couloirs, pour qu'on ne le vît pas entrer chez le juge,

peut-être à les payer. Son nom fut chuchoté plutôt que prononcé. Mais comme le cœur s'affole et use ses parois chez un être qui attend toute la nuit les terribles journaux du matin, et, toute la journée, les terribles journaux du soir !

C'est ce Rouvier apoplectique et fortement musclé qui faisait tête avec le plus d'énergie à la meute des révélations. Par deux fois pourtant, on le sentit sur ses boulets ; dans deux détresses, la Chambre, soulevée de cruelle curiosité, crut le voir qui s'avouait un pauvre homme exténué. Spectacle inoubliable, ces deux gestes rapides !

Ce fut d'abord quand il exposait à la tribune son système de défense (séance du 23 décembre).

— M. Vlasto a avancé au Gouvernement une somme de 50.000 francs pour parer à l'insuffisance des fonds secrets, et cette avance a donné lieu à un règlement entre ce financier et M. de Reinach, qui désirait participer à cet acte généreux.

Voilà qui contredisait les dires de Vlasto. Celui-ci, devant la Commission d'enquête, le 6 décembre précédent, avait affirmé que le chèque de 50.000 francs et un autre de 40.000 lui avaient été remis en paiement pour sa participation dans l'émission des obligations à lots.

Une explosion de murmures prouva à l'accusé que la Chambre ne voulait pas d'une explication qui s'ajustait trop bien avec sa menace terrible de « manger le morceau ». Donc, tout ce qu'il avait préparé depuis trois jours s'effondrait ! Son œil alors lâcha son monocle ; il jeta ses deux

bras, se détourna en se courbant : « Voilà, semblait-il dire, je ne puis rien trouver d'autre ! Si vous repoussez mon système, soit ! Mais j'ai tout passé en revue, je ne trouverai pas mieux. » Pourtant c'est un homme complet, ce Rouvier, et si les ressources de la logique lui manquent, il passera au pathétique. Ah ! le beau gladiateur, payant de sa personne, inépuisable en ressources, érudit dans toutes les ruses du cirque parlementaire.

C'est dans cette séance qu'après avoir tenu tête avec violence à la tempête, il forçait enfin les huées à s'apaiser par ces mots d'homme acculé :

— Dans toute autre circonstance, ces manifestations pourraient me faire renoncer à ma tâche et m'obliger à descendre de la tribune ; mais vous devez comprendre que, dussé-je mourir à la peine, je ne reculerai pas. Je vous prie donc de me laisser parler.

Et toute la Chambre, dans un geste d'honnêteté, lui criait :

— Parlez !

Pourtant, elle le vomissait. Un flot de huées, aussi puissant que les tambours de Santerre, qui couvraient la voix des suppliciés sur l'estrade de la guillotine, revenait pour le balayer. Nulle force, il l'avait dit, ne pouvait le chasser ; seulement il était submergé. Par instant, il semblait qu'on ne vît plus qu'un bras, une main battre l'eau, persister. Et, presque asphyxié déjà, d'une voix qui fit d'autant plus impression, il criait :

— Quels cœurs avez-vous donc, vous qui ac-

cablez ainsi d'interruptions un homme qui se trouve à la tribune dans les circonstances où j'y suis ?

En se livrant aux délices de cette puissante tragédie, Georges Thiébaud disait :

— Il serait dommage pour l'art que cet homme fût vraiment innocent et que sa protestation ne fût que le cri banal et spontané de la vérité, au lieu d'être le fruit savoureux et pervers d'une haute culture politique.

Son deuxième et son pire geste de vaincu, c'est lors du vote par appel nominal, pour l'élection de M. Casimir-Perier, quand il gravit la tribune à son tour pour déposer son bulletin et qu'il y eut ce scandale de M. de Bernis criant :

— A Mazas ! à Mazas !

Le président d'âge qui occupait le bureau ne savait point couper court. Personne parmi tant d'obligés du ministre déchu ne s'interposait. Celui qui écrit ces lignes, assis comme secrétaire d'âge au bureau, et ayant à recevoir de chaque député qui vient de voter une petite boule pour la comptabilité, sentit contre sa main trembler les doigts de ce malheureux. Enfin l'unique ami qu'il eût conservé, M. Delpeuch, accourut, protesta avec les coups de gueule d'un dogue. Et nous vîmes Rouvier, tout ému de cette affreuse scène, écouter, bouche ouverte, approuver chaque mot de la tête, comme un enfant ou un vieillard qu'on protège.

Dans cet inexprimable désordre, la situation du gouvernement semblait détestable. Quelle force opposer aux antiparlementaires enivrés par de tels scandales, quand les Rouvier et les

Roche manquent à l'opportunisme et Clemenceau au radicalisme ? Bien plus : c'est des parlementaires eux-mêmes que, les ayant décimés, il doit redouter le plus âpre péril. Des ci-devants frénétiques antiboulangistes chuchottent :

— Ah ! si Boulanger ne s'était pas suicidé !

Le mot émouvant de M. Arène emplit toutes les âmes ministérielles :

— Ce sont mes chefs, ceux-là que j'ai toujours soutenus de mon mieux, qui m'envoient aujourd'hui brusquement une balle en pleine poitrine.

Dans la Chambre, le banc des ministres semblait le banc des accusés. Ils avaient deux cents haines dans le dos, de la défiance aux deux extrémités de la salle, parfois, l'outrage en face.

— C'est toi, Viette, qui m'as fait cela !... Toi !

disait Roche, rappelant une vieille amitié, ainsi trahie. Et à la rangée des ministres, ce petit homme couperosé, tête de vipère intelligente et pauvre, jetait son fameux sifflement :

— Vous êtes tous des canailles !

Pressés d'être seuls, pour se cacher, pour réfléchir, les ministres, dès le 24 décembre, avaient imposé de haute lutte la clôture de la session. Les amateurs de choses tragiques n'y perdirent rien. Ils eurent de belles étrennes : le lent étranglement de Baïhaut.

On peut comparer ce que subit l'ancien ministre au supplice du garrot, qui est, comme on sait, un morceau de bois court que l'on passe dans une corde pour la serrer en tordant. A

l'ordinaire, le patient est dissimulé sous un capuchon. Cette fois, la chose se fit à visage découvert. On ne perdit pas un jeu des muscles du chéquard.

Pour apprécier ce drame, il faut savoir que M. Baïhaut avait pour ami intime un M. Armengaud. La vie tourna cette amitié en haine. Peut-être ces faits appartiennent-ils au public : Armengaud les énuméra dans une suite de placards que tous les députés reçurent par ses soins au début de l'année 1890. Ils conviendraient pour donner à ce drame son fond magnifique de sauvagerie urbaine. Sacrifions-les : ce livre audacieux et dur refuse de prendre un seul trait dans la vie privée des hommes publics.

Quand la campagne sur le Panama fut amorcée, Armengaud ne sortit plus des bureaux de la *Libre Parole*. « Que ne donnerais-je, disait-il, pour qu'on l'y trouvât ! » Il suscita, propagea, dirigea le soupçon.

Baïhaut osa solliciter une audience du Président de la République. C'étaient deux camarades de Polytechnique et des Ponts-et-Chaussées. On dit que Baïhaut confessa « une minute d'égarement ». Carnot pensa qu'un injuste silence valait mieux que les tonnerres de la justice.

Si le Président de la République adressa à M. Baïhaut quelques observations prud'hommesques sur le devoir et sur l'honneur, celui-ci dut se promettre de les utiliser dans son prochain discours de la « Société nationale d'encouragement au Bien », dont il occupait la vice-présidence. Sur « le devoir et l'honneur dans la vie », sept mois auparavant (en mai 1892), lors

de la distribution des récompenses au Cirque d'Hiver, il avait lui-même *laïussé*, comme disent entre eux les polytechniciens.

Cependant toute la France suivait l'atroce duel. Un clerc d'avoué écrivit de province à Armengaud : « Si vous voulez me payer mon voyage, je vous apprendrai quelque chose qui vous intéressera. » Je risque peu, pensa l'abandonné. Le clerc vint et dit : « J'étais commis au Crédit Lyonnais ; je puis vous affirmer qu'en juin 1886 Baïhaut a fait un dépôt de 375,000 fr. Renseignez-vous près du caissier ! » Armengaud, balbutiant de joie, informa le juge d'instruction. Baïhaut, que le magistrat interrogeait de son air habituel, nia d'abord, mais quand il vit entrer le caissier, il s'effondra. On raconte que, ce même soir, Armengaud illumina ses fenêtres.

Sur Baïhaut à terre, tous ses amis se jetèrent. On eût dit d'un poulailler qui se rue sur un poulet malade, mais c'était plus réfléchi : ils voulaient en le dévorant faire disparaître celui qui les compromettait (1).

---

(1) « Supposez des hommes comme nous tous, comme Déroulède, comme Delahaye, comme Andrieux, comme Millevoye, comme Barrès, qui avions joué une grosse partie en nous attelant à l'affaire de Panama, qui avions réussi tout de même à attacher cette casserole au derrière des opportunistes... On vient nous annoncer que la fille de Baïhaut est mourante et que le prisonnier désire la voir. Sans même nous être entendus, nous aurions immédiatement, si nous avions disposé d'une parcelle du pouvoir, envoyé des ordres pour que ce désir fût réalisé. Les

Ces grandes opérations de vidange à ciel ouvert n'étaient qu'un jeu pour le ministère auprès de ses travaux souterrains. Quel honteux imbroglio: poursuivre Arton et se garder de l'atteindre ; solliciter l'extradition de Herz et supplier l'Angleterre de la refuser!

Errant de ville en ville, le col de sa houppelande juive dressé sur ses oreilles, le petit Arton se proposait comme un sauveur au gouvernement de la République. Le 24 décembre, il écrivait à un ami :

« Affirmez bien au gouvernement que personne n'a eu de moi une liste quelconque ; tout est basé sur des on-dit, sur des conséquences que l'on tire des autres indiscrétions et révélations. Il y en a eu certainement de la part du mort, mais aussi de la part des gens du Panama, de Cottu, etc. Moi seul, je puis juger de cela. Parfois il me semble qu'une entrevue avec le gouvernement serait bien utile pour lui, à moins qu'il ne soit trop tard et que les révélations des gens du Panama n'aient tout gâté. Avec du dévouement pourtant, je sauverais bien des choses. Et vrai! les accusateurs ne valent pas les accusés. »

---

collègues, les camarades, les complices de Baïhaut ont dit : « Non ! »

« Plus tard, Casimir-Perier, qui avait été le témoin, le répondant de Baïhaut dans une affaire d'honneur, s'est refusé à abréger d'une heure la captivité de cet infortuné. Etait-ce vertu ? Allons donc ! Si Baïhaut avait nié. Casimir-Perier, tout en sachant parfaitement à quoi s'en tenir, l'aurait pris pour ministre comme il a pris Raynal et Burdeau. » (Edouard Drumont : *Figures de bronze ou statues de neige.*)

Le ministre de l'Intérieur, immédiatement, dans la matinée du 26 décembre, dépêchait à Arton un négociateur. L'agent Dupas passait avec Arton trois jours et une nuit à l'Albergo della Luna, à Venise. A cette époque Arton n'était poursuivi que pour ses détournements au préjudice de la société « La Dynamite ».

— Les ennemis du gouvernement m'offrent un million, disait-il à Dupas, mais rassurez-vous : je refuse. Ne pourrait-on me trouver un homme politique qui, se voyant sauvé par mon silence et par la déposition que je suis prêt à faire, me prête cent mille francs pour désintéresser « La Dynamite » ?

Les plus hauts seigneurs du régime, ceux qui disent avec Floquet : « Nous sommes la noblesse républicaine », subissaient le chantage secret de Cornelius et d'Arton, en même temps que, sur la place publique, les journaux, la Commission d'enquête et le juge d'instruction leur versaient une terrible douche écossaise d'espoir et d'épouvante alternés. Dure perspective d'échanger une circonscription législative contre une cellule de maison centrale ! C'est fait pour tuer le sommeil et exacerber les nerfs des plus solides. Et quand la suite des événements sauverait ces malheureux, elle ne pourrait pas réparer le profond dommage porté à leur sensibilité. Ces ébranlements que, sur l'heure, ils dissimulent tant bien que mal, peu à peu révéleront leurs ravages. Beaucoup en deviendront gâteux.

Gâteux depuis Panama ! Le beau titre que les

éloges funèbres négligent, mais que l'histoire enregistre! Sturel, qui voyait se faire cette déliquescence, en prenait une arrogance sous laquelle pourtant il demeurait inquiet. Il jouissait mal de ces bonheurs, car rien n'y était clair. Il se mourait d'impatience. Il voulait qu'on terminât; il appelait le coup de poignard.

Au dernier acte d'une course en Espagne, quand l'*espada* a mal planté son épée et que, demi-assassiné, le taureau blanchit d'écume et beugle, on voit, pour en finir, le *cachetero* sauter par-dessus la barrière. Le coup de grâce! Le couteau court, atteint la moelle : la bête tombe, lourde, foudroyée. A cette seconde, un jour, aux *toros* de Séville, près de Sturel, une belle jeune fille trouva l'un de ces gestes impurs de volupté qu'il y a dans les danses espagnoles, pour révéler par un mouvement involontaire de tout son corps que la douleur, le plaisir, quelque chose de suprême enfin avait pénétré. L'excitation de cette longue tauromachie parlementaire empêchait, en décembre-janvier, Sturel de dormir, et dans ses longues insomnies, mêlant la jeune Espagnole en mantille, souliers de satin aux pieds et fleurs à la tête, avec Baïhaut tout blême qui s'embarrasse les pieds dans ses entrailles, comme un cheval éventré, et avec Rouvier congestionné, qui beugle dans le cirque, il se répétait : « Je n'aurai d'apaisement qu'après le poignard du *cachetero* coupant la moelle de la bête, achevant enfin le parlementarisme. »

MAURICE BARRÈS.

AUX MANŒUVRES

(*Suite*)

Le 30 avant le jour, le pavé de La Rochelle, qui n'est plus cette mosaïque curieuse recommandée par mon guide déjà vieilli, résonne du pas des bataillons lancés à la poursuite du 123e.

La 22e division doit continuer son mouvement offensif en refoulant les forces ennemies et chercher à atteindre la ligne Ciré-d'Aunis, Ardillière, Saint-Germain-de-Marancenne et Surgères. Elle sera renforcée par la brigade coloniale dont la tête doit être arrivée à Thairé à 9 heures du matin.

La 69e brigade poursuit son mouvement de retraite en combattant dans la direction générale : Le Thou, Landray, Muron, de manière à gagner du temps et à se rapprocher du gros de sa division. Le général commandant la 35e division fait connaître en effet son intention de réunir ses forces dans la journée du 30 août vers Saint-Crépin et de porter dès son débarquement le 10e hussards en soutien de la 69e brigade.

Quand je quitte La Rochelle, derrière le général Brugère, le soleil enflamme déjà le bord de petits nuages, fuyant au-dessus des grosses tours du port, vers la haute mer. Les barques somnolent encore le long des quais déserts. Mais dans le faubourg de Tasdon, et sur la grande route jusqu'à Aytré, des colonnes d'infanterie et d'artillerie se pressent sans dis-

continuer. J'avance lentement le long des régiments sur le bas côté du chemin. De temps en temps on entrevoit la mer à main droite. Un souffle salubre venu de l'Océan vous pose aux lèvres le parfum salé du flot. L'air léger vibre à l'horizon.

A la Jarne on prend contact avec l'arrière-garde ennemie. On enlève Chassagné et Clavette sur les 7 heures. Le 123e se rabat vers le sud par La Jarrie, Croix-Chapeau, et occupe fortement la position du Moulin de La Garde au Vallet avec ses batteries et le bataillon du 6e de ligne qui vient de rejoindre.

Le général Régnery, commandant de la 69e brigade, comprend que l'essentiel pour lui c'est de gagner du temps. Toutes les victoires sont relatives. Un régiment, en avant ou en arrière-garde, qui oblige une division à se déployer devant des positions qu'il tient et l'immobilise ainsi quelques moments remporte un brillant succès. Imaginez deux divisions se contentant d'en arrêter une : c'est un échec.

Débordé vers 9 h. 1/2 par l'entrée en ligne inopinée de la brigade coloniale venant de Thairé et supposée débarquée à Fouras, le général Régnery doit reprendre sa marche vers l'est. Mais il a l'habileté de dérober son mouvement à la 22e division qui perd le contact. Comme il retraite sur la Cigogne et Le Thou, trois escadrons du 10e hussards le rejoignent, envoyés par le général commandant la 33e division.

Il laisse la 22e division s'acheminer vers Landray en trois colonnes convergentes : à gauche

le 116e, avec trois batteries et la cavalerie, par Puydrouard et Le Thou; au centre le gros de la division s'avançant droit sur Landray, à droite la brigade coloniale par Ballon, Ciré-d'Aunis, et Ardillière.

Dans ces conditions, vers midi la tête de colonne de gauche s'engage seule contre l'arrière-garde de la 69e brigade et occupe Le Thou.

Mais le général Régnery a massé derrière la cote 38, au sud de Le Thou, toutes les forces dont il dispose et, accrochant son adversaire devant le village, il le canonne vigoureusement et lui lance toute sa brigade sur le flanc. L'ennemi est rejeté du temps gagné.

Cependant la 69e brigade cède sous le nombre et, devant la progression menaçante des colonnes du centre et de droite de la 22e division, rétrograde de nouveau.

Un nombre insolite de soldats fatigués encombrant les voitures et une trop grande proportion de traînards jalonnant déjà les fossés des routes, le général Brugère, qui montre un excellent souci de ménager les hommes, fait cesser la manœuvre.

On envoie la 69e brigade prendre ses quartiers dans la zone Muron, Genouillé, Luez, Yvraie, Azay, Magné. Elle place ses avant-postes sur la ligne Muron, La Pannerie. Le reste de la division cantonne maintenant dans la zone Annezay, Saint-Crépin, Puy-du-Lac, Tonnay-Boutonne. La cavalerie est à Saint-Laurent-de la-Barrière et au Fief. Le quartier général est à Saint-Crépin.

La 22e division, renforcée depuis le matin de

la brigade coloniale et du 2e chasseurs, s'établit dans la zone Ciré-d'Aunis, Canal de Charras, Saint-Germain-de-Marancenne, Surgères, Savary, Forges, La Cigogne. Elle a son quartier général à Péré, ses avant-postes sur la ligne ferme Chalons, le gué Charraud, les Ances et sur la grande route jusqu'à Surgères.

Je voudrais retenir votre attention sur l'heureuse contre-attaque du général Régnery, non qu'il faille lui accorder l'importance d'un coup de génie, mais enfin elle était fort bien préparée, elle a réussi, et le principe surtout vaut d'être retenu. Trop d'esprits s'imaginent que la défensive consiste simplement en une résistance passive !

De la cote 38 à Surgères où se transporte le grand quartier général nous avons, en passant par Puydrouard, 20 à 25 grands kilomètres à couvrir par une route ensoleillée et poussiéreuse au milieu des vignes. Le paysage est accidenté, mais point pittoresque. Les pays riches sont comme bien des gens opulents : ils manquent souvent de grâce. Je ne veux pourtant pas médire de celui-ci : on y mange les meilleurs raisins du monde.

Avant d'arriver à Surgères, on traverse des bois qui n'arrivent même pas à jeter de l'ombre sur la route. Une partie de la population de Surgères est sur le chemin à guetter les soldats. Le généralissime avec ses officiers passe à grande vitesse dans son automobile. C'est une déception, vite consolée par l'entrée d'un régiment de chasseurs à cheval.

Surgères, c'est d'abord des maisons assez ba-

nales autour d'une longue rue, mais tournez à votre droite et vous tomberez sur une place où se trouve une église qui m'a paru fort curieuse et, dans un jardin tout frais, tout verdoyant, sous de beaux et grands arbres, de vieilles tourelles charmantes, dans lesquelles les habitants ont fait leur mairie. Les différents services du quartier général sont établis là, et c'est bien le coin le plus aimable, le plus reposant qu'on puisse rêver. La ville s'égaie d'uniformes, s'anime de l'allée et venue des chasseurs. Les soldats sont bien reçus, très fêtés.

Le lendemain il faut partir dès l'aube. Nous descendons sur Muron par la grande route de Rochefort à Paris. C'est délicieux de rouler à bicyclette sur cette bonne chaussée construite à la mi-pente des hauteurs qui viennent mourir le long de la Gères. Le ciel est déjà d'un joli bleu au-dessus du plateau, mais à notre droite des pans de brume traînent paresseusement encore entre les arbres de la vallée. Les avant-postes se mettent en marche. A la hauteur de Saint-Germain-de-Marancenne nous coupons des colonnes d'infanterie marchant sur Vandré. Nous passons la Devise à la Mont-Pré-Vert, un agréable vallon bien nommé. L'ombre mouvante des feuilles y joue sur un tapis d'herbes molles.

A Muron, nous trouvons toute la brigade coloniale au repos. Elle vient de franchir la Gères au gué Charraud. Les faisceaux sont formés devant l'église.

Nous quittons la grande route de Rochefort pour prendre celle de Tonnay-Boutonne. Il y a en sortant de Muron une côte assez pénible à

gravir sous le soleil qui dore les pampres et pénètre d'une flamme subtile les raisins mûrs. Des vignes, des champs moissonnés s'étendent de chaque côté du chemin, mais sur notre droite toute culture cesse vite devant les marais. Nous sommes donc de ce côté à l'extrême limite des mouvements de troupes. Nous dépassons quelques batteries d'artillerie. Au-dessus de Genouillé nous tombons dans les avant-postes de la 35e division. Le gros des forces semble massé sur une ligne qui va de la cote 53 entre Azay et Saint-Crépin, à la cote 61 en avant d'Annezay. L'artillerie occupe les hauteurs qui dominent tout le pays. Il semble que l'intention du général commandant la 35e division soit d'arrêter le mouvement ennemi sur les positions qu'il a choisies, et qui se trouvent naturellement fortifiées. Il ne craint rien pour son flanc gauche protégé par les marais. Son front trouve des abris utiles; à droite les pentes boisées autour d'Annezay sont propices à la défense.

Vers 9 heures 1/2 les troupes commencent à s'engager . L'avant-garde de la 44e brigade arrive, par la route de Vandré, à la Chagnée. Son artillerie essaye de s'établir à la cote 34 et d'ouvrir le feu contre les batteries de la 35e division. Sur la gauche la brigade coloniale s'avance par Azay sur Saint-Crépin. Enfin la 43e brigade dessine un long mouvement tournant qui voudrait aboutir sur le flanc droit de l'ennemi. Le plan du commandant de la 22e division semble donc d'envelopper son adversaire sur ses deux ailes tandis que l'attaque d'artillerie partant de

la Chagnée, soutenue par la 44e brigade, l'occupe sur son front.

Une telle conception n'est pas en soi dépourvue d'intérêt. Mais remarquez qu'elle n'aboutira pas parce qu'elle manque de la première qualité physicienne ; elle est mal combinée dans l'espace et dans le temps. La condition nécessaire pour réaliser ce projet d'enveloppement, c'est la simultanéité des trois attaques sur le front et sur les ailes. Or la 43e brigade fait un détour tel pour opérer son mouvement tournant qu'elle arrivera beaucoup trop tard devant la Savinière et Annezay.

Du reste, le commandant de la 35e division ne parut pas vouloir profiter de la faute de l'assaillant. Ses éclaireurs devaient le tenir au courant de la marche interminable entreprise par la 43e brigade. Il savait donc ne pas devoir être inquiété de ce côté avant longtemps. Ne pouvait-il masser des forces supérieures sur sa gauche, écraser la brigade coloniale à Saint-Crépin, puis chacune des autres brigades se présentant successivement à ses coups?

Ce général ne se montra pas physicien. Il ne compta pas avec le monde extérieur, c'est-à-dire avec les différentes actions de son adversaire. Retiré en lui-même et sur ses positions, il se contenta de s'y maintenir sans guère manœuvrer.

La bataille cessa vers une heure sous un soleil éclatant. Il faisait chaud. Mais les étapes n'avaient pas été bien longues, ni bien pénibles du côté de la 35e division. Cependant les hommes ne tiennent plus. Avant même qu'on n'eût

sonné la fin de la manœuvre, je vis des compagnies se débander pour courir aux puits, envahir les maisons pour demander à boire et à manger dans le plus beau désordre qu'on puisse imaginer. Peu faits dans le Nord à ces habitudes, nous nous étonnons, mais les officiers ne s'émeuvent point. Les bois du Petit Logis sont, au moment où la 43e brigade se présente, pleins de traînards qui ont posé leur sac et leur fusil et se sont couchés sur l'herbe.

En partant pour La Rochelle, je vous écrivais, mon cher Barrès : « N'attendez pas de moi des cris d'admiration devant la force de résistance, l'endurance de nos soldats. *L'insigne vertu du sang français nous est connue.* » Je m'aperçus sur ce plateau d'Annezay qu'il allait falloir en rabattre. Le soldat ne montrait plus les vertus attendues.

Le grand quartier général était ce soir-là à Loulay. Je fis bien des détours pour gagner ce village par des routes praticables en passant par Puyroland, Bernay, Saint-Martin de la Coudre et Bloue, beaux terroirs, mais un peu durs et sans finesses.

A Saint-Crépin le matin, à Annezay vers une heure, je me souviens d'avoir fait des déjeuners savoureux avec des œufs frais et du raisin. Il y a encore de très vieilles vignes qui tapissent de vétustes maisons basses et d'autres qui forment berceaux comme on en voit en Italie. Les vignerons vous accueillent avec cordialité dans leur intérieur sans apparence, mais tenu si proprement. La femme vous fait volontiers cuire des œufs, l'homme va vous couper quelques

grappes de raisin et tirer au puits de l'eau exquise. Si vous savez gagner son cœur, il vous offre de l'eau-de-vie qu'il a faite, lui ou ses aïeux. Vous n'en boirez de telle nulle part ailleurs. Quelques gouttes remettent des pires fatigues.

Loulay me paraît un gros village d'aspect aisé. Aujourd'hui c'est un pays conquis. Vous n'y rencontrez que des culottes rouges. Il y a deux auberges où l'on n'a pas cessé de servir à manger et à boire depuis l'arrivée des troupes jusqu'à la nuit. Chaque maison, chaque ferme regorge de soldats. A la tombée du jour des feux de bivouac flambent dans tous les coins. Le grand quartier général est installé à la mairie, au-dessus d'une place où joue la musique d'un régiment.

Je reçois l'hospitalité dans une ferme où loge au moins une demi-compagnie. Le généralissime a donné des ordres pour que les soldats puissent prendre une grande nuit de repos. Les cantonnements doivent être quittés tard. On sait que demain le régiment ne partira pas de Loulay avant sept ou huit heures. Je fus donc fort étonné de voir les hommes autour de nous, debout avant quatre heures du matin. J'insiste sur ce petit fait : le colonel de ce régiment, le capitaine de cette compagnie ne se montrent pas des physiciens. Ils méconnaissent à leur manière la loi de l'économie des forces. Les gens sur pied sans propos, c'est de la force perdue ; ils ne la retrouveront pas, l'heure du combat venue.

Si le simple soldat n'a pas ici la résistance de nos pioupious du Nord, les officiers subalternes,

il faut le reconnaître, ne l'entourent pas des soins que nous voyons donner aux hommes de nos pays.

Les troupes appelées à prendre part aux manœuvres de corps d'armée se trouvent maintenant réunies dans ce coin de la Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres. Dans cette journée du 1er septembre, il y a deux engagements de part et d'autre de Loulay. D'un côté la 21e division au complet avec le 3e dragons, cantonnée dans la zone Marsais, Priaire, Dœuil, La Charrière, Prissé, Thorigny et Usseau, a pour mission de couvrir le nœud de chemins de fer de Niort contre les entreprises d'un corps ennemi signalé la veille au Nord de Saint-Jean-d'Angély et de Tonnay-Boutonne.

Ce corps, composé de la 22e division renforcée par la 34e brigade et le 2e chasseurs, cantonne dans la zone Bernay, Saint-Martin de la Coudre, Marnay, Ligueuil, Nachamp, Saint-Laurent de la Barrière, Varzay, Parançay (22e division), Loulay, Vergne, Migré (34e brigade), Surgères (cavalerie), et doit marcher sur Niort.

D'autre part, la 36e division et le 15e dragons doivent se rencontrer avec la 35e division et le 7e hussards entre Cherbonnières et Saint-Martin de Juilliers.

C'est à cette manœuvre que ma mauvaise étoile m'a conduit et je renonce à vous en donner aucune analyse. Ces exercices dépassèrent absolument ma compétence, à moins que la grande complexité et la diversité de ces mouvements ne fût qu'enchevêtrement et quasi incohérence. Mais c'est une hypothèse bien improbable, et

j'aime mieux croire que je ne sus point discerner l'ordre secret de cette confusion apparente. Je fus tout heureux le soir, en arrivant au quartier général, d'apprendre que la 46e brigade et le 7e hussards avaient habilement fait tête à la 36e division, tandis que le reste de la 35e division tombait sur le flanc droit de l'ennemi.

Pour ma part j'errai longtemps au delà de Saint-Pardoult, des Eglises d'Argenteuil, sans trouver les avant-postes de la 35e division. Enfin je tombai brusquement sur des colonnes d'infanterie qui, sans doute, exécutaient le mouvement tournant destiné à surprendre la 36e division sur son flanc, puis au coin d'un bois je vis un escadron de hussards qui cherchait l'ennemi d'un côté où il n'était certainement pas. Mais ne faut-il pas toujours s'éclairer? Je m'engageai dans le bois et j'y découvris une compagnie. Le capitaine me demanda si j'avais vu l'ennemi. Je regrettai de ne pouvoir le renseigner. Au-dessus de Cherbonnières de l'artillerie attendait. Je fis un détour par Gibourne pour gagner Varaize et la Boutonne. Je trouvai en chemin l'infanterie de la 36e division qui sans nul doute exécutait aussi un mouvement tournant, car elle passait sans bruit devant son adversaire. Je remontai sur la colline entre Saint-Pierre et Saint-Martin de Juilliers. Tout à coup la fusillade éclata. Le contact était pris. Les deux mouvements tournants s'étaient rencontrés. Alors ce fut fort joli : les manchons blancs et les képis rouges, venant de tous les points de l'horizon, se mêlèrent agréablement et les différentes artilleries tirèrent dans le tas. Un officier

avec quelques hommes se tenaient à l'écart de la mêlée. Je dépliai devant lui ma carte d'état-major et lui confiai mon impuissance à m'y reconnaître en même temps que mon désir de m'instruire. Il sourit avec indulgence et me suggéra qu'on me donnait aujourd'hui l'image d'une « vraie bataille », car « personne n'y comprenait rien ». C'était un vieux guerrier ; je pense qu'il badinait. Navré de mon peu de clairvoyance et désespérant de moi-même, je retraitai sur Cherbonnières. Le village n'était pas occupé. A deux pas d'un combat aussi acharné il présentait l'aspect le plus paisible. La matinée s'avançait. Le soleil de midi dardait. J'avais couvert un très grand nombre de kilomètres. Devant une aimable maisonnette j'aperçus le plus gracieux profil de jeune fille qu'on puisse rêver. Ses cheveux étaient dorés comme les incomparables raisins de son pays. Je lui demandai si je pourrais manger chez elle quelques œufs frais, quelques grappes cueillies à la vigne et si elle voudrait me tirer du puits un peu d'eau fraîche. Sa mère vint et toutes deux s'empressèrent autour de mon couvert. L'homme se présentant, je le priai de joindre au déjeuner quelque bouteille de vin du terroir qui passe pour excellent.

« Ah, monsieur ! me dit-il, je n'ai pas de vin ; mais là, devant nous, habite un vigneron et s'il voulait vous vendre une bouteille de sa récolte, je puis vous assurer que vous n'en boiriez pas de semblable à plusieurs lieues à la ronde ! »

Je l'engageai à me conduire chez son voisin. Nous le trouvâmes dans son chais. C'était un

grand vieillard un peu courbé, avec de longs cheveux blancs, une figure matoise éclairée par des yeux vifs. Il avait une petite blouse d'un bleu passé. Sa main caressait la panse d'un tonneau. Il eut un sourire bienveillant pour mon boniment.

« Du vin ! du vin ! répondit-il, hésitant encore, j'en ai chez moi d'il y a trente ans et plus ! Il était rouge, il est devenu pelure d'oignon. Je crois bien, en effet, que si je vous le faisais goûter, vous courriez longtemps après son pareil, mais, fit-il avec toutes sortes de réserves, c'est du vin que je serai obligé de vous vendre 30 sous la bouteille ! » J'acquiesçai bien vite. Il me fit entrer avec des politesses dans sa chambre qui était sobre et très propre. Le lit, sous des rideaux jaunes, se trouvait au milieu de la pièce. Le vieux s'arcbouta, le repoussa dans un coin, puis se baissant il tira une trappe et descendit par une sorte d'échelle dans une espèce de cave-cachette, comme les avares de comédie en possèdent pour enfouir leur or. Il y resta bien cinq minutes, et, remontant, il me déclara que ce vin-là il n'en avait plus en bouteilles, mais seulement en cruches de 25 litres. Il ne pouvait entamer une de ces cruches pour moi. Alors j'implorai : s'il n'y avait plus de vin rouge, il y avait peut-être du vin blanc ?

« Oh, le vin blanc, oui ! s'exclamait-il, seulement ce n'était plus ça ! Le plus vieux n'avait guère 15 ans... Par exemple, celui-là il ne le vendrait que 20 sous ! »

Il m'en alla prendre une bouteille et me la remit avec des recommandations, entre autres

d'en envoyer chercher une nouvelle si celle-ci n'était pas bonne. Elle fut exquise. La jolie fille me servit des œufs, du pain bis et de beaux raisins couleur de ses cheveux. Entre temps la bataille avait cessé.

Aulnay ne nous présenta pas de beautés bien touchantes. Une église romane se dresse assez loin de la ville au milieu du cimetière. Des sculptures intéressantes décorent son portail. Au milieu du bourg il reste une des tours de ce château dont Duguesclin chassa les Anglais en 1372. Le vieux donjon s'enveloppe après tant d'années d'une nouvelle atmosphère guerrière. On a établi à ses pieds un parc d'artillerie. Des canons et des caissons s'alignent irréprochablement. Les chevaux à la corde mâchonnent leur fourrage, hennissant et décochant un coup de pied à droite ou à gauche. Une forge de campagne est installée dans un coin. Et c'est sur toute la place cette rumeur particulière faite pour éveiller les nostalgies au cœur de tout cavalier.

A l'entrée d'Aulnay il y a une grande maison toute fraîchement construite et pas encore habitée. Le général Brugère y a établi son quartier général.

Le soir, vers quatre heures, les régiments entrent en ville. Ils défilent devant le généralissime. Jamais, en France, je n'avais assisté à une parade militaire semblable. Ces gens non seulement n'ont aucune endurance, mais ils manquent totalement de ressort. Les fanfares ne font ni relever la tête, ni scander le pas qui se traîne. Des hommes ont le haut de leur capote débou-

tonné ; ils passent ainsi débraillés, le front bas. Des fourragères, bondées de traînards, derrière les voitures d'ambulance, pleines d'éclopés, suivent chaque régiment.

On dit autour de moi que la proportion de réservistes est énorme, que de là vient la défaillance de ces bataillons. Qu'importe ! En cas de guerre, les réservistes seraient appelés de la même façon et, au bout d'un laps de temps égal, sans plus de préparation, envoyés à la frontière. Tomberaient-ils ainsi ?

Les meilleures armées du monde ont à se débarrasser, en entrant en campagne, d'éléments médiocres ; généralement ils s'éliminent d'eux-mêmes assez vite. Ils peuvent, en attendant, faire beaucoup de tort à des unités entières. C'est là un des gros inconvénients prévus, et inhérents au service militaire obligatoire. Mais dans ces régiments du sud-ouest la proportion est trop forte ! Enfin, nous jugerons mieux après la journée de repos du 2 septembre. A de bonnes troupes, bien entraînées, mais qui n'en peuvent plus à la suite de longues étapes, donnez un jour pour se reposer ; quand elles repartiront, elles ne sentiront plus la fatigue et vous leur ferez accomplir des prodiges.

Le général Brugère, lui, ne connaît pas de repos. Cet homme est de fer. Il montre une activité superbe. Vous le verrez dans son automobile sur la route à cinq heures du matin. Sitôt sur le champ de manœuvres, il est à cheval. Vers une heure, il déjeune debout. La manœuvre finie, il remonte en automobile pour voir les troupes dans leur cantonnement. Il rentre dîner entre

huit et neuf heures, travaille et le lendemain recommence.

Je voudrais que tous mes amis perdissent avec moi les préjugés amassés sur le compte du général Brugère. Sans jamais l'avoir vu à l'œuvre et parce qu'il fut blessé à l'Elysée, nous l'appelions un général de salon. Quelle méprise! D'abord sachez que son avancement rapide date, non pas de son passage à la Présidence, mais en réalité de la campagne de 70-71 où il passa vivement par les grades où languissent tant d'officiers. Et puis, suivez-le aux manœuvres !

Si c'est un génie militaire, je n'en sais rien, mais il nous a montré les qualités essentielles d'un général en chef.

Le physique d'abord : il est jeune encore et robuste. « Un général en chef, dit le lucide auteur des « *24 Heures de stratégie de de Moltke* », doit être avant tout d'une constitution vigoureuse et résistante afin de ne pas reculer pour des raisons personnelles devant les exigences extraordinaires qui naissent des événements extraordinaire de la guerre. »

L'âge, la santé d'un commandant en chef, quelle question délicate et capitale ! L'histoire de la guerre s'accorde absolument avec la psychologie pour nous montrer les avantages que trouve une armée à être commandée par un homme jeune et vigoureux. Il y a une époque de la vie où l'individu commence à diminuer. où précisément les qualités requises à la guerre, énergie, hardiesse, vigueur, prompte décision, coup d'œil rapide et clairvoyant, s'émoussent et meurent. La mobilité tombe à rien. Les reflexes

cérébraux s'atrophient. L'intelligence se voile, le caractère surtout est entamé. Et toute cette déchéance demeure inconsciente, latente même jusqu'au jour trop tardif où l'événement la vient trahir !

Voyez où tombèrent en vieillissant les généraux de la République si brillants dans leur jeunesse. Imaginez en 1814 un Augereau jeune, fougueux, ne doutant de rien, tel qu'on l'avait connu à Castiglione. Il n'hésitait pas à suivre les ordres de l'empereur, se lançait droit devant lui, sur Genève et la route de Bâle à Langres ; avec ses 28.000 hommes il culbutait aisément les 19.000 Autrichiens qu'on lui opposait, coupait ainsi la ligne de communication de l'ennemi et peut-être décidait la retraite des Alliés. Mais, comme disait Napoléon, « soixante ans *pèsent* » sur Augereau. « Il faut reprendre ses bottes et sa résolution de 93 », écrivait l'empereur au duc de Castiglione. Napoléon était capable d'un sursaut d'énergie impossible à Augereau.

En cette même année 1814, Blücher, qui pourtant avait conservé un allant et une ardeur de housard, dut à son grand âge et à son état de santé de ne point porter le coup de grâce à Napoléon devant Laon.

Les exemples abondent pour nous faire sentir combien un homme vieilli, quelles que puissent être l'expérience et les prudences acquises, est peu propre à exercer un commandement en chef.

Réjouissons-nous donc de constater chez le général Brugère cette jeunesse et cette vigueur si nécesaires. Non seulement cet officier est capable d'activité, mais il en a le goût, l'instinct.

Voir par lui-même, tel m'a semblé son souci dominant. Et voilà bien une préoccupation de physicien ! C'est là le premier devoir d'un général comme de tout savant. Son expérience, ce qu'il a vu, va devenir la base de toutes ses décisions, de tout le plan de guerre à échafauder. Base solide, invulnérable, si ses yeux savent voir, s'ils ne déforment pas les réalités ! Regardez l'œil du général Brugère. Il est remarquable de lucidité. J'admire surtout qu'il ne soit pas orienté sur lui-même, mais qu'il regarde le monde extérieur.

Dans tout ce qu'on lui voit faire, le généralissime paraît rechercher l'ordre, la simplicité et la clarté. Il allie ces trois qualités à une belle fermeté, et il possède assurément le don du commandement, je veux dire un certain potentiel. Il a de l'énergie, et le pouvoir d'en communiquer à qui il s'adresse. Il sait parler au soldat, l'entraîner et il conquiert en un tour de main ses officiers. Nous lui voyons faire, quand il en a la liberté, des choix pleins de discernement. Durant les manœuvres du Sud-Ouest, son entourage fut tout à fait remarquable.

J'entendis souvent assurer autour de moi, à des critiques peu portés à la bienveillance pour le Directeur des manœuvres, qu'il avait beaucoup gagné depuis son entrée à la vice-présidence du Conseil supérieur de la Guerre. Par là on voulait le diminuer en prétendant qu'il lui restait à s'instruire en entrant dans ce poste élevé ! Mais quel compliment on lui faisait ! Nous pouvons tout attendre d'un homme qui sait progresser chaque jour !

Toute cette journée du 2 septembre il fut par voies et par chemins à visiter les cantonnements des différents corps d'armée.

A Aulnay le spectacle édifie mal. Les fantassins errent dans les rues, envahissent les cafés. A la tombée du jour nous croisons des soldats manifestement ivres. Enfin la nuit, dans les auberges, les hommes restent à boire et à chanter jusqu'à quatre heures du matin. Les bonnes ouvrent aux gendarmes des pièces vides. Pendant ce temps on fait silence. Puis, la ronde partie, la bacchanale recommence.

Ce sont des mœurs militaires inconnues ailleurs et nous aurions peine à croire à un tel désordre si nous n'en avions nous-mêmes été les victimes.

On raconte qu'un officier supérieur passant devant un café où il entend chanter entre et ordonne aux buveurs de filer dans leur cantonnement. Mais on refuse de lui obéir, on le hue. Je n'ai pas vérifié la véracité de ce propos. Mais je constate que ces mêmes hommes que j'ai vus se coucher le long des routes, gémir des fatigues imposées, retrouvent cette nuit l'énergie de faire ribote et empêchent tout un quartier de dormir par leurs vociférations.

Le 3 septembre à six heures du matin, nous sommes sur la grande route de Saintes, marchant vers la Villedieu et Brioux.

Le 11e et le 18e corps se trouvent maintenant en présence et vont manœuvrer l'un contre l'autre.

Le 11e corps forme le parti nord. Il a une division, la 21e, dans la zone Juscorps, Fors, Saint-

Symphorien, Granzay et Gript, au sud de Niort, de chaque côté de la route de Bordeaux à Rouen, et une seconde, la 22e, dans la zone Prissé, Thorigny, Marsais, Priaire, Usseau, plus bas et à l'ouest de la même route. La 34e brigade est à cheval sur le chemin de fer à Beauvoie et à Marigny, au-dessus de la forêt de Chizé. L'artillerie de corps est à Niort. Une brigade de cuirassiers est à Fresnes, le 2e chasseurs à Beaulieu, le 3e dragons à Faugerets. Le quartier général est à Usseau.

Le 18e corps, parti sud, cantonne de l'autre côté de la forêt de Chizé. Sa brigade de cuirassiers, très en avant du gros de l'armée, est sur la rive droite de la Boutonne devant le saillant sud de la forêt entre Saint-Séverin et Le Vert. La 35e division à l'aile gauche occupe la zone Pouzou, Virollet, Brie, Breuillat et Fontenet. La 36e division à l'aile droite se trouve derrière la forêt d'Aulnay entre Aulnay, Saint-Léger, Chantemerlière, Néré et Villemorin. La 46e division au centre et en arrière des deux autres cantonne sur la rive gauche de la Vie entre Varaize et Villepougé. A l'extrême gauche l'artillerie de corps est entre Saint-Pardoult et Nuaillé, et la cavalerie par derrière entre Saint-Georges, Courcelles et Saint-Julien.

On suppose le 11e corps à l'aile droite d'une armée qui, partant des environs de Poitiers, marche dans la direction générale de Ruffec.

Sa mission est de se porter sur Chef-Boutonne et Villefagnan en couvrant la droite de l'armée contre les entreprises d'un corps ennemi qui a été signalé dans la journée du 2 septembre autour de Saint-Jean-d'Angély.

Le 18e corps représente cet adversaire et cherche à retarder la marche des troupes reconnues la veille au sud de Niort afin de donner au gros de son armée le temps d'arriver vers Villefagnan que ses têtes de colonne doivent atteindre dans la journée du 7 septembre.

Le général Grisot porte son corps d'armée en avant sur deux colonnes ; à droite la 22e division traverse la route de Bordeaux à la Charrière, s'engage dans la forêt de Chizé et doit gagner Ensigné par Villiers-en-Bois, Chizé, Villiers-sur-Chizé et Arsanges ; à gauche la 34e brigade et la 21e division ont pour objectif Juillé et doivent passer par les Fosses, le grand pont de Genouille et Ville-Follet.

Une cavalerie réunie en division provisoire éclaire la marche des colonnes.

L'ennemi pousse sa 36e division au nord de la forêt d'Aulnay. Renforcée par une brigade de trois régiments de cavalerie et par l'artillerie de corps, cette division doit constituer une avant-garde de trois armes, chargée d'assurer le débouché du corps d'armée. Elle marche sur Brioux en deux colonnes, la 72e brigade par Ensigné, la 71e par la Villedieu. La cavalerie est en avant sur le front et a déjà coupé le pont de Brioux sur la Boutonne.

La 35e division suit tout entière par la grande route de Saintes à Poitiers, mais sa tête de colonne constituée par la 69e brigade ne se présentera à la Villedieu qu'après dix heures du matin.

La 46e brigade se porte sur Villemorin, Contré et Chantemerlière.

La brigade coloniale est à 8 heures du matin vers la Dragonnerie. Elle demeure aux ordres du Directeur des manœuvres pour intervenir soit d'un côté, soit d'un autre.

L'action s'engage par une rencontre de cavalerie. La division provisoire qui éclaire la progression du 11e corps découvrant Ville-Follet, occupé par des forces de cavalerie inférieures aux siennes, se lance sur le village et en chasse les cavaliers qui se replient sur l'avant-garde de la 71e brigade. Cette infanterie plie à son tour devant la charge d'une brigade de cavalerie du parti nord.

A l'abri de ses chevaux le général Grisot a pu manœuvrer à sa guise, et quand la 71e brigade s'engage devant Ville-Follet, le chef du 11e corps a dans sa main le gros de ses forces. Son artillerie de corps s'établit à l'ouest de Ville-Follet, l'artillerie de la 21e division au sud de cette même localité et les batteries concentrent leur feu sur la 71e brigade.

De la cote 68 où nous sommes arrêtés, nous voyons le général Grisot attacher son ennemi sur le front sud de Ville-Follet, tandis qu'il lui lance dans le flanc gauche toute une division massée en colonnes profondes. Le commandant de la 71e brigade fait exécuter un changement de front sous un feu qui eût été meurtrier, mais alors il se trouve débordé du côté de la route et un mouvement concentrique se dessine sous nos yeux. La 34e brigade descend le long de la grande route, la 21e division avance sur la ferme de l'Etang et Villiers-sur-Chizé. La brigade coloniale rattachée au parti nord marche sur la

cote 65 au sud de Villiers. Ainsi enveloppée, cette malheureuse 71e brigade semble vouée au pire destin.

Je n'aurai pas l'impertinence de féliciter le général Grisot pour cette belle manœuvre. Il le fut par ses pairs. Mais tenez ce général pour un bon physicien. Il a su réunir en un point donné de l'espace et du temps une force supérieure à celle de l'ennemi; ses mouvements, habilement préparés, lestement menés, lui ont permis d'isoler cette brigade, de l'écraser, et il était prêt à se tourner contre les nouvelles unités ennemies qui se seraient présentées, quand cessa la manœuvre.

S'il faut louer sans réserves le général Grisot, que penser de ses adversaires? La 71e brigade en tenant avec constance fit tout son devoir d'avant-garde. Ainsi elle retenait l'ennemi devant elle et, l'obligeant à se déployer, elle sauvegardait la zone de manœuvres du gros de l'armée, permettait au général Grasset de se renseigner sur les forces, les positions, les intentions de son adversaire, et lui donnait quelque répit pour prendre ses dispositions et former son plan. Mais que dire de la 72e brigade? Avec la 71e elle constitue l'avant-garde de l'armée. Elle suit une direction un instant parallèle pour se rabattre sur un but commun. Elle doit se tenir, cela va de soi, en liaison constante avec sa voisine, régler sa marche sur la sienne, Elle doit savoir à un moment donné que la 71e se heurte à des forces supérieures. Quand elle passe à Ensigné, en tout cas, elle est à trois kilomètres à vol d'oiseau du lieu de la bataille. Elle entend la canon-

nade. *Elle ne marche pas au canon*, mais tranquillement continue son chemin sur Brioux ! Peut-on demeurer plus obstinément fermé au monde extérieur?

Certainement ce n'est pas toujours le meilleur de marcher au canon. Il faut savoir discerner, tenir compte précisément des contingences. Dans les sciences expérimentales on ignore les axiomes analogues à ceux de la mathématique. Les lois y sont toutes relatives. C'est le propre du physicien d'adopter des moyens spéciaux à des situations particulières. Si le commandant de la 72e brigade avait disposé de forces à peu près égales à celles du général Grisot, qu'il se fût rendu compte que la 71e brigade était capable de tenir sur le front Ville-Follet, Villiers-sur-Chizé jusqu'à ce qu'il pût tomber par la route de Juillé ou toute autre sur le flanc ou sur le derrière de l'ennemi, certainement il n'avait pas à marcher au canon, mais à hâter son mouvement débordant. Tel n'est point le cas. Tout le porte à croire que la 71e brigade assaillie par des forces très supérieures sera anéantie avant son arrivée sur le flanc du 11e corps qui se trouvera alors tout entier contre lui et l'écrasera à son tour. Il ne doit point oublier qu'il n'est point indépendant, mais qu'il couvre avec la brigade attaquée le front du corps d'armée. Il lui faut donc intervenir au plus vite pour soutenir l'effort de son voisin et prolonger la résistance le plus longtemps possible !

Aucun argument d'ordre positif ne peut expliquer l'abstention de cette 72e brigade ! On doit plus s'affliger de cette faute que se réjouir de

tout l'art du général Grisot! Un pessimiste peut conclure de cette manœuvre qu'il reste dans notre armée des chefs dépourvus du sens de la guerre, c'est-à-dire incapables de prendre des décisions appropriées aux circonstances de but et de moyen et particulièrement étrangers à cette notion de l'avant-garde qui domine toutes les autres questions de doctrine!

La manœuvre finie, comme nous gagnons Brioux, nous rencontrons un régiment de la 72e brigade. Il poursuit sa route, loin du champ de bataille. A voir l'allure de ces soldats, c'est à se demander si leurs chefs se sont abstenus de les engager, les estimant inaptes à manœuvrer: un troupeau de moutons sur le grand chemin, je ne trouve point d'autre image. On ne marche pas, on se traîne, la jambe molle, l'œil morne. Je ne sais au juste d'où partit ce régiment, mais la zone de cantonnement de la 36e division est la plus rapprochée du point où nous nous trouvons. Même venus de Néré ou de Villemorin, ces hommes ont fait tout au plus 20 kilomètres. Leur marche n'a pas été inquiétée. Ils ne se sont pas battus. Et les voilà plus éreintés que les combattants de la 71e brigade!

Comme quelqu'un leur fait observer qu'ils s'éloignent du champ de bataille: « *Ce qu'on s'en fout!* » trouvent-ils à répondre.

En 1805, Napoléon qui avait à demander aux soldats de Soult une marche de nuit longue de 12 lieues écrivait au maréchal: « Mettez à l'ordre que, s'ils veulent se battre, il faut que la première division soit à Memmingen avant neuf heures du matin, sans quoi ils ne seront

pas à la bataille. » Cette phrase suffisait pour électriser les hommes. C'étaient des soldats.

Ne vous y trompez pas : l'indifférence des nôtres ne vient pas de ce qu'on se bat pour rire et ne dites pas que devant l'ennemi il en irait autrement. Ces régiments, et je ne parle plus de la 72e brigade en particulier, mais de bien d'autres unités du 18e corps, donneraient peu en temps de guerre. Il manque à ces soldats l'essentiel : la force morale.

Tous les jours, durant ces manœuvres, on nous rapporte des anecdotes qui nous montrent combien dans cette région les chefs ont peu leurs troupes dans la main. Cette obéissance entière, cette soumission de tous les instants, éléments de la discipline la plus élémentaire et la plus nécessaire, les officiers ne l'obtiennent plus de tous leurs hommes. Mais surtout cette discipline, qu'il faut appeler active, gage le plus assuré du succès, celle qui part « du cœur et de l'esprit », qui est faite « de soumission, de solidarité, d'énergie et d'ardeur », est morte chez ces soldats. La désinvolture de la réponse que j'ai citée prouve combien sont atrophiés chez eux les sentiments d'amour-propre militaire et l'esprit de corps.

Admirez les résultats de votre éducation démocratique et de votre propagande dreyfusienne sur ces têtes chaudes et sur ces âmes sans ténacité du Sud-Ouest !

Discutez la valeur absolue de ces vieux termes : honneur, patrie ; je leur sais, à mon seul point de vue, une valeur positive insigne ! A ces hommes armés pour la défense de notre sol, de notre

propriété, de notre travail, de notre pensée, ces sentiments développés insufflent le mépris du danger et de la mort, les font capables de se défendre et de vaincre. Elle leur confère pour une tâche héroïque une âme de héros. Retranchez ces passions du cœur du soldat, vous en faites un couard, peureux des coups, répugnant à la fatigue et aux privations, soucieux d'échapper à la discipline, incapable de se servir de ses armes et prêt à jeter son fusil au premier tournant de la route ; vous le livrez sans force, sans défense, et vous avec lui, aux coups des Barbares.

Il ne s'agit pas de vérité, ni de justice, je me soucie peu de votre métaphysique : l'important, comme le disait en termes précis M. Rémy de Gourmont, c'est de défendre contre les animaux étrangers la pureté de la fontaine où nous buvons !

« Une armée sans esprit militaire », telle que la désirait cet ancêtre des anarchistes, M. Jules Simon, c'est un troupeau vil que l'ennemi poussera devant lui à coups de houssine !

(*A suivre.*) LUCIEN CORPECHOT.

Notre ami Lucien Corpechot nous donnant en ce moment cette belle étude sur les manœuvres, nous interrompons pour quelque temps ses Notes de Voyage *au Sénégal.*

Notre collaborateur nous a, du reste, raconté la première partie de son voyage. Dans la seconde, que nous commencerons en février, il nous dira ses excursions sur le fleuve, son retour, et nous fera connaître son impression définitive.

LES NUÉES

STREPSIADE. — O nuées c'est de vous que viennent mes malheurs, de vous à qui je m'étais confié, corps et âme...

L'INJUSTE. — ... Et tu sauras délayer de verbeux projets de loi. On te persuadera aussi de regarder comme beau tout ce qui est honteux et comme honteux tout ce qui est beau...

STREPSIADE. — Serait-ce des demi-déesses ?

SOCRATE. — Pas du tout; ce sont les nuées du ciel, de grandes déesses pour les paresseux; nous leur devons tout : pensées, paroles, finesse, charlatanisme, bavardage, mensonges, pénétration,

STREPSIADE. — Aussi, en les écoutant, mon esprit a déployé ses ailes. Il brûle de bavarder pour des riens.

ARISTOPHANE.

LA CRITIQUE RÉPUBLICAINE

On peut lire aujourd'hui, en tête de l'*Action française*, l'article consacré dans la *Gazette de France* à l'auteur d'« Anthinea » par notre éminent collaborateur Paul Bourget. Nous prions nos lec-

teurs de vouloir bien relire page 849 tout le chapitre consacré à la distinction entre « la raison raisonnable » et la « raison rationnelle ». M. Bourget appelle solutions raisonnables celles « qui sont fondées sur l'observation exacte des « faits » et « la reconnaissance des lois qui en découlent ». Il donne le nom de simplement « rationnelles » aux solutions qui développent « de quelques prémisses abstraites et douteuses leurs conséquences absolues ». Ces dernières solutions ne peuvent être vraies que par rencontre et par fortune : elles sont rationnelles, en ce sens que la raison prend quelque part à leur genèse ; elles ne sont pas raisonnables, en ce que la raison ne saurait admettre un raisonnement qui dérive de prémisses incomplètes ou douteuses. Le *Contrat social* est une suite de déductions rationnelles, c'est-à-dire enchaînées avec quelque logique. Le *Contrat social* est une suite de déductions déraisonnables, c'est-à-dire émanant d'un point de départ inexact (« Les hommes naissent libres... »)

Rien de plus net, ni de plus simple, que le sens de cette distinction entre la raison rationnelle et la raison raisonnable. Cependant un publiciste républicain qui ne mérite plus qu'on écrive son nom, dans un journal que nous ne nommerons pas davantage, détache, du portrait de M. Charles Maurras par M. Paul Bourget la page dont on vient de lire l'analyse et, après l'avoir tronquée de deux ou trois mots essentiels, ce publiciste républicain la commente ou plutôt la tourmente en ces termes :

— *C'est-à-dire que M. Maurras, ayant compris*

que le dogme monarchique est mort et qu'on ne ressuscite pas un dogme, a entrepris de prouver que la monarchie est néanmoins nécessaire. Seulement la raison qu'il invoque lui donnant très souvent tort, il lui arrive de continuer sa démonstration sans elle et de jeter la logique par-dessus les moulins afin d'avoir raison contre la raison même.

Quelle qu'ait été l'inspiration de ce paragraphe, qu'il soit né d'un certain degré invraisemblable de la sottise ou d'un simple et banal accès de mauvaise foi, nous le citons avec plaisir en tête de nos « Nuées ». Nous le citons comme une pièce intermédiaire entre l'ordre intellectuel et l'ordre pratique. Plus nous réussirons à faire la lumière, plus nous résoudrons de sophismes, plus nous décomposerons de Nuées et plus nos adversaires, intéressés à tromper le public. payants ou payés pour cela, seront réduits à se réfugier dans ces expédients misérables : tronquer des textes, feindre de ne les point entendre dans leur sens le plus clair, les torturer et les défigurer par le commentaire. Il n'y a pas de plus belle récompense pour le critique et le logicien que de voir ses contradicteurs ainsi précipités des hauteurs de l'intelligence et cherchant un refuge dans l'*acte* de mentir. Ils parlent écrivent encore : mais, en réalité, ils ne disent plus rien, leurs paroles ne correspondent à aucune idée. Ce sont de simples gestes exécutés dans l'appareil du langage et de l'écriture.

A de tels gestes qu'opposer ? Nous avons souvent dit notre confiance dans l'étude, la réflexion et l'analyse des faits politiques. Nous n'avons jamais dit que ces travaux paisibles

pussent jamais suffire à sauver la nation. Nos théories prévoient l'heure, et elle est fatale, où la vue de la vérité ne fera qu'irriter et qu'exaspérer ceux qui ont le besoin de la fuir. Nous n'avons à aucun degré la superstition de la discussion infinie, non plus que celle de l'étude indéfinie. La bonne foi des uns, l'intelligence des autres, voilà les bornes naturelles des débats : un certain point passé, il faut que les débats redeviennent combats.

Nous tentons d'établir chez les honnêtes gens, chez les patriotes, chez les hommes éclairés, distribués sur tous les points du territoire, un certain état de lucidité intellectuelle. Mais qu'ils ne se figurent pas, comme l'ont cru les libéraux et les parlementaires de tous les temps, que cette clairvoyance puisse être l'objet d'une propagande sans fin. C'est à eux de comprendre et de faire comprendre à tous ceux de leurs alentours qu'ils jugent capables de cette compréhension. Ce cercle propagé, qu'ils agissent ! Qu'ils agissent par l'or, qu'ils agissent par l'influence, qu'ils agissent par tous les autres moyens ! Pour le salut public la conspiration est de droit.

N'oublions pas de conspirer, sans oublier pourtant ce que, toute conspiration heureuse et sérieuse supposant une exacte communauté de pensée (*conspirare*, *cum-spiritus*), notre œuvre de théoriciens, notre œuvre d'intellectuels en constitue, par le malheur des temps, la préface nécessaire. Ce que nous faisons est indispensable, ce que nous faisons n'est point tout, mais avant de rien tenter d'autre il importe de faire ce que nous faisons.

DIPLOMATIE RÉPUBLICAINE

Nous avons publié le 15 novembre, *in extenso*, le bel article de M. Alphonse Humbert sur l'affaire turque. Des critiques lumineuses de M. Alphonse Humbert il était naturel de conclure, comme l'a fait notre directeur, que la politique étrangère était une œuvre chimérique sous un régime démocratique, parlementaire et républicain. Mais les affaires étrangères proprement dites, nous voulons dire les entreprises commerciales et financières de Français à l'étranger, deviendront sans doute tout aussi chimériques par le fait du même régime. Nous en trouvons la preuve dans cette remarque du *Temps* (2 novembre 1901) :

— *Quand on examine notre situation à l'étranger, on voit que nos compatriotes y déploient beaucoup plus d'initiative qu'on ne le croit généralement ; mais on y voit aussi qu'il est extrêmement fréquent qu'une affaire ébauchée par un Français se transforme en affaire de nationalité mixte ; le Français, systématiquement, prend des associés appartenant à d'autres puissances. Si on lui demande pourquoi, la réponse est toujours la même : n'ayant pas confiance dans l'appui de son pays, il en cherche d'autres.*

« N'avoir pas confiance dans l'appui de son pays », tel est l'état d'esprit du Français, trafiquant ou entrepreneur, à l'étranger. Pourquoi? Le *Temps* en rend responsable les sottes préventions de nos législateurs contre ce qu'ils appellent avec une moue de dédain (ou de concupiscence, ou de crainte?) les intérêts matériels et

les affaires. Qui ne voit que ces préventions sont liées aux régimes de pure discussion publique, d'opinion pure et d'élection intempérée?

Tous ceux de nos amis qui ont passé au quai d'Orsay en connaissent bien le mot d'ordre. « Point d'affaires ! » Que ce soit M. Delcassé ou M. Hanotaux ou M. Ribot qui soit le ministre, le mot d'ordre ne change pas. Point d'affaires! Jamais d'affaires! Pourquoi cela? Parce que nous ne sommes vraiment en état de faire face à aucune affaire sérieuse. Parce que c'est à peine si le règlement des affaires courantes peut encore se faire un peu convenablement.

J'entends les patriotes, ceux de l'*Aurore* et ceux du *Drapeau* :

— Quoi! nous ne pouvons pas! Quoi! la France! Un budget de tant de milliards, une armée de tant de millions, une flotte de tant de centaines de navires, de tant de milliers d'hommes, etc,.

Les innocents ne savent pas que tout cela, c'est le matériel de la force: ce n'en est pas l'organe ni l'emploi. Nous pourrions être cent fois plus riches, cent fois plus nombreux, cent fois mieux armées : notre politique extérieure n'en serait pas améliorée d'un iota. Ce ne sont pas les éléments utilisables qui lui manquent, en effet; c'est le pouvoir de les utiliser. Ah! redisons sans nous lasser la formule profonde de M. Bergeret : « Nous n'avons pas d'Etat. Nous n'avons que des administrations. » L'administration des postes est suffisante à la distribution des lettres et des journaux ; mais l'administration des affaires étrangères suppose un Etat politique constitué normalement. Sans lui, elle

n'est rien qu'une simple possibilité de pouvoir, la matière amorphe d'une organisation que l'Etat seul peut faire naître. Parce que nous n'avons point d'Etat, nous n'avons point de politique étrangère; nous n'avons pas même une bonne administration de nos intérêts au dehors; et les Français établis pour affaires à l'étranger s'en aperçoivent nécessairement, comme il résulte de l'aveu précieux du *Temps*.

Les intérêts particuliers, la commodité privée des Français (qu'en pensent nos bons anarchistes ?) exigent donc l'institution d'un Etat politique français : ils réclament donc, comme nous, la fin de la République.

LA DÉMOCRATIE A GRAND CŒUR

A propos de l'envoi de nos forces à Mytilène, les *Daily News* ont témoigné de quelque inquiétude. Si, se demandaient-elles, la France, établie dans la patrie de Sapho, allait imiter la conduite de l'Angleterre dans la patrie des Pharaons?

— *Toutefois*, ajoutait le grand organe britannique, *il est juste de reconnaître que Napoléon III retira ses troupes de Syrie dès que le but de l'expédition eût été atteint.*

Le Gouvernement français n'a pas demandé huit jours pour calmer les craintes des *Daily News* et de tous les sujets d'Edouard VII. La « politique des mains nettes », comme on disait au Congrès de Berlin, est le partage habituel des démocraties, qu'elles soient parlemen-

taires comme la nôtre ou plébiscitaires, comme le second empire. Une politique qui tire sa force des simples vœux de l'opinion se doit à elle-même d'agir le moins possible, et, quand elle agit, de réaliser aussi le moins possible et de paraître en règle avec tous les préjugés qui règnent sur la foule, qu'ils soient de justice, ou de générosité. Politique de verbiage et de parade, politique d'estrade et de tribune, de chaire et de tréteaux : elle n'a même pas réussi à nous assurer, je ne dis pas la générosité ou la justice de nos anciens amis, je dis seulement leur pitié !

VOLONTÉ ET PASSION

D'un article de M. Alfred Mézières, membre de l'Académie française, sur le livre (assez médiocre) de M. Delafosse, la *Théorie de l'ordre*, cette magnifique nuée :

— *Mais le parlement n'a qu'à vouloir pour faire mieux. On voit bien ce dont il est capable le jour où ses passions sont en jeu. Tout récemment, rien n'a pu lui faire lâcher prise dans la discussion du projet de loi relatif aux associations. Il ne s'est laissé détourner de son but par aucune sollicitation, il voulait aboutir, il a abouti dans le laps de temps qu'il s'était fixé à lui-même. Ce qu'il a fait une fois pour sa satisfaction, il peut le refaire chaque fois qu'il s'agira des grands intérêts du pays.*

Tous les systèmes démocratiques républicains ont ce double trait de commun : ils demandent à une foule ce qu'une foule ne peut donner, des volontés ; ils négligent dans cette foule à peu

près le total de ce que cette foule récèle, des intérêts et des passions. Personne, avant M. Mézières n'avait produit un amalgame aussi clair et, en quelque sorte, aussi pur de ces deux erreurs bien connues.

Reprenons mot pour mot. « *Le parlement n'a* « *qu'à vouloir.* » Traduisez, pour traduire convenablement : le Parlement n'a qu'à faire l'impossible. Plus loin : « *On voit bien ce dont il est* « *capable le jour où ses passion sont en jeu.* » Eh bien ! le jour où ses passions ne sont plus en jeu, cette capacité disparaît, ce mouvement s'éteint et cette activité s'arrête, se laisse arrêter par des riens. De quel droit et par quel extraordinaire abus de la parole M. Mézières fait-il subsister un effet dont il raye la cause? « *Ce qu'il* « *a fait une fois pour sa satisfaction, il peut le* « *refaire chaque fois qu'il s'agira des grands intérêts* « *du pays.* » A condition qu'il y trouve « sa satisfaction » ! A condition que « ses passions » ou ses intérêts « soient en jeu » ! Mais la passion du bien public, la passion des grands intérêts du pays est une trop haute vertu pour qu'on admette qu'elle anime, cette noble passion désintéressée, un ramas de six cents personnes : quant aux intérêts que la Chambre représente, ce sont des intérêts privés et des intérêts de partis. Vous pourriez les additionner jusqu'à la fin du monde, vous n'en feriez jamais sortir le sentiment de l'intérêt général.

Et cela est trop clair. Et nous sommes bien malheureux d'être obligés d'interpréter de telles évidences pour les rendre sensibles à l'esprit de M. Mézières.

LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE

M. Francis de Pressensé, bien connu pour son ignorance en philosophie, passait jusqu'à ces derniers jours pour savoir un peu son histoire. Mais il a écrit dans l'*Aurore*, à la date du 14 septembre dernier, sur ce mode de l'ironie qui lui réussit particulièrement.

— *La démocratie n'est qu'une grossière erreur à l'usage de petits esprits qui se payent de mots. Athènes, apparemment, est une illusion créée par des pédants en goguette et le monde, n'a jamais vu ni sur les bords de l'Ilissus, ni sur ceux de l'Arno, ni dans les âpres vallées de la Suisse, ni dans les forêts et les prairies du nouveau monde ce qu'enfante de miracles, ce que produit de beauté, de force, de bonheur, de bien-être, de dignité le gouvernement des hommes par eux-mêmes sans maîtres, sans sauveurs, sans dynasties.*

Nous avons expliqué vingt fois quel jeu de mots cruel se fait couramment à propos de la démocratie. Pour la vingt-et-unième fois, expliquons à M. de Pressensé, puisqu'il s'est exposé à cette réponse élémentaire qu'il se trompe à peu près également sur Athènes, Florence, les États-Unis d'Amérique et la Suisse.

M. de Pressensé oublie :

1° Que la prétendue démocratie athénienne fut une véritable aristocratie, à deux ou trois degrés. Il y eut à Athènes, disent les moindres manuels, 30.000 citoyens et 200.000 esclaves.

2° Qu'il en fut à peu près de même à Florence (*bords de l'Arno*) : sur 100.000 habitants, 3.000 citoyens. Ceci au témoignage d'un protestant gene-

vois que M. de Pressensé récusera difficilement, M. Philippe Monnier dans son livre du *Quattro-Cento* (tome I, p. 9).

3° Que les États-Unis d'Amérique sont aujourd'hui gouvernés en réalité par les princes d'une féodalité mobilière, après l'avoir été par un patriciat théocratique et rural.

4° Qu'enfin la Suisse à longtemps vécu de son antique patriciat local, qu'elle en est encore soutenue, mais que les progrès de la démocratie menacent d'y établir, avec la centralisation, l'uniformité et la médiocrité.

La funeste nécessité de défendre la démocratie et la république ont fait oublier à M. de Pressensé toute l'histoire générale.

LA RAISON D'ÉTAT

Quand les nuées nous manqueront, nous ouvrirons le grand article que M. Labori a publié le 1er novembre dans la *Grande Revue* sous ce titre sentencieux et qui dut faire rêver M. Clemenceau : « Le mal politique et les partis ». C'est un entrepôt général, c'est un immense réservoir de nuées tantôt floconnantes, tantôt agglomérées en bancs profonds, pâteux et presque consistants. On dit M. Labori en froid avec le traître Dreyfus ainsi qu'avec M. Joseph Reinach. Il n'est brouillé, ce nonobstant, avec aucun des dogmes essentiels du dreyfusianisme, qui sont :

l'ignorance du terme,

la contradiction dans les termes,

et la confusion des termes les plus distincts !

Un bon exemple :

— *Sur la Raison d'État aussi il faut s'entendre. A toutes les époques, le Salut Public a paru de nature à justifier certains actes exceptionnels, contraires parfois aux droits étroits de l'individu. Mais la notion de la Raison d'Etat s'est nécessairement transformée par l'effet de l'évolution politique et sociale. Sous un régime de liberté, les mesures que l'intérêt général exigent ne peuvent plus être abandonnées à l'appréciation arbitraire d'un homme ou d'une coterie: en toute circonstance, il faut que les citoyens soient assurés de trouver une protection efficace dans l'observation scrupuleuse des formes légales; enfin la Raison d'Etat, pour que son application puisse être regardée comme légitime, doit être véritablement la Raison d'Etat, c'est-à-dire qu'elle doit naître d'une nécessité absolue et non équivoque de Salut Public.*

O blagologie! O jurisprudence! Pas un instant M. Labori n'a conçu le salut public comme une nécessité, une réalité, une *chose*. Nullement. Il écrit: la notion du salut public. Cette notion, étant une notion, *doit* se transformer (on a lu son Darwin!). Pas un instant le juridico-blagologue ne se demande si les conditions réelles du salut public (traduisons-lui, pour qu'il comprenne: les choses sans lesquelles point de salut public) se sont transformées en même temps que sa « notion ». Y a-t-il toujours des Etats? Des Etats militaires? Ces Etats ont-ils toujours une police? Une police militaire? Minuties que cela! Notre avocat suit patiemment la précieuse transformation. L'« évolution politique et sociale » transforme donc « la notion » du salut public! La raison d'Etat (pardon, vous devriez dire la notion de la raison d'Etat) doit être contrôlée

(par qui? comment ?) et non « abandonnée » à l'arbitraire. Mais si on la contrôle, la raison d'Etat n'est plus la raison d'Etat, dont le propre est tout justement d'échapper au contrôle parlementaire et judiciaire !... Le célèbre avocat veut en outre que cette raison d'Etat, qui n'est que la notion de la raison d'Etat, et qui n'en est du reste que la notion contradictoire, ne doit jamais être invoquée que dans le cas d'une « nécessité absolue et non équivoque de salut public ». Nous le voulons aussi. Mais, à la différence de maître Labori nous nous rendons compte que le contrôle est impossible. Il y a là, par la force de la nature des choses, une zone de ténèbres et de mystère qui subsistera tant qu'il subsistera des Etats, des Etats militaires et la police militaire de ces Etats. M. Labori ne veut-il pas de cette zone? Qu'il renonce aux Etats et à leurs conditions ! Il ne veut pas renoncer aux Etats ni à leurs conditions? Qu'il se résigne à leurs conséquences inéluctables !

Et ceci n'entrera jamais dans la cervelle d'un véritable avocat. L'avocat-né ne peut se résigner à ce qui coupe court à sa blagologie. Voilà une nécessité professionnelle. Peut-être faut-il qu'elle soit. Mais en ce cas il faut que les gens en soient prévenus.

C'est fait; pour ceux du moins qui lisent notre *Action française*.

RAYON DE LUMIÈRE

On discute beaucoup sur le rapport secret du général Voyron.

En expiation du tourbillon de nuées que ce rapport suscite, nous copierons avec volupté une belle parole de l'évêque français de Pékin, Mgr Favier.

Elle est extraite d'une conversation publiée le 9 janvier 1901 dans le *Figaro* par M. Julien de Narfon.

« *Lorsque les troupes alliées entrèrent à Pékin, la ville était déserte. Tous les habitants avaient fui. Nos chrétiens souffraient horriblement de la faim.*

« *Sur les* 400 *personnes enterrées par nous au cours du siège dans les jardins de Peï-Tang*, 50 *à peine ont été tuées par les balles des Boxers*, 350 *sont mortes d'inanition.*

« *Fallait-il donc nous laisser tous mourir aussi quand nous ne pouvions pas acheter, faute de vendeurs, les vivres dont nous avions le plus pressant besoin?*

« JE N'AI PAS PENSÉ QUE NOUS DUSSIONS ÊTRE « BÊTES A CE POINT... »

Ces derniers mots sont tout en or, comme dirait Pascal :

« — JE N'AI PAS PENSÉ QUE NOUS DUSSIONS ÊTRE « BÊTES A CE POINT... »

Heureux Français de Chine! Ceux de France n'ont pas encore trouvé des chefs à la taille de Mgr Favier.

LE CHŒUR.

LES LIVRES

Le Salut public, par Léon de Montesquiou. (*Plon et Nourrit, édit.*)

Nous saluons joyeusement l'apparition du livre de M. de Montesquiou. La méthode, la doctrine du *Salut Public* sont celles mêmes de l'*Action française*. Le progrès d'idées qui conduit du nationalisme à la Monarchie est, ici et là, parallèle. Par de pareilles voies et dans le même temps, M. de Montesquiou est parvenu à la conclusion royaliste. Son traité résume parfaitement la série de raisonnements et de libres recherches politiques qui sont tentées ici depuis près de trois ans. M. de Montesquiou a vraiment écrit un lucide, pratique et nécessaire *Manuel de nationalisme intégral*. C'est une Enchiridion qu'on voudrait voir chez tous les patriotes.

Au début de l'affaire Dreyfus, lorsque avec tant de bons citoyens M. de Montesquiou vit la patrie menacée, il voulut comme eux le salut public, mais le voulut sans condition. Le concevant nécessaire et supérieur, il était résolu à tout lui sacrifier. Il ne soupçonnait pas quelle serait l'étendue de ces sacrifices. Rares preuves de positivité et de liberté intellectuelles! Chaque fois que M. de Montesquiou a compris que le bien commun était inconciliable avec une de ses opinions précédentes, il ne s'est pas embarrassé plus longtemps de cette opinion. La belle hécatombe qu'il a faite des fictions démocratico-libérales! Le dogme de la Souveraineté du peuple ne résiste pas à la nécessité du Salut public; s'il analyse les Droits de l'Homme, y découvrant une superstition pure, il abjure sans retard cette triste religion; dans l'étude intitulée *Deux cris, deux doctrines*, il fait encore un pas décisif lorsqu'il re-

nonce à la République regardée comme une idée absolue à laquelle les métaphysiciens révolutionnaires veulent plier les faits, puisque dans leur conception « c'est au pays à prendre la forme de la République, et non point à la République à prendre la forme du pays. »

A partir de ce moment, après cette ferme critique constamment soutenue par l'idée du salut public, M. de Montesquiou ne pouvait plus s'arrêter. La méthode réaliste et positive dont il avait usé le menait peu à peu à des conclusions organiques. Son livre est une suite de raisonnements parfaitement liés et irréfutables dès que le postulat de l'auteur, c'est-à-dire la nécessité du salut public, est admis. Après les chapitres où il résout en absurdités pures les procédés auxquels se confient les républicains patriotes (cercle vicieux électoral; inconséquence du parti des honnêtes gens qui remplacerait par le néant le gouvernement maçonnique, détestable gouvernement sans doute, mais gouvernement en fin de compte), après ces chapitres il n'est plus de goût particulier ni de préférences qui tiennent : M. de Montesquiou dans une lettre à M. Charles Maurras se prononce avec lui pour le programme de l'*Enquête sur la monarchie* et pour la royauté « héréditaire, traditionnelle, anti-parlementaire et décentralisée ». Oui ou non, demandait M. Charles Maurras, l'institution d'une telle royauté est-elle de salut public? C'est un théoricien du salut public qui, toutes choses examinées, lui répond aujourd'hui par une affirmative forte et résolue.

M. de Montesquiou a réimprimé, telles quelles et dans leur ordre, les études qu'il avait publiées ici. Ce n'est pas la moindre originalité de cet ouvrage que d'y voir, dans une suite parfaite, le pur développement logique de l'idée principale. A chacune de ses études, l'auteur a ajouté des notes où il élu-

cide sa pensée antérieure et la compare à sa pensée présente. C'est exactement la lecture qui convient à cette heure aux meilleurs esprits du parti national qui sont aussi les moins conséquents. Avec un guide tel que l'auteur ils retrouveraient un à un, comme les théorèmes de la géométrie, les principes de la politique traditionnelle française ; (on remarquera notamment par quelle déduction M. de Montesquiou, cessant d'être démocrate, devient du même coup décentralisateur, p. 54-55). On ne se lassera pas de dire qu'il ne suffit pas d'être un bon Français, mais qu'il faut encore savoir raisonner et penser juste. Le *Salut public* y aidera les patriotes.

Pages choisies de Gœthe, avec notices et annotations par PIERRE LASSERRE et Paul BARET. (*Librairie Armand Colin.*)

C'était une entreprise délicate de faire un pareil choix dans l'œuvre de Gœthe. Le goût des auteurs y a pourtant réussi. Leur anthologie est aussi complète et variée que possible. On ne peut pas regretter qu'ils aient décidé de ne pas adapter l'intraduisible et qu'ils aient laissé de côté notamment les poésies lyriques. Qu'aurait-on gagné à retrouver ici le *Roi des Aulnes* ? Et pouvait-on songer à tirer quelque chose du *Divan* ? Par contre, il y a peut-être abus d'*Egmont* pour ne rien donner du *Voyage d'Italie*.

La pièce éminente du livre, c'est l'introduction que M. Pierre Lasserre a écrite au *Faust*. Voilà un modèle de critique française à opposer aux commentaires germaniques. Quel volume d'exégèse élucide l'œuvre de Gœthe comme le font les vingt pages de M. Pierre Lasserre ? Sa courte analyse suit les mouvements du drame avec une vivante flexibilité

et en marque avec précision les moments principaux. Si peu accessible qu'on sache M. Pierre Lasserre à la louange d'avoir dit du nouveau, il faut bien avertir qu'il fait entendre le sens de *Faust* comme personne jusqu'à lui. Le génie de Gœthe n'avait rien de métaphysique et l'on pouvait être assuré que M. Lasserre n'y trouverait aucun prétexte à sortir du naturel : ce n'est point un inventeur d'apocalypse. Il le montre assez en définissant *Faust* « une éducation humaine ». Le Docteur, c'est le le héros « clair, loyal et fier » qui voit dans la vie « la matière d'un art profond », c'est le fort, le calme que les épreuves introduisent à la sagesse et qui, sans céder jamais à la tentation de « l'idéal », accepte toute la réalité. — Tout cela est fort distant des explications morales et religieuses formées à foison sur *Faust* par les mythologues. Beaucoup de théologiens en seront scandalisés. Heureux scandale ! On saura donc qu'un Gœthe n'est point pâture d'« idéalistes » !

De tout, par J.-K. Huysmans. (*P. V. Stock, éditeur.*)

M. Huysmans, qui fait constamment l'esthète et le dégoûté, n'est en somme qu'un bon sauvage. Il y a, dans ce volume très mélangé, des études d'art et en particulier une suite de réflexions sur quelques maîtres français et italiens qui sont du dernier ridicule. On ne peut pourtant pas exiger des peintres civilisés qu'ils donnent des œuvres horribles et sanglantes comme cette *Crucifixion* que décrivit si complaisamment M. Huysmans à l'introduction d'un de ses romans les plus célèbres. Mais il faut prendre M. Huysmans tel qu'il est, et ne voir en lui qu'un Flamand. Il se flatte en effet de descendre d'un peintre de Néerlande dont on connaît des paysages assez fumeux. On retrouve chez M. Huysmans deux

traits qui décèlent, à ne s'y pas tromper, cette origine. C'est son catholicisme d'abord, d'un caractère mystique et tourmenté et qui se plaît au sang, aux sanies, à l'horrible. Et c'est aussi ses dons d'observation des choses, de minutieuse notation, et sa riche verve descriptive. Il faut avouer le plaisir qu'on a pris à ses pages drolatiques sur les coiffeurs, les buffets des gares, les habitués de cafés, où abondent les comparaisons et les trouvailles de langage les plus imprévues. Certes ce sont des « magots » flamands ; mais des magots bien réjouissants tout de même.

JACQUES BAINVILLE.

Memento. — *Foyer détruit* ; par JULIEN LEFÈVRE, roman où l'auteur montre d'une manière intéressante les funestes effets du divorce sur les époux eux-mêmes, leurs enfants et leur famille. (*Perrin et Cie, éditeurs*) — A la même librairie M. JACQUINET publie *Quelques considérations sur notre temps* ; le constant effort qu'on y remarque pour se tenir dans le « juste milieu » donne de l'auteur (qui d'ailleurs paraît belge) l'idée d'un bourgeois de la monarchie de Juillet attardé au XXe siècle.

ERRATUM. — Quoique convaincu de l'inutilité des *errata*, je dois dire que M. Victor Giraud n'a jamais eu l'idée vraiment saugrenue de parler de l'influence de Taine sur M. Goyau, qu'on abandonne à la démocratie chrétienne. C'est *Guyau* qu'il faut lire à la page 836 du dernier numéro. — Six lignes plus bas on avait écrit : (*p.* 205 ; *faisons, nous aussi, de la « critique scientifique. »*)

J. B.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

AVIS AUX ABONNÉS

Nous mettons en recouvrement les abonnements venant à expiration les 15 *novembre*, 1er *et* 15 *décembre* 1901.

Il nous arrive d'être obligés de faire présenter plusieurs fois nos quittances d'abonnement. Il nous en coûte chaque fois cinquante centimes. Nous prions nos abonnés de faire bon accueil à nos quittances à première présentation; sinon, nous serons contraints de majorer leur abonnement des frais supplémentaires de recouvrement.

Nos abonnés ont tous du recevoir la brochure de M. Henri Vaugeois, « Un Français chez le duc d'Orléans » *éditée par la* « Gazette de France ».

Ceux de nos abonnés qui n'auraient pas reçu cette brochure peuvent se la procurer soit à la « Gazette de France » 1 bis, *rue Baillif, soit aux bureaux de l'* « Action Française », 28, *rue Bonaparte.*

CHEMIN DE FER DU NORD

Services les plus rapides entre

Paris, Cologne, Coblence et Francfort-sur-Mein

Les services les plus rapides entre Paris, Cologne, Coblence et Francfort-sur-Mein, en 1re et 2e classes, sont assurés comme suit :

ALLER

Paris-Nord	dép.	1 50 s.	9 25 s.
Cologne	arr.	11 20 s.	7 58m.
Coblence	arr.	2 52m.	10 15m.
Francfort-sur-Mein	arr.	6 32m.	midi 17

RETOUR

Francfort-sur-Mein	dép.	8 25m.	5 48 s.
Coblence	dép.	11 16m.	8 38 s.
Cologne	dép.	1 45 s.	11 21 s.
Paris-Nord	arr.	11 17 s.	8 20m.

En utilisant le Nord-Express 1re, 2e cl. entre Paris et Liège et le train de luxe Ostende-Vienne entre Liège et Francfort-sur-Mein, le trajet de Paris-Nord à Coblence s'effectue en 10 heures et celui de Paris-Nord à Francfort-sur-Mein en 12 heures par les itinéraires indiqués ci-dessous pour l'aller et le retour.

ALLER

		NORD-EXPRESS 1re, 2e cl.
Paris-Nord	dép.	1 50 soir
Liège	arr.	7 06 —
		OSTENDE-VIENNE Train de luxe
	dép.	8 08 soir
Cologne	arr.	11 51 mat.
Coblence	arr.	1 22 —
Francfort-sur-Mein	arr.	3 33 —

RETOUR

		VIENNE-OSTENDE Train de luxe
Francfort-sur-Mein	dép.	min. 36
Coblence	dép	2 49 mat.
Cologne	dép.	4 16 —
Liège	arr.	6 » —
		1re, 2e cl.
	dép.	6 30 mat.
Paris-Nord	arr.	midi 50

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

L'HIVER A LA COTE D'AZUR

Billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes pour familles

Du 1er octobre au 15 novembre 1901, il est délivré par les gares P.-L.-M., aux familles (serviteurs compris) composées d'au moins 3 personnes, des billets d'aller et retour collectifs pour Hyères et toutes les gares au delà (Cannes, Nice, Menton, etc.). Le parcours simple doit être d'au moins 400 kilomètres. La famille comprend : père, mère, enfants, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce.

Le prix du billet collectif est calculé comme suit : prix de quatre billets simples pour les deux premières personnes, prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié du prix d'un billet simple pour chacune des personnes en sus de la troisième. Les familles composées d'au moins trois personnes bénéficient ainsi d'une réduction de 50 0/0 à partir de la troisième personne et d'une réduction de 75 0/0 pour chacune des personnes en plus de la troisième, sur les prix du tarif général. Les billets valables jusqu'au 15 mai permettent aux voyageurs de s'arrêter à toutes les gares situées sur l'itinéraire et desservies par le train utilisé. Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Dans le but de faciliter les relations entre le Havre, la Basse-Normandie et la Bretagne, il sera délivré, du 1er avril au 2 octobre, par toutes les gares du réseau de l'Ouest et aux guichets de la Compagnie Normande de navigation, des billets directs, comportant le parcours, par mer, du Havre à Trouville et, par voie ferrée, de la gare de Trouville au point de destination, et inversement.

Le prix de ces billets est ainsi calculé :

Trajet en chemin de fer. — Prix du tarif ordinaire :

Trajet en bateau. — 1 fr. 60 pour les billets de 1re et 2e classes (chemin de fer) et 1re classe (bateau), et 0 fr. 85 pour les billets de 3e classe (chemin de fer) et 2e classe (bateau).

ABONNEMENTS SUR TOUT LE RÉSEAU

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles en 1re, 2e et 3e classes et valables pendant 1 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et 1 an.

Ces cartes donnent le droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourue.

Il est facultatif de régler le prix de l'abonnement de 6 mois, de 9 mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés.

Les abonnements d'un mois sont délivrés à une date quelconque, ceux de 3 mois, 6 mois, 9 mois et un an partent du 1er et du 15 de chaque mois.

DÉTACHER CE BULLETIN ET L'ENVOYER 28, RUE BONAPARTE, PARIS.

ABONNEMENT

A LA REVUE " L'ACTION FRANÇAISE "

PARAISSANT LES 1er ET 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 28, rue Bonaparte

Prix : 10 francs les 24 numéros

Je soussigné _____

demeurant à _____

déclare souscrire un abonnement à 24 numéros du Bulletin de « l'Action française ».

J'envoie inclus la somme de 10 francs, montant de mon abonnement, en un mandat, ou : Je vous prie de faire recouvrer par la poste le prix de mon abonnement, avec 0 fr. 50 en plus pour les frais de recouvrement.

A _____ *le* _____ *1901.*

SIGNATURE :

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis, avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis, rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*

et dans les principales gares de Paris et de la province.

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

21, Boulevard Montmartre, 21, Paris

Fondé en 1889

Directeur : A. GALLOIS

A la Librairie JUVEN

122, RUE RÉAUMUR

ANTHINEA

D'ATHÈNES A FLORENCE

PAR

CHARLES MAURRAS

Nous avons annoncé à plusieurs reprises la publication d'ANTHINEA sous le titre de PROMENADES PAÏENNES.

A la Librairie PLON

8, *rue Garancière*, 8

LE SALUT PUBLIC

PAR

Léon de MONTESQUIOU

EN VENTE

A

l'ACTION FRANÇAISE

UNE SOIRÉE DANS LE SILENCE

ET

LE VENT DE LA MORT

PAR

Maurice BARRÈS

Élégante brochure in-8° carré..... 1 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100.

Chacun de ces exemplaires de luxe est vendu 5 fr.

Envoi franco contre toute demande adressée à l'*Action Française* et accompagnée d'un bon de poste de 1 franc.

Pour les exemplaires de luxe, joindre au bon de poste de 2 francs, 20 centimes en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

3e année. — T. V. — N° 60 15 Décembre 1901.

L'Action française

(*Revue bi-mensuelle*)

SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE 1901

ANARCHIE OU MONARCHIE : *Lettre ouverte à M. Cavaignac*..... **Henri Vaugeois**
LA RACE : *Juifs et Aryens*..... **Jules Soury.**
UNE " NUÉE " MILITAIRE .. .. **Hippolyte Amé.**
M. BRUNETIÈRE ET LE SCHISME.. **D. Richard Cosse.**
AUX MANŒUVRES (suite)..... **Lucien Corpechot.**

PARTIE PÉRIODIQUE

CHRONIQUES : *La Musique* (**A. Z.**); — LES LIVRES : *Un Duel* (Anton Tchekhof); — *La France au milieu du XVIIe siècle*, d'après la correspondance de Guy Patin (Armand Brette et Edme Champion) (**Jacques Bainville**).

PARIS
BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*
28, RUE BONAPARTE

Le numéro 0 fr. 50
ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. Etranger, 15 fr.

La reproduction des articles de l'*Action française* est autorisée avec l'indication de la source et du nom de l'auteur.

L'ACTION FRANÇAISE paraît le 1er et le 15 de chaque mois. On s'abonne à Paris, 28, rue Bonaparte, Paris, 6e.

M. Henri Vaugeois, Directeur, recevra le Vendredi, de 2 à 4 heures.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Paul Bourget, de l'Académie française. — Gyp. — Jules Soury. — Maurice Barrès. — Charles Maurras. — Jules Caplain-Cortambert. — Maurice Talmeyr. — Maurice Sebosch. — Hugues Rebell. — Jean de Mitty. — P. Copin-Albancelli. — Alfred Duquet. — Frédéric Plessis. — Lucien Corpechot. — Denis Guibert, député. — Frédéric Amouretti. — Joachim Gasquet. — Auguste Cavalier. — Henri Coulier. — Xavier de Magallon. — Théodore Botrel. — Dauphin Meunier. — L. de Montesquiou-Fezensac. — Lucien Moreau. — Octave Tauxier. — Maurice Pujo. — Jacques Bainville. — Albert Jacquin. — Robert Launay. — O. de Barral. — R. Jacquot. — Georges Grappe.

FONDATEUR

Le Colonel de Villebois-Mareuil

Mort au champ d'honneur

L'Action française

15 *décembre* 1901.

ANARCHIE OU MONARCHIE

Lettre ouverte à M. Cavaignac, ancien ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

En notifiant dernièrement à M. le recteur Zévort votre démission de membre de la Société des Amis de l'Université normande, vous avez été le premier d'entre les républicains radicaux à protester contre les tendances anarchistes et antinationalistes de certains professeurs de l'Etat.

Vous étiez seul, parmi ces mêmes républicains, à le pouvoir faire, valablement. Car, autant cette protestation — formulée par vous, Monsieur le Ministre, au nom de nos intérêts militaires, dont vous fûtes le gardien le plus ferme et le plus regretté — avait de poids et de sens, autant elle manquait de l'un et de l'autre, le lendemain, dans la bouche de MM. Léon Bourgeois et Brisson, démissionnaires de la *Société Condorcet*.

Et c'est sans doute parce que vous le sen-

tiez si singulièrement autorisé que votre diagnostic sur la folie « dreyfusienne » a osé être complet. Le lamentable « dreyfusianisme », qui survit à l'Affaire, parce qu'il l'avait précédée, vous ne le condamnez point seulement dans ses violences, chez les jeunes professeurs que vous en voyez férus, mais aussi dans ses expressions théoriques, chez les hauts titulaires de notre enseignement officiel, qui s'amusent à le vulgariser. Votre lettre au recteur de Caen dénonce enfin l'action dissolvante de quelques-uns de ces « Worms » nombreux et inquiétants. que le libéralisme trop généreux de nos parents admit à s'asseoir à leurs côtés, jusque dans les vieilles chaires de nos Facultés de droit. C'est signaler le mal là où, véritablement, il naît à cette heure.

Toutefois, sur ce mal de l'anarchisme « intellectuel », sur les profondes racines qu'il a déjà poussées dans l'Université, je crois pouvoir, Monsieur le Ministre, vous apporter quelques indications précises, et je veux vous soumettre en même temps quelques réflexions que je ne suis pas seul à avoir faites, au cours de la crise récente, sur les remèdes qu'il comporterait.

Ces remèdes devront être héroïques. J'entends qu'on devra en venir à des condamnations décisives, non pas tant, il est vrai, contre les personnes que contre les doc-

trines elles-mêmes. Mais à ces condamnations il faudra, pour qu'elles vaillent, des considérants peut-être un peu plus forts que les banalités déclamatoires du poète-chauvin de Villeneuve-sur-Lot, ministre de l'instruction publique dans le cabinet Dreyfus. Il faudra même, contre les doctrines antimilitaristes prêchées par les nouveaux universitaires, invoquer d'autres motifs et de plus circonstanciés que ceux dont s'étaie la récente sentence du Conseil supérieur. Cette fin de non-recevoir, — obtenue par M. Rabier, jadis apôtre fanatique de la « Justice » et de la « Vérité », — contre son jeune coreligionnaire, ne découragera, de suivre M. Hervé, aucun de ses collègues. Ils seront au contraire chaque jour plus nombreux et plus enflammés, ceux-là qui, s'étant dès longtemps imprégnés du même affreux évangélisme, et croyant en Tolstoï, tout comme ce « bleu » de Belfort qui refusait ses armes l'autre semaine, n'attendent, pour passer de « l'idée » à l'acte, que l'excitation de de l'exemple... Gare aux martyrs !

J'en sais plus d'un qui, déjà, chauffe. Le délai qu'ils se tolèrent, plus ou moins long suivant les individus et les situations acquises, loin d'indiquer, chez la plupart de ces malheureux, un degré quelconque de sens social, une lueur de sagesse positive, ne fait que mesurer leur coefficient person-

nel de lâcheté. Lâchetés subtiles, et très diverses, sans doute, car certains, assez bien nés pour ne pas reculer devant les disgrâces administratives à encourir, hésitent plutôt devant l'horreur de ce suicide plus que personnel, et, pour ainsi dire, national, que commande leur doctrine : l'*Internationale*, le « genre humain » qu'ils cherchent au delà de la société présente, est un « au-delà », dont la nuit paraît froide, même à ceux-là qui voudraient fuir la réalité vive, brillante et résistante de leur terrestre Patrie, de cette France qui les entoure, qui les dépasse, qui les meurtrit, mais qui les porte !

Ils marcheront pourtant. Pense-t-on que M. Lapicque, maître de conférences à la Faculté des Sciences, va être seul avec M. Seignobos, avec M. Séailles (dont j'espère bien n'attendre pas longtemps les déclarations et les actes), à confesser la foi humanitaire qui grandit à la Sorbonne ?

Mais alors, qu'est-ce à dire, sinon qu'il y aurait bénéfice à poser tout de suite, en ses termes exacts et durs, le problème soulevé par l'affaire Hervé ?

C'est ce qu'ont décidé de faire quelques-uns de ces « intellectuels patriotes », de ces Français habitués, de par leur éducation, à considérer les idées pures, mais inclinés aussi, de par leurs goûts, à se plaire aux réalités les plus proches et les plus sensibles, et

qui, de ce fait, furent préservés de l'obsession de la « justice » par la seule vue de leur cité natale.

Informés qu'ils sont avec certitude de ce qu'est l'esprit dreyfusien chez les hauts universitaires, et des progrès qu'il ne peut manquer de faire parmi leurs élèves, voici ce qu'ils se demandent aujourd'hui :

« Cet esprit, ce culte des Droits de l'homme se confondant exactement (tout le monde le sait bien) avec la fidélité à la République, avec le dessein de la défendre et de la développer dans toutes ses conséquences, ne sommes-nous point obligés, — nous qui le combattons, cet esprit, comme destructif de l'esprit militaire, comme opposé au maintien de l'armée et donc de la nation elle-même, dans l'Europe moderne, — d'avouer que nous renonçons à la République? »

A cette question, j'ai, pour ma part, après un long examen, répondu par l'affirmative. Nationaliste, j'ai logiquement conclu au royalisme, et c'est du point de vue royaliste, seulement, qu'il me paraît possible de s'opposer avec force à l'erreur politique des amis de M. Hervé.

J'essaierai, en la discutant ici avec un peu de suite, de faire faire à quelques-uns les étapes que j'ai faites moi-même vers ce que mon admirable ami Charles Maurras a appelé le Nationalisme intégral.

Je l'essaierai, parce qu'il ne me semble point qu'on doive désespérer d'agir par la persuasion sur les internationalistes universitaires, et, en général, sur les internationalistes spéculatifs et désintéressés, qui sont de plus en plus nombreux parmi nous, dès que l'on peut se réclamer, comme je le ferai, d'une pensée absolument libre et entière.

Mais, quelque éloigné que je sois de rien attendre désormais des solutions républicaines, auxquelles je vous sais si sincèrement attaché, c'est à vous, Monsieur le Ministre, que je dois le point de départ de ces réflexions sur l'intérêt national, que j'ai poursuivies depuis le jour où j'allai vous prier de m'aider à constituer la Ligue de la Patrie française. Car c'est à vous que, républicain, j'ai dû, comme plusieurs autres républicains, l'inappréciable bonheur d'échapper à la mystification savante des amis de Dreyfus. Presque « dreyfusien » avant l'*Affaire*, c'est-à-dire assez touché de ces sentimentales généralités socialistes qui sont le pain quotidien, assez creux, des meilleurs d'entre les universitaires d'aujourd'hui, j'aurais pu devenir « dreyfusard », en dépit de mon antisémitisme très net. Assez raisonnable pour ne point consentir, dès l'abord, à juger de loin, à nouveau, par moi-même, un procès déjà jugé, documents en mains, par un tribunal militaire, j'aurais pu, à la longue, j'imagine,

me laisser troubler de ce doute que l'on semait, au point d'en venir à désirer une revision incompatible avec les secrets de la défense nationale. Si je ne la réclamai point, cette absurde revision; si, même après le « faux Henry », je fermai obstinément l'oreille aux cris de la « justice » judaïque, si je refusai d'appliquer enfin, au cas Dreyfus, l'insipide méthode du philosophisme protestant, le « libre examen », et si je m'en tins à la méthode historique, à l'autorité du témoignage, c'est que cette autorité, toute morale, vous la représentiez, personnellement, d'une façon tout à fait haute.

Je vous dois d'avoir été nationaliste et je me sais incapable de l'oublier. C'est pourquoi j'attacherais un prix tout particulier à l'attention que je vous demande d'accorder, Monsieur le Ministre, aux raisons que j'ai de n'opposer désormais à l'Anarchisme moral, humanitaire, dénoncé par vous-même dans notre élite enseignante, autre chose qu'une institution politique : la Monarchie française.

HENRI VAUGEOIS.

A NOS LECTEURS

*L'*Action française, *fondée en juillet* 1899, *atteint, avec son numéro du* 15 *décembre* 1901, *la fin de son cinquième semestre. Nous nous sommes efforcés, au cours de ces deux ans et demi, de donner à cette publication un caractère à la fois énergique et sérieux.*

Peu à peu, grâce au dévouement de tous nos amis, elle s'est développée, matériellement, à mesure que sa doctrine se précisait et se complétait.

*Nous sommes loin cependant d'avoir réalisé le plan que nous nous sommes tracé; nous voudrions que l'on trouvât dans l'*Action française, *en même temps que les démonstrations de nos principes de politique nationale, des défenses et « illustrations » de toutes les richesses morales, esthétiques, littéraires dont la source, toujours vive, est dans le génie traditionnel de la France. Comme il y a « un cosmopolitisme », il y a un « nationalisme » français dans l'Art et dans les Lettres : c'est une sorte de* classicisme, *que nous*

aimerions à faire sentir à propos des œuvres et des hommes.

Nous répondrions par là au désir qui nous a été exprimé par des amis, désireux de pouvoir faire lire notre publication à des personnes qui ne se préoccupent pas directement *des problèmes de politique pure, et qui cependant pourraient être nos alliées sur un terrain plus large.*

Nous ne demandons pas mieux que de grandir et de varier le cadre de la Revue. Mais il ne nous sera possible de le faire que si nos amis, en la répandant, nous amènent, avec des abonnés nouveaux, les ressources nécessaires.

Nous avons néanmoins décidé de tenter un effort dans ce sens; à partir du 1er *janvier* 1902, *on trouvera dans chaque numéro* au moins une Chronique littéraire, dramatique, musicale *ou* artistique, *revue des expositions de peinture et sculpture. En raison de l'augmentation du volume de la Revue, que nécessiteront les rubriques complémentaires, nous sommes obligés d'élever le prix de l'abonnement, qui à l'origine était de* 10 francs *pour une brochure de* 48 *à* 70 *pages, au chiffre de* 12 FRANCS PAR AN.

Cette augmentation est la plus réduite possible, vu que nos brochures auront toujours, désormais, de de 88 *à* 96 *pages au moins.*

Toutefois, comme nous tenons à être lus des étudiants, nous laisserons l'abonnement à 10 FRANCS

par an, pour tous les élèves des Facultés et des Ecoles supérieures qui justifient de leur inscription.

Le prix du numéro sera de 0 fr. 60.

En conséquence, et sauf l'exception qui précède, tous les renouvellements seront, à partir de ce jour, faits à 12 *francs. Pour l'étranger, l'abonnement annuel sera de* 18 *francs. Ajoutons pourtant que les abonnements payés à* 10 *francs demeurent acquis pour leur durée entière aux personnes qui les ont déjà souscrits.*

L'ACTION FRANÇAISE.

LA RACE

JUIFS ET ARYENS

La considération des races ou des espèces humaines demeure la grande explication de l'histoire de la civilisation. Dans le passé comme dans le présent, elle reste la raison dernière de la nature des actions et des réactions des individus dans la lutte pour l'existence.

L'Aryen et le Sémite, pour ne parler que de ces deux grands groupes ethniques, réagissent tout autrement, dans les mêmes circonstances, parce que leur nature est hétérogène ou en partie irréductible. Ces vérités qui, s'il s'agissait de plantes ou d'animaux, seraient et sont l'évidence même pour tout botaniste ou zoologiste, pour tout jardinier ou éleveur, répugnent encore à quelques lettrés ignorants et surtout aux hommes politiques dont l'esprit a été faussé par les sophismes de la Déclaration des Droits de l'homme. Il leur faudrait, aux uns et aux autres, un peu de l'intelligence théorique ou pratique d'un Aristote, d'un Darwin, d'un Bismarck, spéculant sur les races et les espèces.

Qu'un Juif ou une Juive convertis puissent être des chrétiens fort avancés dans les œuvres de piété, il en existe beaucoup d'exemples dans l'histoire de l'Église. Mais si la psychologie de nos Religieux français avait été plus pénétrante, ils ne se seraient pas laissé prendre au piège que leur avaient tendu, certes à bonne intention et pour les sauver malgré eux, des gens qui sont

et demeurent étrangers à nos façons de sentir et de penser, à nos idées de morale, de fierté et d'honneur.

Ces Juifs convertis, capables par leur piété et par leurs œuvres d'édifier les plus grands chrétiens d'entre les Jésuites et les Dominicains, n'en restent-ils pas des Juifs?

Voilà toute la question.

Il faut qu'elle paraisse bien difficile à résoudre, cette question, pour que laïcs et ecclésiastiques demeurent fermés aux raisons d'un fait aussi simple.

Quoi! Parce qu'ils sont chrétiens, catholiques ou protestants, comme ils pourraient être musulmans, les Juifs baptisés ne seraient plus des Juifs! Mais supposons qu'un Juif converti, cardinal, membre du Sacré-Collège, devienne Pape. Si la chose ne s'est encore vue, elle se verra sûrement. Nul, à coup sûr, n'est plus catholique que le Pape. Eh bien, ce chrétien authentique en serait-il moins un Juif? On concède qu'il serait d' « origine juive ». Mais si l'on entend par là que ses parents, comme ses aïeux, étaient de race juive, il est trop évident que l'eau du baptême ne peut avoir modifié la composition de ses humeurs, la structure et la texture séculaires de ses organes, de son cerveau en particulier.

Vêtu de la pourpre cardinalice ou de la rouelle jaune, dans le palais du Vatican comme au fond d'un ghetto, le Juif restera Juif, parce qu'il est Juif. Il y a là, pour le Juif, une pierre fatale d'achoppement : on peut changer de religion, de nationalité, de langage : on ne change pas de race.

Tout le monde en tombe d'accord aujourd'hui. Mais prenons garde que, pour le grand nombre, qui ignore la nature et les lois de l'hérédité, l'idée de race n'est qu'une abstration.

On sait bien que les végétaux et les animaux se développent de germes, mais on n'a point assisté à ce développement à moins d'être embryologiste. On sait encore que sans graines, sans éléments reproducteurs, la vie ne pourrait se propager ; bref, que les générations actuelles sont la *continuité* des générations dont elles sont issues, et qu'avec la matière des cellules germinales toutes les propriétés biologiques, celles de la sensibilité et de l'intelligence comme les autres, sont transmises des ascendants aux descendants.

Quelque doctrine qu'on suive dans l'interprétation des faits de l'hérédité, ces faits eux-mêmes ne sont pas contestables. L'enfant, comme la plantule, ne peut pas ne pas être la substance même des êtres qui l'ont produit, et cela depuis les protozoaires et les protophytes jusqu'à l'homme, quelque variés que soient les modes de reproduction. Pour différents que soient les facteurs internes et externes qui concourent à modifier ces productions organiques, il faut qu'elles répètent les caractères médiats et immédiats, ataviques et contemporains, des parents et de la race, de l'espèce, du genre, de la famille.

Or les caractères ethniques des diverses races ou espèces humaines présentent un degré de fixité, une sûreté de réaction organique et fonctionnelle tellement manifestes, du fait de l'hérédité accumulée, qu'une éthologie spéciale, une

science des mœurs, des réactions morales, existe pour les variétés, races et espèces du genre humain, comme pour celles des autres mammifères, chiens, chevaux, etc., des oiseaux, des reptiles, des amphibiens et des poissons.

Tout l'art des horticulteurs et des éleveurs est fondé sur la propriété de la matière vivante de reproduire un type ancestral plus ou moins modifié par la fixation héréditaire de certaines variations obtenues et maintenues artificiellement. Ces combinaisons biologiques n'ont pas plus lieu de surprendre que celles de la chimie organique ou inorganique : seul le degré de complexité des phénomènes diffère.

Cela posé, le produit de l'œuf fécondé d'un Aryen ou d'un Sémite devra reproduire les caractères biologiques de la race ou de l'espèce, corps et esprit, avec la même sûreté que l'embryon, le fœtus, le jeune et l'adulte de tout autre mammifère. Faites élever un Juif dans une famille aryenne dès sa naissance, donnez-lui une éducation et une instruction religieuse de catholique ou de réformé, conférez-lui tous les sacrements et tous les ordres de l'Eglise, créez-le évêque, cardinal. pape ; appelez-le Français, Allemand, Anglais ou Italien : ni la profession ou l'absence d'une religion, ni la nationalité légale, ni le langage n'auront modifié un atome des cellules germinales de ce Juif, par conséquent de la structure et de la texture héréditaires de ses tissus et de ses organes. De même, si un Sémite adopte un Aryen et fait pour celui-ci tout ce que l'Aryen a pu faire, dans notre hypothèse d'adoption, pour un Sémite, Juif ou Arabe.

Ces données, absolument élémentaires, du problème des races, sont toujours méconnues ou ignorées. Il n'y a point que les journaux juifs ou judaïsants pour entretenir la misérable équivoque sur laquelle vit encore, en France, l'opinion publique : en France, un Juif ne se distingue du reste de la nation que par sa religion ! Pour ceux qui ne professent aucun culte, pour la plupart des socialistes, le Juif ne diffère donc plus d'un Français. Il n'en va pas de même dans le reste de l'Europe et de l'Asie, où l'instinct ethnique est au contraire d'une infaillibité presque absolue.

En Allemagne, en Angleterre, en Russie, en Roumanie et en Italie, dans tout le Levant, on ne confond nulle part, comme en France, la confession religieuse et la race. Cette confusion de la race, fait naturel, et de la religion ou de la nationalité, fiction légale, est toujours, je le répète, soigneusement entretenue par l'immense majorité des journaux et des revues qui, dans le monde entier, sont à la solde des Juifs.

« L'homme s'agite et la race le mène », m'écrivait un jour un jurisconsulte éminent, M. Eugène Loison, qui plaida devant la Haute-Cour. Cette expression, très heureuse, est surtout exacte : elle marque fortement le caractère de nécessité qu'emportent les différents modes de sentir et de penser, et partant d'agir, des diverses races ou espèces humaines.

JULES SOURY.

UNE « NUÉE » MILITAIRE

J'ai trouvé dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1er septembre, une nuée que je voudrais signaler aux lecteurs de l'*Action française*.

L'article où je l'ai recueillie est intitulé « Les endances nouvelles de l'armée allemande ». C'est une étude des plus intéressantes sur les progrès que l'armement impose à la tactique de combat; mais l'auteur en infère une sorte de loi de philosophie sociale qui me paraît ne pas avoir le sens commun. Je considère que son raisonnement procède de la même logique que la plupart des inductions de la métaphysique révolutionnaire; il prend une simple abstraction pour une cause efficiente, et une coïncidence accidentelle pour une concordance essentielle et significative, indépendante du temps et du milieu. Conséquemment il ne démontre rien. Vous allez en juger. Voici cette nuée :

Pour être forte, l'organisation militaire d'un peuple doit découler logiquement de sa constitution politique. Quand les institutions se modifient, les bases de l'armée doivent se transformer parallèlement. Celle-ci acquiert toute sa force lorsque son organisme correspond intimement à l'état social du pays...

Il est donc nécessaire que les méthodes d'institution et de discipline répondent à l'état politique et progressent avec lui.

Si les mots ont leur sens, il n'y a pas d'équivoque possible; quand le régime politique se modifie, les institutions militaires doivent suivre le mouvement. C'est la condition pour que l'armée soit forte.

Or c'est là une thèse que nous connaissons bien; les politiciens et les idéologues ne nous prêchent pas autre chose. Ils n'ont jamais pensé qu'on dût faire une armée autrement que par un décalque de la société telle qu'ils la conçoivent: ils sont persuadés que leurs vertus civiques contiennent en puissance les vertus militaires, et que le nombre, expression suprême du droit et de la force, est à la fois la source du pouvoir politique et le facteur de l'énergie guerrière. Lois intangibles, réformes nécessaires, tout leur fameux programme a ces idées pour bases. Cette géométrie des institutions n'est qu'un chapitre de leur philosophie. Nous connaissons la psychologie qui a donné naissance aux fictions, aux principes abstraits et aux droits absolus dont la démocratie a fait ses idoles en leur attribuant le souverain pouvoir de gouverner les faits sociaux: la raison pure substitue ses concepts aux sources naturelles de la réalité objective; elle choisit, elle taille à sa guise dans les phénomènes qu'elle envisage des éléments abstraits dont elle fait des causes; elle décrète *a priori* que l'autorité de ces causes est la condition du progrès social. Mais quand il faut passer de la théorie à la pratique, quand

il faut que la preuve succède à l'hypothèse, le métaphysicien est quelque peu embarrassé, et c'est là qu'on le prend en flagrant délit de sophisme, quand, pour vérifier le pouvoir d'une cause qui n'est telle que dans son cerveau, il enchaîne les faits et les arguments à sa manière. Voyons donc sur quels faits et sur quels arguments s'est échafaudée cette loi de subordination de l'organisme militaire à l'organisme politique. Serait-ce dans le fonds de sa propre science et non dans le vieux fonds de la métaphysique que ce spécialiste des choses de la guerre aurait trouvé cette relation dont il affirme l'existence ? Comment raisonne-t-il ? Sur quels faits positifs porte l'expérience dont il infère cette condition nécessaire, absolue, de la puissance militaire ?

Il observe ce fait, qu'à une époque où le citoyen a conquis, dans la vie politique, une plus grande indépendance de ses actes individuels, il devient nécessaire de laisser aussi le soldat plus libre de ses actes et de ses mouvements sur le champ de bataille. Il est frappé de cette coïncidence. A l'origine de deux phénomènes qui, objectivement, sont tout à fait distincts, puisque ce sont des actes qui se rapportent l'un à la politique et l'autre à la guerre, il voit la *même condition* ; l'acte du combattant ne doit plus résulter d'une coërcition extérieure ; il sera volontaire, spontané, subjectif comme celui du citoyen. Il isole cette circonstance, que la condition est unique pour les deux actes ; dans d'autres temps et dans d'autres milieux, il la retrouve associée aux mêmes phénomènes, car elle était également

présente quand les actes considérés obéissaient tous deux à une autre condition, celle de la contrainte. Conséquemment, elle lui apparaît comme l'antécédent d'un même effet, *l'effort militaire*, comme la circonstance qui revient lui donner l'énergie qu'il réclame, comme la cause de son intensité, la véritable *raison* de son *progrès*. La concordance observée et abstraite prend ainsi à ses yeux la valeur d'une loi : toute condition qui se place à la source des actes de l'individu, dans l'ordre politique, doit se placer à l'origine de l'effort militaire, pour lui donner sa valeur maxima. En d'autres termes, l'armée, pour être forte, empruntera sa discipline morale et organique à la société dont elle émane; les institutions politiques et militaires ne sont que la monnaie d'une même doctrine, celle dont les principes gouvernent la cité.

Eh bien, c'est une induction qui, à mon sens, est absolument fausse, et le raisonnement contient, pour le moins, deux sophismes.

Le premier est du genre « non causa pro causa », c'est un sophisme de causalité.

Admettons que les actes du soldat et du citoyen soient bien en concordance par la condition qu'ils aient même sujet et même liberté pour se produire : il n'en résulte pas qu'ils auront pour cela la *même cause efficiente*.

Le phénomène que nous considérons comme le résultat à obtenir est un acte soumis à la condition de se produire avec la plus grande énergie : où cette énergie est-elle en puissance, de telle sorte qu'on la conçoive se dépensant dans

l'action? Dans quel facteur moral est cette intensité que l'on réclame de l'effort militaire? *Dans la prépondérance du motif de l'effort*. La vérité psychologique est qu'un effort quelconque, quand il peut se produire en toute liberté, est gouverné en direction, énergie et portée, par la valeur de son motif; cela ne veut pas dire que le sujet n'ait pas son libre arbitre et que sa volonté ne donne par l'impulsion; mais cette volonté est décidée, guidée et soutenue par la puissance du motif de l'effort; entre tous les objets qui nous donnent l'impression d'un but que nous avons la faculté d'atteindre, nous choisissons celui qui, pour nous, a le plus d'attrait par la raison que, subjectivement, nous lui concédons le plus d'importance; il est donc un rapport d'antécédent à conséquent entre la force de cette impression qui motive l'effort et le mouvement qui le réalise; c'est le poids du motif qui règle la dépense de l'énergie dans l'action. Or nous cherchons la cause de l'effort militaire, celle qui lui donne toute sa puissance. Si la *prépondérance du motif* de l'effort est présente ou absente quand l'effort se produit ou non, et s'il est bien un rapport constaté de cet excès de poids et de l'intensité objective du phénomène, nous tenons notre cause en liaison avec sa conséquence; nous connaissons un facteur moral qui nécessairement entre dans la synthèse des actions de guerre : c'est le poids du motif de l'effort du soldat.

Il y a donc, dans le raisonnement que nous analysons, un point essentiel où la logique fait fausse route, un tournant difficile où l'auteur se

fourvoie; c'est quand il voit dans une liberté une cause efficiente de l'action.

Avoir le sentiment de son individualité ou de sa liberté individuelle, c'est se sentir indépendant de toute contrainte extérieure; que ce sentiment-là soit très développé dans le moderne état social, qu'il s'adapte à merveille à notre état mental et à nos mœurs, je n'y contredis point; mais l'état d'âme qu'il implique ne contient pas l'impulsion qui détermine un acte et le conduit, autrement dit sa cause efficiente. Tout autre chose est d'avoir conscience de notre liberté et de nous en servir. Pour que la même cause soit à la source de l'effort militaire et de l'activité politique, il faut que l'action soit déterminée, de part et d'autre, par les mêmes motifs, ayant la même prépondérance. Voyons ce qu'il en est.

Considérons d'abord le combattant : il est sollicité par deux impressions qui agissent en sens contraire; il sait qu'il doit affronter le danger et il est tenté de le fuir. Il faut que le motif qui le pousse à braver la mort ait, dans son for intérieur, plus de poids que celui qui l'incite à la craindre. C'est dans le sentiment du devoir militaire et dans le poids que le soldat lui donne que sera le motif de son acte énergique.

Le citoyen, dans la vie sociale, est-il accoutumé à obéir à un tel motif ? Est-ce l'idée du devoir civique qui s'adapte le mieux à son état mental ? Quel est le sentiment que l'éducation développe le plus, dans une démocratie égalitaire ? Est-ce l'esprit de solidarité ou l'égoïsme

de l'individu ? Il n'y a pas de doute possible. Je ne crois pas que, sous le régime actuel, on ait appris au peuple qu'il avait des devoirs; on ne lui parle jamais que de ses droits. Même quand il s'agit de l'obligation militaire effective, on lui apprend à ne la concevoir que comme une corvée qu'il est équitable de réduire au strict minimum, au nom du droit civique égal et absolu. On l'accoutume à une discipline sociale qui est la discipline militaire à rebours; celle-ci veut que les individus prennent des fonctions suivant les aptitudes, mérites ou services qui les différencient, et celle-là est la négation de tout consentement à ces différences.

Il est donc de toute évidence que le motif prépondérant de nos actes habituels, dans la vie politique, est tout simplement l'égoïsme: c'est l'unique souci de notre individu, de son bien-être, de sa défense. Dans la vie militaire, le motif qui s'impose est l'intérêt du groupe, de la patrie, de l'être social; l'individu ne pèse plus rien; sa vie même est sacrifiée. Et l'on veut qu'il y ait unité de principes entre notre système d'éducation civique et la méthode qu'il convient d'adopter pour instruire l'armée et la discipliner! A quoi sert l'éducation, si ce n'est à objectiver les motifs de nos actes et à substituer *une valeur morale définie* à la valeur purement subjective que nos instincts donnent à ces motifs ? S'il nous faut distinguer, si les mêmes motifs ne gardent pas leur prépondérance, si l'intérêt de notre individu, d'un poids exagéré dans la vie sociale, doit être d'un poids nul dans la vie militaire, aurions-nous même un

profond sentiment de notre individualité, il es bien clair que dans les deux cas nos efforts n'auront pas les mêmes directives; la même éducation n'aura pas ces deux fins sans que sa moralité soit à deux faces. La vérité est qu'en République on prêche au citoyen le culte de faux dieux qu'il lui faut renier quand il devient soldat.

Pour conclure autrement, il n'est d'autre moyen logique qu'un sophisme : il faut confondre la faculté d'agir et le ressort de l'action, prendre pour cause ce qui n'est pas cause. Le point précis où le raisonnement que je critique a fait fausse route est le point de passage de la liberté à l'effort, de l'état d'équilibre au poids qui vient le rompre, de l'abstraction à la réalité. Et ce passage s'est opéré par une fiction métaphysique : on imagine que des négations formulées en principes sont des forces qui entrent dans la synthèse de nos activités. C'est l'éternelle fiction qui permet aux idéologues de considérer comme des causes, comme des entités, comme des sources d'énergie, les abstractions de la philosophie critique et négative dont on a fait les droits métaphysiques, libre examen, souveraineté du peuple, égalité entre les citoyens. Et naturellement ces principes abstraits, ne contenant que des négations, ont détruit sans produire. Ils ont brisé les ressorts séculaires des vieux pouvoirs moraux et politiques ; ils ne les ont pas remplacés. Ils ont émancipé la volonté des foules de toute tutelle d'en-haut, et, se voyant livrées à elles-mêmes, les foules n'ont plus eu pour motifs de leurs actes que les suggestions

de leurs instincts et de leurs appétits. Ils ont ruiné toute moralité dans l'âme de ce peuple en matérialisant le but de l'égoïsme et en exaltant l'individu, en proclamant son droit souverain de gouverner ses actes vers ce but. Ils ont dissocié les énergies humaines, substituant au concert des efforts la libre concurrence, et finalement le conflit, la lutte entre les classes, la guerre sociale. Si tel est le fonds de croyances qui constitue notre état mental et sur lequel notre état politique s'est peu à peu édifié, ce sont là les principes qu'on veut que l'armée prenne à son compte, et dont elle ferait le *Credo* du soldat! Et l'on demanderait à ces négations d'unir les volontés dans un commun effort vers un but idéal, de donner au soldat le mépris de la mort, de grandir le devoir, d'engendrer l'héroïsme!

En résumé, si l'on a constaté que, dans certains cas historiques, une commune condition, contrainte ou liberté, se place à l'origine de l'effort militaire et de l'activité sociale, cette condition n'étant pas une cause, on ne peut inférer de cette concordance une loi de causalité. Mais la condition variable fût-elle une cause efficiente, la coïncidence relatée fût-elle essentielle au lieu d'être insignifiante et à côté de la causalité, c'est un rapport que l'on ne peut abstraire de toutes circonstances de temps et de milieu pour en induire une loi générale que s'il se vérifie dans tous les autres cas où l'observation est possible. Or il s'en faut que la communauté de principes et de méthodes entre l'état politique et l'armée coïncide toujours avec le maximum de force militaire. Il y a des cas historiques où l'on

observe tout le contraire, et où la force militaire acquiert sa plus grande valeur en dépit de la dissemblance des institutions et des principes. Il suffit de nous rappeler que rarement la France eut une armée meilleure et plus solidement constituée, moralement et matériellement, que celle qui fit la guerre de Crimée. Cette armée-là dut pourtant sa puissance à la présence et à la qualité de plusieurs contingents appelés et instruits sous la deuxième République, par application de la loi militaire de 1832 qu'on devait à la Monarchie et de règlements de manœuvres datant pour la plupart du temps de la Restauration On soutiendrait difficilement qu'en 1849, par exemple, et jusqu'à l'avènement de l'Empire, pendant la période où l'on forma les troupes qui devaient prendre Sébastopol, l'armée eût conformé ses institutions, sa discipline et ses méthodes à la doctrine philosophique qui gouvernait l'État républicain. Et, soit dit en passant, la science de la préparation et de la conduite des troupes, qui est une science empirique, sait discerner ailleurs que dans les théorèmes d'une fausse géométrie les conditions réelles et historiques de la force de nos armées. Conséquemment, l'induction est fausse, puisque la loi qu'elle formule ne se vérifie pas dans tous les cas connus et observés; nous constatons qu'ici elle s'appuie sur un autre sophisme, celui de l'accident, puisque d'une circonstance fortuite, coexistant accidentellement avec le phénomène dans une seule expérience, on fait la cause efficiente qui produirait toujours le même résultat.

Il y a bien encore une autre erreur logique dans l'enchaînement de ces idées : c'est ce que l'on pourrait appeler, ce me semble, un sophisme d'abstraction. Prendre pour cause ce qui n'est pas cause, c'est prendre un phénomène au lieu d'un autre pour en faire le premier terme du rapport de causalité; mais la cause illusoire est un objet déterminé, et c'est commettre une faute de plus que de l'abstraire des conditions qui la caractérisent dans l'observation sur laquelle on s'appuie, pour en faire la variable indépendante et indéterminée dont le phénomène devient fonction. Je précise :

Si l'auteur s'était contenté de mettre en évidence certains cas historiques où, l'état militaire étant en liaison avec l'état mental, ou social, ou politique de la nation, il en résulte un surcroît de puissance, il nous aurait traduit en termes vagues une idée juste : un organisme social prêt à se transformer en organisme militaire est bien un élément de force pour un peuple; nous le voyons en Allemagne où les individus se trouvent par avance classés, disciplinés dans la société comme il est nécessaire qu'ils le soient dans l'armée. Rien ne s'oppose à ce parallélisme, à la condition qu'il n'y ait à la base de l'état politique que des principes moraux et organiques que l'armée puisse s'approprier. Les différentes unités sociales viennent alors s'encadrer dans l'armée suivant le même mode que dans la nation, et ce mode de classement est bien celui que l'armée réclame. Mais ce n'est pas du tout cela qu'on nous affirme. On ne qualifie pas les principes que l'armée doit

s'approprier, si ce n'est par la condition qu'en tout état de cause on doit les emprunter à l'état politique. *Leur valeur intrinsèque par rapport au but militaire est une donnée essentielle qu'on élimine a priori.* On abstrait, par le fait, les objets de l'expérience de l'attribut qui les caractérise, de la condition qui a permis de les évaluer, pour ne laisser en évidence que la forme algébrique de la relation qui les unit. N'est-ce pas un sophisme du même genre que signalait Auguste Comte dans sa « Philosophie positive » en reprochant aux mathématiciens de transformer arbitrairement des fonctions *concrètes* en fonctions *abstraites?* Le géométrisme de l'esprit français et sa culture mathématique font qu'il est obsédé de l'idée préconçue que les phénomènes les plus complexes sont liés à leurs causes par des modes simples de dépendance, par des relations de forme analytique que cependant on ne peut concevoir qu'entre des nombres ou entre des grandeurs dont les unités élémentaires n'ont pas de qualité qui les différencie. C'est en usurpant le droit d'abstraire les phénomènes sociaux de leurs conditions historiques et naturelles, multiples et mouvantes, que les idéologues nous les présentent en évolution géométrique; c'est bien l'abstraction qui permet de substituer l'idée mathématique de dépendance et de progression suivant un certain mode à l'idée de causalité.

Maintenant concluons. Entre les faits observés par l'auteur et la loi qu'il formule le lien est imaginaire; ce sont des nuées métaphysiques, des fictions de la raison pure, dont une fausse

optique lui a fait un mirage, et qu'il a prises pour des réalités. Nous avions cependant coutume de voir ces brumes sans consistance nous apparaître dans un autre horizon : c'est du Grand-Orient qu'elles nous viennent d'ordinaire et rarement elles s'égarent à l'état-major de l'armée. Car de tempérament et d'éducation, l'armée est réaliste ; elle a le sens de la tradition, de l'objectivité, de l'observation extérieure : elle ne parle pas la même langue que les idéologues et les sectaires ; elle ne cherche pas à conquérir le *Droit* par la *Raison*, mais à réaliser les conditions pratiques de sa force. Si elle a mieux à faire que de philosopher, elle a des chefs et des éducateurs qui lui ont enseigné qu'il n'est pas de science moins abstraite et plus empirique que celle de la préparation et de la conduite de la guerre, et les maîtres de cette science, tels que Napoléon, lui ont appris que la solution de tous ses grands problèmes était « dans le rapport du moyen avec la conséquence et de l'effort avec l'obstacle », et ne tenait pas dans de vagues formules applicables à tous les cas. C'est dire que l'armée *ne peut pas abdiquer son droit d'approprier ses moyens à son but*, et c'est pourtant ce droit qu'on lui conteste, car depuis vingt-cinq ans que le conflit existe à l'état permanent entre elle et la démagogie, entre la digue et le flot qui monte, il ne s'agit en fait que de savoir qui aura le dessus, de la métaphysique révolutionnaire ou de la science positive. La lutte entre l'esprit de secte et l'esprit militaire est la lutte de deux doctrines, celle qui veut que la force française soit en puissance

dans des abstractions et celle qui la place dans nos traditions historiques et séculaires. Je sais bien que tradition équivaut à réaction pour les apôtres du rationalisme ; mais pour nous, réalistes, c'est la discipline de l'action, et la vérité militaire, comme la vérité sociale, nous apparaît toujours comme un phénomène objectif qui ne procède pas de la pure raison, mais de l'expérience. Nous croyons, par exemple, qu'il y a des moyens quasi-invariables, et dont un siècle d'histoire nous témoigne, de tailler dans la nation la matière d'une armée française pour une grande guerre continentale. Sous ce rapport, la Prusse ne nous a rien appris que nous n'ayons dû savoir nous-mêmes. Nous avons aussi nos raisons qui ne sont pas des idées, mais des faits, pour être convaincus que le jour où, entre nos institutions politiques actuelles et nos institutions militaires, l'harmonie serait faite, ce jour-là seraient établies, sous quelque nom que ce soit, les milices. En thèse générale, si pour combattre les pires ennemis de l'unité nationale, nous avons pris position sur le terrain philosophique, c'est que leur fanatisme est né d'une hérésie dont il faut détruire le germe ; il faut émanciper la raison de ce peuple de l'absurde métaphysique qui la tient en tutelle depuis cent cinquante ans.

Non, l'homme abstrait n'est pas l'homme de la nature. En dépit des sophismes de Rousseau et de son école, l'homme vrai est celui qui se crée par la loi naturelle de l'association ; nous ne le connaissons qu'à l'état de cellule impliquée dans un organisme, spécialisée dans un sys-

tème ; nous ne pouvons pas l'isoler pour reconstituer sur un plan subjectif la synthèse qui l'enveloppe. Sans qu'il nous soit besoin de faire nôtre l'hypothèse bio-sociale que M. Izoulet expose savamment dans son beau livre, « la Cité moderne », nous pouvons, ce me semble, considérer comme un fait démontré qu'entre l homme réel et la société qui l'étreint, il n'y a pas un mode mathématique, mais un mode biologique de dépendance. Quand la doctrine politique veut que la nation ne soit pas autre chose que la somme des citoyens, quand le nominalisme, l'individualisme, le libéralisme et tous les dérivés de l'abstraction métaphysique empoisonnent l'opinion, c'est une idée extravagante que de vouloir constituer l'armée par les mêmes principes, et de conclure en théorie que *l'organisme militaire doit correspondre intimement à l'état social*. La conclusion pratique qui en découlerait est le service égal et uniforme, cher à nos démocrates; il réaliserait l'harmonie tant vantée entre les institutions politiques et militaires. Eh bien, cela n'a pas le sens commun. L'armée n'emprunte rien de sa force à l'égalité : elle n'en met que partie dans le nombre; *elle est bien autre chose que la somme de ses soldats*. Et puisqu'on nous objecte les tendances de l'armée allemande, puisqu'il nous faut toujours imiter nos vainqueurs. voyons si c'est une idée prussienne que celle de la conformité de l'acte social et de l'acte de guerre : qu'en pensait Clausewitz, ce philosophe militaire qui fonda la doctrine du grand état-major prussien ?

Pour Clausewitz, « la guerre est une forme de

l'activité sociale », la forme que cette activité, par la force des choses, prend à certains tournants de l'histoire des nations. Nous n'avons pas besoin d'aller plus loin que cette simple définition de l'objet de sa théorie. L'acte que l'on demande à l'organisme social prend une forme particulière à raison du but qu'on lui donne. Autrement dit, la guerre est une fonction de l'organisme social; il suffira d'en prendre les cellules à l'état brut pour les spécialiser dans le rôle d'organes de l'activité militaire. Conséquemment l'état politique et l'armée auront, *a priori*, un élément commun, c'est la matière sociale où leurs institutions respectives vont tailler les ressorts de leurs activités parfaitement distinctes. Mais il n'est pas possible d'en conclure que toutes les cellules de l'organisme social doivent même tribut à ses diverses fonctions, aux différentes formes de son activité. Nous pouvons concevoir un même état statique des cellules, mais cet état est antérieur à leur combinaison organique. Dès que l'on passe à l'état dynamique, l'effort particulier des différents organes ne reste pas identique à lui-même dans deux actes distincts; il en est forcément qui se spécialisent dans l'activité militaire où ils se distribuent le travail autrement que dans l'activité politique. S'il n'est pas contestable qu'il y ait avantage à ce que les organes de l'action conservent même jeu, même rapport de subordination, dans la mesure du possible, il n'en est pas moins vrai qu'il faut que les moyens s'adaptent à leur but, et que le but qui ne varie pas est bien celui de l'effort militaire dans sa

forme la plus intense, dans cette forme qu'il a prise depuis les guerres de la Révolution française, entre les grands états européens. La conséquence naturelle et logique est qu'un état moderne doit faire son armée d'après les enseignements de sa propre histoire, et non d'après les lois d'une géométrie qui n'existe que dans le cerveau des métaphysiciens.

Il ne me reste plus qu'un mot à dire. De toutes les nuées qui traversent l'air de ce temps, je considère que les pires sont bien celles qui l'empoisonnent d'une théorie sur l'individu, ses facultés, ses droits ou ses mérites. Le dreyfusisme ne fut-il pas une explosion d'individualisme, une croisade de tous les ennemis de la force française contre l'outil de cette force, au nom du droit égal et souverain de l'homme abstrait? Toute doctrine qui tend à exalter le « moi » particulier aux dépens du « moi » social, et la cellule aux dépens du système, contenant le même poison sous une forme plus ou moins déguisée, me paraît bonne à dénoncer aux patriotes réalistes. La patrie n'a rien à gagner à la propagande de telles doctrines; elle a tout à y perdre.

HIPPOLYTE AMÉ.

M. BRUNETIÈRE ET LE SCHISME

Lettre à M. Charles Maurras.

Notre ami, notre collaborateur M. Richard Cosse continue à nous adresser, de saison en saison, ses réflexions sur les grands faits de la vie intellectuelle et politique. Et nous continuons à faire profiter nos lecteurs du grand savoir et de l'expérience de notre correspondant.

La lettre de M. Cosse est aujourd'hui consacrée tout entière au grand article de M. Ferdinand Brunetière sur l'Eglise nationale et le Schisme, récemment publié dans la Revue des Deux-Mondes. *On sait que cet article a divisé jusqu'à l'épiscopat français, Mgr Le Nordez, de Dijon, ayant trouvé la thèse de M. Brunetière trop pessimiste, et Mgr Richard, de Paris, n'y ayant vu que l'expression de la vérité.*

J'ai lu avec le plus vif intérêt votre article du 27 octobre (1) (contre le schisme) où vous plaidez avec tant d'éloquence et un si juste sentiment de nos grandes traditions ethniques et religieuses la cause de l'union avec Rome. La question, vue de cette hauteur, est toute résolue ; je crois que clergé et fidèles, croyants et philosophes (pas les blagologues) seront avec vous dans cette croisade.

Cette question préoccupe d'ailleurs toute personne capable de quelque réflexion et tous ceux qui jouissent auprès du public d'une audience

---

(1) Dans le *Figaro*.

incontestée. M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie Française, s'est occupé (*Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre) du projet (d'ailleurs détestable) que l'on attribue à quelques-uns de nos gouvernants. Il s'est demandé si nous aurons une Eglise nationale.

M. Brunetière est une sorte de Docteur (laïque) de l'Eglise. Il a été très bien accueilli par le Pape : il est, aux yeux de quelques groupes de catholiques (ralliés ?), une manière d'ambassadeur auprès du Saint-Siège. Il voudrait, je crois, trouver un *modus vivendi* entre l'Eglise catholique et nos institutions politiques actuelles issues de la Révolution, Il sied à un esprit vaillant et confiant d'essayer un mariage bien des fois tenté, et qui a presque toujours aussi mal réussi que le projet de marier le Grand Turc avec la République de Venise.

Un habile diplomate qui veut réussir doit faire des concessions. M. Brunetière débute par « rapprocher le présent du passé pour les « éclairer l'un par l'autre, et demande à leur « confrontation le secret de l'avenir (1) ».

Le passé, c'est Louis XIV, qui voulut *per fas et nefas* imposer *sa* religion à tout le peuple français et dont l'acte principal, sur ce terrain, fut la *Révocation de l'Edit de Nantes* (1) ; le présent, c'est la loi sur la *liberté de l'association et le décret qui l'a suivie*.

(1) Ah ! l'on n'est pas aimable à la *Revue des Deux-Mondes* pour l'ancienne monarchie. Lire les articles de M. de Vogüé sur Versailles. Si seulement on était juste ! (1er novembre et 1er décembre.)

Ne pensez-vous pas, Monsieur, que cet exercice de rhétorique appelé parallèle est quelque chose de bien spécieux? La philosophie de l'histoire que nos libéraux de 1823 à 1848 appliquaient volontiers à nos guerres religieuses du XVIe siècle, consistait à camper en face l'un de l'autre François de Guise et Coligny. Ce parallèle était d'ailleurs bâti tout à l'avantage de ces deux grands chefs de partis (1); on vantait leurs talents militaires; on s'espaçait sur leurs vertus; et l'on concluait — non sans quelque platitude — à la « tolérance » étant donné une certaine égalité entre les deux religions. — Pour ma part, je n'ai jamais pu voir en ces deux personnages que deux factieux — de grande envergure, il est vrai, mais qui travaillèrent à l'envi à détruire l'œuvre capétienne, et par là méritèrent le sort qui leur échut. Le parallèle entre Guise et Coligny se peut à la rigueur soutenir grâce à la fière mine de ces deux grands rapaces, — mais est-il possible d'accepter si peu que ce soit le parallèle qu'établit M. Brunetière entre le passé (Louis XIV) et le présent, M. Waldeck-Rousseau et son Parlement?

Il me semble que cette comparaison tient trop peu de compte des données de l'histoire. Peut-on oublier qu'un demi-siècle seulement avant les préliminaires de la Révocation, Richelieu, après quatorze mois de siège, avait pris la Rochelle aux protestants alliés de l'Angleterre, qu'il avait dû démanteler et ruiner cette belle et florissante cité, que cette dure leçon n'avait nul-

(1) Relire la *Saint-Barthélemy* de M. de Rémusat.

lement désarmé les calvinistes, au contraire! puisque l'année suivante (1629) le duc de Rohan, à la tête d'une armée de 14.000 hommes, avait recommencé la guerre. Il avait fallu prendre, brûler ou ruiner Privas et Alais; tout le Midi était en feu... La France était en danger de voir recommencer les croisades contre les Albigeois. — Les places de sûreté furent retirées aux protestants et leurs forteresses démantelées. Jamais l'histoire n'a blâmé le grand cardinal. La révolte à main armée, l'alliance avec l'étranger justifiaient pleinement la répression, si dure qu'elle fût.

Les protestants se soumirent... en apparence. Plus d'une famille dut sans doute émigrer... bien avant que l'Edit de Nantes, déjà fort entamé, ne fût pleinement révoqué. Mais si les vaincus furent des sujets soumis, ils durent garder de longues et profondes rancœurs. Ils ne pouvaient plus combattre par les armes. Le terrain industriel et commercial devint leur champ d'action. Ils y gagnèrent les meilleurs fruits de la paix, la sécurité et la richesse : cinquante années de calme avaient réparé leurs pertes. De nouvelles intrigues s'ourdirent, où la diplomatie et l'argent remplacèrent l'ardeur guerrière et la poudre.

Beaucoup d'efforts pour éviter les moyens de violence furent tentés par le gouvernement du roi Louis XIV. De 1680 à 1685, on usa de tout pour réduire le protestantisme à l'unité politique et religieuse. On essaya de la persuasion, on espérait convertir les religionnaires. Ce n'était point du tout par caprice et despotisme

que Louis XIV agissait ainsi et ce n'était nullement *sa religion* qu'il voulait voir pratiquer dans toute l'étendue de ses Etats, mais la religion catholique établie dans les Gaules bien avant le règne des Capétiens, religion que les aïeux de tous les Français avaient adoptée dès leur arrivée dans la Gaule et que les rois de France avaient toujours professée et soutenue. Détacher les protestants du calvinisme, c'était les détacher de leur politique démocratique, de leurs intrigues internationales par où l'Angleterre, la Hollande, les Etats protestants de l'Allemagne avaient un pied en France. Ils gardaient, au dire d'un historien qui n'est point *Louis-quatorzien* (1), un air d'ennemis dédaigneux; « ils continuaient leur correspondance avec « leurs amis d'Angleterre et de Hollande : mal- « gré leurs vertus et leurs services (Duquesne, « Schomberg, etc.), *la France*, a dit Michelet, *sentait* « *une Hollande en son sein qui se réjouissait des* « *succès de l'autre* (2). »

A l'intérieur, du moins, étaient-ils bons citoyens, bons voisins? Ces coreligionnaires, — je ne dis pas compatriotes — des Monod (ceux-ci sont nés étrangers), ces coreligionnaires des Monod devaient déjà présenter quelques traits de ce caractère classique. Quels étaient leurs procédés d'administration, de concurrence industrielle ou commerciale, là où ils tenaient le haut du pavé? Comment se conduisaient-ils à l'égard

(1) Théophile Lavallée, *Histoire des Français*, III, 265.
(2) *Id.*, III. Note, p. 272.

des catholiques ? Quelles relations sociales étaient les leurs ? A quelles unions leurs familles donnaient-elles la préférence (1) ? Nourris de la dure théologie d'Israël, de sa morale sans pitié, est-il injuste de penser qu'ils en firent l'application dans tous les actes de la vie sociale ? Le catholicisme, pour eux, c'était l'ennemi. Babylone leur apparaissait sous la figure de Rome. Le psaume implacable *Super flumina Babylonis* dut être souvent leur intime prière, et les ardents durent plus d'une fois murmurer cette imprécation : « Fille d'Edom, heureux qui te détruira jusqu'en tes fondements ! »

Que de plaintes durent arriver, des lointaines provinces où leurs richesses et leur union les rendaient redoutables, jusqu'au cabinet où le roi tenait les fils de toute la politique européenne, d'où il soutenait Jacques II et les catholiques d'Angleterre, d'où il surveillait les protestants d'Allemagne et de Hollande ! Certes Louis XIV put, en plus d'une occasion, commetre de graves erreurs, mais il réfléchissait toujours très mûrement à tout ce qu'il entreprenait : il avait été mieux élevé par Anne d'Autriche et par Mazarin (2) ; il savait aussi beaucoup mieux l'histoire de France que ne l'a prétendu Mme Arvède Barine, dans une page d'ailleurs bien spirituelle (3). Il n'était nullement homme à s'ingérer tout d'un coup, par caprice autori-

(1) J'ai connu des protestants autrefois. En 1870 leur intérêt allait surtout... aux Prussiens.

(2) *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, t. III.

(3) Arvède Barine, *La Grande Mademoiselle*.

taire (1) ou par étroite dévotion, sur l'avis d'un confesseur et d'une dévote (Mme de Maintenon fut d'ailleurs plutôt opposée), à ruiner d'un trait de plume l'industrie de plusieurs de ses provinces, à forcer des milliers de ses sujets (Louis XIV tenait beaucoup à ses sujets) à s'expatrier. (Or, ils s'expatrièrent surtout avant la révocation pour éviter de se convertir). Non, non, la vérité est que des moyens de douceur furent d'abord et longuement employés. M. Brunetière rappelle l'emploi des « dragons » du Roi. Soit, il y eut de déplorables actes de violence exercés contre des croyants fervents qui étaient aussi d'irréductibles alliés de l'étranger. Mais d'après un historien protestant même, le roi ignora beaucoup de violences qu'il n'avait point ordonnées et n'aurait point approuvées. Ce qui est vrai, hélas! c'est que le protestantisme français des XVIe et XVIIe siècles, absolument imbu des inspirations de l'Ancien Testament, reproduisait, à quatorze siècles de date, le pur esprit d'Israël, despotique là où il était maître, sournois quand il ne l'était pas, entier, ne cédant jamais un pouce de terrain, criant volontiers à la persécution dès qu'il rencontrait des obstacles chez un voisin ou dans les autorités constituées et prêt mille fois à se faire écharper plutôt que d'accepter l'ombre d'une limite ou d'un tempérament à ce qu'il croyait être son droit (2).

(1) Voir dans Saint-Simon les consultations pour l'acceptation de la succession d'Espagne.

(2) Renan, L'ANTECHRIST : *Ruine de Jérusalem*... La

Nos protestants s'expatrièrent donc et quelqu'un à l'*Action française* a remarqué qu'ils ne conservèrent pas longtemps le souvenir de la terre natale (1), et s'accoutumèrent très vite à être Anglais, Hollandais, sujets de l'Électeur de Brandebourg.

Il importe de remarquer qu'en cet acte d'autorité absolue, si vivement critiqué par M. Brunetière comme un acte de politique toute personnelle, Louis XIV ne défendait point une « religion d'État » mais, ce qui est tout autre chose, la religion nationale, qu'il avait par devers lui la très grande majorité de cette nation, tous les corps constitués en tête, clergé, noblesse, Parlement, bourgeoisie et corporations. Cette observation est de Taine (mort protestant) à qui il faut toujours revenir. Taine (2) sur ce point rappelle aussi l'exemple de Philippe II qui brûla trop de Juifs parce que Juifs, cela est vrai, mais aussi peut-être parce qu'ils plumaient jusqu'au vif les Espagnols qui, d'ailleurs, étaient pleinement de l'avis de leur roi. Et le grand historien philosophe en tire cette conséquence que le despote le plus absolu, le tyran le plus égoïste fait infiniment moins de mal qu'une collectivité fanatique, qui, se voyant irresponsable, ose tout.

Nous en sommes là : c'est le programme jacobin

Saint-Barthélemy, les guerres de Richelieu, la Révocation de l'édit de Nantes peuvent être comparées pour les causes à la conduite des Romains en Judée.

(1) V. *les Monod peints par eux-mêmes*, *Action française* de 1899-1900.

(2) *Origines*, IVe vol : *Le Gouvernement révolutionnaire*, p. 149 ; et le *Programme jacobin*, p. 52.

dans son ensemble, et avec tous les détails qu'il comporte, que la République tend de plus en plus à appliquer à la France. Elle connut jadis le jacobinisme violent : elle est maintenant aux serres de cette seconde espèce de jacobinisme plus dangereuse que la première. De celui-là les violences sont lentes et légales, « il n'envoie « pas ses victimes à l'échafaud; il n'use pas, « comme le Directoire, de la guillotine sèche, « il n'expédie pas ses adversaires dans les « déserts de Sinnamary, il procède par infiltra- « tion; il ralentit la circulation du sang, il « assujettit les membres et les endort; c'est le « résultat d'une organisation trop perfectionnée « (pardon! trop centralisée) qui dispense le « citoyen de penser et d'agir » (1).

Eh mais! l'emploi de cette forme perfectionnée du jacobinisme n'empêche pas qu'on ne puisse faire quelques emprunts à la forme classique, la violence. On dépouille, on spolie, on ruine, on exile très bien des innocents.

Peut-on concevoir que cet esprit d'élite qu'est M. Brunetière en vienne à comparer l'acte de défense (excessif, soit) que se permit Louis XIV, dans l'intérêt de la Religion et de la monarchie nationales, avec la loi inique, odieuse, hypocrite, qu'ont édictée nos jacobins forts de l'appui d'une secte et d'une race internationales (les francs-maçons et les Juifs) dans l'unique intérêt d'un parti que repoussent les trois quarts de la France ? Louis XIV, sûr de

(1) M. Georges Picot, *les Forces perdues* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er déc. 1901, p. 605).

l'approbation de son peuple, combattait des ennemis déclarés ou déguisés. Le gouvernement de « défense républicaine » ruine et chasse des innocents ralliés à la République et de qui, tous, en France, même leurs ennemis, honoraient et les vertus et les talents.

Ce qu'il y a de piquant, c'est l'étonnement de M. Brunetière. « Comment ! s'écrie-t-il, l'exode de 1685 (1) n'a pas « servi de leçon » à la République ! »

Des lecons à la République jacobine. Ah ! c'est bien ce parti-là dont il est juste de dire que depuis cent douze ans il n'a rien appris et rien oublié ! Comme tout protestant est Pape, sa Bible à la main, tout Jacobin est infaillible en sa conception autoritaire de l'Etat centralisé, maître souverain des biens et des personnes.

« La République n'a rien trouvé de mieux « que de reprendre contre des dangers qui ne « la menaçaient pas les pires errements de la « Monarchie ! » Plût à Dieu que la République eût repris les errements (2) de la Monarchie, même « les pires » !.

« Mais, reprend M. Brunetière, quelle est la « signification de cet étrange phénomène ? Et « comment se fait-il qu'après avoir *flétri* la Ré-

(1) Et même antérieur à 1685. Beaucoup de protestants devenus Anglais, Allemands, ou Suisses ont pu juger bon de faire un peu remonter leur sortie d'Egypte.

(2) Notre collaborateur emploie ici le mot « errement » dans sa véritable acception. (N. D. L. R.)

« vocation de l'Edit de Nantes et généralement « la politique religieuse de l'ancien régime, nous « ne semblions avoir d'objet que de la recom- « mencer? — Ah! c'est que le rêve d'une église « nationale continue de hanter nos esprits. « *Internationalistes* ou *cosmopolites*, en tout le « reste, nous redevenons *nationalistes* en matière « de religion ! »

Je ne sais si MM. Waldeck et consorts rêvent de nous donner une religion de leur crû. Il est certain que l'Eglise catholique les gêne, et M. Brunetière voit fort justement qu'ils ne voudraient nullement l'affranchir en lui ôtant son maigre budget. Lui créer une rivale leur plairait peut-être davantage. Il est acquis au procès que le gouvernement républicain a ouvertement toléré de véritables missions protestantes. Leurs bateaux se sont promenés sur nos rivières durant tout l'été de 1898. Nul procès-verbal ne les a arrêtés : ceux-là ne portaient pas le Saint-Sacrement (1).

Je ne pense pas que les dangers viennent de ce côté et que la France songe jamais à se faire protestante. Le calvinisme ne fera guère de prosélytes chez nous.

L'hérédité catholique subsiste sous l'incrédulité ou l'indifférence, malgré tout ; sa grâce est la plus forte. M. Brunetière pense que nos gouvernants voudraient surtout détacher l'Eglise de

(1) J'ai, de cette mission, gardé un livre de cantiques La même année des procès furent intentés à des curés qui, en barque, avaient fait des processions de la Fête Dieu.

France de l'obédience de Rome. (Ils doivent cependant à Rome un beau cierge pour le ralliement!) Et M. Brunetière voit, dans la persécution des Ordres religieux, une preuve de ce désir de la rupture. Nos Jacobins ont voulu évidemment faire d'une pierre deux coups : affaiblir l'Eglise, si puissante encore par les Ordres religieux indépendants de l'Etat, et jeter un os à ronger à la cupidité populacière qui rêvait de se jeter sur le « milliard » des Congrégations, comme si la situation de l'Eglise, en tant que propriétaire, était la même qu'avant 1789. A ses nombreux défauts, le jacobinisme joint le tort de retarder.

Ici, M. Brunetière aborde le rôle des Congrégations dans l'Eglise. Il l'expose avec beaucoup de force et de justesse. « Elles sont, dit-il, dans « le catholicisme les organes et l'instrument « de la catholicité ». Il pense qu'attachés au sol, les clergés autochtones » ont une tendance à *localiser* la religion ». Et il rappelle ce qui s'est passé récemment aux Etats-Unis et la tendance que montra le clergé américain à *américaniser* le catholicisme. Il faudrait distinguer entre un pays anglo-saxon où la tradition latine est très faible, où le catholicisme, élément nouveau, s'est élevé en moins de cinquante années de quelques centaines de milliers à dix millions de fidèles, et la France, pays d'origine et de tradition latines (1).

Nos évêques en général sont profondément

(1) Voir les belles études de Mme Bentzon sur l'Amérique.

attachés au Saint-Siège. L'idée de se séparer de Rome ne peut exister que dans l'esprit de quelques ambitieux, et la grande majorité saine de l'épiscopat résistera toujours à ces nouveautés. La politique que suit à l'égard de l'Eglise le gouvernement de la République n'est pas pour pousser les évêques de France à adopter le projet d'une Eglise nationale. Leur éducation, d'ailleurs faite dans les séminaires ou les établissements congréganistes, a pour base solide la foi à l'universalité de l'Eglise (1) et l'inviolable attachement au Siège Romain.

Il n'est pas douteux, M. Brunetière le remarque éloquemment, que l'Eglise doit surtout aux Congrégations religieuses l'unité de sa doctrine, la *vitalité* et, si l'on ose dire, la *plas-* « *ticité* de la tradition dogmatique. Elles nous « apparaissent comme chargées d'entretenir « dans le corps de l'Eglise la circulation de « l'unité ». Elles sont la garde défensive du Saint-Siège, « elles font équilibre aux tendances *particularistes* des clergés nationaux. » Aussi M. Brunetière s'élève-t-il contre ce fait que, « dans les discussions de la loi sur les associa- « tions, on a feint de vouloir distinguer, sépa- « rer l'une de l'autre la cause du clergé sécu- « lier, diocésain, paroissial, *national*, de la cause « des congrégations. On a essayé perfidement « d'intéresser le second à la ruine des premières. « Mais c'est pour cela qu'il ne faut voir dans la

(1) « *Et unam sanctam catholicam et apostolicam Ecclesiam* » (Symbole de Nicée et de Constantinople).

« loi qu'un acheminement vers la constitution « d'une *Eglise nationale* ».

Il n'y a pas lieu de s'occuper des ruses ou des « perfidies » que les divers Trouillots qui ont rapporté ou discuté la loi contre les associations ont introduites dans la discussion au Parlement (1). On ne doit point attendre d'eux autre chose que la plus violente hostilité contre les clergés quels qu'ils soient. Mais ici il n'y a pas que l'œuvre de la perfidie jacobine.

Entre les deux clergés, il faut bien le dire, les choses ne sont pas égales. Les Congrégations, grâce à l'indépendance dont elles jouissaient, ont vu affluer vers elles les meilleures recrues; à elles se sont adressées la confiance et la plus grande part des dons des fidèles. Dans ces chapelles particulières, ils se sentaient *chez eux*. Ces prêtres non asservis au dur ministère paroissial leur appartenaient davantage. L'initiative personnelle, le sentiment religieux fier et libre se trouvaient à l'aise et se donnaient carrière dans ces petites Eglises d'élite sur lesquelles ne pesait point le joug étroit et grossier de l'Etat.

Depuis vingt ans, objet de l'animosité du parti radical, le clergé séculier s'est vu humilié, molesté, traité par l'Etat avec la plus lâche insolence et la plus honteuse parcimonie (2). Maître des églises classées parmi les menu-

(1) Même sous le roi Louis-Philippe où le gouvernement a beaucoup laissé faire aux congrégations.

(2) Je m'en rapporte là-dessus à M. Huysmans. Dans la *Cathédrale*, après avoir décrit magnifiquement le cef-

ments historiques, l'Etat les a laissées tomber en ruines. Il s'est refusé aux réparations les plus urgentes, des voûtes écroulées ou menaçant de tomber).

Il n'y a pas de tracasserie, de petites indignités dont notre clergé n'ait été l'objet de la part des pouvoirs publics. La loi sur « les curés sac au dos » l'a atteint peut-être plus profondément qu'il n'a touché les Congrégations. Et tout jacobin, fort de l'appui du gouvernement, n'a point ménagé les outrages : croix enlevées des cimetières, arrêtés ridicules de tous les Thomas des Conseils municipaux imbus de radicalisme, suspensions de traitement, dénonciations calomnieuses, que sais-je? Un prêtre aujourd'hui doit choisir son état par les plus purs motifs de charité et de religion. Avant que la loi dite de la liberté de l'association eût été votée, la situation d'un membre du clergé régulier était autrement heureuse et indépendante.

C'est que le génie destructeur de la Révolution n'atteignait point encore les Ordres religieux. Ne demandant rien à l'Etat, ils n'en dépendaient point. Ils étaient jusqu'aujourd'hui fort au-dessus des basses taquineries ou des insultes grossières de Monsieur Homais, maintenant roi de France. Il y avait là une inégalité créée par les cir-

---

d'œuvre, il a donné de l'évêché un crayon très sombre : logements carrelés, incommodes, froids, humides, dans l'un desquels un saint passe les restes de sa vie apostolique. M. Huysmans nous promettait l'*Oblat*. Il nous eût donné là sans doute une belle description de l'abbaye de Ligugé.

constances, mais qui devait des deux côtés être ressentie (1).

Faut-il maintenant effleurer le côté politique de la question? Les Ordres religieux jouissent d'une très forte organisation. L'elément démocratique est chez eux sans danger : la règle, la hiérarchie y sont des digues assez solides; le principe électif qui ne s'y exerce qu'entre égaux s'y déploie avec tous ses avantages, sans aucun des inconvénients auxquels se heurte sur ce terrain la société laïque. Enfin, au-dessus de cette démocratie plane la plus haute autorité monarchique, la royauté du Souverain-Pontife. Investi par le dogme de l'infaillibilité d'un pouvoir absolu sur la catholicité, le Pape est la clef de voûte de tout l'édifice dont les Ordres sont les piliers.

Ajoutons que les faits ont singulièrement contribué à augmenter chez les Congrégations la confiance entière, le culte d'honneur et d'affection qu'ils rendent au Souverain-Pontife. En cinquante-six ans l'Eglise a vu successivement deux Papes, dont le premier a, de sept ans, dépassé les *années de Pierre*, dont le second est sur le point de les atteindre. En présence de ces deux longs et nobles règnes, on conçoit la confiance des Ordres religieux dans les destinées de l'Eglise, et l'on peut les excuser de ne pas compter sans un peu de dédain les quinze ou

(1) Louis Veuillot. *Lettres à sa sœur*. Observer la désinvolture avec laquelle M. Louis Veuillot, champion ardent des Congrégations, parle des évêques chez qui il est reçu bras ouverts.

vingt gouvernements qui se sont succédé chez nous depuis le même laps de temps !

Le mot que j'ai entendu s'explique : « Nous ne voulons nous inféoder à personne ! Et comme la République est l'instabilité même, eh bien, va pour la République ! » ont-ils dit, d'après le désir exprimé par le Pape et appuyé très nettement par son ministre. Les gouvernements temporels leur sont de peu, et, à condition qu'elle ne soit pas persécutrice, la République leur convient mieux qu'une Monarchie bien ordonnée avec laquelle ils seraient obligés de compter.

Le clergé séculier ne saurait voir les faits avec le même esprit que les Congrégations. Il est bien obligé, lui, de *nationaliser* la religion. Le clergé séculier dépend de l'Etat. Alors que les Réguliers peuvent adopter en politique une sorte d'opportunisme, le clergé séculier est tenu, lui, d'avoir des *principes*. Il ne s'agit pas uniquement, pour lui de vivre à peu près en paix avec des sectaires sournois, prêts à s'armer de ses concessions pour l'accabler un peu plus à chaque occasion. — Notre clergé autochtone a une histoire très glorieuse, liée à notre histoire nationale ; il a de très grands ancêtres, qu'il s'agisse de saint Remi qui convertit Clovis et sa horde, de saint Landry qui fonda à Paris les premières religieuses hospitalières, de ce Gozlin qui combattit aux côtés de Robert le Fort pour défendre Paris contre les Normands, de cet évêque de Senlis qui se battait à Bouvines, casqué et cuirassé, aux côtés de Philippe-Auguste. Et faut-il évoquer tout ce merveilleux cortège de grands prélats, d'illustres hommes d'Etat, de tant de

martyrs qui ont sacré notre France de leur sang et de leurs sueurs!... Le moindre de nos évêques, — hélas! il en est de très médiocres, — mais le moindre d'entre eux, par ses vertus et ses travaux, est digne encore de cette illustre lignée qu'il ne peut repudier. Eh ! qui parle d'Eglise nationale ? — C'est le génie latin, c'est Rome chrétienne qui ont enfanté cette Eglise de France auguste entre toutes. Nos prélats ne renieront certes pas leur père et leur mère.

Il n'en est pas moins vrai que des idées, des principes politiques s'imposent quand même, de par l'histoire, à notre clergé séculier. Il était encore, en 1891, très fortement monarchiste. Et cela est si vrai que pas un des membres de l'épiscopat français n'osa traiter avec M. Carnot (la question du ralliement), ni se faire, à Rome, l'ambassadeur du gouvernement républicain, et, devant le monde entier, le promoteur de cette fatale proposition. Il fallut chercher hors de France une âme de feu chez qui la passion religieuse laissait peu de place à la froideur du raisonnement politique, un prélat qui, en dix-sept ans d'Afrique, avait un peu perdu l'air de France, un véritable missionnaire qui, entraîné par sa foi et sa charité jusqu'au centre du continent noir, avait presque troqué la croix pastorale de l'évêque contre le bourdon du voyageur, un cardinal de la Sainte Eglise romaine, enfin, pour qui tout ordre venu de Rome était devenu la loi souveraine au-dessus de tout examen.

Notre clergé national dépendant de la République, dont le joug est loin d'être un joug

d'amour et de paix, ne rompra pas en visière à la République, mais il est douteux qu'il ait pour elle l'indifférence dont jusqu'à ces derniers temps pouvaient l'honorer les Ordres religieux.

M. Brunetière consacre une bonne partie de son article à railler avec infiniment d'esprit le projet d'une Eglise nationale, et à en montrer les impossibilités : c'est beaucoup d'éloquence dépensée en pure perte ! On peut répondre d'abord par le mot de M. de Narbonne à Napoléon, le jour où l'Empereur parlait d'établir une religion dont il serait le chef. « En France, Sire, il n'y a pas assez de religion pour en faire deux. » En second lieu, il faut bien se rendre compte que nos Homais ne se contentent plus d'être voltairiens comme l'apothicaire ineffable de *Madame Bovary* : ils relèvent bel et bien de Chaumette, apôtre de la Raison, prédicateur (1) et théologien. Ils ne songent guère à faire des constitutionnels, car ils ne veulent pas de curés du tout ; ils persuadent à nos campagnards que l'Etat n'a pas besoin de donner *tant d'argent* aux « calotins », et que ceux qui veulent la messe n'ont qu'à la payer. Avec ce catéchisme nous voilà loin des élégants sarcasmes dont M. Brunetière poursuit l'incertain projet d'une « Eglise nationale » !

Finissons. Ces douloureux problèmes ne seront jamais résolus sous une forme de gouvernement qui rejettera sans cesse le pouvoir d'un parti modéré à un parti violent, lequel ne tar-

(1) Voir la jolie page de Michelet sur Chaumette (Didot fr.).

dera pas à se le voir arracher par une faction pire. Là encore, une solution unique s'impose : le retour à la Monarchie. Je ne dis pas la Monarchie césarienne qui pèserait trop lourdement sur l'Église. Je dis la Monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisatrice qui seule a qualité pour relever l'Église du long abaissement que lui ont infligé la Révolution et ses suites. Seule, la Monarchie qui a bien vécu neuf siècles avec l'Église est en position de trouver un *modus vivendi* qui puisse satisfaire aux justes droits des deux puissances, l'Eglise et l'Etat. Seule, la Monarchie, par une bonne loi sur les associations, pourra garantir aux congrégations la juste part de liberté à laquelle leur donnent droit tant de si éminents mérites. Seule elle peut imposer à l'étranger le respect de notre drapeau, lorsqu'il flotte aux mains pacifiques de nos missionnaires et de nos religieuses. Ce jour-là l'Orient musulman sera pacifié et respectera la vie des chrétiens toujours autrefois protégée par les armes et le nom de la France.

Notre clergé diocésain reviendra à ses bonnes traditions qui lui enseignaient à la fois l'attachement au Saint-Siège et la fidélité inviolable au Roi de France. La peste des abbés démocrates, dangereuse en état de révolution, disparaîtra, ou bien ces prêtres de douteuse orthodoxie ne trouvant nul appui soit du côté politique, soit du côté religieux, perdront toute audience auprès des fidèles avertis sur leurs mérites, et qui sait? on verra peut-être un rayon de l'esprit de sagesse éclairer la *Croix* et l'*Univers*.

Pardon, Monsieur, de ce trop gros cahier. Peut-être vous dispensera-t-il de lire l'article de M. Brunetière qui est beaucoup plus long.

Nous avons de belles conversions : M. Léon de Montesquiou était presque royaliste. Il l'est maintenant tout à fait. Il devait cela à ses ancêtres autant qu'à son bon jugement, auxquels le « ralliement » faisait tort, réellement. Et Barrès... ?

D. RICHARD COSSE.

Saint-Julien-du-Sault, novembre 1901.

ERRATUM. — Nos lecteurs auront rétabli d'eux-mêmes le véritable texte de M. PAUL BOURGET, altéré par une erreur typographique.

Il faut lire dans le numéro 59 de l'*Action Française*, page 849, ligne 28 : *ce livre de voyage*, au lieu de : *ce livre de sauvage*.

AUX MANŒUVRES

(*Suite*)

Voici que, durant ces manœuvres où nous nous attendions à tout autre spectacle, se rompt, dans l'armée, même l'équivoque sur laquelle nous vivions depuis trente ans !

Renan l'avait dénoncée aux premiers jours de la République. Dans sa *Réforme intellectuelle et morale*, livre admirable aux yeux d'un physicien, parce qu'il est inspiré par une tragique expérience, Renan avait pris soin de vous avertir de l'incompatibilité qu'il découvrait entre une armée propre à faire la guerre et un gouvernement démocratique.

« La guerre, disait-il, est essentiellement une chose d'ancien régime. Elle suppose une grande absence de réflexion égoïste, puisque, après la victoire, ceux qui ont le plus contribué à la faire remporter, je veux dire les morts, n'en jouissent pas ; elle est le contraire de ce manque d'abnégation, de cette âpreté dans la revendication des droits individuels qui est l'esprit de notre moderne démocratie. Avec cet esprit-là il n'y a pas de guerre possible. La démocratie est le plus fort dissolvant de l'organisation militaire.

L'organisation militaire est fondée sur la discipline, la démocratie est la négation de la discipline...

« La République, ajoutait-il, serait donc un état militaire d'une rare nullité ; la discipline y serait très imparfaite, car, ainsi que l'a bien montré M. Stoffel, il n'y a pas de discipline dans l'armée, s'il n'y en a pas dans la nation. »

Renan avait été à peu près seul, après l'armistice, à saisir immédiatement les causes intimes de notre défaite. Il avait compris que le triomphe du libéralisme démocratique dans les dernières années de l'Empire représentait une grave désorganisation. Il avait jugé cette anarchie, et en avait senti tout le danger pour son pays. « La victoire de l'Allemagne, écrivait-il, ne pouvait manquer d'être complète, car une force organisée bat toujours une force non organisée, même numériquement supérieure. La victoire de l'Allemagne a été la victoire de l'homme discipliné sur celui qui ne l'est pas; ça a été la victoire de la science et de la raison; mais ça a été en même temps la victoire de l'ancien régime et du principe qui nie la souveraineté du peuple et le droit des populations à régler leur sort. Ces dernières idées, loin de fortifier une race, la désarment, la rendent impropre à toute action militaire, et, pour comble de malheur, elles ne la préservent pas de se remettre entre les mains d'un gouvernement qui lui fasse faire les plus grands fautes. »

Vers 1871, les Nuées libérales étaient trop denses pour que la claire lumière qu'apportait un Renan pût, tout d'un coup, les percer. Deux

passions également fortes entraînaient alors le cœur des Français, la passion de la revanche et celle de la démocratie, et l'intelligence de nos concitoyens était tellement obscurcie qu'ils n'en distinguaient point l'antinomie. Ils firent la République, mais ils virent dans l'armée la condition du salut public. On se reprit à vivre sur un malentendu. On établit une sorte de cote mal taillée. On fit une place à part dans l'Etat à l'armée. On la déclara intangible. C'était un sentiment, il vécut ce que peut vivre un beau sentiment. La haine elle-même s'émousse dans l'âme des hommes. Le noble désir de revanche sollicitait de la part des Français un effort constant, une énergie toujours tendue et toutes sortes de vertus altruistes. La passion démocratique est au contraire facile, c'est un laisser-aller. Elle sied à l'égoïsme des individus qu'elle divinise. Elle promet des proies à nos plus basses concupiscences. La raison n'intervenant pas dans le conflit, il était aisé d'en prévoir la fin.

Que peuvent d'ailleurs les préférences des citoyens les mieux nés auprès du jeu fatal des institutions ! L'armée avait profité pour se réorganiser de cette époque de transition, où, sous la jeune république, on conservait les mœurs et les errements propices de l'antique monarchie. Mais toute la nouvelle législation devait contribuer à la ruiner.

L'égalité, loi organique de la République, constitue, dit Renan, la plus grande cause d'affaiblissement militaire qu'il y ait. On saisira sans peine cette vérité. Remarquez, dans le détail des lois, que leurs dispositions démocra-

tiques vont nettement à l'encontre des intérêts de la défense nationale.

La plus importante de toutes, au point de vue militaire, la loi sur l'obligation du service, est une loi essentiellement démocratique. Elle s'inspire directement de la manie égalitaire, de la confiance servile que les plèbes mettent dans la valeur et dans la force du nombre, de leur empressement, enfin, à copier sans discernement leur vainqueur. Battus, nous suivîmes la Prusse sans remarquer que, dans ce royaume, l'armée, par toutes les institutions organiques, absorbe la nation militarisée ; tandis que, dans la France républicaine, la masse amorphe de la démocratie devait fatalement absorber l'armée, la réduire au néant d'une garde nationale. L'esprit guerrier décrut en notre pays dès que le service devint une corvée imposée et commune. Ainsi cette loi, base de tout notre système militaire, vint épuiser cette vertu du sang français qui, pendant des siècles, inspira le plus bel élan à notre peuple, qui, en 1870-1871, quand tout était perdu, sauvait encore l'honneur. Cette loi démocratique commençait à démilitariser la France.

Le souci de plaire au peuple électeur, de ne point séparer l'armée de la nation, nous imposait également les pratiques militaires les plus fâcheuses : le recrutement régional et l'éternel maintien des mêmes régiments dans les mêmes villes.

En recrutant pour un même corps les gens d'un même pays, vous perdez l'admirable bénéfice de la variété des caractères et des vertus que vous offrent les différentes provinces fran-

çaises. Quelle faute contre la physique ! Il faudrait du sang de Normand, du sang de Picard ou de Lorrain, dans ces régiments du Sud-Ouest, pour donner un peu de consistance à ces compagnies de Méridionaux trop bons chanteurs, trop beaux parleurs, mais point assez fermes et sans ressort. Mais surtout en laissant chez eux tous ces conscrits, vous les abandonnez à toutes sortes d'influences trop proches, honnêtes et douces souvent, mais énervantes toujours et parfois démoralisantes.

Le régiment ne changeant pas de garnison, l'officier se marie dans le pays, y devient propriétaire, y trouve des intérêts étrangers à son bataillon, à sa compagnie. Il se fait agriculteur, viticulteur, éleveur. Son attention est distraite des travaux militaires par ceux des champs ou par la gestion de ses propriétés. A la caserne, il rencontre des parents, des fils d'amis, les enfants de ses métayers ou de ses fermiers, ceux des conseillers municipaux, des députés. Des relations s'établissent. Les personnages politiques s'immiscent peu à peu dans la conduite du régiment. Le fils d'un électeur influent dans la contrée a pris une bronchite à la suite d'une marche où il a été mouillé. Aussitôt, les journaux locaux les mieux intentionnés, dès qu'ils voient les soldats manœuvrer sous la pluie ou la neige, poussent des cris de désespoir. Le cœur des mères s'émeut à la pensée des marches de nuit. Ecoutez-les gémir dans le salon de la subdivision au jour de la Générale ! Et cependant, tout cela c'est l'apprentissage du dur métier de la guerre. Il le faut bien faire. Une sélection

s'établit; c'est la loi ! Mais qu'un jeune soldat succombe, ses chefs l'auront tué. Alors le colonel laisse son régiment à la caserne dès qu'il pleut !

Ainsi une armée sans entraînement, sans discipline, tourne à la garde civique ! Si un jour, en manœuvres, un capitaine veut pousser un peu sa compagnie, vous entendrez les réservistes refuser de marcher et déclarer qu'ils se plaindront à leur député. Cela se passa aux environs de Saint-Jean-d'Angély. Les officiers firent la sourde oreille. En Allemagne, on eût sans doute abondé dans le sens du capitaine Fritz Hœnig s'écriant, en désignant des troupes hésitantes à s'engager : « Si ces hommes sans honneur ne trouvent pas la somme d'énergie nécessaire pour avancer, il faut leur arracher leur cocarde et leur prendre leur habit de soldats pour leur donner celui des disciplinaires. » Mais nous vivons dans un pays de suffrage universel ! Quand le peuple est souverain, toute discipline tombe, toute hiérarchie s'efface. Selon la forte expression de Shakespeare, « les bambins et les fillettes vont de pair avec les hommes ! »

De la sorte, sans même de malveillance affichée, sans hostilité déclarée de la part du pouvoir civil et simplement par la force des choses et du temps, une armée tombe à rien. L'œuvre de destruction s'accomplit peu à peu. C'est un travail souterrain et naturel. Ainsi se prépare un éboulement dans une carrière. Des gens dont l'attention se fixe ailleurs ne peuvent prévoir la catastrophe. Mais tout la nécessite.

Il y eut, dans l'Assemblée nationale et dans

les législatures suivantes, d'excellents et généreux Français incapables de trahir volontairement leur pays. Ils se crurent en toute sincérité de bons patriotes et les meilleures intentions les animaient. On peut assez bien les rapprocher de ces nationalistes républicains de la ligue de la Patrie Française, parmi lesquels on retrouve quelques-uns d'entre eux. On doit seulement leur reprocher de manquer de clairvoyance. Ce sont les dupes de la métaphysique démocratique. Ils veulent le bien et font le mal. Ils sont d'autant plus dangereux qu'ils restent plus honnêtes. C'est un rêve néfaste de croire que de bons sentiments puissent arrêter dans son développement une erreur politique. La marche logique d'une idée ne comporte pas les atermoiements, ni les réserves, que souhaite d'y introduire une âme candide et sensible. Une inflexible rigueur nous entraîne d'un principe jusqu'à ses dernières conséquences. Le libéralisme de Jules Simon mène droit à l'anarchisme des Pressensé. Pour avoir négligé de vérifier, selon une saine méthode physicienne, les prémisses de leur doctrine politique, des Français de bonne volonté coopérèrent à désarmer leur patrie.

Une république libérale, c'est une nation ouverte. Les étrangers y viennent faire sabbat tout à leur aise. Maurras nous a montré comment l'Etat-Monod s'implanta chez nous et, grâce à son organisation au milieu d'une foule d'individus sans cohésion, s'installa au pouvoir. Ce métèques n'ont aucune raison d'aimer tout ce qui à nos yeux constitue la personnalité moral

et réelle de la France. Au contraire, le particularisme français les choque. Sans attache avec notre terre ni avec nos morts, tous leurs goûts vont vers une cité idéale, suspendue entre ciel et terre, la véritable ville des Nuées, et tout leur effort consiste à briser les résistances de qui tient à demeurer attaché au sol de France. Rien dans leur propre sensibilité n'étant pour leur faire concevoir le prix d'une patrie, ils ne comprennent pas notre entêtement à refuser d'entrer dans les cadres abstraits qu'ils nous proposent. Envisageant les hommes comme des unités mathématiques, sans traditions, sans intérêts de famille, de patrie et pouvant toujours être définis, selon le mot de Taine, par deux propriétés simples, la sensibilité et le raisonnement, ils n'hésitent pas à poser la formule : plutôt qu'un de nos principes, plutôt que les droits imprescriptibles de l'individu, périsse votre France ! Pour ces gens-là, l'armée n'a point de sens, c'est un reste honteux de barbarie. Pour eux, il n'y a pas de malentendu, ni de réserves. L'armée doit être détruite. Ils ne cachent ni leur volonté, ni leurs projets. Nous les voyons chaque jour à l'ouvrage, secondés par ces aigrefins qui se font de l'agitation politique une fortune, par ces déshérités qu'abuse toujours le vieux rêve hébraïque d'un paradis terrestre et surtout par cette foule de déracinés, issus de notre éducation libérale !

La haute culture démocratique des Français est essentiellement métaphysique. Elle ne tient compte d'aucune contingence, famille, pays, ni profession. Les humanités, aussi bien que la

mathématique, tendent à soustraire chaque adolescent à son milieu naturel. Le lycée lui constitue déjà une atmosphère factice. On s'y flatte de le transformer en « citoyen du monde ». On exalte en ces jeunes têtes désemparées les idées de « fraternité mondiale », comme dit leur jargon, tout en ne leur proposant d'autre culte que celui de leur individu. Au milieu de cet enseignement, le patriotisme de quelques vieux professeurs libéraux parut vite « pompier ». Les nouveaux venus dans l'Université ne furent pas longs à s'affranchir de ce dernier préjugé et ne tardèrent pas à enseigner l'étroitesse de l'idée de patrie et le mépris de la force brutale représentée par l'armée. Le désagrément d'une année de service renforce leur conviction et leur haine pour les « traîneurs de sabre ».

Plus grossièrement, l'éducation primaire tombe au même point. Le *Volume*, journal officiel et approuvé des instituteurs et des institutrices, répète, en propres termes, dans plusieurs de ses numéros, que le soldat fait un métier d'esclave. Donc, toute l'enfance d'un jeune Français de 1900, à d'heureuses exceptions près, se passe à entendre mépriser ces hommes grossiers et stupides qui manient des armes à feu, avec lesquelles c'est bien malin d'être le plus fort. Puis, quand il atteint sa majorité, on lui met un de ces fusils entre les mains. Conçoit-on rien de plus extravagant et comment voulez-vous que ce fusil méprisable, on ne soit pas tout prêt à l'abandonner dans le prochain fossé ?

Les francs anarchistes, au moins, montrent quelque logique et de la suite dans les idées. Ils

ne font pas voir de telles contradictions. Etant de vrais démocrates, ils ne veulent plus de soldats. Ils ont raison, en ce sens qu'il faut choisir. Même cela me parait urgent. Voici toute une région où l'armée est entamée, où la courbe de l'énergie française fléchit sensiblement. Bons Français qui tenez à la terre de France et songez encore à la revanche, croyez en Renan! Nos nationalistes auraient beau triompher de nos métèques, et créer un nouveau *modus vivendi* en acclamant l'armée, il y a quelque chose que la république demeure inapte à faire, c'est la guerre savante comme la Prusse l'a inaugurée. « Le temps des volontaires indisciplinés et des corps-francs est passé. Le temps des brillants officiers, ignorants, braves et frivoles est passé aussi. La guerre est désormais un problème scientifique et d'administration, une œuvre compliquée que la démocratie superficielle n'est pas plus capable de mener à bonne fin que des constructeurs de barques ne sauraient faire une frégate cuirassée. La démocratie à la française ne donnera jamais assez d'autorité aux savants pour qu'ils puissent faire prévaloir une direction rationnelle. Comment les choisirait-elle, obsédée qu'elle est par les charlatans et incompétente pour décider entre eux? La démocratie d'ailleurs ne sera pas assez ferme pour maintenir longtemps l'effort énorme qu'il faut pour une grande guerre. Rien ne se fait en ces gigantesques entreprises communes si chacun, selon une expression vulgaire, « en prend et en laisse »; or la démocratie ne peut sortir de sa mollesse sans entrer dans la terreur. Enfin la république doit

toujours être en suspicion contre l'hypothèse d'un général victorieux. La monarchie est si naturelle à la France que tout général qui aurait donné à son pays une éclatante victoire serait capable de renverser les institutions républicaines. La république ne peut exister que dans un pays vaincu ou absolument pacifié. Dans tout pays exposé à la guerre, le cri du peuple sera toujours le cri des Hébreux à Samuel : « Un roi « qui marche à notre tête et fasse la guerre avec « nous. »

Or nous sommes exposés à la guerre, parce que nous ne sommes pas seuls à habiter notre planète.

Nos dirigeants ne la veulent tenter à aucun prix : ils se glorifient de nous avoir assuré trente ans de paix. Mais cette paix ne nous a rien donné, pas même la prospérité financière! Elle nous a permis de recommencer à vivre dans le rêve, à mépriser pour la commodité de notre égoïsme d'un jour la plus claire des réalités : la patrie, « la chose sacrée, selon l'expression de Taine, par laquelle chacun a tout l'être qu'il a, pourvu de bienfaits infinis, héréditaires, envers qui nous sommes couverts de dettes. » Et il ne nous faut pas hésiter à dire, comme le Coriolan de Shakespeare :

« Cette paix ne sert à rien, si ce n'est à rouiller du fer, à engraisser des tailleurs et à produire des faiseurs de ballades!

« La paix est une véritable apoplexie, une léthargie, cela assoupit, c'est sourd, endormi, insensible, cela engendre plus de bâtards que la guerre ne détruit d'hommes. »

C'est grâce à cette paix que la plèbe reste toute-puissante, que des politiciens sans mérite règnent sur la France. Plutôt que faire la guerre nous subirons donc des Fachoda, plus humiliants que tous les Sedan possibles, jusqu'au jour où, énervés, aveulis par tant d'abdications successives, désarmés par notre propre folie, nous tendrons sans résistances les poignets aux chaînes qu'on nous forge de l'autre côté du Rhin. « Une société n'a un droit plein à son patrimoine que tandis qu'elle peut le garantir », affirment les philosophes allemands, et ils ajoutent « qu'au point de vue transcendant de l'humanité il n'est pas bon que celui qui possède soit incapable de défendre ce qu'il possède ». Voilà de quoi justifier l'annexion de toutes nos provinces les unes après les autres. J'ignore ce qui est bon ou mauvais au point de vue transcendant de l'humanité, mais, physicien, je sais que sur cette terre tout être sans défense est condamné à disparaître.

La démocratie, écrivait Renan dans ses *Dialogues philosophiques*, est une fin de la chaleur morale d'une race. Je comptais si peu faire la vérification de cette vérité durant nos manœuvres ! Il est grand temps d'abandonner nos utopies : la réalité nous presse ! Il faut l'envisager avec des yeux de physicien. J'ai cherché à remonter aux causes d'un désordre dont nous avons tout à craindre. Voyez le péril et le remède...

Ce 3 septembre, le XIe corps, maître du terrain, prend ses cantonnements dans le périmètre Asnières, Juillé, Ville-Follet, Grand-Genouillé,

Lurgère, les Fosses, Vaubalier, Secondigné, Vernoux-sur-Boutonne, Brioux, Les Meuniers; sa cavalerie est portée à l'est de cette zone.

L'ennemi qui n'a pu déboucher de la forêt d'Aulnay demeure au sud des bois, mais maintient son avant-garde sur la ligne Ensigné, le Lac, Paizay-le-Chapt.

Le grand quartier-général se transporte à Chef-Boutonne. C'est une petite ville d'aspect rustique et point déplaisant. Chaque quartier y a sa physionomie tranchée. De la gare à la place et à la grande rue ce sont des maisons d'extérieur assez banal. Seule celle qu'occupe le Généralissime, avec son porche, sa tour, son vieux puits a des airs charmants de gentilhommière surannée et méticuleusement tenue. J'imagine une très vieille calèche s'arrêtant à la porte, d'où descendrait quelque noble dame comme en peignait Feuillet, mais c'est, dans un nuage de poussière, l'automobile du général Brugère qui arrive, conduite par le sympathique M. Journu, et je me souviens que je ne suis point à Chef-Boutonne pour y rêver d'idylle! Sur la place il y a une longue halte. Derrière la grande rue des maisons carrées s'étagent inégalement jusqu'à l'église. Quelques-unes, il me semble, sont assises sur d'anciennes fortifications et ont un cachet particulier. L'église, c'est tout en haut de la colline, sur une assez vaste esplanade, un grand rectangle précédé d'une sorte de portail. La source limpide de la Boutonne au pied de ce coteau serait digne de la plus gracieuse des nymphes des fontaines, si des barbares n'avaient construit là le plus affreux des lavoirs. De fins

peupliers tremblent dans la prairie au-dessus de l'eau hésitante, mais le lavoir déshonore la perspective et tout le courant de cette jolie rivière, souillée dès son premier pas. Une avenue ombragée prolonge la ville jusqu'à Javarzay. Une manière de château rectiligne au milieu d'un beau jardin sert d'Hôtel de Ville. A Javarzay j'ai entrevu entre les arbres d'un parc les toitures pyramidales d'une tourelle à créneaux et à mâchicoulis dominant les restes d'un vieux castel.

Le pays a pris un air de fête pour recevoir les troupes. Toutes les maisons sont pavoisées.

Le 4, à quatre heures du matin, le combat s'engage aux avant-postes. L'avant-garde du parti sud placée à la lisière est du Bois de la Fortune est enlevée par la 34e brigade. Le 125e pousse jusque dans Ensigné et le 144e passant par le Lac vient occuper la position conquise sur l'ennemi.

Cette position marquée sur la carte d'état-major à la cote 104 est fort belle. Dominant Ensigné, le Lac et Paizay-le-Chapt, elle commande les principaux débouchés de la forêt d'Aulnay. On peut supposer que le XVIIIe corps va porter tout son effort sur ce point et que d'un autre côté le général Grisot tenant le front de son ennemi devant la cote 104 va tenter de le manœuvrer sur son flanc.

Nous avions la veille fait marché avec un brave homme de Chef-Boutonne pour nous conduire en voiture à la manœuvre. A l'aube, il nous amena une fragile carriole traînée par un maigre bidet où nous hésitâmes à nous installer quatre.

Il protesta si bien de la solidité de sa charrette, de la vigueur de son cheval, que nous nous décidâmes à monter. Sur la grande route on trotta paisiblement. Le brouillard du matin, que j'aime tant pour sa grâce ondulante, s'élevait légèrement autour de nous. L'herbe humide et les haies brillaient au premier soleil. Nous abandonnâmes tout souci! Mais voici qu'à Fontenille l'idée vint à notre conducteur de couper au court par un chemin de prairie. Les ornières étaient profondes, la chaussée défoncée. Au bout de 500 mètres un ressort cassa. Il fallut descendre, retourner au village où notre homme se mit en quête d'une nouvelle voiture pour continuer la route Il trouva chez de bonnes gens une sorte de carriole à quatre roues, mais nous faillîmes refuser de partir et abandonner la manœuvre, tant ce village nous avait conquis!

Fontenille, c'est un nid de verdure blotti entre les bras frais de la Boutonne. De beaux bouquets d'arbres s'élancent au-dessus des prés d'herbe moelleuse et ombragent tout le pays. La rivière s'abandonne à toutes sortes de caprices, se resserre, s'étale nonchalante au ras des sentiers, coule rapide entre les pierres qu'elle use, puis s'endort dans les roseaux. De très vieilles maisons disparaissent au milieu de jardins touffus et embroussaillés. Des bosquets de vigne et des pruniers chargés de petits fruits noirs, appelés là-bas des prunes d'amour, dominent des murs moussus mi-effondrés.

Les gens se sont empressés autour de nous, et comme, peu sûrs de trouver une voiture, nous nous enquérons des ressources locales, on nous

offre des perdreaux, du poisson frétillant encore, des œufs et tout ce que nous voudrons.

Notre voiture attelée, nous savons cependant résister à la tentation. Nous nous rabattons cette fois sur Saint-Martin-d'Entraigues, Puy-Bolain, Paizay-le-Chapt et le Lac. De Puy-Bolain nous entendons le canon sur notre droite. A Paizay-le-Chapt nous rencontrons des convois de voitures régimentaires. Le Lac est occupé de nouveau par des troupes du parti sud. Un groupe de son artillerie de corps est en batterie à la cote 104. Comme nous gagnons le bois de la Fortune, les canons tonnent contre un gros de troupes du XIe corps qui s'avancent contre la position. On nous met au fait de ce qui s'est passé depuis le matin. Les opérations ont recommencé vers 7 heures 1/2.

Le parti sud ayant amené trois brigades en première ligne, appuyées par trois autres brigades en seconde ligne, a pris une offensive vigoureuse.

La 34e brigade (parti nord) qui n'était soutenue que par 6 batteries de l'artillerie de corps était obligée de se retirer et de passer en réserve. Dès lors la route était libre et le XVIIIe corps débouchait de la forêt.

Quand nous arrivons sur le champ de manœuvres, il est 9 heures. Le général Briois a formé la 21e division en colonnes d'attaque. Avec elles il revient à la charge et les lance vers la cote 104. Mais un terrible feu d'artillerie prend l'assaillant de front et de flanc, tandis que le général Grasset démasque des forces supérieures qui l'obligent à se retirer.

D'autre part on distingue à la lorgnette d'importants mouvements de troupes entre Asnières et Juillé. Sur les hauteurs à notre droite, on aperçoit l'éclair des canons. C'est la 46e brigade et la brigade coloniale, passée aujourd'hui au parti sud, qui s'efforcent de déborder la gauche du général Grisot et de lui couper sa ligne de retraite. La 34e brigade déjà entamée par le premier combat se voit obligée de faire face de nouveau à l'ennemi. Acculée à la Boutonne, elle peut être en fort mauvaise posture. On se demande ce qu'est devenue la 22e division. Vers onze heures seulement on entend son canon du côté d'Arsanges. C'est l'attaque de flanc qu'avait projetée le général Grisot. Mais elle se produit trop tard. Le Généralissime fait sonner la fin de la manœuvre.

Evidemment le mouvement du général Grisot a été mal combiné dans l'espace et dans le temps et cette erreur eût pu entraîner la défaite du XIe corps. Mais il faut distinguer entre une erreur de calcul comme celle-là et cette absence de tout calcul qui tint la veille la 72e brigade éloignée du champ de bataille, ou bien encore l'oubli d'un facteur aussi important dans une opération de débarquement que l'heure de la marée. Le général Grisot s'est trompé, c'est fâcheux, mais humain. Encore y a-t-il différentes sortes d'erreur, et importe-t-il d'en établir la hiérarchie !

La plus grosse faute du général Grisot ne serait-elle pas d'avoir insuffisamment pris ses précautions pour retenir son adversaire devant le bois de la Fortune? Certainement la victoire

est à l'armée qui manœuvre : c'est là un principe de physique, mais en voici un autre : on ne manœuvre pas un ennemi qui n'est pas fixé. Le général Grisot calcula mal la force de résistance de la 34e brigade à la cote 104 et la vitesse de la marche de la 22e division chargée de prendre les colonnes du XVIIIe corps sur leur flanc gauche quand elles déboucheraient de la forêt d'Aulnay pour gagner le bois de la Fortune.

Il semble que le commandant du XIe corps n'ait pas été suffisamment éclairé sur les mouvements du général Grasset, et qu'il n'ait point deviné ses intentions. C'est pécher contre les lois de la méthode expérimentale que de prendre un dispositif de combat sans avoir de sûrs renseignements sur les forces de l'adversaire, ses positions et avant de l'avoir contraint à démasquer ses projets.

Le général Grasset pendant cette bataille fit une chute de cheval malheureuse. Il dut quitter le commandement du XVIIIe corps.

Notre équipage nous ramena à la station de Brioux où nous prîmes un train pour Chef-Boutonne.

Le lendemain, jour de repos. Je me propose d'aller passer cette journée de loisir sous les arbres de Fontenille. Les régiments arrivent vers 3 heures à Chef-Boutonne, le traversent, ou s'y fixent. Vilaines troupes toujours et de mauvaise tenue. Tout autour du grand quartier-général de la mairie où travaillent les officiers de l'état-major, des hommes débraillés boivent, crient, montent sur les murs à hauteur d'appui, s'y installent pour manger. Coup d'œil piteux ! Je

rêve d'aller oublier dans le village entrevu le matin tout ce tumulte guerrier.

Le lendemain je partis à bicyclette avec des joies de collégien en congé. Mais à Lussay je tombai dans un parc d'artillerie et je commençai à craindre. Fontenille en effet était envahi. Tout un régiment l'occupait. Je connus l'horreur de la guerre. Tous les chers coins d'ombre et de silence étaient occupés par des troupiers tapageurs. Les lignards lavaient leur linge dans la Boutonne. Dans les petites fermes vétustes des compagnies entières étaient cantonnées. Je retrouvai mes amis de la veille et quand je leur parlai du perdreau, du poisson proposé, ils s'exclamèrent, les braves gens ! Il ne restait rien dans le pays, plus d'œufs, plus de pain et même les petites prunes noires, les prunes d'amour, avaient été gaulées !

Je revins tristement vers Chef-Boutonne. Le temps se gâtait. Les premières gouttes d'eau me prirent devant le grand quartier-général. Je me hâtai vers mon auberge où je trouvai tant de monde que je ne pus déjeuner. Toute la journée une petite pluie fine et pénétrante tomba lentement du ciel gris. La musique d'un régiment d'infanterie jouait sous la halle. Les sons sortaient étouffés par ce toit bas et se noyaient sous l'averse. Il se dégageait de la foule entassée sous cet abri une odeur écœurante de cuir, de coaltar mélangée à des parfums rustiques. Dans les cafés, toutes les tables étaient occupées par des soldats. Le temps ne les portait pas à l'optimisme.

Je rentrai dans ma chambre. Les gouttes d'eau

faisaient un bruissement monotone le long des vitres. Je me sentis l'âme qu'on doit avoir au soir de défaite. Je me mis à rédiger mes notes, et je songeai à tout le mal que font sur toutes ces âmes simples tant de petits caractères noirs analogues à ceux que j'alignai. Le maître d'école n'a pas été le seul à fausser l'entendement de ces mauvais soldats. Le journal a peut-être fait pis encore!

Et le dégoût me vint de cette encre qui peut être un tel poison! Qu'écrivons-nous qui soit, je ne dis pas même utile, mais simplement innocent? Sais-je le mal que je puis faire en me permettant de critiquer la tournure d'esprit d'un chef! Qu'est-ce que ma tâche de jongleur auprès de l'œuvre nécessaire du plus petit sous-lieutenant? Combien je me sens humble et inutile auprès de lui!

La nuit vint. Vers neuf heures on entendit une vive fusillade du côté de La Varenne et de Péchiot. Le général Brugère veut éviter que les hommes ne s'endorment sous la pluie aux avant-postes. Il a fait donner l'alerte.

(*A suivre.*)

LUCIEN CORPECHOT.

CHRONIQUES

LA MUSIQUE

Opéra-Comique : *Griselidis*, conte lyrique en trois actes de MM. Armand Silvestre et E. Morand, musique de M. Jules Massenet.

D'indulgents lecteurs se souviendront-ils d'un petit essai sur le génie de M. Massenet paru ici il y a quelques mois? Le désir, un soin constant, ingénu, touchant et d'ailleurs habile de « faire plaisir » y était reconnu pour la caractéristique de ce musicien. Mais y a-t-il rien là de bien particulier ? Le sévère Poussin disait de la peinture : « Sa fin est la délectation. » Délecter n'est-il pas le but réel, le seul but possible de tous les artistes ? Il a beau être de mode aujourd'hui, quand on essaie d'attirer l'attention des contemporains sur quelque ouvrage considérable de peinture et surtout de musique, d'en recommander la signification sociale et humanitaire. Le public ne s'arrête qu'à ce qui a un charme Voyez M. Gustave Charpentier, apôtre des ateliers de couture, le régénérateur de la mentalité des modistes. Il

n'oublie pas d'écrire de la fort jolie musique. Et la foule ne se montre fidèle à *Louise* que pour les délicieuses romances, les savoureuses harmonies, aussi hélas ! pour le clinquant scénique et le bric-à-brac montmartrois de cet opéra. Seulement le moins informé de ces choses, sachant par les communications de M. Charpentier et les commentaires de ses amis qu'il y a une « philosophie » dans *Louise*, se félicite deux fois de l'agrément qu'il y trouve.

Un mérite de M. Massenet, c'est que, plus ancien, antérieur à cette mode, il n'annonce d'autre intention que de plaire. Mais plaire à qui et par quels moyens ? C'est ici le point de bifurcation où les artistes se séparent, chacun s'en allant vers cette partie du public qu'il a en vue, dont il est par ses affinités natives et qu'il peut approvisionner de voluptés. Je ne parle, bien entendu, que des sincères qui ont quelque chose à dire.

M. Massenet, — à laisser de côté la diversité de talents et de recettes par où il a pu depuis trente ans fournir à l'expression musicale de sentiments et de situations très variés, à le prendre dans son vrai génie, — est le musicien des femmes du monde qui ont eu maints amants, mais à chaque fois, immanquablement, la grande passion. Ses cantilènes passionnées sont d'une amoureuse assez expérimentée pour ne pas tomber dans la froideur des accents inefficaces, mais qui a besoin de prendre à témoins la lune, la nuit, les fleurs, les grandes fleurs capiteuses, les petites fleurs surtout. Il y a dans la mélodie de M. Massenet une vraie pal-

pitation de chair. Il y a de la sentimentalité et jusqu'à de la niaiserie parfois. Je vous dis ce que cela est. Voyez ce que cela vaut ! Ce mélange ne devait-il pas, entre tout, réussir ?

C'est d'ailleurs un sujet innocent, moral, où l'adultère n'est pas commis, mais côtoyé assez longuement, que M. Massenet a mis cette fois en musique.

La belle et douce Griselidis est mariée à un haut baron du moyen âge. Celui-ci, au moment de partir pour la croisade, recommande à son chapelain de bien veiller sur la femme et l'enfant. Le vieil ecclésiastique déclare carrément que Griselidis ne mettra jamais les pieds dehors ! « Mais, c'est monstrueux ! s'écrie le baron, plus moderne sous son heaume que MM. de Gourgiran dans l'*Enigme* de Hervieu. J'ai confiance absolue en Griselidis, le diable lui-même se mît-il de la partie. » A ces mots, le Malin apparaît furieux. « Ah ! vous verrez bien, monsieur le baron ! » Le baron inquiet fait jurer à Griselidis un grand serment de fidélité et s'en va sans plaisir.

Deuxième acte. — Griselidis seule se promène dans son parc, toute à l'absent. Se font annoncer le diable et sa femme déguisés en Turcs. Ils lui portent des nouvelles du baron, lui racontent ses frasques. Il ramène de Palestine une femme qu'il se propose d'épouser, après avoir répudié Griselidis. Le couple tentateur lui conseille de prendre sa revanche, mais ne l'y décide pas. Le Malin alors, après avoir énervé le sommeil de Griselidis de rêves préparatoires, la remet en

présence d'un joli berger Alain qui, jeune fille, l'avait aimée et qu'elle-même n'avait peut-être pas rencontré tout à fait indifférente sous le bocage. Ah! pour le coup..... mais au moment décisif l'enfant paraît, l'enfant salut de tant de mères! Alain s'arrache les cheveux, Griselidis est sauvée. Mais le diable en colère vole l'enfant.

Troisième acte. — Le diable déguisé annonce à Griselidis que son enfant a été enlevé par des corsaires dont le chef « fort beau garçon » veut bien le lui rendre au prix d'un baiser. Elle cède, se dirige vers la côte. Quand le baron rentre, trouvant son logis vide, ses serviteurs muets, le diable ricane. Mais Griselidis reparaît seule. (Que lui est-il donc arrivé dehors? On oublie de nous le dire.) Explications. Embrassements. Mais l'enfant? Après une ardente prière à sainte Agnès, les heureux parents le retrouvent dans une armoire, je veux dire dans une espèce de tabernacle consacré à cette sainte.

Cette histoire doit être tirée d'un conteur du moyen âge. Je ne sais. Mais elle avait été déjà mise en alexandrins et amollie de douceurs bourgeoises, comme vous voyez, par ce fabricant de lait d'amandes : Armand Silvestre, bien désigné pour préparer la besogne à M. Massenet.

Il y a notamment lieu de croire que dans la réalité ce grand seigneur féodal se fût muni, en partant, de sûretés plus sérieuses qu'un simple serment en musique. Il existait alors certaines ceintures verrouillées à secret, protectrices du... front des maris. C'est même ce qui faisait dire à

notre maître, M. Gabriel M..., dans son cours d'Histoire : « Une grande dame du XVIIIe siècle prétendait, Messieurs, que la vertu des femmes est un trésor dont tous les hommes portent la clef sur eux. Messieurs, au moyen-âge, cela n'était point vrai... »

Quelque soin que nous soyons résolu de mettre dans ces petites chroniques musicales, qu'on nous dispense de parler en détail de la partition nouvelle de M. Massenet. Car elle n'est pas très nouvelle. Il y a à Paris un certain nombre de choses qui ne s'analysent plus ; la dernière création de Sarah Bernhardt, le dernier portrait de M. Carolus Duran, le dernier roman de M. Marcel Prévost, la dernière pièce de Meilhac (tiens ! il n'en finit plus), le dernier opéra de M. Massenet. Beautés consacrées, habiletés arrivées à terme, délices prévues, onguents suaves dont la clientèle parisienne et américaine n'a plus besoin de la critique. Ses plaisirs lui suffisent.

Au surplus, ferions-nous subir à *Griselidis* un traitement beaucoup trop inhumain. Cette musique est une caresse perpétuelle. Il n'en est point, — n'est-ce pas, madame ? — de plus complet éloge. Je vous le concède. Mais je ne suis pas une belle dame. Et si je connus des soirs de langueur où je me prêtais assez complaisamment aux jeux de M. Massenet, *Griselidis* me trouva par malheur d'humeur non pas maussade, mais assez ferme.

Dans le prologue qui nous montre le berger Alain chantant sous le bocage son amour pour Griselidis libre encore, je n'ai pas trouvé le frémissement nerveux de M. Massenet. A-t-il voulu

être légendaire, hiératique ? Fâcheuse idée. Tout cela est bien Gounod, bien Dubufe.

Au premier acte, une chanson de nourrice qui exprime bien la naïveté populaire telle qu'on en peut jouir dans les salons bourgeois, — l'adieu du père à l'enfant sur un thème « déchirant », — les adieux des époux : cela est mieux. M. Massenet retrouve ses moyens pour ces situations, qui d'ailleurs, illégitimes, l'inspirent plus chaudement encore. Au second acte, la longue rêverie de Griselidis, seule dans son parc, doit être du Massenet des bons jours. On goûtera surtout au troisième les couplets que le père et la mère chantent sur l'enfant perdu : « L'oiselet est tombé du nid » (*bis*), avant de faire quelque chose pour le retrouver.

On peut regretter que M. Massenet, poète trop salonnier et trop grisette, mais musicien de tant de goût et si adroit, ait plus manqué aujourd'hui que de coutume au respect de sa propre écriture, en vue d'effets faciles qui enchantent les familles, mais blessent trop des oreilles un peu averties. Longs soli de violon en sourdine piqués de harpes — doublures « intensives » de la voix par les basses, etc.

Dans l'ensemble, comme l'a remarqué notre délicieux confrère M. Gauthier-Villars, *Griselidis* est une suite de morceaux de salon ; de beaucoup d'entre eux on dirait sans doute après une audition isolée : — Mais ce n'est pas mal ! Mis bout à bout, avec une apparence de continuité dramatique, ils font le plus lassant décousu. Il y a un minimum d'organisation, de suite, auquel M. Massenet ne devrait pas négliger

de pourvoir s'il veut qu'un sentiment de malaise général ne nous empêche pas de goûter les délices qu'il nous détaille.

Parmi les interprètes il faut citer Mlle Bréval, trop saine, semble-t-il, de voix trop vigoureuse et d'accent trop plein pour ces miévreries. M. Dufresne, dans le rôle du marquis, sans crier, chante trop fort. Il sait dire la « romance demi-teinte », notamment pour pleurer la disparition de son enfant. Mais pour l'ordinaire il est assourdissant. Il y a notamment une note, je ne me rappelle plus laquelle, dont il ne peut maîtriser les éclats et qu'on finit par ressentir comme un coup de bâton. Il convient de remarquer, pour être équitable, que la musique de M. Massenet porte aisément une voix de ténor genre doux, mais qu'un organe mâle et vigoureux est comme un poids trop fort pour elle. Louons l'admirable Fugère, charmant et vraiment créateur dans un rôle absurde. Il faudra qu'un jour de loisir nous essayions l'éloge de cet artiste modèle... Les décors très jolis.

A. Z.

LES LIVRES

La France au milieu du XVIIe siècle *d'après la correspondance de* Gui Patin, extraits publiés par Armand Brette avec une introduction par Edme Champion (*librairie* Armand Colin).

C'était une excellente idée de faire une édition maniable de ces lettres qui mettaient Sainte-Beuve dans le ravissement. Nous regrettons seulement que pour donner au volume l'entrée des collèges on en ait, par de discrètes coupures, dissimulé le ton gaillard, caractéristique du bourgeois et du médecin que fut Gui Patin. En dépit d'invectives trop répétées contre l'antimoine, il reste une amusante chronique de la Fronde. Assez frondeur lui-même, mais dans le particulier, et prudent au point de n'écrire ses insolences un peu graves qu'en latin, l'agréable figure que celle de ce bourgeois de Paris ! Du jugement, de la finesse, de la culture, et un raisonnable attachement aux biens de ce monde : tout en lui concourt au plus rare équilibre. Ses colères contre l'antimoine, les jésuites et le Mazarin sont encore des éléments de sa sagesse et de son bonheur. On ne s'étonne plus que les deux éditeurs précités, qui sont d'insignes dreyfusiens, n'aient rien compris au chef-d'œuvre d'une pareille existence. Voici un trait qu'on relit sans se lasser et qui a dû singulièrement choquer l'un et l'autre de ces messieurs :

J'ai fait mettre, sur le manteau de la cheminée, un beau tableau d'un crucifix qu'un peintre que j'avais fait tailler me donna l'an 1627. Aux deux côtés du bon Dieu, nous y sommes tous deux en portrait, le maître et la maîtresse; au-dessous du crucifix sont les deux portraits de feu mon

père et de feu ma mère ; aux deux coins sont les deux portraits d'Erasme et de Scaliger. Vous savez bien le mérite de ces deux hommes divins.

N'est-ce point une parfaite science de la vie, la plus haute sagesse humaine et la plus pure liberté d'esprit qui s'expriment sous ce semblant de naïveté ?

Un Duel, par ANTON TCHEKHOF, *traduit du russe par* HENRI CHIROL (*librairie académique* PERRIN et Cie).

Après Gorki, Tchekhof : est-ce une nouvelle génération de romanciers russes que les traducteurs entreprennent de nous faire connaître ? Le fait est que ces deux derniers venus diffèrent en plusieurs points des auteurs que nous devons à M. de Vogüé. Tchekhof a beau rappeler ses prédécesseurs par la nature de son réalisme, il se distingue d'eux tout de même, ne serait-ce que par la qualité un peu moins vile de l'émotion qu'il éveille. — Voici une hypothèse qu'on ne donne que pour ce qu'elle vaut, et peut-être sera-t-elle bientôt vérifiable : Tchekhof paraît avoir subi l'influence de quelques romanciers allemands modernes ; et l'on nommerait Ernest de Wolzogen, si l'on était assuré que son œuvre n'est pas postérieure. L'usage original qui est fait dans *Un Duel* des théories sélectionnistes correspond en tout cas parfaitement à ce genre, dont on ne veut pas dire trop de bien. On s'étonnera pourtant que l'âme russe et la science tudesque n'aient pas produit ici un mélange trop affreux.

JACQUES BAINVILLE.

Le Directeur politique : H. VAUGEOIS.

Le Gérant : A. JACQUIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

AVIS AUX ABONNÉS

Nous rappelons à nos abonnés que, pour leur éviter toute interruption dans le service de la Revue, nous mettons les abonnements en recouvrement quinze jours environ avant leur expiration.

C'est ainsi que nous ferons toucher vers la fin du mois les abonnements venant à expiration les 1er *et* 15 janvier 1902.

Nos abonnés ont tous dû recevoir la brochure de M. Henri Vaugeois, « Un Français chez le duc d'Orléans » *éditée par la* « Gazette de France ».

Les personnes qui désirent se la procurer peuvent s'adresser soit à la « Gazette de France », 1 *bis, rue Baillif, soit aux bureaux de l'*« Action Française », 28, *rue Bonaparte.*

Un exemplaire, 0 fr. 25; *par la poste*, 0 fr. 30. 100 *exemplaires*, 20 francs (*colis postal en gare*, 0 fr. 60 *en plus*; *à domicile*, 0 fr. 85 *en plus*).

DÉTACHER CE BULLETIN ET L'ENVOYER 28, RUE BONAPARTE, PARIS.

ABONNEMENT

A LA REVUE " L'ACTION FRANÇAISE "

PARAISSANT LES 1er ET 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 28, rue Bonaparte

Prix : 12 francs les 24 numéros

Je soussigné _____

demeurant à _____

déclare souscrire un abonnement à 24 numéros du Bulletin de « l'Action française ».

J'envoie inclus la somme de 12 francs, montant de mon abonnement, en un mandat, ou : Je vous prie de faire recouvrer par la poste le prix de mon abonnement, avec 0 fr. 50 en plus pour les frais de recouvrement.

A _____ *le* _____ *1901.*

SIGNATURE :

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis, avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis, rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*
et dans les principales gares de Paris et de la province.

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

21, Boulevard Montmartre, 21, Paris

Fondé en 1889

Directeur : A. GALLOIS

DÉTACHER CE BULLETIN ET L'ENVOYER 28, RUE BONAPARTE, PARIS.

ABONNEMENT

A LA REVUE " L'ACTION FRANÇAISE "

PARAISSANT LES 1er ET 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 28, rue Bonaparte

Prix : 12 francs les 24 numéros

Je soussigné _____

demeurant à _____

déclare souscrire un abonnement à 24 numéros du Bulletin de « l'Action française ».

J'envoie inclus la somme de 12 francs, montant de mon abonnement, en un mandat, ou : Je vous prie de faire recouvrer par la poste le prix de mon abonnement, avec 0 fr. 50 en plus pour les frais de recouvrement.

A _____ *le* _____ *1901.*

SIGNATURE :

L'Action Française

EST EN VENTE A PARIS CHEZ

MM. **BOULINIER**, 19, *boulevard St-Michel.*
BRASSEUR, *galeries de l'Odéon.*
CHAUMONT, 27, *quai St-Michel.*
FLAMMARION & VAILLANT, 36 *bis*, *avenue de l'Opéra.*
FLAMMARION & VAILLANT, 10, *boulevard des Italiens.*
FLAMMARION ET VAILLANT, 3, *boulevard St-Martin.*
FLOURY, 1, *boulevard des Capucines.*
LANCIEN, 32, *avenue Duquesne.*
LEFRANÇOIS, 8, *rue de Rome.*
TRUCHY, 26, *boulevard des Italiens.*
GORILLOT, 12, *passage Choiseul.*
VIVIER, 39, *rue de Grenelle.*
LIBRAIRIE ANTISÉMITE, 45, *rue Vivienne.*
MAILLET, 129 *bis*, *rue de la Pompe.*
G. MARTIN, 126, *faubourg Saint-Honoré.*
SAUVAITRE, 72, *boulevard Haussmann.*
TARIDE, 18 *et* 20, *boulevard St-Denis.*
TIMOTEI, 14, *rue de Castiglione.*

et dans les principales gares de Paris et de la province.

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

21, Boulevard Montmartre, 21, Paris

Fondé en 1889

Directeur : A. GALLOIS

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Fêtes de Noël et du jour de l'an.

Courses de Nice (16 au 29 janvier 1902).

Carnaval de Nice (26 janvier au 11 février 1902).

Tir aux pigeons de Monaco.

Délivrance du 15 décembre 1901 au 5 février 1902 inclus de billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes de Paris à Cannes, Nice et Menton, valables pendant 20 jours, y compris le jour de l'émission. Viâ Dijon, Lyon, Marseille : Cannes, 1re classe, 177 fr. 40; 2e classe, 127 fr. 75; Nice, 182 fr. 60; 2e classe, 131 fr. 50; Menton, 186 fr. 80; 2e classe, 134 fr. 50.

Faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant un supplément de 10 % pour chaque période.

Ces billets donnent droit à deux arrêts en route, tant à l'aller qu'au retour.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés aux gares de Paris-Lyon et de Paris-Nord, ainsi que dans les bureaux de ville de la Cie P. L. M. et dans les agences spéciales.

***

La Compagnie P. L. M. organise avec le concours de l'Agence des « Voyages Modernes » :

1° Une excursion en Italie, du 15 janvier au 2 février 1902. Prix (tous frais compris) : 1re classe, 875 francs; 2e classe, 775 francs.

2° Une excursion en Tunisie et en Algérie, du 19 janvier au 17 février 1902. Prix (tous frais compris) : 1re classe, 1.120 francs; 2e classe, 1.010 francs.

3° Une excursion en Egypte, Haute-Egypte, Palestine, Terre-Sainte et Syrie, du 23 janvier au 14 mars 1902. Prix (tous frais compris) : Egypte et Haute-Egypte. 1re classe, 2.100 francs; Egypte, Haute-Egypte, Palestine et Syrie, 1re classe, 3.200 francs.

S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de l'Agence des « Voyages Modernes », rue de l'Echelle, à Paris.

A la Librairie JUVEN

122, RUE RÉAUMUR

ANTHINEA

D'ATHÈNES A FLORENCE

PAR

CHARLES MAURRAS

---

*Nous avons annoncé à plusieurs reprises la publication d'**ANTHINEA** sous le titre de PROMENADES PAÏENNES.*

A la Librairie PLON

8, *rue Garancière*, 8

LE SALUT PUBLIC

PAR

Léon de MONTESQUIOU